This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 85 159

ALVMNVS BOOK FVND

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

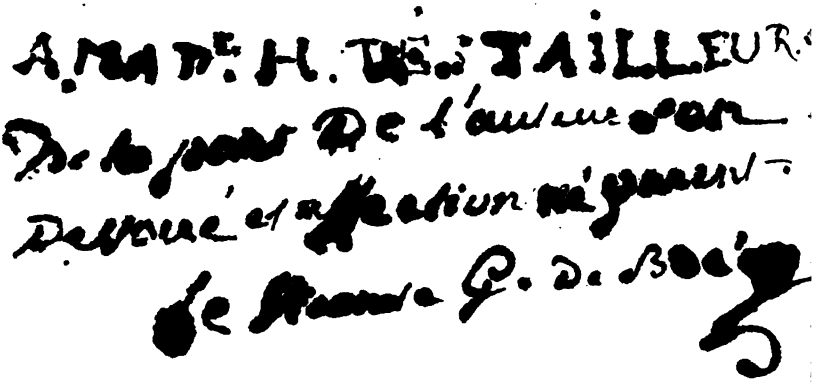

MÉMOIRES.

AVIS.

Ces Mémoires du vicomte Gauthier de Brécy n'ont été imprimés qu'à deux cents exemplaires, pour la seule lecture de ses nombreux parents, amis et connaissances, auxquels la majeure partie en a été distribuée gratuitement. Le petit nombre qui reste de ces Mémoires est consacré à la curiosité publique, et se trouve déposé au Palais-Royal, chez le libraire Delaunay.

MÉMOIRES VÉRIDIQUES

ET INGÉNUS

DE LA VIE PRIVÉE,

MORALE ET POLITIQUE,

D'UN HOMME DE BIEN,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME DANS LA 81e ANNÉE DE SON AGE,

LE VICOMTE GAUTHIER DE BRÉCY,

Ex-doyen des Lecteurs du cabinet de Leurs Majestés Louis XVIII et Charles X, Officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Chevalier profès de l'ordre royal Constantinien-Saint-Georges des Deux-Siciles, et Chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne; auteur de l'Histoire de la révolution royaliste de 1793 à Toulon, et de plusieurs écrits politiques et philosophiques, ainsi que des Portraits moraux de Charles X et de sa famille.

L'estime publique fut la première et presque la seule ambition de ma vie.

Le sage la préfère au faux honneur et même aux illusions de la gloire.

PARIS,

IMPRIMERIE DE GUIRAUDET,

RUE SAINT-HONORÉ, N° 315.

1834.

DC255
G35A2

UNIV. OF
CALIFORNIA

ae

DÉDICACE

A MES DIGNES ET ESTIMABLES

PARENTS ET AMIS.

C'est à vous que je dédie les mémoires de ma vie ; c'est presque pour votre seule lecture que je les livre à l'impression. Quatre-vingts ans d'existence, jusqu'à ce jour, sur ma terre natale, sur notre beau pays de France, m'ont donné souvent les occasions de me montrer bon fils, bon père, bon époux, bon parent, bon ami. C'est sur les instances et sollicitations de la majeure partie d'entre vous que j'ai commencé la rédaction de ces mémoires, pour le style et la narration desquels j'aurai peut-être besoin de votre indulgence en faveur de mon grand âge, qui a dû nécessairement affaiblir mon esprit et mes pensées, ainsi que mes souvenirs. Je vous demande aussi votre croyance sur la véracité et l'ingénuité des nombreux et minutieux détails de ma vie privée et politique. S'occuper du récit des souvenirs de sa vie, c'est, dit-on, commencer une seconde vie. J'éprouve aujourd'hui la vérité de cette pensée ; et j'y trouve des jouissances journalières, lorsqu'en écrivant mes souvenirs ils me mettent en rapport soit avec les objets de mes plus chères affections, soit avec les anciens plaisirs de ma jeunesse ; lorsqu'ils me rappellent le contentement que j'ai toujours éprouvé d'avoir rempli avec honneur et distinction les devoirs et fonc-

474259

tions de mon état ; lorsque mes pensées me ramènent dans les cercles et sociétés que j'ai parcourus tant à Paris qu'en province, ainsi que dans les pays étrangers que l'émigration m'a forcé d'habiter ; lorsque enfin, à d'autres époques, un juste orgueil des félicitations et récompenses de mon roi pour mes nombreux sacrifices m'a permis de croire qu'il était satisfait de mes efforts et dangers dans mes luttes fréquentes pour le maintien du trône et le succès de la cause royale.

Ce nouveau tableau, ces nouveaux détails, mes chers lecteurs, vous feront sans doute reconnaître qu'autant pour votre convenance que pour ma satisfaction personnelle, j'ai bien fait de livrer ces mémoires à l'impression ; car le sentiment intime de ma conscience me donne l'espoir qu'ils m'obtiendront l'estime et le suffrage des gens de bien : tels sont aujourd'hui mes seuls désirs et ma seule ambition. Je le dis et le répète, comme je l'ai toujours pensé, l'estime publique est d'un prix inappréciable ; et pour moi, retiré du monde, et près de mes derniers jours, elle est devenue presque ma seule richesse. Entouré et pénétré de ces consolantes pensées, j'attends dans le calme et le repos l'heureux instant auquel je pourrai concevoir l'espérance que le divin créateur des innombrables et miraculeux ouvrages de sa toute-puissance, après m'avoir accordé les bienfaits de sa miséricorde, daignera me juger digne d'être compté au nombre de ses élus ; élus auxquels les plus grands philosophes de l'antiquité promettent les jouissances d'une douce et tranquille immortalité.

LE VICOMTE GAUTHIER DE BRÉCY.

UNIV. OF CALIFORNIA

HOMMAGE
A M. MICHAUD,

DE

L'ACADEMIE FRANÇAISE.

MON CHER ET ESTIMABLE COLLÈGUE,

Quoique vous soyez indubitablement compris dans le nombre de ces dignes et estimables amis auxquels je dédie les mémoires de ma vie, je crois vous en devoir un hommage plus positif. On dira peut-être que je suis guidé dans cette pensée par un sentiment d'intérêt personnel. J'en fais volontier l'aveu, il m'est doux d'avoir à citer des éloges obtenus d'un esprit et d'un cœur aussi judicieux et aussi délicats que les vôtres. Tel est l'effet sur moi de votre gracieuse lettre du 15 août 1833, dans laquelle d'un seul mot vous avez loué et encouragé mes écrits en style prosaïque, en même temps que vous y avez donné votre approbation et sanction de quelques uns de mes préceptes philosophiques, ainsi que de cette fidélité que la révolution royaliste de 1793, à Toulon, m'a fourni, comme acteur et témoin, l'occasion de développer pour le trône des Bourbons. Votre lettre du 15 août m'est trop flatteuse et trop honorable pour que je néglige de la publier dans mes mémoires. Votre jugement sain, votre connaissance des mœurs et habitudes de la vie et de la société, ce tact parfait qui vous rend à la fois modèle et juge de la bonne littérature, me font désirer d'obtenir quelques droits

BIBLIOTECA

à votre suffrage ; et si vous dites seulement que la composition de mes mémoires a le plus léger mérite, je serai content.

Votre ami le plus dévoué.

LE VICOMTE GAUTHIER DE BRECY.

Copie d'une lettre de M. Michaud à son ancien collègue le vicomte de Brécy.

15 août 1833.

MON CHER COLLÈGUE,

J'ai lu avec un grand intérêt la lettre que vous m'avez écrite au sujet du premier volume de ma correspondance sur l'Orient. Je suis touché de vos éloges, et rien ne m'honore plus que votre estime. Vous me parlez de votre honorable conduite dans la révolution : cette belle conduite est toujours présente à ma mémoire. Ma pensée vous suit souvent dans votre exil, dans cet exil d'où vous êtes revenu avec l'estime de vos princes. J'aime aussi à vous suivre dans vos sociétés littéraires, où vous donnez un nouveau charme à la poésie par votre manière de lire les vers. Je n'ai point oublié non plus vos productions en prose, toujours inspirées par l'amour de la patrie et par l'amour de nos rois. J'ajouterai à tout cela une philosophie dont je vous ai souvent parlé, et qui, au milieu de tout ce que recherche notre vanité humaine, vous fait voir cette vie de toutes les hauteurs de la raison de l'homme.

J'aurais voulu avoir plus de temps pour vous exprimer les sentiments que je vous ai voués. Je vous écris comme à un ancien ami.

Votre collègue, MICHAUD.

AVANT-PROPOS.

La nomenclature des romans n'est jamais et ne doit pas être la même que celle des mémoires d'une vie privée : dans les romans, les personnages sont ordinairement présentés sous des noms imaginaires ou déguisés ; dans les mémoires privés, au contraire, ils peuvent être et sont presque toujours désignés par leurs noms patronymiques et de famille. C'est pourquoi, et c'est ainsi que j'ai cité dans ces mémoires les noms propres des personnes dont mes souvenirs m'ont rappelé mes liaisons avec elles, ainsi que les faits et les événements qui leur ont été personnels. J'espère que ceux que je me suis fait un devoir et un plaisir de nommer ne m'en feront aucun reproche, parce que je n'ai eu que des occasions de parler avec éloge de leur caractère et de leur conduite méritante. En conséquence, j'invite ceux qui, comme moi, ont prolongé leur existence jusqu'à ce jour, et surtout ceux de la géné-

ration présente, à me faire connaître les légères erreurs qu'un très long espace et intervalle de temps a pu me faire commettre dans la narration de mes vieux rapports avec eux. Je suis heureux de n'avoir eu à produire et rappeler que des noms et caractères estimables. Je me félicite aussi d'avoir gardé le silence sur quelques uns de ces personnages insignifiants que l'on rencontre parfois dans la société, et auxquels il n'y a ni éloges à donner, ni défauts à blâmer.

Quelques lecteurs pourront peut-être me reprocher, non pas de la flatterie, mais des éloges trop souvent répétés. La réponse que j'aurais à leur faire serait que, n'ayant moi-même porté dans la société que des désirs et des intentions de bonheur, il peut m'être permis de me dire heureux de n'avoir eu dans le cours de ma longue carrière que des occasions de payer à la bonne et saine morale de mes amis et connaissances le juste tribut qu'elle m'a paru mériter. Pour rendre ma justification complète sur la répétition de mes éloges, je dirai que les lois divines et humaines défendent à l'homme de nuire à son semblable; elles punissent et condamnent les diffamateurs; elles approuvent au contraire les éloges donnés au mérite et aux bonnes mœurs. C'est dans ce sens que, guidé par ma seule conscience, j'ai prodigué mes éloges quand ils m'ont paru dignement mérités. On verra dans le cours de mes récits que j'ai souvent prévu les ob-

jections qui pourraient m'être faites sur la répétition de ces éloges ; mais j'en appelle aux consciences pures et délicates, ne vaut-il pas mieux avoir à louer qu'à blâmer ? Je le répète, telle a été mon heureuse position dans tout le cours de ma vie ; je suis bien sûr que tous les gens de bien applaudiront à ma loyale franchise.

Vous parlez ainsi, me dira-t-on, des gracieux accueils que vous avez reçus, des connaissances nouvelles que vos liaisons de société vous ont offertes, ainsi que des excellents dîners auxquels vous avez assisté avec de nombreux convives. Ma réponse est toute simple, et je dirai : Chaque jour, chaque mois, chaque année d'une existence de 80 ans, représentent presque toujours le même genre de vie alimentaire, les mêmes égards et les mêmes politesses de société ; et si le rédacteur des mémoires de sa vie privée est ainsi forcé de se répéter, il est heureux de trouver dans la langue française une variation de mots et des expressions de même valeur ; et si par hasard le rédacteur peut être compté au nombre des gastronomes modérés, n'est-il pas juste qu'il lui soit permis de vanter l'excellence et la recherche des bonnes tables auxquelles il a été admis ? Voilà à peu près, je crois, une réplique raisonnable aux objections que pourraient me faire quelques lecteurs sévères et difficiles.

Il ne me reste plus qu'à répondre d'avance aux reproches qui pourraient m'être faits d'avoir re-

cherché trop souvent les occasions de plaire au beau sexe. A de pareils reproches je ferai ingénûment l'aveu du penchant que j'ai toujours eu à la galanterie française, parce qu'il m'est impossible de considérer ce penchant comme immoral.

Dieu n'a pas formé la femme à notre image pour nous en défendre le commerce; il a voulu, dans sa pensée, et même dans sa bonté, que les grâces, la douceur et la beauté de la femme, ce charme irrésistible qui met l'homme sous son empire, devinssent ses plus douces jouissances, et au besoin le dédommagement de ses travaux, et même la consolation des peines et chagrins qui viennent inopinément interrompre souvent le cours de son bonheur. Je n'ai jamais considéré l'homme du monde et l'homme privé du même œil que celui auquel l'exercice de la religion de ses pères et son état religieux commandent une plus stricte observance des préceptes d'une morale un peu plus sévère. Selon moi, celui qui, dans sa jeunesse, même dans le cours de sa vie, a toujours recherché et obtenu l'estime publique, n'est point obligé de renoncer aux jouissances permises. Si son cœur, rempli d'une sainte croyance dans l'existence et la souveraineté d'un Dieu créateur des étonnantes merveilles de ce vaste univers, créé par sa puissance; si dis-je, toujours pénétré des vérités de notre sainte religion, il en a pratiqué les sublimes maximes, celui-là sera toujours digne de la miséricorde de Dieu, qui sait que

l'homme n'est point parfait, et qu'il peut par un repentir sincère, et le regret de ses erreurs passées, obtenir les bienfaits de sa clémence.

C'est ainsi que moi-même, dans le cours d'une maladie grave, et me croyant près de mes derniers jours, j'appelai près de moi un ministre consolateur dont les pieuses exhortations me fortifièrent dans ma croyance en la miséricorde divine. Alors s'est présenté à ma pensée le souvenir de mes vieilles erreurs et négligences trop prolongées des devoirs obligés de notre religion. Dès cet instant ma conscience m'inspira le désir d'en mériter et obtenir la rémission : elle me fut accordée, et je me sentis bientôt soulagé d'un grand fardeau. Je n'ai pas la prétention d'arriver à une dévotion trop ardente ; mais la mienne est sincère, et je suis bien sûr qu'aucun sentiment mondain n'est plus capable de m'égarer de nouveau. C'est pourquoi j'espère que Dieu daignera m'accorder les bienfaits de sa divine clémence.

MÉMOIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Mon digne et respectable père Jean-Charles-Alexis Gauthier Rougemont de Brecy, écuyer, ancien échevin de la bonne ville de Paris, était né en 1720 dans cette grande et belle capitale de la France. Cette condition de naissance à Paris était obligatoire, et sans elle aucun Français n'était admis à l'échevinage de la capitale. Mon père était, comme ses aïeux, issu d'une des plus anciennes familles de la bourgeoisie de la ville et comté de Tonnerre; la tradition du pays veut même que le nom Gauthier de mes pères était déjà connu à Tonnerre sous le règne de Saint-Louis. Ce fait et cette ancienneté sont faciles à croire, parce que l'histoire des principautés et états de l'Europe et de la France fourmille du nom Gauthier : on y trouve des barons, vicomtes, comtes, marquis et ducs, même des princes, qui ont porté ce nom, répandu par milliers dans toutes les classes de la société; quoi qu'il en soit, l'ancienne origine de bourgeoisie de mes pères sera toujours honorable; elle avait suffi, jusqu'à l'échevinage de mon père en

1764, pour obtenir la considération distinguée que l'on accordait à ma famille.

Mes bons aïeux avaient été souvent sollicités de faire des recherches pour la réhabilitation d'une noblesse abandonnée dont il était possible de retrouver les titres; mais ils eurent le bon esprit de se croire suffisamment honorés d'une bourgeoisie qui remontait au règne de Saint-Louis. Ils ajoutaient que, si leurs enfants avaient des prétentions plus élevées, ils s'occuperaient des moyens d'obtenir l'illustration de leur nom par leur mérite et leurs vertus. C'est dans ce même esprit que mon père voulut acquérir des droits à mériter l'honneur d'être élevé à l'antique magistrature de l'échevinage de Paris, qui accordait la noblesse au premier chef. Mon grand-père, M. Gauthier de Rougemont, était propriétaire, à Tonnerre, de la maison paternelle de mes aïeux. Quoique possesseur d'immenses vignobles à Tonnère, et à Tronchoy, il avait transféré depuis longtemps son domicile à Paris, où il s'était établi d'une manière solide pour l'amélioration de sa fortune, et surtout pour la vente de ses nombreuses récoltes du bon vin de Tonnerre, qui se vendaient à de très bons prix et augmentaient ainsi ses revenus. Son épouse, ma grande-mère, lui donna plusieurs enfants, dont je n'ai de souvenir suffisant pour en parler que pour celui de mon père, et d'une aimable sœur que la fortune de mon grand-père lui permit de marier honorablement à M. Le Blocteur, avocat au parlement, et qui était parvenu à l'échevinage de Paris. Ma tante Le Blocteur était grande et belle femme, et d'une très jolie figure. Son portrait, placé au salon du Louvre la première année de son mariage, y attira un grand concours de curieux; les peintres à la mode furent tellement charmés de sa jolie figure, que, l'année suivante, le salon du Louvre

fut garni d'une grande quantité de ses portraits, représentés les uns sous les traits de Vénus et de Flore, et d'autres sous les traits d'un jeune et beau mousquetaire, ailleurs enfin sous les traits des Grâces. Chacun de ces portraits était l'ouvrage du talent et de l'imagination bizarre des peintres qui se plaisaient à reproduire les traits de ma tante sous des déguisements recherchés, et souvent extravagants. Je crois pouvoir parler ici, sans crainte d'être démenti, de la beauté non moins remarquable de madame de la Ville-aux-Clercs, fille unique de madame Le Blocteur ma tante. Quoique moins régulièrement belle que sa mère, les traits de la jolie et séduisante figure de cette aimable cousine n'en ont pas moins orné, sous différents costumes, les salons du Louvre, et l'ont placée au rang des plus jolies femmes de Paris. De grands malheurs, et la perte presque entière de sa belle fortune, l'ont forcée de quitter la France. Elle a dû à l'amitié de Marmontel une retraite honorable à Saint-Pétersbourg, pour elle et sa fille, dans la maison de la noble famille des Strogonoff, et elles y ont terminé leur jour.

Je reviens maintenant à la chronologie de mes récits, et je dois avouer que l'habitude que j'ai eue toute ma vie de donner dans mes pensées la préférence au beau sexe est la cause qui m'a fait, non pas oublier, mais différer de parler de mon bon et excellent père, le héros naturel des premières narrations de mes mémoires c'est de lui particulièrement que je vais parler. Arrivé à l'âge de son début, et entré dans le monde et les affaires, on le vit paraître avec un extérieur remarquable, une physionomie gracieuse, enfin avec l'ensemble de tout ce qui constitue un bel homme. La fortune de mon grand-père s'était considérablement améliorée; il crut alors devoir

s'occuper de chercher pour son fils un mariage sortable et avantageux. On lui proposa pour son fils une des quatre filles de madame Gaudot, riche propriétaire de la ville d'Auxerre, qui possédait d'immenses bois de chauffage, dont les produits avaient considérablement augmenté sa fortune, qui lui permettait de donner de bonnes dots à ses filles. Madame Gaudot avait depuis long-temps transféré son domicile à Paris, même avant la naissance de ses enfants. Pour rendre son établissement solide et plus commode, elle avait fait construire à grands frais sur le quai S.-Bernard une belle maison d'habitation pour elle et sa famille, ainsi que de très beaux et immenses chantiers destinés à recevoir les bois des nombreux radeaux qu'elle faisait arriver à Paris par la Seine. Cette maison d'habitation, baptisée dès son origine, et connue sous le nom de la Maison-Rouge, parce qu'elle était bâtie en très belles briques; cette maison subsistait encore sur le quai S.-Bernard, il y a très peu de temps, même après la construction de l'entrepôt des vins. Ces détails, présentés à ma grand-mère et à mon père, les décidèrent à accepter prochainement un mariage qui leur paraissait sortable et avantageux. Celle des filles de madame Gaudot que l'on proposait à mon père était la plus jolie; elle fut fort de son goût; elle devint bientôt le partage de mon heureux père. Ce fut en 1752 qu'il épousa mademoiselle Barbe-Nicole Gaudot. Ils ne tardèrent pas à jouir des douceurs de la paternité, et le 1er décembre 1753, ma jeune mère accoucha d'un garçon. Ce premier-né, ce fut moi, et dès le lendemain je devins chrétien catholique, et je fus baptisé à l'église Saint-Paul, sous le nom de Charles-Edme-Gauthier de Rougemont.

Ces détails familiers et d'intérieur, toujours nécessaires

à la justification d'une origine, sont ordinairement plus ou moins étendus, suivant le goût et les prétentions des personnes qui veulent en donner la publicité dans les mémoires de leur vie privée; pour moi, j'ai abrégé autant que possible ces détails, qui presque toujours sont d'un faible intérêt pour les lecteurs, même les plus indulgents.

Ce fut dans cette année 1753 qu'une mort inopinée enleva mon grand-père, M. Gauthier de Rougemont, et peu de temps après ma grand'-mère, son épouse. J'étais trop jeune alors pour éprouver la douleur de la perte de ces dignes parents.

C'est ici maintenant que je dois continuer la narration de tout ce qui appartient à mon état physique, et aux progrès successifs de mon existence morale. Transféré dès ma naissance à une maison de campagne que mon grand-père avait à Sèvres, j'y pris mon lait de nourrice pendant un temps suffisant pour me mettre en état d'être sevré. Dans l'année de mon sevrage, mes esprits furent particulièrement frappés de deux objets, dont le souvenir ne s'est jamais effacé de ma mémoire: le premier de ces deux objets fut l'éclat et la splendeur des cieux, garnis d'innombrables et brillantes étoiles; le second objet était la barbe d'un capucin qui venait, les dimanches, dire la messe chez mon grand-père. Quoique ces deux apparitions aux yeux de ma plus tendre enfance soient de bien peu d'intérêt, je n'ai pas cru devoir me priver d'en rappeler le souvenir.

Rentré à Paris dans la maison paternelle, après mon sevrage, je ne tardai pas à être mis en pension à Picpus, chez un instituteur qui tenait une école de très jeunes enfants; j'y restai jusqu'à l'âge d'environ sept ans, sans obtenir d'autres progrès dans mon éducation d'enfance que de savoir lire avec beaucoup de facilité. L'éducation alors n'était

ni aussi précoce ni aussi bien calculée qu'aujourd'hui. Quoique mes souvenirs du temps que j'ai passé à Picpus, à l'école et pension de M. Bridault, soient d'un faible intérêt, je parlerai cependant du genre de correction dont il punissait les fautes de ses écoliers, auxquels il aimait à donner des férules : c'est ainsi qu'on appelait un long morceau de cuir très épais dont il frappait l'intérieur des mains des jeunes enfants quand ils étaient fautifs. Je trouvais cette punition cruelle et dangereuse. M. Bridault n'était cependant pas un méchant homme ; mais il avait peut-être, avec de bonnes intentions, des dispositions un peu trop corrigeantes.

Ce fut pendant mon séjour chez lui que j'entendis pour la première fois prononcer le mot éclipse, parce qu'en effet il y eut alors une éclipse de soleil très visible.

C'est avec beaucoup plus d'interêt que je vais parler des plaisirs dont je jouissais lorsque madame Gaudot, ma grand'mère, venait nous voir à Picpus. Elle y arrivait dans son grand carrosse, attelé de deux excellents chevaux, et précédé de deux grands et beaux chiens danois sur lesquels ses domestiques me mettaient à cheval, et me promenaient ainsi dans la grande cour de la pension. Ces visites et promenades étaient fréquentes, et les bons chiens exprimaient, chaque fois, par de nombreuses caresses, le plaisir qu'ils avaient à me revoir. C'est à eux, c'est au souvenir de leurs caresses, que je dois mon amour pour les chiens, ces modèles de rare et constante fidélité.

Je venais de terminer ma huitième année. Mon père, possesseur de deux charges dans la maison de la reine, en mit une sur ma tête, celle d'officier-chef de fourriers. Ces sortes de charges ou offices, qui me donnaient le droit de *committimus*, et le titre de commensal de la maison du

roi, étaient financées et à la dispositiou du premier maître-d'hôtel de la maison de la reine. M. le marquis de Charmoisel, ami de mon père, était alors ce premier maître-d'hôtel. Le service de ces sortes de charges n'était point obligé, parce que les fonctions en étaient remplies par des garçons d'office; mais le titulaire était soumis à une prestation de serment. Pour en remplir l'obligation, mon père me conduisit à Versailles. J'y arrivai coiffé, poudré, l'épée au côté, chapeau à plumes sous le bras, enfin dans le costume régulier et usité de cette époque. Je fus ainsi introduit chez M. le marquis de Charmoisel, et je prêtai entre ses mains le serment de fidélité à la reine. Dans cette même journée, mon père me conduisit au dîner de la reine, dîner pendant lequel plusieurs dames de la cour, qui avaient le tabouret, se présentèrent et occupèrent immédiatement l'attention de Sa Majesté. La cérémonie de ce dîner fut un spectacle vraiment agréable pour moi. Cependant, fatigué de rester si long-temps sur mes jambes, je fus obligé de me retirer sans attendre la fin du dîner de la reine. J'avais besoin de nourriture, et mon père me ramena à notre hôtel, où je dînai de fort bon appétit. Le lendemain matin nous retournâmes chez M. de Charmoisel pour prendre congé de lui, et le remercier de ses bontés affectueuses et bienveillantes. A peine nous eut-il aperçus qu'il fit à mon père des reproches amicaux de ce qu'il s'était si promptement retiré du dîner de la reine, et lui dit affectueusement : « Mon ami vous avez manqué l'occasion de la fortune de votre fils. La reine avait remarqué sa jolie mine et charmante tournure; elle me demanda hier son nom, et lorsque je lui dis qu'il était un jeune et nouvel officier de sa maison, dont j'avais reçu le matin le serment, elle se mit à rire, et me donna l'ordre de le

faire approcher d'elle au moment du dessert. Jugez de ma surprise, nous dit-il, lorsqu'au moment d'exécuter l'ordre de la reine, je ne vous trouvai plus, ni vous ni votre fils... » Mon père fut désolé d'avoir cédé trop tôt à mes instances pour nous retirer, car c'est bien moi qui fus le vrai coupable, et auteur de notre retraite; mais il n'y avait aucun remède à ce fâcheux contre-temps, et il fallut bien nous y résigner, ainsi qu'à la perte des espérances conçues dans mon intérêt par M. de Charmoisel.

CHAPITRE II.

Au retour de ce voyage de Versailles, mon père se décida à me placer pour mes études au collége Duplessis. Nous étions alors en 1763, année remarquable par l'inauguration de la statue équestre de Louis XV, offerte au roi par la capitale de son royaume, en l'honneur de ses victoires et conquêtes dans la Flandres, depuis 1744 jusques et compris 1748, victoires auxquelles Louis XV, aussi généreux que vaillant, fit succéder la paix qu'il accorda à ses ennemis, et qui fut conclue à Aix-la-Chapelle en 1748. Ce fut lors de la conclusion de cette paix que toutes les villes du royaume décernèrent des trophées à Louis-le-Bien-Aimé. L'exécution de la statue équestre offerte par la ville de Paris au monarque fut confiée au

célèbre Bouchardon, et, quoique commencée en 1748, cette statue ne put être mise en place qu'en 1763.

La ville de Paris, dans un conseil général présidé par le prévôt des marchands et échevins de la capitale, avait choisi la place qui devait porter le nom de la place Louis XV, dans le plus bel aspect de la ville, et en face du plus beau jardin de l'Europe. Mon père, en 1763, était postulant à l'échevinage de Paris; son élection était faite et convenue pour l'année suivante, 1764. Il voulut que je visse la cérémonie de l'inauguration de la statue du roi; il me confia à cet effet à un de mes parents pour me faire voir ce spectacle, que l'on disait devoir être superbe; j'y assistai, et je vais essayer d'en donner quelques détails.

Le corps de ville de Paris, présidé par le prévôt des marchands et les échevins, le conseil général et une députation nombreuse des anciens échevins, formèrent le premier cortége. Tous les échevins et ceux qui étaient en costume de robe étaient à cheval; ils avaient la tête couverte d'un chapeau rond à grands bords, garni en franges d'or; ils étaient placés sur deux lignes, ayant à leurs côtés, de droite et de gauche, deux piétons à la livrée du roi. La compagnie des gardes à cheval de la ville, en grand uniforme, des députations de la magistrature et des corps militaires, formèrent le second cortége, qui fut terminé par la présence de M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, qui était entouré de ses gardes et officiers; ce gouverneur était alors d'une corpulence si prodigieuse, que l'on eut la plus grande peine à lui procurer un cheval en état de le porter. La pompe de l'inauguration de cette statue équestre de Louis XV a formé un spectacle digne de la capitale et des étrangers; les fêtes brillantes qui l'ont suivie ont été autant de gages de la fidélité, du respect et

de l'amour des Parisiens pour leur souverain. Mon père avait voulu que je fusse témoin de cette mémorable inauguration de la statue du roi.

Une autre cérémonie, digne au moins de curiosité, eut lieu peu de temps après à Notre-Dame: ce fut celle du baptême d'une très belle cloche, dont pendant l'échevinage de mon père le corps de ville de Paris fut parrain, et madame la duchesse de Chevreuse marraine. La cloche qui devait être baptisée fut placée dans le cœur de l'église de Notre-Dame, et suspendue à un échafaudage construit et préparé de manière à ne pouvoir mettre aucun obstacle au mouvement et balancement de la cloche. Cet échafaudage ainsi que la cloche étaient recouverts et garnis de tapisseries et de très beaux ornements ; on avait placé et attaché sur le battant de la cloche une moyenne corde en soie, à l'aide de laquelle on pourrait faire sonner la cloche. Une messe fut célébrée par l'archevêque; à la suite de cette messe le clergé entonna et chanta les prières qui avaient été composées pour la cérémonie du baptême. Le parrain et la marraine furent placés sur une estrade préparée pour les recevoir; les prières furent chantées à grand orchestre. Le dernier acte de cette cérémonie fut l'invitation que l'évêque célébrant, après la bénédiction de la cloche, fit au parrain et à la marraine de faire sonner cette cloche. La corde de soie qui était attachée au battant fut successivement présentée, d'abord à madame la duchesse de Chevreuse, la marraine, et ensuite au corps de ville, et chacun tour à tour fit sonner la cloche. Tel fut le dernier acte de ce baptême.

CHAPITRE III.

Suivant les désirs de mon père j'avais été installé au collége Duplessis ; j'y avais commencé mes humanités. J'y fis d'assez rapides progrès, et j'obtins les premières dignités classiques jusqu'en 1764, année de souvenirs mémorables pour ma famille, et dans le cours de laquelle mon père fut élu à la noble magistrature de l'échevinage (1) de cette immense et belle capitale de la France. Les échevins de Paris prêtaient le serment de leurs charges entre les mains du Roi : c'était un grand privilége. La cérémonie de ce serment avait lieu chaque année le 16 août : c'était un grand jour de fête pour le corps de ville. Mon père désira que je visse cette cérémonie, aussi remarquable qu'imposante. Les jours de députation chez le roi, le corps de ville était augmenté d'un certain nombre d'anciens échevins invités et appelés à assister à la cérémonie du jour; mon oncle Le Blocteur, ancien échevin, avait promis à mon père de faire partie de la députation, et de se charger de moi ; tout était ainsi convenu. Le 16 août, dans la matinée, un carrosse de l'Hôtel-de-Ville vint me prendre au collége

(1) Voir sur le Grand armorial de la ville de Paris, à la page 87, le nom et les armoiries de mon père.

Arrivé à l'Hôtel-de-Ville, je fus introduit dans un des carrosses de parade du cortége ; j'y trouvai M. Le Blocteur, mon oncle. Le cortége était composé de douze grands carrosses à la grande livrée du roi, précédés et escortés de la compagnie des gardes à cheval du corps de ville. En cet état le cortége se mit en route pour Versailles, où étant arrivés, le roi Louis XV admit quelques instants après en sa présence le corps de ville de Paris. Les deux nouveaux échevins étaient messieurs Martel et Gauthier de Rougemont : ils furent présentés en leurs titres et noms au roi, qui les reçut gracieusement ; ils prêtèrent entre ses mains le serment d'échevin. Le roi voyait quelquefois mon père dans ses fonctions privées auprès de sa personne, ordinairement vêtu en habit de cour, et l'épée au côté. Lorsqu'il le vit prosterné à ses pieds pour son serment, vêtu en grande robe et avec une très belle chevelure, il lui dit affectueusement : « Je ne reconnais point ici Gauthier. » Mon père alors s'inclina plus profondément, comme pour remercier le roi de son souvenir. J'étais ce jour-là très élégamment vêtu et paré, et j'étais assez près du roi pour remarquer avec une grande joie sa belle et gracieuse figure, son bel œil et ses grâces. J'étais constamment surveillé et guidé par mon oncle Le Blocteur, dont je tenais la robe, et ne la quittai pas, de peur de m'égarer. En sortant de chez le roi, la députation entière se rendit successivement, suivant l'usage, dans les appartements de la reine, pour lui être présentée, ensuite chez M. le Dauphin et madame la Dauphine, et en définitive chez les enfants de France, le duc de Berri, le comte de Provence et le comte d'Artois. Le scrutateur de l'Hôtel-de-Ville prononça devant eux un court et respectueux discours auquel les princes répondirent avec grâce. Je me souviens

que je fis alors une attention plus particulière à l'aisance et facilité avec lesquelles le jeune comte d'Artois répondit au discours de la ville. Il n'avait cependant alors que six ans, mais il avait déjà un organe sonore, et promettait d'être un jour un gracieux prince, et surtout un vrai chevalier français. Cette journée fut pour moi une véritable fête, dont, à mon retour au collége, je m'empressai de faire le récit à mes camarades de classe.

Chaque année le corps de ville de Paris faisait l'inspection des fontaines et aqueducs des eaux de Paris ; le collége Duplessis recevait ses eaux des tuyaux et conduits des eaux d'Arcueil. Mon père fut désigné cette année pour présider le corps de ville dans cette visite des fontaines et aqueducs. Le jour de cette visite au collége fut annoncé à mon précepteur, qui immédiatement me fit apprendre un petit compliment de quelques lignes pour haranguer le corps de ville en la personne de mon père. Les grands carrosses de la ville à la livrée du roi furent introduits dans la grande cour du collége, la députation entière du corps de ville en descendit, et fut reçue par le principal du collége, qui la conduisit au réfectoire, où était le dépôt des tuyaux des eaux d'Arcueil. Mon précepteur obtint que je fusse admis à voir mon père, auquel j'adressai mon petit discours, que je débitai avec facilité, et après lequel mon père me prit dans ses bras, et m'embrassa. Je me sentis alors encouragé, et priai mon père de demander à M. le principal du collége un congé pour toutes les classes sans exception. On sait ce que c'est qu'un congé pour des écoliers. Ma demande fut accueillie et accordée presque aussitôt, sans attendre la fin des classes. La cloche de sortie fut sonnée, et tous les écoliers furent en un instant répandus et assemblés dans la cour du collége ; on apprit

bientôt que c'était à moi que l'on devait ce congé, et je fus en un moment entouré des écoliers de tous les âges et de toutes les classes, qui me félicitèrent et me remercièrent.

Il y a bien loin sans doute du jour où nous sommes à cette époque; eh bien j'ai rencontré plus d'un camarade qui s'est rappelé avec plaisir cette petite anecdote de collége. Cette anecdote fut bientôt suivie d'une autre non moins remarquable, et non moins fortement placée dans mes souvenirs. La voici : j'étais parvenu, dans ma cinquième classe, à mon élévation au titre d'empereur, titre qui me donnait mon admission au repas de la Saint-Charlemagne, qui avait lieu chaque année, et auquel étaient admis les écoliers de toutes les classes qui avaient obtenu les premières dignités classiques; mon précepteur crut devoir donner à mon père la nouvelle de ma promotion au titre d'empereur. La lettre qui annonçait cette nouvelle à mon père lui fut remise à l'Hôtel-de-Ville, en séance du conseil. Le plaisir que mon père éprouva à la lecture de cette lettre fut remarqué par ses collègues et plus particulièrement par le prévôt des marchands, M. Bignon, qui lui dit : « Vous venez, M. Gauthier, de recevoir quelque agréable nouvelle. » Mon père lui répondit : « Cela est vrai; tenez, lisez cette lettre, et jugez vous-même de ma satisfaction. » M. Bignon, qui me connaissait, et m'avait fait souvent d'agréables caresses, prit la parole, et, s'adressant aux magistrats présents, leur dit : « Messieurs, j'ai à vous faire une proposition que vous accepterez, j'espère, avec plaisir. M. Gauthier de Rougemont, notre collègue, vient d'apprendre que son fils aîné, écolier au collége Duplessis, vient d'être nommé empereur dans sa classe : je vous prie de trouver bon qu'il soit admis ce

soir à notre banquet, comme récompense de ses bonnes études. Nous serons fort aises d'avoir à notre table un jeune empereur de si belles espérances.» Chacun se mit à rire, et, d'une voix unanime, la proposition fut acceptée. Un carrosse de la Ville fut aussitôt ordonné et envoyé au collége pour me prendre et m'amener à l'Hôtel-de-Ville. Mon digne et tendre père fut au comble de la joie, et, lorsque j'eus reçu ses plus tendres embrassements, il me présenta immédiatement à M. le prévôt des marchands, qui, ainsi que les honorables collègues de mon père, daigna m'embrasser avec affection, et me prodigua d'aimables caresses; les attentions et l'amabilité de tous les convives pour moi furent portées au point que l'on proposa la santé du jeune empereur. Lorsque le moment de se retirer fut arrivé, le même carrosse qui était venu me prendre au collége fut préparé pour m'y ramener; on le chargea de fruits, oranges et bonbons de toute espèce, en corbeilles et en cornets, dont je fis le lendemain une ample distribution non seulement aux écoliers de ma classe, mais à d'autres avec lesquels j'avais des liaisons plus intimes.

Ce fut peu temps après que je fus admis à faire ma première communion, avec un grand nombre de camarades de mon âge : des conférences particulières et une retraite de huit jours précédèrent cet acte religieux. Je peux affirmer que nos cœurs et nos esprits furent bien préparés à recevoir ce sacrement avec un zèle et une onction qui prouvaient notre entière conviction de son importance. Parmi les écoliers qui firent en même temps que moi leur première communion, je nommerai ici M. Delangeac, M. de Saint-Mesme, comte de Mury, et M. le comte de Damas-Crux, devenu par la suite pair de France,

et premier menin de monseigneur le Dauphin. Je lui ai plus d'une fois rappelé cette circonstance de nos études « Ce souvenir, me répondait-il, est souvent présent à ma mémoire. » L'intérêt constant dont m'a honoré M. le duc de Damas-Crux, dans le haut rang dont son mérite et sa fidélité avaient obtenu l'élévation, a été pour moi une douce jouissance dans mes vieux jours. Il peut m'être permis de dire ici que, pendant mon séjour au collége Duplessis, j'ai eu le bonheur de me concilier l'amitié de tous mes camarades, même les plus marquants par leur naissance et les titres de leurs familles, tels que les Rohan-Chabot, les Mortemart, La Roche-Aymon, Béthune, Uzès, et le prince de Lambesc, qui m'honora d'un intérêt tout particulier, par suite de mes liaisons journalières avec lui, liaisons que je dus à la bienveillance qu'avait conçue pour moi son précepteur M. l'abbé Séguin, homme de mérite, connu et considéré de ma famille. Mon père m'avait aussi donné un précepteur particulier, dont j'ai parlé sans le nommer, M. de Curbic, qui rechercha pour lui, comme pour moi, la société de M. l'abbé Séguin. Ce digne abbé était du pays de mes aïeux; il s'offrit de me présenter au jeune prince, qui m'invita à venir passer chez lui les récréations des après-souper. Ces récréations étaient très amusantes pour nos âges; la réunion dans les appartements du prince de Lambesc, sans être nombreuse, était composée d'une douzaine d'écoliers de choix; nos amusements étaient principalement le jeu de l'oie et le colin-maillard; le prince y mettait la même gaîté que nous, et surtout beaucoup d'affabilité. Il me distinguait assez particulièrement pour m'inviter de temps en temps à déjeuner avec lui le dimanche, ainsi que pour me mener à la promenade du bois de Boulogne, dans

une élégante voiture découverte, attelée de six petits chevaux blancs, qui, en sa qualité de grand-écuyer, étaient à sa disposition quand il plaisait à madame la comtesse de Brionne sa mère de les lui envoyer. Ces jouissances étaient fort de mon goût. Mon père dans cette année perdit un oncle, frère de ma grand'mère, M. Bonnemets, riche particulier, vieux célibataire. Mon père n'eut qu'une modeste portion de son héritage, parce qu'il fut partagé entre un trop grand nombre de collatéraux. Je me rappelle très bien d'avoir assisté à ses funérailles à l'église St-Roch. Son enterrement fut superbe, et ses héritiers firent alors en son honneur ce qu'il n'aurait pas fait lui-même pour lui : car il était par trop économe ; ses plus fortes dépenses étaient un bon carrosse, une très belle bibliothèque et une argenterie de mille marcs, dont il faisait un usage très rare, car il ne recevait pas sa famille quatre fois par ans, quoiqu'il allât souvent dîner chez les autres, et surtout chez mon père. Le jour de son enterrement à Saint-Roch je vis pour la première fois mon digne parent le père Gauthier, oratorien distingué ; il faisait à cet enterrement les fonctions de directeur-consolateur auprès de mon père, qui était le premier héritier du deuil. Je me rappelle qu'on me mit sur les épaules un grand manteau noir.

Les jours de la vie ne se passent point tous de même : aujourd'hui, l'on rit ; le lendemain, l'on pleure.

CHAPITRE IV.

Ce fut dans cette année que je vis le premier feu de Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville. Mon père m'envoya chercher au collége, pour en voir la cérémonie, qui avait lieu chaque année, le 24 juin, sur la place de Grève. C'était alors un jour solennel pour la cour, la ville, et la population parisienne. Au milieu de la place était dressé, sur la gauche, en face de la rivière, un bûcher de fagots, et, à une distance un peu plus reculée, une tour carrée en bois, recouverte de peintures grossières, analogues à la fête du jour; dans l'intérieur de cette tour était monté et dressé un feu d'artifice de la composition du fameux Ruggieri. La grande salle de l'Hôtel-de-Ville, composée de cinq grandes croisées, était ce jour-là préparée et convertie en cinq loges construites en charpentes et en amphitéâtre, séparées les unes des autres par des cloisons, et recouvertes en tapisseries. La première de ces loges était consacrée pour le prévôt des marchands, et les quatre autres pour les quatre échevins en exercice. Ces loges étaient destinées à recevoir et admettre les personnes des deux sexes, invitées à venir voir le feu de Saint-Jean; ces invitations pour chaque loge étaient faites par les cinq magistrats dont j'ai parlé ci-dessus, et envoyées, en leurs noms, à leurs connaissances, tant à la cour que dans la magistrature et la bourgeoisie.

Les honneurs de ces loges étaient ordinairement faits par les épouses, ou, à leur défaut, par les parentes des échevins : ma mère fit cette année les honneurs de la loge de mon père. Je peux dire sans flatterie que sa beauté, sa taille, son élégante parure et ses grâces, le tout accompagné d'une conversation et de paroles aussi gracieuses que spirituelles, charmèrent tous les assistants de sa loge. J'en parle aujourd'hui comme un ancien connaisseur des grâces d'un sexe sous l'empire duquel j'ai plus d'une fois vécu. Les rafraîchissements les plus exquis, en bonbons, biscuits, confitures et glaces, étaient abondamment prodigués dans ces loges.

La cérémonie du feu de joie commençait avant la fin du jour. Le corps de ville, en costume de robes rouges et bleues, précédé de ses gardes, faisait trois fois le tour du bûcher, et à la fin du troisième tour, le président du jour mettait le feu au bûcher. Lorsque le prévôt des marchands et les échevins étaient rentrés dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, après un quart d'heure de repos et de préparatifs, le prévôt des marchands, ou, à son défaut, le plus ancien échevin, lançait de sa loge un dragon qui allait allumer le feu d'artifice. La façade de l'Hôtel de-Ville était couverte d'une illumination brillante. Voilà ce dont j'ai été le témoin. Il est facile de juger, d'après mon récit, combien, n'étant encore qu'à la fin de ma onzième année, je dus éprouver de joie et de plaisir d'un spectacle aussi nouveau pour moi.

Rentré au collége, le lendemain de cette fête, sous la tutelle de M. de Curbic, mon précepteur, homme d'esprit sans doute, mais chez lequel j'avais plus d'une fois reconnu son penchant à boire avec intempérance et au-delà de ses besoins, jusqu'au point de tomber dans l'ivresse, je conçus

le projet d'en avertir mon père. Lorsque M. de Curbic sentait s'approcher son état d'ivresse, il nous enfermait; je dis nous, parce que, depuis quelque temps, mon père avait aussi confié à M. de Curbic l'un de mes jeunes frères. J'avais déjà informé le principal du collége de l'état désordonné de notre précepteur; je n'obtins pas sa croyance, et mes plaintes restèrent sans succès. Cependant, fatigués de l'indifférence avec laquelle le principal avait reçu mes doléances, nous résolûmes d'en informer notre père, quoiqu'il eût lui-même un peu de prédilection pour M. de Curbic; mais un jour que, sans prendre la précaution de nous enfermer, il tomba dans un profond sommeil, je sortis sans retard du collége, après l'avoir enfermé sous clé, et je me rendis chez mon père, qui, d'après mon récit, se décida à m'accompagner au collége. Nous trouvâmes notre précepteur encore assez endormi pour ne pas se réveiller à notre approche; mais nous fûmes obligés de l'appeler par son nom. Il se réveilla, et fournit bientôt à mon père la conviction de son état d'ivresse; il déraisonna complétement. Mon père se rendit chez le principal du collége, et lui fit de vifs et justes reproches sur le peu d'attention qu'il avait donné à mes plaintes; en même temps il lui annonça qu'il allait retirer ses enfants de son collége. Cette résolution de mon père fut promptement mise à exécution. M. de Curbic fut congédié, et le lendemain nous avions quitté le collége Duplessis, non cependant sans de très grands regrets de nous séparer de nos jeunes et bons parents, MM. Gauthier de Lizolles et Gauthier d'Hauteserve, qui faisaient leurs études à ce même collége. J'aurai dans le cours de ces mémoires plus d'une occasion de parler avec éloge de leurs vertus et de leurs mérites, et surtout de leur obligeant caractère. Les jeunes de Viviers,

mes alliés, furent aussi compris dans nos regrets; nous prenions chaque jour nos repas à la même table, avec les Gauthier de Lizolles et d'Hauteserve. L'habitude de nous voir avait nécessairement formé entre nous des liens d'amitié, toujours chers à de jeunes et sensibles cœurs.

CHAPITRE V.

La France devait bientôt avoir à regretter la perte du dauphin, héritier du trône de Louis XV. Le dauphin occupait alors la pensée publique; on voyait en lui un prince capable de gouverner avec éclat. Ses vertus, ses moyens, sont assez connus et développés dans l'histoire de France pour que je doive sagement m'abstenir d'y ajouter mes éloges; j'ai seulement à dire que l'amour des Français pour leurs princes fit éclater, dans le cours de la maladie qui menaçait ses jours, les craintes les plus vives et les plus sincères; le cri public demanda des prières, la châsse de sainte Geneviève fut descendue, et le concours des Français de toutes les classes dans les églises fut immense. Mon père était alors dans la seconde année de son échevinage. J'assistai plusieurs fois aux prières de l'église de Sainte-Geneviève, où, pendant une neuvaine entière, le corps de ville se rendait en costume, pour joindre ses prières et ses vœux à ceux d'un public éploré.

Ces vœux ne furent point exaucés, et sa mort fut un

deuil général, dont les regrets et les douleurs furent sentis et partagés dans toute la France. D'après ce récit de l'affliction franche de la nation française à la mort de M. le dauphin, par quelle incroyable fatalité a-t-il fallu que son digne héritier, son vertueux fils Louis XVI, de glorieuse et religieuse mémoire, dût un jour succomber à la révolte d'une nation douce, polie, et généralement fidèle à ses rois? Hélas! des nuages de perversité répandus sur la France en changèrent rapidement les mœurs, et le mal fut sans remède.

Après la mort de son père, le duc de Berri devint dauphin de France. Le corps de ville de Paris avait le privilége d'offrir à l'héritier du trône ses premières armes; elles lui furent présentées: elles consistaient en une épée, un fusil, et deux pistolets. Je les ai eues entre les mains, et je fus frappé de la beauté et perfection du travail de ces armes royales.

Ici finissent les détails de ma vie passée au collége Duplessis; mais, le cœur encore pénétré de mes pensées dernières sur le sinistre avenir de Louis XVI, j'éprouve le besoin d'adresser quelques paroles aux premiers auteurs de ce funeste avenir, et je leur dis : Voilà, philosophes impies et sans croyance, quels seront les fruits de vos doctrines novatrices. Dieu vous a-t-il donné du génie, de l'esprit, des talents, et surtout votre fatale éloquence, pour en faire un mauvais usage. J'en conviens avec vous, les sciences doivent avoir leurs progrès, doivent arriver à leur plus haut degré de perfection; mais vous vous êtes écartés de la route de la sagesse et du bonheur; la nouveauté, presque toujours sans besoin comme sans raison, vous a séduits, et dès lors se sont évanouies la pureté et l'innocence de vos mœurs. Mon cœur saigne au souvenir de l'état déplo-

rable, dans lequel une philosophie erronée a égaré vos têtes exaltées.

Ce n'est pas à vous cependant que j'adresse ici mes reproches et mes justes plaintes, cœurs vertueux et religieux, fortifiés d'une douce et raisonnable philosophie; vous, orateurs distingués, qui avez souvent protégé et défendu la cause de l'infortune; vous, évangélistes éloquents, qui, dans la chaire de vérité, dans les temples de Dieu, avez prêché la parole sainte dans les heureux temps du christianisme; qui, dans nos derniers siècles, et même dans les années les moins éloignées du siècle présent, avez souvent ramené au pied des autels les chrétiens faibles ou égarés, dans ces temps encore où, à l'abri des craintes, de la profanation et du scandale, les fidèles accouraient dans nos temples pour assister aux religieux et séduisants exercices de la religion catholique. Je suis loin de blâmer la tolérance des cultes étrangers; mais je blâme fortement l'intolérance exercée contre celui de ma religion. Mes prières de chaque jour s'adressent à Dieu pour qu'il ordonne et veuille que, dans tous les états où se professe la religion catholique, elle y soit également protégée, et à l'abri des troubles des impies et des novateurs de sectes profanes.

Quels jours plus glorieux pour la France pourraient renaître que ceux où les nombreux catholiques français, sous l'égide d'un gouvernement aussi libre que sage, reparaîtront dans nos églises avec la ferveur du christianisme, sans passion, sans fanatisme, pour assister au service divin dans les jours consacrés à son culte!

Ici je ressemble peut-être à un prédicateur, ou au moins à un prêcheur; mais je ne m'en défends pas. Je me suis senti entraîné à l'indication des moyens les plus aptes à assurer le bonheur de ma patrie.

CHAPITRE VI.

1766 à 1770.

—

Maintenant je retourne aux études de ma jeunesse. Assez d'autres occasions se présenteront d'être narrateur et censeur d'événements contraires à mes vœux pour l'ordre et la félicité publique. Après notre sortie du collége Duplessis, mon père s'occupa des moyens de continuer notre éducation de collége. Il eut connaissance de l'établissement d'une pension nouvelle dans la rue Garencière, et dont l'instituteur, M. de Can, jouissait d'une bonne réputation, autant pour son instruction que pour l'administration et la propreté de sa maison; il avait de très bons répétiteurs, et envoyait chaque jour ses écoliers aux classes du collége d'Harcourt. Mon père me plaça dans cette pension, et je devins externe à ce collége. A la fin de ma première année, dans la pension de M. de Can, ma santé parut s'altérer à la suite d'une croissance qui, en me grandissant trop rapidement, m'avait beaucoup affaibli. Le médecin de mon père consulté, ordonna que je ferais une absence de Paris, et un séjour à la campagne de six semaines, pendant lesquelles je ne prendrais qu'un exercice modéré, et un régime de lait de vache, tous les matin à jeûn, à mon réveil. Mon père, peu de temps après son échevinage, avait converti et placé une partie de ses capitaux en l'achat d'une

propriété seigneuriale de haute valeur. Cette propriété était la terre, baronie et château de Brécy, située à quatre lieues de Bourges en Berri. Les revenus de cette terre consistaient en récoltes de blés, en coupes de bois et en troupeaux. Elle était originairement la propriété de la noble famille des comtes de Kulants, maréchaux et amiraux de France; il y avait haute, moyenne et basse justice.

Le château avait été autrefois fortifié : les murs de ce château, ainsi que ceux de circonvallation du terrain et des fossés, avaient six pieds d'épaisseur en forte maçonnerie. Je savais tous ces détails par mon père, qui, depuis cette acquisition, y allait tous les ans. Ma mère n'y avait point encore paru, et n'en avait pas le désir; elle aimait peu la campagne, et se contentait annuellement d'une habitation de six semaines au petit château de Tronchoi, près de Tonnerre, où elle avait d'une part l'intérêt et le plaisir de ses vendanges, et de l'autre, le voisinage de M. Mirey de Cheney, ancien échevin de Paris, son parent et son meilleur ami. Il n'en était pas ainsi de moi ; j'avais le plus grand désir de connaître le château de Brécy et ses dépendances. Mon père profita de l'ordonnance du médecin pour engager ma mère à me laisser aller avec lui à Brécy. Le consentement de ma mère fut obtenu.

Arrivé à Brécy, dès le lendemain, le valet de chambre de mon père, digne serviteur qui avait toute sa confiance, commença mon régime de lait de vache, suivant l'ordonnance du médecin; et tous les matins, lorsque j'étais au lit et même encore endormi, il m'apportait un bol de lait fraîchement tiré de nos excellentes vaches. J'avalais ce lait délicieux d'un seul trait, et je prenais par-dessus cette agréable boisson un nouveau sommeil. Je m'habituais facilement à ce bon lait, que je prenais, comme je l'ai déjà dit,

presque toujours si bien endormi, que je croyais souvent qu'on m'avait oublié.

Mes exercices du jour étaient modérés, et se passaient en promenades dans nos bois, et dans une chasse presque journalière sur nos excellents lapins de garène. Je ne tardai point à m'apercevoir des bienfaits de mon nouveau régime ; je repris bientôt mes forces, et me retrouvai dans le meilleur état de santé. Mon père, de son côté, s'occupait de l'amélioration de ses terres à blé, ainsi que d'une augmentation d'étables pour ses nombreux troupeaux. Il fit aussi un court voyage à Bourges, et me mena avec lui, pour me faire voir cette capitale du Berri.

Nous retournâmes à Brécy par Ste-Solange, village renommé par la dévotion avec laquelle presque tout le pays vient chaque année en pèlerinage visiter l'église et la chapelle de cette sainte du calendrier, célèbre par sa haute pudeur, et par le sacrifice qu'elle fit de sa vie pour conserver intacts son honneur et sa virginité. Ste-Solange est à trois lieues de Brécy, et était autrefois dans ses dépendances.

Chaque année, le jour de Ste-Solange, l'église de ce village est visitée par un immense concours d'habitants de la province du Berri, et souvent d'autres lieux plus lointains, qui viennent se recommander à la protection de la sainte. Les murs de cette église sont tapissés d'offrandes et d'*ex-voto* qui rappellent le souvenir de la guérison obtenue à la suite des prières adressées à la sainte par ceux qui ont eu recours à sa puissante intercession.

De retour à Brécy, je m'occupai de la plantation d'un très grand quinconce sur le terrain de la facade du château, quinconce qui, après soixante-cinq années d'existence, serait bien digne d'exciter ma curiosité, si je pouvais me

porter sur les lieux, qui sont passés en d'autres mains.

Le terme de mon absence de Paris étant expiré, nous rentrâmes dans cette capitale, où j'eus le très grand plaisir de retrouver ma mère en assez bonne santé. Je rentrai dans la pension de M. de Can, et j'y continuai mes études en qualité d'externe au collége d'Harcourt. J'avais terminé ma quatrième classe au collége Duplessis, et je commençai ma troisième au collége d'Harcourt, où je continuai ma seconde et ma rhétorique ainsi que deux années de philosophie.

C'est ici le moment de parler de l'exercice particulier de rhétorique que je soutins à la pension de M. de Can, qui s'était donné beaucoup de soins pour moi dans cet objet. Cet exercice public fut présidé par M. Dulau d'Almans, curé de S.-Sulpice, qui en fit l'ouverture. Je fus interrogé sur toutes les figures de la rhétorique, que je citai et déclamai avec une grande facilité, en présence d'un auditoire composé de mes parents et de mes camarades. Cet exercice fut terminé par la représentation de la tragédie de *la Mort de César*, et par la comédie des *Incommodités de la grandeur*, du père du Cerceau. Je jouais dans la tragédie le rôle d'Antoine, et de ce jour date mon goût pour la déclamation de la poésie.

Ce fut dans cette même année 1769 que ma mère accoucha heureusement d'une fille qui fut baptisée sous le nom d'Adélaïde Gauthier de Brécy. Cette sœur vit encore; elle est âgée de quinze ans de moins que moi; elle est veuve, mais elle est heureuse mère de trois grands enfants, tous trois excellents sujets. J'ai encore bien du chemin à parcourir avant d'arriver à l'époque où je parlerai de leur existence et état dans le monde.

Immédiatement après l'exercice de rhétorique dont j'ai parlé ci-dessus, je continuai au collége d'Harcourt mes

deux années de philosophie. Un heureux hasard a voulu que j'aie trouvé à ce collége, pour contemporains et camarades de classe, plusieurs écoliers de rang et de marque, parmi lesquels je citerai ici l'Anglais mylord Thomon, le comte de Beuvron d'Harcour, le prince de Chalais-Périgord; l'abbé de Talleyrand-Périgord, devenu prince de Talleyrand; l'abbé de la Fare, devenu évêque et cardinal; enfin le jeune de Trophime, connu depuis sa sortie du collége sous le nom de l'éloquent marquis de Lally-Tolendall. Cet écolier distingué obtenait chaque année au collége d'Harcourt les premiers prix universitaires. Je crois entendre encore ces paroles si souvent répétées : *Primum præmium meritus et consecutus est Gerardus Trophimus* (de Trophime), etc.

C'est ainsi qu'au moment de sa mort, il y a peu d'années, j'employai, dans un article nécrologique en l'honneur de sa mémoire, les expressions latines de la distribution publique des prix mérités et obtenus par lui. J'ai été heureux d'être devenu l'ami de ce généreux défenseur des émigrés.

Avant de commencer mes années de philosophie, en 1770, je dois dire un mot du mariage du dauphin de France, événement important, qui eut lieu dans cette même année. Comme je n'ai assisté à aucune des fêtes de ce mariage, je ne peux parler ici que de la fatale catastrophe qui arriva sur la place Louis XV, le jour consacré à l'exécution du feu d'artifice qui avait été préparé en l'honneur de ce mariage. C'est comme témoin oculaire des malheurs de ce jour désastreux que mes souvenirs me rappellent la consternation et la douleur publique dont furent frappés, pendant plusieurs jours, presque tous les habitants de la capitale.

Mon père, ancien échevin, était sorti de l'échevinage

à la fin de 1766; croyant avoir quelques droits à être placé, avec sa famille, aux colonnades de la place Louis XV, pour y voir le feu d'artifice, il demanda et obtint quatre billets pour lui, sa femme et ses enfants. A l'extinction du feu d'artifice, mon père, s'apercevant du désordre qui commencait à régner sur la place et autour des colonnades, se mit à la recherche de sa voiture; il ne put rencontrer aucun de ses domestiques. Il commençait à craindre de ne pouvoir retourner chez lui, lorsque, par le plus heureux hasard, il aperçut son cocher et son carrosse arrêtés presque au coin de la rue Saint-Florentin. Nous étions, mon frère et moi, descendus avec ma mère sur les pas de mon père, agité et craintif. Ce bon et tendre père s'écria: « Suivez-moi, mes enfants. » Nous nous approchâmes tous du carrosse; il en ouvrit la portière, il y entra lui-même avec nous, en ordonnant au cocher de partir sans délai et de passer par la rue Saint-Florentin pour retourner chez lui; nous gagnâmes le boulevart, et nous fûmes heureux d'arriver chez nous sans accidents, mais non sans une grande terreur. Nos domestiques, égarés et confondus dans la foule, ne purent revenir et rentrer qu'après minuit. Le lendemain, inquiet sur le sort de nos parents et amis, mon père envoya chez eux savoir de leurs nouvelles; et nous apprîmes avec satisfaction qu'aucun d'eux n'avait partagé les dangers de le sanglante et fatale soirée du feu d'artifice. Je me borne à ces lugubres détails sur cet événement tragique, qui porta la désolation dans le cœur du dauphin, comme dans celui de sa jeune et auguste épouse. Les historiens de cette époque ont payé à ces deux cœurs vertueux le tribut d'éloges qui leur était dû; M. de Lacrételle surtout a fait en peu de mots, dans son Histoire de France, une juste et at-

tendrissante peinture des grâces et des charmes dont la jeune dauphine était parée, quoique dans un âge précoce; mais ses vertus et celles du dauphin étaient bien supérieures encore au noble et imposant extérieur qui les distinguait; extérieur que l'on exige presque toujours, ou que l'on exige au moins sur la figure et sur l'ensemble de la personne des princes et princesses de la terre.

Dans le cours de mes classes de philosophie, j'avais ma liberté, et hors des moments d'études je jouissais des plaisirs et amusements de la société, quelquefois au théâtre, à la danse, aux promenades. Je me livrais avec réserve à ces amusements de ma jeunesse.

Ce qu'on appelait autrefois les nouveaux boulevarts était alors très fréquenté. Ma mère voulut un jour y faire sa promenade; elle me crut assez grand et assez formé pour l'y accompagner. J'ai déjà dit que ma mère était belle et jolie femme. Je me sentis fier de lui donner le bras, parce que moi, jeune alors, et elle n'ayant que trente-deux ans, j'avais plutôt l'air d'être son frère que son fils. Mise avec élégance, et douée d'une très belle taille, elle fut extrêmement remarquée; plusieurs exclamations, de ces mots si flatteurs pour le beau sexe: «Voilà une bien jolie femme!» frappèrent plus d'une fois mon oreille, et je crois les entendre encore.

On me permettra ce nouvel hommage à la beauté de ma tendre mère, dont j'ai cependant à faire un autre éloge non moins flatteur pour son cœur et son esprit. Je dirai donc que les grâces de sa figure, la finesse de son langage, le charme de sa conversation spirituelle, attiraient chez elle une petite cour, composée d'hommes aimables et de bon goût, au nombre desquels surtout se plaisait d'être compté notre parent M. Gauthier, fermier général, dont

j'avais captivé l'affection presque depuis mon enfance, sans interruption. Les autres assidus chez ma mère étaient messieurs La Motte-Denige; l'abbé de La Motte, son frère, chanoine de S.-Thomas du-Louvre; M. Martin; l'abbé de la Croix, chanoine de la Sainte-Chapelle, chanteur remarquable par le timbre et la beauté de sa voix; M. de Chemilly-Viviers; le grand chevalier de l'Espinasse; quelquefois le très renommé M. Etienne Pasquier, conseiller au parlement, grand-père de M. le baron Pasquier, président actuel de la chambre des pairs; M. Gauthier de Vaumorillon, jeune homme d'esprit et d'une figure étonnamment belle; enfin mon digne cousin M. Gauthier de Sibert, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, auteur de la Vie de Marc-Aurèle et d'Antonin, et des Variations de la monarchie française, et en définitive historiographe de l'ordre de S.-Lazare.

Vous n'avez, me dira-t-on, que des éloges à donner à vos parents et amis. Sans doute, je les donne, ces éloges, et j'en suis heureux et glorieux, parce qu'ils sont bien mérités.

J'ai parlé du dernier accouchement de ma mère, qui, par la naissance d'une fille, donna une sœur à ses quatre enfants garçons. Cet accouchement fut heureux; mais, six mois après, ma mère fut tourmentée dans sa santé par de fréquentes vapeurs qui lui donnaient beaucoup d'inquiétudes. Son médecin, M. Morisseaux Deslandes, ne vit d'autre régime qu'une grande dissipation et distraction, pour l'obtention desquelles il indiqua la nécessité d'un voyage hors de France, ou au moins dans les contrées les plus voisines, telles que la Flandre. Ma mère consentit à ce voyage, et dès le lendemain elle en fit les préparatifs. Mon père acheta une bonne berline, destinée à parcourir en poste les routes et lieux qui seraient choisis par ma

mère. Il fut convenu que je serais du voyage, en compagnie avec un de ses neveux, mon cousin-germain M. Robinet de Portagni, d'Auxerre, jeune homme d'esprit, aimable et gai. Ma mère lui écrivit pour l'inviter à se rendre à Paris, où, dès le lendemain de son arrivée, il devint le quatrième compagnon de notre voyage.

Nous voilà en route le jour suivant de très bonne heure, et le jour même de notre départ nous arrivâmes à Amiens sur les minuit. Nous continuâmes notre route jusqu'à Boulogne-sur-Mer, où nous nous arrêtâmes vingt-quatre heures, pour y faire une visite à un ami de ma mère, M. Berguète, jeune homme du meilleur ton et de douces manières, avec lequel nous avions pendant l'hiver à Paris des liaisons de société et de voisinage.

Nous visitâmes le joli port de Boulogne. Un port de mer était pour nous une nouveauté bien digne de notre curiosité. La pêche du maquereau à Boulogne est très abondante, et nous en mangeâmes d'excellents à la table de M. Berguète, qui nous avait invités à dîner chez lui. On nous servit aussi d'excellentes morues fraîches. Le souvenir de ce repas de poissons mangés sur les lieux où ils avaient été pêchés ne pouvait être oublié par des voyageurs qui, comme moi, visitaient pour la première fois un port de mer.

Mon père avait pris avec lui pour notre voyage son valet de chambre, qui courait la poste devant notre berline pour faire préparer les chevaux. Il vint à la pensée de mon père de me faire courir quelques postes pour essayer mes forces et mon adresse. En conséquence, le matin même de notre départ de Boulogne, lorsque tout fut prêt pour nous mettre en route, mon père ordonna à son valet de chambre de me céder son cheval, et de monter, lui,

sur le siége de la berline. Je n'hésitai pas à obéir aux désirs de mon père, et je montai sur le cheval de poste.

J'arrivai à Calais en très bon état et sans fatigue ; mais, en entrant dans l'auberge du sieur Dessain, mon cheval s'abattit sous la porte, auprès d'une borne, sur laquelle je fus bien heureux de ne pas briser ma tête.

Cette chute de cheval ne me fut en aucune manière nuisible, et ne m'empêcha pas de prendre ma bonne part du dîner que mon père avait commandé, dîner excellent, pour lequel nous fîmes nos compliments au chef de cuisine de cette auberge, alors renommée par la réunion de toutes les convenances désirables, par les voyageurs les plus riches et les plus difficiles, et qui réunissait à la fois un théâtre, des bains, et cinquante lits de maître.

Nous étions arrivés de bonne heure à Calais, et immédiatement après notre dîner nous partîmes pour Dunkerque, où nous arrivâmes encore d'assez bonne heure pour aller au spectacle.

Nous étions recommandés au commissaire des guerres en résidence dans cette ville. Il vint avec nous au théâtre, et après le spectacle il nous accompagna à notre auberge. Nous le consultâmes sur les moyens les plus sûrs et les plus prompts de nous rendre à Amsterdam, ville et port de Hollande que l'on avait conseillé à ma mère de visiter. Le commissaire des guerres indiqua ces moyens, et crut devoir nous annoncer que nous aurions à traverser le Mordik, petit bras de mer, nullement dangereux, quoiqu'un prince d'Orange y eût, dit-on, fait naufrage.

A cette indiscrète annonce, ma mère, effrayée, renonça sur-le champ à passer en Hollande ; et le lendemain, après avoir visité le port de Dunkerque, nous quittâmes cette ville frontière, et nous prîmes la route d'Anvers.

Je courais de temps en temps quelques postes, autant pour mon plaisir que pour reposer le valet de chambre de mon père. Arrivé au premier poste militaire et frontière du Brabant, les employés de la douane et barrière me demandèrent si je ne portais rien sur moi contre les ordres de l'empereur : je leur répondis que je n'avais rien; mais l'un d'eux, ayant aperçu quelque chose d'un peu volumineux dans une des poches de ma veste de voyage, s'empressa de mettre la main dans cette poche, et il n'y trouva que mon seul mouchoir, qu'il avait cru être quelque objet prohibé. Je fus choqué de l'insolence de ce commis, et je lui dis qu'il aurait pu et dû faire son devoir avec plus de civilité, en m'invitant à sortir ce que j'avais dans ma poche. Il parlait un mauvais français, et je compris difficilement ce qu'il me disait. Il me parut vouloir s'apprêter à mettre la main dans la seconde poche de ma veste; mais comme il s'y disposait, je le repoussai rudement avec ma botte forte, et mis sur-le-champ mon cheval au galop, pour quitter ce grossier commis de barrière.

Nous continuâmes notre route jusqu'à Gand, où nous arrivâmes à l'heure du dîner; mais comme je courais devant notre berline, j'arrivai près d'une heure avant elle. J'ordonnai un bon dîner, pendant les apprêts duquel je me rendis sur la place d'armes, pour y voir les débris de la statue de Charles-Quint. Rien autre dans cette grande ville n'excita ma curiosité; je dis grande ville, parce que c'est d'elle que Charles-Quint disait : « Je mettrais *Paris* dans mon *Gand*. J'étais arrivé à Gand en vingt minutes de course de poste, quoique la distance fût d'une poste et demie. Je fus étonné et même effrayé de la rapidité de cette course; mais le cheval que m'avait donné le maître de poste était un petit cheval normand qu'il me présenta comme le meil-

leur coursier de ses écuries. En effet, à peine avais-je monté dessus, qu'après un seul coup de fouet que lui donna le maître de poste, il se mit au galop avec une si grande rapidité, que je conçus un moment des inquiétudes. Je pouvais à peine respirer, et il ne s'arrêta que devant l'auberge de Gand.

Je cite le fait de cette course si rapide, parce que je n'avais jamais monté un si étonnant coursier, par lequel j'avais craint un moment d'être désarçonné : je fis donc cette fois mes preuves de bon et solide cavalier.

La berline arriva enfin à Gand. Nous dînâmes à un assez bon repas, quoiqu'un peu long-temps attendu, et nous partîmes immédiatement pour Anvers, où ma mère était très impatiente de se rendre. Je pris ma place dans la berline, et nous arrivâmes dans cette ville assez à temps pour nous rendre au théâtre, où nous fûmes heureux de trouver d'excellents comédiens français. Chevalier et Larive étaient les premiers acteurs de la troupe d'Anvers. La salle du spectacle nous parut élégante; elle était ce jour-là garnie de très beau monde, de femmes parées de diamants et de coiffures du meilleur goût. Rentrés à notre auberge après le spectacle, ma mère trouva son repos dans un très bon lit, et le jour suivant elle se sentit en état d'aller voir les curiosités de cette ville, les fontaines surtout. Recommandés à des dames d'Anvers par un ami de ma mère, M. Cahouet, nous fûmes invités à dîner chez elles. J'ai vainement cherché à me rappeler leurs noms, mais elles furent pour ma mère et pour nous extrêmement obligeantes. Ma mère était très satisfaite de son voyage; ses forces et sa gaîté commençaient à renaître. Après plusieurs jours de repos à Anvers, nous nous rendîmes à Bruxelles, dont nous visitâmes les curiosités, et surtout l'arsenal, qui était alors dans un état remarquable.

Le charronnage de Bruxelles était très renommé; mon père voulut faire un échange des vieilles roues déjà un peu fatiguées de sa berline contre des roues neuves du meilleur charron de Bruxelles, chez lequel il en trouva qui étaient sur le point d'être terminées et qui furent prêtes au bout de quatre jours.

En quittant Bruxelles nous nous rendîmes à Malines; nous y séjournâmes deux jours, pour y faire les emplettes de dentelles que ma mère acheta pour elle et pour quelques unes de ses amies.

De Malines nous nous rendîmes à Valenciennes, où ma mère acheta, comme à Malines, des dentelles et plusieurs robes de perse. Mon père, qui s'aperçut de ces emplettes, ne fut pas content, parce qu'il savait qu'en entrant à Paris, sa berline pouvait être visitée aux barrières, où les commis pourraient saisir les objets prohibés dont nous serions porteurs. Ma mère répondit que les dentelles seraient si bien cachées, qu'on ne les trouverait pas, parce qu'elles étaient d'un très petit volume. Il était plus difficile de cacher les robes de perse; mais comme je n'étais pas encore d'un embonpoint et d'une grosseur de corps marquante, ma mère conçut l'idée de me donner ainsi qu'à mon jeune cousin de Pontagui un embonpoint de corps modeste et raisonnable; elle nous ceintura dessous nos vêtements avec plusieurs robes de perse.

Après avoir terminé les emplettes de ma mère à Valenciennes, nous nous rendîmes à Lille, où elle était impatiente de voir et embrasser son neveu le jeune Pontagui de Malleville, sous-lieutenant au régiment d'Enghien, infanterie, alors en garnison dans cette ville. Ce jeune officier était le frère cadet du neveu de ma mère qu'elle avait choisi pour être notre compagnon de voyage.

A peine arrivé à Lille, le frère du jeune sous-lieutenant n'eût rien de plus pressé que d'aller embrasser son jeune frère; j'obtins de mon père la permission d'être de la visite, et j'accompagnai mon cousin jusqu'à la caserne, où nous trouvâmes notre jeune officier en très bonne santé. Il voulut à son tour se rendre de suite avec nous auprès de son oncle et de sa tante pour les embrasser. Nous le conduisîmes à notre auberge, où mon père et ma mère lui firent un tendre accueil; notre jeune sous-lieutenant demanda à mon père la permission de nous laisser venir, son frère et moi, souper avec lui à la table des sous-lieutenants. Cette permission accordée, mon jeune cousin se retira, et nous lui promîmes d'être exacts au rendez-vous. Nous arrivâmes à son auberge à huit heures du soir. Le souper fut gai et animé; nous étions quinze convives, tous à peu près du même âge, entre quinze et dix-huit ans. Quelques bouteilles de vin de plus qu'à l'ordinaire échauffèrent un peu nos jeunes têtes; après le souper on proposa une promenade nocturne et une visite chez une dame de la connaissance de mon cousin. Avant d'y arriver, un jeune officier de notre joyeuse bande, un peu plus échauffé que nous, rencontra sous ses pieds une moyenne pierre, s'en saisit, et dit qu'il voulait essayer s'il serait assez adroit pour en toucher le réverbère qui éclairait la place où nous étions arrêtés. Il lance sa pierre, et touche en effet le réverbère, mais trop légèrement pour en casser le verre. Il y avait sur cette place une sentinelle qui, au bruit qu'elle entendit, sortit de sa guérite; elle s'approcha, et dit qu'elle voulait connaître celui de nous qui avait lancé une pierre sur le réverbère. Notre jeune sous-lieutenant fit un peu le mutin, et sans la prudence de mon cousin, qui reconnut que la sentinelle était un soldat de son régiment, ce factionnaire aurait insisté pour faire ri-

goureusement son devoir. Mais, après quelques nouvelles instances, et sur la promesse qu'on lui fit qu'on allait se retirer tranquillement, il rentra dans sa guérite, et notre bande joyeuse se dispersa; chacun rentra chez soi, et nous à notre auberge, où mon père et ma mère étaient déjà couchés.

Nous passâmes à Lille la journée entière du lendemain. Ma mère, toujours plus satisfaite de l'état de sa santé, annonça qu'elle avait le plus grand désir de se retrouver à Paris au milieu de ses parents et amis; elle arrêta son départ de Lille pour le surlendemain, troisième jour de son séjour à Lille.

Il devait y avoir, le jour même de notre départ, dans la matinée, une belle et nombreuse revue de toute la garnison de Lille, sur la grande place d'armes; mon jeune cousin l'avait annoncé à ma mère, en lui disant qu'il ferait préparer pous nous recevoir, au café de Rampono, une salle et un déjeuner dont il viendrait faire les honneurs immédiatement après la revue.

Ma mère ayant accepté l'invitation de son neveu, nous nous rendîmes sur les neuf heures du matin au café de Rampono, qui était situé sur un des côtés de la grande place. Le maître du café, au seul nom de M. de Malleville, nous introduisit dans la salle qui nous était réservée. Les croisées de cette salle dominaient la place; les régiments de la garnison, au nombre de dix mille hommes, y étaient déjà rassemblés. Cette superbe revue fut pour nous un spectacle nouveau et vraiment curieux, qui fit à ma mère comme à nous le plus grand plaisir.

Après la revue notre jeune sous-lieutenant s'empressa de venir nous rejoindre, et il nous présenta deux de ses camarades; il nous fit servir un élégant déjeuner, dont il fit

les honneurs comme un homme qui croit en être l'amphitryon. Les apprêts de notre départ de Lille avaient été faits par les soins du valet de chambre de mon père, et notre berline, attelée de quatre chevaux, devait venir nous prendre au café de Rampono. Lorsqu'elle y fut arrivée, nous nous disposâmes à monter en voiture. Mon père avait, pendant la revue, payé au maître du café les frais de dépense de l'excellent déjeuner que mon jeune cousin avait fait préparer; en conséquence, au moment où il se disposait à nous embrasser et à nous souhaiter un bon voyage, mon père lui dit confidentiellement à l'oreille qu'il le remerciait de ses bonnes intentions, mais que, comme la bourse de l'oncle était plus forte que celle du neveu, il avait cru devoir payer tous les frais du déjeuner au maître du café. Cette petite confidence ne fâcha pas mon cousin Malleville; il se mit à rire, et remercia son oncle. Presque aussitôt les portières de la berline furent ouvertes, et les quatre voyageurs partis ensemble de Paris se placèrent de nouveau dans la berline, après des embrassements mutuels.

Nous voilà donc de nouveau sur la route de Paris, où nous arrivâmes dans la soirée du lendemain de notre départ de Lille, sans accidents et surtout sans visites aux barrières, ainsi que je l'avais espéré, parce qu'à la seule déclaration du nom Gauthier, mon père, et de son titre d'ancien échevin de Paris, ainsi que de sa parenté du même nom que celui de M. Gauthier, fermier-général du roi, les commis de la barrière eurent pour nous les plus grands égards, et se retirèrent en nous saluant avec une politesse respectueuse.

CHAPITRE VII.

1770 à 1772.

Notre voyage avait duré vingt-cinq jours : le changement d'air, la variété des distractions des lieux que nous avions parcourus, avaient suffi pour délivrer ma mère de ses vapeurs et malaises. Je terminais alors ma dix-septième année et ma mère était dans sa trente-cinquième; sa santé, rétablie, lui avait rendu ses traits de jeunesse; elle voulait revoir et visiter ces nouveaux boulevarts sur lesquels, avant son voyage de Flandre, sa bonne mine et sa belle figure avaient été remarquées. Je l'accompagnai et lui donnai le bras; elle était vêtue d'un caraco de taffetas flambé rose et blanc; son grand air, sa jolie figure et tout l'ensemble de sa personne, attiraient l'attention et la curiosité des nombreux promeneurs, et j'entendis bientôt ces mots : La belle femme! Je l'ai déjà dit et ne crains pas de le répéter, j'entendais avec une sorte d'orgueil ces éloges, ces hommages, que volontiers, dit-on, une femme respire, et que ma mère me semblait si bien mériter. Déjà, selon moi et dans mes pensées, une belle femme ornée de grâces et d'attraits devait être une sorte de divinité pour un jeune homme de mon âge, à plus forte raison pour un fils qui rencontrait la beauté sur les traits de sa mère adorée. En répétant ici les éloges qui étaient si souvent prodigués à cette vertueuse

et tendre mère, mon cœur se dilate et s'attendrit au seul récit de ces souvenirs de la plus heureuse époque.

Rentré à Paris après notre voyage de Flandres, je m'étais empressé de retourner au collége d'Harcourt pour y suivre la classe de philosophie, où je revis avec plaisir les camarades de haut rang dont j'ai parlé, et avec lesquels je m'étais attaché à me lier, de manière à pouvoir me rappeler un jour avec confiance à leur souvenir; et je dis ici, non sans un peu d'orgueil, que long-temps après nos études je les ai trouvés affables et bienveillants pour moi.

La majeure partie de ces dignes contemporains, après avoir parcouru des carrières de mérite, de gloire et de talents, ont quitté ce monde, et presque tous ont laissé des regrets que j'ai partagés avec un nombreux public.

Dans le cours de mes deux années de philosophie je m'étais livré à l'étude du droit public et j'avais obtenu mes lettres de bachelier et licencié, même mes lettres d'avocat. Le parlement Maupeou était alors en exercice: la prestation de serment d'avocat fut volontairement suspendue. Mais bientôt l'ancien parlement fut rappelé : ce fut à une de ses premières audiences que je fus admis à prêter mon serment. Le nombre des nouveaux avocats qui n'avaient pas voulu prêter serment au parlement Maupeou était considérable, et les robes dont il fallait être vêtu et costumé furent extrêmement rares. Je fus enfin reçu officiellement avocat. Il était d'usage alors de terminer ses études par le droit public, parce qu'indépendamment de la magistrature il y avait à la cour un grand nombre de charges pour l'obtention et exercice desquelles il fallait être gradué. J'étais avocat ou du moins j'en avais le titre, et mon père était encore indécis sur l'état auquel il me destinait. Il crut que mon temps pouvait être provisoirement employé avec

utilité chez un procureur au parlement: il choisit pour moi l'étude de son procureur de confiance M. Laffite.

Notre digne parent M. Gauthier, fermier-général, avait toujours la pensée de me lancer dans la carrière des finances; il avait un penchant d'amitié pour moi: aussi je le voyais toujours avec le plus grand plaisir. Je vais ici tracer quelques traits de son personnel. Il avait une très belle figure, une corpulence un peu financière qu'il portait avec grâce et aisance; sa maison d'habitation était située rue Neuve-des-Petits-Champs, au coin de la rue d'Antin; elle était le rendez-vous de tous ses parents et amis, et des nombreux receveurs et employés supérieurs des fermes qui avaient droit à sa protection et bienveillance. Il avait une excellente table journalière, à laquelle il admettait les employés qui lui paraissaient mériter cette faveur. Son caractère était la bonté et l'indulgence. Un jour que j'étais chez lui un peu avant l'heure du dîner, il reçut la visite d'un jeune homme de bonne mine qui était receveur en province. « Ah ! vous voilà, monsieur, lui dit-il. J'ai à vous gronder : votre comptabilité n'est pas aussi parfaite qu'elle pourrait l'être; je ne suis pas content. Portez-y plus d'attention, et quand je reconnaîtrai que vous avez suivi mes conseils, je vous donnerai des preuves de mon intérêt plus particulier. En attendant, retournez à votre poste. »Le jeune homme un peu confus le remercia, le salua et se retira. Un seul instant après, le fermier-général le rappela. « Monsieur, lui dit-il d'un ton plus doux, je ne veux pas que vous retourniez en province avec la croyance que je vous retire mon intérêt. Venez dîner demain avec moi: au lieu de reproches, je vous encouragerai, et je vous parlerai de mes espérances que vous deviendrez aussi bon comptable que je le désire.» Le jeune receveur, satisfait et joyeux, fit des remercîments respec-

tueux et accepta le dîner du lendemain. Puisque j'en suis sur le chapitre de cette maison hospitalière et bienveillante, je parlerai du frère aîné du fermier-général, ce noble frère, que l'on appelait le vieux Gauthier, célibataire, homme de beaucoup d'esprit, facétieux, poète de société, d'un excellent cœur, de mœurs douces et tranquilles. Il vivait chez son frère et contribuait aux agréments de sa société; il m'honorait de son amitié particulière. Le fermier-général avait deux jeunes et grandes filles, demoiselles de très bonne mine; quoique veuf, il n'en avait pas moins donné les plus tendres soins à l'éducation de ses deux intéressantes filles, dont en 1766 il avait honorablement marié l'aînée avec le jeune M. Pasquier, conseiller au parlement de Paris. Cette jeune mariée s'était bientôt fait connaître par son mérite et ses vertus. Elle a été aussi pieuse que mère tendre; Dieu l'a bénie dans son union conjugale par la naissance de trois grands garçons, et d'une fille vertueuse, dont je parlerai plus tard dans ces mémoires, ainsi que de la célébrité des talents de son fils aîné, M. Etienne Pasquier, héritier des moyens et de l'éloquence de son grand-père, Etienne Pasquier, conseiller au parlement, qui s'est dignement illustré dans la haute magistrature. J'ai à regretter de n'avoir pas eu des liaisons de société avec les enfants de madame Pasquier, dont j'ai à peine connu l'époux, glorieuse victime de sa courageuse et énergique fidélité au trône de son roi; mais la cause en est à mon éloignement de Paris, aux devoirs et fonctions de mon état en province avant et après le mariage de leur mère.

J'avais cependant, avant le mariage de mademoiselle Gauthier l'aînée, eu avec elle et sa sœur madame de Montaran des relations fréquentes de jeunesse au château de Bondy, dont M. Gauthier, fermier-général, leur père, avait

acquis la possession et jouissance par bail emphytéotique. Ce château de plaisance avait de beaux jardins construits par le célèbre Le Nôtre; ce château, ces jardins, faisaient les délices du fermier-général; il s'y rendait tous les samedis, il y trouvait le délassement de ses travaux de la semaine, et revenait à Paris tous les lundis pour assister au conseil de la compagnie des fermiers-généraux. La journée du dimanche au château de Bondy était consacrée à la réunion des parents et amis de l'honorable fermier-général. Nous étions souvent au nombre de trente convives siégeant à un dîner excellent, et surtout abondant. Après le dîner, qui commençait alors à deux heures de l'après-midi, la jeunesse des deux sexes, tous parents et amis, allait en promenade dans la forêt de Bondy, les dames montées sur les équipages du jeune Gauthier de Lizole, frère des demoiselles Gauthier : ces équipages étaient deux très jolis ânes de choix, sellés et harnachés comme des chevaux; les jeunes gens, à pied, servaient d'écuyers aux dames. Ces amusements de ma jeunesse sont restés constamment dans mon souvenir, et lorsqu'en 1802 je suis rentré en France comme émigré, j'ai eu la curiosité d'aller revoir ce château de Bondy, ancien séjour de mes premiers plaisirs de campagne. En revoyant ce château, qui depuis quarante ans avait subi beaucoup de changements, je revis avec plaisir les deux chenils ou cabanes qui existaient à droite et à gauche de la grande grille; ces cabanes non seulement n'avaient pas été détruites, mais au contraire elles avaient été entretenues dans le meilleur état. L'intérêt que je prenais à ces deux chenils a son origine dans le souvenir du plaisir que, dans mes visites à Bondy, j'avais toujours éprouvé des caresses que je recevais de deux superbes chiens, d'une force et beauté remarquables, mâle et femelle, qui s'appelaient l'un

Pluton, et l'autre Proserpine; l'habitude qu'ils avaient de me voir et de recevoir mes caresses m'attirait des démonstrations certaines de leur joie et contentement. Le digne frère de madame Pasquier, M. Gauthier d'Hauteserve, oncle de M. le baron Pasquier, pair de France, se ressouvient encore de ces détails de l'intérieur du château de Bondy; château mémorable pour lui et sa famille par la grande faveur que lui fit la reine, épouse de Louis XV, en daignant accorder à son père l'insigne honneur de s'arrêter chez lui à son retour d'un voyage qu'elle fit à Lunéville pour y voir et embrasser le roi Stanislas son père.

Pendant le séjour de la reine à Lunéville, on s'occupa à Bondy de grands préparatifs pour la réception de sa cour, qui devait être nombreuse, ainsi que son cortége, ses gardes et sa suite; il fallut construire de nouvelles cuisines, augmenter les remises, écuries et abris de première nécessité, tout cela fut fait à grands frais, rien ne fut épargné, et M. Gauthier eut la satisfaction de recevoir des remercîments gracieux de la part de la reine, qui, pendant son court séjour à Bondy, avait reçu de son honorable propriétaire toutes les prévenances et jouissances dues à son rang et à ses éminentes qualités. Ce fut peu de temps après le retour de la reine à Versailles que le roi daigna nommer M. Gauthier administrateur des postes de France; place importante qu'il cumula avec celle de fermier-général, parce qu'il n'y avait aucune incompatibilité dans l'exercice de ces deux places.

La fortune de M. Gauthier, la haute considération dont il jouissait, lui permettaient d'espérer pour sa seconde fille un mariage aussi honorable que celui de sa fille aînée, madame Pasquier; et cette plus jeune fille épousa M. de Montaran, maître des requêtes, intendant du commerce.

homme d'un mérite distingué, d'un caractère doux et accueillant. Excepté d'avoir eu l'honneur de dîner une fois chez lui, rue du Grand-Chantier, mon état et résidence en province se sont opposés à mes liaisons avec lui et son épouse.

CHAPITRE VIII.

1772 à 1773.

M. Gauthier, fermier-général, avait augmenté sa considération par sa nomination à une des places d'administrateur des postes. Il était un des chefs marquants de la compagnie des fermiers-généraux.

Ce bienveillant parent voulait enfin s'occuper de moi; il savait que mon père se refusait positivement à mon entrée dans la carrière militaire, quoiqu'il eût précédemment consenti à mon admission comme surnuméraire aux mousquetaires noirs. Mon parent fixa toutes les incertitudes de mon père en lui faisant entrevoir les espérances d'un brillant avenir financier s'il consentait à me laisser entrer dans les hauts emplois de la ferme-générale, avec l'appui de son crédit et de son influence. Mon père, séduit et touché du vif intérêt de son parent pour moi, le laissa le maître de mon sort; et peu de jours après le fermier-général me fit enregistrer pour un brevet de contrôleur général surnuméraire des fermes du roi.

Ces brevets n'étaient accordés qu'aux fils et proches pa-

rents des fermiers-généraux, et à des grands protégés du roi et de la reine. Les titulaires de ces brevets étaient appelés aux mêmes fonctions que celles des contrôleurs généraux en exercice, lorsque la ferme-générale jugeait à propos de les employer, et ils succédaient avec appointements aux contrôleurs généraux en pied, à mesure des vacances, suivant le rang de leur admission.

Je fus envoyé peu de temps après dans la province, d'abord à Epernay, ville de Champagne, auprès de M. Moreau, directeur des aides, dans lequel M. Gauthier avait une grande confiance pour l'éducation financière, et auquel il avait déjà précédemment envoyé le jeune Gauthier de Lizole, son fils. M. Moreau, auquel M. Gauthier m'avait particulièrement recommandé, me promit sa bienveillance et son intérêt. Il était d'un caractère doux et complaisant. Il fixa mes études et mon travail sur la comptabilité de la régie des aides, qui était citée comme modèle de clarté et de perfection.

Je me mis en pension alimentaire chez M. de la Rene, receveur principal des aides à Epernay. Il avait une famille nombreuse et aimable, qui eut pour moi beaucoup de prévenances et d'égards. Il était propriétaire d'un joli vignoble; j'eus grand plaisir à voir faire chez lui le vin de Champagne mousseux. La société d'Epernay était très bien composée; le soir j'y allais faire ma partie.

Dans le voisinage d'Epernay étaient deux résidences charmantes, les petites villes d'Aï et de Piery, habitées par de riches propriétaires des villes voisines, et qui venaient y passer la saison des vendanges. Je fus bientôt introduit dans leur société. La petite ville d'Aï, si renommée par son vin de Champagne mousseux, offrait plus d'occasions d'amusements et de plaisirs.

Ce fut à Aï que je fis pour la première fois la connaissance des demoiselles Millot, propriétaires, habituellement domiciliées à Châlons-sur-Marne, et qui venaient à Aï faire leurs vendanges dans les mois de septembre et d'octobre. L'aînée de ces demoiselles Millot est devenue depuis madame la comtesse Collin de Sussy. M. Collin de Sussy, homme de bien, de mérite et de talents, s'est élevé de l'état modeste de ses pères au ministère sous Bonaparte, et à la pairie sous le règne de Louis XVIII. Je tiens à honneur d'avoir été son sincère et loyal ami, et de devoir à son affection pour moi la réparation des malheureuses pertes de mon émigration. Je m'étendrai davantage à ce sujet à d'autres époques.

Les demoiselles Millot étaient jeunes, jolies et aimables; elles aimaient beaucoup la danse; je l'aimais moi-même au moins autant qu'elles, et j'assistais presque journellement aux bals de la société d'Aï.

A l'occasion de ces bals, j'en citerai un qui fut très extraordinaire et remarquable, à la fin de 1773, à l'époque des vendanges. Ce bal fut donné à Aï par un M. Faremoud, receveur de tailles à Châlons-sur-Marne, en l'honneur de madame Leduc, aimable dame de sa société. Des invitations jusqu'à quinze lieues à la ronde, dans les villes de Champagne, furent envoyées aux habitants les plus marquants; Epernay, Rheims, Châlons-sur-Marne, Vitry-le-Français et S.-Dizier, fournirent pour ce bal leur plus brillante société; la compagnie des gardes-du-corps de Villeroi, en garnison à Châlons-sur-Marne, fournit avec sa musique ses plus jeunes et meilleurs danseurs. Le concours des assistants à ce bal s'éleva à plus de deux cents invités des deux sexes.

La salle du bal fut préparée au rez-de-chaussée, dans

un cellier immense, sur un terrain d'une longueur suffisante pour y établir l'orchestre, des gradins et un espace calculé pour y danser à la fois huit contredanses. Cette salle était ornée de guirlandes de feuillage et de fleurs, et du plus brillant éclairage. Les dames et les hommes étaient costumés pour les premières danses en robes et habits d'étiquette; ces habillements furent presque aussitôt remplacés par les polonaises et les polacres, jusque vers minuit, heure à laquelle une toile fut levée, et donna le spectacle d'une table de quatre-vingts couverts, servie et couverte avec prodigalité en viandes recherchées, légumes, pâtisseries et dessert d'une grande élégance. Le vin de Champagne n'y fut point épargné.

Ce brillant souper fut signalé par le plus grand ordre et la plus sage gaîté, au son d'une musique gracieuse, et par les airs et chansons les plus à la mode de cet heureux temps.

Après le souper la danse recommença avec la même ardeur; les dames avaient changé une troisième fois de costume, et endossé l'élégant caraco, dont la légèreté donnait plus de mouvement et d'aisance à leurs grâces.

La danse continua presque jusqu'au jour, avant le retour duquel, cependant, tous les assistants s'étaient rendus dans le jardin pour y voir un brillant feu d'artifice de très bon goût. Ainsi, on peut dire que la nuit entière avait été consacrée aux plaisirs de cette élégante fête.

Sur le matin, je retournai à Epernay chez mon digne hôte M. de la Rene, dont la famille était remplie d'attentions pour moi, et me donnait toutes les facilités possibles pour vaquer à mes plaisirs extérieurs et de nuit.

Aï est à la distance d'une petite lieue d'Epernay. Dans

les mois de septembre et d'octobre les jours sont encore assez longs; je partais d'Epernay à la chute du jour, et j'arrivais à Aï à l'heure à laquelle la société s'assemble. Je restais au bal jusqu'à trois heures du matin, et je rentrais immédiatement à Epernay, sans bruit, chez M. de la Rene, à l'aide d'un passe-partout. Je trouvais dans le vestibule une lampe et veilleuse, je montais dans ma chambre, et en peu de minutes j'étais étendu dans mon lit, et bientôt un doux sommeil me délassait des fatigues de la nuit. Le lendemain, on me réveillait à l'heure du déjeuner, auquel je faisais toujours honneur. Pendant mon séjour à Epernay, je fus plus particulièrement lié avec les familles de la Rene, Moreau, Chertemps, Geoffroi et Moûet: ce dernier était un ancien ami de mon père.

Au milieu de mes occupations et de mes nombreux plaisirs à Epernay, je ne dois pas oublier que, parti de Paris pour la Champagne dans un état de froideur avec mon père et ma mère, mon cœur désirait une réconciliation avec eux, et l'oubli de quelques légers mécontentements que j'avais pu leur donner.

Après plusieurs mois de séjour à Epernay, j'apprends que mon père et ma mère ont quitté Paris pour se rendre à Tronchoy, village dans lequel depuis long-temps mes pères possédaient un fief seigneurial, sur le terrain duquel mon grand-père avait fait bâtir une maison charmante, ornée et entourée de jardins, bois, terrasses et vignes, et surtout avec les attributs et dépendances d'un grand et beau vendangeoir, avec hangars pour deux pressoirs. Presque tous les ans mon père et ma mère s'y rendaient au mois de septembre pour être présents aux vendanges de cet immense vignoble, dont les bons vins étaient le plus beau produit des revenus de ma famille.

Dans notre plus bas âge, nous avions, mes frères et moi, fait plusieurs fois le voyage de Tronchoy, sous la conduite des femmes au service de ma mère. Ce voyage avait lieu en majeure partie par le coche d'Auxerre jusqu'à Joigny; les dix lieues qui restaient à parcourir pour arriver à Tronchoy se faisaient en carriole, et pendant que mon père et ma mère arrivaient en poste à Tronchoy, vingt-quatre heures après, nous étions rendus et arrivés près d'eux.

Je connaissais la situation et les habitudes de ce joli domaine. Alors je conçus la pensée d'entreprendre de m'y rendre sans l'agrément de mon père et de ma mère, espérant qu'ils me recevraient avec indulgence et plaisir. Bien pénétré du besoin que j'avais de les voir et embrasser, je fis les apprêts de mon départ. Je louai un petit cheval à quinze sous par jours. Tronchoy est à trente lieues d'Epernay; j'avais calculé que ce voyage serait de trois journées, à raison de dix lieues par jour. Je plaçai sur la croupe de mon cheval un léger porte-manteau, chargé de quatre à cinq chemises, d'un habit de rechange, un couteau de chasse à ma ceinture, et deux pistolets dans mes poches: le couteau de chasse était alors à la mode et l'arme favorite des voyageurs. Je passai à travers les petites villes de Fère-Champenoise, Troyes et Arcis-sur-Aube, et, à la fin de ma troisième journée, j'arrivai à une petite lieue de Tronchoy.

Ma mère y recevait chaque année une de ses sœurs d'Auxerre, et quelquefois son frère, M. Gaudot de la Bruère, mon oncle. Je pensai que peut-être il y serait cette année, et calculant qu'en arrivant le soir à Tronchoy, ma tante et lui seraient témoins de la réception que l'on me ferait, craignant d'être mal reçu, et conséquemment hu-

milié en leur présence, je pris la résolution de passer la nuit au hameau le plus voisin, afin d'arriver le lendemain à Tronchoy à la pointe du jour, pour assister au réveil de mes parents, et obtenir de leurs bontés une bonne réception sans témoins.

A sept heures du matin j'étais à Tronchoy. Ma mère était éveillée, et avait déjà sonné sa femme de chambre. Je me fis annoncer par le valet de chambre de mon père. J'entre dans la chambre de ma mère : elle était encore au lit. Je l'aborde avec tendresse, et j'en reçois un froid accueil. Presqu'au même instant mon père entre chez elle, et, m'apercevant, il reste stupéfait dans une posture qui annonce ses irrésolutions sur la manière dont il me recevra. Je cours dans ses bras, et il ne peut ainsi éviter mes prompts et vifs embrassements. Un peu plus calme de l'émotion que son bon cœur venait d'éprouver, il m'annonça que je devais me disposer à repartir après un jour de repos pour mon cheval et pour moi-même. Je lui répondis que j'espérais un peu plus d'indulgence. J'avais un excellent père, et j'étais celui de ses enfants pour lequel il avait le plus de prédilection.

Les vingt-quatre heures de mon arrivée n'étaient pas encore passées, que j'obtins son consentement pour une station de quinze jours près de lui et de ma mère. Ils n'avaient alors auprès d'eux que madame Thiériat, ma tante, et sa fille. Ma cousine est devenue depuis l'épouse de M. de Molesme, bon gentilhomme des environs d'Auxerre.

J'aurai à parler plus tard avec éloge du fils aîné de ma tante, M. Thiériat, mon cousin germain, plus âgé que moi de six ans, destiné, comme moi, à suivre la carrière des hauts emplois de la ferme-générale. Mais je dois suspendre

ce que j'ai à dire jusqu'à l'époque de mes relations d'état et d'amitié avec lui.

Le séjour de ma tante Thiériat et de sa fille au Petit-Tronchoy, pendant que j'y étais, contribua à me rétablir entièrement dans les bonnes grâces de mon père.

Dans le plus près voisinage de Tronchoy était et est encore un petit village que l'on appelle Cheney. Un de nos parents, ancien échevin de la ville de Paris, M. Mirey de Cheney, en était le seigneur, et le bienfaiteur de tout le hameau, dont il avait relevé à ses frais les maisons des habitants, qui le regardaient comme leur père. Heureux possesseur d'une grande fortune, il en jouissait avec honneur et bienfaisance. Sans femme, sans enfants, il vivait en vieux célibataire, avec un peu d'éclat, mais sans ostentation. Son château, ses jardins, sa table, étaient consacrés aux amusements, aux plaisirs de ses parents et amis des deux sexes de la petite ville de Tonnerre, qui n'était qu'à deux lieues de distance de Cheney. Plusieurs bons chevaux, et d'excellentes voitures et calèches, qu'il avait dans ses écuries et remises, étaient presque journellement sur la route de Tonnerre, pour aller prendre et ramener à tour de rôle ses nombreuses connaissances, qui devenaient ses convives à une table recherchée et très bien garnie.

La ville de Tonnerre est environnée de villages dans des situations pittoresques, et leurs principaux habitants étaient en liaisons particulières avec M. de Cheney. Les villages de Danemoine, Epineuil, même Tanlay, quoiqu'un peu plus éloigné, fournissaient d'aimables visiteurs au digne et très honorable M. de Cheney.

Je me sens toujours enclin et disposé à parler de lui, et à lui payer le tribut qu'il mérite, parce que, indépendamment de sa vive affection pour ma mère, il a eu con-

stamment pour mes frères et pour moi le plus grand et le plus vif intérêt. Lorsque, dans le cours de nos études, il venait nous voir, nous recevions de lui les plus bienveillantes caresses, et il ne nous quittait presque jamais sans nous donner une poignée d'argent pour nos amusements et plaisirs d'écoliers.

Sa maison d'habitation à Paris était rue Geofroi-Lasnier. Cette maison est aujourd'hui l'hôtel de la mairie du neuvième arrondissement. Il y avait de grands et beaux appartements, et un beau jardin, dont les murs étaient mitoyens avec ceux de l'habitation de mon père. Pour faciliter la communication des deux familles, une porte avait été ouverte et construite sur le mur qui séparait le jardin de la cour de la maison de mon père; avec le secours de cette porte, dont nous avions des passe-partout, nous nous visitions respectivement, sans être obligés de traverser la rue Geofroi-Lasnier, dans laquelle étaient situées les deux maisons.

Il n'y avait pas long-temps qu'ayant quelques affaires à examiner dans les bureaux de cette mairie, me trouvant si près de la maison où j'avais pris naissance et dans laquelle je n'avais pas mis les pieds depuis plus de soixante et dix ans, j'éprouvai le besoin et la curiosité de la revoir. Je m'y présentai; j'informai le propriétaire de l'objet de ma visite: il se prêta de bonne grâce à ma curiosité, il m'accompagna, et je visitai devant lui tous les appartements, et surtout la chambre dans laquelle j'étais né et dont le souvenir m'était encore présent; il fut aussi émerveillé que touché du prix que j'attachais à cette visite des lieux de ma naissance, ma plus ancienne et première habitation. C'est ma visite à Trochoy qui m'a donné l'occasion de placer ici les détails que je viens de donner sur M. Mirey de Cheney et sur nos

liaisons avec lui tant à Paris, pendant l'hiver, qu'à Tronchoy et Cheney pendant l'été. Les quinze jours que mon père m'avait accordés pour rester à Tronchoy devaient bientôt expirer. Je me hâtai de faire une petite excursion à Tonnerre pour y voir quelques uns de mes parents, entre autres M. Gauthier de Sibert, homme de lettres. Au retour de mon voyage de Tonnerre, j'annonçai pour le lendemain mon départ pour Epernay, j'embrassai mes bons parents avec une vive tendresse, et, en me serrant à leur tour dans leurs bras, ils me prouvèrent qu'ils m'avaient rendu leur affection. J'étais bien sûr de continuer de la mériter. En effet, depuis ces tendres adieux, je n'ai pas cessé de leur plaire et de leur donner le juste contentement qu'ils attendaient de moi. Après trois journées de voyage j'étais de retour à Epernay, cette petite et agréable ville que je devais bientôt quitter pour me rendre à Châlons-sur-Marne.

J'étais revenu de Tronchoy joyeux et satisfait de ma réconciliation avec mon père et ma mère; mais bientôt le mort de mon digne parent M. Gauthier, fermier-général, vint troubler toutes mes jouissances; j'en fus vivement affecté: je lui devais tant de reconnaissance, j'avais si souvent, depuis mon enfance jusqu'à ce jour, payé mon tribut d'éloges à son noble caractère, à sa bienfaisance, et à tout l'ensemble de ses rares qualités, que je devais vivement regretter de voir la société et moi-même privés d'un si digne et si respectable soit parent, soit ami: car il était généralement estimé et aimé, et pour mon compte son souvenir a été constamment dans mes pensées pendant ma longue carrière.

CHAPITRE IX.

1774 à 1775.

La ferme-générale m'avait annoncé au directeur des fermes du roi à Châlons, M. de Valois, qui, indépendamment de la réputation d'être un des meilleurs directeurs, avait aussi celle d'être un homme d'esprit et de la plus agréable société; il avait une très bonne table, et, quoique célibataire, il réunissait fréquemment chez lui les plus jolies femmes de Châlons. J'étais informé de ces détails. Le jour où je me présentai chez lui, j'en reçus l'accueil le plus gracieux. Il était d'une aimable figure; son ton, ses manières, annonçaient la douceur de son caractère: j'entrevis que je passerais près de lui d'agréables moments. Il me fit travailler dans les bureaux de sa direction; il ne laissa échapper aucune occasion de me mettre au fait des devoirs et fonctions des contrôleurs-généraux des fermes. J'avais été recommandé à Châlons à un parent de mon nom, M. Gauthier, qui y était alors en exercice de la place et emploi de secrétaire-général de l'intendance de Champagne, dont M. Rouillé d'Orfeuil était alors intendant. A cette époque les intendants de province n'étaient obligés à rester à leur résidence que pendant la durée de l'assiette des impôts; le reste de l'année ils étaient remplacés par les

secrétaires-généraux, ce qui leur donnait un grand pouvoir et crédit. M. Gauthier mon parent avait pour épouse une des plus jolies femmes de la Champagne, mademoiselle Callot, fille du commissaire des guerres de ce nom. Mon parent logeait à l'intendance; il avait une maison agréable, dont sa femme faisait parfaitement les honneurs. Châlons-sur-Marne est une ville de bonne compagnie, dont les habitants aimaient alors beaucoup les plaisirs. La compagnie des gardes-du-corps de Villeroy y était alors en garnison et en augmentait la société. On y jouait gros jeu. Les meilleures maisons avaient chacune leur jour de soirée; on s'y rendait avec beaucoup d'argent. Les jeux favoris des joueurs étaient le piquet, le trictrac et le trente-et-quarante. Les officiers supérieurs des gardes-du-corps étaient plus particulièrement admis chez madame Gauthier, ma belle parente; plusieurs d'entre eux furent facilement séduits des grâces et charmes de ma très belle cousine; et moi, il faut bien le dire, je devins bientôt l'un de ses plus assidus chevaliers. Madame Gauthier aimait le jeu et y perdait souvent son argent. Toutes les plus jolies femmes de cette ville étaient également joueuses; elles m'invitaient souvent à me mettre autour du tapis vert; alors, plutôt pour leur plaire que par goût, je m'associais à leur bonne ou mauvaise fortune. Madame Gauthier me proposa un jour de m'associer avec elle pour tenir une main au trente-et-quarante : nous fûmes maltraités par le sort, et notre perte s'éleva à plus de trois mille francs, dont j'eus à supporter la moitié. Les honoraires que mon père m'accordait n'étaient pas assez forts pour qu'il me fût possible d'acquitter cette dette de jeu, pour laquelle heureusement mes créanciers me donnèrent un délai raisonnable. Tourmenté de cette dette à laquelle je ne m'étais nullement attendu, ne sachant comment en

informer mon père, dont je craignais le mécontentement, j'écrivis à M. le maréchal de Noailles, duc de Mouchy, mon illustre protecteur, qui m'avait constamment honoré de ses bontés presque paternelles, pour le prier d'être mon solliciteur près de mon père, et obtenir de lui le paiement de cette première dette, promettant de renoncer au jeu et de ne plus m'y exposer. Le maréchal n'obtint aucun succès; il me répondit que mon père me laissait exprès, et pour mon bien, l'inquiétude de cette dette. Mes créanciers eurent pitié de mes sollicitudes, et se contentèrent de mon engagement à les payer sur les premiers appointements que je recevrais dès le moment que je serais nommé contrôleur-général en exercice. Cette perte au jeu a été pour moi une leçon utile : car dès ce moment je renonçai si efficacement aux jeux de hasard, que je n'assistais plus ni aux paris du jeu de trictrac, ni aux chances du trente-et-quarante, que comme spectateur. Le jeu était défendu aux gardes-du-corps; j'étais lié avec tous ceux qui fréquentaient la société; je fus invité par eux à mettre leur argent sur la table de jeu comme ma propriété, et comme si c'était moi qui pariais ou jouais pour mon propre compte. Ils me donnaient donc leur argent, et lorsque la chance du jeu était pour eux, je retirais leur bénéfice et je le leur donnais en mettant ma main derrière le dos, et jamais je ne mettais un seul denier pour mon compte.

Une circonstance imprévue m'éloigna pour quelque temps de Châlons: la ferme-générale m'envoya à Saint-Dizier. Je reçus en même temps une lettre d'un de mes anciens camarades d'étude de la pension de M. de Care, le jeune Dourviller, qui, très protégé par le prince d'Estherazi, avait obtenu une sous-lieutenance dans le régiment de hussards de ce nom; il m'apprenait que, sachant que j'étais à Châlons-

sur-Marne, et lui en garnison à Vasou près de Joinville, il me proposait, pour nous voir et nous embrasser, un rendez-vous à jour fixe à Vitry-le-Français. Je lui indiquai ce rendez-vous à quinzaine, pour me laisser le temps de me rendre à Saint-Dizier, où la ferme-générale m'envoyait pour y remplir l'intérim de ce contrôle-général, qui dépendait de la direction de Châlons, et qui était vacant par la nomination de son titulaire, M. de Deudeperte, à la direction des fermes à Amiens. Cet intérim me fut accordé avec appointements. Ce contrôle-général était très étendu; l'inspection et la surveillance en étaient d'un grand intérêt, parce que Saint-Dizier était une ville de frontière avec la Lorraine, et le séjour alors d'un bureau de barrière auquel les droits d'entrée étaient perçus.

Dans ce temps-là, la surveillance et l'inspection des greniers à sel, des entrepôts de tabac, et des bureaux d'entrée et de sortie, étaient dans les attributions des contrôleurs généraux des fermes. C'est pendant cet intérim que, dans le cours de mes tournées pour l'inspection de ma division, je fis connaissance avec M. Collin, père de l'ex-ministre du commerce sous Bonaparte. Il était employé dans la direction de Châlons, en qualité de capitaine-général de plusieurs brigades des fermes. J'inspectai sa division, et je fus très satisfait de sa surveillance sur le service de ses brigades.

M. Collin le père était un homme simple et modeste. Il avait toujours mérité l'estime de ses chefs, et particulièrement celle de M. Deu. Son fils aîné, qui, dans le cours de sa carrière financière, est parvenu au ministère et à la pairie, était alors, comme moi, attaché à la direction de Châlons-sur-Marne, en qualité de surnuméraire dans les bureaux du directeur M. Valois, dont il avait obtenu l'estime

et l'intérêt. Il ne tarda pas à être placé avec avantage à une des meilleures recettes des fermes de la direction de Châlons.

J'ai eu plus haut l'occasion de m'expliquer en termes justes et francs sur l'ensemble du caractère, du mérite et des talents de M. Collin de Sussy, connu sous ce nom sous Bonaparte et Louis XVIII; et maintenant que je l'ai déjà fait connaître, je me retrouverai plus d'une fois avec lui, jusqu'au moment où j'ai à déplorer la perte de cet honorable ami.

La ferme-générale m'avait déjà témoigné satisfaction du zèle et de l'activité avec lesquels je remplissais les fonctions de l'intérim du contrôle-général de S.-Dizier. Je conciliais mes devoirs avec les plaisirs de mon âge. La chasse fut un de mes premiers amusements. La plaine de S.-Dizier était très giboyeuse, et les bois qui appartenaient à la famille d'Orléans étaient garnis de chevreuils et de sangliers, dont je fus plus d'une fois le meurtrier, par suite de mes liaisons avec le capitaine des chasses, qui m'invitait à l'accompagner. Mes autres délassements et plaisirs étaient dans les sociétés des villes voisines, et principalement à Joinville et à Vitry-le-Français.

Dans le cours de mes tournées d'inspection, sur la recommandation de M. Gauthier, mon parent, je fus très gracieusement accueilli à Vitry-le-Français par monsieur et madame de Meaux. M. de Meaux était le receveur des tailles de Vitry. Il y avait une très bonne maison, journellement fréquentée par les officiers supérieurs des grenadiers royaux, qui étaient en garnison dans cette ville.

C'est à Vitry-le-Français que j'avais donné rendez-vous à mon camarade et ami Dourvillier. Exacts l'un et l'autre au rendez-vous, nous arrivâmes le même jour à Vitry-le-

François. Je le présentai à monsieur et à madame de Meaux. L'uniforme d'officier de hussard lui allait à merveille. Il me témoigna sa surprise de ce que mon père ne m'avait pas laissé entrer dans la carrière militaire. Il fit la tentative de m'engager à quitter les finances. Il était, disait-il, très protégé du prince d'Estherazi, et il garantissait que, si je le voulais, j'aurais sous quinzaine un brevet de sous-lieutenant dans son régiment de hussards. Je fus un moment ébranlé; mais ma raison et ma sagesse prévalurent. Je refusai les offres de mon ami, et, après trois journées de séjour à Vitry, nous nous séparâmes bien contents du plaisir de nous être revus et embrassés.

J'avais rencontré chez madame de Meaux M. le comte de l'Espinasse, alors capitaine au régiment des grenadiers royaux. J'en avais reçu beaucoup de prévenances. Il était frère du grand chevalier de l'Espinasse, ami intime de ma mère. Le comte de l'Espinasse connaissait les liaisons de ma famille avec son frère, et c'est à cette considération que j'ai dû l'aimable accueil que je reçus de lui.

Madame de Meaux était une femme d'esprit, qui apportait toujours dans la société la plus aimable gaîté. On jouait souvent la comédie chez elle, et un jour elle m'invita à me charger d'un des premiers rôles de la comédie des *Ménechmes*. Je cédai à ses désirs autant par goût que par honêteté, et je fis chez elle mon début dans ce genre de plaisir, qui, plus tard, m'obtint le suffrage des amateurs.

J'allais de temps en temps dans la petite ville de Joinville, et je logeais chez le receveur des fermes, M. Desnoyers, homme d'esprit et de bonne société, dont l'épouse était aussi jolie qu'aimable.

C'est ici le moment de parler d'une des ingénuités de ma jeunesse. La voici, et je la cite avec plaisir et gaîté.

Monsieur et madame Desnoyers me proposèrent un jour d'aller dîner à la maison de campagne d'un de leurs amis, dont, après plus de soixante ans, il n'est pas étonnant que le nom soit effacé de mon souvenir. Mais, ce que ma mémoire me rappelle très bien, c'est le très beau jardin de cet ami. En me promenant seul avec M. Desnoyers dans une des allées de ce jardin, j'aperçus un arbre chargé de fruits superbes que je pris pour des poires. Il reconnut promptement mon erreur, et conçut la plaisante idée d'en faire l'objet d'une petite mystification. Il me répondit que ce beau fruit était des poires de la Guadeloupe. Je les trouvai si belles, que je lui demandai s'il voyait quelque inconvenance à ce que j'en prisse une pour en faire hommage à son épouse. Il m'invita à satisfaire mes désirs. Je cueillis une des plus belles de ces poires, et je la mis dans ma poche. Après notre promenade dans le jardin, nous rentrâmes dans les appartements du propriétaire. L'odeur de cette poire, qui n'était autre qu'un coin, se fit bientôt sentir. Madame Desnoyers, que son mari venait de mettre malignement dans le secret, fut la première à trouver et dire qu'il y avait dans l'appartement une odeur très forte et extraordinaire. Je conçus promptement que mon vol était déjà connu. Alors, bien sûr de trouver de l'indulgence pour ma méprise, je sortis de ma poche le fruit que j'avais pris pour une poire, et qui fut reconnu et déclaré être un très beau coin. Comment, me dira-t-on, avez-vous pu commettre une pareille méprise? Je réponds qu'elle paraîtra moins extraordinaire lorsque j'avouerai que c'était pour la première fois que je voyais un coin sur un arbre, et que sa forme et similitude avec une poire rendait mon erreur excusable. A mon retour à Châlons, je racontai gaîment cette petite aventure à mes parents et

amis, au nombre desquels était alors le digne pair de France comte Collin de Sussy, qui plusieurs fois, dans ses vieux jours et les miens, me rappelait en riant cette petite anecdote de notre jeunesse.

Ramené à Châlons par la nomination du successeur de M. Deu au contrôle-général de S.-Dizier, nomination qui mettait un terme à mon intérim, je pris congé de la société de S.-Dizier, et surtout de celle de M. le marquis de Casteja, gouverneur de cette ville, chez lequel j'avais souvent entendu les sons harmonieux d'une harpe touchée par madame la baronne d'Hinch, belle et jolie femme, dont le talent sur la harpe était reconnu être du plus haut degré de perfection.

Pendant mon séjour à S.-Dizier, le gouverneur reçut la visite de son frère le comte de Casteja, colonel alors du régiment d'infanterie de Royal-Comtois. Ce frère du gouverneur était un homme de la plus aimable société. Je pris aussi congé d'un jeune ami, M. Delalain, officier dans la légion de Vioménil, grand chasseur, avec lequel j'allais souvent tuer des perdreaux dans la plaine de S.-Dizier.

Mon départ pour Châlons s'approchait, lorsque je fus inopinément invité à aller faire une visite à l'abbaye d'Ecuré, située dans les bois, à trois lieues de S.-Dizier. Un ancien militaire, très bel homme, était alors prieur de cette abbaye, renommée pour le séjour dans ses bois des meilleurs rouges-gorges de la Lorraine. Je fut conduit dans le bois qui entourait l'abbaye; je parcourus toutes les allées consacrées à la chasse de ces excellents rouges-gorges, qui recevaient la mort en se posant sur des raquettes ou tendus, sur lesquels un nœud-coulant les retenait pris par les pattes. Un religieux faisait tous les jours la ronde dans le bois; il portait avec lui un sac, dans lequel il mettait

tous les prisonniers qu'il enlevait sur les raquettes. Le jour où je fis la ronde avec lui, il rapporta quatre-vingts rouges-gorges, qui nous furent servis, le soir, à souper, sur un très grand plat. Je ne me rappelle pas d'avoir mangé pendant toute ma vie un mets plus délicat. Je ne quittai point le prieur et ses religieux sans les remercier de leur bon accueil.

A mon retour à S.-Dizier, je fis les préparatifs de mon départ pour Châlons. J'ai dit que S.-Dizier était alors un bureau des fermes frontières et d'entrée, auquel les marchandises et les voyageurs étaient obligés de recevoir la visite de la brigade des douanes. Les régiments et les troupes qui rentraient en France étaient assujettis à cette visite. La troupe, avant de franchir la barrière, était rangée sur la grande route sur deux lignes; les havresacs étaient suffisamment ouverts pour voir s'ils contenaient ou non du tabac étranger, ou autre marchandise prohibée. Un jour, le commandant d'un régiment qui rentrait en France voulut s'opposer à la visite de la brigade des fermes : le chef de la brigade se rendit chez moi pour m'informer de cette résistance aux ordonnances du roi sur cette matière. Je me rendis sur les lieux; j'abordai le commandant; je lui fis sentir qu'il s'exposait beaucoup en se refusant à l'exécution des ordonnances, refus qui serait constaté par un procès-verbal qui serait envoyé au ministre de la guerre. Je lui fis ces explications avec calme et politesse, mais en même temps avec fermeté. Je m'aperçus qu'il commençait à comprendre ses torts. « Eh bien, monsieur, me dit-il, je vais faire ouvrir les rangs, et ordonner l'ouverture des havre-sacs.» Je lui dis à mon tour que je le félicitais de sa résignation, et que dans peu d'instants j'espérais qu'il serait content de moi. J'ordonnai immédiatement au capitaine de la

brigade d'entrer dans les rangs, de les parcourir rapidement, et de se contenter de faire visiter, à de grandes distances, cinq à six havresacs au plus. Ce procédé m'attira, de la part du commandant, des remercîments et compliments, et il ajouta : « En faisant aussi délicatement votre devoir, monsieur, vous m'avez éclairé sur le mien. Je n'aurai que des éloges à donner à votre ferme et estimable conduite envers mon régiment. »

Quelques jours après cet événement, je fus de retour à Châlons, à la grande satisfaction de M. et madame Gauthier mes parents. Ils savaient que je devais bientôt me rendre à Paris et à Marseille: ils me conseillèrent de ne pas quitter la Champagne sans visiter la ville de Rheims, à la foire et fête de Pâques; madame Gauthier devait être du voyage. Nous partons, ma cousine avec trois de ses amies dans une bonne berline, et moi en poste, à franc-étrier, courant devant la voiture de ces dames.

Arrivés à Reims, nous visitâmes le pilier mouvant du clocher de la cathédrale; nous parcourûmes toutes les boutiques de la foire, et, après un séjour de vingt-quatre heures seulement, nous retournâmes à Châlons de la même manière que nous en étions partis. Le temps était assez beau, mais menaçait de devenir orageux : en effet, après une demi-heure de marche, plusieurs éclairs et coups de tonnerre rapides et successifs annoncèrent un violent orage; une grosse et abondante pluie inonda la grande route; les vents redoublèrent avec une force et une agitation effrayantes; en peu d'instants la route fut couverte des débris et branchages des arbres du plus gros volume, que la violence du vent avait déracinés; en dix minutes je fus mouillé jusqu'au os; quoique monté sur un très bon cheval, je crus prudent de faire quelques stations à la distance

des arbres, que déracinaient les impitoyables vents. On ne change qu'une fois de chevaux de Reims à Châlons; les deux courses de poste sont de cinq lieues chacune : je voulus continuer mon voyage sans m'arrêter et reposer, malgré l'orage. Aussi, quand j'arrivai à Châlons, j'étais considérablement fatigué, et tellement collé sur mon cheval, et mes bottes tellement remplies d'eau, que je ne pouvais faire aucun mouvement; on fut obligé de m'enlever de dessus mon cheval, non sans beaucoup de peine. Je fus immédiatement mis au lit, après avoir été essuyé, séché, et bien chauffé. Après quelques heures de repos et de bon sommeil, je me trouvais à peu près délassé de la fatigue que j'avais éprouvée.

Je me rappelle que le récit de ce terrible ouragan, dans les journaux, annonça qu'une immense partie des arbres de la grande route de Reims à Châlons avaient été déracinés, et qu'on n'avait pas de souvenir d'un pareil orage depuis plus de cinquante ans. Aussi ma visite à Reims, à la foire de Pâques, en 1775, est-elle un événement dont il était difficile que je perdisse le souvenir : car je devais à la divine Providence le bonheur de n'avoir pas été écrasé par un de ces gros arbres de la grande route, que la tempête déracinait en ma présence, et dont plusieurs furent renversés à quelques pas de moi.

J'avais supporté avec résignation les fatigues de ce voyage, en présence de ma belle parente, qui, en dédommagement, m'offrit d'aller passer quelques jours à sa maison de campagne d'Omey, à trois petites lieues de Châlons. Omey était une acquisition nouvelle de mon cousin Gauthier. L'habitation et les jardins étaient du meilleur goût. Les plaisirs de la chasse y occupèrent nos matinées, et nos chasses se terminaient toujours par une abondante récolte

de perdreaux et de lièvres, qui se présentaient à nos coups, chassés et effrayés par des traqueurs qui battaient la campagne sur un large espace de terrain. Sans être très habile au tir, j'avais le coup-d'œil juste. J'avais fait mon apprentissage et mes premiers essais sur nos bons lapins de garène à Brécy: aussi, dans le cours de nos chasses à Omey, je tuai pour ma part une bonne partie de notre gibier.

Je ne peux cependant passer ici sous silence un fait très extraordinaire, et qui pourrait au besoin passer pour une gasconnade. Ce fait, le voici. Un jour que j'avais blessé un lièvre que je ramassai, je le déposai à mes côtés, après lui avoir donné quelques coups sur la tête pour l'achever. Je fus presque en même temps averti par le chasseur le plus voisin de tirer sur des perdreaux qui se présentaient. J'en abattis un, et je courus pour le prendre. Après l'avoir ramassé, je retournai à mon poste de chasse, et je le jetai sur ma carnassière; mais je ne trouvai plus mon lièvre, qui, n'étant apparemment pas blessé à mort, s'était échappé. Je le cherchai de tout côté, en faisant même quelques pas en arrière; mais ce fut inutilement. Pendant cette recherche, le perdreau, que j'avais jeté sans précaution sur ma carnassière, s'était également échappé, et me laissa avec le déplaisir de ne rapporter aucun gibier. Mes camarades de chasse, témoins de cette fâcheuse mais vraiment plaisante aventure, qui était une nouveauté pour eux comme pour moi, ne purent s'empêcher d'en rire avec grâce et gaîté, sans se croire obligés de me plaindre.

Comme j'écris ces mémoires moins pour le public que pour mes parents et amis de société, j'entre avec plaisir et je continuerai d'entrer dans tous les détails présents à ma mémoire, sur les faits et événements qui, dans le cours de

ma vie, m'ont procuré des plaisirs ou des peines, de quelque nature qu'en soit l'objet. J'écris ces mémoires sans spéculation, sans aucune prétention d'être compté au nombre des écrivains modernes, même les plus ordinaires, quoiqu'on ait accordé quelques éloges au style du petit nombre de mes écrits, et particulièrement à ma Narration historique de la révolution royaliste de 1793 à Toulon, et à mes Portraits moraux de la famille royale, sous le règne de Charles X.

Après m'être ainsi expliqué sur mes intentions, et sans être arrêté par la crainte d'une critique quelconque, je vais reprendre le cours de ma narration.

Le lendemain de notre dernière chasse à Omey, j'eus le regret de quitter cette jolie résidence en y laissant la propriétaire, ma belle cousine madame Gauthier. Ma séparation d'auprès d'elle et de son aimable sœur mademoiselle Collot fut pour mon jeune et tendre cœur un vrai jour de deuil.

De retour à Châlons, je fis presque aussitôt mes apprêts de départ pour Paris, pour y voir et embrasser mes grands parents, avant de me rendre à Marseille, suivant les ordres de la ferme-générale. Malgré les approches de l'auguste cérémonie du sacre de Louis XVI, qui devait avoir et eut en effet lieu quinze jours après mon départ de Châlons; malgré la liberté qu'on me laissa de me rendre à Rheims, pour assister au sacre du roi, je fus entraîné de préférence à partir pour Paris et Marseille. Je fis mes adieux à la société de Châlons, et surtout à l'aimable directeur des fermes, M. de Valois, dont j'avais reçu si souvent des égards et des témoignages d'un vif intérêt. Je regrettai ma séparation de ce cercle nombreux de jolies femmes, dont les noms sont encore présents à ma mémoire, et parmi les-

quelles je citerai, sans crainte de reproches de leurs héritiers, les dames Morel, la présidente Le Gorlier, les dames de Berle, de Bares, de Boutancourt, de Félecour, et madame Gauthier. J'ajoute à ces souvenirs celui de plusieurs officiers supérieurs des gardes du corps de la compagnie de Villeroy, MM. de Tavernerie, de Saint-Aulaire, de Saint-Exupéri, de Montmort et de Bonay, ce dernier devenu, depuis, l'un des présidents de l'assemblée constituante. Je ne finirais pas si je voulais citer tant d'autres personnes des deux sexes qui faisaient l'ornement de la société de Châlons.

CHAPITRE X.

1775 à 1776.

—

Arrivé à Paris, j'éprouvai le grand bonheur des embrassements de mon père et de ma mère, et, après un très court séjour dans la capitale, j'étais sur la route de Lyon et de Marseille. Arrivé à Lyon, cette belle et seconde ville de France, je ne tardai pas à désirer d'y faire un séjour de quelques mois; je demandai cette faveur, et je l'obtins. J'étais porteur d'une lettre de recommandation pour l'intendant, M. de Flesselles, ami intime de M. Gaudot de la Bruère, frère de ma mère et mon oncle, homme du grand monde, d'une douce et aimable société, et sur lequel j'au-

rai quelques lignes à écrire. J'étais à Lyon comme un écolier en vacance, sans travail, sans autre occupation que celle de mes plaisirs, répandu dans la première société, accueilli avec grâce chez l'intendant, tant à la ville qu'à sa maison de campagne, connue sous le nom de Monplaisir. Le sexe à Lyon est remarquable par la blancheur de son teint. Je cherchai les occasions de lui plaire, et mes hommages furent agréés par une des plus jolies femmes de cette ville, dont la tendre amitié rendit mon très court séjour à Lyon aussi heureux qu'agréable. Je ne dirai pas le nom de cette jeune et très jolie amie, de peur de provoquer les intentions et pensées malignes d'un jaseur ou censeur imprudent. Je ne dirai rien non plus de cette grande et bonne ville, dont tout le monde connaît la population, la richesse et le brillant commerce d'étoffes de soie du meilleur goût; je dirai seulement que, mon heureux destin m'ayant, soixante ans plus tard, rappelé dans cette grande cité, j'aurai à en parler à l'époque où des fonctions administratives y ont fixé mon domicile.

Mon séjour à Lyon terminé, je me rendis à Marseille, ville maritime et commerçante de la belle Provence. J'étais recommandé au directeur des fermes de cette ville, M. Taillepied de la Garenne. Je reçus le plus gracieux accueil de cet aimable chef, auprès duquel on m'envoyait pour m'instruire dans les fonctions financières auxquelles j'étais appelé. M. Taillepied, quoique célibataire, avait une maison agréable et une très bonne table. Mes matinées étaient employées à quelques heures de station et d'étude dans ses bureaux; les après-midi étaient consacrées aux amusements de la société. Les théâtres et les bals devaient être nécessairement mes plaisirs de prédilection : j'étais alors dans ma vingt-deuxième année. Ce fut pendant mon séjour à Marseille

que se développa mon goût pour la diction et lecture de la poésie, et j'obtins mes premiers succès chez M. Taillepied, qui, quoique abonné comme moi au théâtre de Marseille, préférait souvent m'entendre lire pendant les heures du spectacle la comédie du jour ; après m'avoir remercié et fait connaître son contentement, il me disait souvent que je serais un jour un lecteur distingué. C'est ainsi que je fus encouragé dans mon goût presque passionné pour l'art dramatique, goût dont j'aurai à entretenir avec un grand intérêt mes bienveillants lecteurs. En attendant, les jours s'écoulaient pour moi à Marseille dans une variété délicieuse de plaisirs, parmi lesquels je mettais au premier rang l'exercice des armes. Cet exercice employa souvent les heures de mes loisirs avec un petit nombre de jeunes amis de bonne compagnie. Je menais à Marseille une vie délicieuse, malgré les rigueurs de l'hiver de 1775 à 1776, époque à laquelle je me crus obligé de courir les hasards et les chances de ce qu'on appelait alors une affaire d'honneur. Ma querelle au bal avec un danseur eut lieu pour la prise de possession d'une place à une contre-danse; je me croyais dans mon droit, je soutins la gageure, et je gardai la place contestée. Mais après la contre-danse, le perdant m'invita à le suivre; nous reprîmes chacun nos épées et nos chapeaux, et à quelques pas de la maison du bal nous tirâmes l'épée, et je fus assez heureux pour ne faire à mon adversaire qu'une légère blessure, et nous nous séparâmes satisfaits l'un de l'autre. Cette petite et peu conséquente aventure ne fut pas moins la cause de ma retraite de Marseille. Mon père et la ferme-générale en furent informés, et quinze jours après je reçus l'ordre de me rendre à Narbonne, auprès du directeur des fermes, M. Robert de Rougemont. Je ne voulus cependant pas quitter la Provence sans aller visiter le beau port de

Toulon, et la ville d'Hières, remarquable par ses beaux jardins d'orangers, jardins dans lesquels, sur de beaux et grands arbres en pleine terre, on voyait à la fois la fleur odorante, et le beau fruit couleur d'or en pleine maturité. Je fus émerveillé de la beauté de ces arbres, sur l'un desquels je montai et cueillis un panier des plus belles oranges et une très grosse branche chargée de fleurs. J'étais parti de Marseille pour Toulon sur l'information qui m'avait été donnée que l'on se préparait à couler à fond et asseoir dans le port l'énorme coffre en charpente destiné à la construction du fameux bassin inventé par M. Grognard, pour le radoub et les réparations des vaisseaux de guerre. Cette immense charpente avait été coulée à fond la veille de mon arrivée, et dès le lendemain cinquante ouvriers étaient déjà employés, dans l'énorme machine, à en poser les fondations en maçonneries et pierres cimentées. J'eus la curiosité de voir de plus près ces fondations, et je descendis dans cette ingénieuse machine, qui depuis soixante ans est encore aujourd'hui l'objet de la curiosité des étrangers et des voyageurs qui viennent visiter Toulon.

J'étais loin de prévoir alors qu'un jour je trouverais dans cette ville mes plus chers intérêts, et de grands sujets de bonheur et de gloire : la suite chronologique de ces mémoires m'ordonne d'en suspendre la narration.

De retour à Marseille, je fis mes adieux à tous mes amis des deux sexes; je dis des deux sexes, parce que je rougirais de laisser croire que je suis resté huit mois dans cette bonne ville sans avoir trouvé quelques beautés dignes d'un peu plus que de simples hommages de politesse. Sans courir après les aventures galantes, je peux avouer que j'ai partout recherché les occasions de plaire sans prétention; aussi j'ai rencontré moins de maîtresses que des amies affec-

tueuses que j'ai long temps conservées, d'autres auxquelles j'ai été heureux d'inspirer des sentiments d'intérêt pour mon bonheur. Il me sera plus tard permis de les nommer sans crainte de maligne interprétation.

Quelque temps avant mon voyage à Toulon, une famille française originaire de Marseille était arrivée de Turquie, sur une frégate commandée par le chevalier de Grasse: cette famille était la veuve et les trois filles du chevalier de Tott, ingénieur militaire français, renommé par ses talents en tactique d'artillerie, que Voltaire, dans son joli conte de *la tactique*, a nommé le destructeur des chrétiens, lorsque, dans son indignation des ravages de la guerre, il dit au libraire Caille:

> Allez, de Belzébuth détestable libraire,
> Porter votre tactique au chevalier de Tott:
> Il fait marcher les Turcs au nom de Sabaoth;
> C'est lui qui, de canons couvrant les Dardanelles,
> A tuer les chrétiens instruit les infidèles.

A l'arrivée de madame de Tott, je lui avais fait ma visite: elle était, ainsi que ces filles, habillée en costume grec, qui ne nuisait en rien aux grâces de sa belle figure. Sa fille aînée, mademoiselle Sophie de Tott, était et me parut aussi belle que sa mère. Leur extérieur et leur langage annonçaient la douceur de leur caractère. Pendant plusieurs jours on ne me parla que de cette intéressante famille, qui ne tarda pas à reprendre le costume et l'habillement français. Je profitai de mes derniers instants de séjour à Marseille pour me rendre presque journellement dans la société de madame de Tott, dont il fallut aussi me séparer, non sans les plus vifs regrets: car j'étais émerveillé, comme bien d'autres,

des grâces et de la beauté de l'aimable Sophie de Tott, que vingt ans plus tard j'eus le très grand plaisir de retrouver à Londres, émigrée comme moi. Il me fallut cependant obéir aux ordres de mon père et de la ferme-générale.

CHAPITRE XI.

1776 à 1777.

Je quittai Marseille à la fin de mai, et j'arrivai à Narbonne dans les premiers jours de juin 1776. J'y reçus un bon accueil du directeur des fermes. La société de Narbonne était alors vivante et animée. Cette ville était la résidence de l'archevêque et d'un clergé nombreux. La chronique du temps disait que ce clergé de Narbonne était un peu mondain : je n'en dirai rien, de peur de me tromper. Mon séjour dans cette ville devant être de courte durée, j'y eus très peu de liaisons intimes, et la maison de madame de Saint-Félix fut presque la seule que je fréquentai : on s'y rassemblait le soir et l'on y jouait au cavagnole ; le jeu y était très modéré, et ne présentait que des pertes ou gains de modique valeur.

J'eus à cette époque quelques liaisons assez intimes avec le marquis de Bon, fils d'un ancien intendant de Perpignan. Il était grand amateur de musique, et très bon violon. Une

fois séparé de lui je ne l'ai plus revu. Il avait épousé une très jolie femme, sœur du poète Chazet, avec laquelle je me suis trouvé et rencontré à la foire de Beaucaire, tenue par madame de Belle-Faye, épouse du fermier général de ce nom.

J'étais logé très décemment chez madame la marquise de Saint-Féréol. Pendant mon habitation chez elle, elle reçut la visite de madame La Valière, sa sœur, femme de qualité, riche propriétaire, dont la résidence annuelle était à Saint-Sulpice-la-Pointe, village à trois lieues de distance de Toulouse.

Madame La Valière arriva à Narbonne avec sa fille, mademoiselle La Valière, jeune personne âgée de dix-sept ans, d'une jolie figure et d'un aimable esprit. Sa présence journalière dans la maison que j'habitais me donnait l'occasion d'avoir avec elle des liaisons un peu plus intimes, dans des vues et des intentions très morales: car j'étais promptement et facilement séduit par la pensée et le désir du mariage; mais lorsque j'en hasardais le projet et la demande à mes parents, ils me présentaient d'excellentes et solides raisons sur l'inconvenance d'un mariage quelconque à mon âge, lorsque j'étais encore sans état et sans moyens d'avoir une existence proportionnée aux espérances de ma fortune à venir.

Mes liaisons avec madame et mademoiselle La Valière se bornèrent donc à des assurances respectives d'un vif interêt, et à des vœux réciproques pour notre bonheur; madame La Valière y ajouta l'invitation de venir la voir à Saint-Sulpice-de-la-Pointe lorsque je passerais par Toulouse pour me rendre à Bordeaux, dont elle savait que je devais faire incessamment le voyage.

J'acceptai l'offre obligeante de madame La Valière, et les

grâces de son aimable fille étaient déjà assez profondément dans mes pensées pour ne pas refuser cette occasion de la revoir, et de lui offrir de nouveaux hommages.

Pendant que ces deux dames faisaient leurs préparatifs de départ, je faisais les miens pour me rendre à Perpignan par ordre de la ferme-générale, qui, par un motif d'intérêt particulier pour moi, et sur la demande de mon oncle Gaudot, alors fermier-général, voulut bien m'ordonner une tournée extraordinaire dans la division du contrôle-général des fermes de Perpignan. M. Coulon, titulaire de ce contrôle-général, eut besoin de recevoir l'assurance qu'aucun sujet de mécontentement sur ses fonctions n'avait déterminé l'ordre de cette tournée. La ferme-générale n'avait eu en vue que mes fonctions actives d'un emploi auquel j'allais être incessamment appelé, parce que j'étais presque à la fin de mon surnumérariat.

Je commençai mon inspection par l'examen de la gestion du receveur des fermes de Perpignan, M. de Ribes, que son mérite et ses talents financiers ont progressivement appelé à une haute fortune. Ma tournée dans le contrôle-général de Perpignan ne me fournit aucune occasion de plaintes ou de reproches contre les employés de cette division.

Dans mes visites, tant à Collioure qu'au Port-Vendres, on me fit remarquer le rocher de Leucate, des hauteurs duquel la tradition assure que Sapho se précipita lorsqu'elle se crut abandonnée par l'infidèle Phaon, son amant. De retour à Narbonne, je remis au directeur et j'envoyai à la ferme-générale le journal de ma tournée, et je reçus des témoignages de leur approbation.

Fidèle à mon désir de n'oublier dans mes récits aucun des détails qui m'ont intéressé, je dirai que, par suite de mon

goût pour les oranges, c'est à Narbonne que j'ai le plus souvent et le plus facilement satisfait mon appétit pour ce fruit si beau et si délicieux. A trois lieues de Narbonne est situé le petit port de la Nouvelle. Ce port est fréquenté par les pêcheurs catalans, qui apportent dans leurs barques des chargements d'oranges de Majorque, dont le jus est des plus exquis. Ces oranges apportées à Narbonne y sont d'un prix très modique, et j'en mangeais journellement une grande quantité dont je n'ai jamais été indisposé.

L'époque fixée pour mon voyage à Bordeaux étant arrivée, je quittai Narbonne et me rendis au Sommail, lieu auquel on s'embarque sur le canal du Languedoc pour se rendre à Toulouse et à Bordeaux par la Garonne. Les agréments de ce voyage, ce beau canal, sont si connus, qu'il serait superflu d'en faire la description. Je me bornerai à parler d'une visite à Sorrèze, et au beau bassin de Saint-Féréol, source des eaux qui alimentent le fameux canal. Arrivé sous l'arcade où sont établis les énormes tuyaux et robinets qui servent à l'introduction des eaux dans le canal, au moment où, pour satisfaire ma curiosité, on ouvrit un seul de ces robinets, l'entrée des eaux dans les tuyaux fit éclater une effrayante détonation, si violente qu'elle fit enlever mon chapeau de dessus ma tête.

Arrivé à Toulouse, j'en parcourus les principaux édifices; mais bientôt et très mémoratif de mes engagements avec madame La Valière la mère, je pris des informations sur la route qui conduisait à Saint-Sulpice-de-la-Pointe, et et je m'y rendis avec le sentiment du gracieux souvenir de mes liaisons passagères avec elle à Narbonne. Je fus reçu de la mère et de la fille de la manière la plus affectueuse. Mademoiselle La Valière avait un jeune frère dont j'avais

vivement désiré la connaissance; mais il était alors au service auprès du roi, dans la compagnie des chevaux-légers, superbe corps et l'un des plus beaux ornements de la garde du roi. J'eus donc le regret de ne pas connaître ce jeune homme, dont on vantait l'esprit et la bonne mine. Les jours de mon voyage étaient comptés : je fus obligé de quitter ces dames après un très court séjour avec elles dans leur joli château de S.-Sulpice-de-la-Pointe, où les plaisirs d'une excellente table me furent prodigués. S.-Sulpice-de-la-Pointe est un de ces cantons où l'on trouve à manger les plus délicieux canards et oies de la France, dont les foies sont si renommés. On y mange aussi d'excellentes pâtes et beignets de millet. Voilà les seuls remarques gastronomiques dont j'ai conservé le souvenir. Madame La Valière étendit ses prévenances et attentions pour moi jusqu'à me donner un cheval et un domestique pour m'accompagner jusqu'à Toulouse, où, dès le lendemain, je m'embarquai sur la Garonne, dans un bateau de poste.

L'aspect et la vue des deux rives de ce beau fleuve offrent à la pensée des idées de bonheur et de richesse pour les habitants et propriétaires de ces belles contrées, si fertiles en abondantes et riches moissons et récoltes. C'est par les eaux de cette belle rivière que l'on arrive à Bordeaux.

Cette ville riche et commerçante, dont les industrieux habitants et les nombreux armateurs parcourent l'Océan sur leurs vaisseaux, et vont y chercher les riches produits des deux Indes, en échange de nos produits agricoles et manufacturiers, ainsi que de nos excellents vins, dont le prince des poésies badines et légères, le joyeux Voltaire, a célébré si gaîment la puissance dans les vers suivants de son conte du *Mondain* :

Voyez-vous pas ces agiles vaisseaux
Qui, du Texel, de Londres, de Bordeaux,
S'en vont chercher, par un heureux échange,
De nouveaux biens nés aux sources du Gange;
Tandis qu'au loin, vainqueurs des Musulmans,
Nos vins de France enivrent les sultans.

Arrivé à Bordeaux comme voyageur curieux, et n'ayant que très peu de temps à y rester, je me bornais à y voir les principaux chefs de l'administration générale des fermes, le directeur M. Bachelier d'Ages, et M. Doazan, receveur général. Je reçus de tous deux un très bon accueil. Je consacrai plusieurs jours à l'examen des occupations et du service intérieur et extérieur de la douane, et nul autre motif ne me retenant plus à Bordeaux, et ma famille, dont j'étais séparé depuis plus de quinze mois, ayant autant de désir de me revoir, que moi d'embrasser mes bons parents, j'arrêtai ma place de voyage dans la première Turgotine de départ pour Paris.

CHAPITRE XII.

1777.

Arrivé dans cette bonne et grande capitale, la réception de mes parents fut tendre et affectueuse. Il fut décidé que

je resterais à Paris jusqu'au moment de ma nomination prochaine à un contrôle général, en exercice. J'eus le bonheur de jouir chaque jour de la présence du meilleur père, et de celle de mon aimable mère, dont un plus grand usage du monde m'apprenait à mieux reconnaître les rares qualités de son cœur et de son esprit, dont mes lecteurs pourront mieux apprécier le mérite, lorsque j'aurai mis sous leurs yeux la lettre suivante, que m'écrivit cette adorable mère, à l'époque de mon premier voyage hors de Paris pour mes résidences obligées en province.

Première lettre de madame Gauthier la mère, à son fils aîné, à sa première sortie de Paris.

Le monde est bien grand, n'est-ce pas, mon cher fils! chaque pas, chaque lieu que vous parcourez et qui chaque jour se présente à vous sous un nouvel aspect, vous donnera une première idée de l'immensité de ce miraculeux globe terrestre, créé par la toute-puissance de Dieu. Vous le savez, mon fils, vous connaissez ma croyance dans ce divin créateur du Ciel et de la terre ; ne perdez jamais de vue les maximes de cette croyance, dont il serait dangereux de vous écarter.

C'est sous un autre aspect que celui de la curiosité, que je vais vous entretenir de mes sollicitudes sur les suites de ce premier voyage.

Vous venez de quitter pour la première fois le lieu de votre naissance; et, loin de vos tendres parents, sans guide et sans tutelle, vous voilà livré à vos seules pensées, aux seules inspirations de votre conscience. Nous sommes, votre père et moi, heureux de vous avoir donné une éducation

solide, et surtout de bonne et saine morale. La vie est, dit-on, un voyage; la chanson dit qu'il est permis de tâcher de l'embellir; j'y consens, mais toujours avec décence et sagesse. Voilà, mon cher et bon enfant, mes pensées et sollicitudes sur votre avenir. Vous aurez un jour une fortune raisonnable; c'est donc de vous seul aujourd'hui que dépend le bonheur de votre avenir. Soyez complaisant dans la société, obligeant pour vos amis, bienfaisant pour l'infortune; aimez-nous comme nous vous aimons; soyez fidèle à votre religion comme à votre roi, et vous mériterez un jour l'estime publique, à laquelle vous savez que nous attachons, votre père et moi, le plus grand prix.

A la suite de la communication de cette lettre, il me sera permis de croire que je n'ai pas exagéré les éloges que j'ai plusieurs fois donnés aux grâces comme à l'esprit de ma mère; éloges auxquels j'étais encouragé par ceux que lui prodiguait cette petite cour, dont j'ai déjà parlé, d'amis assidus près d'elle, qui se plaisaient, en ma présence, au charme de sa conversation.

Deux de mes frères plus jeunes que moi de quelques années, mais déjà très formés, avaient terminé leurs études, et attendaient chez mon père sa décision sur leur état futur. Plus enclins que moi à la dissipation et aux plaisirs, ils en recherchaient plus fréquemment que moi les occasions. Ils avaient contracté des liaisons de jeunesse avec des camarades, qui venaient trop souvent les chercher pour aller soit au spectacle, soit dans les promenades. Mes parents, craignant les dangers de ces liaisons, crurent y mettre un terme en refusant les visites de leurs amis et des miens. Cette résolution obtint l'effet contraire. Mes frères, un peu

moins dociles que moi aux intentions paternelles, et ne voulant point renoncer au plaisir de voir et recevoir leurs jeunes amis, imaginèrent de louer en ville une chambre pour les recevoir. Cette chambre, louée sur le quai Pelletier, fut meublée très proprement, et consacrée à des réunions auxquelles se rendaient tous les dimanches nos amis communs. Nous étions tous amateurs de musique; nous y établîmes de petits concerts, qui étaient toujours précédés d'un excellent dejeuner, formé, au besoin, de douze douzaines de petits pâtés, suivant le nombre de nos visiteurs. Après le concert et le dejeuner, nous nous rendions au jardin du Palais-Royal, jardin auquel il était d'usage et de bon ton à cette époque de se rendre entre une et deux heures après midi. L'heure du dîner dans les sociétés était de deux à trois heures, et nous étions exacts à quitter nos amis d'assez bonne heure pour rentrer chez mon père à l'heure de son dîner. Nos parents n'avaient ni idée, ni soupçon de nos rendez-vous d'amis. Le spectacle, et surtout la comédie française, étaient notre fréquentation dominante, et elle fut la cause et l'origine du goût passionné que mon frère Gauthier de S.-Michel et moi nous conçûmes pour le théâtre et l'art dramatique.

Notre conduite privée n'était ni licencieuse, ni immorale. Je ne me défends cependant pas d'avouer que nous aimions le beau sexe; mais nous fûmes assez sages pour ne pas nous exposer à des regrets. Nos connaissances étaient d'un choix très élevé, et nous obtenions nos plaisirs sans délier les cordons de notre bourse, alors très légère.

J'étais toujours dans l'attente de ma nomination à un contrôle général, nomination si désirée par ma famille et par moi-même. Mon père voulut que mes loisirs fussent employés de nouveau à mon instruction : c'était le conseil

que lui avait donné MM. Paulze et Couturier, tous deux fermiers généraux, qui me portaient intérêt, et je reçus ordre de me rendre à Rouen pour y attendre ma nomination définitive.

Je fus adressé et recommandé au directeur des fermes, M. Richard; il avait une jeune épouse, vive et enjouée: je fus très bien reçu de tous eux, et ils m'invitèrent à venir les voir quand cela me serait agréable. Je trouvai à Rouen plusieurs camarades surnuméraires *ad honores* comme moi; j'étais leur doyen et le premier ayant droit à un contrôle général : en cette qualité je devenais leur chef pour le choix et la distribution de nos plaisirs.

J'étais arrivé à Rouen le cœur triste et plein de regrets d'avoir quitté Paris sans mettre fin à une inclination naissante, au succès de laquelle j'attachais beaucoup de prix. Mes camarades me tourmentaient chaque jour pour sortir de ma mélancolie, et chercher de nouvelles occasions de dissipation et de plaisir dans des parties de campagne aux environs de Rouen. Je cédai enfin à leurs instances, et surtout à celles des surnuméraires Gougenot et Corbigny. Une partie fut organisée par eux pour voir et visiter les beaux jardins du Vaudreuil, à quelques heures de Rouen, une berline à quatre places fut destinée à m'y recevoir, en compagnie de trois jolies femmes, qui étaient sous la tutelle et la protection de conseillers au parlement, dont elles étaient, sinon les maîtresses, au moins les meilleures amies. Gougenot et Corbigny, et deux autres camarades, nous escortèrent à cheval. Ils prirent les devants; et, arrivés au Vaudreuil, ils y firent préparer un très bon dîner. Mes trois jolies compagnes, pendant toute la route, égayèrent la conversation; et l'une d'elles, qui me parut avoir des prétentions sur moi, parvint à dissiper mon humeur triste

et silencieuse, et, après plusieurs agaceries ingénieuses, elle réussit à me rendre ma gaîté. Elle déclara à ses deux amies qu'elle ne me quitterait pas, et que je serais son chevalier. Nous arrivons au Vaudreuil, et bientôt nous nous égarâmes dans les beaux jardins de ce château, dans ses bosquets et ombrages solitaires, dans le circuit desquels chacun de nous chercha un voluptueux abri.

Victoire était le nom de la jolie compagne qui m'avait choisi pour son chevalier. Lorsque l'heure du dîner fut arrivée, lorsque nous fûmes assis autour d'une table très bien servie, mes camarades crurent démêler sur ma riante physionomie que j'avais trouvé dans Victoire un vainqueur de mes mortels ennuis; aucun sentiment de jalousie de mon bonheur de cette journée ne vint à leur pensée; ils m'en parurent, au contraire, satisfaits et joyeux, et je peux dire qu'ils avaient été pour moi, dans cette occasion, les vrais amis du Monomotapa. Nous arrivâmes à Rouen de nuit, et assez tard pour nous retirer chacun chez nous. Le lendemain, dans mes visites de la matinée, je fus très surpris de reconnaître que l'on savait déjà presque tous les détails de notre voyage au Vaudreuil, et probablement par l'indiscrétion de mes camarades, car je n'avais aucun intérêt ni aucun désir du récit de notre joyeuse journée.

Le soir, je fus au spectacle. Le hasard me fit placer dans une loge près celle où se trouvait une jeune et jolie femme, qui avait été comprise dans les premières visites que je m'étais cru obligé de faire peu de jours après mon arrivée à Rouen; nous étions placés l'un auprès de l'autre, quoique séparés par nos loges. Après mes premières visites obligées, je m'étais décidé à rester chez moi. J'étais toujours mécontent d'avoir quitté Paris. La société n'avait plus d'attrait pour moi, et je n'étais retourné dans aucune maison depuis

plus de trois semaines. Madame *** me dit avec grâce que, d'après le récit qu'on lui avait fait de notre voyage au Vaudreuil, elle me félicitait d'être sorti de la mélancolie dont on l'avait assurée que j'étais tourmenté, et elle ajouta que, si je me décidais à reparaître dans la société, elle me recevrait chez elle avec plaisir. Avec mes dispositions à la galanterie, il me fut difficile de ne pas accepter l'invitation gracieuse de madame ***, qui vivait dans le cercle de la première société de Rouen.

Je dois avouer ici que j'entrevis alors la possibilité d'un tendre engagement, auquel cependant je n'attachais d'autre prix que celui d'obtenir les affections et prévenances d'une femme d'esprit, aimable et jolie. En effet, distingué par elle entre mes camarades, je devins son chevalier, et mes liaisons avec elle ont été mes plus douces jouissances, pendant mon séjour à Rouen. Le régiment d'infanterie de la Sarre était en garnison dans cette ville; nous fîmes connaissance avec plusieurs officiers de notre âge. De ce nombre était le jeune Alexandre Beauharnais, capitaine à la suite de ce régiment; il avait la plus élégante tournure, et surtout le plus doux caractère, qui sympathisait avec le mien. J'étais loin alors de prévoir sa destinée future et sa mort tragique. Nous ne passions pas un jour sans nous voir, soit au spectacle, soit à la promenade. Le lieutenant-colonel du régiment était sévère sur la discipline militaire; il avait défendu aux officiers de porter des cannes. On sait quels sont les effets du fruit défendu : les jeunes officiers, au contraire, aimaient beaucoup à porter des cannes, et comme j'étais souvent avec eux à la promenade, aussitôt qu'ils apercevaient le lieutenant-colonel, ils s'empressaient de remettre leurs cannes à mes camarades et à moi; nous les

CHAPITRE XIII.

1777 à 1779.

J'arrive enfin à Villeneuve-lès-Avignon. Ce contrôle général avait la réputation d'être un des plus étendus et des plus importants de l'administration générale des fermes. Il avait sur les rives du Rhône une étendue de plus de quarante lieues, jusqu'à l'embouchure de la mer, aux Saintes-Maries, et plus de cinquante lieues dans l'intérieur du Vivarais, du Gevaudan et des Cevennes, jusques et compris Ganges et le Vigan. L'autorité du chef, sa surveillance, comprenaient l'inspection de la comptabilité des receveurs principaux et particuliers, tant des greniers à sel que des entrepôts de tabac, ainsi que des bureaux de douanes. L'inspection s'étendait encore sur les brigades d'employés de tout grade, d'environ quatre cents personnes. Il est facile de croire qu'un jeune homme de mon âge, élevé à un emploi supérieur de cette nature, devait être bien content d'avoir à remplir des fonctions aussi importantes que celles de concourir à la sûreté et conservation des immenses revenus des fermes du roi, lorsqu'en même temps de bons appointements et honoraires y étaient attachés, et bien supérieurs à la modeste pension que je recevais de mon père pendant mon surnumérariat.

M. de Ménard, mon prédécesseur à ce contrôle de Villeneuve, avait reçu l'ordre de m'attendre avant de se rendre à la direction de Châteauroux, à laquelle il venait d'être nommé. M. de Ménard, chef distingué, laborieux et philosophe, me reçut avec les égards que l'on doit à un camarade; après quelques minutes d'entretien sur son séjour de plus de dix ans à Villeneuve-lès-Avignon, il me fit entrevoir qu'il était aussi économe de ses loisirs que de son argent : il emportait avec lui, disait-on, 60,000 fr. d'épargnes, il en fit l'aveu. Je me sentis très disposé à être aussi laborieux que lui; mais je n'osais me promettre à moi-même d'être aussi économe. Peu de jours après, M. de Ménard se mit en route pour Châteauroux.

La petite ville de Villeneuve-lès-Avignon était située sur le Rhône, qui la sépare d'Avignon; Villeneuve était ainsi frontière et bureau d'entrée sur le territoire français, parce que le comtat d'Avignon était alors sous la domination du pape, conséquemment étranger à la France, et soumis aux conditions du tarif et des règlements des fermes et douanes françaises. Le voisinage d'Avignon me promettait une grande diversion pour mes instants de loisirs. Je parlerai plus tard de cette charmante ville d'Avignon, dans la haute société de laquelle, pendant dix ans de séjour à Villeneuve, j'ai trouvé des plaisirs et des amusements du meilleur genre, sans nuire à l'exercice de mes fonctions obligées, que j'ai toujours remplies à la satisfaction de l'administration générale des fermes du roi. Après le départ de M. de Ménard, j'eus à m'occuper de mon établissement et logement à Villeneuve. Après de courtes recherches, je pris possession d'une petite maison qui convenait parfaitement à un garçon, avec des dépendances pour remise et écurie : cette location ne s'éleva pas

au-delà de 450 fr. Excellent pays que celui où l'on est logé à si bon marché ! Je fis immédiatement meubler proprement ma petite maison, et je crus convenable de faire mes visites aux autorités et principaux habitants de ma résidence, et surtout au prieur de la Chartreuse et à celui de l'abbaye des Bénédictins. Ces deux communautés religieuses avaient des revenus considérables, et exerçaient de grandes aumônes et libéralités. Il y avait de plus un couvent de religieuses, un chapitre de chanoines, et un couvent de récollets, sans compter l'église et cure de la paroisse, et deux confréries de pénitents noirs et gris.

Mes visites faites, je me rendis à Montpellier, chef-lieu de la direction des fermes. Le directeur était alors M. Poan de Villiers, dont j'étais un peu parent. Quoique ma nomination lui fût annoncée, je lui présentai ma commission, en le priant de donner circulairement les ordres nécessaires pour me faire reconnaître des employés de tout grade dans l'étendue de ma division. Après avoir reçu de lui et de son épouse un bon accueil, et accepté chez eux un très bon dîner, je retournai à Villeneuve-lès-Avignon, avec intention de me mettre sous peu de jours en route pour commencer ma première tournée.

Je pars, et je me rends successivement dans les recettes des greniers à sel, entrepôts de tabac, bureaux et brigades de Bagnols, le Pont-Saint-Esprit, Bourg-Saint-Andéol, Viviers, le Theil, Cruas, le Poussin, la Voûte et Privas, dans la partie supérieure du cours du Rhône. Je trouvai chacun à son poste, les comptabilités très en règle, et les fonctions actives des brigades parfaitement remplies.

Pour continuer d'inspecter le reste des bureaux et postes sur la partie inférieure et descendante du cours du Rhône, il me fallut revenir à Villeneuve, ma résidence,

située presqu'au milieu des postes de ma division sur le Rhône.

Rentré dans Villeneuve, et après deux seuls jours de repos, je m'embarquai sur cette rivière, sur un bateau de la ferme-générale, et je visitai successivement tous les bureaux et les brigades, jusqu'aux Saintes-Maries et Silvéréal. Cette partie de la rive gauche du Rhône n'était gardée que par des brigades dont les fonctions étaient d'empêcher la contrebande. Un seul bureau y avait de l'importance, c'était celui de Beaucaire, lieu consacré à la foire renommée qui s'y tient chaque année les 21 et 22 juillet.

Je fus également satisfait de la régularité du service de cette seconde division, après l'inspection de laquelle je revins une seconde fois à Villeneuve-lès-Avignon, parce que ma seconde tournée devait avoir lieu dans l'intérieur, et principalement dans les Cévennes. J'avais à cœur d'avoir parcouru la totalité de ma division. Dès lors je me remis en route, et je me rendis successivement dans les villes de Nîmes, Lunel, Sommières, Uzès, Alais, Anduze, Saint-Hippolyte, Ganges et le Vigan, toutes villes du Languedoc, dans lesquelles il y avait des receveurs des greniers à sel et des entrepôts de tabac dont la comptabilité était d'une grande importance. Je me rappelle parfaitement que je n'eus que des éloges à donner à la comptabilité et autres fonctions obligées de tous les titulaires des différents offices et emplois que je venais d'inspecter. Je terminai ma tournée par l'inspection des beaux et immenses salins de Peccais et d'Aigues-Mortes, dont le sel est d'une si grande blancheur.

De retour à Villeneuve lès-Avignon, je m'occupai de la relation que j'avais à rendre à la ferme générale, qui reçut

avec satisfaction les premiers récits de l'exercice de mes fonctions ; et les réponses que je reçus d'elle furent des témoignages flatteurs de son approbation et de son contentement. Je m'étais cru obligé dans mes rapports d'annoncer que le bon état dans lequel j'avais trouvé tout le service de ce contrôle général était dû au zèle et à la surveillance de M. de Ménard, mon prédécesseur.

Avant ma nomination à Villeneuve, j'avais singulièrement regretté de n'avoir pas pris l'état militaire ; mais je reconnus bientôt l'immense différence qu'il y avait entre mon état financier et celui d'un sous-lieutenant à sept cents francs d'appointements, parce que mes honoraires et accessoires me mettaient dans une grande aisance, à tel point qu'à la fin de la première année de mon revenu, j'avais fait d'assez bonnes économies pour payer toutes mes dettes, même celle de la perte au jeu que j'avais faite à Châlons-sur-Marne en 1775, et dont j'ai fait précédemment la narration. Je n'eus donc que des remercîments à faire à mon digne et respectable parent M. Gauthier, le fermier général, du zèle avec lequel il avait insisté auprès de mon père pour me faire entrer dans les hauts emplois de la ferme générale, de préférence à l'état militaire, auquel il savait d'ailleurs que se destinait mon second frère, quoique jusqu'à ce jour j'eusse exprimé mes plus vifs regrets de ne pas porter une épaulette, regrets dont l'excès était tel, que la vue d'une épaulette sur un uniforme me chagrinait presque jusqu'aux larmes. Je résolus donc de prendre définitivement mon parti, et de me contenter du bonheur et des avantages de mon état actuel, qui m'assuraient pour l'avenir une sûre et agréable perspective : je me décidai alors à passer tranquillement mon hiver à Villeneuve, jusqu'à une nouvelle tournée dans ma division.

La société modeste de ma résidence commença par suffire à mes distractions et plaisirs ; mais bientôt, sur l'invitation du chef d'une maison d'Avignon en très bonne renommée, je fis ma visite à cette agréable et populeuse ville. Le chef de cette maison était M. Michel, riche propriétaire, auteur et créateur de sa fortune par son esprit et les travaux de sa jeunesse. Il avait plusieurs grands enfants, très bien élevés et déjà répandus dans les hauts cercles d'Avignon.

J'avais fait, en 1776, connaissance, à Marseille, avec son second fils, le jeune Saint-Perest, d'une jolie et aimable figure; je me rencontrais souvent avec lui chez M. Taillepied. M. Michel son père était administrateur de la compagnie chargée de la remonte, sur le Rhône, des sels de Peccais, destinés à l'approvisionnement des greniers à sel des deux rives du fleuve du Rhône et dans l'intérieur. C'était une grande entreprise, lucrative sans doute, mais en même temps sûre pour les intérêts de la ferme-générale, qui avait des traités particuliers avec cette compagnie.

Le fils aîné de M. Michel était établi et fixé à Lyon pour la suite des opérations de cette compagnie de la remonte des sels, et de leur arrivage dans cette ville.

Le second de ses fils, appelé Beaulieu, faisait avec son frère Saint-Perest les courses et voyages nécessaires pour la surveillance de la conduite et le transport des barques et trains chargés de sel. M. Michel le père et ses enfants jouissaient, à Avignon, d'une grande considération. Madame Michel la mère était douée du caractère le plus doux; aussi bonne que modeste, mais toujours honorable, elle avait une maison tenue avec le plus grand ordre, et en même temps une très bonne table, à laquelle étaient admis souvent

à tour de rôle, les personnages des deux sexes de leur société.

Monsieur et madame Michel avaient auprès d'eux, indépendamment de leurs fils Beaulieu et Saint-Perest, une compagne non moins intéressante : c'était leur fille aînée, femme d'esprit, et d'une agréable figure, dont la douceur et la conversation augmentaient les agréments de leur société; ils avaient deux autres enfants, dont deux garçons, qui étaient aux études, et deux filles, dont l'une était destinée à être religieuse, et la seconde fut mariée avec M. de Chaubry.

Dans le cours de mes années de séjour à Villeneuve, j'ai assisté à son mariage. Cette aimable madame de Chaubry, n'existe plus; elle a eu plusieurs enfants, et a laissé un fils, qui est aujourd'hui conseiller à la cour royale de Paris, jeune homme de bonnes mœurs et d'esprit, très considéré de ses collègues.

Obligé souvent de prolonger le récit de mes souvenirs jusques à des époques et des temps à venir, il m'est doux, puisque je suis sur le chapitre de cette ville d'Avignon, lieu de naissance et d'habitation, de propriété et de fortune de cette digne famille Michel, de déclarer que je me trouve heureux de savoir et dire que ceux de cette famille avec lesquels j'ai eu mes premières liaisons de jeunesse ont, comme moi, prolongé leur existence jusques à la proximité de leur quatre-vingtième année; oui, mes vieux amis Michel Beaulieu et Saint Perest existent encore. J'ai de temps en temps de leurs nouvelles, mais avec les regrets de ce que, eux demeurant à Avignon, sur leurs foyers, dans leur maison paternelle, et moi résidant à Paris, lieu de ma naissance, une immense distance nous sépare. Il reste à ces deux anciens amis, deux frères, moins

âgés qu'eux, que je connais, aime et estime : l'un est M. Michel de Crémah, ancien officier de hussards, et chevalier de Saint-Louis, avec lequel je me suis rencontré à Londres, dans notre émigration ; l'autre est l'abbé Denis Michel, vicaire apostolique, qui vit et demeure à Avignon, auprès de ses deux frères, ses doyens, pour lesquels il a les égards, soins et prévenances dus à leur grand âge.

Le chevalier Michel de Crémah est établi à Marseille, il est marié, et, quoique séparé de deux frères ses aînés, il leur conserve une tendre amitié.

Je placerai à une autre époque le récit de mes liaisons intimes avec madame Michel de Lyon, et l'on verra qu'elle était bien digne d'être associée à la famille des Michel d'Avignon, dont elle avait épousé le fils aîné, qui a péri à Lyon, victime de son dévoûment au trône de son roi.

Cette suspension de mes récits journaliers, dans mes mémoires, sera plus d'une fois renouvelée, lorsque je me sentirai entraîné par le sentiment profond de mes vives affections, où par de grands et justes regrets, ainsi que par la crainte de laisser échapper l'occasion de placer un souvenir. Je suis bien sûr que, sous ce point de vue, les cœurs sensibles, les cœurs vraiment amis seront indulgents sur quelques unes de mes digressions chronologiques.

Je reviens maintenant à cette bonne ville d'Avignon, elle était alors le siége d'un légat du pape, qui en était le gouverneur ; il avait une cour, et des gardes pour sa personne, et un régiment d'infanterie pour la garde, sûreté et police de la ville. Je me crus obligé de faire une visite à ce vice-légat, qui était alors monseigneur Filo Marino ; je me rendis à son palais ; admis en sa présence, je lui déclarai mes titres et pouvoirs, et je l'assurai qu'en tout ce qui

concernait l'autorité de mes fonctions à Villeneuve-lès-Avignon, j'aurais pour lui et sa maison les plus grands égards pour l'entrée et la sortie du territoire français de tous les objets nécessaires à ses besoins comme au service de sa maison, toutes les fois que ces égards ne compromettraient pas les intérêts qui m'étaient confiés. Son Excellence me remercia de mes offres, et m'invita à lui faire de temps en temps quelques visites. Je commençais à entrevoir que je trouverais à Avignon de fréquentes occasions de plaisir. Je recherchai la connaissance de quelques habitants de cette ville les plus marquants par leur fortune et leurs titres. La noblesse d'Avignon était nombreuse et riche; je fus bientôt admis dans sa société, et je fus assez heureux pour y trouver quelques amis : je mets au premier rang de ces amis toute la maison Michel, dont le père était entré dans l'ordre de la noblesse par une charge de secrétaire du roi; et, tout jeune que j'étais alors, j'attachai plus de prix aux vertus et caractère de ce digne et respectable chef de famille qu'à sa noblesse nouvelle. Mes autres amis furent M. Fournier, marquis de la Chapelle, capitaine de cavalerie; M. le chevalier de Bouchony, le chevalier de Mezières, et mon vieux collègue M. de Sicart, contrôleur général des fermes pour l'étendue de la principauté d'Orange et du comtat Venaissin. J'appris d'eux avec plaisir que j'étais jugé très favorablement; les dames surtout disaient que je portais dans la société les fruits d'une éducation soignée et de bonnes études; on m'accordait un extérieur agréable, un langage facile et poli, de la gaîté, et beaucoup de prévenances pour le beau sexe.

Le goût des théâtres de société était à la mode, et déjà on en avait fait l'essai à Avignon. On sut que j'avais un goût passionné pour la diction poétique. Plusieurs jeunes

dames s'associèrent pour organiser de nouveau un théâtre bourgeois; mais il leur manquait l'acteur, absent, qui jouait les premiers rôles : elles jetèrent les yeux sur moi pour le remplacer. On m'en fit la proposition, que j'acceptai avec un indicible plaisir. Les dames organisèrent un petit comité pour la fixation et le règlement de nos répétitions et représentations, se réservant le choix des pièces et la distribution des rôles. Notre théâtre bourgeois fut institué sous le titre de théâtre des Dames; elles furent à tour de rôle directrices de ce comité, qui, autant que je puis me le rappeler, fut composé de mesdames la marquise de Blauvac, la marquise de Blacas, la comtesse de Lorris, la comtesse de Guiscard, et de madame de Ribas. Les acteurs furent M. le marquis de Blauvac, messieurs Poule frères, M. Artaud, le marquis de Calvière, et moi; et chacun de nous contribuait comme les dames aux frais et à l'entretien de ce théâtre, qui fut fixé et établi à l'hôtel Crillon. La salle de spectacle contenait deux cents spectateurs; pour la remplir on distribuait autant de billets dans les cercles et sociétés d'Avignon Chaque acteur souscripteur avait à sa disposition huit billets d'entrée pour ses amis et connaissances; le comité distribuait le reste. Après le spectacle de certaines représentations, nous avions sur le théâtre une table servie pour le souper de quarante convives, que le comité, distraction faite des acteurs et actrices, invitait en notre nom; les invités choisis pour compléter avec nous le nombre de quarante étaient pris parmi nos connaissances. Le souper était toujours très bon, et de la composition de Grivel, le meilleur traiteur d'Avignon. Je me rappelle que ce souper ne coûtait alors que six francs par tête, sans le vin extraordinaire, et certes ce souper valait autant que ceux pour lesquels les traiteurs et restau-

rateurs du jour exigent et demandent quinze et même vingt francs. Après le souper on passait dans une salle de danse préparée à cet effet, et le bal se prolongeait toujours jusqu'à deux heures du matin.

M. de Calvière, qui jouait avec distinction les premiers rôles, était absent; on m'avait confié le rôle qui lui était destiné. Madame de Blauvac, qui était directrice de tour du comité, avait choisi la comédie du *Distrait*, et la petite pièce de *la Jeune Indienne;* elle m'avait donné le rôle du Chevalier dans *le Distrait*, et celui de Belton dans *la Jeune Indienne*.

Le jour de la représentation arrivé, les deux pièces furent jouées à la satisfaction et aux applaudissements des spectateurs. Après le spectacle, je fus très joyeux de recevoir des félicitations sur la pureté de mon organe, et sur l'intelligence et la facilité de mon jeu. Après notre souper de ce jour, je me rendis à la salle de bal; je dansai plusieurs contredanses, ainsi qu'une valse allemande, qui se dansait alors avec des figures que l'on appelait des passes. J'excellais dans ce genre, et j'avais pris pour ma danseuse madame de ***, femme aimable, vive et légère. Je voulus essayer avec elle la passe que l'on qualifiait passe du baiser; mais, malgré le jeu de l'enlacement de nos bras, malgré le désir que j'aurais pu avoir d'approcher aussi près que possible du teint coloré de ma danseuse, je me trouve obligé d'avouer ingénument que je fus loin d'obtenir cette douce faveur. Je continuai donc mon allemande par plusieurs tours de valse, sans recevoir ni approbation ni reproche de ma danseuse. Je couchai ce jour-là à Avignon chez M. Michel, qui mettait souvent chez lui à ma disposition une chambre pour les jours de mes visites.

Le lendemain de grand matin, je me rendis à Villeneuve,

où, quelques heures après mon arrivée, je fus très surpris de recevoir la visite de mon jeune ami le major de Bouchony. Il venait m'apprendre que ma valse de la veille avec madame de *** avait excité son mécontentement au point d'avoir annoncé au comité de notre théâtre qu'elle ne pouvait plus continuer d'en faire partie si je ne consentais pas à me retirer. Cette proposition très extraordinaire ne plut point au comité, dont les dames lui répondirent qu'elle était libre de se retirer ou de ne pas me donner de rôle lorsqu'elle serait, à son tour, directrice. Quoique mécontent de ce léger accident peu civil, je ne voulus point renoncer, pour le caprice d'une jolie femme, au très grand plaisir de jouer la comédie dans une aussi aimable société. Je crus entrevoir que les plaintes de madame de *** étaient l'effet d'une intrigue jalouse de mes succès. Alors, pour déjouer cette intrigue, il me vint dans l'idée d'essayer de calmer le prétendu courroux de cette jeune dame. Quoique notre société théâtrale fût montée sur un ton de gaîté décente, qui pouvait permettre quelques légers badinages, je voulus bien gratuitement consentir à me croire coupable, et j'adressai à la dame les vers suivants :

Pour un baiser ravi tu me trouves coupable :
Je le suis, j'en conviens; mais tu dois excuser
Un délire si pardonnable.
Quand, sous les traits d'Hébé, tu nous versais à table
Le nectar dont les dieux aiment à s'enivrer;
Lorsqu'encor, dans ces jeux qu'inventa l'innocence,
Tes pieds d'une juste cadence
Suivaient les mouvements pressés,
Mes bras dans les tiens enlacés,
Tout n'invitait-il pas à cette jouissance ?
Prise sous les yeux d'un époux,
Que peut-elle avoir de blâmable ?

Tu le veux, je serai coupable.
Je tombe à tes genoux.
Nouveau plaisir! Que de gens à ma place
Voudraient, pour obtenir un pardon aussi doux,
Mériter le courroux
D'une aimable et charmante Grâce!

Le major Bouchony trouva ces vers gracieux et acceptables; il me conseilla de les envoyer immédiatement à madame de***, ce que je fis; j'en adressai en même temps une copie à mon ami le marquis de la Chapelle. Mon émissaire arrive avec mon épître; madame de *** la refuse, et se plaint; le marquis de la Chapelle, dans le seul but de me justifier, fait circuler mes vers dans la société, et le soir même, ces vers, et la cause qui les a fait naître, sont presque le seul sujet des conversations du jour.

C'est ainsi que tout cela se passe dans presque toutes les villes de province, dont la population, même la plus étendue, est encore trop circonscrite. Paris est la seule ville de France où l'on ignore ce qui se passe dans les sociétés même les plus voisines. Voici ce qui fut suspecté être la cause de l'incident de théâtre qui suspendit un moment le cours de nos représentations. J'ai dit plus haut que j'avais remplacé M. de Calvière, à cause de son absence; mais je dois dire aussi que je n'avais accepté ses rôles que provisoirement, et aux conditions qu'il les reprendrait à son retour. M. le marquis de Calvière était un homme du meilleur ton, il était de plus excellent acteur de société, et n'avait surtout, comme moi, aucun accent de province. Je jouais dans *le Distrait* le rôle du Chevalier; mon âge et l'ensemble de toute ma personne convenaient parfaitement à ce rôle, qui m'avait attiré des compliments. M. de Cal-

vière fut de retour à Avignon assez à temps pour assister à notre r présentation. Les uns dirent qu'il avait été très satisfait de mon jeu, d'autres dirent qu'il en fut jaloux : je ne crus ni l'un ni l'autre, et je reçus de lui beaucoup d'honnêtetés. Il savait que j'étais le neveu de M. Gaudot de la Bruère, fermier général, et ami particulier de M. de Faventines, fermier général lui-même, dont M. de Calvière avait épousé la nièce. Les détails que j'ai donnés sur cette petite anecdote de notre théâtre sont encore présents à la mémoire de plusieurs vieux contemporains de cette époque; mais plus particulièrement dans le souvenir de M. le comte Daugier, amiral en retraite, beaucoup moins âgé que moi, et qui a parcouru une carrière militaire et politique qui le place aux rang des Français ayant droit à l'estime publique. M. Daugier, né à Avignon, était, à l'époque de nos comédies, âgé d'environ quatorze à quinze ans; il assista à notre représentation *du Distrait*. Madame sa mère était de notre cercle et comptée parmi les dames du premier mérite; elle était au fait des suites de la valse allemande, que j'avais dansée avec madame de * *; elle connaissait mon épître, mes vers, et leur peu de succès auprès de cette jeune femme. Son fils, jeune et encore écolier, les avait appris, et les avaient si bien gravés dans sa mémoire, que, plus de vingt ans après, lorsqu'en 1802, je rentrai en France comme émigré, je rencontrai, sans le connaître, M. Daugier chez madame Fulchiron; j'entendis prononcer son nom, et comme celui de son aimable mère n'était point effacé de mes souvenirs, je l'abordai et lui demandai s'il se ressouvenait de M. de Brécy, qui en 1779 et 1780 jouait la comédie de société à Avignon. Quelle fut ma surprise lorsque M. Daugier me répondit qu'il s'en ressouvenait très bien,

et à l'instant même il récita le premier de mes vers à madame de ***.

Pour un baiser ravi tu me trouves coupable.

M. Daugier, voyant ma surprise, ajouta : « Ce sont les premiers vers que j'aie lus et appris à la fin de mes études; ma mère en avait une copie, qu'elle me laissa lire et apprendre.» Je ne dissimule pas que j'eus grand plaisir à être rappelé par un Avignonais au souvenir de cette brillante et joyeuse époque de ma jeunesse. Je m'étais décidé à laisser assoupir le mécontentement de madame de ***, sans en rechercher la cause, que je ne dirais ni ne rappellerais si elle pouvait être à sa défaveur.

CHAPITRE XIV.

1779 à 1780.

Je continuai donc à être acteur de notre théâtre, et quelque temps après, lorsque madame la marquise de Blacas fut directrice de semaine, elle choisit pour sa représentation la comédie du *Barbier de Séville ;* elle prit pour elle le rôle de Rosine, et me donna celui du comte Almaviva. J'acceptai ce rôle avec un grand contentement. Il fal-

lut mettre cette comédie à l'étude, avant de faire des répétitions.

Ma résidence journalière et habituelle était à Villeneuve, et je ne me rendais à Avignon que sur des invitations et les jours des répétitions et représentations. La communication de ces deux villes était facile; elles n'étaient séparées que par le Rhône. J'avais un bâteau à ma disposition, et dix minutes suffisaient pour mon abordage à l'une ou à l'autre de ces deux résidences. Ma société de chaque jour était donc à Villeneuve; elle était modeste et tranquille, et a toujours été de mon goût, pendant mes dix années de résidence. La tranquillite et régularité de cette société étaient compensées par les distractions que je trouvais au dehors, soit à Avignon, soit dans mes absences pour mes visites et voisinages dans toute l'étendue de mon contrôle, dont je surveillais les recettes entrepôts et bureaux, dans des tournées périodiques que je renouvelais quand la nécessité m'en était démontrée. Je faisais chaque année la répétition de l'exercice de mes fonctions, dont une fois pour toutes je me bornerai à dire que l'administration de la ferme-générale fut toujours satisfaite.

Je suspendrai donc mes narrations à ce sujet, pour placer ici mes récits sur la foire de Beaucaire, si renommée par l'immense concours et les arrivages de marchandises de toute espèce et travail de l'intérieur de la France, qui y attirait une population extraordinaire de plusieurs milliers de vendeurs, et surtout d'acheteurs qui venaient s'y approvisionner et satisfaire leur curiosité.

Pour l'ordre, la sûreté et la police de cette foire, comme pour les intérêts du commerce, le roi y envoyait deux commissaires: l'un était l'intendant du Languedoc, l'autre

était un fermier général qui était choisi pour cette importante mission.

La petite ville de Beaucaire faisait partie de ma division; les intérêts de la ferme générale étaient sous ma surveillance ordinaire; mais, pour la tenue de la foire, quatre officiers supérieurs des fermes se rendaient à Beaucaire deux jours avant l'ouverture de cette foire, pour aider le fermier général dans la décision des affaires et questions qui étaient soumises à son jugement et à son autorité. Ces quatre officiers supérieurs étaient : le directeur de Montpellier, celui de Marseille, les deux autres étaient les contrôleurs généraux de Villeneuve-lès-Avignon et celui d'Aix. En cette qualité, j'avais l'inspection de la foire sous le rapport des fermes du roi. Le fermier général y arrivait la veille, et même souvent deux jours avant l'ouverture, qui se faisait à son de trompe par l'autorité municipale, dont le corps entier dînait ce jour-là à la table du fermier général. Ce commissaire du roi tenait pendant la foire un grand état de maison, il avait toujours un dîner de trente à quarante couverts, et le soir une réception et souper, auxquels assistaient environ deux cents personnes des deux sexes, qui, tant de Montpellier et de Nîmes que de Marseille, d'Aix et d'Avignon, se rendaient à Beaucaire. Tous ces étrangers, pour être invités chez le fermier général, faisaient préalablement des visites de convenance à ce commissaire du roi et à son épouse : car le fermier général choisi chaque année amenait toujours avec lui son épouse pour l'aider à faire les honneurs de sa maison. Il y avait avant le souper bal et musique. J'étais le principal aide-de-camp du fermier général, qui me chargeait des détails obligés pour la réception des personnes invitées, qui devaient lui être présentées.

La salle de bal de l'hôtel des fermes était vaste, et l'on pouvait y danser vingt personnes de front de chaque côté. Les jolies figures, les élégantes tournures des danseuses, y étaient remarquables; le bal ne finissait qu'à trois heures du matin. J'aimais excessivement la danse, et, sans être maître des ballets, j'avais la charge de veiller à la composition et régularité des contre-danses.

Pendant mes dix années de séjour à Villeneuve, j'ai été neuf fois l'inspecteur de la foire de Beaucaire, et les enfants et parents des fermiers généraux qui y furent envoyés commissaires du roi se ressouviennent encore par tradition des témoignages de satisfaction que j'avais reçus de leurs parents pour tous les soins que je m'étais donnés pour les aider dans une foule de détails obligés pour l'honorable tenue de leur maison et table.

Les fermiers généraux nommés commissaires du roi pour la foire de Beaucaire, pendant les années depuis 1778 jusques et compris 1786, furent messieurs de la Haye, Doazan, de Ventes, l'Epinay, de Mussey, de la Borde, Augeard, Villemorieu et Delaage de Bellefaye.

Sept d'entre eux furent accompagnés par leurs épouses, et les quatre les plus remarquables de ces foires, pour les plaisirs et amusements de l'hôtel des fermes, furent celles présidées par messieurs de Ventes, de la Borde, Augeard et Delaage de Bellefaye.

Le duc de Cumberland, frère du roi d'Angleterre George III, pendant son séjour et voyage à Avignon, voulut voir la foire de Beaucaire. M. de Ventes, qui était cette année commissaire du roi, l'y invita, et lui offrit de le loger et recevoir à l'hôtel des fermes. Le prince anglais voyageait sous le nom du comte de Dublin. Il accepta les offres de M. de Ventes, et passa deux journées complètes à Beau-

caire. Ce prince était galant et aimable ; il dansa au bal de la première soirée un menuet avec madame de Ventes. Je me rappelle que l'on fut d'accord que ce menuet avait été dansé avec autant de noblesse que de grâce.

Sous le commissaire du roi M. de la Borde, indépendamment des plaisirs et amusements ordinaires, ce fermier général, valet de chambre de Louis XVI, était très amateur de franc-maçonnerie. Il voulut absolument tenir et ouvrir une loge ; il me confia son projet. Il savait que j'étais moi-même zélé franc maçon ; il m'invita à trouver les moyens de faire préparer, dans une des dépendances de l'hôtel des fermes, un local pour y tenir loge de francs-maçons, et en même temps loge d'adoption, laquelle serait tenue par son épouse, qui était grande-maîtresse. M. de la Borde ajouta qu'il paierait tous les frais nécessaires pour cette agréable fantaisie de son épouse et de lui-même. Je choisis alors, dans les dépendances de l'hôtel des fermes, un vaste local entièrement démeublé et dégarni, mais qui me parut propre, au moyen d'une très grande quantité de tapisseries, à être suffisamment décoré et préparé pour la tenue d'une loge de francs-maçons.

Avignon n'était qu'à quatre lieues de Beaucaire, et sur-le-champ j'envoyai par un émissaire à un des plus forts tapissiers d'Avignon une lettre pressante, qui lui ordonnait d'arriver sans délai à Beaucaire avec une grande quantité de tapisseries et de matériaux, dont je lui expliquais l'emploi dans ma lettre, pour la tenue d'une loge de francs-maçons. Le tapissier fit diligence, et, vingt-quatre heures après avoir vu et reconnu le local, la loge fut préparée et terminée. Cette exécution parvint à la connaissance de nombre de curieux visiteurs de la foire, dont plusieurs se présentèrent à M. de la Borde, les uns pour siéger dans la

loge, les autres pour y être reçus apprentis francs-maçons.

Le jour de l'ouverture de la loge fut fixé au lendemain. On commença par ouvrir et tenir la loge d'apprentis. M. de Lucey de Villemorieu, fils du fermier général, fut reçu le premier. M. de la Borde m'avait choisi pour lui rendre sa réception aussi facile qu'agréable, et je suis bien sûr, s'il existe encore, qu'il se rappellerait mes égards et attentions pour lui, qui d'ailleurs les méritait sous tous les rapports. Le second récipiendaire fut un ami de M. de la Borde, le colonel comte O'Conell, Irlandais de naissance, mais Français dans ses manières, d'un bel extérieur et d'un caractère aussi doux qu'aimable, avec lequel j'ai été heureux, pendant mon émigration, de me retrouver à Londres, et que plus tard encore j'ai revu en France avec le grade de lieutenant-général, et honoré de l'estime et bienveillance de Louis XVIII.

Après plusieurs autres receptions, dont M. de la Borde fut très satisfait, madame de la Borde ouvrit la loge d'adoption. Elle était la sœur de M. de Vismes, qui plus tard fut fait fermier général. Elle-même, après un long espace de temps, et dans les vicissitudes de la politique et de la vie humaine, elle est devenue duchesse douarière de Rohan Chabot. A mon retour en France comme émigré, j'ai été la voir, et elle s'est parfaitement ressouvenue de la foire de Beaucaire, où, comme grande-maîtresse, elle avait présidé la loge d'adoption, pour laquelle je m'étais donné tant de soins. Madame de la Borde était femme d'esprit, et alors jeune et jolie; elle tint cette loge d'adoption avec beaucoup de finesse et de grâce.

Une demoiselle de Renouard, et deux autres dames dont j'ai oublié les noms, furent reçues franc-maçonnes. Je me souviens très bien que leur reception fut aussi intéressante

que spirituelle par les questions ingénieuses qui leur furent adressées par madame de la Borde, questions auxquelles les trois novices répondirent avec esprit. Après quelques heures de jouissance de cet agréable passe-temps de société, je reçus de monsieur et madame de la Borde des remercîments du zèle avec lequel j'avais concouru à l'exécution de leurs projets et idées de franc-maçonnerie.

C'est ici le lieu de dire ma pensée tout entière sur l'institution maçonnique, que j'ai toujours qualifiée de jouissance autant de plaisirs et délassements que de morale et de charité, et surtout plutôt que de prétendue égalité. J'ai passé toute ma vie pour un homme très moral, et je peux en toute sûreté démentir ceux qui ont cherché à faire croire que la franc-maçonnerie avait servi en France à former un parti contre les intérêts du trône. Pendant vingt ans que j'ai fréquenté les loges des francs-maçons, je n'ai jamais entendu un seul mot d'opposition, même de froideur sur les droits et les intérêts du roi, et sur la fidélité qui lui était due. J'étais dans les hauts grades de la franc-maçonnerie; la loge dans laquelle j'avais été reçu au grand-orient de France, à l'âge de vingt ans, s'appelait Saint-Jean-la-Candeur, sous le titre distinctif de Henri IV. J'en ai encore les titres et brevets, et les très belles décorations. J'étais grand visiteur de loges de francs-maçons, et je m'y trouvais souvent avec des noms titrés et distingués de la cour, avec une jeunesse aimable de tous les rangs et états, et beaucoup de gens de lettres et d'arts. Je me rappelle que, dans mes dernières visites en loge, je me suis rencontré deux fois avec M. de Lacépède. Dans toutes les loges, on ne laissait jamais échapper aucune occasion de faire l'éloge du roi, à l'honneur duquel était consacrée, dans les banquets, la première santé, qui était toujours portée avec le plus vif enthou-

siasme, et suivie d'aumônes abondantes en faveur du pauvre et de l'orphelin. Les loges de francs-maçons étaient un honnête délassement, et un plaisir très moral. Je ne discuterai point ici ni la réalité ni le mérite des prétendus secrets de l'ordre maçonnique; mais je suis si convaincu de la pureté des sentiments que l'on y professait, que je défie qui que ce soit de prouver qu'on y ait jamais exercé aucun acte contraire aux intérêts de la religion, du trône et des bonnes mœurs.

Il me reste à parler des deux foires de Beaucaire tenues par MM. les fermiers généraux, commissaires du roi, Augeard et Delaage de Bellefaye. Le premier était en même temps secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI. Madame Augeard, son épouse, était aussi jolie que modeste et vertueuse. M. de Bellefaye venait d'obtenir d'être adjoint à la place de M. Delaage, son père, qui réunissait à sa place de fermier général celle d'administrateur des postes, faveur particulière que le roi avait précédemment accordée à M. de la Reynière et à M. Gauthier, mon digne parent. Madame de Bellefaye, jeune et aimable et de la plus élégante tournure, était fille de M. Duruey, riche banquier, ami de mon père, et qui jouissait d'une grande considération. Madame de Bellefaye ne fut pas moins honorable à Beaucaire que madame Augeard, et l'on peut dire que ces deux dames égalèrent au moins en prodigalités de plaisirs et amusements les épouses des fermiers généreux qui les avaient précédées, pour la tenue et les honneurs de la maison et table des commissaires du roi à la foire de Beaucaire. Très bonne chère, bal, danses élégantes, excellente musique et gracieuse réception, voilà mon exact souvenir de ce qui se passa à Beau-

caire à l'hôtel des fermes pendant la tenue de la foire, aussi long-temps que j'en ai été inspecteur.

CHAPITRE XV.

1782 à 1783.

Je reprends maintenant les détails de ma vie privée, détails nécessairement plus étendus que ceux relatifs à des fonctions d'état et d'emploi.

C'est dans le cours de la vie privée des hommes que l'on juge mieux de leur esprit et de leurs mœurs, de leur caractère et de leur vertu, comme de leurs défauts. Je laisse à mes lecteurs et amis le pouvoir et le soin de me blâmer ou de m'absoudre, suivant leur jugement et leur pensée, sur le précepte que je viens d'émettre.

Je fus averti que la représentation de la comédie du *Barbier de Séville*, qui avait été suspendue, aurait lieu très incessamment. J'ai déjà dit que madame la marquise de Blacas, en sa qualité de directrice, m'avait chargé du rôle du comte Almaviva. Je savais parfaitement ce rôle, et j'étais tout prêt à me présenter aux répétitions; plusieurs me furent indiquées. La directrice fut très contente du jeu de

tous les acteurs, et l'on jugea que la pièce serait très bien jouée.

Le jour de la représentation arrivé, je me rendis à Avignon. J'avais fait les frais d'habillement de mon rôle avec goût et sans épargne. L'auditoire invité fut nombreux, et honoré du vice-légat.

Nous sommes tout prêts, la toile se lève, la pièce commence, et le premier acte est joué avec facilité, aux fréquents applaudissements des spectateurs. Nous continuons; presqu'au milieu du second acte, madame de Blacas croit entendre le bruit d'un sifflet; et dans l'instant, prompte comme l'éclair, elle s'échappe, et la toile est baissée.

Rumeur, agitation dans la salle, mécontentement des acteurs et spectateurs sur ce coup de sifflet prétendu et contesté, car plus de la moitié des spectateurs ne l'avaient pas entendu. Heureusement une des dames invitées conçut l'idée de se rendre au foyer, auprès de madame de Blacas, pour la calmer, et lui exprimer les regrets de toute l'assemblée. L'approbation est unanime, et madame Daugier se rend auprès de madame de Blacas; et, par de bonnes, douces et ingénieuses raisons, parvient à lui prouver que le son ou le bruit qu'elle croit avoir entendu n'est pas celui d'un sifflet.

Madame de Blacas, douée par la nature d'un caractère aimable et doux, se dit alors apaisée et satisfaite; elle consent à continuer la pièce. On relève la toile, et nous recommençons le second acte. A notre apparition un applaudissement général fut un signal de contentement et de reconnaissance, en même temps qu'un sujet d'encouragement. En effet, chacun de nous parut avoir redoublé de zèle pour la perfection de son jeu, et la pièce entière fut jouée

d'une manière surprenante pour des acteurs de société. Le principal acteur, le marquis de Blauvac, jouait le rôle de Figaro; il avait une intelligence parfaite, et un débit juste et facile, et d'autant plus extraordinaire qu'il avait dans la conversation journalière un bégaiement très fréquent, tandis qu'au théâtre il ne bégayait jamais; il joua son rôle avec la plus aimable gaîté. M. Artaud, rédacteur du *Courrier d'Avignon*, homme de lettres et d'esprit, joua le rôle de Bartholo; il avait dans son extérieur et son ensemble la tournure que l'on prête à Bartholo, non pas les yeux vérons, mais un œil de moins; il joua son rôle étonnamment bien. Madame de Blacas, femme d'esprit et d'agréable figure, joua avec grâce et beaucoup de finesse le rôle de Rosine. Dom Bazile et les deux bâilleur et sternutateur jouèrent aussi très bien leurs rôles.

Quant à ce qui regarde le rôle d'Almaviva, qui m'avait été confié, mettant à part l'espérance que j'avais de jouer ce rôle au moins passablement, je me bornerai à dire que les applaudissements qui me furent prodigués pendant la pièce justifièrent l'espoir que j'avais conçu. Les félicitations que je reçus après la pièce achevèrent de rendre ma satisfaction complète. Le vice-légat vint à moi, et me dit les choses les plus flatteuses sur mon jeu et sur le plaisir que je lui avais procuré. En résumé, la représentation de cette comédie du *Barbier de Séville* établit notre réputation d'excellents acteurs de société.

A cette même époque il y avait à Avignon une troupe de comédiens, dont Collot-d'Herbois, de sanglant souvenir, était le directeur. L'établissement de notre théâtre bourgeois à l'hôtel Crillon fit le plus grand tort aux intérêts de cette troupe. Le théâtre public était presque désert. Collot-d'Herbois aurait dû s'y attendre : on préfère se ren-

dre à un spectacle *gratis* plutôt qu'à un théâtre public.

Collot-d'Herbois avait mal choisi le moment de son arrivée à Avignon. Il avait sollicité de notre comité la faveur d'assister à notre *Barbier de Séville* : il témoigna être aussi surpris que satisfait de notre jeu, qu'il disait être vraiment extraordinaire. Ce Collot d'Herbois a été depuis si mauvais et si sanguinaire, qu'à l'époque de sa furie révolutionnaire nous avons tous vivement regretté de l'avoir admis à notre représentation du *Barbier de Séville*, représentation après laquelle je regagnai mon modeste domicile à Villeneuve, où, dans mon ménage de célibataire, je recevais de temps en temps mes habitués de société à des dîners de bon goût et un peu recherchés, car j'étais un peu friand ou gastronome.

Des voyages et tournées dans ma division, des courses et visites dans les villes les plus marquantes de mon voisinage, telles que Avignon, le Pont-Saint-Esprit, Uzès, Alais, Nîmes et Montpellier, faisaient diversion à la tranquille existence de ma résidence à Villeneuve. J'avais contracté dans la ville de Nîmes des liaisons plus intimes, au nombre desquelles je citerai madame et M. de la Brune, M. Sonnerat, M. de Chazel, M. et madame Catelan, madame de la Boissière sa sœur, M. et madame de Bourdic, madame la marquise de Chastelier, M. Boyer, M. le chevalier de Barre, et enfin l'aimable famille Pyère. Messieurs de la Brune et Sonnerat étaient tous deux sous mon inspection. Le premier était receveur-entreposeur de tabac, et le second était receveur du grenier à sel, deux emplois d'un très joli revenu, qui augmentait l'aisance de leur fortune particulière. Ils avaient l'un et l'autre une très bonne maison, et dans mes tournées à Nîmes je logeais alternativement chez eux, où leur amitié et leurs soins pour

moi me mettaient aussi à l'aise que chez moi-même. M. Sonnerat, le plus modeste et le plus doux des hommes, était garçon; mais il avait une nièce aimable qui faisait les honneurs de son ménage. M. de la Brune, homme de très joyeuse société, aimait le jeu et la bonne chère, et on la trouvait toujours à sa table, surtout pendant que je logeais chez lui. Il avait dans ses vêtements une mise élégante, tabatière d'or et bagues de diamants, enfin dans toute sa personne l'extérieur d'un homme de goût, et tant soit peu fastueux. Son épouse, née Calvière, et de noble famille, était d'une jolie figure, surtout douce et aimable comme son caractère. M. et madame de la Brune étaient logés dans la même maison que M. et madame Boissier, qui en étaient propriétaires; madame Boissier, grosse et aimable maman, était mère de quatre filles très jeunettes alors, et qui sont par la suite devenues jolies, et ont été très bien mariées. J'en ai retrouvé une dans le grand monde, à mon retour en France; elle avait épousé le comte d'Espinchal, fils d'un ancien ami de mon oncle Gaudot; je l'ai reçu plusieurs fois chez moi, ainsi que son épouse, qu'il a perdue, quoique jeune encore; quant à lui, il est employé dans l'armée avec un grade supérieur. Pendant mon séjour à Nîmes, on se rassemblait, après le spectacle, tantôt chez madame Boissier, tantôt chez madame de la Brune; et comme l'on savait que j'étais chansonnier, on me cédait la parole, et je me mettais à chanter des romances, et les chansons de l'époque. La veillée se terminait modestement à minuit.

La maison de M. et madame Bourdic n'était pas moins agréable. M. de Bourdic, capitaine au régiment de Provence-infanterie, avait épousé madame la marquise veuve d'Entremont, femme d'esprit, connue par des chansons et

poésies légères; elle était d'un caractère vif, animé, et parfois exalté.

Obligé de placer mes souvenirs quand ils se présentent dans le cours de ma narration, je dirai ici que, pendant le séjour du régiment de Provence à Nîmes, madame de Bourdic eut chez elle plusieurs soirées extraordinaires, dans lesquelles on joua des proverbes, et des scènes de comédie; elle me donnait toujours un rôle quelconque dans les proverbes, mais plus particulièrement dans les séances de comédies. Ces soirées extraordinaires étaient données en l'honneur du beau et très grand chevalier de l'Espinasse, lieutenant-colonel du régiment de Provence, dans lequel M. de Bourdic était capitaine. La ville de Nîmes était un séjour de plaisir et de très bonne chère; elle offrait de plus aux voyageurs des objets remarquables de curiosité, qui sont si connus que j'en supprime ici les détails. M. Boyer, négociant et d'une société aussie gaie qu'agréable, était souvent dans mes souvenirs, ainsi que le chevalier de Bar, que j'ai retrouvé à Londres dans l'émigration, et dont j'aurai occasion de parler. Je serais honteux d'oublier de parler ici de la très jolie et très élégante marquise de Chastelier, dont la résidence habituelle était à Valence en Dauphiné, mais qui, née à Nîmes, y avait monsieur et madame de la Rélanglade, ses père et mère, auxquels elle faisait de fréquentes visites. J'avoue que ce fut avec beaucoup d'empressement que je me mis au nombre de ceux qui briguaient la faveur de son gracieux regard.

Il me reste à parler de mes estimables et spirituels amis MM. Pyère. Fils de l'honnête négociant de ce nom, M. Pyère aîné était recherché dans la société par son esprit et la facilité de sa conversation. C'est lui qui plus tard fut l'auteur de la bonne comédie de *l'Ecole des pères*, qui lui a

valu une épée d'or, donnée par le roi Louis XVI, comme témoignage de sa royale satisfaction de cette comédie, qui eut le plus grand succès. Le frère de M. Pyère l'aîné avait aussi beaucoup d'esprit; il n'était pas poète, mais il avait une prose facile et élégante, et dans ma correspondance avec lui j'étais toujours enchanté des grâces de son style. J'ai été long-temps séparé de ces deux amis par la différence de nos états et résidences, et surtout par mes années d'émigration.

Quand je quittais la ville de Nîmes, je me rendais à Montpellier, et de préférence à l'époque de la tenue des états de Languedoc, pendant lesquels la société de cette ville était plus brillante et plus animée. M. Thierat, mon cousin germain, y était directeur des fermes; il avait récemment remplacé M. Poan de Villiers. On peut se rappeler que j'ai promis de parler avec éloge de cet estimable parent. Il m'offrit un logement chez lui, à l'hôtel de la direction. Son esprit, ses mœurs, sa douceur, et son aimable caractère lui ont constamment obtenu la plus honorable considération dans l'exercice de ses fonctions, comme dans les rangs de la société. Son épouse n'était ni moins méritante, ni moins aimable. Fille de M. de la Salle, chevalier de l'ordre du roi, et premier dessinateur de la ville de Lyon, elle tenait à Montpellier la maison de son mari, et en faisait les honneurs avec une grande aménité. Ils avaient une très bonne table : quoique je ne fusse point difficile, j'aimais les bons morceaux. Les cuisiniers du Languedoc avaient une grande renommée, surtout à Montpellier, dont on vantait les tables de l'archevêque de Narbonne, du gouverneur le comte de Périgord, de l'intendant le comte de Saint-Priest, du trésorier général et de beaucoup d'autres riches particuliers; j'étais

invité à plusieurs de ces tables. Je fis à Montpellier la connaissance de la famille Daru, dont le chef était secrétaire général de l'intendance; il avait été un des capitouls de Toulouse; il jouissait d'une grande considération; sa femme et ses enfants étaient particulièrement liés avec monsieur et madame Thiériat mes parents. M. Daru était père de plusieurs enfants des deux sexes. Son fils aîné, jeune alors, a été éminement connu depuis sous le nom et titre de comte Daru, intendant général de l'armée française, et justement honoré de la confiance de Napoléon, qui par des choix comme celui de M. Daru avait prouvé qu'il était juste appréciateur du talent et du mérite; le comte Daru était d'ailleurs homme d'esprit et de lettres. J'ai été lié avec lui, tant avant qu'après la restauration, et nous prenions l'un à l'autre un vif intérêt.

CHAPITRE XVI.

1783 à 1784.

Dans le cours de l'année pendant laquelle j'assistais aux états, la petite vérole fut épidémique, et lorsque je fus de retour à Villeneuve, on me conseilla de me faire inoculer, parce que, n'ayant eu, disait-on, dans mon enfance,

qu'une petite vérole volante, mes fréquents voyages m'exposaient plus facilement à prendre cette maladie dans les différents lieux que j'étais obligé de parcourir. Je consultai un médecin et un chirurgien d'Avignon : le médecin fut M. Calvet; quant au chirurgien, j'ai oublié son nom. L'un et l'autre approuvèrent les craintes de mes amis, et se chargèrent de mon inoculation. J'écrivis à Montpellier à mon bon cousin Thiériat, pour le prier de m'envoyer du ferment variolique pris sur un des sujets des plus sains, parmi ceux des enfants de sa connaissance qui avaient dans ce moment la petite vérole. Lorsque ce ferment, envoyé dans un tuyau de plume, me fut parvenu, je louai un appartement à Avignon, et je m'y transférai avec mon domestique. La petite vérole m'y fut inoculée par le vésicatoire : le succès fut complet; j'eus une petite vérole bénigne, et cent boutons au plus furent dispersés sur les différentes parties de mon corps. J'étais alors dans mes vingt-sept ans.

Quelques jours après ma rentrée à Villeneuve, j'y reçus la visite bien inattendue de mon jeune frère Gauthier de Saint-Michel. Ce frère venait de quitter Paris, à la suite d'un mécontentement de mon père sur sa résistance à prendre l'état que sa sollicitude paternelle lui destinait, état qu'il refusait, parce qu'il voulait entrer dans le militaire. Mon frère venait m'expliquer ses chagrins et demander mes conseils. Je fus peu satisfait de ce voyage entrepris sans le consentement de mon père. Cependant je le reçus en bon frère, je l'embrassai et je le logeai chez moi. Ici je dois rappeler un de ses effets extraordinaires de la ressemblance que l'on croit souvent rencontrer entre un fils et un père et entre deux frères. Lorsque mon frère sortit du bateau qui l'avait conduit sur le Rhône d'Avignon à Villeneuve, il demanda au batelier s'il pourrait lui indiquer la demeure

de M. Gauthier de Brécy, contrôleur-général des fermes. Le batelier lui répondit : Cela m'est très facile, je suis le batelier de M. votre frère, je vais vous conduire chez lui. Mon frère, qui croyait avoir besoin de demeurer incognito, lui dit : Mon ami, vous vous trompez ; je ne suis point le frère de M. Gauthier. Le batelier insista, il ajouta que sa ressemblance avec moi était frappante pour lui ; mon frère se mit à rire, et le pria de le conduire chez moi. Je cite cette petite anecdote de ressemblance, parce qu'en général on ne nous avait jamais trouvés ressemblants. J'entrevoyais les plus grandes difficultés pour arriver à une réconciliation entre mon père et mon frère. J'invitai ce dernier à l'obéissance et à la soumission, mais sa résistance me parut invincible. Il voulait absolument entrer dans le militaire ; je conçus alors la pensée d'essayer d'obtenir de mon père de consentir à ce que mon frère entrât dans les gardes Wallonnes du roi d'Espagne, en m'engageant à lui donner, sur mes honoraires, une pension de six cents francs comme auxiliaire à ses appointements de garde-du-corps. Ce projet plaisait à mon frère ; sur son invitation, j'en fis part à ma mère, qui avait pour lui des intentions plus conciliatrices que celles de mon père, qui ne consentit à rien, et ne voulut plus entendre parler de lui. Ma mère me sut très bon gré de mes intentions pacifiques. Cependant mon frère avait déjà dissipé l'argent avec lequel il était parti de Paris ; je remplaçai ce déficit. Mon frère avait accepté avec plaisir mon projet de le faire entrer dans les gardes-du-corps du roi d'Espagne ; il me pria d'essayer à mettre ce projet à exécution. J'avais reçu la promesse de madame la marquise de Brancas, d'Avignon, de me donner une lettre de recommandation pour M. le duc de Crillon son frère, capitaine-général alors au service d'Espagne, dans le cas où

mon frère persisterait dans son désir d'entrer dans les gardes Wallonnes. Je me rendis auprès de madame de Brancas, qui me donna cette lettre pour son frère, en m'assurant qu'elle l'avait écrite dans les termes du plus vif intérêt. Mon frère, bien content de mes sollicitudes pour lui, ne voulut point différer son départ pour Madrid, et dès le lendemain, après avoir reçu de moi l'argent nécessaire pour son voyage, il quitta Villeneuve et se mit en route. Mais après quinze jours d'absence je le vis arriver de nouveau à Villeneuve : il n'avait pu, me dit-il, continuer sa route, par des motifs dont il me fit la confidence, motifs qui méritaient de justes reproches et dont je suprime les détails, parce qu'il ne serviraient qu'à me rappeler le juste mécontentement que j'éprouvais. Mon jeune frère avait alors la tête un peu trop légère, il avait de nouveau dissipé l'argent que je lui avais donné, et se trouvait sans moyens de continuer son voyage à Madrid. Cependant je fus indulgent : ce jeune frère avait de l'esprit, des moyens et d'excellentes qualités de cœur. Bien avant son acceptation d'entrer dans les gardes Wallonnes, j'avais eu dans son intérêt un projet d'un autre genre, pour lui donner un état provisoire, en attendant le moment de l'oubli de ses torts envers mon père; ce projet le voici :

J'ai déjà parlé de mes liaisons à Avignon avec le marquis de la Chapelle. J'eus recours à lui. M. Fournier de la Chapelle son père, conseiller et même président au conseil supérieur de Saint-Domingue, en était un des plus riches propriétaires; il y avait des possessions considérables et de grandes valeurs. Je lui demandai une lettre de recommandation pour recevoir et admettre mon frère sur ses domaines, pour la gestion desquels il se rendrait utile. Le marquis admit avec grâce ma demande, et il ajouta qu'il serait

en même temps facile d'obtenir pour lui un brevet d'officier des colonies. Joyeux et content du succès de ma demande, je remerciai le marquis de la Chapelle. Je ne voulus pas différer l'exécution de ce projet, qui promettait à mon frère un heureux avenir et peut-être une grande fortune. Je lui remis sans délai la lettre du marquis pour son père, avec l'argent nécessaire pour se rendre à Lorient, où il s'embarqua, et peu de temps après il arriva à Saint-Domingue. Il y reçut de M. Fournier un bienveillant accueil; il se livra de suite à l'étude de la culture des terres de cette île, qui a été si long-temps riche de ses immenses produits.

Trois mois après j'eus la nouvelle douleur d'apprendre que mon frère avait quitté Saint-Domingue, et était de retour en France. Il avait, disait-il, pris la maladie du pays, et craignait d'y finir ses jours. Le temps est un grand maître, il apaise les douleurs et met un terme aux regrets. Mon père et ma mère reçurent mon frère avec indulgence, et il finit par se soumettre aux volontés de notre bon père, qui le fit entrer dans la régie des aides, de laquelle il passa dans l'administration de l'enregistrement et des domaines. Ses moyens, son travail et sa bonne conduite, l'ont fait successivement obtenir un avancement supérieur. J'aurai nécessairement à revenir sur d'autres détails de la vie de cet aimable frère, qui a été si soigneux de réparer les torts de sa première jeunesse.

En attendant le récit de ce qui lui est personnel, c'est ici le moment de parler d'un autre frère, le second des enfants de mon père.

Ce frère, qui s'appelait Gauthier de Lille ou Brécy, et qui était entré dans la carrière militaire, nous donnait à cette époque les plus grandes inquiétudes sur son existence. Il était parti de France avec et sous les ordres du général

Du Chemin, qui allait prendre le commandement de l'armée française tant à l'Ile-de-France qu'à la côte de Coromandel. M. Du Chemin employa mon frère dans cette armée, en qualité d'officier, attaché au régiment colonial de l'Ile-de-France.

Le général indien Hydérali était allié de la France; ses troupes étaient auxiliaires de l'armée française. Des régiments et bataillons de cipayes furent organisés, et l'un de ces bataillons fut confié à mon frère. Sans suivre les divers mouvements des armées française et alliée, j'arrive au motif de nos sollicitudes. Une affaire meurtrière et sanglante eut lieu à Goudelour, près de Pondichéry. Les gazettes du temps annoncèrent les détails de cette bataille, ainsi que les noms des officiers qui y avaient été tués; le nom de mon frère n'y était pas compris, et nous fûmes un peu rassurés. Mais son trop long silence sur cette bataille de Goudelour fit renaître nos inquiétudes; lorsque, peu de temps après le retour de Saint-Domingue de mon frère de Saint-Michel, je reçus, à ma grande surprise et mon grand contentement, une lettre de ce brave frère Gauthier de Lille. Cette lettre était datée de Toulon, et passée au vinaigre. Il m'apprenait son arrivée en cette ville, sur une frégate espagnole, qui avait été mise en quarantaine; il m'annonçait qu'à son expiration il se mettrait en route pour Villeneuve-lès-Avignon, où il allait enfin jouir du plaisir de revoir et embrasser son bon frère aîné, qu'il avait toujours tendrement aimé.

Arrivé à Villeneuve, dans le meilleur état de santé, nous nous embrassâmes; et, serrés dans les bras l'un de l'autre, ces tendres mouvements furent le signal de notre bonheur.

Mon frère était grand et bel homme, d'une figure dis-

tinguée, d'un tempérament peut-être un peu vif, mais d'un caractère très doux et d'un esprit facile et naturel. Il ne s'était jamais distingué dans ses études; cependant il surpassait en facilité de conception et de langage presque tous ses camarades de classe.

Ses premiers récits, après sa trop longue absence, furent pour m'apprendre que son retour à la bonne santé, qu'annonçait son embonpoint, était d'autant plus surprenant pour lui-même, qu'il avait été à Goudelour dans un état désespéré de maladie, et dans les souffrances d'une fièvre continue et d'un flux de sang, qui l'une et l'autre avaient paru inguérissables, au point que, dans ses engagements avec l'ennemi, et surtout à Goudelour, il avait plus d'une fois désiré les caresses d'un boulet de canon ou d'une balle meurtrière. Il ajouta que ma surprise serait plus grande quand il m'apprendrait que, lorsqu'il s'embarqua pour rentrer en France, il était dans un état de maigreur incroyable, et tel qu'il faisait croiser de quatre pouces au moins l'un sur l'autre les deux basques de son uniforme; tandis que, dans son état actuel, il était obligé de se servir d'un ruban pour faire joindre et arrêter les basques, ce qu'il me fit voir immédiatement. Il avait été condamné à Goudelour, par le médecin en chef de l'armée d'Hydérali. Ainsi ce fut pendant son seul séjour à la mer, dans une traversée de deux mois, que le changement d'air, le repos, une vie régulière et sa bonne constitution, obtinrent son retour à la vie, ainsi qu'à son état actuel de santé.

Quelque empressé qu'il fut de se rendre à Paris auprès de nos grands parents, je lui demandai un mois de séjour près de moi, et il m'accorda cette fraternelle demande. Il n'avait rapporté de l'Inde que du très beau linge et ses uniformes. Je lui fis faire une petite garderobe de société,

parce qu'en général, à Avignon comme partout, on ne se présentait que très casuellement en uniforme. En attendant sa garderobe bourgeoise, je le présentai à Avignon à plusieurs de mes amis, ainsi qu'à notre cercle de théâtre, dont les représentations étaient suspendues; mais nous avions des salles de danse et de jeu. Mon frère fut reçu avec une grâce particulière dans la famille Michel, et par le marquis de la Chapelle. Le duc de Cumberland, frère du roi d'Angleterre Georges III, était alors en France, et en résidence à Avignon sous le nom de comte de Dublin. Il avait avec lui la duchesse, son épouse; ils venaient fréquemment l'un et l'autre dans notre cercle; je leur présentai mon frère, auquel ils firent un gracieux accueil.

Mon frère était ce jour-là en uniforme, qui, selon moi, relevait encore sa bonne mine. Cet uniforme était rouge, avec des revers noirs, et un bouton d'argent à l'ancre, marque distinctive des uniformes des régiments des colonies, qui étaient sous la dépendance et autorité du ministre de la marine; c'est par cette raison que les boutons étaient frappés d'un ancre. Cet uniforme rouge avait fixé l'attention de la duchesse de Dublin; et comme en général les uniformes anglais étaient de couleur écarlate, elle eut la curiosité de savoir le nom de mon frère, dont l'ensemble de sa personne pouvait au besoin le faire croire Anglais. La comtesse le traita avec une distinction particulière, et parut causer avec plaisir avec lui; et elle le traita de la même manière chaque fois qu'il eut l'honneur de la revoir à notre cercle, auquel il parut bientôt en habit français et l'épée au côté, et le chapeau à plumet blanc. Il n'avait pas moins bon air sous cet habillement que sous son uniforme. Il fallut enfin nous séparer. Mon père et ma mère étaient impatients de le revoir. Sa bourse était mis

et légère; mais la mienne était à son service, et je payais toutes ses dépenses. De tendres embrassements furent le signal de son départ de Villeneuve, et en peu de jours il fut dans les bras de nos dignes et respectables parents.

J'avais déjà reçu à Villeneuve-lès-Avignon les visites de deux frères. Mon heureuse étoile m'obtint incessamment une troisième visite non moins digne de mes souvenirs. Ce fut celle de mon vertueux père, à la suite des chagrins qu'il éprouva d'une diminution considérable dans sa fortune, d'abord par plusieurs banqueroutes de gens de la cour de haut parage, auxquels il avait trop légèrement prêté des sommes de grandes valeurs, et dont il ne put obtenir aucun remboursement, à l'exception du digne et estimable duc de la Rochefoucault-Liancourt, qui, en apprenant les évènements fâcheux qui dérangeaient et diminuaient la fortune de mon père, s'empressa de lui rembourser une somme de cent et quelques mille francs qu'il lui avait obligeamment prêtée. Le duc de Liancourt avait toujours eu beaucoup d'estime et d'amitié pour mon père. Son empressement à le rembourser en fut la preuve. A l'époque de la restauration je voyais souvent cet ancien seigneur; je lui rappelai les liaisons de mon père avec lui. Il m'en parla dans les termes les plus satisfaisants pour mon cœur.

Le déficit que mon père avait éprouvé dans sa fortune, à part des banqueroutes des seigneurs dont, par égard pour leurs familles, je supprime ici les noms, fut l'ouvrage de la friponnerie de deux gens d'affaires, St.-J. et R..., dont l'un, sous le prétexte d'un bénéfice immense, fit acheter à mon père, pour la somme de cent cinquante mille francs, une créance à la Martinique, créance qu'on lui assurait valoir le double. Cette créance était sur les biens et posses-

sions de M. Hayete de Longpré, au quartier appelé Lamentin; mais non-seulement mon père n'en put tirer aucun revenu, mais il fallait encore, pour conserver cette créance, fournir de grosses sommes pour en entretenir le travail et en recevoir les revenus.

Dans cette situation, après consultation, mon père et ma mère firent, avec leurs créanciers particuliers, un contrat d'union pour la sûreté ou au moins pour la reconnaissance et liquidation des créances; l'actif des revenus de mon père fut reconnu surpasser de 300,000 fr. les dettes passives. La terre de Brécy, et le domaine de Tronchoy, furent compris dans l'actif, et reconnus dans le contrat d'union. Ma mère fit généreusement le sacrifice de ses droits et reprises, à l'exception de son douaire, dont elle abandonna même les intérêts, mais dont le principal resta hypothéqué sur la terre de Brécy, pour appartenir à ses enfants après son décès.

Ces dispositions obligées étant terminées, mon père fut continuellement agité de ses pertes et malheurs; il était dans un état de juste irritation contre les gens d'affaires qui l'avaient trompé. Mon père était bon et juste, mais d'un caractère vif à l'excès; il menaçait, il parlait de se venger des fripons auteurs de ses malheurs. Ma mère, ainsi que ses amis les plus sages, crurent que la prudence voulait que mon père s'éloignât de Paris, dans la crainte d'y rencontrer les indignes auteurs de la malheureuse situation de sa fortune. Il reconnut la nécessité de suivre les conseils de prudence que l'on lui donnait, et il vint me trouver à Villeneuve-lès-Avignon. Combien je fus heureux de sa présence! je lui procurai toutes les distractions dont il avait besoin; cependant, et quoiqu'il me parût plus calme et plus résigné, après trois mois de sé-

jour avec moi, il m'annonça son désir d'aller faire quelques visites à plusieurs de ses amis de province qui le demandaient, et qui l'accueillirent avec affection. Il me quitta après de tendres embrassements et d'abondantes larmes, qui prouvèrent qu'il était aussi bon père que j'étais bon fils. Sa vie chez ses amis fut tranquille; il pensait souvent à ses enfants; il trouvait, disait-il, des consolations dans le souvenir de ses prodigalités bien connues, pour leur donner une éducation recherchée. Mais ses justes chagrins, et les regrets de la perte de sa belle fortune, étaient presque journellement dans ses pensées; sa santé s'altéra, et son corps affaibli trouva bientôt le terme de son existence. Il mourut à Candès, petite ville du département de Maine-et-Loire. L'extrait littéral de son acte de décès est ainsi conçu sur les registres de l'état civil de Candès:

« Le dixième jour de février mil sept cent quatre-vingt-six a été inhumé au cimetière de ce lieu, par nous curé soussigné, le corps de messire Jean-Charles-Alexis Gauthier, écuyer, chevalier, seigneur de Brécy et Moulin-sur-Yèvres, ancien échevin de la ville de Paris; époux de dame Barbe-Nicole Gaudot; demeurant à Paris, paroisse saint-Germain-l'Auxerrois; décédé d'hier, âgé de soixante-cinq ans ou environ.

Signé, BERNARD, curé de Candès.

Mon excellent et respectable père fut aussi regretté à sa mort qu'il avait été honoré et estimé pendant sa vie. Son élévation à l'échevinage de Paris, en 1764, avait augmenté sa considération. Son extérieur était noble, sa

figure gracieuse, son cœur tendre et sensible, son esprit facile et agréable. Il brillait et étonnait dans la société par ses souvenirs, et sa mémoire anecdotique et chronologique. Il avait joui pendant sa vie des bontés protectrices de Louis XV, et de l'estime des hauts personnages de la cour : tels que le maréchal de France, comte de Noailles, duc de Mouchy, et sa vertueuse épouse ; le prince de Beauveau ; la duchesse de Mazarin ; les marquis de Charmoiselle et de Talaru, alors maîtres-d'hôtel de la reine. Ici je demande, sinon indulgence, au moins approbation pour ma longue énumeration des vertus et honneurs d'un père qui, sans vanité, comme sans passion aucune, et fidèle époux, pourrait être cité comme un modèle à imiter dans les devoirs de l'union conjugale.

CHAPITRE XVII.

1784 à 1786.

Après le départ de mon père de Villeneuve, je conduisis à Aubénas M. de l'Epinay, fermier-général, qui, dans une visite que je lui fis à Avignon, m'avait témoigné le désir d'aller voir le comte de Vogué. Ce seigneur était absent

d'Aubénas ; mais la marquise de Vogué sa mère offrit à M. de l'Epinay un logement au château ; nous y restâmes deux jours, après lesquels je le ramenai à Avignon.

Rentré à Villeneuve, ma résidence, je ne tardai pas à faire une tournée dans le Vivarais et sur la ligne du Rhône, depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'au village de la Voûte. Il y avait au Pont-Saint-Esprit une recette générale pour la comptabilité des tabacs, un receveur du grenier à sel et une brigade. J'en fis l'inspection.

Le receveur des gabelles était un M. Delaplace, excellent comptable, et d'une grande civilité. Il avait deux filles, et un fils déjà bien formé, qui promettait beaucoup ; il avait de plus chez lui un frère, officier d'infanterie, qui s'appelait M. Delaplace-Briqueville. Je logeais souvent chez eux, et quelquefois aussi chez le gouverneur, le marquis de Langeac-l'Espinasse, frère du grand-chevalier de l'Espinasse, dont j'ai parlé plusieurs fois.

Le gouverneur du Pont-Saint-Esprit connaissait mes liaisons avec ses frères ; il me traitait avec des attentions particulières, en reconnaissance aussi du bon accueil que je faisais, à ses demandes et sollicitations, en faveur des employés de brigades auxquels il prenait intérêt, et pour lesquels il demandait de l'avancement que j'avais le pouvoir de leur accorder. Car alors nos emplois de contrôleurs généraux nous donnaient de fréquentes occasions d'obligeances et d'égards pour les solliciteurs, qui étaient ou des seigneurs de terre ou de grands propriétaires : aussi j'étais invité et accueilli dans presque tous les châteaux de ma division.

Le receveur général du tabac était un M. Delzeuse, dont l'épouse, jolie et pleine de santé, était la nourrice de monseigneur le duc de Berri. M. Delzeuse avait obtenu la

permission de rester à Versailles, auprès de sa femme, et l'on consentit qu'il fût remplacé dans ses fonctions par son père, dont la gestion fut toujours régulière.

Je dois parler ici de deux familles du Pont-Saint-Esprit, avec lesquelles j'ai eu des relations de grand souvenir et intérêt, l'une celle de M. de Roubin, l'autre celle de M. le marquis de Lafare.

M. de Roubin père était un digne et estimable gentilhomme, grand amateur de musique. Il avait deux fils, tous deux officiers d'infanterie. L'aîné, qui depuis s'est marié à Villeneuve-lès-Avignon, était mon ami particulier. J'en parlerai, ainsi que de sa femme et de ses trois enfants, à une époque plus reculée.

La noble famille de Lafare est un sujet plus touchant d'intérêt pour moi. Un de leurs fils, l'abbé de Lafare, ancien évêque de Nanci, et depuis cardinal, avait été mon camarade de classe au collége d'Harcourt. Je l'ai cité quand j'ai parlé de mes études à ce collége, et j'en parlerai plus au long, et à l'époque de son retour en France en 1814. Il avait un frère colonel du régiment de Piémont, infanterie. J'ai également connu une de ses sœurs, madame la baronne de Chazot, femme aussi aimable et spirituelle qu'elle était jolie, dont j'aurai bientôt occasion de parler. Madame la marquise de Lafare la mère était femme d'esprit; elle avait un grand air de cour. Je l'ai peu cultivée, mais je n'ai eu qu'à me féliciter de mes courtes relations avec elle et son mari.

Du Pont-Saint-Esprit je me rendis à Viviers, chef-lieu d'un évêché. M. de Savines en était alors l'évêque. Il y avait à Viviers un receveur des gabelles, bon gentilhomme, fonctionnaire de très bonne comptabilité. Je logeais chez lui dans mes visites. Il avait un frère qui s'est distingué

comme homme de lettres et de sciences. Je me liai particulièrement à Viviers avec les Tourville et Surville, deux militaires aimables et de beaucoup d'esprit.

Quand j'arrivais en tournée, le receveur, M. de Flaugergues, rassemblait pour moi à un très bon dîner des convives de la bonne société de Viviers. Je dînais aussi quelquefois chez l'évêque ; je m'arrêtais aussi de temps en temps au Theil, chez le marquis de Joviac.

Ma tournée du Vivarais sur la rive du Rhône finissait au petit village de la Voûte, et à Privas et Aubenas, qui étaient à quelques lieues plus loin dans l'intérieur. Il y avait à la Voûte un receveur de grenier à sel, M. Tardif, propriétaire riche, ayant une nombreuse famille. Un de ses fils était alors officier du génie; il est depuis parvenu au grade de maréchal-de-camp, et son frère aîné, qui suivait la même carrière que son père, ne tarda pas à être nommé à la recette du grenier à sel de Joyeuse, nouvellement créé, et qui devint le plus important de ma division.

M. Tardif le père vivait noblement. Je logeais chez lui. Il était d'abord très bon comptable, et, dans la société, d'une humeur aimable et joyeuse. J'étais très à mon aise chez lui, et je lui étais sincèrement attaché.

L'entrepôt de tabac de Privas était confié à M. d'Anastazy, gendre du bailli d'Épée de Privas, chef-lieu de l'une des baronnies du Languedoc. Je trouvai la comptabilité de cet entreposeur très régulière.

Privas est plus particulièrement dans mes souvenirs, à l'occasion d'une visite extraordinaire que je fis dans cette petite ville pendant les jours des petits états du Vivarais, qui devaient être présidés par le bailli d'Épée, qui m'avait fait l'invitation gracieuse d'y assister. Je m'y rendis, et j'y trouvai un immense concours de hauts personnages des

deux sexes, parmi lesquels plusieurs étaient de ma connaissance.

Une troupe de comédiens s'y était rendue pour les amusements des invités et du public; mais ces comédiens étaient mauvais, et leur théâtre était désert. On savait que j'avais joué à Avignon la comédie de société avec beaucoup de succès : on imagina de m'inviter, ainsi que plusieurs amateurs, à remplacer les comédiens pour une représentation à leur bénéfice, en ne jouant qu'avec les comédiennes. On choisit et indiqua la comédie du *Barbier de Séville* et celle de *la Gageure imprévue* : on me proposa le rôle du comte Almaviva et celui du chevalier d'Étieulète dans *la Gageure*.

Craignant de me compromettre en jouant même et seulement avec des comédiennes, je voulus imposer des conditions que j'espérais que l'on refuserait. Je m'expliquai et j'exposai que, puisqu'on demandait cette grâce par des motifs de charité pour la troupe, je désirais que le prix des premières places, fixé à quarante sous, fut porté à trois francs, et que, pour sûreté de la recette, cent billets fussent pris dans l'assemblée des états; et, en définitive, je demandai que la représentation n'eût lieu qu'après l'heure du souper au lieu de l'heure ordinaire du théâtre. Je n'avais pas compté sur le succès de mes demandes, cependant elles furent acceptées. N'ayant plus aucun motif de refus, les amateurs, mes collègues et moi, nous prîmes vingt-quatre heures seulement pour la répétition de nos rôles, que chacun de nous avait précédemment joués dans ses résidences. Tout étant préparé pour cette représentation, elle eut lieu vingt-quatre heures après notre seule répétition, au grand contentement des solliciteuses et des solliciteurs, qui, ayant su et connu mes succès à Avignon,

avaient vivement désiré me voir jouer la comédie. De ce nombre étaient la marquise de Saint-Féréol et la baronne de Chazot.

La comédie du *Barbier de Séville* fut très bien jouée; la Rosine était assez bonne actrice, et le jeu des amateurs fut jugé passable. Un petit accident arriva à la représentation de *la Gageure*. Un officier de cavalerie, qui jouait le rôle de M. de Clainville, s'embrouilla dans son débit à la scène de la clef, et, ennuyé et peut-être honteux de la défection de sa mémoire, il salua l'assemblée d'un geste très poli, et se retira dans les coulisses. On ne put obtenir de lui sa rentrée sur le théâtre, et la pièce ne fut point achevée.

La troupe fit une bonne recette, et nous combla de bénédictions. Nous eûmes de gracieux remercîments, et surtout de mesdames de Saint-Féréol et de Chazot, ainsi que du bailli, président de l'assiente.

Je rentrai à Villeneuve très satisfait de mon voyage à Privas, et surtout d'avoir rencontré madame de Chazot, que j'eus le bonheur de retrouver, peu de temps après, à Aubenas, chez madame la marquise de Vogué, qui y avait une excellente maison et table. Un de ses fils, l'évêque de Dijon, était alors chez elle; je le connaissais peu, mais il avait entendu parler de moi. J'eus l'honneur de faire sa connaissance, et il me témoigna beaucoup d'intérêt. C'était un homme de goût et de lettres, amateur des arts et de la musique. Il avait établi, dans une des salles du château de sa mère, une espèce de petite académie; il y avait un piano, des instruments divers, des crayons, des pinceaux; et les personnes des deux sexes qui avaient des dispositions à ces talents venaient s'y exercer. La jolie et aimable madame de Chazot était de cette petite académie.

Il y avait à Aubenas une recette d'entrepôt de tabac. J'étais parvenu à obtenir de la ferme générale que cet emploi fût confié à un M. Champanet, modeste propriétaire, très considéré par son esprit et une très méritante conduite. La famille Vogué prenait à lui un juste et vif intérêt. Reconnaissant de mes sollicitations pour lui, il conçut avec M. l'évêque de Dijon l'idée d'essayer de me marier avec une demoiselle d'Aubenas, de noble condition et d'une modeste fortune. La proposition m'en fut faite. Je fus sensible à cet obligeant projet, et je leur abandonnai le soin de son succès. La fille du comte de *** était cette demoiselle; elle avait vingt-cinq ans. Sans être très jolie, elle était grande et bien faite; elle avait de la grâce, ainsi qu'un air noble et modeste; elle jouissait de plus d'une haute réputation de morale, de religion et de vertus.

Quoique je fusse encore dans l'âge des plaisirs, et d'une morale peu sévère, je fus, je peux l'avouer, séduit par la peinture que l'on me fit de cette méritante personne, et je désirai lui appartenir à titre d'époux. Le père et la mère étaient très disposés à conclure ce mariage, et la demoiselle en envisageait avec plaisir la possibilité; ainsi, sans nous être encore dit un seul mot, nous étions cependant d'accord. Le jeune frère de la demoiselle, consulté, demanda des délais et surtout d'attendre le moment où, par l'obtention d'une direction des fermes, j'aurais un poste sédentaire plus tranquille que celui de contrôleur général, obligé à de fréquentes tournées. A cette condition près, il était satisfait du choix de ses parents, parce qu'on lui avait fait de moi un grand éloge, et parce qu'il entrevoyait un avenir heureux pour sa sœur dans son mariage avec moi. Ces réflexions, présentées par ce jeune frère dans les meilleures intentions, furent approuvées, et je fus invité à faire les

démarches convenables pour obtenir le plus tôt possible cette direction.

A cet effet je demandai et obtins un congé pour me rendre à Paris, où, étant arrivé, j'employai toutes mes protections pour l'obtention d'une direction. J'étais attaché à la maison de la reine Marie-Antoinette par ma charge d'officier chef de fourrière dans sa maison. Cet office me donnait quelques droits à sa protection; j'y eus recours, et je l'obtins par la bienveillance de madame la maréchale de Noailles, duchesse de Mouchy, et par celle de M. le comte prince d'Estherazi, allié de la reine, seigneur de la cour en crédit, que j'avais connu dans mes voyages au Vigan, lieu de sa naissance, et où demeurait madame sa mère. La reine chargea madame la princesse de Chymai d'écrire, de sa part, au ministre des finances, et de demander pour moi la première direction des fermes qui serait vacante. Je fus porteur de cette lettre, et je reçus du ministre comte de Calonne un très bon accueil. Il chargea M. de Colonia, intendant des finances, de prendre note de la protection que la reine daignait m'accorder. On examina mes titres et droits, et, sur quelques observations de M. de Colonia en faveur d'un méritant collègue, j'entendis M. de Calonne prononcer ces mots dans mon intérêt : « Monsieur, souvenez-vous qu'à mérite égal, les protégés de la reine doivent avoir la préférence. » Je conçus alors des espérances, mais il fallait attendre une vacance.

CHAPITRE XVIII.

1786.

Je quittai Paris, et je m'arrêtai à Dijon pour y voir l'évêque. Il était absent, et à sa maison de campagne de Plombière, à deux lieues de Dijon. Je m'y rendis; il me retint à dîner. Je lui fis le détail de mes démarches et sollicitations, et il en conçut aussi des espérances pour le succès de mon mariage avec sa jeune parente. J'étais arrivé chez lui vêtu en voyageur; j'avais besoin d'un peu de toilette : il me fit donner une chambre. Nous étions alors au mois de mars; le temps depuis quelques jours était au grand froid et à la gelée. On alluma dans cette chambre un très bon feu dans une cheminée à la prussienne. Je me fis raser : j'en avais grand besoin. La chambre fut en peu de temps si prodigieusement échauffée que je me sentis obligé de faire ouvrir une fenêtre, devant laquelle je me mis à l'air. J'y restai probablement trop long-temps, puisque, dans la soirée, après avoir quitté l'évêque et continué ma route jusqu'à Mâcon, je me sentis indisposé. Je fis un très léger souper, et je me mis au lit, avec intention de partir le lendemain, de grand matin, pour arriver à Lyon; mais dans le cours

de la nuit, après un léger sommeil, je me réveillai avec une fièvre brûlante et un mal de tête des plus violents, symptômes du commencement d'une maladie aiguë. Mon domestique entra dans ma chambre sur les cinq heures ; il fut aussi surpris qu'inquiet de mon état, et crut un moment que la prudence voulait que je restasse au moins la journée à Mâcon. Mais j'étais si près de Lyon que je me décidai à m'y rendre sans délai, parce que j'étais sûr d'y trouver toutes les ressources nécessaires pour les besoins et les soins que demandait une maladie sérieuse. Je calculai que je pouvais arriver à Lyon après sept ou huit heures de route, et, quoique violemment souffrant, je m'enfermai de nouveau dans ma chaise de poste, sous la vigilance de mon fidèle domestique, et j'arrivai à Lyon entre midi et une heure. Descendu à l'hôtel de Provence, situé en Belcour, je fus mis et installé dans un très bon lit. J'appelai de suite un médecin, qui, après m'avoir examiné, m'annonça que ma maladie avait les symptômes d'une fluxion de poitrine, et qu'il reviendrait le lendemain se prononcer plus affirmativement. En attendant, il m'ordonna une tisane émolliente; j'en bus avec abondance, et la fièvre ne me quitta point; j'eus même un peu de délire. Mais dans le cours de la nuit, j'eus un saignement de nez abondant, qui me procura un grand soulagement, tellement que, lorsque le médecin parut, il me félicita de cette hémorrhagie, qui, disait-il, me mettait hors de danger ; il ordonna la continuation des tisanes qu'il avait prescrites. Il ne me cacha point que je devais cette maladie à l'imprudence que j'avais commise de prendre l'air devant une fenêtre ouverte, en sortant d'avoir fait ma barbe devant un feu trop ardent.

J'eus jour et nuit, pendant huitaine, des sueurs abondan-

tes qui m'affaiblissaient considérablement ; cependant le mal s'éloigna, et je vis arriver la cessation des douleurs. Ma poitrine et mes forces étaient seulement affaiblies. Le médecin me donna l'espérance d'une prompte convalescence.

J'avais un excellent domestique, qui me servait d'inclination, par reconnaissance de l'état de pauvreté dont je l'avais sorti ; il fut jour et nuit auprès de moi, et ne voulut me confier à la garde de personne autre que lui. Entré en convalescence, je dus bientôt le retour de mes forces à ma bonne constitution, car je n'avais jamais été malade, et cette fluxion de poitrine était due à ma seule imprudence.

J'avais fait donner connaissance à M. et madame Michel de mon arrivée et de ma maladie à Lyon. Aussi bons que leurs dignes parents d'Avignon, ils envoyèrent fréquemment savoir de mes nouvelles ; et, lorsque je fus en état de sortir, ils m'invitèrent à dîner, et ce fut chez eux que je pris mon premier repas.

Trois à quatre jours après cette sortie, je me sentis en état de continuer mon voyage et retour jusqu'à Villeneuve-lès-Avignon, dont la société avait connaissance de mon séjour et de ma maladie à Lyon.

Arrivé à Villeneuve, chacun s'empressa de venir me voir et féliciter de mon rétablissement ; les familles Calvet et Duret, surtout, ainsi que les prieurs de la Chartreuse et des Bénédictins, furent bien contents de me revoir. Dom Jonar, prieur des Chartreux, savait que j'étais allié et parent de dom Hilarion Robinet, général de son ordre ; il me traitait avec une extrême bonté ; ce fut par lui et par ses conseils que j'écrivis au général, à la Grande-Chartreuse, pour lui demander mon affiliation à l'ordre des Chartreux. Cette affiliation me fut accordée, et peu de temps après

j'en reçus le brevet, pour participer à ses bienfaits en communauté avec ma mère, ma sœur et mon épouse, parce que ces brevets d'affiliation étaient toujours accordés pour quatre personnes.

Le général des Chartreux, dom Hilarion Robinet, était d'Auxerre, pays natal de ses aïeux et des miens. Ma mère, avant son mariage, l'avait vu et connu dans sa famille; on avait même entrevu la possibilité d'un mariage avec lui, parce que déjà une sœur de ma mère avait épousé M. Robinet de Pontagny, magistrat, son parent, du même nom du futur général des Chartreux, qui, peu de temps après le mariage de ma mère avec mon respectable père, entra dans l'ordre des Chartreux.

Comme il fut bientôt admis dans les charges et dignités de l'ordre, il se ressouvint de notre alliance avec lui et de nos anciennes liaisons de parenté. Pendant son séjour à la Chartreuse de Paris, en qualité de procureur général de l'ordre, il venait quelquefois nous voir, et il envoyait souvent à ma mère des ouvrages de ses religieux, tels que des éventails, des écrans et des balais de cheminée, de très bon goût. Le prieur de la Chartreuse de Villeneuve me faisait aussi de temps en temps les mêmes cadeaux.

Je faisais de fréquentes visites à ce respectable religieux; il eut constamment pour moi une affection et des bontés dont le souvenir est ineffaçable. Les Chartreux de Villeneuve étaient grands amateurs et cultivateurs de fleurs, et surtout de renoncules, dont la griffe coûtait très cher, et dont la superbe fleur m'était prodiguée par ces saints religieux.

Villeneuve-lès-Avignon était pour le temporel du diocèse d'Uzès et pour le spirituel du diocèse d'Avignon. L'archevêque de cette ville, monseigneur de Jovio, était un

homme d'un grand mérite et de beaucoup d'esprit, et d'une humeur aimable et gaie; il venait deux fois par an à Villeneuve pour une retraite de quinze jours à la Chartreuse, où, logé dans un appartement très commode, il recevait les visites des Villeneuvois.

Pendant cette retraite, l'archevêque ne faisait ni jeûne, ni pénitence, ni maigre chère, quoiqu'on ne lui donnât que de la chaire maigre; mais cette chaire maigre était servie en excellents poissons, les meilleurs et les plus recherchés, qui arrivaient à Villeneuve par les pêcheurs du Martigues, presque journellement, quoiqu'à vingt lieues de distance. Le Martigues était la côte de mer de la Provence la plus renommée pour l'excellence du poisson.

Le prieur, pendant cette retraite, tenait une table ouverte pour douze à quinze personnes, plus ou moins, en l'honneur de la résidence et présence de l'archevêque. Le service, en beaux poissons frais et de choix, était accompagné de légère pâtisserie, de crêmes, de légumes et de sucreries de toute espèce, sans compter un très beau dessert et d'excellents vins.

J'étais presque journellement invité à ces délicieux dîners; et, comme j'étais alors jeune et friand, et de bon appétit, je me plaisais aux goût et jouissances d'une si bonne table, fournie en poissons souvent supérieurs à ceux de la table du roi. L'archevêque y faisait honneur, et quelquefois, dit-on, son estomac en était fatigué.

Pendant sa retraite à Villeneuve j'étais toujours invité à un dîner de cérémonie à l'abbaye des Bénédictins, parce que j'étais en bonne relation avec ces religieux; la bonne chère y était également recherchée et délicate.

Puisque je suis en train de parler de bonne chère et de bons dîners, je dois dire qu'on les rencontrait aussi à la table

de M. l'abbé Mallard, doyen du chapitre de Villeneuve. J'avais aussi moi-même chez moi quelques dîners extraordinaires soignés et de très bon goût. Lorsque la retraite de l'archevêque était terminée, nous retournions à nos modestes tables, sans regret de la cessation de celle de la Chartreuse.

Au nombre des dîners extraordinaires de garçon que je donnais de temps en temps, j'eus le plaisir et le bonheur d'y admettre et recevoir l'aimable famille Michel d'Avignon. Je les avais invités à venir me consacrer une journée presque entière : à ma grande satisfaction, ils acceptèrent mon invitation. Le père, la mère, l'aimable demoiselle Michel l'aînée et ses frères, furent les héros de mon banquet d'amitié franche et reconnaissante de leurs bontés pour moi ; les convives que je leur associai furent de très bon choix et de leur connaissance particulière. Mon dîner fut très bon, et digne du palais de mes bons et respectables amis. Cette journée fut pour moi un jour de vrai bonheur.

CHAPITRE XIX.

1786.

J'arriverai bientôt à une époque à laquelle je fus entraîné à désirer à renoncer à la vie de garçon, pour un éta-

blissement de mariage dont mes amis souhaitèrent la conclusion.

Avant d'arriver à cette époque, j'ai besoin de dire quelques mots sur le couvent des religieuses de Sainte-Élisabeth de Villeneuve, quand ce ne serait que comme amateur de sucreries et de bonbons et autres gourmandises, ouvrages légers des mains des religieuses de ce couvent, qui quatre fois l'année, au jour des quatre grandes fêtes, m'envoyaient une abondante provision de ces friands cadeaux, qui étaient adressés moins à M. Gauthier de Brécy qu'à son titre pour ses fonctions de contrôleur-général, en considération des égards que, du consentement ou d'une tolérante approbation de la ferme générale, il accordait à ces bonnes religieuses, pour tous les objets de comestibles qu'elles étaient obligées de faire venir d'Avignon, pour l'usage et les besoin de leur couvent, objets pour l'entrée desquels je recommandais qu'elles ne fussent point inquiétées par les employés de la brigade des fermes de Villeneuve. Plus tard un autre sentiment que celui de leur reconnaissance pour mes procédés et faveurs les entretint dans la distribution, chez moi, de leurs excellentes sucreries, et je vais de suite en indiquer la cause et les motifs.

Deux très jeunes filles du chevalier de Montespin, major commandant du fort de la grosse tour à Toulon, avaient été élevées à leur couvent, dès l'âge de cinq ans; leur éducation avait été soignée, et ces deux très jeunes demoiselles, de figure charmante, ainsi que de doux et heureux caractère, avaient gagné l'affection de la supérieure et de presque toutes les religieuses. Ces bonnes sœurs étaient loin de penser que l'aînée de leurs jeunes élèves, qui après leur éducation étaient retournées à la maison paternelle, reviendrait un jour à Villeneuve mariée au con-

trôleur général des fermes de la division du Rhône, du Vivarais et des Cevennes.

Ici je dois suspendre le récit des causes et détails du mariage de mademoiselle de Montespin l'aînée, jusqu'à l'époque de son apparition nouvelle à Villeneuve-lès-Avignon. Jusque là ma vie sédentaire était partagée entre les occupations de ma correspondance obligée pour les fonctions et devoirs de mon état et les amusements et plaisirs d'une douce et tranquille société, sans compter mes courses et visites à Avignon, dont les plaisirs étaient plus bruyants et plus animés, surtout pendant le carnaval, qui, sans être aussi vivant et joyeux peut-être que le carnaval de Venise, avait aussi ses licences. Je vais en citer un exemple comme témoin et comme acteur, dans une grande et superbe mascarade dont les détails me sont encore présents.

J'étais souscripteur à Avignon à une cotisation pécuniaire pour les frais tant de nos comédies que des folies imaginées pour nos plaisirs. On me proposa de souscrire aux frais de la mascarade dont je vais parler. J'en ai promis les détails, et les voici :

Un immense chariot attelé de quatre chevaux devait être et fut monté par les souscripteurs, au nombre de douze, habillés en costumes et mascarades variés; un volumineux tonneau de vin de Sorgues, fut placé dans le milieu de ce chariot; l'un de nous, qui, suivant mes souvenirs, était le baron Pertuis de Montfaucon, se mit à cheval sur cet immense tonneau. Comme il était gras et dodu, il eut facilement les allures et la représentation du dieu du vin. Sur les devant et derrière du chariot furent placées plusieurs caisses remplies les unes de son et les autres de dragées. Une des folies du carnaval d'Avignon était de jeter du son sur

les têtes et les vêtements des passants et piétons. L'apparition et promenade de ce chariot avaient été annoncées pour le jeudi-gras, et le rendez-vous principal fut donné à la promenade du cours. La musique des chevau-légers du pape, montée à cheval et en costumes et mascarades grotesques, accompagnait à droite et à gauche le chariot, et un peloton de grenadiers en précédait la marche lente et paisible. On avait placé sur la partie inférieure du tonneau plusieurs robinets, à l'aide desquels on distribuait du vin au public et à ceux qui se présentaient pour faire remplir leurs tasses. Ceux de nous qui, à tour de rôle, étaient chargés de ces robinets, les ouvraient quelquefois malicieusement, pour arroser les piétons qui s'approchaient trop près du tonneau. Le concours des curieux fut considérable; nous distribuâmes à tort et à travers du son et des dragées en dédommagement de nos malices. Les nombreux propriétaires de voitures et de carrosses se rendirent au cours pour y voir les évolutions de notre chariot; Son Excellence monseigneur le vice-légat y vint lui-même dans son carrosse de cérémonie. Nous commençâmes la distribution du son de carnaval. Les dames et le vice-légat voulurent s'en garantir et préserver, en fermant les glaces de leur voiture; mais, sur nos menaces, les glaces furent bientôt descendues et ouvertes : dès lors nous nous mîmes en mesure de jeter alternativement dans les carrosses du son et des dragées.

Je me rappelle, pour ce qui me concerne, que, voulant user de la licence permise, je fus un des premiers à jeter dans le carrosse du vice-légat plusieurs poignées de son, dont quelques unes furent lancées sur sa perruque. Il se mit à rire et ne se plaignit pas; mais, au même instant, en réparation de notre malice, je jetai dans sa voiture plusieurs cornets de bonbons et d'excellentes dragées. Tour à tour

malins et galants, nous distribuâmes dans les voitures des dames beaucoup de son, j'en conviens, mais beaucoup plus encore d'excellentes dragées. Pendant la promenade de notre char, notre escorte de musique, qui ne nous quittait pas, exécutait des fanfares, des airs et des symphonies du meilleur goût.

Nos promenades terminées, le char rentra dans l'intérieur de la ville, et parcourut les rues les plus marquantes et les plus fréquentées. Nous avions dans notre char plusieurs instruments appelés raquettes, surmontées d'un petit panier rond qui pouvait contenir deux poignées de dragées; ces instruments étaient élastiques, et construits de manière à faire arriver à la hauteur de douze à quinze pieds. Le panier, qui contenait les dragées que nous voulions offrir aux dames, allait jusqu'à l'élévation des fenêtres du premier étage de leurs maisons, et nos dragées y étaient bien reçues. Une de nos dernières folies de ce jour fut d'enlever et emporter dans notre chariot les enseignes mobiles des marchands et ouvriers de la ville, qui, loin de s'en fâcher, se mettaient à rire, et qui en furent quittes pour aller le lendemain chercher et reprendre à l'hôtel-de-ville leurs enseignes, que nous y avions déposées; enfin nous couronnâmes le soir notre mascarade par notre apparition au théâtre public sous nos costumes. Loin d'éprouver aucun signe de mécontentement de cette gaîté, le parterre, et la salle entière, manifestèrent leur approbation par de nombreux applaudissements. J'ai oublié les noms de la majeure partie de acteurs de cette joyeuse mascarade : car, à l'exception des deux seigneurs allemands qui étaient de la suite et compagnie de milady Carlisle, Anglaise qui était alors à Avignon, je ne peux réellement citer que le marquis de Brantes, propriétaire du

chariot; le baron de Pertuis de Montfaucon, notre aimable Bacchus, et moi-même.

Il n'est pas étonnant qu'après plus de cinquante ans, les noms des autres acteurs de cette folie de carnaval se soient effacés de ma mémoire. En cherchant à me rappeler les détails de mes plaisirs et délassements pendant ma vie de garçon à Villeneuve, je conterai mes fréquentes courses et promenades, d'abord à cheval, et ensuite dans un bon et élégant cabriolet. J'avais dans mon écurie trois chevaux du second rang, de bonne tournure, à double usage. Les grands froids d'hiver et les pluies abondantes de la saison pluvieuse avaient insensiblement diminué mon goût pour les voyages à cheval, parce que, soit dans mes promenades, soit dans mes tournées, j'avais été souvent considérablement arrosé et mouillé. J'avais trouvé plus commode de faire mes voyages dans un bon cabriolet attelé de deux chevaux, conduit en postillon par mon domestique. J'avais alors dans ma voiture, et sous mon siége, un ample coffre-nécessaire, garni de linge et vêtements de rechange. Je fus ainsi préservé de ces pluies fréquentes, qui finissent par donner des rhumes et rhumatismes. Mon cabriolet fut donc pour moi une de ces jouissances salutaires que je dus au très bon produit et revenu de mon emploi, quoiqu'à cela près du prix d'achat de ma voiture et de mes chevaux, la dépense obligée pour leur entretien n'excédait pas 800 fr. Il y en a aujourd'hui pour long-temps avant que la génération présente puisse voir revenir des prix aussi modiques.

Mes années de séjour à Villeneuve s'écoulaient, et la ferme générale n'oubliait point qu'elle m'avait ordonné d'attendre ses ordres pour faire une tournée dans le Gévaudan. Ces ordres me furent adressés; je parti immédia-

tement pour Florac, où étant arrivé, je vérifiai la comptabilité du receveur, que je trouvai très régulière. Florac était la seule ville et recette dépendante de ma division. Pour y arriver comme pour en revenir, je ne pus en faire le voyage qu'à cheval, parce que les chemins montueux et tortueux de ce pays étaient impraticables en voiture. En quittant Florac, pour revenir au Pont-Saint-Esprit, je restai seize heures sur mon cheval. J'étais accompagné d'un guide à pied que j'avais pris pour m'indiquer les chemins de traverse, difficiles à parcourir sans se tromper de route. A moitié chemin je m'arrêtai une demi-heure pour me rafraîchir, ainsi que mon guide et mon cheval. Le cabaret à la porte duquel je descendis s'appelait la *Maison-Brûlée:* on ne put nous donner que du mauvais vin, du pain bis et du fromage. Quoique faiblement rassasié, je continuai ma route, tant de jour que de nuit, et j'arrivai enfin sur les onze heures du soir à Villefort, petit village situé à trois lieues du Pont-Saint-Esprit.

Le plus grand silence de nuit régnait dans ce village, dont les habitants se couchaient probablement de très bonne heure et étaient profondément endormis. Quoique j'eusse frappé avec force à plusieurs portes, personne ne nous répondit; la faim qui me tourmentait et le besoin de repos m'obligèrent à redoubler le bruit que je faisais pour obtenir l'hospitalité. Cependant, à quelques pas de la maison où je m'étais inutilement arrêté, j'entendis ouvrir une porte, de laquelle je vis sortir un homme qui s'écriait: « Qui vive? que demandez-vous? Approchez, c'est moi qui tiens l'auberge. » En effet nous nous approchons, mon guide et moi, j'étais descendu de cheval, et nous entrons tous dans l'auberge, dont le maître alluma sur-le-champ une lumière et fit un bon feu. Je lui demandai s'il pouvait nous donner

à souper. Il me répondit qu'il pouvait m'offrir du poisson et des œufs, et du vin passable Presque sur-le-champ il apporta et me présenta un petit plateau en bois sur lequel étaient rangées environ une douzaine de petites truites, en m'invitant à choisir ce que j'en voulais. Je lui répondis que je les prenais toutes, et que ce n'était pas trop pour mon guide et moi, que l'un et l'autre n'avions presque rien mangé depuis cinq heures du matin. Ces truites furent accommodées au court-bouillon avec du bon vin, et je commandai pour second plat une omelette de huit à dix œufs. Nous soupâmes du meilleur appétit, et en suffisance. Après le souper, je fus introduit dans un assez bon lit. J'eus un sommeil de onze heures consécutives, après lesquelles je me levai et m'habillai. Me trouvant surtout bien reposé et délassé, et très en état de repartir, je quittai Villefort entre midi et une heure, le lendemain de notre arrivée, après un déjeuner de très bons œufs frais et d'une bonne soupe au lait. J'arrivai au Pont Saint-Esprit sur les trois heures après midi, assez à temps pour y faire chez le gouverneur, marquis de l'Espinasse, un beaucoup meilleur dîner que celui que j'avais fait la veille.

Le lendemain je fus de retour à Villeneuve-lès-Avignon. J'y trouvai une lettre de Paris de ma bonne mère : cette lettre m'apprenait que la ferme générale était instruite que j'avais joué la comédie sur le théâtre de Privas, avec des acteurs et des comédiennes, et que plusieurs fermiers généraux avait improuvé ma conduite dans cette circonstance, mais que la majorité du comité s'était contentée de rire, en ajoutant que j'étais un très bon chef, remplissant parfaitement mes fonctions. Ma mère, pour me tranquilliser, ajouta que M. Rougeot, fermier général dans la division duquel était le contrôle de Villeneuve, avait fait de moi un grand

éloge, en assurant ses collègues que rien n'était en souffrance dans ma division, et qu'il n'hésitait pas à avouer qu'il me regardait comme un des meilleurs contrôleurs généraux de l'administration des fermes, et qu'enfin je savais concilier mes devoirs avec les plaisirs de ma jeunesse. Notre jeune homme, dit-il, vit honorablement, et jouit de beaucoup de considération.

Cette lettre de ma très bonne mère me fit d'autant plus de plaisir qu'elle m'apprenait que, de son côté, M. Gaudot de la Bruère, fermier général adjoint, son frère et mon oncle, veillait à mes intérêts, et avait attesté ma bonne conduite sous le rapport de mes devoirs et ceux de la société dans laquelle il savait que j'étais recherché. Je fus donc pleinement satisfait de la tournure qu'avait pris à Paris l'examen de ma conduite, à l'occasion de la représentation sur le théâtre de Privas; et dès ce moment je repris avec assurance mes habitudes ordinaires de travail et de plaisirs. Au nombre de ces derniers je dois dire et compter au premier rang mes fréquentes visites à Avignon, à la famille Michel, tant à la ville qu'à leur charmante maison de campagne de Saint-Pérest. C'est le nom qui fut dès l'origine donné à cette jolie habitation et très bon domaine, ainsi baptisée, pendant les premiers jours de son acquisition, à l'occasion de quelques douzaines de bouteilles de l'excellent vin blanc de Saint-Pérest, dont les nombreux amis des propriétaires fortifièrent leur estomac en buvant à la santé de M. Michel et de sa famille.

Cette maison de plaisance était, pendant l'été, la retraite et séjour des dignes propriétaires; j'y étais admis et traité comme leur enfant. Les égards et les douceurs d'une franche et joyeuse amitié y étaient réciproquement reçus et donnés; bonne chère et promenade pendant le

jour, après laquelle on se réunissait le soir à des tables de jeu; le wisk était celui de prédilection du patriarche, et, comme tous les savants à ce jeu, il était parfois grondeur. Enfin, dans ce séjour de campagne, il se délectait, ainsi que sa bonne et vertueuse épouse, des plaisirs et amusements de la jeune et nombreuse famille, dont les folies faisaient souvent le charme de la digne et respectable madame Michel.

CHAPITRE XX.

1786.

Mes plaisirs à Villeneuve étaient plus tranquilles. J'y étais plus particulièrement lié avec la famille Duret. Le père avait deux filles à peu près du même âge, dont l'aînée, bonne musicienne, avait une très jolie voix, j'avais moi-même une haute-contre fraîche, et nous faisions fréquemment de la musique; nos petits concerts se tenaient dans la maison de mon voisin M. Calvet, riche propriétaire de très bonne famille. Tous les soirs j'allais à la veillée alternativement dans les maisons Calvet et Duret, la veillée avait lieu immédiatement après l'heure du souper, et l'on se retirait sur les dix heures. Mes dimanches et fêtes étaient

consacrés, une partie du jour, à mes religieux devoirs de prieur de la confrérie des pénitents noirs; dignité à laquelle j'avais été nommé peu de temps après mon arrivée à Villeneuve. Plusieurs de mes lecteurs pouvant facilement et probablement ignorer quelles étaient les fonctions d'un prieur de confrérie de pénitents, je vais en donner ici quelques détails. Le Languedoc et la Provence fourmillaient de confréries et de pénitents de divers costumes; ces confréries, dont l'origine est très ancienne, étaient consacrées à l'exercice et culte de la religion catholique; elles avaient une aumônier qui présidait à toutes les cérémonies religieuses; les fêtes et dimanches il disait la messe dans leur église ou chapelle, dans laquelle tout pénitent se faisait un devoir de se rendre aux offices; ils étaient également exacts aux enterrements et aux processions. Le paysan, l'ouvrier, et, presque sans exception, tous ceux qui se faisaient admettre dans une confrérie, en suivaient la règle avec zèle. Ils préféraient, disaient-ils, le plaisir et le bonheur d'aller à leur chapelle, aux heures mal employées du cabaret. Toutes les classes de la société se faisaient recevoir et inscrire pénitents dans les registres d'une confrérie quelconque dans leur résidence. Les plus riches, les plus élevés en titres et dignités, apposaient leur signature d'admission sur les registres des confréries. Il y avait à Villeneuve deux confréries, l'une de pénitents noirs, l'autre de pénitents gris. J'étais prieur des pénitents noirs. J'avais trouvé que notre chapelle avait besoin de grandes réparations : au lieu d'une souscription pour cette dépense, j'imaginai de faire une quête, et je donnai l'exemple d'une forte cotisation proportionnée à ma fortune. Chacun s'empressa de m'imiter, et je parvins à ramasser assez de fonds pour la construction d'une nouvelle façade

de notre chapelle, en remplacement de l'ancienne, qui était délabrée et en ruines ; il nous restait assez d'argent pour boiser le rectable intérieur, et l'embellir par une peinture fraîche. Le service divin m'avait paru mériter ces utiles et décentes réparations. Mes pénitents étaient joyeux, et contents de l'intelligence, du zèle et des bienfaits de mon administration. Le revenu modeste de ma confrérie consistait 1° dans le produit de la ciergerie, 2° dans les frais d'enterrements payés par les familles de ceux que la confrérie se chargeait de porter et accompagner à leur dernière demeure. Les prédications et les processions étaient les occasions et époques les plus remarqables dans lesquelles brillait le zèle des confréries. En général elles attachaient un grand prix à ces cérémonies, et même une sorte d'orgueil pour le luxe extraordinaire des processions et des jubilés. Elles faisaient venir à leur chapelle les meilleurs prédicateurs, et embellissaient les processions de la Fête-Dieu par plusieurs corps d'harmonieuse musique, et surtout par un luminaire prodigué à l'excès.

A l'occasion de ce luminaire je dois dire que les processions de la Fête-Dieu ne commençaient à sortir de l'église qu'un quart d'heure avant la nuit : c'était une tolérance de l'évêque, qui savait que les confréries attendaient les plus grands plaisirs et jouissances des brillants et merveilleux effets de la prodigalité des cierges, bougies et flambeaux, qui éclairaient leurs processions. On peut juger de cette prodigalité et de ses effets par la description que je vais faire de la procession de la première année de mon prieuré.

A la tête de cette procession quatre tambours annonçaient au public sa sortie de la chapelle, sa marche et ses approches. Immédiatement après les tambours deux pénitents en robe et costume portaient à droite et à gauche deux éten-

dards de taffetas bleu-de-ciel, parsemés d'étoiles dorées; derrière ces deux étendards un premier corps de musique marchait à la tête de la confrérie entière, rangée sur deux files, au nombre d'environ trois cents. Chaque pénitent, les mains garnies de gants blancs, portait un cierge d'une demi-livre de poids au moins; vingt girandoles montées en forme de lustres, et garnies de vingt bougies, étaient placées et portées à des distances parallèles et proportionnées, de droite et de gauche, sur les deux lignes.

Dans le milieu de la marche un second corps de musique précédait un autel portatif recouvert de très beau linge, et orné de tous les attributs du sacrifice de la messe. Cet autel était éclairé de flambeaux d'argent garnis de soixante bougies; il était porté par douze pénitents, qui, dans la marche entière de la procession, furent remplacés trois fois, en raison de la pesanteur de l'autel.

A une distance plus éloignée, un autre autel, beaucoup plus léger, et garni seulement de trente bougies, représentait le serpent d'airain; il était porté par six pénitents.

Enfin, aux approches du prêtre célébrant, qui portait le Saint-Sacrement, un troisième corps de musique précédait un troisième autel, sur lequel était placé le Saint-Sacrement porté par le prêtre. Cet autel, garni du plus beau linge et de quatre-vingts bougies, était porté par dix pénitents, qui furent aussi renouvelés et remplacés; sur les deux côtés de l'autel douze pénitents portaient chacun un flambeau de belle cire à quatre mèches, qui répandaient une très grande clarté.

Devant l'autel du Saint-Sacrement, un espace assez considérable avait été réservé pour les encensements. J'étais très mémoratif des brillants exercices d'encensoirs que j'avais vus à Paris, aux processions de l'église Saint-Sulpice;

j'en avais appris les manœuvres à un pénitent très intelligent : vingt jeunes gens, enfants de pénitents, et qui avaient été dressés pendant quinze jours aux exercices de l'encensoir et aux offrandes des fleurs, exécutèrent à merveille ces évolutions chaque fois que le prêtre s'arrêtait pour donner la bénédiction.

L'autel portatif et le dais sur lequel était le Saint-Sacrement resplendissaient de la plus éclatante clarté : je peux attester que je n'ai jamais vu dans toute ma vie un luminaire aussi brillant et aussi surprenant dans ses effets. Cette immense clarté fut si grande que l'on aurait pu ramasser une aiguille. On m'assura le lendemain que les habitants de la petite ville de Carpentras, située à quatre lieues d'Avignon et de Villeneuve, avaient distingué comme un météore l'immense clarté qui se répandait au-dessus de Villeneuve.

Il y avait bien plus de célébrité et de luxe encore à Avignon dans les processions des confréries de pénitents. Les pénitents noirs d'Avignon étaient en même temps pénitents de la Miséricorde ; ils accompagnaient les patients au supplice et les enterraient.

Les pénitents gris d'Avignon ne faisaient leur procession que tous les vingt-cinq ans. Cette procession n'a pas eu lieu pendant mon séjour à Villeneuve : je n'en peux donc parler comme témoin; mais on me disait alors que cette procession était si magnifique et si étonnante, qu'on venait de vingt lieues à la ronde pour la voir, et que, la veille et le jour où elle avait lieu, le concours des curieux était si considérable, que la moitié au moins des arrivants étaient obligés de coucher dans les rues, faute de place dans les auberges.

J'ai cru devoir faire l'historique des confréries des pénitents à l'occasion de mes fonctions et devoirs de prieur des pénitents noirs dans ma résidence de Villeneuve.

Parmi mes autres occupations et délassements, je dois dire que j'assistais régulièrement aux réunions et banquets de la loge des francs-maçons, dont j'ai été pendant longtemps le maître, ou ce qu'on appelait le vénérable.

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai déjà dit sur la franc-maçonnerie; j'en ai parlé suivant ma conscience, et sur ma conviction intime que c'est à tort et sans fondement qu'un petit nombre de détracteurs lui ont attribué un but politique qui n'a jamais existé.

Beaucoup de ballons de papier, très grands et bien décorés, et qui s'élevaient avec succès dans les airs jusqu'à de grandes distances; quelques feux d'artifice, et des joutes sur l'eau, joutes pour lesquelles je donnais des prix aux vainqueurs, étaient aussi au nombre de mes plaisirs.

Malgré cette variété de mouvements que je donnais à l'emploi de mes loisirs, je commençais à m'apercevoir que l'état de garçon n'était plus ni dans mes goûts ni dans mes convenances.

Depuis la mort de mon respectable père j'avais perdu de ma gaîté. Je n'étais pas habituellement triste, mais des pensées plus solides occupaient souvent mon esprit. Je sentais le besoin de renoncer à la poursuite des faveurs du beau sexe.

Le mariage projeté pour moi à Aubenas pouvait être longtemps différé, faute de la vacance de cette direction sédentaire, dont on exigeait pour moi l'obtention. Ce mariage était donc, sinon dans l'oubli, au moins dans le silence, lorsque je reçus la nouvelle que la demoiselle d'Aubenas que l'on m'avait proposée allait se marier avec un militaire, lieutenant-colonel, âgé de cinquante ans, et des environs d'Aubenas. On m'assurait en même temps que, quoique ce mariage ne fût point de son goût, ses vertus et sa piété lui

commandaient l'obéissance à la volonté de ses parents, qui tous, ainsi qu'elle-même, m'auraient préféré si j'avais obtenu le poste sédentaire dont on m'avait fait la première condition.

Ce ne fut pas sans beaucoup de regrets que je reçus cette nouvelle, parce que, sans inclination pour la demoiselle, sa moralité, son caractère et ses vertus étaient pour moi une richesse et une dote précieuse, qui me promettaient une compagne à laquelle j'étais bien sûr d'apporter un sentiment aussi tendre que mérité. Peu de jours après la nouvelle de ce mariage, je m'occupai du soin et des moyens de chercher pour moi-même un établissement sortable et suivant mes goûts.

Un de mes amis, grand-vicaire de l'évêque, l'abbé de Beaupré, présenta alors à mon souvenir les grâces et la jeunesse de deux demoiselles de Montespin, qui avaient été élevées au couvent de Sainte-Elisabeth de Villeneuve, dès l'âge de cinq ans, et qui n'avaient quitté le couvent que depuis deux ans, pour retourner à Toulon chez leur père, le major chevalier de Montespin, commandant du fort de la Grosse-Tour. Je répondis à l'abbé de Beaupré que je les croyais trop jeunes, et nullement mariables. Il m'assura qu'on l'avait informé que l'aînée pouvait être mariée. Il employa toute son éloquence pour me décider à le laisser commencer la négociation de ce mariage. Il devait, me disait-il, m'avouer que le père n'avait d'autre fortune que ses quatre filles; mais que, dans la situation actuelle de mon revenu, et surtout avec la perspective de mon avenir, je ne devais point m'arrêter à quelques mille francs, mais reconnaître au contraire les avantages de m'allier à une famille honorable, et à une jeune personne qui joignait à une très jolie figure un heureux ca-

ractère. Séduit par les sollicitudes de mon ami dans l'intérêt de mon bonheur, je composai avec l'abbé de Beaupré, et je lui annonçai que j'allais me rendre à Toulon pour juger par moi-même de l'extérieur actuel de la jeune demoiselle de Montespin l'aînée; qu'à cet effet, il me donnerait une lettre de recommandation pour son père, en m'annonçant simplement comme un voyageur pour lequel il lui demandait son obligeance pour lui faire voir les curiosités de Toulon; je lui demandai de plus une seconde lettre dans laquelle, dans le cas où je serais satisfait de ma visite aux jeunes demoiselles, et entraîné à conclure mon mariage avec l'aînée, comme très sortable et de mon goût, je présenterais au père cette seconde lettre en qualité de prétendant à la main de sa fille aînée. Mon ami approuva cette idée, et il s'occupa sans délai d'écrire ces deux lettres, et le lendemain de notre entrevue il me les apporta chez moi.

Le même jour je me mis en route pour Toulon, où étant arrivé, je me rendis immédiatement à la Grosse-Tour, et je remis à M. de Montespin la lettre où j'étais annoncé comme voyageur recommandé à sa complaisance. Il s'offrit de m'accompagner partout où je le désirerais; il me proposa auparavant de me présenter à son épouse et à ses enfants. Je fus frappé des grâces et des agréments de leur extérieur, mais plus particulièrement de la jolie et charmante figure de sa fille aînée, que je trouvais suffisamment grandie et formée pour la croire très mariable. J'eus soin cependant de n'en témoigner aucune surprise; je me contentai de rappeler aux deux jeunes demoiselles que je les avais vues bien jeunes et presque enfants. Après une courte visite à madame de Montespin, je priai le commandant du fort de la Grosse-Tour de m'en faire

voir les fortifications ; je les examinai dans le plus grand détail. La conversation du major avec moi fut des plus affectueuses. La présence et les grâces de la fille aînée m'avaient séduit. Je crus pouvoir hasarder de lui faire la vraie confidence des motifs de mon voyage, et tandis que nous étions encore seuls sur les remparts du fort, je me décidai à lui présenter la seconde lettre de l'abbé de Beaupré. Après en avoir fait lecture, il ne me cacha point qu'il s'était douté du véritable objet de mon voyage, parce qu'il avait été sondé plusieurs fois sur ses dispositions à marier sa fille aînée, et que, d'après la réputation dont je jouissais, il serait très flatté de m'avoir pour gendre ; mais qu'il devait me faire l'aveu pénible que sa modeste fortune ne lui permettait pas de donner de dot à ses filles, et qu'enfin il ne pouvait promettre qu'un trousseau de convenance et de goût. Je n'hésitai point à lui répondre que cette considération ne pouvait m'arrêter, et que je préférais à quelques mille francs de plus ou moins l'honneur de son alliance. Il parut très sensible à mes offres et à ma demande, et il m'annonça qu'en rentrant avec moi dans ses appartements, il allait me présenter à sa femme et à sa fille aînée comme postulant à mon mariage avec elle.

Ce fut donc à ce titre qu'il me présenta. A cette annonce, une légère et douce rougeur colora son visage ; elle répondit à ses parents que, d'après ma réputation, mais plutôt encore d'après la juste confiance qu'elle avait dans le choix de ses père et mère pour son bonheur à venir, elle n'hésitait pas à se soumettre à leur volonté et désir. Je la remerciai de son obéissance et de son acceptation, lui promettant de me rendre digne de sa tendresse et des sentiments qu'un époux a droit d'attendre de sa femme. Pour arriver au fort

de la Grosse-Tour, il faut s'embarquer dans un canot quand on ne veut pas s'y rendre par terre; j'avais pris un canot, et dans la traversée, j'avais éprouvé une légère atteinte de mal de mer, qui cependant s'était dissipé à mon arrivée au fort. M. de Montespin m'avait invité à dîner, j'eus peu d'appétit, et je désirais prendre l'air sur le rempart. Au sortir de table, après quelques minutes de promenade, je me sentis saisi d'un grand mal de tête avec frisson; je rentrai dans les appartements, et monsieur et madame de Montespin m'annoncèrent qu'ils ne me laisseraient point retourner à Toulon à mon auberge. Ils m'offrirent un très bon lit; on envoya chercher le médecin, qui m'ordonna un léger émétique qui me soulagea et me fit passer une bonne nuit. Le lendemain à la fin du jour je me trouvai parfaitement rétabli de cette légère indisposition. M. de Montespin me retint chez lui une troisième journée, pendant laquelle nous convînmes de l'époque de la célébration de mon mariage avec sa fille; nous reconnûmes que vingt-cinq jours étaient suffisants pour la publication des bans, tant à Paris qu'à Toulon, ainsi que pour la composition du trousseau, auquel j'obtins la permission d'ajouter quelques objets de mon choix. Dès lors, et le quatrième jour de mon arrivée à Toulon, je me remis en route pour Villeneuve-lès-Avignon, promettant d'être exact à me rendre à Toulon, après les vingt-cinq jours accordés et convenus. Je fus très satisfait de mon voyage à Toulon, et surtout du contentement qu'il me parut avoir donné à monsieur et madame de Montespin, ainsi qu'à leur jeune et aimable fille, qui, quoique âgée alors seulement de quatorze ans et deux mois, était très en état de recevoir le sacrement de mariage.

De retour à Villeneuve, j'annonçai à mon ami l'abbé de

Beaupré le succès de mon voyage; il me félicita, m'embrassa, et nous attendîmes paisiblement l'époque prochaine à laquelle je devais cesser cette vie de garçon, qui avait fini par m'ennuyer et déplaire. Pendant les vingt-cinq jours, je m'occupai de faire les emplettes nécessaires pour composer la portion de trousseau qu'on m'avait permis d'offrir à ma jeune future épouse. De son côté ma bonne mère à Paris, satisfaite des détails que je lui avais donnés sur mon prochain mariage, y avait donné son consentement, et elle avait mis la plus grande diligence pour l'obtention de la publication de nos bans; nous étant ainsi préparés, je me rendis à Toulon, et j'y arrivai à l'expiration des vingt-cinq jours convenus.

Monsieur et madame de Montespin m'offrirent un logement à la Grosse-Tour, et me donnèrent la chambre dans laquelle j'avais couché à mon premier voyage, pendant les trois jours d'hospitalité qu'ils m'avaient si obligeamment accordée. Mon mariage fut fixé au quatrième jour de mon arrivée, et les trois journées d'intervalle furent employées, d'une part, à mes assiduités constantes auprès de ma future épouse, qui me parut recevoir avec plaisir mes tendres hommages. La veille du mariage, nous demandâmes et obtînmes les bienfaits du sacrement de pénitence; la chapelle de la Grosse-Tour avait été préparée d'avance pour la cérémonie religieuse de notre mariage, qui fut célébré par l'aumônier du fort, aumônier que le curé de la cathédrale de Toulon avait délégué pour le remplacer. La jeune mariée fut attendrie jusqu'aux larmes, ainsi que ses parents et moi-même; malgré la jubilation qui regnait sur mon visage, on le vit bientôt arrosé de mes pleurs; quelques parents de mon épouse et plusieurs militaires amis de mon beau-père assistaient à notre union, et tous firent l'aveu

que la jeunesse et la candeur de la mariée, et la naïveté de mon contentement, les avaient extrêmement attendris.

Rentrés dans les appartements de mon beau-père, nous reçûmes de tous les assistants les félicitations d'usage; et comme on dînait alors en France de très bonne heure, on ne tarda pas à se mettre à table. En entrant dans la salle à manger, nous trouvâmes une table élégamment servie de mets recherchés, auxquels les convives firent comme nous beaucoup d'honneur; le milieu de la table était garni d'un plateau sur lequel on avait dressé, en sucrerie, la représentation du fort de la Grosse-Tour, dont les canons, cependant, légèrement chargés de poudre, n'étourdirent point les oreilles des convives. Le dîner fut terminé par un toast porté à la santé des époux, et par quelques chansons joyeuses de bon goût; la soirée se passa en conversations familières sur le sujet du jour et sur le bonheur des deux époux et de leur avenir; quant à mon épouse et à moi-même, nos entretiens furent des déclarations et promesses de tendresse. L'heureux moment arrive enfin: madame de Montespin conduit avec moi sa fille au lit nuptial, à ce tombeau de la virginité d'une jeune mariée, désormais l'asyle et le témoin du bonheur des deux époux. Un seul instant pensive et silencieuse, mais bien sûre de ma tendre affection pour sa fille, la bonne mère nous embrasse et se retire « Bonne nuit, nous dit-elle; à demain. » A peine le jour a-t-il chassé les ombres de la nuit, l'impatiente mère est aux écoutes à la porte de notre chambre, et, dès qu'elle nous entend parler, elle en demande l'entrée, qui lui est immédiatement accordée; ses premiers regards se portent sur les yeux de sa fille, elle croit y entrevoir le contentement et le bonheur. Elle nous tient de nouveau serrés dans ses bras, en s'écriant : « Mon gendre, mon digne et

estimable gendre, que je vous doive long-temps et toujours la félicité de ma fille chérie, premier rejeton de mon union conjugale avec son vertueux père.

Quelque pressé que je fusse de retourner à Villeneuve, j'accordai avec plaisir à monsieur et madame de Montespin une quatrième journée de plus de séjour auprès d'eux; mais le cinquième jour, dans la matinée, je montai dans ma voiture de poste, emmenant avec moi le joli trésor que je venais d'acquérir. J'avais eu la précaution d'annoncer à l'abbé de Beaupré le jour auquel j'arriverais à Villeneuve. Des dispositions furent faites par mes amis, et surtout par les plus hupés de la confrérie des pénitents noirs, pour nous faire une réception un peu marquante. Une petite compagnie de fusilliers bourgeois vint au devant de nous; et, à l'instant même que ma voiture fit son entrée sur le territoire de Villeneuve-lès-Avignon, une décharge de mousqueterie annonça notre retour et entrée dans ma résidence. Les sœurs du couvent de Sainte-Élisabeth, où mon épouse avait reçu sa première éducation, voulurent être les premières à revoir et embrasser leur élève chérie. Voulant satisfaire leur affectueux désir, je fis passer et arrêter ma voiture devant la porte de leur couvent; le plus grand nombre des sœurs attendaient au tour notre arrivée. Ma femme descendit de voiture pour recevoir leur félicitations et embrassements, après lesquels nous remontâmes en voiture, pour nous rendre dans ma maison d'habitation, devant laquelle nous trouvâmes une foule considérable de curieux. Des salves de boîtes et de fusils furent tirées en notre honneur, ainsi qu'un petit feu d'artifice de très bon goût.

Quelques minutes après notre entrée chez moi, une députation de la confrérie des pénitents noirs se présenta pour nous offrir ses hommages, et pour nous inviter à assister le

lendemain à une messe solennelle consacrée à l'honneur de notre mariage. Nous acceptâmes ; et le lendemain nous fûmes exacts à nous rendre à notre chapelle, où l'on avait préparé pour nous deux grands et beaux fauteuils, avec leurs coussins de velours cramoisi, frangés d'or. A notre entrée comme à notre sortie de la chapelle nous fûmes accompagnés d'une excellente musique, dans notre trajet de chez nous à la chapelle et de la chapelle chez nous.

Pendant trois jours consécutifs nous reçûmes les visites de la majeure partie des habitants de Villeneuve, et, dès le quatrième jour, nous eûmes et donnâmes plusieurs dîners, auxquels nous invitâmes à tour de rôle notre société. Ces dîners nous furent réciproquement rendus.

A l'expiration de nos invitations respectives, je rentrai dans mes habitudes ordinaires. L'abbé de Beaupré était au comble de sa joie ; il ne passait presque pas un jour sans venir nous voir. Mon épouse était connue depuis longtemps de la société de Villeneuve, elle lui fut bientôt familière J'avais augmenté et embelli mon ménage de garçon ; et, quoique novice encore dans les cercles, mon épouse y eut bientôt un maintien facile, et l'aisance que doit avoir une maîtresse de maison.

CHAPITRE XXI.

1786 à 1787.

Aux approches de l'ouverture des états du Languedoc, je fis mes dispositions pour me rendre à Montpellier, ville et siége de l'assemblée des états. J'avais à y présenter à M. Thiériat, mon cousin-germain, directeur des fermes, ainsi qu'à son aimable épouse, ma jeune compagne. Je me crus également obligé de la présenter à M. le comte de Périgord, gouverneur et commandant de la province, ainsi qu'à son fils, le prince de Chalais, mon ancien camarade de classe au collége d'Harcourt. Sa jeune et jolie femme, madame la princesse de Chalais, l'avait accompagné cette année, pour y faire les honneurs de la maison de son beau-père le gouverneur.

J'espérais, et je ne fus pas trompé, que le prince de Chalais, jeune époux de mon âge, dont j'avais été toujours très bien accueilli, se ferait un plaisir de présenter ma femme avec un intérêt particulier à la princesse son épouse. C'était la première fois que ma femme faisait son entrée dans le grand monde, et surtout dans un cercle éminent et nombreux.

La princesse, favorablement prévenue, fit quelques pas au-devant d'elle, et encouragea sa modestie et sa timidité par l'accueil le plus affable. Mon épouse était habillée très élégamment, et la parure dont elle était ornée ne fit aucun tort aux charmes de sa jolie figure, et la princesse la baptisa du nom de Ma Petite-Rose. Mon cousin Thiériat et son épouse lui firent mille caresses et amitiés.

Pendant les huit jours que nous restâmes chez eux, à l'Hôtel de la Direction des Fermes, mon très bon cousin Thiériat nous parlait souvent de ma mère, sa très bonne tante; il conservait, disait-il, avec sensibilité et reconnaissance, le souvenir des soins et sentiments affectueux qu'il avait reçus dans sa jeunesse de mon père et de ma mère: ce souvenir lui inspirait les égards et prévenances que nous recevions de lui et de sa digne épouse.

De retour de Montpellier à Villeneuve, ma femme se livra aux soins de son ménage. Je reconnus et éprouvai bientôt avec elle le bonheur de ma nouvelle et heureuse existence; je sentis l'énorme différence qu'il y a entre la vie d'un célibataire et celle d'un mari quand il a rencontré un bon choix. J'étais heureux des jouissances d'une union bien assortie; je passais des jours paisibles auprès de ma jeune épouse, qui se disait heureuse auprès de moi. Elle espérait jouir bientôt des douceurs de la maternité. Elle venait cependant d'avoir deux petites fausses couches très précoces, que mon médecin n'attribuait qu'à sa trop grande jeunesse: ainsi tranquillisée, elle attendait paisiblement l'heureux moment où elle devait me rendre père. J'étais devenu, d'amant parfois volage, mari fidèle et constant.

Un grand événement qui se préparait devint la cause de ma retraite de Villeneuve-les-Avignon; on m'annonça la conclusion prochaine d'un traité entre le Pape et la France,

pour la réunion du comtat d'Avignon au territoire français ; et dès lors Avignon et ses dépendances ne devaient plus être assujettis au régime des fermes du roi, ainsi qu'aux lois des douanes. La ligne du Rône cessait d'être une barrière pour les habitants et les marchandises du comtat. Le contrôle général de Villeneuve perdait alors son importance et ses agréments. M. Gaudot de la Bruère, fermier général adjoint, mon oncle, qui veillait à mes intérêts, demanda pour moi à ses collégues un contrôle-général-frontière, et bientôt une occasion favorable se présenta de voir ses désirs satisfaits. Le contrôle général à la résidence de la ville et port de Cette vint à vaquer, par la nomination du titulaire, M. Boucher, au contrôle général d'Abbeville, dont la résidence le raprochait de sa famille. Mon oncle s'empressa de demander pour moi ce contrôle général de Cette, et il l'obtint sans difficulté. Je m'empressai d'écrire à ce digne oncle, pour le remercier du zèle avec lequel il avait défendu mes intérêts.

Ici ma juste reconnaissance m'entraîne à parler de lui, et à faire connaître l'honorable existence dont il jouissait. Ce digne frère de ma mère avait été l'enfant chéri de madame Gaudot, ma grand'mère; elle l'avait avantagé. Il eut un début précoce dans la société; et, dès l'âge de vingt-trois ans, il était, à Paris, lieutenant-criminel de robe courte, magistrature dont il se démit pour entrer dans une autre carrière, dans laquelle il parvint à augmenter sa fortune. Il acheta alors un office de secrétaire du roi.

Il était d'une charmante figure, à laquelle il a dû d'avoir été vulgairement appelé le beau Gaudot. Il avait tous les goûts extérieurs d'un homme riche, à l'exception de sa table, parce qu'aussi long-temps qu'il resta garçon il dînait chaque jour chez ses parents et ses amis; mais il avait une

élégante voiture, de beaux chevaux, une livrée de goût et des habits d'une grande magnificence. Il fut connu et baptisé par ses amis intimes sous le nom de milord Falourde, pour faire allusion aux immenses et riches propriétés de bois qui formaient la grande fortune de sa mère. Ce titre joyeux et malin ne lui déplut point dans la bouche de ses amis; mais dans la société, lorsqu'on parlait de lui, il était désigné sous le nom du beau Gaudot.

Sous le ministère de M. de Cluny il fut nommé fermier général, adjoint à M. d'Arjuson, dont le fils, aujourd'hui pair de France, a conservé le souvenir de cet aimable oncle, qui à cette époque était encore garçon, mais dont je parlerai bientôt sous les nom et titre d'époux et de père.

L'annonce de ma nomination au contrôle de Cette me fut bientôt confirmée par la ferme générale elle-même. Ce contrôle dépendait, comme celui de Villeneuve, de la direction de Montpellier, et ne me séparait donc point du directeur, mon cousin Thiériat.

CHAPITRE XXII.

1786.

Je crus devoir m'occuper d'avance des préparatifs de mon déménagement et transfert au port de Cette. Cependant,

avant de me séparer des bons et sensibles habitants de Villeneuve, avec lesquels je vivais depuis dix ans, je vais essayer de tracer ici plusieurs faits et détails échappés à mes souvenirs pendant la rédaction de ces Mémoires, et pour lesquels l'ordre chronologique n'est nullement obligé.

Au nombre de ces détails je citerai d'abord ceux relatifs à un spectacle vraiment curieux, et digne d'être connu de ceux qui n'ont jamais voyagé en Provence.

Ce spectacle, qui se renouvelle toutes les fois qu'il y a nécessité de marquer et reconnaître les bœufs qui appartiennent aux propriétaires des îles de la Camargue, est désigné et connu sous le nom de Ferrades. Ces Ferrades sont annoncées à l'avance, et il y arrive de toutes parts un immense concours de curieux, qui s'y rendent indifféremment à pied, à cheval et en voiture bourgeoise; mais le plus grand nombre y arrivait en charrettes. Toutes les classes de la société forment le nombreux rassemblement des curieux. L'espace ou terrain consacré à ces Ferrades est indiqué et connu. A mesure que les voitures et charrettes arrivent, on les met indifféremment à la suite les unes des autres, en forme circulaire de fer-à-cheval, dont l'espace et terrain intérieurs, d'une très grande largeur, sont destinés et consacrés à la station et promenade des piétons et cavaliers qui se proposent de courir et accompagner les bœufs jusqu'au feu destiné à chauffer les marques de fer qui doivent être appliquées sur les bœufs, au nom et pour la reconnaissance de chaque propriétaire.

A cet effet, pour l'exécution de cette opération, une ouverture de sept à huit pieds est réservée sur la partie supérieure du fer-à-cheval, pour y faire entrer, l'un après l'autre, les bœufs sur lesquels doivent être imprimées ou renouvelées les marques des propriétaires.

Lorsqu'un bœuf est introduit dans le fer-à-cheval, deux cavaliers se présentent, l'un à droite, l'autre à gauche, pour l'empêcher d'approcher des voitures et charrettes. Ces cavaliers sont armés d'un long bâton, ferré à son extrémité par une espèce de trident pointu, dont ils se servent avec adresse pour empêcher les bœufs de se détourner de la ligne droite qui doit les conduire aux approches du feu sur lequel sont préparés les fers et marques des propriétaires. Aux approches du feu, des hommes extrêmement adroits saisissent le bœuf par la queue, à laquelle ils se pendent, et qu'ils agitent assez adroitement pour faire tomber le bœuf : alors, sans le moindre délai, lorsque le bœuf est à terre, on lui applique sur l'une de ses cuisses la marque chaude et brûlante de son propriétaire. A peine le bœuf a-t-il senti la chaleur du fer qu'il se relève avec promptitude, et s'échappe devant l'immense ouverture qui est devant lui, et qui le conduit dans les marais où il fait son séjour habituel.

Cette opération est longue, parce que l'on ne peut marquer les bœufs que l'un après l'autre.

Il me fut offert de courir un bœuf ; je refusai cette politesse, parce que je ne me croyais pas assez assez adroit pour me servir avec succès du trident protecteur de la sûreté des spectateurs, qui, sans ces tridents et l'adresse des cavaliers, seraient fréquemment exposés, non aux dangers, mais aux craintes et frayeurs des excursions des bœufs.

Dans la seule Ferrade à laquelle j'ai assisté, je remarquai, avec une grande surprise, l'adresse avec laquelle plusieurs des paysans de la Carmargue faisaient le tour et saut de leurs tridents. Ces tridents ont cependant au moins six pieds de hauteur, et c'est en les piquant sur la terre qu'ils parviennent à s'élever à la même hauteur, et retombent ensuite sur leurs pieds.

Lorsque l'opération de la Ferrade fut terminée, l'espace du terrain du fer-à-cheval fut aussitôt rempli de tous les spectateurs qui avaient été placés sur les charrettes et dans les voitures comme dans une loge de théâtre. Différents corps de musique plus ou moins bonne et plus ou moins bruyante excitaient à la danse, et de tous côtés se formaient de nombreux quadrilles. Ce mouvement général était réellement curieux ; il se prolongeait jusqu'à la nuit, moment auquel chacun se retirait avec tranquillité.

Ce fut à la suite de cette Ferrade que je fis une visite au prieur de l'abbaye de Montmajor, au bord du Rhône, à peu de distance du lieu où s'était tenue la Ferrade. Le prieur fut très content de me voir et recevoir ; il m'invita à passer quelques jours à l'abbaye, ce que j'acceptai. Il me mit au fait des précautions à prendre pendant la nuit pour la sûreté des visiteurs et voyageurs auxquels il donnait l'hospitalité. Il m'apprit que la grande sûreté de l'abbaye était confiée pendant la nuit à la fidélité d'excellents chiens, de la race de ceux qui avaient plus d'une fois sauvé l'abbaye du pillage et des rapines du fameux brigand Mandrin. A l'entrée de la nuit on leur donnait la liberté, et dès cet instant ils ne connaissaient plus personne, et même à peine leurs gardiens et nourrisseurs. Ils étaient élevés à sauter sur tous ceux qui pouvaient se présenter. Pour éviter les effets de la colère de ces bons chiens, les chambres des voyageurs étaient garnies des meubles nécessaires pour tous les besoins de la nuit. Les voyageurs en étaient prévenus, et ces précautions avaient été ordonnées et mises à exécution depuis qu'une dame, qui avait reçu l'hospitalité à l'abbaye, sans être avertie, voulut se rendre pendant la nuit au cabinet d'aisance, où, étant entrée, elle fut promptement étourdie des aboiements des chiens, qui, au premier bruit qu'ils

avaient entendu, s'étaient approchés du cabinet dans lequel elle était enfermée, et dans lequel aussi pour sa sûreté elle se crut obligée de passer la nuit.

Pour moi, docile au prudent avertissement qui m'avait été donné par le prieur, j'attendis que les chiens fussent rentrés et remis à la chaîne dans leur domicile du jour.

Une des chiennes de cette abbaye avait mis bas depuis quelque temps, et le prieur avait conservé deux de ses petits : je le priai en grâce de m'en donner un. Il les avait, disait-il, promis tous les deux. J'insistai, en l'assurant que je serais bien reconnaissant de la faveur de ce petit cadeau, et je parvins enfin à obtenir de lui l'un des deux petits chiens. Celui qu'il me donna était une chienne. Je l'emportai avec moi dans mon cabriolet. J'en eus le plus grand soin, et elle est devenue grande, belle et surtout très fidèle, sous le nom de Sultane. Elle était bonne marcheuse, et m'accompagnait dans mes petits voyages.

CHAPITRE XXIII.

1787 (1).

A la suite de mon voyage à l'abbaye de Montmajor, et peu de jours après ma rentrée à Villeneuve-lès-Avignon, j'y reçus la visite de deux aimables jeunes Parisiens, MM.

(1) J'ai rapporté dans ce chapitre plusieurs oublis sur 1786.

Doazau et de Montcloux, tous deux fils de fermiers généraux. Ils me proposèrent un voyage à la fontaine de Vaucluse. Je leur offris de les y conduire dans mon cabriolet, attelé de deux bons chevaux, menés en postillon par mon domestique. Le jeune de Montcloux me pria de lui permettre d'être notre conducteur : il était lui-même, me dit-il, très bon postillon. Je consentis à sa demande. Il prit la place de mon domestique, et nous conduisit avec adresse et facilité jusqu'à la petite ville de Lisle, dont la fontaine de Vaucluse n'est éloignée que d'un quart de lieue.

La petite rivière de Lisle est renommée pour ses excellents poissons d'eau douce, et surtout pour ses écrevisses, dont on assure que les voyageurs à Vaucluse perdent difficilement le souvenir.

Arrivés et descendus à l'auberge de Lisle, nous prîmes un guide pour nous conduire à la fontaine; mais provisoirement nous eûmes la précaution de commander un bon dîner pour notre retour de Vaucluse, et surtout un plat copieux des meilleurs poissons de la rivière de Lisle.

Arrivés au bassin de la fontaine, nous en trouvâmes les eaux élevées à une grande hauteur, et jaillissant de superbes cascades à travers les rochers dont elle est environnée.

M. de Montcloux avait été pour nous un élégant et bon postillon, mais il avait bien d'autres titres à nos éloges. Agréable poëte et auteur de plusieurs petites scènes et comédies de société, dessinateur et peintre de goût, nous le vîmes parcourir les agréables sites du voisinage de la fontaine, et bientôt après nous l'aperçûmes dans l'attitude d'un homme qui, le crayon à la main, cherche à tracer la nature des objets sur lesquels il porte toute la puissance de ses regards, et en moins d'une demi-heure il eut le croquis de plusieurs paysages charmants.

Je ne dirai rien de plus sur cette mémorable fontaine, suffisamment connue par les amours de Laure et de Pétrarque.

Il fallait revenir à Avignon, où nous attendait M. Doazan le père, qui n'avait point été du voyage à la fontaine.

Après avoir très bien dîné à l'auberge de Lisle, nous nous remîmes en route pour Avignon; mais, comme M. de Montcloux avait fait ses preuves de bon conducteur, il prit sa place dans mon cabriolet, et mon domestique redevint alors notre postillon.

Arrivé à Avignon, je me séparai de mes jeunes amis, qui me remercièrent de la bonne réception que je leur avais faite, et je rentrai immédiatement à Villeneuve. A peine étais-je rentré chez moi, que j'entendis les gémissements de mon domestique, qui s'accusait d'avoir oublié de rendre la liberté à ma belle et fidèle chienne, qui nous avait accompagné dans notre voyage à Vaucluse, et qu'il avait enfermée et mise à l'attache par prudence, dans l'écurie de l'auberge de Lisle. Cette nouvelle, cet oubli me donnait beaucoup d'humeur : il fallut bien m'y résigner; mais le lendemain de grand matin j'entendis à ma porte les tendres aboiements de ma chienne, à laquelle mon domestique donna immédiatement l'entrée. Introduite près de moi, j'en reçus les caresses les plus démonstratives, que je lui rendis avec joie et grand contentement. Cette chienne fidèle, que j'appelais Sultane, bien mémorative de la route sur laquelle elle nous avait accompagnés, était revenue toute seule de la petite ville de Lisle, et avait traversé le Rhône à la nage pour se rendre près de son maître : cette jeune et bonne bête, je dis jeune parce qu'elle n'avait encore que six mois, était celle que m'avait donnée le prieur de l'abbaye de Montmajor.

En narrant ainsi tour à tour mes souvenirs oubliés, je dois dire ici quelque chose d'un petit voyage que je fis à Orange, petite ville à quelques lieues d'Avignon. J'étais invité à m'y rendre le jour de la fête du pape Gay, c'est sous ce nom qu'est instituée la compagnie des chevaliers ou arquebusiers de cette ville, qui s'exercaient au tir sur un oiseau de métal creux et rempli de sable; le vainqueur à ce jeu d'adresse est celui qui approche le plus près du cœur de l'oiseau. Cette journée est un grand jour de fête : les chevaliers du pape Gay ont un uniforme élégant. Cette compagnie est composée de propriétaires riches ou très aisés. Le jour de la fête ils s'assemblaient au nombre de cent convives, les invités compris, à un excellent repas ou souper, dont la gaîté était presque toujours un peu trop bruyante. J'y avais été invité, et je fus un des plus sages convives. Le lendemain j'assistai à un théâtre bourgeois d'amateurs de goût, au nombre desquels était le chevalier de Viviers, mon parent, capitaine au régiment de provence, qui était alors en garnison tant au Pont-Saint-Esprit qu'à Nismes. On représenta l'opéra comique de Zemir et Azor et le Déserteur; le chevalier de Viviers était chargé des rôles d'Azor et de Monte-au-Ciel; il avait une très jolie voix; il joua chacun de ses rôles en amateur de bon goût. C'est ce même aussi bon ami que bon parent que, dans une de mes sorties et retraite de la foire de Beaucaire, j'amenai avec moi et son plus jeune frère à Villeneuve-lès-Avignon, pour y passer quelques journées consacrées à l'amitié. Cet aimable parent avait été mon camarade de collége, et il était devenu mon intime ami. Il était du même âge que moi; il a cessé de vivre, et a terminé trop tôt son honorable carrière, pour le bonheur de ses parents et amis. Il revit pour moi dans un fils que j'aime et estime, le Baron

Théodore de Viviers, ex-secrétaire des rois Louis XVIII et Charles X, à la conduite des ambassadeurs à la cour de France, de noble origine, et dont le grand père, M. Chemilly de Viviers, officier supérieur dans les mousquetaires, était un des combattants à la bataille de Fontenoy, de glorieux souvenir.

Ma mémoire fautive avait oublié ces détails, et peut-être quelques autres encore ; mais j'éprouve une nouvelle jouissance lorsqu'ils viennent se placer d'eux-mêmes au rang de mes nombreux souvenirs. Par exemple, j'avais oublié de dire que, dans une de mes visites dans la petite ville du Vigan, j'y avais fait la connaissance de M. le comte d'Esthérazy, seigneur allié à la maison de Lorraine, alors colonel du régiment de hussards de son nom. Ce colonel, d'origine allemande, était né au Vigan ; le comte d'Esthérazy, son père, était comme lui colonel de ce régiment, qui était en garnison dans cette petite ville des Cévennes. Pendant son séjour au Vigan, il avait fait sa cour à mademoiselle *****, de très noble famille, et il avait fini par l'épouser ; elle devint bientôt mère d'un garçon, qui fut celui avec lequel j'eus l'honneur de faire connaissance au Vigan ; il était très en crédit auprès de la reine de France Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI. J'avais prévu et espéré que sa protection me serait un jour utile ; il voulut bien me la promettre, et il a tenu parole. La société du Vigan était choisie ; je me rappelle d'y avoir été gracieusement accueilli dans les familles Faventines, Montvaillant, Ginestous, La Garde et d'Esthérazy. Je me rappelle aussi que, dans mes tournées, j'y étais reçus et logé chez M. Rougé, receveur des fermes au Vigan ; il était médecin et très accrédité, d'ailleurs homme d'esprit, aimable et très considéré. Séparé de lui depuis plus de cinquante ans, j'appren-

drais avec une grande joie qu'il a été heureux, et surtout qu'il vit encore.

J'aurais beaucoup à dire, si je pouvais raconter tous les agréments que je rencontrais dans toutes les petites villes de ma division, telles que les villes d'Uzès, Alais, Sommières et Lunel, et autres dont jusqu'ici je n'ai pas encore parlé. La petite ville de Lunel était renommée par son excellent vin muscat, dont je faisais de temps en autre quelques modestes cadeaux à mes parents et à certains matadors de la ferme générale. Avant de terminer mes derniers récits sur Villeneuve, je ne veux pas oublier de dire que, dans une de mes visites à Uzès, je reçus de l'évêque, M. de Bethizy, le plus bienveillant accueil; il était allié du prince de Lambesc, mon ancien camarade du collége Duplessis, et qui, avant mon départ de Paris, m'avait donné une lettre de recommandation pour l'évêque son parent. Ce jeune évêque avait autant d'esprit que d'amabilité, il n'avait pas encore perdu l'extérieur d'un homme du monde, et les goûts mondains de sa jeunesse; il était je ne dis pas galant, mais très attentif auprès des dames. Il n'en est pas moins devenu par la suite un évêque distingué par ses mœurs et sa religion. C'est avec cette réputation que je l'ai connu et retrouvé pendant mon émigration et séjour à Londres.

A la suite de la dernière visite que je lui fis à Uzès, je me rendis au château du marquis de la Chapelle, marquisat situé à une petite lieue d'Uzès, dont le marquis de la Chapelle d'Avignon était devenu propriétaire. Il m'avait invité à venir passer quelques jours chez lui. Sa belle-sœur, madame la comtesse de Capélis, était alors chez lui; elle était une des plus jolies femmes d'Avignon, supérieure encore en grâces et en beauté à la marquise de la Chapelle, sa sœur. Madame de Capélis était alors

dans un état de grossesse fort avancée. Le marquis de la Chapelle, son beau-frère, homme de goût recherché et galant, donna le même jour de son arrivée à la Chapelle un très joli concert, auquel il avait invité l'évêque, et plusieurs officiers du régiment qui était en garnison à Uzès. Après plusieurs morceaux et symphonies de très bonne musique, le concert fut terminé par un chœur, dont les paroles faisaient une allusion galante à l'état de grossesse de madame de Capélis, sous le nom d'Églé. Ces paroles les voici :

C'est un Amour, Églé, dont vous serez la mère ;
C'est un Amour à qui vous donnerez le jour.
En voulez-vous la preuve claire ?
L'enfant dont Vénus est la mère
C'est un Amour.

Toute l'assemblée s'empressa de se joindre à ce chœur galant, dont l'application avait été inspirée au marquis de la Chapelle par la beauté de sa belle sœur. Hélas! il était bien loin de prévoir la fin malheureuse de cette femme adorable, qui, quelques mois après, cessa de vivre le troisième jour de ses couches. Madame de Capélis joignait à une grande beauté le plus doux caractère. Sa mort plongea dans les angoises de la plus profonde douleur les jours d'un mari, dont les soins et la tendresse méritaient un meilleur sort. M. de Capélis était capitaine de vaisseau, et issu d'une très bonne noblesse.

Après deux journées de séjour à la Chapelle, je rentrai chez moi à Villeneuve, avec des douleurs et une rage de dents des plus violentes. J'envoyai sur-le-champ chercher un chirurgien opérateur, qui devait m'enlever la dent qui m'assiégeait. L'extirpation de cette ennemie de mon repos

fut prompte, et cette dent me fut à peine enlevée, que je cessai d'éprouver la plus légère souffrance. La prudence aurait voulu que je prisse du repos le reste de la journée; mais j'avais reçu, de grand matin, une lettre de la ferme générale qui m'ordonnait une visite au bureau des fermes de Cruas, située sur le Rhône, à quinze lieues de Villeneuve. Fidèle à mon zèle bien connu pour l'exercice de mes devoirs et fonctions, je n'hésitai pas à partir; je montai à cheval, et lendemain j'arrivai à Cruas; je fis un examen sévère de ce bureau, sur la gestion duquel on avait donné à la ferme générale de fausses informations, et dont je trouvai les opérations et la comptabilité parfaitement en règle.

CHAPITRE XXIV.

1788 (1).

—

J'avais interrompu, pour ce voyage de Cruas, la narration de plusieurs souvenirs oubliés, et dont je reprends le récit, pour ceux dont je n'ai pas encore parlé, et dont voici les détails :

Une grande et belle route était depuis quelque temps achevée, pour la communication de Villeneuve à la ville

(1) Divers récits oubliés sur 1785, 1786 et 1787, sont rapportés dans ce chapitre.

de Nîmes, à une lieue de Villeneuve; sur cette route était un pont d'une seule arche, ou voûte, pour l'écoulement des eaux pluviales. Des malfaiteurs et assassins conçurent l'idée de se servir de l'arcade de ce pont pour se mettre à l'abri et hors la vue des voyageurs, pour leur demander leur bourse ou la vie; et bientot on trouva sous ce pont plusieurs corps morts de voyageurs, dont les malfaiteurs avaient probablement volé la bourse et les dépouilles. Non loin de ce petit pont il y avait un bois taillis, d'une grande étendue, qui fournissait aux malfaiteurs une facile retraite pour échapper à la surveillance de ce qu'on appelait autrefois la maréchaussée. Une seconde tentative, un second assassinat, augmenta les craintes et sollicitudes des habitants de Villeneuve; et, dès ce jour, de concert avec M. de la Croix, contrôleur ambulant des domaines, nous conçûmes l'idée généreuse de proposer aux propriétaires de bonne volonté une battue et perquisition dans le bois que nous supposions une retraite pour les assassins. M. de la Croix était en ce moment en tournée à Villeneuve; il se mit avec moi à la tête de notre rassemblement: nous parcourûmes le bois, les uns à cheval, les autres à pied, armés de fusils; mais nos recherches furent inutiles. Notre rassemblement avait été trop promptement connu, et parvint probablement aux assassins, qui cherchèrent et trouvèrent une plus sûre retraite. Le commandant de la province fut instruit de nos mouvements; il m'adressa des félicitations et remerciements, ainsi qu'à M. de la Croix. Il envoya plusieurs pelotons d'infanterie, pour faire des recherches, ou au moins pour suspendre les tentatives des assassins: ces recherches furent faites avec autant d'adresse que de zèle, et au bout de quinze jours deux assassins furent découverts et

arrêtés, et leur supplice fut promptement ordonné et exécuté.

Mon zèle et mon amour pour l'ordre publique, dans cette dernière circonstance, furent généralement applaudis, et augmentèrent la considération dont j'avais joui pendant mon séjour à Villeneuve; séjour de dix années, dans le cours desquelles j'avais fait trois voyages à Paris, et dont je n'ai rendu compte que d'un seul. J'avais fait ces trois voyages à Paris, avec le consentement de la ferme générale, qui l'accordait toujours de bonne grâce, pour me procurer le plaisir de voir et d'embrasser mes grands parents de la capitale. Le premier de ces voyages n'offre à ma mémoire aucun détail du plus léger intérêt; le second voyage, en 1785, avait pour but principal l'intérêt que je prenais au sort de mon frère le militaire. Lorsque ce frère revint des Indes, il vint me trouver à Villeneuve, et, après un mois de séjour chez moi, il s'était rendu à Paris : d'abord pour embrasser son père et sa mère, qu'il n'avait pas vus depuis long-temps, et en même temps pour aller présenter ses devoirs au ministre de la marine et des colonies, M. le comte de Castries, et lui demander de l'emploi dans un régiment sous sa dépendance.

Le ministre lui fit des reproches d'avoir quitté l'Ile-de-France sans congé. Mon frère lui exposa qu'il y avait été forcé par l'état désespéré de sa santé, après l'affaire meurtrière de Goudelour, près de Pondichéry. Le ministre lui répondit : « Comment, Monsieur, voulez-vous que je vous croie, lorsque je vous vois dans un état d'embonpoint qui annonce une parfaite santé? »

Mon frère lui demanda la permission de lui expliquer les causes de l'état actuel de sa santé; et, comme le chirurgien-major de l'armée se trouvait chez le ministre, à la

même audience, mon frère invoqua son témoignage pour attester l'état désespéré dans lequel il l'avait vu à Goudelour. Alors, sur l'attestation du chirurgien-major, M. de Castries promit à mon frère de s'occuper de lui, et de saisir la première occasion de le replacer dans un régiment sous ses ordres.

Mon père avait retrouvé depuis peu, à Paris, une de ses anciennes connaissances, employée en qualité de capitaine sur les vaisseaux de la compagnie d'Afrique. Le capitaine Landolphe était cet ami. Il était revenu en France d'un voyage en Afrique, sur *la Côte-d'Or;* il avait ramené sur son bord le fils du roi d'Ouaire. Ce roi avait prié le capitaine Landolphe d'offrir de sa part au roi de France son consentement à l'établissement dans son royaume de plusieurs comptoirs français pour les intérêts commerciaux tant de la France que de son royaume.

Cette proposition et ses offres furent reçus avec grand plaisir par le ministre de la marine, et obtinrent l'approbation du roi, qui, dès ce moment, se chargea des dépenses et de l'entretien du jeune fils du roi d'Ouaire.

Le capitaine Landolphe demanda à ma mère, et obtint d'elle, la permission de lui présenter ce jeune prince africain. Le ministre de la marine venait d'approuver le plan et projet de l'établissement d'un comptoir français, pour la protection duquel il serait établi et construit une forteresse. Ce projet arrêté, le capitaine Landolphe offrit à mon père d'emmener avec lui mon frère au royaume dOuaire, promettant d'obtenir pour lui du ministre le commandement de la forteresse destinée à la protection de ce comptoir. Mon frère accepta avec plaisir la proposition du capitaine.

On fit avec diligence tous les préparatifs nécessaires à

cet établissement. Deux vaisseaux de la compagnie d'Afrique furent préparés et chargés des matériaux et instruments, ainsi que des ouvriers qui devaient être employés à la construction de la forteresse et des habitations, proportionnées à la population des Français qui devaient former cet établissement : cette population fut composée de militaires, de quelques savants et d'ouvriers de toutes les classes. Ma mère recevait fréquemment les visites du fils du roi d'Ouaire, avec lequel je fis connaissance pendant mon voyage ; ce prince avait quitté son costume musulman pour prendre l'habit français. Le capitaine Landolphe annonça le départ de sa petite flottille pour le royaume d'Ouaire ; ce départ devait avoir lieu très prochainement. Mon frère, pendant son séjour à Paris, avait mené une vie de plaisirs et de grande dissipation ; il avait été privé pendant trois ans de toute société française, surtout de la société des aimables parisiennes, auxquelles il avait rendu de fréquents hommages, avant son départ pour l'Inde avec M. le général Du Chemin. Lorsqu'il fut question de son départ pour Rochefort, où il devait rejoindre le capitaine Landolphe qui s'y était rendu d'avance, pour les derniers préparatifs de son départ, j'eus beaucoup de peine à obtenir de mon frère de nous faire ses adieux ; le séjour de la capitale et celui de la France avait pour lui de puissants attraits ; il avait des regrets d'avoir accepté les offres du capitaine. Cependant il avait grande confiance dans la sagesse de mes conseils ; je parvins à le décider à rejoindre le capitaine Landolphe, auprès duquel étant arrivé, ils ne tardèrent pas à mettre à la voile pour l'Afrique. Hélas ! ce brave frère, qui venait de se séparer de nous, avait sans doute alors un pressentiment de sa fin prochaine ; car, à peine arrivé en Afrique, à la suite d'une querelle avec un officier

français, querelle qui ne pouvait se terminer que par l'épée; il reçut dans l'engagement une blessure mortelle dans la poitrine, blessure qui le conduisit au tombeau, après six mois de souffrances. Cependant immédiatement après son départ de France, je restai encore à Paris environ une quinzaine de jours auprès de ma mère et de ma sœur; elle était alors âgée de quinze ans, grande, bien faite et d'une intéressante figure. Ma mère avait soignée son éducation; elle était devenue très bonne musicienne, et elle était également forte sur le piano comme sur le chant; elle avait une très jolie voix, et chantait à livre ouvert: elle avait reçu long-temps des leçons du sieur Poutaud. Tous ces agréments réunis avaient été reconnus et sentis par le jeune prince d'Ouaire, qui avait fait l'aveu au capitaine Landolphe du désir qu'il aurait de l'avoir pour épouse.

Ma mère, qui, pour tout l'or du monde, n'aurait pas voulu voir sa fille s'éloigner d'elle, pria le capitaine Landolphe de détourner le prince d'un projet dont l'exécution ne serait pas acceptée.

Ma sœur avait toujours reçu le prince avec politesse, mais elle était loin de désirer lui appartenir. Le départ du jeune fils du roi d'Ouaire ne lui causa ni plaisir ni regret.

Je fus dédommagé auprès de ma mère et de ma sœur des sollicitudes que m'avait données l'aversion de mon frère pour un nouveau départ, qui devait le séparer encore de sa famille, laquelle avait envisagé l'expédition sur la côte d'Afrique comme un moyen d'existence et de fortune pour mon frère. Il me fallut cependant retourner à mon poste de Villeneuve-lès-Avignon, et ce fut là que trois mois après je reçus la triste nouvelle de sa mort précoce et inopinée.

—

CHAPITRE XXV.

1788.

A l'égard de mon troisième voyage à Paris en 1786, j'en ai donné les motifs à l'occasion du mariage qui avait été projeté pour moi dans la ville d'Aubenas, et dont j'ai précédemment parlé : je n'ai donc rien à en dire de plus ici.

J'approche maintenant du terme de la narration de mes souvenirs oubliés, et pour lesquels j'avais annoncé la suspension de mes préparatifs de départ pour la résidence de mon nouveau contrôle général de la ville et port de Cette.

C'est donc ici, mes bons amis de Villeneuve-lès-Avignon, ainsi que ceux de la bonne et charmante ville d'Avignon, que je dois vous faire mes adieux. Je vais vous quitter, non sans vous adresser quelques paroles de regrets sincères; et vous aussi, mes bons et sages pénitents noirs, qui m'avez donné tant de preuves de contentement et d'affection; je vous promets d'être souvent dans mes pensées, et de faire des vœux pour votre bonheur, comme je suis bien sûr de ceux que vous ferez pour le mien. Quand un homme de bien et de mœurs a vécu dix années dans une ville de pro-

vince, où l'on se voit et se rencontre presque tous les jours, il est difficile qu'on s'en sépare sans avoir obtenu réciproquement des sentiments d'estime et d'intérêt l'un pour l'autre. J'en appelle à vos souvenirs : quelques larmes n'ont-elles pas coulé le jour de nos adieux?

«On me demande, et mon devoir m'appelle à ma nouvelle résidence de Cette. Mon mobilier y est déjà transféré, et moi-même enfin j'y suis attendu dans peu de jours.»

Peu d'instants après ces dernières paroles je montai dans ma voiture avec mon épouse, et nous arrivâmes à Cette, dans les premiers jours du mois de mai 1788, assez à temps pour faire, avec M. Boucher, mon prédécesseur, quelques arrangements pour la prise de possession de son logement, et de plusieurs meubles dont il voulait nous faire la cession. Après une entrevue de vingt-quatre heures, nos marchés et conventions furent terminés. M. Boucher et son épouse se mirent en route pour Abbeville, leur nouvelle résidence, et nous leur souhaitâmes un heureux voyage.

Dès le lendemain je commençai à faire mes visites aux autorités et aux principaux habitants de la ville et port de Cette. Je reçus à mon tour les visites du receveur principal, et de tous les employés tant de bureaux que de brigades sous mes ordres. Je fis également ma visite de convenance aux chefs et employés supérieurs de la belle manufacture de tabac de cette ville.

Très peu de jours après mon arrivée à Cette, mes premiers devoirs administratifs furent l'examen de la comptabilité du receveur principal, et l'inspection des fonctions des commis attachés à son bureau de recette. Je fis la revue des deux brigades des gardes et employés des fermes chargés d'une surveillance journalière pour la répression de la

contrebande et la conservation des produits financiers de la ferme générale.

Je fus satisfait du très bon état dans lequel mon prédécesseur, M. Boucher, avait laissé l'entière gestion du service de sa résidence, et j'en rendis compte tant à la ferme générale qu'au directeur de Montpellier, ce brave et digne cousin M. Thiérat, dont j'ai déjà parlé avec un éloge bien mérité. J'étais heureux de me rapprocher de lui, et j'avais avec lui des rapports d'état et d'amitié.

Après avoir donné mes premiers moments à mes devoirs, il était juste que je m'occupasse de mettre mon logement dans un état d'ameublement proportionné à ma fortune et à mes goûts, ainsi qu'aux aisances dont je voulais faire jouir ma jeune épouse. Avec des écus on obtient à Cette comme ailleurs tout ce que l'on peut désirer, et mes soins à cet égard furent tels, qu'en peu de jours j'eus des appartements très élégamment meublés.

La ville de Cette exigeait un peu plus de représentation que Villeneuve-lès-Avignon : la société y était plus nombreuse, plus élevée et plus riche. Nous choisîmes un jour de la semaine pour recevoir chez nous cette société.

Mon logement au premier étage était sur le port, dont la vue et l'entrée des vaisseaux nous procuraient d'agréables distractions. Ce logement était dans la maison de madame veuve Bresson, riche propriétaire.

Les intérêts de ma place exigeaient que je fusse en bonne intelligence avec le commissaire de marine. Nous nous fîmes des visites respectives. M. de Ricard était ce commissaire, homme d'esprit, et d'un caractère doux et poli. Il parut aussi satisfait de moi que je l'étais de lui, et nous avons fini par être très bons amis.

Je fus bientôt impatient de connaître ma nouvelle division. La petite ville et port d'Agde en faisait partie; je m'y rendis, et j'inspectai la comptabilité du receveur des fermes. Je me rendis successivement à Beziers, Lodève et Clermont-de-Lodève, où j'inspectai également les gestion et comptabilité des receveurs.

Le contrôle général de Cette n'était pas à beaucoup près aussi étendu que celui de Villeneuve-lès-Avignon, mais sa situation frontière dans un port de mer avait une importance d'une autre nature, qui exigeait une surveillance presque journalière de la part du chef : je devais donc m'absenter moins fréquemment de ma résidence, et chercher mes délassements et amusements dans la société très vivante du port de Cette.

Les chefs de la manufacture des tabacs, MM. Arbanere, Gerbier et Desmarets, étaient des hommes de mœurs douces et de très bon ton. L'épouse de M. Gerbier, premier contrôleur à cette manufacture, recevait une fois la semaine. On passait chez elle comme chez nous des soirées agréables. Mon ami le commissaire de marine, M. de Ricard, avait aussi une bonne maison, dont son épouse, jeune, grande et belle, faisait les honneurs, et fut bientôt en liaison intime avec ma femme.

Des dîners donnés et rendus, des parties de wisk et de reversis, et quelquefois un peu de musique chez madame Garonne, propriétaire aimable, et déjà mère de quatre grands garçons, bien lancés dans le monde et dans les affaires : tel était l'emploi de nos soirées habituelles. Mais, à l'ouverture du carnaval, les plaisirs devenaient plus vifs et plus bruyants. La jeunesse de Cette avait un goût particulier et une intelligence rare pour les mascarades. Nous donnions de temps à autre des bals. Nos appartements

permettaient de recevoir une société un peu nombreuse. C'était aux approches des jours gras que les bals masqués avaient lieu. La jeunesse de tous les rangs venait nous demander la permission d'entrer chez nous en masques et déguisements, offrant et consentant que le seul chef des quadrilles serait obligé d'ôter son masque et de se faire connaître : nous donnâmes avec plaisir notre consentement à la raisonnable demande de ses bons jeunes gens, dont le contentement et la joie nous firent autant de plaisir qu'à eux. Leurs déguisements élégants augmentaient nos plaisirs.

Je me souviens qu'un certain jeudi-gras chez nous fut remarquable par la quantité de quadrilles et masques qui affluèrent jusqu'au-delà de deux cents personnes des deux sexes. Madame de Ricard y parut sous un vêtement espagnol d'une grande élégance, et qui, lorsqu'elle eut ôté son masque, nous fit voir une femme d'une beauté remarquable. Les quadrilles étrangers se retiraient de nos bals après avoir dansé une petite danse chacun à leurs manière et désir, et nous ne les laissions pas sortir sans leur avoir offert des raffraîchissements.

Ma femme s'était liée intimement avec l'aimable fille de M. Debosc, conseiller à la cour des aides de Montpellier, mais dont la résidence habituelle était à Cette. Je me liai aussi avec lui. Il était de beaucoup mon doyen d'âge ; aussi je lui faisais vingt visites pour une que je recevais de lui. Presque tous les jours après notre dîner je me rendais chez lui, et très souvent avec mon épouse, qui alors faisait avec sa fille sa partie de causette; tandis que M. Debosc et moi nous faisions un piquet à écrire, dont, à l'aide d'un petit cahier sur lequel nous inscrivions chaque jour nos pertes et bénéfices, que nous réglions à la fin du mois, pertes et

bénéfices qui n'étaient de nature ni à nous ruiner ni à nous enrichir.

Mes rapports fréquents avec le commerce de cette ville étaient aussi une diversion à l'emploi de mes loisirs. Je citerai, au nombre des négociants que j'ai connus à Cette, madame Bresson et ses enfants, M. Ratier son beau-frère, M. Tinel et son épouse, MM. Castillon frères, M. et madame Garonne et leurs enfants, MM. Mercier frères, M. et madame Martin, M. Négret, M. Roux, les deux familles Conclerc, M. Tecklembourg et M. Claparède son gendre, le receveur principal Renaud, le médecin Tudesque, et en définitive les trois frères Coulet, négociants, mes amis particuliers.

Cette énumération est suffisante pour prouver que mes liaisons et rapports étaient passablement étendus. Ces liaisons étaient cependant plus intimes, dans la maison Bresson que j'habitais, avec monsieur, madame et mademoiselle Barbaroux, qui en étaient comme moi locataires. M. Barbaroux était juge de l'amirauté; il était, comme toute sa famille, d'une société douce et agréable. Nous passions nos veillées chez moi, mais le plus souvent chez lui, où se rendait tous les soirs M. Renaud, receveur principal des fermes, fonctionnaire estimable, dont les deux fils sont encore vivants. L'aîné a succédé à son père dans le poste de receveur principal des fermes; et l'autre, entré de bonne heure au service, en même temps que la révolution de 1789, est parvenu, par sa brave et bonne conduite, au grade de maréchal-de-camp, et jouit d'une fortune plus qu'ordinaire et d'une considération bien méritée.

Je suis très attaché à ce brave officier, dont Bonaparte faisait grand cas. Il avait une famille intéressante, dont il a

soigné l'éducation. Ses garçons sont entrés comme leur père dans la carrière militaire.

Puisque je suis sur le chapitre de la jeunesse de l'époque de ma résidence à Cette, je dirai quelques mots sur le jeune Clàparède, qui, comme le jeune Renaud, était alors simple chasseur dans mon bataillon de garde nationale. Il entra au service en 1789. Il était très bel homme et d'une belle figure. Il a fait avec distinction plusieurs campagnes sous Bonaparte; il est arrivé au grade de lieutenant-général. Au moment de la restauration il a eu l'heureuse idée de reconnaître Louis XVIII et de vouloir le servir, et il est parvenu à obtenir sa bienveillance. Il est encore de ce monde, et j'ai conservé avec lui des souvenirs et relations de sa jeunesse.

CHAPITRE XXVI.

1789 à 1790.

Le premier événement remarquable de mon séjour à Cette fut le fameux hiver de 1789, dont le froid fut si rigoureux que l'étang de Tau fut pris et gelé, et couvert de poissons, qui devinrent une récolte abondante de nourriture et provisions pour la classe ouvrière, qui les ramassa sans danger, mais non sans beaucoup de peine. Dans les pre-

niers mois de 1789, avant l'ouverture des états-généraux, la rareté des farines et la cherté du pain excitèrent une révolte dans la ville de Cette; le peuple demanda la diminution du prix du pain. Le maire de la ville de Cette n'avait ni autorité ni pouvoir, ni moyens de satisfaire à cette demande. Sa maison fut pillée; on parvint à arrêter deux des chefs et complices de cette révolte. La cour des aides de Montpellier se saisit de cette affaire, trois des coupables furent décrétés de prise de corps, et bientôt condamnés, suivant la loi, à la peine de mort. L'un d'eux s'était échappé, et fut exécuté en effigie comme coutumace; les deux autres furent pendus sur la place publique consacrée aux exécutions.

Immédiatement après la révolte, l'autorité municipale avait cru prudent d'instituer et organiser une garde bourgeoise; j'avais contribué à l'adoption de cette mesure nécessaire à la sûreté publique. Les principaux habitants et notables furent convoqués pour délibérer sur les moyens d'obtenir du blé et des farines au plus bas prix. On parvint à s'en procurer, ces farines furent distribuées au plus bas prix possible aux nécessiteux, et à la classe la plus indigente. M. de Balainvillier, intendant du Languedoc, au premier bruit des plaintes et murmures du peuple, s'était rendu à Cette pour en prendre une plus ample connaissance; les révoltés furent instruits de son arrivée; ils se mirent à la recherche de ce magistrat, auquel ils annoncèrent vouloir faire un mauvais parti. Je fus heureux de pouvoir, avec quelques amis, le soustraire à leurs recherches. La garde bourgeoise que j'avais indiquée fut organisée en deux fois vingt-quatre heures, et je fus nommé, avec M. Coutet l'aîné, capitaine d'une des huit compagnies qui devaient former la totalité de cette garde; ces huit com-

pagnies reçurent un nom et une distinction : celle dont j'étais un des capitaines fut nommée compagnie du Périgord. Des patrouilles nocturnes assurèrent la tranquillité de la ville ; les choix des capitaines et officiers furent parfaits. Nous documentâmes nos soldats bourgeois sur la nécessité de réparer le tort que la révolte faisait à l'honneur et la réputation de la ville de Cette. Nos conseils et exhortations obtinrent le plus grand succès, au point que, le jour de l'exécution des coupables, les compagnies, convoquées et assemblées sur différents points de la ville, présentèrent un aspect aussi édifiant qu'imposant. Chacun se fit un devoir de se rendre à son poste, la tranquillité de la ville fut calme et parfaite, et l'exécution des criminels eut lieu dans un profond silence, qui annonçait le respect religieux que la société doit aux lois qui la protégent. Cet exemple de prompte justice de la part de la cour des aides de Montpellier vint à propos pour arrêter ou au moins pour suspendre les dispositions séditieuses qui précédèrent l'ouverture des états-généraux.

L'institution de nos compagnies bourgeoises parut nécessiter l'adoption d'un uniforme quelconque. Le plus grand nombre le désirait, et l'on choisit de préférence la couleur bleu de roi, comme si on avait prévu que cette couleur serait un jour celle des gardes nationales de France. Il est à remarquer pour l'honneur de la ville de Cette que les états-généraux n'étaient pas encore assemblés, et que conséquemment la ville de Cette avait présagé et devancé les décisions de l'assemblée constituante. Nos compagnies ne tardèrent pas à être habillées en uniforme, parce que les capitaines, et surtout ceux de la compagnie du Périgord, furent les premiers à aider de leur bourse ceux de leurs soldats qui étaient les moins en état de faire cette dépense.

Le commandant de la citadelle eut ordre de nous donner des armes, et notre service fut aussi exact que régulier.

Ce fut dans cette même année 1789 que je reçus la visite de M. Delaage de Bellefaye, fermier général, et de son aimable épouse; madame de Bellefaie était fille de M. Duruey, banquier très riche et très considéré. Madame Bresson, propriétaire de la maison que j'habitais, m'aida à compléter les appartements nécessaires pour les recevoir; ils passèrent trois jours chez nous et à notre table. Monsieur et madame de Bellefaye furent très satisfaits du gracieux accueil qu'ils reçurent de ma jeune épouse; nous leur fîmes faire très bonne chère, surtout en poissons. Leur grande fortune les avait habitués à avoir à Paris une très bonne table; je leur donnai des convives dignes de leur rang. Ils quittèrent notre petite ville de Cette, très sensibles à notre affectueuse réception, en m'assurant que la ferme générale apprendrait avec plaisir l'état honorable que j'avais, et la considération dont je jouissais. Ma vie à Cette, tant pour mes plaisirs que pour mes devoirs, fut la même et telle que celle dont j'ai déjà donné les détails.

L'année 1790 me fournit l'occasion d'aller voir et embrasser ma mère et mes bons parents de Paris; on savait que j'étais Parisien, on crut qu'un voyage dans cette capitale me ferait grand plaisir. On me nomma député à la fédération. La ville de Cette avait trois députés à nommer, messieurs Mercier et Tinel furent mes collègues. Un oncle de ma femme, M. Godescar de Lille, doyen des avocats au conseil, informé de notre arrivée prochaine, se présenta dans sa section et s'inscrivit pour me loger chez lui, comme fédéré du département de l'Hérault; cette démarche de précaution lui évita de recevoir chez lui un étranger. Ce

bon et digne oncle, qui était alors dans sa quatre-vingtième année, nous fit une réception des plus affectueuses ; il ne connaissait ni sa jeune et jolie nièce, ni moi-même. Nous fûmes comblés de ses égards et attentions, pendant six semaines de séjour dans son domicile, rue Coquillière.

Le lendemain de notre installation chez ce respectable oncle, je n'eus rien de plus pressé que d'aller chez ma mère, pour la voir, l'embrasser, et lui présenter ma jeune épouse, qui en reçut un bienveillant accueil. Cette bonne mère était seule alors avec sa femme de chambre dans son ménage de veuve ; ma sœur n'était plus avec elle depuis son mariage, en 1788, avec M. le Broton, allié et parent de M. le grand secrétaire général des postes. A l'occasion de ce mariage, mon digne et estimable cousin, M. Gauthier de Lisolles, qui était alors un des administrateurs des postes, obtint de ses collègues pour ma sœur, la direction des postes de Saint-Omer ; il avait constamment prit le plus vif intérêt à ma mère et à ma sœur et il avait, comme feu son père, le plus obligeant caractère. Ma sœur et son mari quittèrent Paris, et s'établirent à Saint-Omer, où ils jouissaient d'une bonne et tranquille aisance. Ma mère, enchantée d'avoir fait la connaissance de ma jeune femme, l'invita à lui faire d'aussi fréquentes visites qu'il lui serait possible.

Lorsque la majorité des députés du département de l'Hérault fut arrivée, on me demanda si le commandement de la députation me serait agréable ; je répondis que mes nombreuses assiduités auprès de ma famille ne me permettaient pas d'accepter ce commandement. On avait jeté les yeux sur M. de Querelle et sur moi : je me joignis à mes camarades pour prier M. de Querelle de prendre ce commandement, qu'il accepta de bonne grâce, et qui lui

convenait mieux qu'à moi. Il était militaire et officier d'infanterie, et de plus fils du lieutenant de roi de la citadelle de Cette.

Le Champ-de-Mars avait été préparé pour y recevoir une immense population. Le jour fut fixé pour le serment de la fédération. Toutes les députations départementales et militaires se rendirent au Champ-de-Mars. L'entière matinée de ce jour fut abondamment pluvieuse; les rues de Paris avaient été sablées dans l'espoir du beau temps, et ce sable fut bientôt converti en une boue noire et épaisse, qui rendit en un moment nos guêtres blanches aussi noires que des bottes. Nous étions en marche au Champ-de-Mars depuis six heures du matin; toutes les fenêtres sur les rues étaient ouvertes et remplies de curieux des deux sexes. La pluie presque continuelle nous arrosait abondamment; mais l'agitation, le mouvement, et les verres de vin que l'on nous offrait à chaque pas, séchèrent nos habits prodigieusement mouillés; je peux dire, pour ce qui me concerne, que mon uniforme a séché deux et même trois fois ce jour-là sur mon corps. Le cortége général était souvent obligé de suspendre sa marche, et ce ne fut que sur les trois heures après midi que l'entrée de toute la fédération dans le Champ-de-Mars fut complète. Une population immense, évaluée à plus de trois cent mille spectateurs, garnissait et occupait les élévations et contours circulaires du vaste Champ-de-Mars : les députations départementales y furent placées par ordre alphabétique; la lettre H plaça le département de l'Hérault au milieu du Champ-de-Mars, en face de l'autel de la Patrie, sur lequel fut célébrée la messe du jour. A droite et à gauche de l'autel, trois cents tambours et trois cents musiciens accompagnèrent à tour de rôle les versets du *Te Deum*, qui fut

entonné par le prêtre célébrant; et de cinq minutes en cinq minutes, une salve de gros canons placés sur le bord de l'eau faisait retentir un bruit imposant, qui s'entendait à un immense éloignement.

Après la messe, célébrée par l'évêque d'Autun, le général Lafayette monta sur l'autel, pour être mieux vu de la fédération, et pour prononcer en son nom le serment de fidélité à la constitution. Le roi était placé sous un pavillon qui avait été préparé devant la façade de l'École-Militaire, pour lui et l'Assemblée nationale. Il est difficile de citer un coup-d'œil plus imposant que celui que présenta ce jour-là le Champ-de-Mars, qui, au moment de la prestation de serment, fut éclairé par les rayons d'un beau soleil, qui semblait vouloir paraître pour dissiper les regrets de l'abondante pluie qui, pendant la matinée entière, avait arrosé et mouillé tous les fédérés. Je répéterai avec grand plaisir ce que personne n'ignore, c'est que dans cette journée la présence du bon roi Louis XVI électrisait tous les cœurs; les cris répétés de Vive le roi! furent longtemps prolongés; on ne s'occupait que de lui, et l'immense Champ-de-Mars ne retentissait que du nom chéri du vertueux roi.

Les fédérés des départements étaient arrivés à Paris avec des sentiments de respect et de dévoûment à Louis XVI; ce sentiment bien connu des fédérés fut d'un bon exemple. Je conçus de grandes espérances pour le retour de l'autorité royale, et je fus alors persuadé, comme je le suis aujourd'hui, que, si M. de Lafayette l'eût voulu, la puissance du roi aurait dès ce jour repris sa supériorité sur celle de l'Assemblée nationale. Le consentement et l'approbation du général Lafayette étaient difficiles et délicats; ais de combien de malheurs la France eût été préservée

par cette résolution téméraire, j'en conviens, mais d'un grand et salutaire exemple pour tous les états de l'Europe!

Après la prestation de serment, M. de Lafayette parcourut les rangs des députations départementales, et annonça qu'elles pouvaient se retirer où bon leur semblerait. Elles rentrèrent presque toutes à Paris, pour se rafraîchir, et sécher par un bon dîner leurs uniformes, qui avaient été si abondamment mouillés. Cependant M. de Lafayette ne pouvait ignorer que l'autorité municipale avait fait disposer à grands frais, dans le parc de la Muette, cinq à six cents tables pour y recevoir à dîner douze à quinze mille convives : très peu de départements furent instruits de ces dispositions attentives de la commune de Paris. Le commandant de l'Hérault en fut informé, ainsi que plusieurs autres, et on laissa la liberté de rentrer à Paris à ceux qui ne voudraient pas se rendre à la Muette. Le département de l'Hérault préféra se rendre au parc de la Muette, et nous nous y rendîmes au nombre d'environ cent fédérés. Nous traversâmes le pont de bateaux qu'on avait établi à l'extrémité du Champ-de-Mars, pour la communication des deux rives de la Seine. Arrivés à la Muette, nous fûmes émerveillés de voir cette immensité de tables garnies de viandes de toutes espèces, volaille, bœuf, mouton, veau, charcuterie, et même de plats de dessert. Je n'hésitai pas à croire que ces tables pouvaient recevoir douze mille convives de bon appétit; cependant notre réunion s'élevait au plus à trois mille fédérés. Nous dînâmes tous avec appétit, debout et sans chaise, ce qui est facile à croire. Le vin de cet immense dîner fut trouvé très bon. M. Bellefaye, fermier général, s'était rendu à la Muette, où il savait qu'il y avait des vivres et rafraîchissements; il avait quitté sa garde nationale pour venir se reposer; il nous demanda de le

laisser mettre à notre table; et, comme il était très fatigué, il prit pour s'asseoir la caisse d'un de nos tambours.

Lorsque la réunion entière fut suffisamment rassasiée, on abandonna les tables du dîner, et les députés de chaque département commencèrent les amusements et danses de leurs pays, les rondes, les farandoles, et autres danses habituelles dans les provinces.

Sur les six heures du soir, le général Lafayette vint faire une visite dans le parc de la Muette. Il nous vint dans la pensée de lui faire une réception militaire : nous croisâmes nos sabres, et nous en formâmes une voûte d'acier, sous laquelle il fut introduit, et qu'il parcourut. Un très nombreux détachement de la garde nationale de Paris était de poste et de garde dans le parc, pour la sûreté des vivres et du dîner préparé et offert aux fédérés. Les Parisiens idolâtraient M. de Lafayette; en le voyant sous notre voûte d'acier, ils manifestèrent des craintes pour sa sûreté, et s'écrièrent plusieurs fois : « Messieurs, laissez-le donc respirer! vous allez l'étouffer! » Un peloton de Parisiens lui amena bientôt son cheval blanc, sur lequel il monta pour retourner à Paris. Après nous avoir demandé la permission de boire à nos santés, on lui remplit un verre de bon vin, qu'il but avec grâce et politesse en se séparant de nous. Nos danses continuèrent encore quelques instants, et à l'entrée de la nuit chacun de nous rentra à Paris.

En me retirant paisiblement du parc de la Muette pour rentrer à mon domicile de fédéré, je cherchai dans mes pensées à pénétrer le motif qui avait déterminé M. de Lafayette à garder le silence sur les nombreuses tables de l'immense dîner préparé pour la fédération. Je considérai d'abord ce silence comme un acte de prudence, dans la crainte où il pouvait être que le rassemblement dans le parc de la

Muette, de quinze à vingt mille fédérés, fut une occasion de trouble et de désordre, à la suite d'un très bon repas, arrosé d'une grande prodigalité de vin. Le général avait peut-être aussi considéré que le rassemblement de tous les fédérés, qui dans le cours de la journée avaient développés tant de respect, d'amour et de dévoûment pour le roi, seraient peut-être entraînés à vouloir que son autorité de roi lui soit rendue sans réserve. Je laisse à mes lecteurs la liberté de penser à cet égard suivant leur cœur, leur désir et regret, et je n'ai pas la prétention de vouloir que mes opinions soient adoptées. Il était près de dix heures du soir quand j'arrivai rue Coquillière, chez l'oncle de mon épouse; l'oncle et la nièce commençaient à avoir des inquiétudes sur mon retard à les rejoindre. J'étais très fatigué, je me couchai sur-le-champ : je passai une très bonne nuit, et le lendemain je me trouvai parfaitement délassé.

Le surlendemain de la prestation de serment au Champ-de-Mars, le général Lafayette fit annoncer aux fédérés que le roi désirait passer la revue de la fédération entière, tant des départements que de l'armée, et que cette revue aurait lieu sur la ligne gauche de la route de Paris à Neuilly, à partir de la grille de Chaillot. Il fut ordonné que, sans suivre l'ordre alphabétique des départements, les premiers arrivés à l'extérieur de la grille de Chaillot se placeraient sur deux rangs sur cette ligne gauche, en observant les distances convenables pour le placement des départements en retard. La fédération départementale ainsi placée, la fédération militaire se présenta et se plaça sur la même ligne. Cette imposante population de fédérés occupa l'immense distance de terrain entre la grille de Chaillot et le pont de Neuilly.

Le roi, à cheval, accompagné de ses deux frères, les

comtes de Provence et d'Artois, se présenta à midi précis à la grille de Chaillot. Il commença sa revue par celle du département de l'Hérault, car, il est vrai de le dire, ce département fut le plus diligent, et était arrivé le premier sur le terrain de la revue.

A l'aspect du roi, sa bonne et auguste présence inspira et fit éclater les cris de *Vive le roi! Vive la famille royale!* La reine, le dauphin et madame Élisabeth, précédaient le roi dans un carrosse attelé de six chevaux. Le jeune dauphin était placé à la portière du carrosse, et les cris de *Vive le roi! Vive la reine!* se firent entendre de nouveau, et furent répétés sur toute la ligne.

Plusieurs fédérés s'approchèrent du carrosse de la reine pour lui demander la permission de baiser la main du jeune dauphin. J'étais sur le premier rang des fédérés de l'Hérault. Mon voisin de gauche me demanda si je croyais qu'il n'offenserait pas Sa Majesté la reine s'il s'approchait de la portière pour obtenir la permission de baiser la main du jeune prince. Je lui répondis que, pour mon compte, connaissant mieux que lui l'étiquette de la cour, je n'oserais demander cette faveur; mais que je croyais qu'en un jour aussi solennel, la reine ne considérerait cette liberté que comme un témoignage de respect et d'amour pour son fils. La reine, qui nous voyait, crut deviner les désirs et la demande de mon voisin; et, lorsque le fédéré s'approcha du carrosse, elle avança la main du dauphin hors de la portière, et l'ingénu et franc fédéré baisa respectueusement la main de l'enfant royal : la reine se mit à rire et parut attendrie.

Un aide-de-camp du roi était porteur d'un paquet d'exemplaires de sa mémorable déclaration du 23 juin 1789; cette déclaration était l'expression franche des sentiments et vœux consciencieux du roi pour le bonheur de son peuple.

Louis XVI n'avait pas cessé de croire que l'adoption des dispositions contenues dans cette paternelle déclaration devait suffire pour arrêter le succès des propositions insidieuses d'un petit nombre de factieux et novateurs, qui, sous les noms séduisants d'égalité et de liberté, offraient à la France les fausses et trompeuses jouissances d'un bonheur imaginaire.

Le roi voulait donner aux provinces de son royaume et à l'armée une communication bienveillante de sa déclaration, dont sa main royale fit la remise d'un exemplaire aux commandants de chaque députation, auxquels, dans l'attendrissement de son cœur, il adressa ces bienveillantes paroles :

« Messieurs, retournez dans vos foyers et à vos fonctions; dites à vos concitoyens que leur roi est leur père, leur frère, leur ami; qu'il ne peut être heureux que de leur bonheur, grand que de leur gloire, puissant que de leur liberté, et souffrant que de leurs maux. »

Tel fut le paternel langage du roi. Pendant la durée de cette revue, les cœurs attendris des fédérés donnèrent la preuve que les Français de 1790 voulaient, comme leurs aïeux, être fidèles à leur roi.

M. de Lafayette parut partager ces sentiments, et, comme il est dans mon cœur et dans mes pensées d'avoir des éloges à donner plutôt que des censures, je dois dire que ce jour-là le général reçut avec beaucoup de modestie les démonstrations de joie et les félicitations de la garde nationale de Paris, dont le dévoûment pour lui était sans bornes. J'atteste que je l'entendis souvent répéter ces mots : « Messieurs, je ne suis rien ici; ce n'est pas de moi que vous devez vous occuper, et c'est au roi seul que vous devez vos respectueux hommages. » Je le dis avec regret, pourquoi la conduite de

ce général à d'autres époques n'a-t-elle pas été ainsi prononcée pour le maintien du trône et de la puissance de Louis XVI? Armé et fortifié d'un grand crédit sur la population de la capitale, le général Lafayette pouvait mettre un frein au succès du délire des novateurs, ou plutôt des révolutionnaires de cette fatale époque.

La France, plus calme dans la continuation d'un règne paisible, eût acquis moins de célébrité par les étonnantes victoires de ses armées, mais le sang français eût été moins prodigué, et l'histoire n'aurait pas eu à reproduire les crimes et les horreurs qui ont flétri sa réputation de douceur, de modération et de sagesse.

La satisfaction qu'on avait de la présence du roi se manifesta dans la fête qui, dans le même jour, se donna sur l'emplacement de la Bastille, fête joyeuse et tranquille, où tous les cœurs parurent n'avoir que le même sentiment d'amour et de dévoûment pour Louis XVI.

Les divertissements et les danses de cette fête furent à la fin du jour transférés aux Champs-Élysées, où le génie des lampistes porta au plus haut degré l'éclat de cette mémorable illumination, dont les souvenirs de cette époque attestent encore l'effet magique, qui depuis lors n'a jamais été égalé dans aucune fête publique. Les danses furent prolongées fort avant dans la nuit. Il y régnait une cordialité si pure, que des larmes de joie coulaient de tous les yeux.

Le roi et toute sa famille honorèrent cette fête nocturne de leur présence : on eût dit, aux nombreux cris de joie qui s'élevèrent de toutes parts, que la capitale était délivrée des brigands du 6 octobre.

L'assemblée nationale, cependant, peu satisfaite des démonstrations d'amour des fédérés pour le roi, manifesta bientôt son désir du départ de ces mêmes fédérés dont elle

avait attendu l'arrivée avec tant d'impatience, et dont elle se voyait négligée.

Peu de jours après, la fédération entière s'éloigna, à sa grande satisfaction. Dispersés dans les départements, les fédérés furent sans moyen d'assister le roi dans les nouvelles épreuves qui lui étaient réservées.

Pénétré, comme M. de Lacretelle, de ces pensées franches et judicieuses que lui avaient inspirées les événements de la fédération du 14 juillet 1790, dont il a donné les détails dans le septième volume de son Histoire de France au dix-huitième siècle, je n'ai pas hésité de partager ici les opinions de cet honorable écrivain, et d'avouer que je me fais gloire d'annoncer que mon cœur l'a suivi dans tous ces détails.

Je dois cependant témoigner ma surprise de ce que, dans le nombre de ses récits, il n'a cité ni les préparatifs ni l'établissement du dîner offert à grands frais par la prévoyance et la sollicitude de l'autorité municipale aux fédérés dans le parc de la Muette, ni les détails encore plus intéressants de la grande et imposante revue que le roi fit de la fédération entière, revue dans le cours de laquelle il reçut tant de témoignages de respect et d'affection. J'atteste sur l'honneur la vérité de mes récits sur ces deux événements.

Cependant l'annonce du repas préparé pour les fédérés dans le parc de la Muette fut si peu répandue qu'il est probable que M. de Lacretelle n'en a jamais eu connaissance. Quant à la revue générale du roi sur la route de Paris à Neuilly, il est vraisemblable que M. de Lacretelle, comme d'autres historiens, a cru suffisants les intéressants détails qu'il a donnés sur les démonstrations de joie publique que le roi reçut pendant et après la cérémonie du Champ-de-

Mars, démonstrations de même nature que celles qui attendrirent le cœur du roi le jour de la revue.

Après ces explications je crois être fondé à espérer que mes lecteurs me sauront gré de leur avoir présenté la narration fidèle des détails de cette mémorable revue, détails qui seront, au besoin, attestés par ceux de mes vieux contemporains qui sont peut-être encore de ce monde.

Je dus bientôt m'occuper de mon retour dans mon département. J'étais loin d'être satisfait des regrets que l'assemblée paraissait avoir de la conduite aussi affectueuse des fédérés envers le roi. Je désirais plus de modération dans les discours et propositions des députés, dont un grand nombre se distinguaient avec éclat, les uns par leur éloquence, les autres par des propositions sages et modérées pour le bonheur de la France; leurs noms sont inscrits sur les pages de l'histoire de ces temps orageux.

Pour moi je n'avais d'autre prétention que celle d'être connu, comme aujourd'hui, bon et sage royaliste : tel était le sentiment moral qui occupait mes pensées. J'avais promis aux électeurs de Cette, qui m'avaient appelé par leurs suffrages à la députation du département de l'Hérault, de leur envoyer successivement tous les détails de cette réunion de fédérés appelés à prêter le serment de fidélité au roi comme monarque constitutionnel. Je fus exact et fidèle à mes promesses.

Quoique logé chez l'oncle de ma femme, nous ne passions pas un seul jour sans aller voir et embrasser ma mère, qui voyait toujours ma jeune épouse avec grand plaisir. Ma femme m'accompagnait presque partout; elle me parut très satisfaite du bon accueil qu'elle recevait de ma famille, mais principalement des prévenances et attentions,

pour elle comme pour moi, de son digne et vieil oncle M. Delille. Il fallut pourtant se séparer de lui et de ma bonne mère : nous leur fîmes nos plus tendres adieux.

CHAPITRE XXVII.

1790 à 1791.

Après un séjour d'un peu plus d'un mois dans la capitale, nous arrivâmes à Cette dans les premiers jours du mois d'août. J'y reçus immédiatement la visite des officiers et gardes notionales de ma compagnie, et de plusieurs autres électeurs marquants de la ville de Cette, qui m'adressèrent leurs remercîments de l'exactitude avec laquelle je leur avais envoyé les détails de la fédération. Ils me proposèrent en même temps d'accepter un dîner en l'honneur de mon retour auprès d'eux. Cette gracieuse invitation me fit grand plaisir, et je l'acceptai comme un témoignage de leur contentement; le dîner fut très gai, et l'on y porta un toast à ma santé. Je repris alors mes habitudes journalières. Cependant les compagnies bourgeoises que nous avions créées avant l'ouverture des états-généraux pour la sûreté publique venaient d'être incorporées dans l'organisation générale des gardes nationales départementales. La population de la ville de Cette exigea trois bataillons; je fus nommé commandant d'un de ces bataillons. Celui qui m'échut en partage fut composé en grande partie d'ouvriers et

journaliers dont les moyens ne permettaient pas de faire la dépense de leur uniforme; je vins à leur secours et je les aidai de ma bourse. Je crus devoir faire ce sacrifice, parce qu'alors, comme aujourd'hui, l'ordre public et l'obéissance aux lois étaient les premiers objets de mes vœux et de mes pensées. C'est ainsi que, dans le seul désir du bonheur public, au moment de l'organisation du club de Cette, je donnai l'exemple de souscrire à son établissement; la majorité sage et bien pensante n'hésita pas à m'imiter et à devenir membre du club, dans le but et intention de refuser son vote à toutes les motions contraires à la morale, et subversives de l'ordre et de la tranquillité publics.

Irrévocablement ferme dans mes principes de sagesse et de modération, je ne laissais échapper aucune occasion de m'opposer à l'adoption de toutes propositions séditieuses du parti révolutionnaire, et mon rejet de toutes les motions insidieuses entraînait toujours une grande majorité de suffrages. Nous avions pour maire, dans la personne de M. Castillon, un magistrat dont la conduite prudente et réfléchie inspirait toute confiance dans son administration. La cérémonie du serment de la fédération se renouvelait tous les ans. Nous n'avions pas de colonel de la garde nationale : il avait été arrêté que le commandement des trois bataillons serait dévolu tous les trois mois, à tour de rôle, à l'un des chefs de bataillon. J'étais, en 1791, commandant de tour, et c'était moi qui devais prononcer le serment de fidélité au nom de notre garde nationale. Le jour de ce serment, dans la matinée, j'appris que le parti jacobin, à la tête duquel était le tambour-major de mon bataillon, se proposait de me dénoncer sur la place d'armes au moment du serment, comme traître à la révolution et comme roya-

liste exagéré. J'attendis l'heure du rassemblement total des trois bataillons pour faire part de ce complot à M. le maire, qui me promit d'en arrêter les effets; et de mon côté, d'après ses conseils, je me décidai, quelques minutes avant la prononciation du serment, à haranguer la garde nationale par quelques paroles improvisées, parmi lesquelles, après avoir parlé en peu de mots du complot que j'avais découvert, je déclarai d'une voix ferme que, nonobstant ce complot perturbateur, je me croyais toujours digne de la confiance des autorités et de la garde nationale. Je crus pouvoir me permettre cette censure sévère et franche des menées et projets des jacobins; j'invoquai les mots de sage liberté et d'obéissance à la nation, la loi et le roi; après ces dernières paroles, je prononçai la formule entière du serment, et bientôt retentirent sur la place d'armes les cris de Vive notre commandant! C'est ainsi que guidé par le seul sentiment d'une conscience pure et sans reproche, je parvins à dissiper l'orage dont j'avais été ménacé.

Ce même jour, après la cérémonie du serment, je rentrai chez moi, je quittai mes épaulettes de commandant, et je retournai immédiatement sur la place d'armes en uniforme de simple garde national. J'avais sur le cœur le complot projeté contre moi par le tambour-major de mon bataillon; il était en promenade sur la place publique; je l'abordai, et, lui prenant le bras, je l'invitai à me suivre, parce que j'avais quelques mots à lui dire. C'était un homme fort et robuste, d'une corpulence imposante. Lorsque nous fûmes à l'écart, et à une distance raisonnable, je l'apostrophai dans des termes très énergiques, en lui demandant satisfaction de l'insulte qu'il avait voulu me faire; je tirai mon sabre et je lui dis : « Vous êtes un misérable, défendez-vous. » Il me fit aussitôt ses excuses, en assurant qu'il avait été trompé;

il reconnut ses torts et m'en demanda l'oubli. Ma mémoire a perdu son nom; je regrette de ne pouvoir le désigner; je me rappelle seulement qu'il était un des plus gros bouchers de la ville de Cette.

Dans une circonstance d'une autre nature, j'avais déjà prouvé ma constance dans mes principes d'obéissance et de soumission aux lois comme aux autorités légales. M. le comte de Périgord, commandant du Languedoc, sur la demande de l'administration du district de Montpellier, avait consenti à l'extraction de trois cents fusils de la citadelle de Cette, pour compléter l'armement de la garde nationale de Montpellier; il en avait envoyé l'ordre et autorisation à M. de Querelle, lieutenant de roi de Cette, qui me communiqua la lettre du commandant de la province.

J'étais de garde et de service le jour où les charrettes de Montpellier arrivèrent pour prendre les fusils; contre mon avis, le lieutenant de roi voulut que ces fusils fussent enlevés pendant la nuit: en conséquence il m'avertit que l'enlèvement aurait lieu entre dix et onze heures de nuit. Je me rendis à la citadelle à l'heure indiquée, à la tête d'une forte patrouille; j'assistai à la sortie des fusils et à leur chargement, après lequel les charrettes se mirent en route; elles s'arrêtèrent un moment sur la place, sur laquelle étaient encore plusieurs promeneurs qui n'étaient pas rentrés chez eux; ils s'approchèrent des charrettes, reconnurent qu'elles étaient chargées de fusils, et ils s'opposèrent à leur départ. Le bruit de la querelle entre les promeneurs et les charretiers éveilla les voisins et presque tout le quartier; la place fut en un moment remplie de curieux dont le plus grand nombre approuva l'arrestation des fusils. Le maire fut obligé de se montrer. Le lieutenant de roi lui avait

donné connaissance de l'ordre motivé du commandant en chef; cependant il crut prudent de ne faire aucune opposition à l'opinion de la multitude; il pensait bien que le commandant de la province serait mécontent de cette arrestation irréflechie. Il nomma deux députés auprès de M. le comte de Périgord pour prendre ses nouveaux ordres. Je fus un de ces deux députés. M. de Périgord me témoigna sa satisfaction de ma conduite et obéissance à ses ordres; il écrivit au maire et lui ordonna d'employer toute son autorité pour le départ des fusils que le district de Montpellier avait demandés.

A mon retour à Cette, je trouvai les esprits calmés, et le départ des fusils eut lieu sans délai, et sans aucun obstacle. L'arrestation du roi à Varennes, et son retour à Paris, furent bientôt l'occasion de nouvelles agitations dans la ville de Cette, comme dans presque toutes les villes de France. La vigilance des clubistes-jacobins sur mes actions s'exerça encore ce jour-là. Dans la matinée du jour où cette nouvelle arriva à Cette, j'avais reçu de Paris une lettre d'un de mes frères; on le sut, et le maire me conseilla de la lui communiquer, afin de pouvoir attester que cette lettre ne contenait rien d'inquiétant ni de suspect. Je trouvai le conseil du maire aussi sage que prudent. Il fut satisfait de la communication que je lui donnai de la lettre de mon frère. Depuis deux jours la fregate *la Badine* était entrée dans le port de Cette, commandée par le capitaine Montazet, qui était chargé de la surveillance des côtes, pour la répression de la contrebande. Le capitaine et ses officiers étaient venus la veille me faire une visite pour prendre des renseignements sur les tentatives faites pour l'introduction de marchandises prohibées. Je les avais invités à dîner chez moi le lendemain; mais l'arres-

tation du roi est à peine connue, que le capitaine Montazet m'envoya un de ses officiers pour m'apprendre qu'il ne pouvait pas se rendre à mon invitation, parce que la nouvelle du jour lui faisait un devoir de rester à son bord. Le soir de cette journée, à l'entrée de la nuit, la frégate fut brillamment illuminée, et le capitaine, quoique bien instruit de la consigne qui avait été donnée pour s'opposer à sa sortie du port, profita d'un vent favorable pour mettre à la voile, et il réussit dans le calme et silence de la nuit à sortir du port sans obstacle. Le lendemain personne ne fut surpris de cet acte de prudence; les jacobins seuls en furent mécontents. Les scéances du clube jusque là avaient été assez tranquilles.

CHAPITRE XXVIII.

1792.

Je fus obligé, vers le mois d'août 1792, de faire un voyage à Paris avec mon épouse, pour conduire à Saint-Cyr sa plus jeune sœur, qui déjà depuis un peu de temps y avait obtenu son admission. L'Assemblée nationale ne s'était pas encore prononcée sur l'établissement de cette maison. Mon beau-père avait beaucoup hésité pour y envoyer sa fille; il était veuf alors; il avait perdu depuis quelque temps sa digne épouse, ma respectable belle-mère; il crut enfin devoir accepter l'admission de sa jeune fille à

Saint-Cyr. Il m'annonça qu'il nous l'adresserait chez ma mère à Paris, aussitôt qu'il serait informé de notre départ de Cette. A l'arrivée de sa jeune sœur, ma femme se décida à la conduire de suite à Saint Cyr. Son admission y avait été annoncée. Madame de Crécy, maîtresse des classes de cette maison, l'examina, et lui fit, comme à nous, un bienveillant accueil; elle fut dépouillée de ses habits journaliers, et prit de suite la robe et le costume des pensionnaires de la maison. Quelques larmes coulèrent des yeux des deux sœurs en se séparant. Madame de Crécy nous exprima ses craintes d'une suppression prochaine de la maison de Saint-Cyr. Mon beau-père avait cru devoir courir les chances de cet événement. Nous étions logés à Paris près de ma mère, dans la rue du cloître Saint-Germain - l'Auxerrois; nous prenions nos repas chez elle. Bientôt nous fûmes témoins des crimes et des horreurs de ces trop fameux et sanguinaires mois d'août et septembre 1792, dans le cours desquels j'eus la douleur de rencontrer au Palais-Royal la horde meurtrière, qui portait en triomphe la tête sanglante de madame la princesse de Lamballe.

Nous devions dîner ce jour-là chez mon oncle Gaudot. Saisi et effrayé du spectacle de cette belle et sanglante tête, je courus promptement me refugier chez mon oncle, qui logeait près du Palais-Royal. A mon entrée chez lui, dans son salon, j'étais si troublé et agité, que je tombai presque sans connaissance. Cet oncle Gaudot, qui avait toujours été si bienveillant pour moi, était alors marié, et avait épousé une jeune et aimable femme de la plus douce société, et du caractère le plus affable. Je fus enchanté de faire sa connaissance, et je lui présentai ma jeune épouse. Ma mère vint dîner avec nous chez son frère; mais j'avais

été si troublé de ma fatale rencontre au Palais-Royal, que je n'eus point d'appétit. Cette aimable et nouvelle tante était déjà mère d'une fille qui promettait d'être un jour héritière des vertus et des talents de sa mère. J'aurai plus tard occasion de parler de cette jeune cousine, et de ses liaisons intimes avec l'épouse que mon frère Gauthier de Saint-Michel devait choisir, et qu'il choisit en effet, peu d'années après, pour son bonheur.

Les Marseillais, récemment arrivés à Paris avec des intentions hostiles contre le roi, se présentèrent avec une cohorte nombreuse de révolutionnaires au château des Tuileries, et s'en emparèrent, malgré les efforts et la fidélité des régiments suisses, qui le défendirent avec un courage mémorable. Le roi et la reine s'étaient refugiés dans le sein de l'Assemblée nationale; la majeure partie des Suisses fut massacrée, et poursuivie jusqu'aux approches de notre domicile, dans le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois. Les gardes nationales qui étaient de poste au château pour la défense du roi, et nombre d'autres royalistes dévoués, hors d'état de résister à la cohorte marseillaise, furent obligés de prendre la fuite, pour éviter une mort certaine. Un de nos parents, et le fils d'un de nos amis, qui tous deux étaient au nombre des défenseurs du roi, et étaient parvenus à s'échapper, vinrent chercher retraite chez ma mère.

Notre parent était M. Gaudot-Saint-Huerne, capitaine d'infanterie. Un autre de nos parents, mon cousin M. Gauthier de Lisolle, chef de bataillon et royaliste très dévoué, fut également obligé de faire sa retraite du château.

A l'égard du jeune ami et connaissance de ma mère, qui était venu lui demander retraite, il était fils de M. Legrand, secrétaire-général des postes. Ce brave jeune homme, en

entrant chez ma mère, tomba évanoui. Un exprès, envoyé par nous à son père, vint nous annoncer l'arrivée de M. Legrand, qui trouva son fils remis de son évanouissement. M. Legrand le père était très royaliste; ses premières paroles à son fils furent celles-ci : « Comment, Monsieur, vous avez abandonné le roi ! » Il fut très facile à ce jeune homme de se justifier d'une prétendue désertion du château des Tuileries. Le père, plus calme, nous remercia, et emmena son fils chez lui. Ce brave et digne fils a quitté ce monde étant encore à la fleur de son âge. Son digne père lui a survécu. Il est encore existant, et, comme moi, dans le cours de sa quatre-vingt-unième année.

Ma mère, effrayée de tous les récits et tableaux d'horreurs qu'on lui présentait chaque jour, prit la résolution de quitter Paris; et elle se rendit à Avalon, résidence de plusieurs de ses parents. Nous l'y suivîmes, et ne rentrâmes avec elle à Paris que dans les premiers jours d'octobre.

CHAPITRE XXIX.

1792.

L'administration des douanes m'avait promis la première direction qui viendrait à vaquer. Le directeur de Marseille venait de donner sa démission, et je fus désigné pour le remplacer. L'époque était alarmante; ma première pensée fut de refuser cette direction, mais sur les instances de

ma mère, je consentis à essayer d'en prendre possession. Je connaissais les trois chefs chargés de l'administration des douanes, MM. Magnien, Chaslon et Collin; j'avais beaucoup d'estime pour ce dernier chef, sage et modéré, qui ne s'occupait que des devoirs de sa place, et qui jouissait d'une considération bien supérieure à celle de ses collègues, que l'on disait être membres du club des jacobins. Ce même M. Collin, qui était ma plus ancienne connaissance, est celui dont, dans le cours de ces mémoires, j'ai souvent reprodnit les justes éloges, qu'il a mérités sous l'empire comme sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X. Ma mère les reçut tous les trois à dîner chez elle, et ils lui promirent l'emploi de toute leur autorité pour le maintien de ma nomination à la direction de Marseille; ils me donnèrent des lettres de recommandation pour plusieurs personnages en crédit. «Montrez-vous jacobin, me dit M. Chaslon,» appuyé dans son exhortation par M. Magnien son collègue. Je leur répondis qu'à ce titre je n'accepterais aucun poste quelconque.

Je pouvais m'expliquer librement avec M. Chaslon, qui avait eu avec moi des liaisons assez intimes lorsqu'il était comme moi contrôleur général des fermes; il avait tellement changé de principes, que je cessai d'avoir avec lui aucun rapport particulier. Il se faisait gloire d'être jacobin; il n'est plus de ce monde, et je ne crois pas faire tort à sa mémoire en citant sa réputation de patriote jacobin, à laquelle il attachait tant de prix.

Cependant je quittai Paris, et je me rendis à Marseille; je présentai aux autorités de cette ville ma nomination et mes pouvoirs; je reçus un très froid accueil. Les sections, et surtout le club, avaient nommé à cette direction des douanes un zélé clubiste nommé Martin. Je me permis de dire aux autorités que cette nomination serait annulée, parce que

d'une part le sieur Martin n'avait jamais servi dans les douanes, et parce que le droit des nominations appartenait aux seuls administrateurs, avec approbation du pouvoir exécutif. Je m'étais présenté à Marseille avec mon uniforme de commandant de garde nationale. Le maire de Marseille, un M. Mouraille, que l'on m'avait annoncé être un jacobin de première classe, soutenait la nomination du sieur Martin.

Dans la visite que je lui fis, il m'invita à renoncer à ma nomination, parce que, disait-il, les patriotes n'étaient pas contents, et se prononçaient pour un changement et nouveau système de gouvernement, système qui me parut subversif de l'ordre public. Il me trouva tellement en opposition avec ses idées et principes, que je le vis bientôt s'exalter et augmenter la véhémence de sa voix, qui était véritablement effrayante.

Ennuyé, et probablement irrité de mes objections et de ma résistance, il finit par me dire, avec cette voix formidable que l'on lui connaissait : « Monsieur, trève de discussion. Si vous voulez être prudent, vous ferez très bien de suivre l'avis paternel que je vous donne de quitter Marseille sans délais, et de retourner au port de Cette, votre ancienne résidence. » Je lui fis mon salut d'adieu, et je me retirai.

En rentrant à mon auberge, je m'aperçus que j'étais suivi par des hommes de très mauvaise mine et très agités, qui venaient sans doute pour prendre connaissance de ma demeure. Je résolus dès ce moment de ne pas coucher à mon auberge. Je fis transférer mon léger bagage dans un autre hôtel; et, sur les onze heures de la nuit, je me rendis au quartier des voituriers, et je fis mon prix avec l'un d'eux pour me conduire à Aix. Je crus devoir me mettre ainsi à l'abri de toute tentative sur ma personne, qui avait été plusieurs fois menacée et insultée.

Arrivé à Aix, j'écrivis à l'administration des douanes pour l'informer du refus que les autorités de Marseille faisaient de me reconnaître en qualité de directeur. J'entrai dans les détails de la réception qu'on m'avait faite, et je la priai de recevoir ma démission de cette direction, en déclarant que je n'accepterais aucun poste, pas même le plus élevé, dans une ville ou résidence où l'on ne reconnaissait aucune loi ni les autorités légales, l'obéissance aux lois étant, selon moi, le premier devoir d'un bon citoyen.

Je continuai mon voyage et retour au port de Cette, où ma femme s'était rendue de son côté, lorsqu'à notre retour de Paris je m'étais séparé d'elle pour me rendre à Marseille.

Arrivé à Cette, j'éprouvai un grand soulagement de me retrouver dans une résidence où, malgré les menées des jacobins, je jouissais d'une considération méritée et obtenue par mes principes sages et modérés.

CHAPITRE XXX.

1793.

Nous allons entrer dans cette trop fameuse année 1793, dont les malheurs publics, les événements tragiques, les horreurs et les crimes, me furent plus sensibles que mes propres infortunes.

Hélas! il est arrivé ce fatal 21 janvier qui devrait être inscrit en lettres de sang dans tous les almanachs et calen-

driers de l'Europe comme souvenir des calamités de notre pauvre France !

Louis XVI, le plus vertueux des rois, ce royal martyr, venait de cesser de vivre ; et, tandis que la grande majorité des Français était plongée dans le deuil et la douleur, les clubs jacobins applaudissaient à l'horrible assassinat du meilleur des rois. Le club de Cette fut sollicité de donner son adhésion à l'infâme jugement de la convention. La proposition en fut faite : un sage clubiste de mes amis, M. Desmarets, et moi, nous nous levâmes spontanément, et nous combattîmes à outrance cette proposition impie ; et ce fut alors qu'exaspéré moi-même, je m'écriai avec véhémence : « Oui, je le déclare, le jugement et la mort de Louis XVI sont un horrible assassinat. » A ces mots, prononcés par moi avec énergie, les vociférations des jacobins éclatèrent contre mon ami Desmarets et contre moi ; mais nous avions porté la conviction de ce crime dans le cœur de la majorité des clubistes présents à la séance, et la motion fut rejetée.

Au même instant les jacobins se retirèrent en désordre, avec insolence et dépit ; et moi, pénétré de la plus profonde douleur, je crus devoir me priver pendant quelque temps des jouissances de la société de mes amis, lorsque, dans les premiers jours de mars, je reçus de l'administration des douanes une lettre qui m'annonçait, dans les termes les plus flatteurs, qu'en dédommagement des dangers que j'avais courus à Marseille, elle venait de me nommer à la direction de Toulon, où elle espérait que le crédit de mon beau-père me serait d'un grand appui pour ma prise de possession de cette direction.

Cette nouvelle était séduisante pour mon épouse et pour moi-même, parce qu'elle nous rapprochait de sa famille ;

cependant je crus par prudence devoir rester quelques jours indécis sur mon acceptation. J'écrivis à mon digne parent M. Thiériat, directeur à Montpellier, pour lui demander ses conseils. Il me donna d'excellentes raisons pour me décider à accepter cette direction, et dès ce moment je fis mes préparatifs pour me rendre à Toulon, mais seul et sans ma femme, qui ne devait venir me rejoindre que lorsque je lui aurais annoncé qu'elle pouvait s'occuper de notre déménagement.

Arrivé à Toulon, je fus accueilli avec une grande affection et contentement de M. de Montespin, mon beau-père, major-commandant du fort de la Grosse-Tour. Il m'apprit que les autorités de Toulon avaient l'intention de demander la direction des douanes pour le sieur Berlue, entreposeur du tabac, en faveur duquel M. le directeur Contencin avait donné sa démission sans l'autorisation de l'administration.

Je ne fus point inquiet de cet obstacle, et je déclarai aux autorités que, ma nomination étant légale, j'allais me faire reconnaître dans toute l'étendue de ma direction par tous les employés sous mes ordres. J'ajoutai cependant que, si M. Contencin avait des regrets d'avoir donné sa démission, j'étais prêt à lui rendre sa place avec l'approbation de l'administration.

Après vingt-quatre heures de réflexion, M. Contencin vint me voir : il me remercia de mes offres, en m'assurant qu'il préférait obtenir la pension de retraite à laquelle il avait droit. Dès lors je traitai avec lui du prix de plusieurs meubles qu'il offrait de me céder.

En définitive, je le remplaçai sans obstacle. J'annonçai à mon épouse cette nouvelle, qui lui fut très agréable, parce qu'elle allait retourner au lieu de sa naissance et près de sa digne famille. Je l'engageai à s'occuper sans retard de son

déménagement. Elle fit embarquer tout notre mobilier sur un bateau de commerce, qui, après trois jours de traversée par mer, arriva à Toulon avant elle, parce qu'elle était restée quelques jours à Cette pour la vente à l'amiable de plusieurs meubles dont nous étions convenus de nous défaire.

Arrivée à Toulon, elle trouva prête notre nouvelle habitation dans une belle et commode maison. J'avais fait la plus grande diligence pour que cette maison fût en état de nous recevoir. J'y avais réservé une partie du second étage pour un pied-à-terre pour mon beau-père, quand il viendrait passer quelques jours chez nous avec ses enfants: car alors il était veuf, et nous avions perdu madame de Montespin, digne et tendre mère de mon épouse, perte douloureuse dont j'ai déjà parlé. La seconde sœur de ma femme était mariée, et ne demeurait plus avec son père. M. de Montespin avait besoin de distractions, pour lesquelles je lui avais offert un logement chez moi. Hélas! nous ne devions pas jouir long-temps des douceurs que me promettait ma nomination à la direction de Toulon.

A cette époque la maison de Saint-Cyr fut supprimée, et la jeune sœur de ma femme, qui avait été admise dans cette maison, venait d'être renvoyée à ses parents, et mon beau-père eut alors une compagne de plus.

Après les premiers jours d'embarras et de préparatifs pour mon établissement dans ma nouvelle habitation, je donnai mes premiers soins à reconnaître la situation de mon nouveau poste de directeur à Toulon. Je trouvai la comptabilité des recettes très régulière, et j'acquis la certitude que le service des brigades n'était pas négligé.

L'administration fut satisfaite du compte que je lui rendis de mes premières opérations de surveillance.

En partant de Cette je m'étais muni par prudence de certificats qui attestèrent que j'avais été commandant de bataillon de la garde nationale de cette ville, et de plus membre du club. J'étais loin d'attacher le moindre prix au titre de ce club jacobin dont j'avais combattu les maximes perverses; mais un diplôme de club, surtout jacobin, était une sorte de sauvegarde et de protection au besoin. Je ne croyais pas être sitôt dans le cas d'en faire usage.

Maintenant il me paraît nécessaire de placer ici le tableau des événements qui forcèrent les habitants de Toulon à recourir à la protection des escadres anglaise et espagnole qui étaient en croisière dans les parages de Marseille et de Toulon.

Les détails sur ces événements devant être très étendus, le chapitre suivant sera entièrement consacré à leur seule narration. Ici je suis forcé de m'écarter de l'ordre chronologique, et de parler de faits postérieurs auxquels j'ai survécu. Un de ces faits, qui m'est personnel, est la publication en 1814 de mon ouvrage ayant pour titre *Histoire de la révolution royaliste de 1793 à Toulon*, ouvrage dont la quatrième et dernière édition a paru en 1828, sous le ministère de M. de Martignac. Ce digne ministre, qui considérait cet ouvrage comme un monument historique appartenant à l'histoire de France, m'en demanda cinquante exemplaires pour être envoyés et déposés dans les bibliothèques des principales villes départementales. C'est un extrait fidèle et littéral de cette dernière édition que je vais présenter dans le trente-unième chapitre.

J'ai supprimé de la quatrième édition les dédicace, préface, avant-propos, et plusieurs extraits des journaux *le Moniteur*, *la Quotidienne*, *les Débats*, *la Gazette de France* et autres, qui tous ont commenté cet ouvrage his-

torique et en ont parlé avec éloge. Toutes les éditions en sont épuisées, et la narration du chapitre suivant sera presque équivalente à une cinquième édition.

CHAPITRE XXXI.

1793.

La marine désorganisée par des factieux; les chefs de ce corps insultés, poursuivis; plusieurs d'entre eux forcés de fuir pour éviter une mort certaine; quelques uns massacrés par un parti de séditieux féroces; les autorités constituées détruites sur de simples soupçons d'aristocratie; des administrateurs, des citoyens honnêtes, inhumainement égorgés; la signature des habitants pour le supplice de leur roi arrachée par la menace et la violence; enfin, une multitude de crimes impunis avaient jeté dans l'abattement et dans le découragement tous les citoyens sans exception.

Tel était l'état des choses, lorsque, dans le cours du mois de juin 1793, les meneurs du club, agents secrets de Robespierre, firent arrêter et enfermer au fort *la Malgue*, sous des prétextes d'aristocratie, cinquante citoyens des plus notables de la ville, les uns anciens nobles, d'autres anciens militaires, tous enfin ou gros propriétaires, ou gens qui avaient manifesté un patriotisme dirigé par la justice et par l'amour de l'ordre et de l'humanité.

Cet acte de violence hardi et téméraire excita la plus

vive indignation parmi les habitants de toutes les classes, même parmi ceux qu'on appelait vulgairement celle du peuple. On murmurait tous bas, mais on n'osait se prononcer; quelques citoyens, plus hardis, entreprirent de défendre la cause des détenus; je fus du nombre de ces défenseurs. Le caractère ferme et décidé que j'avais montré dans plusieurs occasions, et particulièrement à Cette, en ma qualité de commandant de la garde nationale, et à Marseille, au moment de ma nomination à la direction des douanes, donna l'idée aux familles des détenus de me prier de prendre leur défense; je fus vivement sollicité de me rendre au club pour y demander leur élargissement. Je n'ignorais pas les dangers auxquels m'exposaient cette démarche et ma réputation d'aristocratie. Cependant, indigné des mauvais traitements que l'on faisait subir aux prisonniers, je hasardai de me rendre au club. On m'avait promis que, si j'osais parler en leur faveur, je serais fortement appuyé. J'assistai trois jours de suite aux séances *incognito;* enfin, le quatrième jour, les vociférations, les motions les plus extravagantes, excitèrent mon indignation à un si haut degré, que je me décidai à monter à la tribune. J'avais dans ma tête une foule d'idées sans suite; aussi, sans pouvoir me rappeler un seul mot de ce qui me fut sans doute inspiré, je sais seulement que je parlai pendant dix minutes avec tant de force, de véhémence, et probablement de conviction, en osant menacer les clubistes de la suspension de leurs séances, et en concluant enfin à l'élargissement des détenus, qu'il fut décidé à la presque-unanimité qu'ils seraient mis en liberté dès le lendemain. A peine eus-je cessé de parler, que je quittai précipitamment la tribune. Je fus au même instant entouré des familles des prisonniers, qui me regardaient comme leur

sauveur : les uns me sautaient au cou, les autres me baisaient les mains, même jusqu'à mes vêtements ; j'étais ému jusqu'aux larmes, et je n'ai jamais éprouvé, dans tout le cours de ma vie, une jouissance aussi pure et aussi douce. Ce fait est connu de toutes les familles qui existent encore. Je fus, dès le même jour, inscrit avec une *croix rouge* sur la liste des proscrits. Cette liste fut trouvée dans les papiers du club ; je l'ai eue entre mes mains : j'y étais porté comme *noble et royaliste*, et désigné *pour la guillotine*. On avait découvert que j'étais neveu de deux anciens fermiers généraux ; que j'avais été protégé par la reine, et surtout que j'avais osé dire publiquement que le jugement du roi était un assassinat horrible.

L'élargissement des détenus fut un triomphe des honnêtes gens sur les jacobins ; ce triomphe, auquel j'avais eu le bonheur de contribuer, fut le présage d'une résistance courageuse à l'autorité de la Convention. L'espoir d'un meilleur avenir ranima le courage des bons citoyens, et bientôt ils se sentirent capables de résister aux jacobins. Déjà toutes les communes du midi s'étaient érigées en sections, malgré la volonté de la Convention ; déjà les clubs avaient perdu leur crédit et leur autorité. Marseille avait ouvert ses sections, et le vrai patriotisme avait succédé à une fureur anarchique et barbare. Partout l'insurrection s'était manifestée contre un système qui semblait annoncer la destruction de tous les bons principes. Une constitution monstrueuse, faite et adoptée par la terreur, par l'autorité d'une faction qui avait chassé du sein de la Convention une partie de ceux de ses membres qui semblaient alors le plus attachés aux vrais intérêts de la république ; cette constitution, dis-je, fut envoyée dans les départements, et presque aussitôt rejetée par le plus grand nombre.

Le département du Var était encore sous la domination des clubs, et nulle commune n'osait se constituer en sections; c'était cependant le plus ardent, mais aussi le plus secret désir des habitans de Toulon; et ce désir n'avait pas échappé à l'œil vigilant des clubistes. Pour en empêcher le succès, ils imaginèrent de faire une promenade publique dans toute la ville, escortés et accompagnés des autorités (leur ouvrage), ayant à leur tête les députés de la Convention. Ils s'arrêtèrent à chaque coin de rue; et là, après avoir fait défense à qui que ce soit de se montrer aux fenêtres, ils firent lire à haute voix une proclamation qui menaçait *de peine de mort* tout citoyen qui oserait proposer l'ouverture des sections. Mais cette démarche insolente excita et échauffa tellement les esprits, que le soir même, par un mouvement spontané, chacun courut à sa section; ce fut un nommé Roux qui le premier sonna la cloche des Minimes, et dans la même soirée toutes les sections furent organisées. Cette mesure hardie et imprévue fut l'origine de la révolution de 1793. Le premier but fut la résistance à l'oppression; cette résistance conduisit bientôt à l'idée d'une insurrection royaliste. Mal à propos on a attribué à Roux l'honneur d'avoir le premier proclamé Louis XVII : c'est une erreur; l'histoire veut la vérité. Ce ne fut que deux mois après le premier mouvement que les sections, préparées et excitées par degrés à reconnaître le roi, encouragées par l'espoir de la protection des flottes espagnoles et anglaises, annoncèrent spontanément leur résolution de rétablir la monarchie. Ni Roux ni personne ne fut le premier à demander et proclamer Louis XVII; ce mouvement fut unanime parmi les sectionnaires comme parmi les autorités. Les détails subséquents feront connaître la gradation des événements qui conduisirent à la capi-

tulation royaliste qui rétablit dans la ville de Toulon l'exercice de l'autorité royale. Le lendemain les papiers du club furent saisis, et les principaux chefs arrêtés et conduits dans ces mêmes prisons où, peu de jours avant, ils avaient enfermé tant de victimes.

Cependant les deux commissaires de la Convention (Bailhe et Bauvais), qui avaient sanctionné la proclamation des clubistes en marchant à leur tête, osèrent se présenter dans les sections pour les engager à accepter la constitution de 1793. Cette démarche insidieuse, qui n'avait d'autre but que de rendre au parti jacobin toute sa force et l'influence qu'il venait de perdre, éclaira les sections sur leur danger. La section de la rue Royale, dite de Saint-Roch, à laquelle j'appartenais, reçut, la première, la visite des commissaires : sur ma proposition, leur demande fut rejetée à l'unanimité. A peine éconduits avec la honte d'un refus ferme et courageux, les conventionnels hasardèrent de se présenter dans les autres sections; mais la section Saint-Roch, n'ayant vu en eux que des satellites de Robespierre, décida également, à l'unanimité, que la sûreté de la ville et le succès de la révolution qui venait de s'opérer exigeaient impérieusement l'arrestation des commissaires. A cet effet, une députation, dont je fus le chef, fut envoyée dans toutes les sections, qui adoptèrent cette résolution; et le même soir les deux commissaires furent arrêtés et constitués prisonniers au fort *la Malgue*.

Cet acte de vigueur une fois exécuté, le premier soin des sections fut de procéder au renouvellement de toutes les autorités, dont les membres avaient été jusqu'alors plus ou moins les complices et les agents des meneurs du club.

Cette arrestation et celle des chefs du club furent faites à trois jours de distance. Elles peuvent être considérées

comme les mesures les plus hardies qui aient été entreprises dans le cours de la révolution. Elles auraient décidé du sort de la France, et terminé ses malheurs à cette époque, si la révolution de Toulon eût eu le succès qu'on devait en attendre.

La garde nationale reçut aussi un nouveau chef, M. le chevalier Grasset, ancien garde-du-corps, qui a montré beaucoup de fermeté et un grand dévoûment à la cause du roi.

Enfin, tous ceux qui avaient notoirement servi la cause de Robespierre, ou adopté ses principes, furent destitués de leur emploi, et tous les jacobins reconnus pour avoir été chefs et complices des vexations, vols et meurtres commis à Toulon, furent arrêtés et emprisonnés.

Il fut institué un nouveau tribunal criminel, qui procéda sans délai au jugement des coupables; et bientôt les principaux chefs terminèrent leur vie honteuse et souillée de crimes sur cette même guillotine où ils avaient fait périr tant d'innocentes victimes. Cependant Toulon n'avait plus aucun rapport avec la Convention; l'armée marseillaise *anticonventionnelle* interceptait toute communication, et, malgré cette apparence d'insurrection, il existait encore dans les provinces méridionales beaucoup de partisans de la république; mais le parti régnant de la Convention ne voulut voir que des coupables; et les habitants de Toulon furent mis *hors la loi*, pour avoir osé secouer le joug de leurs persécuteurs et de leurs bourreaux, pour avoir rejeté une constitution faite par des factieux, dont le chef avait inspiré la terreur à toute la France. Ce décret sévère de la Convention envers les Toulonnais rendit les sections plus surveillantes, elles instituèrent un comité général composé de citoyens connus par l'excellence de leurs principes au-

tant que par leur énergie : MM. Barallier, Gaston, Fournier, d'Imbert, de Missiessy, L'Esperon, Simony, Aguillon, Reboul-Percevault, furent, ainsi que moi, chargés de missions importantes. Ils redoublèrent de vigilance pour empêcher la faction jacobine de reprendre son autorité ; car, quoique ses chefs fussent arrêtés, ils avaient encore dans la ville des partisans puissants et même des complices qui ne perdaient pas l'espoir de rendre à leur parti toute sa force; aussi les prisons qui renfermaient les coupables furent-elles mieux gardées, et lorsque quelqu'un d'eux était conduit au supplice, c'était toujours avec l'appareil le plus imposant d'une force armée considérable.

Sylvestre, Pavin, Barthélemy et d'autres, avaient déjà subi la mort due à leurs crimes. Cet exemple et les précautions prises pour l'exécution des jugements n'empêchèrent pas les factieux d'entreprendre de ranimer leur parti; ils conçurent même le projet téméraire de soustraire au supplice un de leurs plus fameux chefs, Alexis Lambert, sergent de marine. Son jugement de mort avait été prononcé conjointement avec celui de deux de ses complices. Le jour fixé pour l'exécution des trois coupables, quoique la garde fût doublée, quoique la prudence eût fait prendre des précautions plus actives que celles qu'on avait employées pour conduire à l'échafaud les premiers condamnés, le cortége des trois derniers, et la force armée qui les accompagnait, furent attaqués presque invisiblement dans la rue des Chaudronniers ; des coups de fusil furent tirés par les fenêtres ; les condamnés furent retirés des mains de ceux qui les escortaient, la garde nationale dispersée; enfin les trois coupables prirent la fuite et cherchèrent à se procurer des asyles. Mais la fermeté des gendarmes fut telle, qu'ils déchargèrent leurs carabines sur les fugitifs : un d'eux fut

tué et resta sur la place ; Alexis Lambert fut suivi à la piste de son sang, et trouvé dans une maison où il s'était déjà déguisé, en changeant d'habit. Il fut repris de nouveau avec son camarade par les gendarmes.

Cet acte de fermeté inattendu ôta au parti secret qui soutenait les coupables toute espèce de courage; car, malgré le désordre et le dispersement de la force armée, quoiqu'il ne fût resté qu'un petit nombre de bons citoyens pour garder Lambert et son complice, les factieux ne firent aucune apparition.

Les citoyens de la section royale, qui étaient de garde au champ de bataille (lieu ordinaire du supplice), aussi surpris qu'impatients de ne pas voir arriver les coupables, me députèrent au lieu du convoi avec M. Pernetti, trésorier de la marine, dont la fermeté, comme la mienne, dans cette circonstance, préserva la ville de nouveaux malheurs. Nous trouvâmes la gendarmerie indécise sur le sort des deux patients blessés ; nous levâmes tous les doutes en demandant l'exécution du jugement. Au même instant les deux coupables furent conduits avec la rapidité de l'éclair au lieu du supplice, et immédiatement exécutés. Avec eux périrent ou du moins se dissipèrent tous les projets du parti jacobin, qui, sans l'énergie du commandant de la garde nationale, des gendarmes et de quelques citoyens hardis et courageux, aurait repris, dès ce moment, une influence et une autorité qui auraient été le signal de nouvelles horreurs et du massacre de tous les chefs des sections.

Ce second triomphe du parti sectionnaire lui donna de nouvelles forces. Le baron d'Imbert, l'un des commandants de l'escadre, qui connaissait depuis long-temps mes principes, s'ouvrit secrètement à moi. Il crut que le moment

était venu d'échauffer les esprits, d'exciter les royalistes, et de préparer toutes les dispositions nécesssaires au retour de la monarchie. Nons convînmes de diriger tous nos mouvements dans ce seul esprit, et nous trouvâmes bien des collaborateurs à ce grand œuvre.

On continua de juger les autres factieux qui étaient dans les prisons, et chacun d'eux subissait à son tour la peine et le supplice dus à ses crimes. L'ordre et la tranquillité régnaient dans la ville et dans les communes adjacentes, et le département du Var, si long-temps subjugué, concourait enfin, avec les départements en insurrection, à montrer une énergie qui faisait espérer que la faction de Robespierre ne tarderait pas à être détruite. Mais malheureusement cette faction était puissante, et les armées qui lui étaient dévouées obtinrent des succès. L'armée départementale de Marseille ne tarda pas à éprouver des revers, qui firent craindre que cette ville ne fût bientôt au pouvoir de la Convention et de ses chefs. Pour comble de malheur, Lyon commençait à perdre, non de son énergie, mais de ses avantages : des armées jacobines, en forces supérieures, furent envoyées contre cette ville, et leurs succès ne tardèrent pas à effrayer toutes les communes qui jusqu'alors avaient montré les mêmes principes, les mêmes sentiments que les malheureux Lyonnais, dont la rébellion contre la Convention fut présumée n'être qu'un royalisme déguisé sous des prétextes de vrai patriotisme, et surtout de résistance à l'anarchie.

Les habitants de Toulon, les royalistes surtout, masquaient aussi leurs projets.

Les escadres des puissances coalisées étaient alors en croisière dans les parages de Marseille et Toulon. Un sentiment presque unanime inspira le projet d'envoyer un

parlementaire au commandant anglais pour lui exposer la situation de la ville, et lui demander son concours et son assistance. Cette idée, qui semblait dans l'intérêt de tous, trouva des opposants. Néanmoins, le vœu général une fois bien manifesté, le conseil général s'occupa de son exécution, et un parlementaire fut bientôt envoyé à bord de l'amiral anglais. La notoriété de cette démarche donna les plus vives alarmes aux jacobins, qui tentèrent tous les moyens propres à en empêcher le succès. Ils mirent dans leur parti un contre-amiral de la flotte française, nommé Saint-Julien, qui, dès ce moment, se déclara rebelle à la volonté générale, et protesta qu'il ne souffrirait pas que les flottes ennemies entrassent dans le port : il cessa de reconnaître l'autorité de l'amiral Trogoff, commandant en chef, qui restait à terre à l'effet de se concerter avec le comité général pour l'exécution des volontés des sections. Dès ce moment Saint-Julien prit le commandement de la flotte, et les vaisseaux se rangèrent sous ses ordres. Cependant les députés avaient été reçus à bord de l'amiral anglais; ils apportèrent pour réponse que l'amiral, touché de la situation critique des Toulonnais, saisirait avec empressement l'occasion de leur fournir tous les secours en son pouvoir, pourvu qu'il reconnût la possibilité de le faire sans compromettre les intérêts du roi, et ceux des habitants de Toulon, par une démarche dont l'issue paraissait encore incertaine; que néanmoins il désirait qu'il lui fût envoyé de nouveaux députés expressément chargés de traiter avec lui, et d'arrêter les plans et les projets convenables à la circonstance. La joie fut complète et générale, sitôt qu'on entrevit une lueur d'espérance d'échapper aux persécutions de Robespierre et à sa vengeance. On choisit aussitôt des députés, on leur donna les pouvoirs nécessaires, en leur traçant une partie

des principales conditions, et il fut presque unanimement convenu que, la France se trouvant, dans l'état actuel des choses, sous un régime oppresseur, sans gouvernement, sans constitution, puisque la représentation nationale avait par le fait disparu et n'existait plus, il était convenable de revenir à une constitution qui avait été jurée par la nation entière, adoptée par une représentation légale, et sanctionnée par le roi; qu'à cet effet il serait offert à l'amiral anglais de lui remettre la ville et le port de Toulon et ses dépendances, pour les occuper au nom du roi légitime de France, avec le régime de la constitution arrêtée par l'assemblée nationale de France, aux années 1789, 90, 91, etc. Ce plan, dicté par la sagesse, fut adopté, à la majorité des voix, dans les sections, après de longs débats et de longues oppositions.

Les troupes de la marine donnèrent à cette occasion des preuves de leur ancien attachement à la cause du roi, et Louis XVII fut unanimement reconnu et proclamé par les sections.

Il ne s'agissait plus que de convertir les équipages de la flotte française, et de les engager à ne point s'opposer au vœu général. Saint-Julien avait rangé ses vaisseaux de manière à empêcher la sortie comme l'entrée d'aucune embarcation. Son parti avait pris de nouvelles forces, et ne voulait point se rendre à la volonté des sections; d'un autre côté, les sections ne voulaient point céder. Elles se déterminèrent à employer tous les moyens propres à l'exécution de leur plan; elles prirent un parti décisif, et arrêtèrent que, puisque toutes les tentatives et moyens de conciliation et de persuasion avaient été vainement employés auprès des vaisseaux français et de leur chef, la flotte était déclarée en état de rébellion contre le vœu général; qu'en conséquence

elle serait réduite par la force. A cet effet il fut décidé que le commandement du fort de la Grosse-Tour serait confié à son ancien chef, M. le major de Montespin, mon beau-père; que les batteries rouges en seraient chauffées, et les canons tirés sur la flotte au premier signal, si, après de nouvelles démarches amicales et de confiance, la flotte ne voulait pas se rendre à la détermination générale.

Conformément à cet arrêté, de nouveaux députés furent envoyés à bord des vaisseaux français. Ils représentèrent aux matelots les funestes effets qui résulteraient infailliblement de leur opiniâtreté à s'opposer au seul projet qui avait été conçu pour le bien de tous; ils leur firent entrevoir les horreurs d'une lutte sanglante et d'une guerre civile entre la flotte et la ville; leurs femmes, leurs enfants, leurs parents, leurs plus chers amis, périssant sous leurs coups; enfin l'engagement terrible d'un combat à mort.

Malgré cette tentative, honorable pour les sections, le parti Saint-Julien et lui-même persistèrent dans leurs refus, et les députés se retirèrent sans en avoir pu rien obtenir. Cependant le comité général, actif autant qu'infatigable, ne se rebuta point des difficultés qu'il rencontrait à faire parvenir au commandant anglais les députés nommés pour traiter définitivement avec lui. Il en chercha les moyens, mais ce ne fut qu'après plusieurs tentatives infructueuses que MM. Barallier et d'Imbert parvinrent à se rendre à bord du commandant en chef de l'escadre anglaise. Ainsi, pendant que les députations auprès de la flotte française étaient sans succès, celle auprès du brave et digne amiral anglais promettait le plus flatteur espoir.

Déjà on était instruit de la détermination de l'amiral Hood de soutenir les Toulonnais dans leurs projets. On avait mis sous ses yeux la véritable situation de la ville;

rien ne lui avait été caché. Il savait qu'il existait encore un parti puissant de jacobins ; il connaissait la résistance qu'apporterait la flotte française, et la détermination de son chef de tirer ses batteries sur la flotte anglaise si elle se décidait à entrer dans la rade. Ces obstacles ne lui parurent pas suffisants pour refuser de se rendre au vœu des sections ; et, lorsqu'il fut assuré que les forts de la Malgue et de la Grosse-Tour lui seraient remis, il promit d'entrer dans le port et de courir le hasard du succès plutôt que d'abandonner une si belle cause.

Cependant les habitants de Toulon éprouvaient les angoisses cruelles de la crainte et de l'incertitude. On venait d'apprendre que l'armée de Carteaux était aux portes de Marseille ; que l'armée marseillaise, commandée par Mr de Villeneuve, était dispersée et fugitive. D'un autre côté, la flotte rebelle résistait toujours aux sections, et menaçait d'attaquer la ville ; Saint-Julien avait tout disposé pour un combat. Les Toulonnais avaient à leur tour mis en état de défense et même d'hostilité les batteries de terre, telles que la batterie Royale et celle de la Grosse-Tour ; déjà les batteries rouges de ce fort étaient chauffées, et le commandant n'attendait que le signal convenu pour tirer sur la flotte ; tout annonçait enfin un engagement prochain. On craignait que quelque obstacle imprévu ne s'opposât à l'exécution des promesses faites par l'amiral anglais ; on avait au moins de fortes raisons de croire qu'il n'arriverait pas assez à temps pour empêcher les malheurs d'un combat sanglant entre la ville et la flotte française. Au milieu de ces craintes on reçut la nouvelle positive de la prise de Marseille ; et il ne fut plus possible d'en douter lorsqu'on vit arriver les débris de l'armée de Villeneuve et un nombre considérable de

citoyens de tous les rangs, qui venaient demander retraite et hospitalité aux Toulonnais.

Il est impossible de décrire les anxiétés et les sollicitudes qu'éprouvèrent alors les habitants. Chacun courait les rues pour s'informer du véritable état des choses, la frayeur et l'inquiétude étaient peintes sur tous les visages, la terreur était dans toutes les âmes, on craignait que les vents ne contrariassent l'entrée de la flotte anglaise, on croyait déjà voir l'armée républicaine aux portes de le ville. Les pères, les mères, les enfants, des familles entières, montaient sur les toits des maisons pour chercher à observer les mouvements tant de la flotte française que de la flotte anglaise. Enfin les pavillons anglais furent aperçus dirigeant leurs mouvements sur la rade; la nouvelle s'en répandit bientôt, et les inquiétudes furent en un instant dissipées.

Par surcroît de bonheur, un événement aussi heureux qu'inattendu opéra un changement total dans les dispositions de la flotte française.

Le lieutenant Vankempen, qui commandait la frégate *la Perle*, ayant fait tout à coup déployer ses voiles, vint se ranger du côté de la ville. L'amiral Trogoff, qui guettait tous les mouvements de la flotte, se fit conduire immédiatement à bord de cette frégate, et y arbora son pavillon de commandant. Au même instant les autres vaisseaux imitèrent l'exemple de la frégate *la Perle*, et obéirent au commandement de l'amiral. Saint-Julien fut ainsi en peu de minutes abandonné par toute cette flotte, qui, le moment d'avant, avait juré de lui obéir. La flotte anglaise entra sans combat et sans nul obstacle dans les port et rade de Toulon.

Ainsi fut encore une fois sauvée des horreurs de l'anar-

chie cette malheureuse ville, qui avait été si souvent le théâtre des scènes les plus sanglantes.

Les sections n'avaient pas attendu l'entrée de l'escadre anglaise pour reconnaître Louis XVII; il avait été proclamé, et la cocarde blanche reprise les 23 et 24 août. L'arrivée de l'amiral anglais fut à son tour signalée par la reprise du pavillon blanc, et l'on rétablit en même temps tous les signes de la monarchie.

Peu de jours après, la flotte espagnole, commandée par l'amiral don de Langara, entra à Toulon comme secours et renfort pour la flotte anglaise.

Les chefs des deux flottes se concertèrent pour les différents commandements.

Il avait été stipulé que les autorités et emplois civils seraient maintenus.

Quoique je ne fusse domicilié à Toulon que peu de temps avant les événements du mois de mai, les sections et le comité général déclarèrent qu'attendu que j'avais embrassé la noble cause des sections avec autant de zèle que de courage, et que j'en avais partagé la gloire et les dangers, je serais invité à conserver l'exercice de mes fonctions. Cette honorable décision fut apportée à ma famille et à moi-même par une députation à la tête de laquelle était M. Lambot, jeune sectionnaire royaliste, militaire distingué, devenu depuis maréchal-de-camp et aide-de-camp de S. A. R. Monseigneur le duc de Bourbon.

Je l'ai rencontré dans la société, et son souvenir de mes courageux efforts pour le succès de la cause royale m'a procuré une grande satisfaction.

En conséquence, l'administration intérieure, la police et la justice, furent immédiatement exercées au nom du roi par les courageux sectionnaires qui avaient si dignement

terrassé l'anarchie, et excité par leurs exemples la population entière de Toulon à restaurer la monarchie constitutionnelle.

Une adresse remplie de sentiments d'amour, de dévoûment et de fidélité au roi et à son auguste famille, fut envoyée à Son Altesse Royale Monsieur, comte de Provence, oncle de Louis XVII, avec instance et sollicitation pressante de venir se constituer régent du royaume.

Comptant sur les sentiments et la fidélité de plusieurs habitants de Montpellier et Cette, dont je connaissais les principes, je leur envoyai par mer un paquet d'exemplaires de cette adresse. J'avais pris des précautions pour qu'il fût remis sûrement et secrètement; mais ils furent découverts, et nombre de mes amis et de mes parents furent emprisonnés. Heureusement on ne fit de victimes d'aucun d'eux; je n'en ai pas moins long-temps regretté d'avoir été la cause des inquiétudes affreuses qu'ils ont éprouvées dans leur prison. On épargna ma respectable mère, à cause de son grand âge; elle fut seulement mise en surveillance, et conduite peu de temps après à Saint-Germain, comme noble et veuve d'un ancien échevin de Paris.

Le tribunal criminel continua les procès des révolutionnaires qui étaient dans les prisons; la guillotine fut supprimée, et l'ancien supplice, la potence, fut rétablie.

Toulon présenta bientôt l'aspect d'une ville de guerre en état de siége. L'armée de Carteaux était venue prendre des positions aux approches de Toulon; des camps, des forts, furent établis pour assiéger la ville; les alliés soutenaient et repoussaient jour et nuit avec honneur les attaques continuelles des républicains; le plus grand nombre des royalistes avaient été incorporés dans des régiments; les autres servaient comme volontaires. J'étais du nombre de

ces derniers, en qualité de capitaine à la suite de l'armée. Nous donnions à presque toutes les sorties faites contre les ennemis.

Le roi d'Angleterre, instruit de l'occupation de Toulon par ses armées, en concurrence avec les Espagnols, envoya des renforts et en sollicita tant auprès du roi de Naples que du roi de Sardaigne. Les généraux anglais Mulgrave (1) et O'Hara arrivèrent à Toulon; l'amiral Goodall fut gouverneur de la ville, et le chevalier Elliot, devenu depuis lord Minto, fut envoyé comme ministre plénipotentiaire. Les Espagnols avaient pour chef des troupes de terre le général don de Gravina, officier du plus grand mérite La flotte anglaise était composée d'officiers valeureux, qui souvent faisaient le service de terre. Des troupes piémontaises et napolitaines vinrent enfin renforcer la garnison de Toulon, qui devint imposante.

L'armée révolutionnaire s'était aussi considérablement augmentée; mais les troupes alliées déjouaient toutes les tentatives hasardées par les républicains pour se rendre maîtres de la ville; les chefs des alliés donnaient l'exemple de la valeur aux soldats. Le général O'Hara conçut l'entreprise hardie d'aller prendre une batterie formidable qui faisait beaucoup de mal aux redoutes protectrices de Toulon, et sa trop vaillante témérité fut cause qu'il fut fait prisonnier. Le général lord Mulgrave ne développa pas moins d'intrépidité, ainsi que le général Gravina. Le 1^er^ novembre, les troupes républicaines s'étaient emparées, comme par magie, de la redoute du fort *Pharon*. A peine en est-

(1) J'eus l'honneur de loger chez moi le général lord Mulgrave, seigneur aussi affable que brave. J'ai reçu de lui l'accueil le plus flatteur pendant mon sejour à Londres.

on instruit, que la générale est battue. Gravina et Mulgrave se mettent à la tête chacun d'une colonne de leurs troupes; le fort est repris en moins de deux heures, six cents républicains faits prisonniers, et plus de douze cents culbutés derrière la montagne. Gravina reçut une blessure à la jambe; j'étais à ses côtés. Cette victoire glorieuse, et dont toute la ville avait été témoin, fit de ce jour un jour de fête.

Les sections nommèrent, le lendemain, des députés pour aller complimenter les chefs et généraux des puissances alliées; j'eus l'honneur d'être mis à la tête de la députation. Je présentai à chacun des quatre commandants des troupes royales alliées une branche de laurier, et une copie de l'adresse de félicitations des Toulonnais sur leur victoire et la reprise du fort *Pharon*. Les généraux Mulgrave et Gravina, le prince Pignatelly et le colonel Rati, me prominent de solliciter de leur souverain une récompense honorifique, en ma qualité de chef de la députation. Lord Mulgrave garde dans ses archives, comme un gage de l'estime des Toulonnais, la copie de l'adresse que je lui ai présentée en leur nom. Il conserve chez lui, à Londres, un grand et superbe tableau dans lequel il est représenté en pied, marchant à la tête de sa colonne sur le fort Pharon. Elle valut au général Gravina sa promotion au grade de lieutenant-général. Je ne dois pas oublier de dire que, dans cette circonstance comme à presque toutes les sorties, les régiments français Royal-Louis et autres se signalèrent par la plus grande valeur. Le dévouement était général, au point que nombre d'habitants sollicitaient l'honneur de marcher dans les rangs et à la suite de l'armée alliée. Ce fut pour ma présence à ces sorties dans les rangs des Napolitains et des Piémontais, et pour mon dévoue-

ment civique, que les rois de Naples et de Sardaigne m'ont accordé les titres et croix de chevalier des ordres royaux dont ils sont grands-maîtres.

Cependant, malgré la victoire et reprise du fort Pharon, les jacobins s'agitaient pour le désordre ; ils parvinrent à exciter la jalousie des Espagnols contre les Anglais : de là des querelles, des combats singuliers, et la perte d'une quantité de braves soldats pour une cause étrangère à la cause commune. Le roi d'Angleterre fut instruit de cette mésintelligence ; les républicains en eurent connaissance ; il redoublèrent leurs attaques. Les troupes alliées et les troupes françaises firent des prodiges de valeur, surtout à la prise de Grand-Camp. La perte de l'ennemi fut incalculable ; mais comme il reparaissait sans cesse avec de nouvelles troupes, il resta maître du champ de bataille; les alliés, ne pouvant résister au nombre, se retirèrent sur la ville avec des pertes considérables ; bientôt on parla de la possibilité d'une évacuation.

Cependant S. A. R. Monsieur, oncle du roi, cédant au vœu des Toulonnais, s'était mis en route du fond de l'Allemagne pour se rendre à Toulon ; mais, par une fatalité attachée au sort de la France, l'évacuation de Toulon fut résolue avant l'arrivée du meilleur et du plus sage des princes. Ainsi s'évanouirent les espérances de bonheur dont les Toulonnais s'étaient flattés. Je ne chercherai point à pénétrer les motifs qui purent décider les alliés à abandonner une si belle cause ; je dirai seulement que quelques esprits turbulents contrariaient et enchaînaient les bonnes intentions des chefs, et que c'est dans l'espoir de détruire toute l'influence de ce parti ambitieux que le baron d'Imbert et moi nous demandâmes la fermeture des sections et le retour entier et complet à toutes les formes ad-

ministratives du gouvernement monarchique : mais notre espoir fut déçu.

Le général anglais Dundas, aujourd'hui lord Clanricarde, de concert avec les chefs des escadres combinées, et le chevalier Elliot, arrêta des dispositions nécessaires pour faire une retraite sûre : les habitants et leurs fortunes devaient être protégés, et il fut donné l'assurance que l'évacuation se ferait avec ordre, calme et méthode.

CHAPITRE XXXII.

1793 à 1794.

Cependant, malgré ces assurances, le 17 au matin, je reçus la visite du major Montespin, mon beau-père ; il me présenta la nécessité de l'évacuation très prochaine de la ville de Toulon, et il venait m'annoncer qu'il avait fait les préparatifs de son départ avec toute sa famille. Il m'invita à le laisser emmener avec lui sa fille, mon épouse, à la Grosse-Tour, où il avait déjà rassemblé tous ses enfants, même sa plus jeune fille, qu'on lui avait renvoyée de Paris depuis huit jours seulement, immédiatement après la suppression de la maison de Saint-Cyr ; il avait également reçu chez lui ma belle-sœur et mon beau-frère, M. et madame de Courtive, ses enfants ; et je consentis au départ de mon épouse ; j'approuvai cet acte de prudence : ainsi je restai seul chez moi avec mes domestiques.

Le lendemain 18, grand matin, quels furent mon étonnement et mes regrets lorsque le commandant des troupes piémontaises, le colonel Rati, qui logeait chez moi, entra dans ma chambre, et me donna, d'une voix émue et agitée, la triste nouvelle de l'évacuation précoce et volontaire, effectuée, pendant la nuit, par une immense population des habitants de Toulon, tous effrayés du départ subit des troupes napolitaines, qui avaient abandonné les forts et postes confiés à leur garde. Le colonel me présenta la nécessité de mon prompt départ, et surtout celle d'aller rejoindre ma femme et mon beau-père, avec le peu d'effets qu'il me serait possible d'emporter; il m'offrit en même temps de se charger de faire conduire à bord de la frégate piémontaise une malle que je pourrais remplir de linge, vêtements, et autres objets de première nécessité; et quant à ma personne, il me dit que je pourrais au besoin l'accompagner avec son régiment, au moment où il recevrait l'ordre de s'embarquer. Peu d'instants après avoir terminé et fermé la malle dont il m'avait promis de se charger, je le vis revenir et m'annoncer que je n'avais plus un moment à perdre pour me sauver. C'est alors qu'après avoir rempli un volumineux sac de nuit de quelques effets précieux, ainsi que d'un paquet d'assignats, et d'un sac d'argent, je me ceignis le corps d'une épée et d'un sabre en bandoulière. Je m'acheminai promptement vers le port. Le colonel m'avait autorisé à prendre la cocarde piémontaise. Son régiment était stationné sur la place d'armes; je m'y rendis. Soyez le bienvenu, me dit le colonel, vous viendrez avec nous. Il n'y avait pas cinq minutes que j'étais auprès de lui, qu'il aperçut en l'air une bombe qui paraissait se diriger sur la place; il me prit sur-le-champ le bras, et me fit mettre à terre comme lui, pour éviter l'éclat

de la bombe, dans le cas où elle éclaterait à notre proximité; heureusement personne n'en fut atteint. Presqu'au même instant un officier d'ordonnance apporta au colonel Rati un ordre du gouverneur pour prendre de suite possession des remparts avec son régiment: il se crut alors obligé de me conseiller de l'abandonner, et d'aller chercher sur le port une embarcation quelconque pour me rendre à bord du vaisseau amiral, sur lequel on l'avait assuré que M. de Montespin et toute sa famille avaient été reçus avec un grand intérêt par l'amiral Hood.

Dès ce moment je quittai le colonel, et je me rendis en diligence sur le port. Après de nombreuses recherches et tentatives pour me procurer un canot, je ne pus réussir, et j'en reconnus l'impossibilité: le port était encombré des caisses, malles et effets des citoyens; toutes les tartannes, les bâtiments, les chaloupes, étaient loués à grands frais pour emmener les habitants et leur fortune. Plusieurs, saisis par la frayeur, périrent en s'embarquant; d'autres furent obligés de rester, faute de canots ou bateaux. Le port présentait le tableau le plus désastreux: d'un côté, c'étaient des malades ou des blessés que les alliés embarquaient; de l'autre, des munitions de guerre et des vivres; ici des citoyens sans fortune, des gens de campagne, des artisans, des domestiques effrayés du sort qui les attendait, et qui préféraient la fuite à la crainte d'une mort inévitable; là des cris, des pleurs, des mouvements de désespoir, excitaient à chaque pas la douleur et les regrets. La nuit vint encore ajouter à l'horreur de ces moments. Sur les cinq heures du soir de la journée du 18, tous ceux qui avaient perdu l'espoir de la fuite jetaient des gémissements affreux, désespéraient de leur salut. Déjà les galériens avaient rompu leurs chaînes. Les troupes alliées, qui

étaient en pleine retraite, ne pouvaient plus exercer la police : de là tant de brigandages, de vols et d'assassinats impunis.

Cet effrayant tableau troubla mes esprits, le désespoir commença à s'emparer de moi, et je me sentis disposé au parti le plus violent; ce parti fut tel, qu'après avoir forcé plusieurs sentinelles, et après avoir mis l'épée à la main contre un officier de marine qui m'avait menacé de son sabre, égaré et les yeux en feu, je sautai rapidement dans un canot anglais dont on m'avait déjà refusé l'entrée, et dont personne n'osa entreprendre de me faire sortir. J'avais pris la précaution de retirer des mains de mon domestique le sac de nuit que je lui avais confié. Tranquille alors et dans l'espoir de retrouver bientôt ma femme et sa famille, j'obtins d'être conduit à bord du vaisseau amiral, où j'arrivai à travers la mitraille et les balles qui sifflaient de toute part. Il était presque nuit lorsque j'abordai au vaisseau amiral; je distinguai cependant sur le pont mon beau-père et ma femme, qui m'attendaient avec impatience et anxiété. Je fus embrassé et consolé. L'amiral anglais et l'amiral espagnol don de Langara donnèrent l'exemple de l'hospitalité, et chaque vaisseau des deux flottes donna asyle à autant d'émigrés qu'il pouvait en recevoir. A mon arrivée sur le vaisseau amiral je fus introduit et admis dans la chambre du conseil, où je trouvai dix ménages français formant au moins trente personnes, femmes et enfants compris, et le pont du vaisseau rempli de fugitifs. Dans le cours de cette nuit cruelle, il fallut encore que le peu de sommeil dont commencèrent à jouir les émigrés des deux sexes qui étaient couchés dans la chambre du conseil fût interrompu par le bruit de l'explosion de plusieurs poudrières que les alliés firent sauter pour ne pas les laisser

à la disposition des républicains. Au bruit de cette explosion nous nous levâmes tous : nous étions à peine endormis. Nous nous rendîmes sur le pont du vaisseau, où nos yeux eurent le spectacle d'une immense clarté produite par les flammes et l'incendie des poudrières et autres vaisseaux auxquels on avait mis le feu. Cette opération avait été exécutée par l'amiral Sidney Smith, qui n'était arrivé à Toulon que depuis trois jours, et que l'amiral en chef en avait particulièrement chargé. Nous allions rentrer dans la chambre du conseil, pour y trouver quelques heures de sommeil, lorsque nous vîmes paraître sur le pont l'amiral Smith, qui venait rendre compte à l'amiral en chef du succès de cette opération : il était vêtu comme un simple matelot et dans un grand désordre d'habillements depuis la tête jusqu'aux pieds; il avait les cheveux hérisés et toute la tournure d'un diable de grand opéra. Le lendemain matin l'amiral Hood, occupé de soins et d'attentions pour les nombreux fugitifs qu'il avait reçus, sur son vaisseau, avait pourvu à leur subsistance alimentaire; il envoya dès le matin un officier présenter à nos dames l'invitation de descendre pour déjeuner à sa table, exprimant en même temps ses regrets de ne pouvoir offrir de place aux maris, pour lesquels on allait dresser une table dans la chambre du conseil. Nous déjeunâmes tous d'un fort bon appétit; après le déjeuner nous descendîmes dans la salle à manger de l'amiral, qui nous admit à circuler autour de sa table. Parmi les officiers qui déjeunaient avec lui, nous en aperçûmes un en grand uniforme, décoré de plusieurs croix et cordons militaires : c'était l'amiral Smith. Il n'avait pas cette fois l'air d'un diable d'opéra, mais au contraire il avait très bonne mine et une gracieuse figure. Je fis con-

naissance avec lui. Sa conversation me parut très spirituelle, ses manières étaient douces et affables, et je le comptai bientôt au nombre de mes amis.

Puisque je parle ici de l'amiral Smith, je peux aussi dire que j'ai eu des liaisons d'un grand intérêt, pendant mon séjour à Toulon, avec plusieurs officiers de marque de la marine anglaise, dont un très grand nombre d'émigrés de Toulon ont éprouvé les procédés les plus généreux, et dont mes souvenirs me permettent de citer ici les noms, en attendant les époques auxquels j'ai eu des relations plus intimes avec eux. Ces officiers sont : les amiraux Goodal et Parker; les capitaines Foley, Freemantle, Samuel Hood, le célèbre Nelson, Cockburn, Macnamara, et tant d'autres dont j'ai oublié les noms. Il faut le dire à la louange du caractère anglais, le malheur d'autrui excite toujours sa générosité; c'est sous ces honorables rapports que les Anglais se sont fait connaître au siége de Toulon.

Le 19 décembre 1793, le lendemain de cette terrible journée de l'évacuation de Toulon, la flotte anglaise était encore au mouillage dans la grande rade. L'amiral en chef se concerta avec le chevalier Eliot sur les moyens d'assurer une retraite aux fugitifs de Toulon : les uns préférèrent d'aller en Espagne; d'autres furent conduits immédiatement en Angleterre sur les vaisseaux français que les Anglais avaient sauvés; le reste fut dispersé à Livourne, l'île d'Elbe, Naples et la Corse; d'autres enfin furent conduits en Espagne par les soins et la sollicitude de dom de Langara, amiral en chef de la flotte espagnole. La grande majorité de tous les fugitifs de Toulon reçut des consolations et des secours d'un grand nombre d'officiers de l'escadre anglaise.

Ainsi finit cette révolution, dont la cause si glorieuse

méritait une meilleure issue; mais il était dit que la France serait réservée à de nouveaux malheurs.

Les flottes combinées d'Angleterre et d'Espagne n'avaient point encore quitté la grande rade lorsqu'on apprit, par quelques fugitifs échappés à la fureur révolutionnaire, qu'à l'entrée de l'armée républicaine dans Toulon, les mandataires de la convention avaient fait tirer à mitraille sur un grand nombre de citoyens qui s'étaient présentés à eux pour obtenir un intérêt généreux sur leur sort. Le chef de ces mandataires, qui assistait à cette terrible exécution, se promenait froidement sur le champ de mort. Il s'était aperçu que quelques unes des victimes avaient échappé à la mitraille; il s'écria tout haut: « Que ceux qui ne sont pas morts se relèvent: la république leur pardonne.» Quelques uns de ces malheureux se relevèrent en effet, et l'ordre fut donné de les fusiller. Atrocité sans exemple, dont l'abbé Delille, dans le troisième chant de son poème de *la Pitié*, à l'article de Toulon, a su énergiquement peindre le crime et l'horreur.

Cependant l'amiral en chef ne tarda point à mettre à exécution les dispositions prises pour faire conduire les émigrés de Toulon dans les lieux qu'ils avaient choisis pour leur retraite. Mon beau-père et deux de ses enfants furent conduits à Gibraltar. Quant à moi, mon épouse, madame de Courtive sa sœur, et M. de Courtive notre beau-frère, comme nous avions demandé à être conduits en Angleterre, nous fûmes destinés à être transférés du vaisseau *le Victory*, amiral Hood, sur le vaisseau *le Saint-Georges*, amiral Parker, capitaine Foley, vaisseau sur lequel on nous avait promis de nous faire conduire en Angleterre.

Au moment de quitter le vaisseau de l'amiral en chef, sur lequel nous avions reçu une si gracieuse hospitalité, je

vis arriver avec une grande satisfaction un canot piémontais, qui nous apportait de la part du colonel Rati la malle dont il m'avait promis de se charger. J'avais rempli cette malle d'une grande quantité de linge à mon usage et à celui de mon épouse : ce fut dans notre situation un véritable trésor.

Le lendemain, un canot envoyé par l'amiral Parker vint nous prendre et conduire, avec ma malle et nos bagages, à bord du vaisseau *le Saint-Georges*, où l'amiral Parker et le capitaine Foley nous reçurent avec un grand intérêt.

Le départ du vaisseau *le Saint-Georges* devait être prochain; mais l'amiral Parker reçut inopinément l'ordre de faire plusieurs croisières devant Toulon, pour lesquelles il fut enfin remplacé par l'amiral Hood, avec injonction de se rendre en Corse pour y rassembler les vaisseaux de transport qui devaient retourner en Angleterre sous son escorte.

A peine arrivé dans la rade de Saint-Florent, l'amiral Parker reçut un nouveau contre-ordre pour aller renforcer la flotte anglaise en cas d'attaque de la flotte française, qui paraissait vouloir hasarder de sortir de Toulon. Nous fûmes très fâchés de ce contre-temps, qui éloignait de nouveau notre départ pour l'Angleterre.

L'amiral nous offrit sagement de nous déposer à Saint-Florent et de partir sans nous, parce qu'il était possible qu'il y eût un engagement et combat entre les deux flottes. Un sentiment d'amour-propre mal conçu décida M. de Courtive et moi-même à refuser les offres de l'amiral, et nous lui répondîmes qu'en cas d'attaque il ferait mettre nos épouses en sûreté, et que, quant à nous, nous prendrions sur son vaisseau un poste de combat. Cette résolution de mon beau-frère et de moi fut bientôt trouvée im-

prudente par nos épouses, car il n'y avait ni honneur ni profit à nous exposer au danger d'un combat contre des Français inoffensifs pour nous.

Cependant l'amiral était à la voile, et, après cinq heures de marche, nous joignîmes l'amiral en chef. La flotte française était en effet sortie du port de Toulon, sous le commandement de l'amiral Martin, qui, au premier aspect de la flotte anglaise, fit quelques tentatives pour y rentrer; mais les manœuvres de la flotte anglaise pour empêcher la flotte française de rentrer à Toulon furent si bien exécutées, que l'amiral Martin, craignant l'engagement d'un combat inégal, et se trouvant peu éloigné du golfe Jouan, se décida à y entrer avec sa flottille, qu'il savait devoir être protégée par les forts de cette rade.

L'amiral Martin eut juste le temps d'exécuter cette résolution, et la flotte anglaise arriva trop tard pour s'y opposer. Malgré cette position de sûreté de la flotte française, l'amiral Hood ne perdit point l'espoir d'engager un combat avec la flotte française, et de l'attaquer dans son mouillage; mais, d'une part, sur les représentations de M. Barailler, ingénieur français, émigré de Toulon, qui était sur le vaisseau amiral, et qui l'avait assuré que sa flotte courait de très grands risques dans un pareil combat, l'amiral appela à son bord tous les commandants de sa flotte pour y tenir un conseil de guerre, dans lequel il fut reconnu qu'il y avait un danger certain à attaquer dans le golfe Jouan une flotte embossée et protégée par deux forts : dès lors l'amiral Hood se contenta de tenir la flotte française bloquée. Tous les vaisseaux de la flotte anglaise étaient préparés au combat. Mon beau-frère de Courtive avait pris poste auprès d'un canon, et moi j'avais demandé à l'amiral Parker de me laisser sur le gaillard en qualité d'aide-de-camp à ses

ordres. Lorsque la résolution fut prise de renoncer à attaquer les Français, alors tous les vaisseaux anglais furent remis dans leur état ordinaire ; la flotte française resta sous un blocus sévère.

Madame de Courtive, ma belle-sœur, était dans un état de grossesse avancé ; son mari crut ne devoir pas la laisser plus long-temps avec nous ; il demanda à l'amiral de la faire conduire à Livourne par la première occasion. Cette occasion se présenta peu de jours après. M. et madame de Courtive se séparèrent de nous, avec promesse de nous rejoindre.

Arrivée à Livourne, madame de Courtive y fit ses couches assez heureusement ; mais bientôt elle tomba dans un état de mal-être auquel elle finit par succomber, et son mari, bientôt après, nous apprit sa mort. Mon épouse, sa sœur, fut désolée. Elle trouva cependant des consolations dans les égards qu'avait pour elle l'amiral Parker, et M. Foley, le digne capitaine du *Saint-George*.

Le blocus du golfe Jouan paraissait devoir se prolonger, et retardait ainsi notre départ pour l'Angleterre. Je demandai et obtins de l'amiral Parker notre transport à Livourne, où il nous fit conduire par la première occasion. Nous le remerciâmes de l'hospitalité qu'il nous avait accordée.

CHAPITRE XXXIII.

1794 à 1795.

A notre arrivée à Livourne, je fis la recherche de M. de Courtive, qui en était déjà parti pour rentrer en France. Peu de jours après je rencontrai M. de Ricard, commissaire de marine au port de Cette, mon ami. Il m'embrassa, et me proposa de nous admettre dans une société d'émigrés dont il était le chef et l'ordonnateur, et dont les frais et dépenses de nourriture ne s'élevaient pas au-delà de vingt-cinq sous par jour et par tête. Je n'hésitai pas à accepter ses offres, et dès le lendemain il nous installa, ma femme et moi, dans une des chambres de la maison qu'il avait louée pour l'habitation de cette société.

J'avais sauvé de Toulon quelques débris de mes économies, qui, avec les vingt-cinq sous par jour que le gouvernement anglais accordait provisoirement à chaque émigré des deux sexes de Toulon, m'assuraient une existence passable. Je garnis ma chambre d'un bon lit à deux places, d'une petite commode et de quelques chaises, et de planches que je fis mettre sur les côtés du mur de notre chambre pour y recevoir et déposer différents objets d'utilité journalière. En définitive, je plaçai dans un coin de notre chambre cette grande et forte malle remplie de linge et de vêtements dont j'ai déjà dit que je devais la conservation aux soins

obligeants du colonel Rati. Cette malle si précieuse nous tint lieu d'armoire.

Ainsi établis dans notre unique appartement, je crus convenable de faire une visite au consul anglais à Livourne, M. Udney, homme très obligeant, qui m'annonça qu'il venait de recevoir de M. le chevalier Elliot l'agréable nouvelle que le roi d'Angleterre avait accordé une pension annuelle de douze cents francs à douze des émigrés de Toulon les plus marquants et les plus méritants par leurs zèle et services dans la cause royale au siége de Toulon, et que j'étais un des premiers inscrits sur la liste de ces douze pensionnaires. Cette nouvelle me donna un grand contentement.

Après deux mois de séjour à Livourne, ma femme devint grosse, et son père et ses sœurs furent transférés de Gibraltar à Livourne. M. de Montespin obtint également la même pension de douze cents francs.

Malgré les rigueurs de l'hiver extraordinairement rude de 1794 à 1795, mon épouse eut une grossesse très heureuse, et elle accoucha au terme régulier de neuf mois, dans les premiers jours d'août 1795, d'une fille, qui fut baptisée sous le nom d'Anne-Cécile.

Quelque temps avant les couches de mon épouse on avait reçu à Livourne la nouvelle que le gouvernement anglais, sur les représentations de plusieurs émigrés de Toulon, dont la fortune était considérablement lésée par la perte de leur état autant que par leur exil de leur patrie, avait admis et fixé jusqu'à l'élévation de cent cinquante livres sterling le maximum des pensions qui pourraient être accordées à ceux des émigrés de Toulon dont les services et sacrifices dans la cause royale seraient reconnus mériter cette grâce et faveur.

J'avais dès lors conçu le projet de faire incessamment le voyage d'Angleterre pour y faire valoir mes droits au maximum de la pension de cent cinquante livres sterling. M. de Montespin mon beau-père, et sa fille mon épouse, furent du même avis que moi. J'attendis, pour l'exécution de ce voyage, que ma femme fût relevée de ses couches. J'annonçai cependant mon prochain départ au petit nombre d'amis dont j'allais me séparer.

Mes liaisons les plus intimes étaient avec mon ancien ami M. de Ricard, commissaire de marine, et madame de Chambry, cette aimable sœur de mes amis Michel d'Avignon. Je priai mon ami de Ricard de donner de mes nouvelles en France quand il en trouverait l'occasion.

Ma mère connaissait ma résidence à Livourne. J'avais reçu de ses nouvelles dans une visite que me fit M. Monicaut, inspecteur des postes de France, qui avait été chargé par M. Legrand et par mon cousin M. Gauthier de Lisole de prendre des informations sur mon compte.

Après avoir acquis la certitude que ma femme était parfaitement remise de ses couches, comptant d'ailleurs sur les attentions et les soins qu'elle recevrait de son père et de ses sœurs, je me décidai à ne plus différer mon départ. J'avais résolu de me rendre en Angleterre par l'Italie et le Tyrol, jusqu'à Hambourg, parce que sur cette route je satisferais mon désir de présenter mes hommages, à Vérone, à S. M. Louis XVIII.

Ainsi décidé et préparé, je fis mes derniers adieux à ma famille et à mes amis, et je me mis en route. Je parcourus successivement les villes de Pise, Florence, Bologne, Ferrare et Venise, villes d'Italie, dont je ne parlerai point sous le rapport des arts et curiosités en peinture et sculpture que l'on y rencontre à chaque pas, parce que toutes ces

merveilles de l'art sont éminemment connues; je me bornerai à dire que, pendant les trois jours que je restai à Florence, j'avais visité avec les plus grands détails les belles peintures de la galerie du palais Pitti. J'eus en même temps, pendant mon très court séjour à Florence, le grand plaisir de rencontrer et embrasser mon aimable ami Michel de Saint-Perest, frère de madame de Chambry.

Quant à ce qui regarde la ville de Venise, je fus frappé et émerveillé de l'aspect de cette ville, si industrieusement bâtie au milieu des eaux, qui pourrait offrir ici de longs et intéressants détails sur son gouvernement, sur les belles et innombrables peintures dont sont ornés ses églises et les palais de ses sénateurs; mais je m'abstiendrai de reproduire ces détails, et je me contenterai de dire que, pendant une résidence de trois jours dans cette ville, j'avais vu avec satisfaction et admiré la beauté des quatre chevaux dorés qui ornaient la plate-forme de l'église de Saint Marc.

En quittant Venise je continuai ma route pour Vérone, en passant par les villes de Padoue et Vicence. La ville de Vérone était le principal but de mon voyage par l'Italie, parce qu'elle était la résidence de S. M. Louis XVIII, devenu roi de France après la mort de Louis XVII, son neveu.

Arrivé à Vérone à la fin de 1795, je trouvai en service auprès du roi M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, que j'avais eu l'honneur de connaître dans sa jeunesse, seigneur autant illustre par sa naissance que par la fidélité de ses pères et la sienne à la cause du roi. J'en fus accueilli avec cet intérêt que devait éprouver un homme qui avait tout sacrifié pour le trône.

J'eus le bonheur de voir le roi, et je reçus de Sa Majesté des assurances de sa protection, et de son souvenir de mes

services au siége de Toulon pour le succès de la cause royale. Je pris ses ordres pour l'Angleterre, et je fus chargé de ses dépêches pour son auguste frère et pour M. le duc d'Harcourt.

Satisfait dans les désirs que j'avais eus de présenter mes hommages à Louis XVIII, je restai vingt-quatre heures à Vérone, où j'avais rencontré M. l'abbé Villaron de Montblanc, ecclésiastique d'un grand mérite, dont j'avais connu le frère au port de Cette, lorsqu'il était lieutenant de marine employé sur la frégate *la Badine*, commandée par le capitaine Montazet. En quittant Vérone je pris la route du Tyrol à Hambourg, en passant successivement dans les villes d'Inspruck, Augsbourg, Cassel et Hanovre.

CHAPITRE XXXIV.

1795 à 1796.

Arrivé à Hambourg, j'avais besoin de quelques jours de repos pour me remettre des fatigues, gênes et tourments que j'avais éprouvés pendant quatre jours et quatre nuits, dans la diligence de Mantoue, jusqu'à Inspruck et Augsbourg. Pendant cette courte résidence à Hambourg, j'y fis deux rencontres inattendues : la première celle d'un des trois frères Coulet, négociants du port de Cette; la seconde, plus extraordinaire, fut celle de deux parents de mon nom, M. Gauthier de Mutigny, et sa sœur madame

de Voisey, qui était émigrée, épouse de M. de Voisey, conseiller au parlement de Besançon. Le jeune Gauthier de Mutigny, après avoir été officier dans l'armée de Condé, était entré dans les houlans britanniques; sa sœur, madame de Voisey, fille de madame Gauthier de Châlons-sur-Marne, avait été invitée à se rendre à Hambourg pour être dame de compagnie dans la famille du riche banquier Cappadoce, et pour être en même temps institutrice de ses filles. Madame de Voisey, fille d'une des plus belles femmes de la Champagne, n'était pas aussi belle que sa mère; mais elle avait une charmante figure, et surtout beaucoup de grâce et de talents; elle était de plus très forte musicienne. Je l'avais, pour ainsi dire, vue naître, ainsi que son frère, qui était devenu un très bel homme; je les avais retrouvés et vus l'un et l'autre avec le plus grand intérêt; je me séparai d'eux avec regret, et après les avoir embrassés tendrement, je ne tardai pas à être présenté, à Londres, à S. A. R. Mgr le comte d'Artois par M. le duc de Maillé, sous les auspices de M. de Balinvillier et de M. l'évêque d'Arras. J'éprouvai de cet aimable prince cet accueil et cet intérêt qui ont été la consolation des émigrés dans leur malheur, et particulièrement la mienne. J'ai dû aux bontés de ce prince, et à ses recommandations, une pension honorable et suffisante à mes besoins : cette pension fut de 3,600 livres tournois, ainsi que je l'avais désiré et espéré. Satisfait d'un revenu qui me mettait dans une aisance très confortable, je crus de mon devoir d'aller rejoindre mon épouse et ma fille, ainsi que mon beau-père, à Livourne, pour les conduire avec moi à Londres, où ma pension me paraissait exiger ma résidence.

Pour l'exécution de ce projet, je sollicitai mon passage sur une frégate anglaise que je savais être prête à conduire

en Corse le nouveau gouverneur qui devait remplacer le chevalier Elliot, destiné à des fonctions plus importantes. Cette frégate, appelée *l'Amphitrite*, était commandée par le capitaine Herbert, fils de lord Carnavon, qui, en m'annonçant l'obtention de mon passage sur son bord, crut devoir offrir sa table à un émigré français. Je le remerciai et j'acceptai son offre bienveillante. Il me présenta au nouveau gouverneur de la Corse, son noble passager. Je rencontrai sur cette frégate deux passagers français, qui allaient en Corse prendre possession du commandement d'une compagnie dans un régiment d'infanterie à cocarde blanche, à la solde de l'Angleterre. Ces deux passagers étaient, l'un le comte de Chabane, l'autre le chevalier de Barre, l'une de mes plus anciennes connaissances du Languedoc et de la ville de Nîmes.

CHAPITRE XXXV.

1796.

Dès que la frégate fut prête à mettre à la voile, nous partîmes immédiatement du port de Douvres, où elle était en station, et après quelques heures de navigation, nous nous trouvâmes bientôt en pleine mer. Cette frégate fut escortée par le vaisseau *le Goliath*, capitaine Knoles. Avant d'arriver à Gibraltar, parvenus à la hauteur du cap Saint-Vincent, nous fûmes surpris par un calme profond

qui suspendit notre navigation. Dans ces sortes de calmes les vaisseaux ne peuvent faire aucune manœuvre ; le gouvernail est nul et sans effet, et les vaisseaux sont exposés à s'aborder, entraînés l'un vers l'autre par des courants qu'il est difficile d'éviter : c'est ce qui arriva au vaisseau *le Goliath* et à la frégate *l'Amphitrite*, qui, rapprochés l'un de l'autre, furent bientôt embarrassés dans leurs vergues. Dans cette situation dangereuse, les deux capitaines ordonnèrent les manœuvres nécessaires pour séparer les deux vaisseaux.

Le capitaine de *l'Amphitrite* fit rentrer dans la chambre du conseil ses passagers, et, ne m'ayant point aperçu, il crut que j'étais moi-même descendu avec les deux passagers français. Cependant j'étais resté sur le pont, et je m'étais mis aux manœuvres, lorsque tout à coup l'agitation de la voile de misaine vint me frapper et me fit reculer jusqu'à un sabord du gaillard. Dans cette position j'étais si près du pont du vaisseau *le Goliath*, que je conçus immédiatement la pensée de sauter sur ce vaisseau de soixante canons, qui était beaucoup moins exposé à des dangers et avaries que la petite frégate *l'Amphitrite*, qui n'était que de vingt-quatre canons. Le passage de *l'Amphitrite* sur *le Goliath* était très hasardeux ; cependant je l'effectuai avec succès, en entrant sur *le Goliath* par un sabord du gaillard dépourvu de son canon. Le capitaine Knoles, qui m'aperçut, se mit à rire, et me dit : « Soyez le bienvenu ; mais je vais bientôt vous renvoyer à votre auberge. » Il désigna aussi *l'Amphitrite*, parce que dans deux à trois minutes nous allions être dégagés. En effet, les deux capitaines avaient fait mettre à la mer deux de leurs canots, sur chacun desquels douze excellents rameurs parvinrent à éloigner l'un de l'autre les deux vaisseaux.

accrochés. Quand cette opération fut terminée, le capitaine du *Goliath* me donna un canot pour retourner à bord de *l'Amphitrite*, où étant arrivé, je reçus des félicitations, car on me croyait perdu et enseveli dans la mer.

Le lendemain le calme ayant cessé, et à l'aide d'une brise favorable, nous fîmes route pour Gibraltar, où, avant d'arriver, le capitaine Herbert conçut l'agréable idée, et par une plaisanterie gracieuse, de me proclamer, devant son équipage, capitaine d'abordage. On me présenta une branche de laurier, avec un roulement de tambour, en l'honneur de la témérité avec laquelle je m'étais décidé à passer sur *le Goliath*. Le surlendemain le vaisseau *le Goliath* et *l'Amphitrite* passèrent le détroit, et entrèrent dans le port de Gibraltar. Après vingt-quatre heures de repos, nous fîmes une visite au gouverneur, qui nous invita à dîner. Ce gouverneur était le général O'Hara, qui, par imprudence et trop de bravoure au siége de Toulon, fut fait prisonnier par l'armée française. Le général O'Hara commandait alors les troupes anglaises; il était parvenu dans une sortie à enclouer les canons d'une batterie dont les boulets arrivaient souvent jusqu'à Toulon; à la suite de ce succès, il crut pouvoir arriver avec sa troupe jusqu'à Marseille, et ce fut alors qu'un renfort de l'armée française le cerna et le fit prisonnier. Il se rappela de moi, et me fit un très bon accueil.

Après avoir visité les ingénieuses fortifications du rocher et fort de Gibraltar, le capitaine du *Goliath* annonça qu'il mettrait à la voile le lendemain pour la Corse. En effet, dès le grand matin nous fûmes en pleine mer à l'aide d'un vent favorable, lorsque sur la fin du jour nous fûmes surpris et environnés d'un brouillard épais qui bientôt empêcha les deux vaisseaux de se reconnaître, à tel point que, pour évi-

ter les abordages, il y avait sur chaque vaisseau un roulement de tambour jour et nuit, et des sonnettes ou petites cloches, dont les sons indiquaient l'approche des vaisseaux l'un de l'autre : avec ces précautions on évitait les abordages. Ce brouillard cependant n'empêchait point les manœuvres et notre navigation ne fut point interrompue. Notre traversée ne fut pas très longue, car après dix jours de voiles le capitaine Knoles nous annonça que nous verrions très prochainement la terre. En effet, dès le grand matin nous en sentîmes l'odeur, et le soir même nous abordâmes en Corse au port de Saint-Florent. Je n'eus rien de plus pressé que de prendre des informations sur le sort des émigrés réfugiés à Livourne, sous la protection du gouvernement anglais. J'appris que la majeure partie de ces émigrés, aux approches de l'armée française en Italie, avaient été transférés à l'île d'Elbe, et que mon beau-père, ses enfants, mon épouse et ma fille, avaient obtenu du gouverneur de la Corse, M. le chevalier Elliot, leur résidence à Bastia. Je me rendis de suite à cette ville de la Corse, et j'y trouvai en effet toute ma famille. Je leur appris la faveur que j'avais obtenue de cette pension de trois mille six cents francs qui m'avait été accordée sans difficulté. Je leur annonçai que je venais les prendre pour les conduire en Angleterre. M. de Montespin me remercia, et me dit qu'il préférait rester en Corse. Mon épouse reconnut la nécessité de me suivre à Londres, où ma pension exigeait ma résidence. La santé de ma femme était prodigieusement affaiblie; elle avait trop long-temps nourri sa fille de son lait; l'enfant se portait bien; et rien ne s'opposait plus à notre départ. Je sollicitai et j'obtins mon passage sur un des vaisseaux de transport destinés à être renvoyés en Angleterre, sous l'escorte de la flotte anglaise. Dès lors nous quittâmes Bas-

tia, où, après avoir laissé en bon état de santé mon beau-père et ses deux filles, nous nous rendîmes dans la rade de Saint-Florent, où était stationné le vaisseau de transport qui nous était destiné; et dès le lendemain nous nous y embarquâmes, ma femme et moi, sa fille et sa bonne. Le capitaine, par ordre et faveur, nous céda sa chambre, et prit pour lui celle de son lieutenant.

Peu de jours après, l'amiral Jarvis, qui avait déjà depuis plusieurs jours ordonné les préparatifs du rassemblement des vaisseaux de transport qui devaient revenir en Angleterre sous son escorte, fit faire les signaux de départ. Son escadre était composée de quatorze vaisseaux et frégates de ligne, qui devaient prendre à la remorque un pareil nombre de vaisseaux de transport; celui sur lequel nous étions fut remorqué par la frégate *la Junon*, capitaine Samuel Hood. Lorsque l'amiral Jarvis fut assuré que tout était prêt pour le départ de la flotte, il fit miner et sauter la tour de la Mortella, petit fort qui protégeait l'entrée de la rade de Saint-Florent. Cette mesure était nécessaire dans le cas où le gouvernement anglais voudrait définitivement abandonner la Corse, ainsi qu'il en était question. Un nouveau signal fut donné par l'amiral Jarvis pour mettre à la voile, et dans peu d'instants toute la flotte fut en marche. La traversée jusqu'à Gibraltar fut longue et retardée par des vents presque toujours contraires; ce ne fut que le quatorzième jour que la flotte entra dans le port de Gibraltar, où des vents violents et des pluies abondantes occasionèrent des avaries considérables. Au dire des habitants, personne ne se ressouvenait d'avoir vu à Gibraltar des pluies aussi abondantes; les vents comme la pluie s'étant calmés, la flotte remit à la voile pour l'Angleterre.

Le capitaine Hood, qui avait eu pour nous tant de pré-

venances et d'attentions pendant la traversée de Corse à Gibraltar, ne voulut point nous laisser continuer notre voyage jusqu'à Londres sans nous envoyer une provision de thé, de sucre et de viande fraîche, comme il avait eu cette attention généreuse pendant la traversée. Ma femme et sa bonne avaient été très fatiguées de la mer jusqu'à Gibraltar; ma fille se portait bien, et moi aussi, malgré la fatigue extraordinaire de mon service et de mes soins auprès d'elle, par l'impuissance où se trouvaient mon épouse et sa bonne de vaquer aux soins de propreté nécessaires à la santé de notre enfant, dont j'étais sans cesse occupé : aussi, en reconnaissance, ma fille me caressait presque toute la journée.

Avant de nous séparer du capitaine Samuel Hood, je veux rapporter ici un fait personnel qui fait honneur à sa présence d'esprit comme à sa bravoure.

Ce capitaine de la frégate *la Junon* n'était pas au siége de Toulon, il était en croisière dans la Méditerranée; mais il savait que la flotte anglaise était à Toulon, et il n'avait pu prévoir qu'elle serait obligée de quitter ce port. Dans cette ignorance il entre à Toulon, et s'aperçoit bientôt de sa méprise. Les autorités de Toulon se rendent à son bord, et lui déclarent que, la flotte anglaise n'étant plus dans le port de Toulon, il devenait leur prisonnier. A l'aide de la langue anglaise il donna des ordres qui ne furent compris que par son équipage, et bientôt le canot qui avait amené les autorités de Toulon à bord de la frégate *la Junon* fut hissé et déposé sur le pont; et, dans l'instant, un signal de départ fit déployer les voiles, qui, enflées par un très bon vent, mirent en dix minutes la frégate hors de la rade. Le capitaine Hood emmena avec lui ceux qui avaient voulu et

cru pouvoir le faire prisonnier. J'ai cru que ce trait ingénieux méritait d'être connu.

Le jour de notre départ de Gibraltar avait été fixé pour la première brise favorable à la sortie du détroit. Ce vent favorable arriva, et nous mîmes à la voile. En moins de deux jours nous aperçûmes les côtes d'Angleterre, et nous étions déjà très voisins du rocher de Scilly; mais, presqu'aux approches de ce rocher, un peu avant de l'avoir dépassé, et à l'entrée de la nuit, un vent contraire nous repoussa au loin et à une très grande distance des côtes. Le capitaine était de fort mauvaise humeur, et nous aussi, parce que, avec une heure de plus de bon vent, nous aurions dépassé le rocher de Scilly, et nous serions entrés le lendemain dans la Tamise. Mais, bien loin d'avoir eu ce bonheur, les vents contraires nous retinrent plus de huit jours en pleine mer.

C'est à cette époque que le général français Hombert fit une descente sur la côte d'Irlande, et nous étions sans cesse dans la crainte d'être rencontrés et visités par sa flottille. Notre capitaine crut prudent de relâcher à Plymouth, et d'attendre un vent sûr et direct pour la Tamise.

Après beaucoup d'agitations et de craintes, après deux jours de traversée nouvelle, nous arrivâmes à Gravesend. Notre vaisseau de transport fut visité par le capitaine de la frégate en station à l'entrée de la Tamise : ce capitaine était M. de Macnamara, que nous avions particulièrement connu dans la Méditerranée, et qui, de retour à son bord, nous envoya du sucre et du thé, et même deux bouteilles d'excellent vin de Champagne.

Dès le lendemain nous quittâmes notre vaisseau de transport avec notre léger bagage ; et, après avoir fait au

capitaine nos remercîments de ses attentions pour nous, nous prîmes à terre une chaise de poste, et nous arrivâmes le même jour à Londres à l'entrée de la nuit.

CHAPITRE XXXVI.

1796 à 1798.

Arrivés à Londres, et dans l'intention de diminuer nos frais et dépenses d'auberge, je me mis à la recherche d'un logement provisoire. Je trouvai ce logement insuffisant; je le gardai pendant une semaine seulement, après laquelle je pris possession d'un autre logement dans la rue de Sloane : ce logement était une petite maison entière, à la boutique et au rez-de-chaussée près, que le propriétaire se réserva. Je fis l'emplète de meubles propres et suffisants à nos besoins, ainsi que proportionnés à mon revenu, qui, tout modeste qu'il était, suffisait pour nous faire vivre avec aisance.

C'est ici le moment de parler de la situation délicate dans laquelle je me trouvais avec mon épouse à notre sortie de Toulon. Elle ressentit vivement la perte de mon état et de ma fortune; elle en prévoyait les funestes suites, ainsi que l'état de médiocrité dans lequel nous serions forcés de vivre. Cependant, comme elle avait été toujours très bonne épouse, elle se résigna à notre infortune.

J'appris qu'un officier supérieur de la flotte anglaise, qui

avait fait notre connaissance pendant le siége de Toulon, et auquel ma femme plaisait beaucoup, lui avait témoigné tous ses regrets de nos malheurs, et avait réussi à lui persuader que nous serions plus heureux l'un et l'autre en nous séparant par un divorce, qui nous rendrait la liberté d'un nouveau choix, et que dans ce cas il lui offrait sa main et sa fortune.

Cette proposition était séduisante pour une jeune femme qui, ayant toujours été habituée à beaucoup d'aisance, était effrayée de se trouver incessamment dans un état de grande médiocrité. J'avais fait un peu tardivement cette découverte; j'en fus très affecté.

Mon épouse avait toujours eu une conduite très exemplaire, et je crus qu'avec des attentions nouvelles de ma part, elle reconnaîtrait tôt ou tard l'inconvenance des propositions de l'amiral anglais.

Je continuai d'exercer avec elle mes droits d'époux. Elle devint grosse, et accoucha d'un garçon, que nous perdîmes six mois après ses couches, à la suite desquelles elle fit une maladie grave. Pour moi, livré dans mon intérieur aux soins de l'éducation d'enfance de ma fille, je jouissais du bonheur de voir se développer ses grâces, son intelligence et son esprit.

J'avais été particulièrement recommandé à un Anglais, homme d'esprit et de mérite, et surtout très riche. Après plusieurs recherches de la part de cet Anglais pour me procurer un emploi raisonnable de mes loisirs, il désira m'occuper lui-même honorablement. Il était alors à l'une de ses maisons de campagne, et m'adressa une lettre des plus obligeantes, dans laquelle il m'annonça qu'il était chargé par un ami de s'informer si je pouvais faire le sacrifice de cinq jours dans la semaine pour un travail de cabinet, et

de lui dire quels étaient les honoraires que je voulais obtenir pour ce travail.

Je crus entrevoir que c'était pour être auprès de lui qu'il me faisait cette proposition : je lui répondis que je consentais avec plaisir à la privation des cinq journées dont on me demandait le sacrifice, et qu'à l'égard des honoraires je n'en fixais aucuns, m'estimant heureux d'être utile à l'un de ses amis.

M. John Symmons était cet Anglais auquel j'avais été recommandé par M. Foley, capitaine du vaisseau *le Saint-George*, son beau-frère.

Ce digne et respectable M. Symmons m'écrivit de nouveau pour m'annoncer que c'était à son cabinet particulier qu'il me proposait d'être attaché, et dès lors il m'apprit que mon travail principal était de faire un catalogue alphabétique de sa bibliothèque, au nombre de quarante mille volumes, tant anglais que français, et classiques. Il me donna rendez-vous à Paddington-House, sa maison d'habitation à Londres.

Le jour de notre entrevue, nos conventions étant respectivement acceptées, je devais me rendre chez lui entre dix et onze heures du matin tous les jours, à l'exception du samedi et du dimanche.

J'entrai en exercice de mon travail dès le lendemain. Ainsi, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après-midi, je restais chez lui, et j'étais rentré chez moi entre trois et quatre heures. Pendant mes heures de travail il venait presque toujours faire avec moi une conversation française assez longue. Il avait autrefois voyagé en France; il parlait très bien français, et, à l'aide de nos entretiens journaliers, il conserva la facilité avec laquelle il s'énonçait.

Le catalogue alphabétique de sa bibliothèque m'a occupé pendant cinq ans. D'après les habitudes intérieures de M. Symmons, je n'y travaillais pas plus de trois heures par jour, plutôt moins que plus. Ce travail fut difficile et minutieux. Avant d'arriver à sa perfection, les volumes de cette nombreuse bibliothèque passèrent quatre fois par mes mains, opération nécessaire pour établir sur le catalogue la série alphabétique par le nom des auteurs.

M. Symmons attachait un grand prix à ce catalogue, fait par un émigré français pour lequel il se faisait honneur d'avoir et de manifester un grand intérêt. M. Symmons était homme de lettres, ami des arts, et jouissait alors d'une grande fortune et d'une considération méritée. Il avait des égards aussi délicats que bienveillants pour les émigrés, et en admettait souvent à sa table. J'étais l'ordonnateur des dîners français qu'il se plaisait à leur offrir.

Un jour il rassembla à un dîner extraordinaire quinze convives français de prédilection, parmi lesquels étaient entre autres le marquis de Thibouteaud, le comte de Chabert, le marquis de Lally-Tollendal, l'abbé Baruel, l'abbé Villaren de Montblanc, aujourd'hui achevêque de Tours, et plusieurs autres dont j'ai oublié les noms. Ce dîner français était de mon ordonnance; je l'aidai à en faire les honneurs. Il fut d'une gaîté aimable et affectueuse. Lorsque le désert fut placé sur la table, servie en très beau vermeil, il fit apporter par son maître d'hôtel un bassin d'une belle dorure, rempli de jetons du trésor royal de France, à l'effigie de Louis XVI, dont la ressemblance était frappante. Alors, nous adressant la parole avec sensibilité, il nous dit : « Messieurs, je connais l'excessif amour que vous portiez à Louis XVI, le meilleur des rois. Comme vous, je respecte sa mémoire. Honorez-la; hono-

rez-moi en acceptant de ma main cette ressemblance si parfaite et si chère aux bons Français. » Nous fûmes tous attendris, et nous prîmes chacun un jeton, sur lequel nous portâmes nos lèvres avec respect et effusion. Ce trait de sensibilité de M. Symmons au souvenir de Louis XVI redoubla mon affection pour ce digne et respectable Anglais, qui m'honora constamment des égards les plus délicats. Mon travail auprès de lui était dans mes goûts et plaisirs; mes autres heures de loisirs étaient remplies par mes liaisons et fréquentations avec des émigrés de mérite, de mœurs douces et d'esprit.

Je citerai plus particulièrement M. d'Outremont, ancien conseiller au parlement de Paris, dont l'aimable épouse rassemblait et recevait chez elle une société choisie, et chez laquelle je voyais souvent M. de la Galaisière, ancien intendant de Strasbourg, aimable vieillard du plus agréable esprit.

Par suite de mes goûts pour la diction poétique, et sur la demande de mes amis, je m'étais décidé à avoir de temps en temps chez moi des soirées de lecture, dans le cours desquelles je lisais des comédies de choix. Mon petit sallon, qu'on appelait en anglais parloir, pouvait avec ordre et méthode contenir environ quarante spectateurs. J'envoyais à tour de rôle des billets d'invitation à mes lectures, aux émigrés des deux sexes avec lesquels j'étais le plus lié. Ces lectures étaient mes plus douces jouissances; on venait avec plaisir m'entendre, et je recevais de fréquentes demandes d'y être invité.

L'émigration et le séjour à Londres de M. de Calonne, ancien ministre des finances de France, m'avait fourni l'occasion de me lier plus particulièrement avec lui. Il s'était rappelé la protection dont la reine, épouse de Louis XVI,

m'honora lorsque, sous son ministère, elle lui demanda pour moi une direction des fermes. A la suite de ce souvenir il me témoigna intérêt et même amitié. Au retour d'un voyage qu'il fit en France sur la demande de Bonaparte, qui désirait, disait-on, le consulter sur une opération de finance, il avait rapporté de Paris un exemplaire du drame de *Misanthropie et repentir*. Il vint me voir et me parla de ce drame, à la représentation duquel il avait assisté au Théâtre-Français. Il me présenta l'exemplaire de ce drame, qui, disait-il, attirait au théâtre tous les amateurs curieux de la capitale. Il avait jugé que j'en ferais la lecture avec grand succès. J'acceptai son offre obligeante en lui disant que je le priais de fixer le jour qui serait à sa convenance pour entendre chez moi cette lecture. Je fus agréablement surpris lorsqu'en me donnant son jour il me demanda la permission d'amener avec lui et de me présenter monseigneur le duc de Bourbon, qui avait la plus grande envie de m'entendre, et, ajouta-t-il, de vous applaudir. Je fis des invitations extraordinaires pour compléter le nombre des quarante auditeurs que pouvait contenir mon petit salon. Monsieur et madame d'Outrèmont, M. de la Galaisière, avaient leurs entrées à mes lectures; ils assistèrent à celle de *Misanthropie et repentir*. Le duc de Bourbon, accompagné de M. de Calonne, arriva chez moi à sept heures précises, et je commençai immédiatement ma lecture. L'auditoire parut très satisfait, et je reçus des félicitations flatteuses. Le prince en donna l'exemple; il avait, me dit-il, été attendri jusqu'aux larmes dans deux situations touchantes du sort du malheureux Mainau, principal acteur ou héros du drame. M. de la Galaisière, grand connaisseur et appréciateur de la récitation des poésies didactiques et dramatiques, me fit, ainsi que madame d'Outremont, des

félicitations particulières, et le très spirituel M. de Calonne ajouta que je devais être bien fier d'avoir attendri de vieux pécheurs comme lui et son ami M. de la Galaisière. Cette lecture fit du bruit; je fus sollicité d'accorder une seconde lecture de ce drame.

L'abbé Delille, curieux de juger de mes talents dans l'art de bien lire, me fit solliciter de l'aller voir, ne pouvant se rendre chez moi à cause de la faiblesse de sa vue. Le chevalier de Boilendry fut chargé par lui de me faire cette invitation. Je n'hésitai point à m'y rendre, et comme il venait de faire imprimer à Londres une nouvelle édition de son poëme des *Jardins*, il m'en présenta un exemplaire, et me proposa de lui en lire des fragments, et surtout les vers descriptifs de la visite d'Alexandre chez Abdolonime, épisode de cette nouvelle édition. Les vers de cet épisode étant nouveaux pour moi, il fut aussi surpris que satisfait de la facilité et intelligence avec lesquelles je lui en faisais la lecture. « Je n'ai, me dit-il, qu'une seule observation à vous faire sur la prononciation trop légère que vous avez faite du mot *hennir*, qui exprime le hennissement du cheval; il fallait faire sentir plus fortement la lettre *h*, la première du mot *hennir*. D'ailleurs, ajouta-t-il, je ne puis qu'être étonné de votre facilité à lire pour la première fois des vers qui ne vous étaient point connus. Je le dis sans flatterie, M. de Brécy mes vers ne perdent rien avec vous, et j'en fais avec plaisir l'aveu. » Je fus infiniment sensible aux éloges et compliments de ce grand connaisseur dans l'art de bien lire. Il prit occasion de ma visite chez lui pour m'apprendre qu'il avait à d'autres époques reçu à Paris plusieurs témoignages de la bienveillance d'un de mes parents M. Gauthier, l'un des fermier généraux du roi et il finit par m'inviter à venir quelquefois le voir.

J'avais consenti à une seconde lecture de *Misanthropie et repentir*, et j'en reçus des remercîments et félicitations de l'auditoire que j'y avais invité. Parmi mes auditeurs à mes lectures, je recevais de temps en temps plusieurs évêques français émigrés : de ce nombre étaient M. de Boisgelin, archevêque d'Aix ; M. de Baral, évêque de Troyes, et M. de Bétizi, évêque d'Uzès. Ils choisissaient eux-mêmes les pièces qu'ils désiraient m'entendre lire. J'avais quelquefois de la répugnance à continuer la lecture des pièces qu'ils me proposaient, telles que *Robert chef des brigands* et *la Mère coupable*, de Beaumarchais ; ils répondaient à mes objections qu'ils ne trouvaient pas leurs demandes et leur choix inconvenants, parce qu'ils se croyaient à l'abri de la séduction!. Aors je finissais toujours par céder à leurs désirs. Mes lectures n'étaient pas mes seuls amusements ; je jouais aussi la comédie dans des sociétés bourgeoises, et principalement d'émigrés. Je me rappelle avec plaisir qu'une fois, chez madame d'Outremont, en l'honneur de sa fête, de concert avec ses amis, nous lui proposâmes de nous permettre d'établir dans son grand salon un petit théâtre, pour y jouer plusieurs comédies de son choix et du nôtre. Ces pièces de théâtre furent les *les Fausses infidélités* de M. Barthe et *Pygmalion* de Rousseau, ces deux pièces devaient être suivies d'une petite pièce de circonstance de la composition de M. de La Galaisière.

Madame d'Outremont accepta avec plaisir notre proposition, et le comte de Nogent, l'un de nous, s'offrit de peindre les toiles de coulisses et de théâtre ; mais comme il n'avait pas de toile, et qu'il ne pouvait offrir que ses pinceaux et sa main-d'œuvre, nous nous empressâmes de lui fournir la toile qu'il demandait, et pour mon compte, je lui donnai un de mes vieux draps de lit. On me donna

le rôle de Valsain dans *les Fausses infidélités*. Je fus chargé de celui de Pygmalion, sans compter un petit rôle dans la pièce de M. de la Galaisière. Madame d'Outremont, quoique déjà hors de la première jeunesse, avait consentie à prendre le rôle de Galatée, parce qu'elle était très blanche, et avait une physionomie fine et délicate, qui déguisait son âge. Lorsque nos rôles furent bien appris, nous essayâmes plusieurs répétitions devant quelques amis, qui jugèrent que, sans être très bons acteurs, nos rôles seraient assez bien joués pour faire plaisir à l'auditoire. En effet, le jour de la représentation, les trois pièces furent jouées à la satisfaction de nos amis et de tous les spectateurs invités. J'avais donné des soins particuliers à l'étude de mon rôle de Pygmalion; je m'étais bien pénétré du sentiment extraordinaire et exalté qui avait échaufé le cœur et l'âme du célèbre sculpteur pour sa Galatée, qu'il regardait comme le chef-d'œuvre de son talent. A la représentation, je me sentis si animé que je me crus moi-même être Pygmalion, au point que mon jeu avait porté l'étonnement dans l'esprit de tous les spectateurs. Ce ne sont point ici des faits mensongers que je présente, c'est l'exacte vérité, et je déclare qu'au risque de n'être pas cru assez modeste dans mes récits, je continuerai mes narrations avec la même franchise et la même ingénuité.

Dans une autre société, non moins agréable que celle de madame d'Outremont, je jouai aussi la comédie: cette société était celle des familles de Choiseul, de la Blinaie et Dudresné. La fille aînée de M. le comte de Choiseul était bonne musicienne; elle voulut jouer le rôle de Camille dans l'opéra de *Camille* ou *le Souterrain*. Il manquait un acteur pour le rôle d'Alberti; on me le proposa, et je l'acceptai; les autres acteurs furent la plus jeune de Cho

seul, madame Ogherti, le comte de Nogent, et le chevalier de Montmorency, qui avait une voix charmante, et joua le rôle de Lorédan. La pièce fut très bien jouée, et comme je n'étais pas très musicien, quoique avec une voix agréable, il fut convenu que je ne chanterais pas l'ariette difficile du rôle d'Alberti, qui, à la rigueur, pouvait se passer du chant. Mon récit de la représentation de *Camille* a rappelé dans mes souvenirs le nom du chevalier de Montmorency, qui jouait dans cet opéra le rôle de Lorédan. Ce jeune seigneur français était frère de madame la duchesse de Rohan-Chabot, dont le mari fut un des premiers gentilhommes de la chambre de Louis XVIII, à la restauration. Ce chevalier de Montmorency était, comme sa sœur, du caractère le plus doux et le plus aimable; sa mort précoce, arrivée par une chute violente, peu d'années après la restauration, a privé la noble et ancienne famille de Montmorency d'un rejeton qui promettait de perpétuer cet illustre nom.

Il me reste à parler de ma troisième représentation de théâtre de société; cette représentation fut d'un tout autre genre, en voici les détails :

M. Lullin de Châteauvieux, Génevois de naissance, employé à Londres au ministère de l'intérieur comme chef du bureau des passeports à délivrer aux Français, et qui, à ma recommandation, avait rendu plusieurs services à quelques uns de mes amis, vint me faire une visite, en me demandant un service auquel il attachait beaucoup de prix. Alors il me présenta le manuscrit de la tragédie anglaise de *Richard III*, traduite par lui en vers français, tragédie dans laquelle il me demandait de me charger de deux rôles, faciles à jouer et à se concilier, disait il, ainsi que je pourrais le reconnaître après que j'aurais parcouru

le manuscrit. Cette tragédie devait être jouée sur un théâtre bourgeois à ses dispositions. Les acteurs étaient tous Français, à l'exception de sa femme, et de lui, qui se chargeait du rôle de Richard III. Je lui promis que je lui rendrais réponse. Le lendemain je fis lecture de son manuscrit. Sa traduction était en vers libres. Les deux rôles qu'il m'offrait étaient celui de Henri VIII, qui, à la fin du premier acte, est assassiné et expire sur le théâtre : ce premier acte devait donc être le commencement et la fin de ce rôle de Henri VIII. Le second rôle était celui du duc de Richemond, qui ne paraissait que dans le cinquième acte Je devais donc avoir trois actes d'interruption entre mes deux rôles. Je ne crus pas déplacée l'acceptation de ces deux rôles, dont je consentis à me charger, parce, que dans l'impatience de ma réponse, je jugeai que M. Lullin serait blessé de mon refus.

Henri VIII était un vieillard, dont le costume noir et les cheveux blancs rendaient le déguisement facile. Le jour de la représentation je pris l'accent et le son de voix d'un vieillard presque octogénaire, et l'on eut beaucoup de peine à me reconaître. Lorsqu'au cinquième acte, je reparus dans le rôle du duc de Richemond, mon costume fut tout le contraire de celui de Henri VIII : des cheveux noirs, une armure guerrière, la poitrine et les bras nus, une prononciation sonore et rapide, tout cet ensemble me donnait l'air et l'extérieur d'un jeune homme de vingt-cinq ans. L'illusion fut telle, que mes amis, quoique prévenus, eurent la plus grande peine à me reconnaître. M. Lullin, très bon acteur, joua parfaitement bien son rôle ; madame Lullin, qui parlait à peine français, rendit son rôle très imparfaitement; les autres acteurs, génevois et autres, furent aussi très faibles, et la conclusion fut que M. Lullin et moi

nous étions les seuls acteurs qui obtinrent des applaudissements. Je reçus pour mon compte de grands remercîments de M. Lullin, qui me confia son manuscrit pour le remettre de sa part à ses sœurs lorsque je rentrerais en France, dont je devais faire incessamment le voyage.

Je n'ai plus à parler que de la représentation de société qui eut lieu à Hammersmith, chez madame la margravine d'Anspack, de la comédie des *Précieuses ridicules* de Molière, comédie dans laquelle la margravine me demanda de bonne grâce d'accepter le rôle d'un des deux amoureux, rôle insignifiant dont je me chargeai par égard pour la princesse. Je fus dédommagé de la faiblesse de ce rôle par le jeu vraiment extraordinaire de la margravine, qui prononçait parfaitement le français. Elle joua la précieuse au naturel, elle aimait ces sortes de rôles de préférence à tout autre. Sa maison de plaisance d'Hammersmith était très élégante, et son théâtre surtout était du meilleur goût; on arrivait par une très belle orangerie garnie de fleurs et plantes de toutes espèces. Le spectacle ce jour-là fut suivi d'un ballet, dont le principal danseur fut le jeune lord Craven, son fils, qui avait un talent extraordinaire dans l'art de la danse. Après le spectacle, la margravine reçut avec beaucoup de grâce nos compliments sur la perfection de son jeu, que je lui avouai avoir été un grand dédommagement de mon rôle, dont le seul plaisir avait été les nombreux coups de canne que j'avais donnés, en riant aux éclats, au noble comte D***, qui jouait le rôle de Mascarille. Sur les onze heures du soir on servit un magnifique souper sur une table de cinquante couvrets garnie des mets les plus recherchés. Il était deux heures après minuit lorsque je me mis en route pour retourner à Londres. Hammersmith est à la distance de trois petites lieues de Londres; je fis ce voyage et retour à pied.

Je rentrai chez moi un peu avant quatre heures du matin, non sans quelque crainte des voleurs piétons qui rôdent souvent la nuit pour s'emparer de la bourse des passants. Ainsi finirent mes amusements de théâtre.

CHAPITRE XXXVII.

1799 à 1800.

Mes plaisirs et délassements jusqu'à ce jour avaient été diversifiés; ils étaient quelquefois partagés, chaque année, par quelques excursions dans deux maisons de campagne charmantes de M. Symmons, l'une près de Windsor, et l'autre à Easteliff, près de Marguate, où je séjournais plusieurs semaines avec agrément et de grandes prévenances. M. Symmons m'y donnait toujours l'appartement le plus commode, il mettait à ma disposition ses voitures et chevaux, et, avec la jouissance d'une excellente table, je menais chez lui une douce vie. Au retour de ces campagnes, je reprenais à Paddington le travail de sa bibliothèque. Je commençais à avancer dans la confection de son catalogue. Il avait pour voisin à Paddington un conseiller privé du roi, M. Greville, homme de mérite, qui avait le goût des arts, mais plus particulièrement de la minéralogie, dont il s'occupait souvent avec un brave et digne émigré français, M. le comte de Bournon, qui avait une aimable épouse ainsi qu'un

jeune fils et une jeune demoiselle ; j'allais quelquefois chez eux et j'y trouvais une société douce et tranquille.

J'ai oublié de dire que, dans mes courses journalières de Londres à Paddington, j'étais obligé de traverser le parc Hyde, j'y rencontrais de temps en temps S. M. le roi George III, le plus tranquille et le plus sage des rois. Il était toujours à cheval, accompagné de deux seuls écuyers. Je suspendais alors ma marche, je m'arrêtais, je le saluais avec ce respect que nous accordions toujours en France à nos rois ; il me rendait immédiatement mon salut, en levant son chapeau avec beaucoup de dignité. On m'assura plus d'une fois qu'en rentrant chez lui, il disait à la reine son épouse : « J'ai rencontré ce matin un émigré français, il m'a salué avec beaucoup de respect, mais je lui ai rendu son salut. » Ce peu de mots de ma part sur ce digne et bon roi prouvent suffisamment la naïveté et la bonté de son caractère.

Quelquefois les dimanches je recevais à un dîner frugal d'émigré le marquis de la Lely Tolendal, M. Desrotours, le jeune Du Crémat Michel, émigré français, officier de hussards, le chevalier de Boislendry, et quelques autres émigrés de diverses conditions ; mes connaissances étaient cependant beaucoup plus étendues, mais moins intimes, telles que M. d'Aisnes ancien intendant de province en France ; M. de Labourdonnaie-Blossac, M. le comte de Caumont, qui s'était acquis la réputation remarquable d'un habile relieur. Je l'ai plus d'une fois employé aux compte et frais de M. Symmons pour des livres que je lui donnais à relier. C'est ce même M. de Caumont qui était intimement lié avec M. l'abbé Delille, pour lequel il fit un jour une belle et superbe reliure d'un exemplaire de son poème des *Jardins*. Suivant la chronique de cette époque, on disait que M. de

Caumont avait fixé le prix de cette reliure à la somme de *vingt-quatre francs*; mais qu'un jour l'abbé Delille, tenant à la main son poème de *la Pitié*, dans lequel il avait si bien dépeint les différents travaux des émigrés, l'avait prié d'entendre quelques vers sur ses occupations et ses travaux de relieur, et qu'alors, à la suite de la description de la duchesse qui faisait des modes, du guerrier qui avait pris le rabot d'Emile, il s'était écrié avec une grande et forte expression :

> Que dis-je? ce poème, où je peins vos misères,
> Doit le jour à des mains noblement mercenaires;
> De son vêtement d'or un Caumont l'embellit,
> Et de son luxe heureux mon art s'enorgueillit.

A peine M. l'abbé Delille eut-il fini de réciter ces vers en l'honneur du talent du relieur, que M. de Caumont, charmé de se voir imprimé et cité dans le poëme de *la Pitié* d'une manière aussi flatteuse, s'approcha de l'abbé Delille, lui prit les mains, et lui fit des remercîments qui lui apprirent sa grande satisfaction. On assure aussi que M. l'abbé Delille, sur le même ton, voyant l'amour-propre de M. de Caumont satisfait, lui dit alors : « Il me semble, M. de Caumont, que vous pouvez accepter mes vers en paiement de votre belle reliure. » M. de Caumont n'hésita point de consentir à l'improvisation et proposition très économique du poète, qui avait si adroitement touché la corde délicate de l'amour-propre du noble relieur.

Je passais de temps en temps des soirées agréables chez madame la comtesse Sophie de Tott, avec laquelle j'avais autrefois fait connaissance à Marseille, à son arrivée de Constantinople, dont elle revenait avec sa mère et sa sœur en costume grec, qui ne gâtait rien à leur aimable et belle

figure. Madame de Tott la mère était Française, née à Marseille. Son retour dans sa patrie avec ses jolies et aimables enfants augmentait en 1775 les charmes de la société par leur gracieuse présence. Bientôt elles quittèrent le costume oriental, et l'on trouva que les jolies têtes grecques de l'aimable famille n'avaient, sous le costume français, ni moins de grâce, ni moins de beauté. L'aimable comtesse Sophie de Tott se rappela parfaitement mes liaisons de société avec elle et sa mère pendant leur séjour à Marseille; elle m'admit dans sa société à Londres avec autant de grâce que d'interêt. Elle vivait à Londres avec les bénéfices de son talent de peinture qu'elle avait porté à un haut degré de perfection pour les portraits et la ressemblance. Ce talent l'avait mise dans une grande aisance, et comme elle aimait prodigieusement la musique, elle rassemblait ses amis et connaissances à de charmants concerts avec la meilleure compagnie de l'émigration. Je serais bien fâché d'avoir oublié de parler du bonheur que j'ai eu de la retrouver à Londres, parce qu'elle m'y a donné, dans une aimable lettre que je conserve d'elle, des preuves touchantes d'un vif intérêt sur mon sort, quand elle apprit la perte que je venais de faire de mon fils: car, depuis son arrivée à Londres, ma femme m'avait rendu père d'un garçon qui n'eut que six mois d'existence, et j'éprouvais alors de justes chagrins de ce funeste événement.

Les années s'écoulent, et j'approche du terme où je peux encore espérer de revoir ma patrie. Ma fille, ma jeune et intéressante Annette, grandit et s'embellit; je donnai à son éducation les soins les plus assidus et les plus minutieux.

Il fut à peu près convenu, sur les invitations de ma mère, que mon épouse se rendrait à Paris avec ma jeune fille,

pour y préparer et avancer, s'il était possible, mon retour en France. La santé de ma femme était prodigieusement altérée depuis une grave maladie qu'elle avait cru devoir la conduire bientôt au tombeau. Son caractère, ses mœurs, étaient entièrement changés ; elle n'avait plus pour moi ses anciennes prévenances ; la perte de mon état et de ma fortune était la vraie cause de ses chagrins, et lui présentait l'avenir effrayant de la médiocrité, situation souvent précurseur de l'état du besoin. Elle croyait pouvoir échapper à cet avenir par l'acceptation de la fortune et de la main d'un amiral anglais, qui, touché de ses malheurs et charmé de sa beauté, lui avait conseillé de rompre les liens qui m'unissaient à elle, afin, disait-il, de me donner à moi-même la liberté et possibilité d'un nouveau choix plus conforme à ma fortune présente. L'amiral anglais était alors employé dans une station lointaine; elle n'en avait pas de nouvelles, et son silence augmentait l'incertitude de ses déterminations. Cependant le moment de notre séparation arriva, et elle partit de Londres en l'année 1800 avec ma fille.

CHAPITRE XXXVIII.

1800 à 1802.

Arrivée à Paris, ma femme reçut de ma mère un accueil gracieux, et s'établit dans un logement commode

proportionné à sa modeste fortune. On m'apprit que ce logement était chez un médecin auquel elle avait confié le soin de sa santé, dont elle n'espérait plus le rétablissement; elle était dans l'âge auquel elle avait perdu sa mère, et elle croyait ne pas obtenir des jours plus longs qu'elle. Ma fille avait passé les six premiers mois de son séjour en France dans un brillant état de santé; mais tout à coup une fièvre vermineuse, survenue presqu'au moment de cette dangereuse époque de la dentition de sept ans, vint terminer les jours de mon adorable fille, si justement chérie par son tendre père. Cette funeste nouvelle me fut annoncée à Londres par mon frère; j'ouvris le paquet qui la renfermait, et j'y trouvai les extraits mortuaires de cette céleste vierge. J'étais dans ce moment à Paddington chez M. Symmons; je tombai évanoui dans ses bras, et dans l'abattement le plus profond. Grand Dieu! vous fûtes témoin de mes profondes douleurs. Mon malheur était irréparable : la perte de la tendresse de mon épouse, son état pénible et incertain, la crainte de ses résolutions définitives contre mon gré, contre le gré de ma conscience, toutes ces pensées de mon incertain et triste avenir me rendirent pendant plusieurs jours silencieux et presque nul au monde.

Cependant le gouvernement français gardait lui-même un grand silence sur le sort définitif des émigrés, et ce silence me condamnait à ma prolongation d'exil et de séjour à Londres. J'étais occupé de mes derniers travaux et soins pour la confection complète du catalogue de la bibliothèque de M. Symmons. Pendant toute la durée de ce travail, il m'avait laissé la liberté et le pouvoir de prêter des livres de sa bibliothèque aux émigrés de sa connaissance et de la mienne. Je crus nécessaire et prudent de faire rentrer ces livres à Paddington; ils y furent

rapportés et replacés au lieu de leur station habituelle.

Dans le peu de moments qui me restaient libres et disponibles, j'allais visiter quelques amis et quelques personnages auxquels je croyais avoir des devoirs à rendre, sans compter ma surveillance sur mes petits intérêts : car j'avais quelque argent placé sur M. le banquier Hammersley ; M. Symmons, de son côté, veillait à mes intérêts sur les registres de M. Chambers, son banquier. La famille entière de M. de Mussey, chevalier de Saint-Louis et ex-fermier général, avait langui dans le besoin. M. de Mussey m'informa qu'il avait une créance considérable en Amérique sur les possessions de M. de Massiac, et que, comme M. Forbes, banquier, qui s'était chargé du recouvrement des revenus de beaucoup d'émigrés, donnait à M. de Massiac des à-compte sur ses produits, il demandait qu'il lui fût accordé par M. Forbes une retenue quelconque sur les fonds qu'il remettait chaque mois à M. de Massiac. Je fus assez heureux d'obtenir cette faveur qui ne compromettait en rien les intérêts du banquier Forbes, et dès ce moment M. de Mussey et sa famille se trouvèrent dans une sorte d'aisance avec les secours que le gouvernement anglais lui accordait.

Je donnai encore une couple de soirées de lecture, à la demande de quelques émigrés des deux sexes, qui s'en accommodaient fort bien. M. et madame de Vaudreuil y avaient plusieurs fois assisté. L'abbé Delille était désolé de ce que son état de cécité presque entière ne lui permettait pas de se rendre chez moi.

J'avais dans ces derniers temps pour voisin un émigré d'un excellent caractère, M. de Lasalle, capitaine d'infanterie. Sa femme, grande et belle, et d'un caractère très doux, avait fait connaissance avec mon épouse, avant son

départ pour Paris. Elle regrettait beaucoup sa société, parce que la sienne était très peu étendue. Je les voyais quelquefois, ainsi que madame Charlet, jolie nièce de madame Michel d'Avignon, qui était liée avec madame d'Outremont, chez laquelle nous nous rencontrions; je me trouvais aussi de temps en temps en société avec M. le marquis d'Osmont, son épouse, et sa fille, très jolie demoiselle, qui épousa un général des Indes, le comte de Boigne, homme, disait-on, immensément riche, natif de Chambéry en Savoie, et qui était parvenu, de simple soldat dans la compagnie des Indes, au rang de général de Marattes, avec un grand pouvoir. Mademoiselle d'Osmont n'avait consenti à ce mariage que par un sentiment de piété filiale, pour assurer à ses père et mère une aisance plus rapprochée de leur ancienne fortune, perdue presque sans espoir par leur émigration. La famille d'Osmont, de très ancienne origine, était restée fidèle au roi de France, et l'aimable fille du marquis, malgré les premiers refus de ses parents, avait fait valoir, pour obtenir leur consentement de mariage avec le général de Boigne, ses craintes de médiocre avenir dont ils étaient menacés, et ce mariage devint ainsi le triomphe de sa piété filiale, tandis que ses grâces, sa figure, son esprit, auraient fait, sans la révolution de 1789, le bonheur d'un noble Français.

Après avoir ainsi rassemblé tous mes souvenirs, je dois enfin parler de la probabilité de mon prochain retour en France.

On annonce un décret du gouvernement français, portant amnistie pour fait d'émigration, donnant à chacun la faculté de rentrer dans sa patrie. Déjà plusieurs émigrés de marque ont quitté l'Angleterre avec le consentement du prince qui représente à Londres Louis XVIII.

Les uns ont à revoir, après de longues années d'absence, des enfants chéris, d'autres un père ou une tendre mère, presque tous enfin de grands intérêts à discuter pour le soutien de leur famille. Cependant, fidèle au roi, fidèle à sa cause, presque aucun émigré ne rentre en France sans obtenir de S. A. R. monseigneur le comte d'Artois les sentiments dus au souverain et aux Bourbons; ceux dus aux liens du sang se combattent tour à tour et se balancent. Enfin, le digne et royal prince, attendri, lève tous les obstacles, dissipe les inquiétudes, rassure celui qui vient en tremblant et les larmes aux yeux lui faire encore une fois l'hommage de son respect et de son dévoûment; il adresse à tous ces paroles touchantes : « Allez en France : vous avez assez long-temps vécu privés de vos affections les plus chères. Rentrez dans le sein de vos familles. Je ne vous demande que de conserver dans votre cœur fidélité au roi, et attachement à moi-même. »

Je viens de les entendre ces paroles pleines de bonté. Entraîné, comme mes compagnons d'émigration, par le besoin de revoir ma famille, je vais retourner en France. J'appellerai sur le roi, sur son auguste frère et la famille royale, la bénédiction de Dieu, en faisant des vœux constants pour leur bonheur, et surtout pour la restitution du trône à l'auguste famille des Bourbons.

Pendant mon séjour à Londres, lorsque ma mémoire était encore fraîche de toutes les circonstances du siége de Toulon en 1793, et du secours mémorable que la cause royale de France reçut des escadres anglaise et espagnole, comme j'avais été acteur et témoin dans cette lutte glorieuse, dans le but d'offrir un jour à l'histoire des matériaux pour la narration des faits et événements de cette époque, j'en avais rédigé un narré manuscrit. Au moment

de mon retour en France, je le laissai en dépôt chez M. Symmons, avec la prière de ne me le renvoyer que quand je le lui demanderais. C'est ce qu'il a fait avec beaucoup d'exactitude : car, peu de temps après la rentrée de Louis XVIII en France, je vis arriver chez moi l'abbé Villaron de Montblanc, qui me remit mon manuscrit de la part de M. Symmons.

Le gouvernement anglais, toujours généreux envers les émigrés, annonça que tous ceux qui recevaient du roi d'Angleterre des pensions annuelles, au moment où ils en feraient liquider les arrérages, recevraient en outre, à titre de gratification et de secours de voyage, indépendamment de ces arrérages échus, la somme entière d'une année de leur pension. Après avoir réglé toutes mes petites affaires, après avoir fait la vente de mon mobilier, après avoir enfin obtenu de monseigneur le comte d'Artois l'autorisation de mon départ, je courus à Paddington, à cet asyle de bienfaisance et de politesse, où j'avais reçu de la part du digne M. Symmons l'accueil le plus bienveillant. Je lui prends les mains, et, d'un ton bien pénétré, je lui fais mes remercîments de ses nombreux bienfaits, et surtout de son excessive délicatesse. Le lendemain je me rendis à Brighton, que je voulais voir avant mon départ. Dans le même jour, je m'embarquai sur un léger bateau qui me conduisit à Dieppe, dont la municipalité, après l'examen de mes papiers, me laissa continuer ma route jusqu'à Paris.

CHAPITRE XXXIX.

1802.

Je me retrouve enfin dans cette grande et belle ville de Paris, après neuf ans d'absence de cette capitale, lieu de ma naissance, lieu des premiers plaisirs de ma jeunesse, séjour enfin où j'avais éprouvé tant de sentiments d'affection pour mes pères et pour mes nombreux amis.

Je descendis au domicile de mon frère, M. Gauthier de Saint-Michel, chef de bureau à l'administration des domaines : je reçus de lui un accueil fraternel et loyal. Sa femme était absente de Paris. Je ne la connaissais point, ni ses enfants, qui étaient dans un très bas âge, et j'attendis son retour à Paris pour faire leur connaissance.

Dès le lendemain de mon arrivée à Paris, je me présentai chez ma mère. Je la trouvai dans un état passable. Elle me parut avoir un grand plaisir à revoir son premier né. Elle vivait toute seule chez elle avec sa femme de chambre. Sa fille, ma sœur, madame Lebreton, vivait sur ses terres avec son mari, et des enfants garçons qu'elle avait auprès d'elle.

Après ces premières visites de devoir et d'affection, je pensai à la conduite que je devais tenir envers mon épouse. Je savais que mon frère la voyait quelquefois ; je le priai de me dire franchement ce qu'il pensait de son habitation avec

son médecin. Il m'apprit que sa santé paraissait en effet avoir besoin des soins journaliers d'une faculté soigneuse et assidue. Je lui répondis qu'il était décent et convenable que je prisse un logement à moi suffisant pour la recevoir et nous loger tous deux; mais que je ne me chargerais pas de loger son médecin, qu'elle serait libre de recevoir chaque jour quand il lui serait nécessaire.

Mon frère approuva ma résolution, et se chargea d'en faire part à mon épouse, qui en refusa les conditions. Elle ne dissimulait point que, n'entrevoyant aucun bonheur pour nous deux dans une habitation commune, il était plus simple de nous séparer par un divorce légal.

J'eus de la peine à consentir à la rupture de nos liens conjugaux. Cependant, après consultation entre parents et amis, il fut reconnu que, dans la position critique où je me trouvais avec elle, le divorce était encore le plus sûr remède au refus de mon épouse de quitter l'habitation étrangère qui la séparait de moi. Lorsque nous fûmes d'accord sur ce point, nous commençâmes les formalités nécessaires pour obtenir notre divorce, qui, après les délais voulus, fut définitivement prononcé.

Après mes devoirs envers ma famille, j'avais fait ma visite au chef de l'administration des douanes, M. Collin de Sussy, ce digne et ancien ami, dont j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de citer le mérite et ses sentiments particuliers d'affection pour moi. Cet ancien ami et chef me revit au retour de mon exil avec une grande satisfaction; il fut le premier à me dire : « Eh bien! mon ami, vous pourrez encore être des nôtres; aussitôt que vous aurez obtenu votre amnistie d'émigré, je vous placerai, et je vous rendrai successivement vos anciens grades dans l'administration des fermes et douanes. » J'avais commencé de promptes

et diligentes démarches pour me faire rayer de la liste des émigrés. Je fus très bien servi : car, quoique arrivé à Paris seulement vers le 10 août, j'obtins mon amnistie avant la fin de la première quinzaine de septembre. Je présentai mon brevet à M. Collin, et peu de jours après il m'expédia une commission de contrôleur-chef à Bordeaux, dont les émoluments se montaient à environ 5,000 fr., à prendre possession à compter du 1^er^ novembre 1802.

En sortant de chez M. Collin, je trouvai chez mon frère une lettre de Toulon qui m'annonçait que les portraits de mon père et de ma mère, que j'avais laissés dans le salon de ma maison d'habitation à Toulon, en 1793, faisaient encore l'ornement de ce salon. J'avais laissé cette maison d'habitation dans un très bon état, garnie surtout d'un très gros mobilier, et presque neuf. Peu de mois après ma désertion et abandon de cette maison, le ministre de la marine l'avait consacrée au logement des préfets maritimes, et elle fut successivement habitée par les contre-amiraux Emeriaux et L'Hermite; ils avaient trouvé les portraits de mon père et de ma mère dignes de figurer dans leur salon, et ils y étaient restés pendant toute la durée de mon émigration. Je réclamai d'abord des autorités la remise et restitution de ces deux portraits, qui me furent immédiatement envoyés à Paris, sans aucun obstacle. Je reçus et revus ces portraits avec une grande satisfaction; ils font encore l'ornement des appartements de mon domicile de Paris. A l'égard de mon mobilier, quoiqu'il fût évalué, à mon départ de Toulon, au moyen prix de 40,000 fr., il ne fut évalué par les experts de la marine qu'à la modique somme de 3,000 fr., parce que, d'une part, plus des trois quarts de ce que je réclamai n'existait plus, et parce que le reste était détérioré. Je fus donc obligé de me contenter

des 3,000 fr. que m'offrit le ministre de la marine Decrès. Il fallut bientôt me préparer à quitter Paris, et me rendre à Bordeaux. Mais comme je ne devais partir qu'au mois de novembre, il me restait encore près de trois semaines de résidence à Paris; je les employai d'une manière conforme à mes goûts, et voici comment :

Ma réputation de lecteur distingué m'avait précédé à Paris, par les soins de M. Chaumont de la Millière, propriétaire d'une maison rue du Hasard, dans laquelle se tenaient les séances de l'Athénée des étrangers; il avait parlé de moi au président de cet Athénée. M. Gaudot de la Bruère, mon oncle, et ancien fermier général, demeurait dans cette même maison de l'Athénée. Un jour que j'étais en visite chez mon oncle, le président de l'Athénée entra chez lui, et lui renouvela ses instances pour lui procurer le plaisir de me voir et entendre. Mon oncle alors lui dit, en me présentant à lui : « Monsieur, voilà mon neveu; obtenez de lui ce que vous me demandez. » Le président n'hésita point à me prier d'honorer de ma présence une de ses séances, et d'y réciter quelques poésies de mon choix. Le dithyrambe sur l'immortalité de l'âme de l'abbé Delille venait de paraître; je l'avais acheté dans la matinée, et je l'avais dans ma poche. J'offris immédiatement au président de l'Athénée d'en faire la lecture dans sa plus prochaine séance. Il devait précisément y en avoir une dans la soirée du même jour. Le président me parut très pressé de m'entendre, car il me fit promettre de me trouver à la séance du soir, qui devait commencer à sept heures. Je fus très exact, et je m'y présentai avec mon oncle, et sa douce et aimable fille mademoiselle Gaudot.

A l'heure de l'ouverture de la séance, le président s'approcha de moi, et me conduisit vers une petite élévation

consacrée à celui qui devait lire et réciter les poésies ou fragments destinés à la séance du jour. Je ne me fis point prier ; je pris place au fauteuil, et je commençai la récitation du dithyrambe. L'assemblée était nombreuse, et le plus profond silence annonça l'attention que l'on allait porter au nouveau lecteur. Le dithyrambe de l'abbé Delille est par lui même si beau et si sublime, que les applaudissements ne tardèrent pas à se faire entendre, surtout lorsque, avec un accent profond et pénétré, je prononçai les deux belles strophes suivantes :

Oui, vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez, vous êtes immortels.

Et vous, vous du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous, vous êtes immortels.

Lorsque j'eus fini la lecture entière de ce dithyrambe, je fus entouré d'un grand nombre d'auditeurs, ayant à leur tête le président, qui venaient me féliciter de mon débit, et m'assurer de leur grand contentement. Bientôt connu comme lecteur, je reçus plusieurs invitations pressantes pour obtenir ma présence à des soirées de lectures chez plusieurs connaissances de ma société. Un jour, entre autres, que j'avais été invité à un très grand dîner chez madame Barillon, dîner auquel avaient été également invités, à cause de moi, M. Collin de Sussy, directeur général des douanes, et M. de Lavirgerie, secrétaire général, immédiatement après le dîner, madame Barillon m'annonça très gracieusement qu'elle espérait bien que j'allais faire

chez elle, pour elle et ses amis, quelques lectures de poésies de mon choix. Je n'avais rien préparé; je me rendis à sa bibliothèque; j'y pris les contes et épîtres de Voltaire. Je fis lecture des contes des *Trois manières* et du *Mondain*. Je récitai en même temps quelques scènes de *l'Amant bourru* de Monvel. Madame Barillon, sans m'en rien dire, avait invité beaucoup de monde pour m'entendre. Le marteau de la porte cochère faisait souvent du bruit, et les spectateurs arrivaient en foule. Rentré depuis peu en France, j'étais à peine connu dans cette société, qui parut cependant m'écouter avec grand plaisir.

Le lendemain M. Collin de Sussy me fit appeler et me pria de diminuer mes séances de lectures. « On vous prend, me dit-il, pour un comédien. Vous n'êtes point ici un émigré ni un étranger; vous êtes redevenu ce que vous étiez. Ainsi ne soyez pas si complaisant pour les invitations des personnes qui veulent vous entendre. Vous allez bientôt partir pour Bordeaux, et ce voyage terminera vos séances de lectures.» Cependant j'avais promis à M. Delaage de Bellefaye d'aller un soir chez lui, pour les plaisirs de sa femme, faire la lecture de *Misanthropie et repentir*, drame qu'elle n'avait pu entendre, parce que depuis longtemps sa santé et le triste état de ses nerfs ne lui permettaient pas d'aller au spectacle. M. de Bellefaye m'invita à dîner chez lui avec M. Thiériat, mon cousin germain, en très petit comité. Après le dîner, et lorsque madame de Bellefaye fut disposée à m'entendre, je lui fis la lecture entière du drame de *Misanthropie et repentir*, lecture dont elle me fit les plus gracieux remercîments.

Deux invitations de me rendre successivement chez madame Anson et chez M. François de Neufchâteau m'obligent de placer ici mes deux dernières lectures avant mon

départ pour Bordeaux. M. François de Neufchâteau désirait de m'entendre réciter une de ses poésies. Je me rendis chez lui, je le félicitai sur sa juste et élégante composition de l'art de lire les vers; je lui offris de lui en faire la lecture. Il me parut très satisfait de mon débit et me fit l'aveu que j'avais parfaitement exprimé ses pensées. A l'égard de madame Anson, je reçus de sa part une invitation expresse à un dîner chez elle, dîner ineffaçable dans mes souvenirs par la composition des convives qu'elle y avait invités. J'avais autrefois été lié avec M. Anson; je fus rappelé au souvenir de sa veuve par des amis qui lui avaient peut-être trop vanté ma réputation de lecteur. J'acceptai son dîner, auquel je rencontrai des personnages marquants de l'époque du jour: c'était à la fin de 1802. Les principaux personnages que je citerai sont: M. Gaudin, depuis duc de Gaëte; le fameux Cambon de Montpellier, financier rogneur de rentes; M. de Volnay, l'astronome Lalande, et un M. Crozet homme d'esprit et poète. Ce dîner choisi pour d'aussi éminents personnages fut fort de mon goût. Après le café, madame Anson m'aborda, et me présenta M. Crozet, qui, un papier à la main, me dit: « Monsieur, vous m'obligeriez infiniment, de vouloir bien lire à la société de madame Anson des vers que j'ai composée sur les *E* de l'alphabet. Ce titre me parut extraordinaire; cependant, après lui avoir avoué mes craintes de ne pas bien rendre ses expressions et ses pensées dans une lecture improvisée, je voulus faire l'essai de cette lecture, et je demandai quelques minutes de silence. Ces vers étaient très ingénieux, et par les félicitations que je reçus je pus juger du plaisir avec lequel j'avais été entendu; madame Anson surtout me témoigna sa satisfaction de ma complaisance; elle m'invita à passer dans son cabinet, où elle me fit voir

une gravure qui représentait la constellation du chat, honneur accordé à cet animal familier par l'astronome Herschel et M. de Lalande, que l'on désignait alors comme athée et mangeur d'araignées. Je ne me permets de rappeler ici ces deux épithètes que parce que c'était alors le bruit public; ce qui prouve que souvent l'homme qui a de l'esprit et du génie n'est pas toujours celui qui a le plus de raison.

Je ne veux pas quitter madame Anson sans parler de l'amour passionné qu'elle avait pour les chats. Une douzaine au moins de ces animaux qu'elle aimait tant avaient chez elle un appartement commode au dernier étage de sa maison; ces chats y étaient grassement servis de friands morceaux de sa table. La maison de madame Anson, située au coin de la rue de la Villevêque, était isolée et n'avait aucune communication quelconque avec d'autres habitations. Les chats n'avaient pour prendre l'air et se promener que les toits de la maison de madame Anson. Ces chats recevaient une grande et abondante nourriture, et les débris de leur dîner ramassés formaient encore un très bon plat d'aliments pour certains chats du voisinage, auxquels on portait au bout du jardin les restes du dîner des chats favoris et privilégiés.

Le jour même de mon départ de Londres pour la France, M. de Calonne me confia une lettre pour madame Récamier, en me recommandant de ne la remettre qu'à elle. Cet ancien ministre de Louis XVI avait été dans d'autres temps très lié avec la mère de madame Récamier; cette liaison se renouvela pendant un voyage et visite que madame Récamier fit avec sa mère à Londres, sous les auspices et la protection de madame la duchesse de Devonshire. Ce voyage de la belle madame Récamier fut remarquable

par la foule de curieux que sa beauté attirait partout sur ses pas. Cette curiosité fut portée à l'excès et à un tel point que la mère et la fille, qui ne se quittaient point, se trouvèrent obsédées de cette curiosité flatteuse. Je fus un jour témoin de l'importunité des curieux qui, dans une promenade que madame Récamier fit avec sa mère dans les jardins et parcs de Kensingthon, s'assemblèrent en groupe devant elles, les suivant et marchant à reculons pendant toute la durée de leur promenade, qu'elles s'empressèrent d'abréger en remontant dans leur voiture.

A mon arrivée à Paris, je fus très empressé de me rendre chez madame Récamier; je lui remis la lettre de M. de Calonne. Il lui parlait de moi dans des termes très flatteurs, et m'annonçait comme un lecteur et récitateur distingué des poésies et des vers de nos meilleurs auteurs. Je reçus de madame Récamier un très gracieux accueil; elle désira de m'entendre : je ne me fis point prier, et elle me parut très satisfaite. Elle me fit l'aveu qu'ayant elle-même beaucoup de goût pour la récitation et déclamation des poésies fugitives ou autres, elle prenait des leçons du comédien Lafond, au talent duquel j'avais souvent accordé de justes éloges et que je regardais comme un excellent maître. Elle m'avait demandé la récitation du *Mondain* de Voltaire, ainsi que celle de la *Confession de Zulmé* par Ginguené. Lorsque j'eus fini de lui réciter ces deux poésies, elle m'avoua qu'elle trouvait que j'avais rendu avec encore plus d'expression que son maître toutes les pensées des deux auteurs. J'avais trouvé dans la *Confession de Zulmé* plusieurs allusions à la beauté de madame Récamier, que je croyais mériter tous les hommages que l'on est toujours empressé de rendre à une jolie femme; elle m'écoutait avec

attention, et elle me parut reconnaître et croire que j'étais pénétré et charmé des grâces de sa jolie figure.

Mon frère Gauthier de Saint-Michel était de sa connaissance; elle nous invita l'un et l'autre à dîner chez elle tant à Paris qu'à sa maison de campagne de Clichy. J'ai cultivé la société de cette très belle et agréable femme, et celle de son mari, homme de caractère doux et affable, aussi long-temps qu'il m'a été possible; mais mon éloignement de Paris et mes occupations en province contrarièrent le désir que j'avais de m'attacher particulièrement à leur société. Je n'ai plus revu cette jolie madame Récamier qu'une seule fois dans un voyage qu'elle fit à Lyon, voyage dans le cours duquel j'eus l'honneur de dîner avec elle chez madame Milanais, et pendant lequel aussi elle me fit une gracieuse visite à ma maison de campagne de Grange-Blanche.

Dans le nombre de mes visites à mes parents, je n'avais pas encore fait celle que je devais à mon digne cousin Thiériat, que j'avais rencontré chez madame de Bellefaye; je désirais me rappeler aux souvenirs de son aimable épouse, et de sa jeune fille, dont autrefois j'avais traîné le berceau. Je ne différai point d'aller les revoir et embrasser chez eux. J'en reçus des preuves d'un vif intérêt, et ils m'invitèrent plus d'une fois à dîner avec ma bonne mère leur tante. M. Thiériat, mon ancien directeur à Montpellier, avait obtenu pour sa retraite la recette principale des douanes de Paris, emploi supérieur, tranquille et d'un bon revenu. Sa fille Éliza était récemment mariée au fils du baron de Vergennes. Madame Thiériat, sa mère, toujours prévenante et officieuse, avait une maison agréable, dans laquelle elle recevait avec affection ses parents et amis.

Mon oncle Gaudot commençait à être bien vieux; il était l'aîné de ma mère; après avoir vécu long-temps dans une grande fortune, il était réduit à une modeste aisance et il était veuf, il avait perdu une douce et aimable compagne dont il avait eu une fille et un fils. Mademoiselle Gaudot, ma douce cousine, avait eu une éducation très soignée, elle dessinait et peignait à merveille, et saisissait parfaitement la ressemblance. A mon retour en France elle fit mon portrait: il est encore parfaitement conservé. Après mes parents je dois parler de mes amis, et certes je n'en retrouvai pas de meilleur que le digne et estimable M. Collin de Sussy, qui véritablement me donna les plus sûrs témoignages de son intérêt pour moi. Je retrouvai les mêmes sentiments dans le cœur de son épouse et dans celui de ses enfants. Madame Gauthier de Saint-Michel, ma belle-sœur, fut de retour à Paris peu de jours avant mon départ pour Bordeaux; j'eus grand plaisir à faire sa connaissance; toute sa personne était intéressante, et son caractère surtout me parut faire le bonheur de son époux. Mon frère avait un cœur sensible et affectueux, peut-être un peu trop vif et trop susceptible, mais il était extrêmement bon et surtout d'une grande obligeance. Il avait alors quatre enfants, dont trois filles et un fils. Je me retrouverai avec eux dans d'autres instants.

—

CHAPITRE XL.

1802 à 1806.

A mon arrivée à Bordeaux, mon premier soin fut d'aller embrasser un de mes meilleurs et anciens amis, sous les ordres duquel m'envoyait M. le directeur général des douanes. Cet ami, mon ancien camarade, était M. Valois, neveu du même nom que celui de l'ancien directeur des fermes de Châlons-sur-Marne. Mon ami Valois, que je n'avais pas vu depuis dix ans, m'embrassa du meilleur cœur; il m'offrit un logement chez lui à l'hôtel des fermes, en attendant que je prisse possession du logement auquel j'avais droit, en ma qualité de contrôleur en chef, aux entrepôts. Quelques heures dans la journée suffisaient pour remplir les fonctions de ma place, mes soirées se passaient dans quelques sociétés choisies et souvent au spectacle. Je dînais fréquemment chez mon ami Valois; il était alors en mésintelligence avec M. Griffond, receveur principal de la douane de Bordeaux. Cette mésintelligence déplaisait au directeur général. Je fus invité à essayer de les réconcilier, et j'eus le bonheur d'y réussir; j'en reçus des félicitations et remercîments du grand chef et des parties intéressées, ainsi que de leurs amis communs. Cette réconciliation donna lieu à plusieurs excellents dîners, dans lesquels nombres de dindes aux truffes et les vins de Bordeaux les plus

exquis furent prodigués. J'étais alors dans un âge où l'on commence à être sobre : aussi les vins de Laffite et de Château-Margot, de Graves et de Soterne, ne portaient point la plus légère atteinte à mes esprits. Je fis à Bordeaux la connaissance d'un ménage gracieux, dans lequel je fus souvent admis. M. Gros-Davilliers, négociant distingué, avait à Bordeaux une excellente maison et table; son épouse, femme d'esprit et d'agréable société, était la fille d'un ancien ami de mon père, M. Antoine, ancien premier commis des finances. J'étais familièrement admis dans cette maison. Une autre société non moins agréable me fut offerte.

Voici l'origine et le début de cette nouvelle connaissance, dont j'aurais dû parler plus tôt.

Ma place était arrêtée dans la diligence de Paris à Bordeaux; je me rends rue Notre-Dame-des-Victoires quelques moments avant l'heure du départ. En même temps que moi se présente une dame, accompagnée d'un porte-faix porteur de sa malle de voyage; après quelques minutes, je la vois en contestation avec ce porte-faix; je m'en approche, et j'apprends que cet homme lui demande un prix exorbitant pour le port de sa malle. Alors je lui dis : « Madame, montez dans la diligence, et je me charge de payer à cet homme ce qui lui est raisonnablement dû. » Après plusieurs pourparlers avec lui, et quoiqu'il exigeât plus du double de ce que je lui offrais, je tins bon, et il finit par accepter, quoiqu'en murmurant, la somme de trois francs, qui était, selon moi, la vraie valeur du port de cette malle. Je pris alors ma place dans la diligence auprès de cette dame, dont j'appris bientôt le nom. Les voyageurs honnêtes et de bonne compagnie ne craignent jamais de déclarer respectivement leurs noms, et nous voilà bientôt en société de paroles et de conversation.

Cette dame, dont je venais de recevoir des remercîments, était madame de Sèze, belle-sœur de l'avocat distingué de ce nom, courageux défenseur de l'infortuné Louis XVI. Madame Raymond de Sèze était une femme de beaucoup d'esprit. Pendant les trois journées que nous passâmes ensemble dans la diligence de Bordeaux, nous n'eûmes pas un seul instant d'ennui. Vous savez, lecteurs, et madame de Sèze sut bientôt que j'avais un goût passionné pour la lecture des poésies légères et didactiques. Au nombre des voyageurs de cette diligence était un beau-frère de madame de Sèze, M. Casimir de Sèze, conseiller au tribunal de première instance à Bordeaux; les autres voyageurs étaient à peu près de la même étoffe. Tous parurent se plaire à m'entendre. On ajouta à mes fragments de lecture plusieurs jeux d'esprit, et sans nous en apercevoir, les heures s'écoulaient avec rapidité.

D'après ce récit, dans lequel je crois avoir suffisamment peint l'esprit et l'amabilité de madame Raymond de Sèze, il est facile de croire que j'ai souvent recherché sa société; mais bientôt quelques affaires de famille exigeaient ma présence à Paris. M. Collin de Sussy m'accorda un congé, et je quittai Bordeaux.

Arrivé dans la capitale, je ne tardai pas à recevoir de nouvelles preuves de l'intérêt et amitié pour moi de ce digne et ancien ami, directeur général des douanes. Il s'occupait alors de la réorganisation des douanes dans le Piémont. Quatre inspections furent créées; les quatre inspecteurs furent MM Badon, d'Obsen, Dubois-Aymé et moi. Je fus désigné et nommé à l'inspection de Gattinara, direction de Verceil. Je fis avec mes trois collègues mes préparatifs de départ pour le Piémont; et nous arrêtâmes quatre places dans la diligence de Chambéry, dont les

administrateurs se chargèrent de nous faire conduire à Turin, où nous arrivâmes sans aucun accident, après avoir traversé la Maurienne.

M. Perregaux, banquier, chez lequel j'avais placé quelques fonds, me donna une lettre de recommandation pour le général Menou, qui était gouverneur de Turin. Il me fit l'honneur de m'inviter à dîner. Le surlendemain je me mis en route pour Verceil, où, après avoir fait ma visite au directeur des fermes M. Souiris, et avoir pris ses instructions, je me rendis à Gattinara, résidence de l'inspection qui m'était confiée.

Le travail de cette inspection était fatigant et pénible pour un homme de mon âge; j'étais alors dans ma cinquantième année : aussi, après avoir bien monté le service de cette inspection, et après y avoir passé une année entière, je demandai à M. Collin la permission de me rendre à Paris. Il m'accorda un congé en me donnant l'espoir que je ne retournerais pas en Piémont. Cependant, avant de quitter Gattinara, je n'avais pas voulu m'éloigner de cette partie du Piémont sans aller voir les curiosités remarquables du voisinage de ma résidence. Je commençai mes courses et visites de curiosité par le lac Majeur et par la petite ville d'Arone, située à quatre lieues de Gattinara, sur la rive du lac Majeur. C'est sur un tertre élevé du village d'Arone que l'on voit la statue colossale de saint Charles-Borromée, mon patron. Cette statue a soixante seize pieds de hauteur; elle est creuse et en cuivre ramé. La concavité de sa tête est assez large pour qu'on puisse y faire une partie de wisk ou d'écarté. Saint Charles y est représenté le bras et la main droite allongés, donnant la bénédiction au lac Majeur. Je fus émerveillé du travail de cette statue.

Le lendemain je m'embarquai sur le lac, et je me rendis

à l'Ile-Belle ou Isola-Bella, château ou maison de plaisance de la famille des Boromée. Il n'y a rien d'extraordinaire dans cette maison, si ce n'est la construction des jardins, élevés et préparés sur un terrain factice et voûté, qui est chargé de terre dans une proportion modérée, mais suffisante pour la croissance des arbres qu'on y a plantés. Ces arbres sont principalement des lauriers, orangers, citronniers, et autres de cette nature, qui sont parvenus à une grosseur surprenante; d'autres sont encaissés et restent ainsi dans les jardins pendant l'hiver avec une surveillance nécessaire à leur conservation. Quand j'ai quitté l'Ile-Belle, j'ai cueilli moi-même sur ces arbres des citrons et des oranges que j'ai apportés à Paris. Bonaparte, peu de temps avant moi, avait eu la curiosité de voir l'Ile-Belle, et il resta trois jours dans le château.

Je me trouvai si voisin de Milan, que je voulus voir cette grande ville, une des plus remarquables de l'Italie, et qui doit au goût de Bonaparte pour les arts et le merveilleux l'achèvement des superbes sculptures dont est presque entièrement couverte sa cathédrale. J'admirai la beauté de cet immense et beau travail, du talent des sculpteurs de l'Italie. Je me rendis au théâtre, dont la salle est immense et très belle.

Après deux journées de séjour, je retournai à Gattinara, qu'il me tardait de quitter pour n'y plus revenir.

Me voilà en route pour Paris. Je traversai de nouveau le Mont-Cenis, que je trouvai abondamment couvert de neige, qui cette fois me fut peu salutaire, car j'arrivai à Lyon cruellement souffrant, et avec tous les symptômes d'un rhumatisme lumbago qui mit quelque obstacle à ma prompte arrivée à Paris, où je hasardai de revenir par la diligence. Les douleurs que j'éprouvai dans cette voiture

furent si grandes et si fréquentes, que je fus obligé de rester deux jours à Moulins pour me reposer et prendre quelques remèdes palliatifs, après lesquels j'essayai de nouveau à me remettre en route.

Je supportai passablement le voyage jusqu'à Fontainebleau, où, après un autre jour de repos, je pris pour moi seul un cabriolet pour me rendre à Paris. Ce dernier et court voyage fut pour moi le plus pénible et le plus douloureux de ma route entière de Lyon à Paris, puisque je ne pus supporter le mouvement de ce cabriolet que sur mes genoux, le dos tourné vers Paris, tandis que mes deux coudes s'appuyaient sur le siége du fond du cabriolet, sur lequel était également assis mon conducteur.

J'arrivai enfin à Paris, à l'entrée de la nuit. Ma mère m'avait arrêté un logement près d'elle. En descendant de voiture j'avais peine à me soutenir; cependant, aidé et presque porté par les domestiques de la maison, je fus introduit dans ma chambre et mis immédiatement au lit.

Avant mon départ pour le Piémont j'avais retrouvé à Paris le docteur Gastaldy, ancien médecin très accrédité à Avignon, qui, dans sa première jeunesse, avait commencé sa profession de médecin : à l'âge de vingt-deux ans, il avait pris dès lors la perruque et la canne de médecin. M. Gastaldy était alors médecin de l'hôpital des fous à Charenton; je l'envoyai chercher, il vint me voir, et, après avoir reconnu que j'avais pris ce lumbago dans les neiges du Mont-Cenis, il me dit franchemant que la patience était mon seul remède, et qu'il n'y avait que des douleurs à supporter et aucun danger à courir. Je me résignai aux suites de cette annonce, et, après avoir gardé le lit pendant quinze jours, les douleurs s'apaisèrent, et je fus en état de sortir, mais avec une canne un peu forte pour me soutenir.

Je fis alors ma visite à M. Collin de Sussy, qui eut quelque pitié de moi, et qui, pour me consoler, m'apprit qu'il espérait me dédommager très incessamment de ce voyage du Piémont, dont la fin m'avait été si pénible.

J'attendis donc à Paris l'effet des espérances que me donnait l'excellent directeur général, et pendant ce temps-là mes loisirs furent employés à visiter mes parents et amis, et surtout la famille Collin de Sussy, qui me voyait et recevait avec affection à l'hôtel d'Uzès, habitation consacrée au directeur général, ainsi qu'aux bureaux de son administration. J'y allais voir souvent mon ancien camarade, M. de Lavigerie, qui était alors secrétaire général.

C'est à cette même époque que je fis connaissance avec M. de Saint-Cricq, qui, attaché à la préfecture de Seine-et-Marne quand M. Collin en était le préfet, eut pour sa fortune à venir l'heureuse pensée de rester avec lui, lorsqu'en quittant la préfecture de Seine-et-Marne, Bonaparte lui confia le poste important de directeur général des douanes.

Je reçus enfin du directeur général lui-même la nouvelle de ma nomination à l'inspection des douanes à la résidence de Cherbourg, aux lieu et place de son fils Louis Collin, qui passait à l'inspection d'Anvers. M. Collin eut l'extrême amabilité de me dire : « Vous savez, mon cher, l'attachement que nous vous portons; regardez cette inspection comme une inspection de famille, que je vous réservais. »

Nous étions alors en 1804; je commençais à marcher sans canne, et mes reins étaient raffermis : alors je partis sans délai pour Cherbourg. Le directeur, M. Eudel, m'accueillit avec la politesse de l'ancienne éducation que nous donnaient nos pères. Sa femme et ses enfants avaient com-

me lui des manières douces. Presque aussitôt mon arrivée à Cherbourg, le bureau des douanes de ce port de mer devint d'un grand intérêt à l'occasion et par le fait du blocus des ports de l'est, et principalement de celui du Havre, blocus qui obligea les navires étrangers et français venant des îles à rester dans le port de Cherbourg pour l'introduction des marchandises et denrées coloniales dont ils étaient chargés : je fus donc incessamment chargé d'un travail extraordinaire pour la sûreté des intérêts des douanes, et j'eus le bonheur d'organiser un service de vérification qui assurait à la fois l'exacte perception des droits de douanes et la prompte expédition des navires dont le port était comblé.

Il peut m'être permis de rappeler ici que le directeur de Cherbourg, l'administration des douanes et son directeur général lui-même, m'écrivirent à ce sujet des lettres de satisfaction de mon zèle et de mes efforts dans le double intérêt du commerce et des douanes.

J'obtins un congé pour me rendre à Paris à la fin de 1805; j'y passai environ deux mois. Pendant mon séjour je fus plus d'une fois admis à la table de M. et de madame Collin. Un jour que j'y étais en très petit comité, en finissant les restes d'un excellent pâté de Strasbourg (M. Collin n'avait ce jour-là à dîner pour convives que le secrétaire général M. de Lavigerie et moi), il vint dans l'idée à M. Collin, et presqu'en même temps au secrétaire général, de me demander pourquoi je ne contracterais pas un nouveau mariage : ils savaient l'un et l'autre que j'étais divorcé avec ma première femme. Ma réponse fut que ce divorce était dans mes pensées un obstacle à une union nouvelle qui ne serait point sanctionnée au pied des autels aussi long-temps que vivrait ma première femme. Ils m'observèrent que le pitoyable état de santé de mon épouse divorcée devait,

d'après le récit qu'on leur en avait fait, rompre nécessairement et très prochainement les liens de mon premier mariage à l'église; ils insistèrent de nouveau auprès de moi pour me décider à consentir à une union nouvelle dans le but et l'objet de mon bonheur; ils avaient, me dirent-ils, à me proposer une demoiselle de bonne famille, d'un âge raisonnable, et surtout très bien élevée.

Ces deux amis me firent des instances si pressantes pour me déterminer au mariage qu'ils me proposaient, que je me laissai entraîner à consentir à voir la demoiselle, du mérite de laquelle ils se rendaient cautions. Le frère de la demoiselle était contrôleur au bureau des douanes de Cherbourg; M. de Lavigerie, plus particulièrement lié avec cette famille, saisit cette occasion pour me présenter à la mère du jeune contrôleur, dans l'objet de lui demander ses commissions pour son fils, dont j'étais le chef.

Toutes ces explications terminées, j'acceptai la proposition de la visite à la mère de la demoiselle, que M. Collin connaissait parfaitement, et dont il désirait lui-même l'établissement. Je ne lui cachai point cependant que, sans goût comme sans désir pour de nouveaux liens, je ferais sans répugnance le sacrifice de ma liberté si, dans ma première visite ou rencontre avec la demoiselle, j'étais satisfait de sa figure, de son maintien et de tout l'ensemble de sa personne, et que, dans le cas contraire, je le prierais de n'entamer aucune négociation. Telles furent mes conventions.

Je fis donc ma visite, et je trouvai en effet que la demoiselle proposée avait un extérieur et un ensemble qui promettaient qu'elle serait au moins pour moi une compagne digne de mes affections. Madame Mortier sa mère, et made-

moiselle Mortier sa seconde fille, étaient les deux personnes chez lesquelles M. de Lavigerie m'avait présenté comme voyageur, offrant de me charger de leurs commissions pour M. Mortier fils, contrôleur à la douane de Cherbourg. Peu de jours après cette première visite, je fus présenté de nouveau à ces deux dames, comme prétendant à la main de mademoiselle Mortier. M. de Lavigerie s'était assuré d'avance que mon divorce ne serait point un obstacle à l'acceptation de madame Mortier la mère et de sa fille. Mon ancien camarade de Lavigerie et M. Collin désiraient vivement la conclusion de ce mariage. M. de Lavigerie fut le grand et le principal négociateur. Les conventions furent arrêtées et acceptées, et le jour des fiançailles chez lui fut fixé au 18 janvier 1806. M. Collin, en sa qualité de grand chef, et ami de l'époux ainsi que de la famille Mortier, se rendit chez M. de Lavigerie, à un très bon dîner qu'il offrit aux parties intéressées, et aux grands parents des deux futurs époux. Ma mère était malade et ne put s'y rendre; elle fut remplacée par son frère M. Gaudot de la Bruère, ancien fermier général, mon oncle. Mon frère Gauthier de Saint-Michel; M. Thiériat, ancien directeur des fermes, mon cousin germain; M. Bertrand, notaire; M. et madame D'Oléra, gendre et fille aînée de madame Mortier, furent les convives de M. de Lavigerie à cet excellent dîner de nos fiançailles, dîner présidé par M. Collin, directeur général des douanes. Immédiatement après le dîner, le contrat fut signé par tous les assitants, et le jour du contrat civil devant l'autorité municipale fut fixé au 8 février suivant.

La famille à laquelle j'allais être lié était très bien apparentée : madame Mortier la mère, et mademoiselle Mortier ma future épouse, étaient l'une veuve, et l'autre

fille de M. Mortier, ancien conseiller à la cour de Marbre, charge qu'il abandonna pour être premier commis des finances au département des eaux et forêts, place importante, qu'il remplit avec honneur et distinction, jusqu'au moment de sa mort précoce, qui détruisit le bonheur de son intéressante famille. En définitive, mon mariage civil avec mademoiselle Mortier fut conclu devant l'autorité municipale du premier arrondissement, le 8 février 1806. Il m'est impossible de ne point révéler ici qu'un second mariage n'avait jamais été dans mes pensées, puisque, si j'étais devenu veuf, je serais probablement entré dans les ordres, état religieux vers lequel je me sentais entraîné depuis mon émigration. Cependant, mon mariage conclu, et le congé qu'on m'avait accordé étant expiré, je retournai à Cherbourg avec mon épouse.

CHAPITRE XLI.

1803 à 1809.

A mon arrivée à Cherbourg, je mis ma femme en rapport et liaison avec mes connaissanses et amis. J'avais fait préparer d'avance une habitation commode et assez grande pour y recevoir la société, et je ne tardai pas à reconnaître que mon épouse avait les manières et les qualités nécessaires pour faire les honneurs de la maison et table d'un mari jouissant d'une honnête aisance et revenu. Parmi de

fréquentes occasions dans le cours de ces mémoires de parler d'elle et de sa famille ; mais, sans attendre l'ordre chronologique des événements, j'annonce d'avance que, constamment protégé par la divine Providence, mon divorce est aujourd'hui rayé du nombre de mes erreurs passées, et qu'enfin mon mariage civil avec mademoiselle Mortier a été sanctionné à l'église immédiatement après la mort de ma première épouse ; et cet acte religieux et réparateur m'a soulagé d'un grand fardeau, qui fréquemment troublait et interrompait le bonheur de mes vieux jours.

Notre séjour à Cherbourg ne fut pas de très longue durée Le directeur général des douanes, après une année de résidence à Cherbourg avec mon épouse, me nomma à l'inspection de Bourg-Libre. Avant de me rendre à ce poste important, je ne veux point quitter nos amis de Cherbourg sans convenir et dire que nous avions passé avec eux des moments courts, à la vérité, mais heureux et agréables. Nos premiers amis étaient le directeur, M. Eudel, et toute son intéressante famille ; le général commandant d'Aubigny, les chefs et officiers du génie messieurs de Bellepré et Bruley, le colonel d'artillerie baron de l'Aitre; les ingénieurs des ponts-et-chaussées, messieurs Cachin, Duparc et Eustache, le commissaire principal de la marine, et plusieurs de ses officiers.

J'avais assez fréquemment de très bon dîners et des réunions dansantes. Ce fut à Cherbourg que je fis connaissance avec le général baron d'Arnaud, commandant la division de Valognes ; ce fut aussi à Cherbourg que je vis pour la première fois le beau colonel d'Orsay, devenu depuis officier général. Bonaparte envoya, à la même époque, à Cherbourg, M. le comte de Latour-Maubourg,

en qualité de commandant temporaire. Il amena avec lui son épouse et sa fille, et cette noble famille augmenta les agréments de la société de Cherbourg. Nous étions aussi particulièrement liés avec M. Dodun, receveur des douanes, et son épouse ; j'avais avec lui quelques liaisons de parenté. Il avait été, comme moi, dans sa jeunesse, contrôleur général des fermes, et je lui étais très attaché. Le contrôleur de ce bureau, M. Mortier, frère de mon épouse, avait obtenu, pendant la négociation de notre mariage, son changement à la douane de Rouen, changement qu'il avait effectué avant notre arrivée, et qui priva sa sœur du plaisir de le voir et de l'embrasser. Il y avait à Cherbourg une loge de francs-maçons, que je présidai pendant quelque temps, et dans laquelle je contribuai à plusieurs bonnes œuvres. Nos promenades journalières étaient pour aller voir les travaux de la digue de Cherbourg et du creusement de son nouveau port.

Deux cérémonies de grande curiosité pour mon épouse et pour moi-même eurent lieu pendant notre séjour à Cherbourg. La première fut la bénédiction de la digue, qui fut donnée avec solennité par l'évêque diocésain. Un immense concours de canots remplis de curieux couvrit presque toute la rade, et présenta le plus charmant coup-d'œil. Le second événement fut le lancement et mise à l'eau d'une frégate nouvellement construite, et qui reçut également la bénédiction. Nous étions, ma femme et moi, sur cette frégate lorsque le signal fut donné de la mettre à la mer. Cette opération eut le plus grand succès.

Avant notre départ de Cherbourg je donnai deux dîners, l'un de cérémonie, et l'autre de convenance, en forme d'adieux. Le premier de ces dîners fut donné à M. le lieutenant-général comte de Latour-Maubourg, dont j'ai déjà

parlé, et chez lequel j'avais été invité au premier dîner qu'il se crut obligé de donner ; je lui associai pour convives les officiers supérieurs militaires de Cherbourg, tels que les généraux d'Arnaud et d'Aubigny, MM. de Bellepré et Brûlé, chefs du génie ; le commissaire ordonnateur de marine, le comte d'Orsay et autres.

J'avais un excellent cuisinier femelle, en état de rivaliser pour son talent avec le plus excellent cuisinier ; elle me donna ce jour-là un très bon dîner, dont M. de Latour-Maubourg fit l'éloge à ma femme, qui lui répondit que ce dîner n'était pourtant que l'ouvrage d'une cuisinière. Il en témoigna sa surprise, et plus particulièrement encore lorsqu'au dessert, ma femme fit paraître devant elle sa jolie et très bonne cuisinière, qui était une jeune Cauchoise de vingt deux ans, et d'une charmante figure. Madame de Brécy la présenta à M. de Latour-Maubourg, auquel elle fit sa révérence avec beaucoup de grâce. Nous lui apprîmes en même temps que cette jeune cuisinière ne voulait pas nous suivre en Alsace, où nous allions nous rendre. Il conçut alors l'idée de lui proposer de la placer à Paris, chez son frère le marquis de Latour-Maubourg, condition qu'elle accepta.

Le second et dernier dîner que nous donnâmes fut pour nos adieux à la famille Eudel et à d'autres amis de société particulière.

Il me reste à parler de la fête de Napoléon pendant notre séjour à Cherbourg. L'usage fut de tout temps, sous tous les règnes, de célébrer les fêtes des rois. Les amis des rois, comme leurs opposants, ne pouvaient refuser les démonstrations extérieures des réjouissances publiques. Je regrettais intérieurement le règne des Bourbons, mais je n'étais pas hostile à Napoléon, dont, depuis mon retour

en France, je n'avais méconnu ni le génie ni la gloire, et auquel, à défaut des Bourbons absents, la France devait quelques actions de grâce pour le repos dont elle jouissait dans son intérieur. Je fis donc cette année à Cherbourg sur la façade de ma maison les illuminations d'usage. Le jour de cette fête se rencontrait avec celui de mes réunions de semaine. Ma soirée fut nombreuse, et j'eus un petit bal qui dura jusqu'à trois heures du matin. Ma maison était située sur une espèce de môle d'une très grande largeur, contre lequel venaient se briser les vagues de la mer. Mon illumination se réfléchit sur les eaux; le temps était superbe, mais il faisait très chaud, et les fenêtres de mes appartements restèrent constamment ouvertes jusqu'à la fin des danses.

L'orchestre de ma musique était très sonore, et pouvait être entendu à l'extérieur. Un très grand concours de toutes les classes fut bientôt réuni sous mes fenêtres, et tandis que ma société dansait dans mes appartements, le public dansait au dehors au son de notre musique. Les deux bals furent joyeux, et tout se passa avec ordre et tranquillité, et s'il y eut du bruit, ce ne fut que celui de la musique de notre orchestre.

Il fallut enfin quitter Cherbourg, cette bonne, petite et agréable ville, et nous en séparer pour reprendre la route de Paris, où étant arrivé, je me rendis sans délai auprès du directeur général des douanes, pour prendre ses ordres et instructions sur l'inspection de Bourg-Libre, à laquelle il m'avait nommé dans le double but, disait-il, de mon intérêt particulier comme dans celui des produits de cette division, qui avait besoin d'une surveillance plus sévère.

Nous séjournâmes à Paris environ quinze jours, pendant lesquels nous eûmes le bonheur de jouir de la présence et

société de nos grands parents et amis, mais plus particulièrement de celle de ma mère et de mon frère Gauthier de Saint-Michel et de son épouse. Ce frère, dont j'ai précédemment parlé à l'occasion de la visite qu'il me fit en 1781 à Villeneuve-lès-Avignon, est aujourd'hui chef de bureau à l'administration des domaines et enregistrement. Il avait épousé, pendant mon émigration, une jeune Hollandaise de mérite et du plus doux caractère, dont je me suis empressé de faire un juste éloge, lorsque j'ai eu le plaisir de faire sa connaissance. Mon frère avait beaucoup d'esprit, il était aimable et de très bonne compagnie, excellent père et obligeant ami.

Mon habitation en province ne me permettait pas de jouir de la société de sa femme et de ses intéressants enfants; mais dans mes voyages et séjours à Paris nous nous faisions de fréquentes et fraternelles visites. Mon départ de Paris pour Cherbourg avec mon épouse, immédiatement après notre mariage, avait été si prompt et si rapide, que je n'eus pas le temps de faire une connaissance plus intime avec M. Dolera, mon beau-frère, et son épouse, sœur aînée de ma femme. Pendant notre séjour à Paris, avant de nous rendre à Bourg-Libre, nous fûmes très empressés de les voir et rechercher; nous fûmes en société presque journalière avec eux et madame Mortier ma belle-mère.

Madame Dolera avait une jeune fille âgée de douze à treize ans, de la plus charmante figure, pleine de grâces dans toute sa personne, et dont l'esprit et l'instruction précoce annonçaient qu'elle serait un jour une femme remarquable.

M. Dolera, digne et galant homme, était chef de bureau, comme mon frère, à l'administration des domaines,

Il était consciencieusement royaliste. Mon épouse, bonne et tendre parente, se sépara d'eux avec de nouveaux regrets. J'aurai plus d'une occasion de parler d'eux et de leur intéressante fille Virginie Dolera, pour laquelle ma femme avait une tendresse de mère.

Après avoir ainsi satisfait aux devoirs de la parenté et de l'amitié, je me mis en route pour Strasbourg, chef-lieu de la direction dont dépendait l'inspection de Bourg-Libre. Je m'arrêtai en route dans la ville de Nancy, où le plus jeune de mes frères était établi et marié. Je n'avais pas encore eu occasion de parler de lui. Je dirai quelques mots sur sa femme et ses enfants, qu'il laissa, par sa mort imprévue, peu d'années après mon passage à Nancy, dans un état de médiocrité tel, que je me trouvai heureux de pouvoir y apporter quelque soulagement.

Ce frère n'avait point mis assez d'ordre dans ses revenus et ses dépenses, et ses enfants furent obligés de renoncer à son héritage. Sa veuve ne tarda pas à le suivre au tombeau. Elle était sœur du général de cavalerie baron Curto, militaire distingué, qui, après avoir passé les hauts grades sous Bonaparte et sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, a obtenu le grade de lieutenant général. Il est maintenant en retraite, et en assez bon état de santé, et, selon moi, en état de faire encore une campagne.

Feu mon frère Gauthier de Rougemont a laissé un fils, neveu du général Curto, comme il est le mien; il est aujourd'hui capitaine de cavalerie, et chevalier de la Légion-d'Honneur, mais sans autre fortune que son épée. On dit qu'il n'est pas plus économe que feu son père. J'ai payé plusieurs de ses dettes. Je redoute pour lui les suites de ses dépenses, et je fais des vœux bien sincères pour sa sagesse et son bonheur. Quant à ses deux sœurs, je leur ai assuré

quelques secours pour en jouir à mon décès. Le général Curto, leur oncle, fait de son côté quelques sacrifices pour ses nièces.

En quittant Nancy, je me rendis sans délai à Strasbourg. Je reçus du directeur des douanes, M. Magnier-Maisonneuve, un gracieux accueil. Je le connaissais de réputation seulement. Je lui avais été annoncé par mon ami secrétaire-général des douanes, M. de Lavigerie. Il nous présenta à son aimable épouse, avec laquelle ma femme eut le plus grand plaisir de faire connaissance. Il nous invita à dîner pour le lendemain, et comme nous n'étions qu'à une petite journée de Bourg-Libre, nous y arrivâmes dans la soirée et un peu avant dans la nuit.

Bourg-Libre est un petit village situé à un demi-quart de lieue de la forteresse d'Huningue, et à une lieue de la ville de Bâle. Bourg-Libre est donc le poste et la barrière d'entrée de toutes les marchandises étrangères que le commerce peut et veut introduire de ce côté de la France sur le territoire français. C'est pour ce motif important qu'il y a à Bourg-Libre un bureau principal de perception des douanes, et un poste de surveillance pour s'opposer aux introductions frauduleuses et aux manœuvres de la contrebande.

Le directeur général, M. Collin, m'avait prévenu que le service des bureaux et brigades de douanes de cette inspection y avait été très négligé, et qu'il comptait sur mon zèle et vigilance pour la répression des tentatives frauduleuses, dont le succès nuisait aux intérêts du commerce et des douanes.

Cette inspection de Bourg-Libre s'étendait jusqu'à Delemont dans le Mont-Terrible, sur la frontière, et de Bourg-Libre à Mulhouse, Altkirch et Colmar. Je fis emplète d'une calèche allemande et de deux bons chevaux, pour faire

mes tournées. Les logements passables pour un chef y étaient très rares; je parvins à en obtenir un assez commode et convenable.

Je me livrai avec zèle aux devoirs et fonctions de mon nouveau poste, et j'eus le bonheur de réaliser les espérances qu'avait conçues M. le directeur général. Plusieurs importantes saisies de toiles de coton, de mousselines étrangères, et de coton filé, introduits en fraude, prouvèrent bientôt la surveillance de mes brigades, et j'en reçus du digne M. Collin des témoignages de satisfaction.

Pendant ma résidence dans cette inspection, je fis entrer dans les emplois de l'administration des douanes deux parents, l'un allié à ma famille, M. Destailleurs, et l'autre parent de mon épouse, M. de Labillète, tous deux jeunes gens intéressants et de bonne conduite. Ils furent employés sous mes ordres, M. Destailleurs dans les emplois de bureaux, et M. de Labillète dans le service actif. Leur bonne conduite, leur intelligence et leur exactitude dans leurs fonctions, leur ont obtenu leur avancement, auquel j'ai contribué par mes sollicitations du plus vif intérêt. Ils sont en exercice, M. de Labillète est inspecteur, et M. Destailleur est chef du bureau de la balance du commerce, travail de grande importance, confié à son intelligence et à ses moyens. L'administration est satisfaite de leur service.

Dix-neuf mois de séjour à Bourg-Libre me permirent de demander un congé pour aller à Paris, vaquer à des affaires de famille. J'avais passé à Bourg-Libre l'hiver de 1808 à 1809, et le voisinage de Bâle m'avait permis de fréquenter de temps en temps la société de cette ville, en dédommagement de l'isolement dans lequel ma femme et moi nous nous trouvions dans notre résidence habituelle.

Les loges de francs-maçons d'Huningue et de Bâle occupèrent souvent agréablement mes nombreux instants de loisirs, et ma femme, dans plusieurs circonstances marquantes, fut invitée à Bâle à de brillantes réunions. Le congé que j'avais demandé m'étant accordé, je me rendis à Paris.

CHAPITRE XLII.

1809 à 1811.

Arrivé à Paris avec quelques bons mille francs de plus, que je dus à la répartition du produit des saisies faites dans mon inspection, mon premier devoir fut de me rendre auprès de M. le directeur général Collin, dont j'avais déjà éprouvé quatre fois le vif intérêt pour moi. Ma bonne mère, mes parents, mes amis, mes affaires de famille, occupèrent les moments de loisirs de mon séjour à Paris, lorsque inopinément le directeur général m'annonça la possibilité prochaine d'un nouveau témoignage de son amitié. Il venait d'apprendre que M. Tiffaud, receveur principal des douanes et entrepôts de la ville de Lyon, était atteint d'une maladie dangereuse et désespérée; il prévoyait la vacance prochaine de cette recette, aussi importante que lucrative. Il savait que je préférais une direction, mais il me fit apercevoir l'immense différence qu'il y avait entre les honoraires et bénéfices de la recette de Lyon et ceux d'une direction quelconque. Malgré la répugnance que

j'avais à me charger d'aucune espèce de comptabilité, je fus séduit par le tableau que M. Collin me présenta des avantages de la recette principale de Lyon. M. de Lavigerie, mon ami, me fit les plus vives instances pour accepter cette place, dans le cas où j'y serais nommé après et par le décès de M. Tiffaud. J'acceptai donc la proposition de M. Collin, et peu de jours après, M. Tiffaud étant décédé, je fus nommé à cette recette, qui fut pour moi un nouveau gage de la bienveillance de M. le directeur général.

Quelques jours avant mon départ pour Lyon, ce digne chef me dit confidentiellement qu'il désirait qu'à mon arrivée à Lyon je prisse l'existence et l'extérieur d'un homme qui jouissait d'une honnête aisance et fortune, qu'il savait bien que j'avais déjà un revenu passable, et qu'il ne voulait pas qu'on crût que je venais à Lyon pour m'enrichir. Il savait aussi que j'avais laissé à Bourg-Libre une bonne voiture et des chevaux; il désirait que je parusse à Lyon avec l'extérieur d'une aisance plus qu'ordinaire: je lui promis de me rendre à ses conseils. J'avais oublié, dans mes visites à mes parents, celle que je devais à ma cousine Destailleurs, que je connaissais depuis ma première jeunesse. Elle avait trois garçons: l'un d'eux avait épousé une jeune et aimable Anglaise, dont j'eus grand plaisir de faire la connaissance. Je lui trouvai des grâces, de l'esprit et de l'amabilité. Elle est devenue mère de trois filles et d'un garçon, dont elle a elle-même soigné l'éducation avec une vive tendresse. Son mari, Hippolyte Destailleurs, est un sujet distingué par ses talents en architecture, heureux fruits de son éducation, qui l'ont conduit à une fortune raisonnable. Ses filles ont des grâces et des talents, et l'ensemble de tout cette famille inspire le plus juste intérêt. Hippolyte Destailleurs est le frère d'Adrien Des-

tailleurs, chef du bureau de la balance du commerce à l'administration des douanes, dont l'esprit et les moyens sont encore supérieurs à ceux qu'exigent son emploi. Il s'est fait connaître dans la carrière des lettres par la publication de son livre ayant pour titre : *Observations morales, critiques et politiques*, dont les journaux de la capitale ont fait un juste éloge. Nous prenons ma femme et moi, le plus vif intérêt à cette méritante famille.

Invité par M. Collin, directeur général, à ne plus différer mon départ pour Lyon, je quittai Paris. J'avais ordonné le départ de ma voiture et de mes chevaux de Bourg-Libre.

Arrivé à Lyon, j'étais impatient de monter mon établissement et ma maison suivant les conseils de M. Collin. A cet effet, j'avais apporté avec moi une très belle argenterie de table. Mais un grand obstacle imprévu contrariait mes désirs de mon établissement privé : cet obstacle le voici. Bonaparte en accordant à la ville de Lyon, ville d'intérieur, la faveur d'un bureau d'entrepôt de douane, avait mis pour condition que la ville fournirait à ses frais les bureaux et les entrepôts, ainsi que l'habitation du receveur principal. Ces constructions avaient été commencées sous M. Tiffaut, mais elles n'étaient pas achevées; la maison et logement du receveur surtout avaient encore besoin de trois mois de construction pour être habitables. J'en témoignai ma surprise et juste mécontentement au maire de Lyon : il me répondit que ces travaux, dont les fonds n'étaient pas encore autorisés, avaient été suspendus faute d'argent. Je fis reconnaître à M. le maire De Sathenay la nécessité de remplir les conditions auxquelles Napoléon avait accordé la faveur des entrepôts, je lui offris en même temps l'avance des fonds nécessaires. Il accepta mes offres, et l'architecte envoya promptement le nombre d'ouvriers suffisant pour

terminer et rendre habitable la maison qui m'était destinée. L'architecte promit qu'à l'expiration de trois mois, je pourrais prendre possession de mon habitation. Je fus donc obligé de rester trois mois dans le logement garni que j'avais pris à mon arrivée à Lyon, et lorsque les trois mois furent écoulés, je trouvai la maison très habitable. D'accord avec un bon tapissier, je la meublai de meubles à la mode, et surtout de bons lits. La maison n'avait qu'un très grand et très beau rez-de-chaussée, et un très beau premier étage, au-dessus duquel était un nombre suffisant de chambres de domestiques. Une belle cuisine était établie en cave sous le rez-de-chaussée : je garnis la cuisine et les caves de tout ce qu'il fallait pour avoir une bonne table et de bons vins, et je me procurai une des meilleures cuisinières de Lyon.

Tous ces préparatifs furent promptement achevés, et dans la quinzaine je fis l'essai de mon premier dîner, qui fut composé d'une douzaine de convives. Je reconnus avec plaisir que je pouvais satisfaire aux désirs et conseils de M. le directeur général Collin avec une dépense un peu plus qu'ordinaire, mais cependant modérée. Il est bien entendu que ces occupations d'ameublement et emménagement ne nuisaient en aucune manière à la surveillance obligée que je devais avoir sur les opérations et la comptabilité de ma recette principale, comme sur le service intérieur et extérieur de l'entrepôt des sels et des denrées coloniales ; opérations de différentes natures sur la régularité desquelles je recevais constamment les témoignages de satisfaction de la part de l'administration et du directeur général. Je fus aidé dans les détails de la recette par un excellent commis, M. Rocfort, homme bien né, très probe, et qui méritait toute ma confiance ; il obtint son avancement dans

mes bureaux ; et je le fis alors remplacer par le jeune et intéressant neveu de mon épouse, Alexandre Mortier, dont le père était lui-même employé au bureau principal de Rouen. M. le directeur général, à ma recommandation et demande, accorda cet emploi de commis à la recette au jeune Mortier, dont l'intelligence et le travail lui obtinrent l'approbation et satisfaction de l'inspecteur, et mon contentement particulier. Son aimable caractère, et sa société journalière avec nous, ont fait le bonheur de mon épouse, sa bonne tante, jusqu'au moment où, ayant donné ma démission, j'ai été remplacé à Lyon par M. Demontcloux, ancien fermier général, adjoint de son père. Le jeune Mortier a mérité par sa bonne conduite plusieurs avancements successifs, auxquels mon juste et vif intérêt pour lui et mes sollicitations ont contribué ; il est maintenant sous-inspecteur divisionnaire.

Ici je dois retourner à mes précédents détails sur ma vie privée et l'emploi de mes loisirs. Je dirai d'abord que, peu de temps après la prise de possession de ma maison d'habitation, je fus successivement remboursé par la ville de Lyon des avances que j'avais faites pour l'achèvement des constructions de la maison destinée au receveur principal de la douane, des sels et des entrepôts, service et opérations réunis, confiés à la surveillance du receveur. Dans la première quinzaine de mon arrivée à Lyon, j'avais fait aux autorités les visites d'usage et de convenances, ainsi qu'aux négociants avec lesquels je devais avoir de fréquentes relations. Je mis aussi au rang de mes premières visites celle que je devais au receveur général des contributions directes du département du Rhône, M. Nivière. Je fis une pareille visite au directeur des postes, M. Monicaut, ancien inspecteur, qui, dans une de ses tour-

nées en Italie, m'avait fait une visite à Livourne, en 1794. Je commençai dès lors mes relations avec ces deux fonctionnaires publics. Malgré leur fortune, ils ne vivaient pas, selon moi, avec un extérieur proportionné à l'importance de leur place et emploi : je leur en témoignai ma surprise, en les invitant à faire comme moi, et à vivre un peu moins modestement. Je les vis avec plaisir se rendre bientôt à mes conseils. J'ai vécu avec eux dans la meilleure intelligence, et nous nous sommes souvent donné réciproquement de très bons dîners, tant à la ville qu'à la campagne.

J'avais le désir de devenir propriétaire à Lyon, et j'achetai très prochainement de M. Gaspard-Vincent, banquier, un petit domaine situé sur la grande route d'Italie, à une lieue environ du faubourg de la Guillotière. Ce domaine s'appelait *Grange-Blanche*. Il était susceptible d'agrandissement et d'amélioration. Le parc ou enclos n'était pas entièrement fermé ; la sûreté des produits exigeait l'achèvement des murs qui devaient clore entièrement les cinquante arpents de bon terrain qui formaient la principale ferme de ce domaine. Je me décidai aux dépenses obligées qui me promettaient une charmante propriété, et en ajoutant 30,000 fr. de dépense pour l'achèvement des constructions des murs d'enclos, l'augmentation des plantations utiles et de luxe, les réparations et ameublement de la maison d'habitation, j'eus en moins d'un an une propriété agréable et de bon goût, de très jolis jardins, des fruits en abondance, un ameublement élégant, une superbe salle de billard et de danse, plusieurs lits à donner à mes amis, et toutes les jouissances désirables pour un propriétaire sage et raisonnable. Les changements que je fis à cette propriété, tant pour les bâtiments que

pour les jardins et plantations, employèrent un grand nombre d'ouvriers, des maçons, des charpentiers, menuisiers, serruriers, et jardiniers. Mon voisinage de la ville attirait à *Grange-Blanche*, en promenade et par désœuvrement, une foule de curieux, qui venaient voir les progrès de mes améliorations dans cette acquisition, que j'avais jugée susceptible d'embellissements auxquels s'était refusé l'ancien propriétaire, M. Gaspard-Vincent, parce qu'il voulait acheter une autre propriété. Le domaine de *Grange-Blanche* était en ferme; je fus obligé d'en continuer le bail. Le fermier était intelligent, laborieux et exact payeur. L'habitation et le domaine de *Grange-Blanche* étaient situés sur la route de Lyon au pont de Beauvoisin, à la chute et au bas de la montagne des Sables, terrain sur lequel, chaque année, dans le mois de novembre, se formait un rassemblement considérable d'habitants de la classe moyenne, pour être soit acteurs, soit témoins des injures et sottises que se disaient respectivement les assistants qui en avaient le goût et la volonté.

Ce singulier plaisir avait une origine assez ancienne; on peut le comparer à ceux du carnaval de la Provence, et surtout d'Avignon, où il était permis, ou au moins toléré, de jeter à la figure des passants et sur leurs vêtements des poignées de son et quelquefois de farine.

Ce rassemblement chaque année sur mon domaine ne me plaisait point; il y avait souvent des querelles sérieuses. Après plusieurs entretiens que j'eus à ce sujet avec le maire du faubourg de la Guillotière, il se décida à essayer d'y mettre un terme, et il y réussit. Ce maire, dont je regrette d'avoir oublié le nom, était un petit bourgeois retiré du commerce, et très bien intentionné, ainsi que d'un caractère ferme et prononcé. Il employa toute son autorité pour

faire cesser ces ridicules apostrophes d'injures et de sottises. On le félicita, et moi tout le premier, du succès de l'abolition de ce rassemblement annuel dans un si pitoyable but. Si ces Mémoires tombent entre ses mains, il me remerciera, et rendra justice à la vérité de mes récits et de mon exposé, tout à son honneur.

J'avais pour voisin à Grange-Blanche M. le marquis de Rachais, gentilhomme de haute réputation, parent du comte de Laurencin; nous avions recherché sa société. Après une seule année de résidence à Lyon, j'y étais connu et répandu dans les rangs et sociétés du commerce et de la noblesse. Je recevais la meilleure compagnie tant à la ville qu'à ma maison de campagne, dont le voyage et le trajet se faisaient en moins de trois quarts d'heure; mon épouse en faisait les honneurs avec beaucoup de grâce.

D'après la description que j'ai faite de mon habitation de Grange-Blanche et de celle à Lyon, on peut juger que j'y étais grandement et commodément logé. Mon grand et beau salon de Lyon me permettait de réunir une nombreuse et élégante société; ces réunions étaient quelquefois terminées par de très bons soupers, à la suite desquels les convives se mettaient à la danse.

A l'occasion de ces danses mes souvenirs me rappellent plus particulièrement les grâces de madame Vincent, belle et passionnée danseuse, de très noble origine piémontaise, et dont la maison de campagne était voisine de la mienne. Cette grande et belle femme a épousé en secondes noces le comte de Latour-Maubourg, neveu du marquis de Latour-Maubourg, ex-ministre de la guerre. Ce jeune de Latour-Maubourg a parcouru dignement la carrière des ambassades. Il était très bel homme, comme son père, et faisait avec son épouse un très beau couple.

Je parle ici de ce noble ménage parce que le nom de Latourg-Maubourg est plus fortement gravé dans mes souvenirs, et parce que ce jeune diplomate était fils du comte de Latour-Maubourg, que j'ai connu et reçu chez moi à Cherbourg en 1806.

La jeunesse des deux sexes nous demandant de tenir et former quelques réunions de danse, parce qu'elle se plaisait infiniment chez nous, nous aurions été désolés ma femme et moi qu'il en fût autrement, car nous mettions dans notre société beaucoup de complaisance; mais nous recevions partout les mêmes égards. Nos liaisons plus intimes étaient avec la famille Michel. Madame Michel, cette belle-sœur de mes dignes amis Michel, Beaulieu et Saint-Perest d'Avignon, était mère d'un grand et beau garçon, et de trois très aimables filles, toutes trois de mérite, de vertu et d'excellent caractère, comme leur digne mère. Nous les voyions fréquemment, soit chez elle, soit chez nous; nous leur étions très attachés. Leur amitié pour nous était égale à la nôtre, et leur souvenir est puissamment gravé dans nos cœurs.

M. le comte de Bondy était préfet à Lyon; son épouse, femme d'esprit et de bon ton, faisait avec grâce les honneurs de la préfecture. M. de Bondy avait un caractère doux et affable; il était généralement aimé et considéré. Je dînais de temps en temps chez lui, et j'avais aussi l'honneur de le recevoir chez moi, tant à la ville qu'à la campagne. Mes relations avec le général commandant Poncet et son épouse étaient les mêmes que celles que j'avais avec le préfet. Le cardinal Fesch, oncle de Bonaparte, était venu faire sa résidence à Lyon : il y avait une très belle maison, et donnait de grands dîners, auxquels nous fûmes plus d'une fois invités. Le duc de Plaisance, archi-trésorier de

France, vint faire une apparition à Lyon : il y eut une grande représentation. Il avait particulièrement connu M. Gauthier, fermier général, mon digne parent, dont j'ai plusieurs fois, dans ces mémoires, fait un juste éloge; il m'en rappela avec aménité le souvenir, ainsi que celui de mon respectable père. Nous fûmes plusieurs fois, ma femme et moi, invités à sa table.

Plusieurs lettres de Paris m'annoncèrent le dépérissement de la santé de ma mère. Depuis la mort presque récente de son frère, M. Gaudot de la Bruère mon oncle, elle avait éprouvé une altération toujours croissante dans sa santé. Quoiqu'elle eut un petit revenu suffisant à ses besoins, j'y ajoutais chaque année une augmentation passable, pour sa plus grande aisance; mais bientôt il n'y avait plus d'espoir de la conserver, et dans les derniers jours de septembre 1811, elle succomba à ses maux et à ses douleurs; mon frère, ma sœur, et tous ses amis, regrettèrent vivement, comme moi, cette perte douloureuse. Les éloges que j'ai souvent donnés dans ces mémoires à cette vertueuse mère doivent donner la mesure de mes justes chagrins.

Dans les dernières années de mon séjour à Lyon, je fus plus particulièrement lié avec le général Baraguai - d'Hilliers, qui en fut nommé gouverneur. Il parut à Lyon avec son épouse, femme d'esprit et de grandes manières : j'eus l'honneur de les recevoir à dîner à ma maison de campagne; je leur donnai pour convives M. et madame de Bondy. Après le dîner, on passa à la salle de billard, où M. de Bondy, habile à ce jeu, comme à bien d'autres exercices, me gagna une partie de carambole russe sans quitter le tapis.

Dans mon dernier voyage à Paris, j'avais reçu la pro-

messe de madame Dolera, ma belle-sœur, qu'elle viendrait avec sa jeune et très jolie fille nous faire une visite à Lyon, et y passer quelques semaines au moins avec nous. Elle tint parole, et ma femme éprouva bientôt le bonheur de serrer dans ses bras ses tendres parents, son aimable sœur et sa nièce chérie, cette Virginie à laquelle pendant son enfance elle avait prodigué les soins d'une tendre mère plutôt que ceux d'une tante. La mère et la fille nous donnèrent six semaines de bonheur, tant à ma maison de campagne de *Grange-Blanche* qu'à ma résidence à Lyon. Pendant leur séjour avec nous, elles reçurent de nos amis et de notre société les plus gracieuses prévenances, dues à l'intérêt qu'elles inspiraient, plus encore qu'à notre considération. Des invitations à dîner acceptées, et rendues chez nous, plusieurs bals dans lesquels l'aimable Virginie, notre nièce, brillait toujours par ses grâces, enfin tout ce que notre tendre amitié put leur offrir, fut recherché et prodigué par madame de Brécy.

CHAPITRE XLIII.

1811 à 1814.

Rentrées à Paris auprès de madame Mortier leur mère et grand'-mère, madame Dolera et sa fille ne lui parlèrent que de nous pendant plusieurs jours, et de leur grand contentement de leur voyage. Je suis loin d'avoir tout dit sur ces

deux aimables femmes, et j'aurai bientôt un plus vaste champ d'intérêt et de plaisir à parler d'elles. Nos amis les plus affidés, M. Nivière, receveur général, et son épouse, monsieur et madame Monicaud, et surtout la famille Michel, monsieur et madame de Laurencin, mesdames Milanais et Mazurier, madame Matevot, eurent pour nos aimables Parisiennes des égards et prévenances particulières, et pendant long-temps encore après leur départ nos amis nous entretenaient souvent d'elles et de leur amabilité. M. et madame de Laurencin, ainsi que madame Matevot, étaient fréquemment de notre société, et la leur avait beaucoup de charmes pour nous. Nous recevions également le commerce et la noblesse. Nous étions abonnés au théâtre, et nous y allions souvent pendant l'hiver.

Lyon, sous la préfecture de M. de Bondy, était devenu une ville de plaisir; mais, vers la fin de 1812, les désastres et malheurs vinrent assiéger les braves et invincibles armées de ce Bonaparte si grand par ses victoires, si rapide dans ses conquêtes comme général et comme empereur des Français. Mais les grands génies, comme les plus grands conquérants, n'ont presque jamais, en aucun temps, su mettre une fin à leur ambition.

Bonaparte devait un jour succomber à la sienne. Avec plus de prévoyance, il serait encore empereur, et chef d'une glorieuse armée, habituée à combattre et vaincre sous ses ordres. Ses défaites ranimèrent le courage abattu des puissances qu'il avait humiliées. Une nouvelle coalition, mieux conçue et plus d'accord, parvint à rassembler une armée formidable; elle fut mise en marche contre la France sur différents points. L'armée de l'empereur d'Allemagne fut destinée à entrer sur le territoire français par la ville de Lyon. Les entreprises gigantesques restent rarement long-

temps inconnes ; les préparatifs d'attaques des armées étrangères ne furent plus un secret, et dès la fin de 1812 on apprit que les troupes allemandes étaient en marche sur Lyon.

Ma femme, effrayée, désira se rendre à Paris auprès de sa famille. Elle se sépara de moi le 6 janvier 1814, s'en rapportant à ma surveillance pour la sûreté et garde de nos intérêts et de notre mobilier. Quelque temps après son arrivée à Paris, on eut à Lyon la certitude que les troupes d'Allemagne s'approchaient de Lyon. Le préfet, M. le comte de Bondy, crut de son devoir de prévenir les receveurs tant généraux que particuliers de la probabilité d'une invasion prochaine, afin de se préparer à mettre en règle leur comptabilité, et à obtenir les moyens de sûreté pour la conservetion des fonds de leur caisse. Une fausse alarme hâta l'exécution d'une évacuation que l'on crut obligée. On annonça et indiqua l'heure de départ. Je me mis parfaitement en règle ; je fis un paquet de mes registres, je donnai d'avance un mois de solde aux nombreux employés de tout grade sous mes ordres Après avoir garni ma voiture de ce que j'avais de plus précieux, je me rendis à l'heure indiquée au lieu de départ, et le cortége entier des autorités, troupes et fonctionnaires, évacua la ville pour se rendre à Valence, première station indiquée par le préfet.

Il avait été convenu que, jusqu'à nouvel ordre, les fonctionnaires choisiraient l'asyle qui leur serait le plus commode, en en donnant connaissance à l'autorité sédentaire à Valence. J'étais à moitié chemin de Villeneuve-lès-Avignon, l'ancienne résidence de mon contrôle général des fermes, dont ces Mémoires sont remplis de détails sur ma résidence de dix années dans cette petite ville. Je voyageais

dans ma bonne voiture avec mes chevaux et mon seul cocher. J'arrivai à Villeneuve en bon état de santé, malgré les fatigues que m'avaient causées les préparatifs de ma sortie de Lyon. Le jour même de mon arrivée à Villeneuve je fus accueilli avec obligeance et affection par un de mes meilleurs amis, M. de Roubin l'aîné, que je trouvai marié avec mademoiselle Calvet; il m'offrit un logement provisoire chez lui. Je leur appris mon aventure et le motif qui m'avait obligé de quitter Lyon. Je logeai quatre jours après chez M. Glaize, notaire, qui fut content de me revoir. Il y avait vingt-six années que j'avais quitté Villeneuve : la majeure partie de mes connaissances n'était plus de ce monde.

Après quelques jours de repos, je fus empressé d'aller voir à Avignon la famille Michel, mes premiers et anciens amis de cette bonne ville. Ils étaient dispersés, Michel-Beaulieu et l'abbé Denis son frère furent les seuls que je pus avoir le plaisir d'embrasser.

Je reçus à Villeneuve la visite de tout ce qui restait de mes anciennes connaissances. Mais bientôt je reçus la nouvelle et l'ordre de mon retour nécessaire et obligé à Lyon. On m'apprenait que l'évacuation de Lyon avait été l'effet et la suite d'une fausse alarme qui, ayant cessé, exigeait le retour des fonctionnaires à leur poste. Je n'hésitai point à me rendre à Lyon où je repris l'exercice de mes fonctions.

Ce retour à Lyon fut inutile, puisque, après trois semaines de nouveau séjour, une seconde évacuation fut ordonnée et mise à exécution, parce que cette fois on avait acquis une certitude positive que les troupes allemandes allaient entrer à Lyon avec des forces supérieures. La ville de Valence fut encore cette fois désignée pour la station et

résidence des autorités et fonctionnaires. Je retournai encore de nouveau à Valence et à Villeneuve après les précautions et mesures employées pour la sûreté de tout ce que je laissais dans mon habitation tant à la ville qu'à la campagne.

Pendant que l'armée allemande entrait à Lyon, les autres armées alliées de l'étranger marchaient par différents points sur Paris. On ne tarda pas à recevoir à Villeneuve comme à Avignon la nouvelle de l'entrée de la grande armée étrangère dans Paris. Dans mon second voyage à Villeneuve j'y avais été reçu avec la même affection par la famille Roubin, dont le fils aîné était marié. Mon ami Roubin était aussi bon père que bon époux.

Lorsqu'il fut bien connu que l'impératrice avait quitté Paris, et que Bonaparte avait abdiqué, je me préparai à quitter une seconde fois Villeneuve. Je me rendis d'abord à Avignon pour faire mes adieux à mes anciens amis. Je les trouvai dans les transports de la joie de leurs espérances du retour des Bourbons. L'exaltation du contentement fut porté à Avignon au plus haut degré : non seulement tous les habitants reprirent immédiatement la cocarde blanche, mais ils forcèrent la garnison à la prendre, et ce furent les femmes qui désarmèrent les soldats de la plaque à l'aigle qu'ils avaient sur leurs schakos. Tout le monde s'embrassait dans les rues, de plaisir et de joie.

Je retournai de suite à Villeneuve, et je me mis en route pour Lyon, avec deux mules espagnoles attelées à ma voiture, au lieu de mes chevaux, que j'avais vendus à bon prix à un colonel qui arrivait d'Espagne, et qui, dans le marché de la vente de mes chevaux, m'avait cédé deux bonnes mules à un très bas prix.

A mon arrivée à Lyon je trouvai mon poste de receveur

principal occupé par un Lyonnais auquel le gouverneur allemand avait confié cette recette. On avait laissé mon logement à ma disposition pour mon retour que j'avais annoncé. Je trouvai chez moi plusieurs lettres de ma femme et de mes parents : ils étaient en bonne santé, et de plus satisfaits du succès de l'armée étrangère, succès dont ils attendaient le rétablissement du roi légitime sur le trône de France, au grand contentement des habitants de la capitale. Et à la suite du plaisir que leur avait causé le triomphe et l'entrée de l'armée étrangère, un nouveau sujet de satisfaction vint tout à coup augmenter leurs espérances du retour de la monarchie : Son Altesse Royale monseigneur le comte d'Artois fit son entrée à Paris le 12 avril 1814, année remarquable par l'abdication inattendue de Bonaparte. A peine eus-je reçu cette nouvelle, qu'en moins de vingt-quatre heures je me décidai à quitter Lyon, pour aller à Paris présenter mes hommages au prince français, digne et brave précurseur de son auguste frère Louis XVIII, si vivement désiré. Le gouverneur allemand avait le même jour fait afficher à Lyon un ordre positif à tous les receveurs et caissiers de fonds publics de venir les déposer chez lui, sous les peines les plus sévères en cas de résistance. Il restait encore dans ma caisse cinq cent mille francs d'effets de crédit disponibles, tant à vue qu'à échéance ; je les mis dans mon portefeuille, et dans le cours de la nuit je louai à grands frais des chevaux pour conduire ma voiture jusqu'à la première poste de la route de Paris.

J'avais mis dans le secret de mon départ deux jeunes gens qui m'avaient priés de leur donner place dans ma voiture lorsque je me déciderais à me rendre à Paris. Ces deux jeunes gens étaient l'un le jeune Milanais, petit-fils de l'ancien gouverneur de Lyon, le marquis de Bellecize ;

son compagnon et ami était Armand de Saint-Cricq, neveu de l'ex-directeur des douanes de France. Nous montons en voiture sur les dix heures du soir, et nous arrivons sur les minuit à la première poste de la route du Bourbonnais. Notre départ fut très secret, et le lendemain nous arrivâmes jusqu'à Saint-Pierre-le-Moutier, où nous fûmes arrêtés et retenus faute de chevaux de poste, qui étaient gardés pour le passage et l'escorte des commissaires chargés de conduire Bonaparte à l'île d'Elbe. Nous étions arrivés à l'entrée de la nuit; nous passâmes cette nuit moitié au coin du feu, moitié sur des lits sans nous déshabiller. Le lendemain de bon matin, nous fûmes encore obligés d'attendre des chevaux, parce que nous apprîmes que Bonaparte et les commissaires ne seraient pas arrivés avant midi.

En effet, les courriers qui précédaient sa voiture n'arrivèrent à Saint-Pierre-le-Moutier que sur les onze heures, ils entrèrent successivement dans la cuisine du maître de poste. L'un d'eux, très grand et bel homme, décoré de la Légion-d'Honneur, m'aperçut, et, voyant sur mon chapeau la cocarde blanche, il m'apostropha familièrement, et me conseilla de quitter cette cocarde, dont, disait-il, la vue ferait de la peine à Bonaparte, auquel je devais du respect. Je lui répondis que je ne reconnaissais plus son maître pour empereur, qu'il était déchu de son trône, dont il avait fait l'abdication, et qu'enfin la cocarde blanche que je portais était celle de Louis XVIII, roi de France, et qu'il était de mon devoir de la conserver. Il me parla alors très impertinemment, jusqu'à me menacer de me faire quitter ma cocarde par l'escorte de Bonaparte. A cette menace je me levai de dessus ma chaise, en me rapprochant de lui, et je lui dis : « Vous êtes un insolent et bien hardi de faire une

pareille menace à un homme de mon âge, surtout sans me connaître. » Nous étions séparés par la table de cuisine; mais il tenait à la main son fouet de poste, dont il fit un geste pour m'en frapper. Alors, prompt comme l'éclair, je m'approchai davantage, et, trouvant par hasard sur la table de cuisine un grand couperet, je m'en saisis et le levai sur lui pour l'en frapper, en lui disant : « Insolent, vous êtes mort! » En effet, sans la prudence de mes compagnons de voyage et du maître de poste présent, qui s'empara du couperet et détourna le coup dont je pouvais en frapper le courrier, que l'on s'empressa d'éloigner en le mettant dehors de la cuisine, je punissais ce courrier de son insolente témérité, et je lui prouvais qu'on ne tente pas impunément de faire quitter la cocarde blanche à un vrai royaliste, surtout à un royaliste émigré fidèle au trône des Bourbons. Cette aventure imprévue fit beaucoup de bruit. Mes compagnons de voyage n'avaient à leur chapeau que de très petites cocardes blanche de la largeur d'une pièce de quarante sous; moi j'avais sur le mien une large et franche cocarde qui m'avait été donnée à Avignon par une dame très royaliste. Ce fut sur cette large cocarde que le courrier avait porté sa vue. Mes deux jeunes gens furent pendant quelques minutes interdits de ma querelle avec le courrier, et je m'aperçus bien qu'ils auraient été plus embarrassés que moi si le courrier les eût apostrophés de préférence à moi. Quand ils furent plus calmes, je leur témoignai ma satisfaction d'avoir été arrêté dans les effets de mon juste ressentiment d'une injure aussi personnelle; je fis même l'aveu qu'avec un sang moins vif que le mien, il eut été sage et prudent d'éviter la scène tragique qui pouvait priver de la vie un homme qui, habitué à être fidèle à Bonaparte, se persuadait que son maître serait offensé de

la reprise de cette cocarde blanche. J'ajoutai que je regardais comme un témoignage de la protection de la Providence pour moi de n'avoir pas permis que je devinsse le meurtrier d'un homme qui croyait avoir fait son devoir. La voiture de Bonaparte parut enfin : les glaces en étaient ouvertes, il y était seul, et son apparution eut lieu dans le plus grand silence. Nous eûmes enfin des chevaux, et nous continuâmes notre route sur Paris.

CHAPITRE XLIV.

1814.

Arrivé à Paris le 24 avril, je logeai rue Cadet, dans un appartement que mon ami M. de Lavigerie avait cédé à mon épouse, et qui était voisin de celui de madame Dolera sa sœur. Je m'occupai sur-le champ des moyens de présenter mon respect à Monsieur, frère du roi, à qui pendant mon émigration j'avais souvent fait ma cour à Londres. Je m'adressai à M. le duc de Maillé, son premier gentilhomme, et le surlendemain je reçus un billet d'audience pour le 26. Je m'habillai en habit français. Je fus introduit près du prince : il me reconnut, et se rappela que plusieurs fois à Londres j'avais été chargé par M. l'évêque d'Arras, d'après ses ordres, de la traduction en anglais des mémoires d'émigrés que Son Altesse Royale voulait appuyer de sa recommandation. Je fus au comble de la joie d'avoir été reconnu

et accueilli avec bonté par le plus gracieux des princes.

M. le comte de Sussy était auprès de moi à l'audience du prince. Lorsque Son Altesse Royale lui adressa la parole, je profitai de ce moment pour attester au prince qu'à mon retour en France, en 1802, M. de Sussy, comme chef de la direction générale des douanes, s'était empressé de me donner un emploi supérieur, et qu'il avait eu les mêmes égards pour les fils et parents des fermiers généraux. Son Altesse Royale, satisfaite, fit à M. de Sussy un gracieux accueil, et l'ancien directeur général fut très sensible au juste éloge que j'avais fait de lui. Louis XVIII était encore en Angleterre, mais il devait arriver incessamment en France. Le gouvernement anglais fit, avec autant de zèle que de soins, tous les préparatifs nécessaires pour son départ de Londres et sa rentrée en France. Il débarqua bientôt à Calais, et continua son voyage jusqu'à Paris, escorté et accompagné depuis Londres jusqu'à la capitale de la France, par les vœux et cris de joie et d'allégresse de la population des deux royaumes; je partageai le contentement et le bonheur public.

Ce fut alors que, d'accord avec mon épouse, je conçus l'idée de vouloir être attaché à la personne du roi en qualité de lecteur de son cabinet. La réputation dont j'avais joui à Londres comme lecteur semblait me donner des droits à concourir à l'obtention du titre de lecteur du roi. Je me mis sur les rangs, et par la bienveillance de messieurs les ducs de Duras et d'Aumont, premiers gentilshommes de la chambre, je fus inscrit et porté en cette qualité sur l'état de formation du cabinet du roi, avec intention de ma part de donner la démission de ma très belle place de receveur principal à Lyon, dans le cas où je ne pourrais pas cumuler les deux places.

J'étais resté à Paris jusqu'à conclusion et obtention de ma demande. Dans cet intervalle je reçus la visite de M. l'abbé Villaron de Montblanc, émigré, mon ami : il arrivait d'Angleterre, et était chargé par M. John Symmons de me remettre un paquet de papiers de famille que je lui avais confié, et parmi lesquels était mon manuscrit ayant pour titre *Révolution royaliste de 1793 à Toulon.* Je dois ici quelques détails sur ce manuscrit.

Pendant mon émigration et mon séjour à Londres je n'avais jamais cessé de croire à la possibilité du retour de la monarchie et de la rentrée de son roi en France. Dans cette pensée, d'un consolant avenir, j'avais rédigé une narration fidèle des événements royalistes de 1793 à Toulon, et, comme je l'ai déjà annoncé, j'en avais confié le manuscrit à la garde et aux soins de mon ami M. John Symmons, pour me l'envoyer à Paris quand je lui en ferais la demande. A la rentrée de Louis XVIII en France il crut que c'était le moment de me renvoyer ce manuscrit; il en fit la remise à notre ami commun, M. l'abbé Villaron de Montblanc, fidèle émigré. J'annonçai au roi la réception de mon manuscrit, et l'intention où j'étais de le livrer à l'impression, en lui demandant la faveur d'en accepter la dédicace. Le roi connaissait mes importants services à Toulon; il approuva l'impression de mon manuscrit, et accepta la dédicace de cet ouvrage, que je publiai incessamment sous le titre de *Révolution royaliste de 1793 à Toulon* (1).

L'arrivée à Paris de mon ami l'abbé de Montblanc me

(1) Ici j'invite mes lecteurs à revoir dans la dernière page du trentième chapitre les détails que j'ai donnés sur la publication de mon Histoire de Toulon, et plus particulièrement sur la quatrième édition, publiée en 1828, sous le ministère Martignac.

procura le plaisir de le revoir, et celui de recevoir des nouvelles de M. John Symmons, son ami et le mien, qui, pendant mon émigration, avait été si bienveillant pour moi. L'abbé de Montblanc méritait mes plus sincères affections. Ses vertus, ses talents et son noble caractère, lui avaient obtenu l'honneur et la rare faveur d'être reçu, quoique Français, docteur de l'université d'Oxford : aussi la plus bienveillante considération de Leurs Majestés Louis XVIII et Charles X lui fut-elle accordée, et l'a dignement élevé à l'archevêché de Tours ; il en exerce les fonctions avec autant de zèle que de modestie, et je m'estime heureux d'être compté par lui au nombre de ses amis les plus dévoués.

Aussitôt que j'eus reçu de M. le duc d'Aumont la nouvelle officielle de ma nomination de lecteur à compter du 1^er^ octobre 1814, je me préparai à retourner à Lyon, où ma présence était nécessaire pour la reddition de mes comptes.

M. de Saint-Cricq était alors administrateur des douanes, chargé provisoirement de la direction générale, vacante, depuis l'abdication de Bonaparte, par la retraite volontaire de M. Ferrier, directeur général du choix de l'empereur Napoléon. M. Ferrier, mal conseillé, avait cru devoir suivre la mauvaise fortune de Bonaparte, auquel il devait son élévation. M. de Saint-Cricq, son ami, plus prévoyant, crut devoir rester à son poste. Il en fut bien avisé, car c'est de cette époque que datent ses heureux et rapides progrès dans la carrière financière et politique, dans laquelle il a montré du talent, et surtout un esprit fin et adroit : car, quoique entré dans les douanes par la seule protection et bienveillance de M. Collin de Sussy, et sans avoir passé par les grades d'admission obligés, il a rapide-

ment devancé les plus anciens employés supérieurs de l'administration des douanes. Un insigne bonheur a couronné toutes ses espérances ; je n'en suis pas jaloux. Il est père d'une famile intéressante, qui jouira après lui d'une brillante fortune, dont la divine Providence lui a accordé le bienfait. Lié avec lui dans ses débuts dans la carrière des douanes, il m'a paru souvent flatté et satisfait de me compter au nombre de ses amis. Nous avions, ma femme et moi, été liés avec sa femme, madame Clémence de Saint-Cricq, franche royaliste, qui ne cachait pas ses opinions, et qui se plaisait avec nous. Elle était mère d'aimables enfants, dont elle avait, ainsi que M. de Saint-Cricq, soigné très particulièrement l'éducation. Elle me recevait toujours avec confiance et plaisir.

Aujourd'hui, retiré du monde et dans un grand âge, ne vivant que des souvenirs de ma vie passée, je ne veux pas oublier de faire ici l'aveu que, d'après la connaissance parfaite que M. de Saint-Cricq avait de mon émigration, de mes dangers, pertes et sacrifices pour la cause royale, j'ai eu à me plaindre, ou au moins à regretter, qu'il n'ait pas saisi l'occasion et l'époque du retour du roi pour me faire nommer administrateur des douanes, quand il en a eu le pouvoir et la possibilité : car il n'y avait alors que mon ami le secrétaire général de Lavigerie qui eût droit à être en concurrence avec moi, autant par son mérite que par son dévoûment bien connu au trône des Bourbons, titre, qui pouvaient balancer les sacrifices de mon émigration et les années de mon exil de ma patrie.

M. de Saint-Cricq ne pouvait également ignorer qu'à l'époque de la tentative et de l'expédition de l'Ile-Dieu, dont on espérait le succès, S. A. R. le comte d'Artois, et M. l'évêque d'Arras, son conseil, promirent à M. de Mussey,

fermier général, et à moi, de nous mettre à la tête de l'administration des fermes du roi, lors de la rentrée en France de Sa Majesté.

M. de Mussey fut provisoirement nommé intendant général de l'armée de l'Ile-Dieu. Homme probe et méritant sous tous les rapports, il était le seul fermier général émigré; il avait par son émigration évité le malheureux sort de ses collègues, victimes de leur dévoûment au trône. J'étais moi-même le seul directeur en titre émigré.

Ces détails sont connus de la digne famille Mussey, avec laquelle j'étais très lié, et dont le fils n'a pas été récompensé, suivant ses droits, à la restauration.

Tout le monde a vu et connu l'intérêt particulier dont m'honoraient Louis XVIII et S. A. R. le comte d'Artois: ce fut le prix de mes pertes, dangers et sacrifices à Toulon, sans compter le mérite d'avoir sauvé au trésor public cinq cent mille francs, effets de crédit de ma caisse, dont le gouverneur autrichien à Lyon voulait s'emparer.

A ces explications franches je ne crains pas d'ajouter que, si le digne M. Collin de Sussy, le plus sincère et le plus loyal de mes amis, eût eu à cette époque le pouvoir de la direction générale des douanes, j'aurais été nommé au titre d'administrateur. Je donne pour certitude de la probabilité de ce juste avancement les nominations successives auxquelles, à mon retour en France en 1802, il m'a élevé, et surtout ma nomination à la très belle recette principale de Lyon, dont le revenu et les émoluments étaient supérieurs à ceux de la place d'administrateur.

Ce nouveau récit prouve assez l'indifférence avec laquelle j'ai été traité par M. de Saint-Cricq quand il avait le pouvoir d'être juste envers moi. Il aurait pu sans difficulté imiter le digne ministre comte Corveto, qui, connaissant

bien mes droits, m'avait loyalement présenté au roi pour une place d'administrateur de la loterie, place qui, par politique autant que par égard pour M. le ministre Lainé, fut, sur sa demande, accordée, de préférence à moi, à M. son frère, négociant de Bordeaux. Ce fut une grande faveur de circonstance; je n'en dus pas moins des remercîments au ministre Corveto.

M. de Saint-Cricq, au contraire, bien loin de me présenter à M. le ministre comte Roy pour une place supérieure quelconque, s'y refusa positivement, sous le prétexte de ma retraite, qui ne m'ôtait aucun de mes droits, parce que, dans le cas de ma remise en activité, ma pension rentrait de droit dans la caisse des retraites.

Le ministre comte Roy prenait à moi un juste et véritable intérêt, et il eut beaucoup de regret des obstacles que je rencontrais dans la volonté de M. de Saint-Cricq, qui, plus tard, a enfin acquis la conviction de l'intérêt protecteur dont m'honorait le roi, lorsqu'en 1828, dans une séance du conseil du roi aux Tuileries, M. le comte Portalis présenta au roi et au conseil l'ordonnance qui me donnait le titre de vicomte. M. de Saint-Cricq donna lui-même avec plaisir son adhésion à celle de tous ses collègues pour l'obtention de cette récompense, qui avait été concertée entre le roi et le ministre de la justice.

C'est assez prolonger mes justes regrets des obstacles que j'ai rencontrés sous l'autorité de M. de Saint-Cricq. Plus heureux que moi dans ses sollicitudes et succès, ministre sous Charles X, pair de France sous Louis-Philippe, il a atteint le plus haut degré des faveurs de la fortune; tandis qu'un nombre considérable de notabilités marquantes, connues par leurs éminents services, languissent dans l'oubli des récompenses qu'ils ont dignement méritées : tel est

le sort, tels sont les événements, auxquels, à toutes les époques de changement de gouvernement, une sage philosophie commande une tranquille résignation.

Avant le récit de mes longs détails sur M. de Saint-Cricq et sur moi-même, détails dont je me sens très soulagé, j'avais annoncé mon prochain départ de Paris pour reprendre à Lyon l'exercice de ma recette, d'après un accord et convention entre le ministère français et le gouverneur allemand, qui avait reçu de sa cour l'ordre de rétablir les Français dans leurs fonctions.

Avant de partir définitivement de Paris, j'avais besoin d'abord d'en obtenir la permission du cabinet du roi, auquel je devais être officiellement présenté sous mon titre de lecteur de son cabinet; après la prestation de serment de cet honorable office entre les mains du premier gentilhomme de service.

Le 25 novembre 1814, ce serment de lecteur fut prêté par M. Vigée, mon collègue, et moi, entre les mains de M. le duc d'Aumont, et le lendemain nous fûmes présentés au roi et reconnus par lui en cette qualité. Il daigna nous faire un gracieux sourire que nous prîmes pour un témoignage de satisfaction. Peu de jours après, le *Moniteur* du 26 novembre et presque tous les journaux annoncèrent la nomination de M. Vigée et la mienne au cabinet du roi, et celle de M. Michaud comme surnuméraire, juste faveur qu'il dut à la bienveillance de M. le comte de Blacas, qui n'avait point alors le titre de duc. Après avoir obtenu la permission de mon départ, nous fîmes nos adieux à nos familles respectives, et nous nous mîmes en route ma femme et moi pour Lyon, où notre présence était nécessaire pour les intérêts respectifs de ma recette et de son ménage. Nous arrivâmes à Lyon le 5 décembre. Nous reprîmes nos habitudes

ordinaires, et nous y passâmes un hiver tranquille jusqu'au 8 mars 1815, jour auquel on reçut la nouvelle du retour prochain de Bonaparte en France. Cette nouvelle inattendue jeta l'alarme dans tous les esprits, et dérangea toutes les combinaisons fondées sur les espérances que l'on avait conçues sur le rétablissement de la monarchie légitime. Cependant S. A. R. Monsieur, frère du roi, se présenta à Lyon pour exciter le zèle des Lyonnais, et réclamer leur fidélité; mais malgré les témoignages de satisfaction de la présence du prince, malgré les cris de Vive le roi! on s'apperçut et on reconnut que les troupes de ligne n'étaient pas disposées à marcher contre leur ancien général. Lyon d'ailleurs n'était pas approvisionné de munitions de guerre. Les généraux bien disposés, ne pouvant compter sur la troupe, décidèrent le prince à retourner à Paris. Je crus de mon devoir de le suivre et de me rendre auprès du roi. Le valet de chambre de Son Altesse Royale vint me voir; il m'exposa qu'il n'avait plus pour sa dépense que des bons du trésor, qu'il offrit de me donner en échange de pareille somme en or. Je fis avec empressement cet échange de mes propres fonds, car j'avais le matin même versé le reste de ma caisse dans celle du receveur général des contributions. Je pris immédiatement les ordres du prince, qui approuva mon départ, que j'effectuai sans délai le 10 au matin, laissant ma femme à Lyon pour surveiller nos intérêts et notre mobilier tant de la ville que de la campagne. Le jour même de mon départ de Lyon, je rencontrai à Lapalisse monseigneur le duc d'Orléans, et le général Albert son aide-de-camp. Le prince s'était rendu à Lyon, en même temps que monseigneur le comte d'Artois, pour l'aider dans les préparatifs des moyens à employer contre l'entrée à Lyon de Bonaparte. La retraite de Lyon

de monseigneur le duc d'Orléans avait dû naturellement suivre celle de S. A. R. Monsieur. Le général Albert, que je connaissais particulièrement, voulut me présenter à son prince dont je reçus un bienveillant accueil, et qui approuva mon retour à Paris auprès du roi. J'arrivai dans cette capitale le 13 au matin. Je m'empressai de me présenter à M. le duc de Duras, premier gentilhomme en exercice, qui me recommanda de me rendre tous les jours au château pour recevoir au besoin les ordres du roi. Je fus très exact à cette recommandation, et je passai les journées entières aux Tuileries, jusqu'au 19, dans une attitude militaire pour la défense du roi. Mais Sa Majesté crut que la prudence exigeait son éloignement de la capitale, et elle partit de Paris dans la nuit du 19.

CHAPITRE XLV.

1815.

Bonaparte fit son entrée à Paris le 20 mars. Peu de jours après, je fus mis sur la liste des proscrits, comme attaché à la maison civile du roi. Je crus convenable et prudent d'aller voir M. Ferrier, qui venait de reprendre sa place de directeur général des douanes, pour lui dire que, ne pouvant pas servir Bonaparte, d'après le serment que j'avais fait de fidélité à Louis XVIII, en ma qualité de lecteur de son cabinet, je ne pouvais plus exercer les fonc-

tions de receveur principal à Lyon. M. Ferrier était un chef juste et de très bons sens ; on l'avait vu avec peine et regret abandonner sa place de directeur général au retour du roi. J'avais beaucoup de confiance dans sa justice. Il approuva, ainsi que M. de Saint-Cricq, ma résolution ; et l'un et l'autre me dirent que, puisque je donnais ma démission de ma recette de Lyon, je serais traité pour ma pension de retraite comme ancien directeur, au maximum de 4,500 fr. Cette résolution du directeur général fut prise immédiatement, et M. de Monteloux, inspecteur général, fut aussitôt nommé receveur principal à Lyon, à mon lieu et place.

Le même jour, M. Brack, un des administrateurs de cette époque, m'invita à dîner, avec plusieurs chefs de l'administration. C'était, me dit-il, un dîner de camarades et d'adieux. Ce n'est pas sans un très grand plaisir que je vais parler de ce dîner, dont la belle madame Brack fit les honneurs avec sa grâce ordinaire. Bonaparte était de retour à Paris depuis quatre jours seulement. Je trouvai chez madame Brack des convives remarquables, à la tête desquels était M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, qui eut tous les honneurs de cette séance gastronomique. Les autres convives, hors des rangs de ma société ordinaire, furent MM. Arnaud de l'Académie française, le poète chansonnier Béranger, M. de Villemain, aujourd'hui pair de France, et plusieurs autres du même talent académique ; les autres convives appartenaient à l'administration des douanes. MM. Ferrier, Saint Cricq, Lavigerie, et l'amphitryon M. Brack. Je fus placé à cette table de savants et gens de lettre auprès de M. de Villemain. Ici je le prie de suivre ma narration de ce dîner, et d'en attester au besoin la véracité. La très bonne chère qui nous fut

servie n'empêcha point nos entretiens politiques sur le retour de Bonaparte. M. de Villemain me parut ne croire pas plus que moi à la solidité du second règne de Napoléon, que je comparais à un banquier qui a épuisé toutes ses ressources, et qui est forcé de remettre son bilan. Pendant que nous causions, et mangions de très bons morceaux, je lui fis remarquer que M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, qui était placé au côté droit de madame Brack, avait l'air de s'occuper de moi, et lui demandait le nom de ce monsieur à figure et tournure de royaliste qui était auprès de M. de Villemain; et lorsqu'il eut appris que j'étais lecteur du roi, il me parut qu'il demandait à madame Brack d'obtenir de moi de lire après le dîner ou réciter des vers, talent dans lequel on l'avait assuré que j'étais particulièrement distingué. En effet, je ne m'étais pas trompé dans mes conjectures : car, immédiatement après le dîner, madame Brack m'aborda avec une grâce séduisante, en me disant qu'elle ne m'avait jamais entendu réciter des vers, et qu'elle me serait très obligée de lui procurer ce plaisir. Je lui répondis que j'étais très disposé à la satisfaire, mais que je m'étais aperçu que c'était sur les instances de M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, plutôt que sur son désir personnel, qu'elle me demandait cette légère complaisance. Elle en fit l'aveu, et je fus dans le moment entouré de MM. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Arnaud et Beranger, qui me pressèrent vivement de leur procurer aussi le plaisir de m'entendre. M. l'académicien Arnaud me pressait d'un ton léger et badin, qui semblait annoncer qu'il n'avait pas grande confiance dans mon talent. « Eh bien ! messieurs, leur dis-je, ayez la bonté de vous asseoir, et si je n'obtiens pas vos suffrages, il faudra bien que je me contente de celui de mon digne et

célèbre ami l'abbé Delille, qui, pendant mon séjour d'émigration à Londres, se plaisait à dire que ses vers ne perdaient rien avec moi. » Je priai madame Brack de s'asseoir, et je lui récitai les jolis vers de mon collègue Vigée intitulés *Mes conventions*. Après cette récitation, l'auditoire se leva et me félicita. M. Arnaud, d'un air et d'un ton moins légers, me demanda de réciter quelques poésies de Voltaire, et me désigna particulièrement le conte du *Mondain*. Je relevai le gant, avec la confiance que j'allais forcer M. Arnaud à convenir au moins de ma grande facilité d'expression et de diction, et ce fut après cette dernière récitation qu'il me fit des compliments et des éloges qui cette fois parurent plus sincères. Je reçus aussi les mêmes compliments du chansonnier Béranger, qui reçut à son tour les miens sur plusieurs de ses chansons, dont il nous gratifia.

Ici je finis le récit de cette petite anecdote, parce qu'elle est liée avec mon souvenir de M. de Villemain, au suffrage duquel j'ai toujours attaché un grand prix, et qui plus d'une fois s'est plu à faire l'aveu qu'il était aussi satisfait qu'étonné du ton élevé de mon organe, ainsi que de la facilité et justesse de ma diction. Je ne peux être indifférent aux éloges d'un homme de lettres, du talent de M. de Villemain, à l'estime duquel j'attache beaucoup de prix.

Ma pension de retraite ainsi fixée par le directeur général, je partis pour Lyon, pour rendre et régler les comptes de la recette principale, ainsi que pour faire la vente de la partie de mon mobilier dont le transport à Paris ne pouvait se faire qu'à grands frais. Ma femme avait déjà préparé et fait emballer tout ce qu'elle avait destiné à être envoyé à Paris; le reste de notre mobilier fut vendu à l'amiable, à perte sans doute, mais à des prix passables.

Ces opérations, auxquelles mon épouse avait donné tous ses soins, furent terminées dans tout le courant du mois d'avril, et tout ce que nous voulions emporter fut confié au roulage. Je réclamai de M. l'inspecteur Sauvage l'examen et la vérification de mes comptes, dont je lui remis les pièces et registres qui en justifièrent la régularité. Il ne me restait plus à Lyon aucun autre intérêt de propriété que celui de mon domaine de Grange-Blanche, dont je me proposais de faire la vente quand je trouverais une occasion favorable. Alors libre et dégagé de toute sollicitude pour moi-même, je n'eus plus à m'occuper que de celle que je devais à la nouvelle situation du roi depuis le retour de Bonaparte, et je me séparai alors de cette bonne ville de Lyon, où j'avais joui pendant sept ans d'une honorable existence, et d'une considération que le commerce et la noblesse se plaisaient également à m'accorder. Arrivé à Paris le 9 mai, mes premiers soins furent de me rallier aux personnes que je savais être dévouées au roi. Bientôt l'on apprit que les armées étrangères et alliées étaient en marche pour entrer de nouveau sur le territoire français, et dès lors je conçus l'espérance d'une nouvelle chute de Bonaparte, et d'un second retour du roi. Ces espérances étaient prêtes de se réaliser. Cependant les partisans de Bonaparte s'agitaient en sa faveur; la garde nationale, qui avait été organisée au premier retour du roi, avait dans son sein beaucoup d'ennemis du trône des Bourbons. Je faisais partie de cette garde nationale, et j'en portais l'uniforme. Le roi, bien sûr d'être protégé par les armées alliées, était lui-même en marche sur Paris; on annonça sa prochaine rentrée dans la capitale. J'étais au nombre de ses partisans et de ses défenseurs.

Lorsqu'on sut à Paris la nouvelle de son arrivée à Saint-

Ouen, les rues de Paris, les boulevarts surtout, étaient remplis de gardes nationaux, dont il me parut nécessaire de réchauffer le zèle et le royalisme. J'étais logé dans la rue Lepelletier. Je me décidai à me montrer sur les boulevarts en uniforme de garde nationale, surtout avec la cocarde blanche à mon chapeau, quoiqu'un prétendu ordre du jour eût annoncé les menaces les plus sévères contre ceux qui reprendraient cette cocarde. L'entrée dans Paris du roi devait avoir lieu le 8 juillet dans la matinée. Je conduisis ma femme et sa famille dans une maison du boulevart, située au coin de la rue de la Michaudière, et qui appartenait à M. Henry, architecte, dont j'était sûr d'obtenir la complaisance de nous permettre de voir l'entrée du roi à une de ses fenêtres. Cette entrée solennelle fut remarquable par les applaudissements et les témoignages de l'allégresse publique. Louis XVIII, escorté de toutes les autorités militaires les plus marquantes, fut conduit au château des Tuileries, aux cris et accents répétés de *Vive le roi!*

Bonaparte vaincu à Waterloo, et le roi rétabli sur son trône, furent deux événements qui rendirent à la capitale de la France, et à tout ce beau royaume, le calme et la tranquillité, sans lesquels il ne peut y avoir de bonheur public. La nouvelle défaite de Bonaparte fut l'anéantissement des projets gigantesques qu'il avait conçus, dans son exile de l'île d'Elbe, où il se faisait traiter en souverain, et demeurait dans la ferme confiance qu'il ne cesserait jamais de régner. La dernière journée de Waterloo, de ce nom fatal à sa gloire, l'avait mis dans un état d'humiliation qui détruisait tout le charme des souvenirs de ses nombreuses victoires. Aussi, quand je compare la situation de Napoléon à cette époque avec celle dans laquelle je le

trouvai à mon retour en France en 1802, je ne peux m'empêcher de plaindre le sort du grand homme, et je me sens entraîné à accuser la fortune de son inconstance et de son abandon de ceux que, comme Bonaparte, elle avait comblés de ses faveurs. A ma rentrée en France comme émigré, j'avais été curieux de voir cet enfant gâté de la fortune, ce Français de Corse, ce Bonaparte enfin, qui, sous le titre et nom de premier consul, tenait presqu'à lui seul les rênes du gouvernement de la France. Il ne lui avait manqué pour être roi qu'un sceptre et une couronne : il sut prendre ce sceptre, et poser sur sa tête cette couronne impériale qu'on lui laissa prendre sans le plus léger obstacle. Ce fut ainsi qu'il justifia cet axiome latin si vrai et si connu : *Audaces fortuna juvat, timidosque repellit.* La fortune aide les audacieux, elle repousse les cœurs timides.

Bonaparte avait augmenté la gloire de l'armée française. Sa valeur lui était connue, et il était sûr de marcher à la victoire. Dans l'intérieur de la France il avait rétabli l'ordre et la tranquillité publique; il avait rouvert les temples catholiques; il avait senti le secours qu'il trouverait dans l'exercice de la religion pour le maintien de sa puissance, qu'il voulait porter au plus haut degré; il avait mis de l'ordre dans les finances de son empire, et chaque jour ses lois et ses decrets perfectionnaient l'administration de son gouvernement. Toutes les opinions politiques s'étaient soumises à sa volonté. La France, fatiguée des malheurs, des troubles et des horreurs de la révolution de 1789, se contentait de la main ferme avec laquelle Bonaparte assurait son repos. La liberté politique avait perdu ses charmes; ses illusions trompeuses ne séduisaient plus la multitude; on s'était volontairement résigné, par un besoin imperieux

de repos, au trône de Bonaparte en remplacement du trône des Bourbons. Voilà l'énumération loyale et consciencieuse de mes pensées sur l'état dans lequel je trouvai ma patrie.

Les troubles, les massacres, et toutes les fatalités du gouvernement républicain ; la fin tragique de Louis XVI, ce vertueux roi martyr, si lâchement assassiné par le jugement inique qui conduisit sa tête royale à l'échafaud ; sa mort fatale, qui fut bientôt suivie de celle de son auguste épouse ; enfin toutes les horreurs de l'année 1793, se représentèrent à mes souvenirs, et je ne suis plus étonné que la France voulût rester tranquille sous le gouvernement despotique, j'en conviens, mais glorieux et tranquille, de Bonaparte. Je fus donc décidé à demeurer très paisible citoyen français, en attendant la possibilité de voir la monarchie rétablie sur la tête des Bourbons.

Aujourd'hui que j'ai le bonheur d'être attaché à la personne du roi, ses intérêts, sa gloire, son bonheur et celui de sa famille, vont être les seuls objets de mes vœux de chaque jour.

La rentrée de Louis XVIII aux Tuileries fut suivie de la reprise de toutes les habitudes du service obligé auprès de la personne du roi. J'avais mal calculé et mal conçu la probabilité d'un service régulier des lecteurs du roi. Déjà dans l'hiver de 1814 à 1815 j'avais demandé à Louis XVIII de nous occuper dans ses loisirs par des lectures de son choix. Le roi me répondit que, lorsqu'il croirait avoir besoin de nous, il nous ferait avertir. Mais je ne tardai pas à croire et à apprendre que Louis XVIII, prince lettré et très instruit, préférait par goût ses lectures personnelles à celles des plus habiles lecteurs de son royaume. Le premier gentilhomme de la chambre nous dit que, d'après les habitudes du roi, il ne fallait considérer notre service au-

près de lui que comme un service de représentation pour paraître à sa suite, soit dans l'intérieur de son palais, soit en public dans des circonstances solennelles, et que néanmoins le roi conserverait à ses lecteurs les prérogatives qui leur avaient été accordées par ses aïeux, au nombre desquelles les plus importantes et les plus honorables étaient la faveur et jouissances des entrées du cabinet.

Je considérai ces entrées comme un dédommagement des lectures que nous avions espéré faire au roi dans ses moments de loisirs. Je me résignai donc à me contenter des jouissances de la présence journalière du roi et de son auguste famille, que j'accompagnais chaque jour à la messe avec les officiers de sa suite qui en avaient le droit.

Telles ont été, pendant quatre années consécutives, mes habitudes et jouissances de chaque jour. J'arrivais toujours au château des Tuileries avant l'heure de la messe. Je me plaçais dans le cabinet au rang assigné pour les lecteurs, et lorsque Sa Majesté entrait et se mettait en marche pour se rendre à la chapelle, je faisais partie du cortége qui l'accompagnait ainsi que sa famille, et certes, c'est avec un grand plaisir que je retrace ici ces détails.

Les promesses qui m'avaient été faites au siége de Toulon par les généraux et commandants des troupes napolitaines et piémontaises, de récompenses ostensibles pour mon zèle dans les intérêts de la cause royale, se réalisèrent. Le roi de Naples, sur le rapport de mes services, ainsi que le roi de Sardaigne, adressèrent pour moi à leurs ambassadeurs, le prince de Castelcicala et le marquis d'Alfiery, les brevets et la croix de leurs ordres royaux Constantinien Saint-Georges des Deux-Siciles, et de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne.

Louis XVIII, après avoir reconnu mes droits à ces ré-

compenses bien méritées, ordonna au grand-chancelier de la Légion-d'Honneur de m'autoriser en son nom à porter les décorations de ces deux ordres, et dès le lendemain je me présentai chez le roi avec ces deux décorations. J'en reçus de nombreuses félicitations, parmi lesquelles la plus honorable fut celle que daigna m'adresser S. A. R. Monsieur, en me disant avec grâce et bonté : « Je connais, Monsieur de Brécy, depuis long-temps vos titres et droits à ces récompenses de vos méritants services à Toulon, et je vous en félicite. »

Je m'aperçus bientôt que ces décorations portées et attachées sur mon habit offusquaient la vue délicate et envieuse de certains personnages qui n'avaient alors aucune décoration. Mais, avec l'approbation du roi et celle de son auguste frère, je me sentais à l'abri des tentatives d'une injuste et basse jalousie. La justice et les bontés du roi pour moi donnèrent bientôt lieu à de nombreux mouvements d'envie des bienfaits successifs de Sa Majesté, prodigués, disait-on, à son lecteur; en voici le motif : Feu mon père, ancien échevin de la ville de Paris, était mort seigneur de la baronie de Brécy; je n'en avais point le titre régulier, et pendant mon émigration, M. l'évêque d'Arras obtint de S. A. R. Monsieur que je serais autorisé à prendre le titre de baron. A mon retour en France il n'y eut de titres reconnus que ceux accordés par Bonaparte. Lorsqu'en 1814 Louis XVIII fut le restaurateur du trône de France, je consultai le bienveillant M. le duc de Duras, en lui demandant son appui, sur les moyens d'obtenir la régularisation de mon titre de baron. Il m'aida dans mes sollicitations auprès de la commission du sceau, et de M. Peyronnet, ministre alors de la justice, et je ne tardai pas à recevoir la concession régulière de ce titre, dont les lettres patentes me

furent expédiées, et peu de temps après j'en prêtai le serment à la cour royale.

Madame Le Breton, ma sœur, veuve et mère de trois grands garçons bien élevés et très bons sujets, m'avait récemment présenté mes neveux. L'aîné était attaché à l'administration des domaines; le second avait servi dans les gardes d'honneur, et le troisième, agricole et cultivateur, était sur le domaine de la Chauverie, commune de Lugny, près Brou, domaine qui appartenait à sa mère, ma sœur, et dont il faisait valoir le revenu. Je fus très satisfait de l'extérieur de mes neveux, et surtout de leur très bonne et sage conduite.

Mon neveu Casimir Le Breton entra dans les gardes du corps. Il obtint bientôt l'estime et l'intérêt de ses chefs. Il quitta ce service pour entrer dans le cinquième régiment d'infanterie de la garde royale. Je l'aidai avec zèle dans toutes les démarches nécessaires et ses sollicitations. Après avoir eu son avancement dans la ligne, j'ai été assez heureux pour obtenir sa rentrée dans la garde royale avec le grade de capitaine dans le sixième. Pendant son service dans ce régiment il a mérité et obtenu le suffrage et la considération de ses chefs, principalement en considération de son aptitude et de ses succès dans la tenue des conseils de guerre, dans lesquels il a développé un talent particulier dont plus d'une fois les journaux ont fait un grand éloge.

Mon service chez le roi était partagé entre mon collègue M. Vigée et moi. Il était incontestablement homme d'esprit et très agréable poète; mais il n'était pas sans prétention; il en avait surtout sur sa manière de lire et de réciter ses poésies, et je vais ingénument raconter ce qui se passa entre lui et moi, quelques années avant la restauration, sans prévoir l'un et l'autre que nous deviendrions un jour

collègues et lecteurs du cabinet du roi Cette aventure, la voici.

Nous ne nous étions jamais vus ni rencontrés M. Vigée et moi; mais une aimable dame qui le recevait de temps en temps dans sa société, et avec laquelle j'avais eu l'honneur de faire connaissance, nous invita tous les deux à dîner à sa maison de campagne de Passy. Elle m'avait plusieurs fois entendu réciter des vers, et elle m'avait avoué qu'elle préférait ma manière de lire à celle de M. Vigée, et elle désirait nous mettre à l'épreuve chez elle, espérant de ma part cette complaisance. Nous acceptâmes l'invitation, et je fus exact au rendez-vous donné à Passy. Nous eûmes l'un pour l'autre les civilités d'usage. Après le dîner madame Chobert nous pria de lui donner et à sa compagnie le plaisir de nous entendre, et M. Vigée me pria de répondre le premier au désir de cette aimable amphitryon.

J'avais apporté avec moi le recueil des poésies de M. Vigée; je lui demandai la permission de lire sa jolie composition intitulée *Mes conventions*. Il consentit avec plaisir à ma demande; il m'écouta avec une grande attention, et de temps en temps des signes extérieurs d'approbation m'annonçaient son contentement; et lorsque ma lecture fut terminée, il s'approcha de moi et me fit des félicitations et remercîments; il ajouta que j'avais si bien rendu ses pensées, qu'il avait cru plusieurs fois que c'était lui-même qui faisait cette lecture. Je ne pus qu'interpréter en bonne part cet aveu très ingénu. Il pria madame Chobert de se contenter pour cette fois du plaisir qu'elle avait eu à m'entendre. Depuis cette première et seule rencontre avec M. Vigée, je n'avais plus entendu parler de lui, mais à la rentrée de Louis XVIII en 1814, il se mit comme moi sur les rangs pour être lecteur du cabinet du roi. Monsieur

le duc de Duras, qui connaissait ses moyens, lui promit son intérêt et son appui. M. Vigée lui avait conseillé de mettre la nomination des lecteurs au concours, pour lequel, disait-il, il ne craignait aucun concurrent, et se croyait un *petit Saint - George* pour le talent de bien lire. Monsieur le duc de Duras, qui connaissait mes moyens et la réputation que m'avaient faite à Londres mes soirées de lecture, n'hésita point à lui dire qu'il connaissait un émigré bien digne d'être au moins son concurrent. Il parut en douter et demanda le nom de cet émigré. Lorsque Monsieur le duc de Duras me nomma, M. Vigée se rappela de mon nom, et de sa rencontre avec moi à Passy, où il m'avait entendu faire la lecture de ses *Conventions*, et il fit à monsieur le duc l'aveu que le roi aurait en moi un très bon lecteur, si j'obtenais la faveur de son choix. Les premiers gentilshommes de la chambre avaient désigné M. Vigée et moi pour lecteurs du cabinet. J'ai eu avec M. Vigée les rapports et liaisons de bons collègues, et aussi long-temps qu'il a vécu je le recevais chez moi, et nous faisions à tour de rôle quelques lectures dans ma société. Quoique nous fussions sans occupation auprès du roi, Louis XVIII augmenta le nombre de ses lecteurs, et, sur la proposition du premier gentilhomme d'année, donna à M. Vigée et à moi deux nouveaux collègues, MM. Michaud et Campenon. M. Vigée succomba bientôt à une maladie violente; il fut remplacé par M. Ménechet, qui était employé au secrétariat de la chambre et cabinet, et qui méritait sous tous les rapports l'intérêt bienveillant de MM. les premiers gentilshommes de la chambre; je m'intéressai vivement moi-même à cet aimable jeune homme, dont j'avais apprécié l'esprit et les moyens. Poète de société et auteur d'un recueil de contes et de poésies fugitives faciles et légères, il ne savait pas

moins bien exprimer ses pensées en prose élégante. Je cite avec plaisir ici pour modèle de sa prose l'article de sa composition qui a paru plus tard dans le troisième volume des *Cent-et-un*, sous le titre de *la Cour* ou *château des Tuileries*. Cet article est un tableau fidèle des cérémonies, usages et habitudes de cour, dont le palais du roi était tour à tour le théâtre. Le premier mérite de cet article est la véracité des faits; le second mérite est la sensibilité parfaite avec laquelle l'auteur a fait la description des tableaux présentés à l'imagination et aux souvenirs de ses lecteurs.

M. Michaud, que je ne connaissais que par sa réputation et ses ouvrages, était devenu mon collègue; je fus très empressé de faire avec lui une connaissance plus particulière. Membre de l'académie française et proscrit pour son dévoûment à la cause royale, il avait sous ces deux titres des droits à ma plus haute estime. Nos liaisons de société furent bientôt intimes. Son épouse, aussi jolie que spirituelle et de douce humeur, devint aussi l'amie de ma femme, et nos sentiments réciproques d'estime et d'amitié sont encore aujourd'hui au nombre de nos plus douces jouissances. Je ne saurais rien dire de plus ou de mieux sur cet estimable collègue que l'éloge que j'ai fait de lui dans l'article intitulé *Hommage à M. Michaud*, à la suite de ma dédicace, page troisième, et je prie mes lecteurs d'y avoir recours.

CHAPITRE XLVI.

1815.

Le retour en France de Louis XVIII, et de son auguste frère Monsieur, comte d'Artois, avait électrisé les esprits et les cœurs ; la garde nationale surtout était fière d'avoir pour son colonel ce généreux et gracieux comte d'Artois, qui ne voulait être considéré que comme un Français de plus. Les journalistes, les historiens de cette époque, les poètes de toutes les classes, signalèrent la joie et le bonheur public dans des épîtres et chansons en l'honneur de l'heureux retour des Bourbons. Une de mes anciennes connaissances, homme d'esprit et de goût, M. Alizan de Chazet, aimable poète, se distingua particulièrement dans cette lute de démonstrations d'amour et de dévoûment à la royale famille des descendants du grand et bon Henri. M. Chazet, et tant d'autres qui, comme lui privés de leur roi légitime, avaient, en l'absence de ce roi, cru devoir obéir au gouvernement d'un grand homme qui savait au moins régner, se rallièrent avec chaleur et de bonne foi à l'autorité d'un roi de cette glorieuse race auxquels leurs aïeux avaient été si constamment fidèles. Le mariage de monseigneur le duc de Berri excita un nouvel enthousiasme pour la cause royale. L'extérieur doux et affable de sa jeune épouse séduisit les bons Parisiens de tous les rangs et de toutes les classes ; les

brillants repas de corps de la garde royale, de la garde nationale et des gardes du corps, les fêtes à l'hôtel-de-ville, les bals et danses publiques et chez les particuliers, tout cet ensemble de réjouissances fut pour Louis XVIII un gage assuré du plaisir et du bonheur causé par sa présence et son rétablissement sur son trône. Non seulement j'assistai à toutes ces fêtes, mais, en mari prévenant et en bon parent, je procurai à mon épouse, à sa sœur et à sa jolie et intéressante nièce, mademoiselle Virginie Dolera, leur assistance aux plus remarquables des cérémonies et fêtes de cette époque, et surtout à celle du banquet royal du mariage de monseigneur le duc de Berri, ainsi qu'à celle du magnifique dîner donné au roi et à sa famille, dans la grande galerie du Louvre, par les gardes du corps et la garde royale. Je ne dois pas oublier de parler, pour ce qui me regarde comme lecteur du roi, de mon assistance aux cérémonies lugubres et funèbres de la sépulture à Saint-Denis des princes de la famille royale. Les lecteurs du roi, en vertu de leurs prérogatives, assistaient à ces cérémonies, et faisaient partie de l'imposante réunion des députations tant de la maison du roi que des corps militaires et de la magistrature de la capitale, ainsi que du corps diplomatique, qui garnissaient les banquettes préparées à grands frais dans l'église de Saint-Denis. Les officiers militaires et civils du roi étaient conduits à Saint-Denis dans les carrosses de la cour, attelés de quatre chevaux; deux lecteurs du roi et deux gentilshommes ordinaires occupaient un de ces carrosses, servi par un valet de pied à la livrée du roi, et ces carrosses les ramenaient à Paris après la cérémonie. L'église de Saint-Denis était tendue de noir, et ornée d'un luminaire imposant de bougies placées et prodiguées avec une sorte de luxe. La première de ces cérémonies funè-

bres à laquelle j'ai assisté fut celle de S. A. R. le prince de Condé, père de monseigneur duc de Bourbon; je procurai à mon épouse un billet d'assistance à cette cérémonie. L'exactitude de la rédaction de ces mémoires me conduit souvent à passer d'un récit gai et joyeux à un récit ou sérieux ou triste : je préviens en conséquence mes lecteurs que, maintenant retiré des affaires et surtout des fonctions administratives et publiques, je ne peux plus me considérer que comme un observateur tranquille de tout ce qui se passe sur la scène du monde, et surtout sur celle de la cour, dont les événements ont pu ou pourront exciter plus ou moins mon intérêt, mes éloges ou ma censure personnelle. Je présenterai loyalement mes opinions, sans prétention de les faire adopter à ceux qui ne penseraient pas comme moi; je raconterai mes sensations diverses, mes désirs, mes vœux pour la stabilité des bonnes choses et les moyens d'obtenir l'ordre et la tranquillité publique. A partir de cet avertissement je raconterai donc mes récits à mesure qu'ils se présenteront à mes souvenirs, dont les plus anciens et de plus longue date sont encore ceux qui me sont le plus présents.

Lorsque le roi augmenta le nombre de ses lecteurs, monsieur le duc de Duras crut convenable de les occuper utilement. Une occasion se présenta de les employer. Les hommes de lettres et les auteurs sollicitaient souvent l'honneur de présenter leurs ouvrages à Sa Majesté; quelquefois même ils demandaient la faveur d'une dédicace. On présenta un jour à la chambre du roi un ouvrage dans le cours duquel l'auteur mettait au nombre des dynasties régnantes de la France celle de Bonaparte, à la suite de celle des Bourbons. Cette inconvenance parut choquante. L'auteur était peut-être de bonne foi; mais cette découverte décida monsieur le duc de Duras à obtenir du roi qu'aucun

ouvrage ne lui serait présenté et accepté par lui qu'après le rapport de celui de ses lecteurs qui serait chargé de l'examen de l'ouvrage. Cette juste et heureuse pensée de monsieur le duc de Duras fut mise à exécution, et ce fut moi seul que l'on chargea de ce travail. MM. Michaud et surtout M. Campenon ne paraissaient que très rarement chez le roi; mon jeune collègue Ménechet était spécialement occupé au secrétariat. Ce travail n'a duré que quelques mois, j'ai fait à peu près une douzaine de rapports j'en ai même conservé des copies. Mais un des collègues de M. le duc de Duras trouva plus commode de faire faire au secrétariat de la chambre l'examen des ouvrages dont on sollicitait la présentation à Sa Majesté, et dont l'obtention dépendait du suffrage du premier gentilhomme en exercice. J'eus cependant quelques regrets d'être privé d'un travail ennuyeux, à la vérité, mais qui pouvait de temps en temps occuper quelques instants de mes loisirs. En fixant définitivement ma résidence à Paris, je savais bien que, depuis le sacrifice que j'avais fait de ma très bonne place de Lyon, je ne devais pas m'attendre à avoir dans la capitale une existence aussi honorable que celle dont j'avais joui pendant sept années consécutives à Lyon; mon revenu personnel dans cette ville, réuni à mes honoraires et émoluments, approchaient d'environ 50,000 francs. C'était dans le seul désir d'être attaché au cabinet du roi que j'avais sollicité la place de lecteur. Ma démission m'avait enlevé plus de la moitié de mon revenu annuel, et, d'après un calcul exact de ma situation pécuniaire, je reconnus qu'il me restait au plus 20,000 francs pour mes dépenses de chaque année. Cependant, comme j'avais un très grand esprit d'ordre et de calcul, je trouvai que ces 20,000 francs étaient encore suffisants pour avoir à Paris une maison passablement agréable.

Je me logeai plus que décemment : je conservai ma voiture et mes chevaux, je donnais de temps en temps quelques bons dîners, et quelques soirées de musique et de danse. Un de mes premiers dîners fut donné à l'occasion de la rencontre que je fis sur la place Vendôme d'un officier supérieur de la marine anglaise, l'amiral Cockburn, qui avait conduit Bonaparte à Saint-Hélène; officier de distinction et de mérite, que j'avais particulièrement connu à la suite du siége de Toulon, et dont j'avais reçu mille prévenances. Je fus très empressé de lui proposer d'accepter un dîner chez moi. Il fut très sensible à mes offres. Il m'indiqua le jour dont il pouvait disposer, et fut très exact au rendez-vous. Je crus devoir lui donner des convives un peu importants et dignes de son rang: j'invitai d'abord son compatriote et collègue sir Sidney Smith, avec lequel j'avais conservé des relations d'amitié et qui était alors à Paris. Les autres convives furent : le général comte Pozzo dit Borgo, mon ancien camarade d'émigration, alors ambassadeur de Russie; MM. les ducs de Mortemart et d'Avaray ; Monsieur de Lalive, introducteur des ambassadeurs; M. le baron de Lavigerie, l'un de mes plus anciens amis; enfin, pour tenir compagnie à mon épouse, j'invitai particulièrement sa jolie et intéressante nièce. Mademoiselle Virginie Dolera était déjà comptée au nombre des plus jolies femmes de Paris, et dont l'esprit, les grâces et la tendresse faisaient le bonheur de mon épouse, sa très bonne tante. J'avais invité à ce dîner M. le duc de Duras; mais, à mon très grand regret, il avait un engagement antérieur dont il ne pouvait se dégager. L'amiral Cockburn fut souvent questionné sur la situation de Bonaparte; mais il fut sinon silencieux, au moins très réservé; l'amiral me parut très satisfait de la bonne et honorable compagnie que je lui avais donnée. Il

partit pour Londres deux jours après, me fit des offres gracieux de services, et m'assura de son affectueux souvenir. Je fus enchanté d'avoir eu cette occasion de rendre quelques politesses à un de ces officiers de la marine anglaise qui avaient eu pour nous dans la Méditerranée des égards qu'il me serait impossible d'oublier.

CHAPITRE XLVII.

1816 à 1817.

Quelque temps après ma retraite de Lyon, en 1814, lorsque je fus entièrement installé dans mon domicile et résidence à Paris, je fus désireux de rechercher et de voir ceux de mes parents et alliés qui n'avaient pas encore cessé de vivre, et dont j'avais été long-temps séparé par dix années d'émigration, jusqu'en 1802, et par mes années de séjour en province. Au nombre de ces parents je citerai d'abord mon cousin-germain M. Thiériat, son épouse, et sa fille la comtesse Louis de Vergennes, desquels je reçus un très aimable accueil. Cette jeune comtesse de Vergennes, jolie femme, et de douces manières, était reçue à la cour par Louis XVIII et madame la dauphine avec une grande bienveillance. Un des jours de réception auxquels j'assistai, j'étais debout derrière le duc de Maillé et le duc de Berri. Ce prince s'impatientait de ne voir arriver devant le roi que de vieilles figures; mais, à l'approche de madame la comtesse Louis de Vergennes, il dit au duc

de Maillé : « Ah ! voilà enfin un dédommagement ! Quelle est cette jolie femme ? » Le duc de Maillé, qui ne la connaissait pas, se retourna vers moi, et me demanda son nom. Je la nommai, en ajoutant que cette jolie femme était une de mes nièces. Le prince se retourna aussi vers moi, et me fit des félicitations. Hélas ! peu de temps après, nous eûmes à pleurer la perte de cette intéressante femme, victime d'une rougeole maligne, qui ne fut pas assez soignée.

Après cette aimable famille Thiériat, je dois citer madame Gauthier de Saint-Michel ma belle-sœur, ses enfants et son mari, dont j'ai toujours eu grand plaisir à m'occuper. Ce frère, chef de bureau à l'administration des domaines, avait, par son travail et sa conduite, augmenté sa considération, et bientôt il obtint sa nomination à la direction des domaines à la résidence de Lons-le-Saulnier, dans le Jura, et il y acquit une considération nouvelle. Son départ de Paris pour Lons-le-Saulnier, avec toute sa famille, m'avait enlevé les jouissances de sa société; il m'en dédommageait souvent par sa correspondance aimable et spirituelle. Son existence à Lons-le-Saulnier était heureuse. Sa seconde fille fut demandée en mariage par un de ses collègues, M. Lemercier, chef de bureau à l'administration de l'enregistrement, homme de mérite, qui depuis quelque temps était soigneux de plaire à ma nièce Annette Gauthier. Les grands parents et les futurs époux étant d'accord, M. Lemercier se rendit à Lons-le-Saulnier, où son mariage avec ma nièce fut conclu et terminé en 1818, à la grande satisfaction de mon frère et de ma belle-sœur, ainsi qu'à celle des nouveaux époux. M. Lemercier retourna à Paris avec sa jeune épouse. Mon frère, sa femme, et sa fille Alexandrine, qui restait avec lui, furent très con-

sidérées etrecherchées dans la société de Lons-le-Saulnier. Mon frère y vivait et y a vécu dans une honorable aisance jusqu'en 1823, époque à laquelle il a cessé de vivre, justement regretté de toute sa famille et de ses nombreux amis. Ma belle-sœur trouva des consolations dans la présence et la tendre amitié de ma cousine Gaudot, qui vivait avec elle, et ne pouvait se passer de sa société. Ma belle-sœur quitta Lons-le-Saunier, et retourna à Paris, où peu de temps après, et dans la même année, elle eut un juste et nouveau chagrin par la mort inopinée de son amie mademoiselle Gaudot, des vertus et du mérite de laquelle j'ai précédemment parlé dans mes mémoires. J'ai l'espérance de conserver long-temps en bonne santé ma digne et excellente belle-sœur de Saint-Michel, et je me réserve d'en parler de nouveau avec le plus juste et le plus vif intérêt.

La troisième notabilité marquante dont je désirais vivement me rapprocher fut celle de mon digne cousin M. Gauthier d'Hauteserves, conseiller de préfecture, et du conseil général de la commune de Paris ; respectable oncle de M. le baron Pasquier, qui, sous Bonaparte comme sous le règne de Louis XVIII, avait acquis une grande célébrité par son éloquence dans les débats de la chambre des députés. A mon retour d'Angleterre, en 1802, j'avais fait à M. Pasquier une visite de convenance ; j'en avais été reçu avec politesse et civilité, suivant ses mœurs et son caractère ; je lui accordais toute la considération que méritaient son talent et le rang auquel il fut bientôt appelé.

Mes sentiments pour son digne oncle, M. Gauthier d'Hauteserve, étaient d'une tout autre nature Mon parent du même nom, mon ancien camarade au collége Duplessis, avait reçu l'éducation la plus soignée. La douceur de ses mœurs et de son caractère l'ont insensiblement conduit à

la réputation honorable dont il a joui, et dont le souvenir n'est pas encore effacé. Je le trouvai heureux dans son ménage, et, après nous être tendrement embrassés, je reçus de lui les détails les plus intéressants sur ses jouissances intérieures. Il avait perdu son digne frère, M. Gauthier de Lisole, auquel j'avais été si long-temps attaché. Dieu avait béni son mariage par la naissance de trois garçons, qui tous trois ont été et sont encore d'excellents sujets, solidement et honorablement établis, heureux dans leur ménage avec des épouses aimables et intéressantes. Il reste à mon digne parent, et à son épouse, une jeune et gracieuse fille à établir, dont les grâces, les vertus et la piété lui obtiendront à coup sûr un mariage sortable, et digne des vœux de ses tendres parents et des miens, comme de ceux de mon épouse, à laquelle, comme à moi, notre jeune parente a inspiré le plus vif intérêt. Il est juste de dire ici que M. le baron Pasquier a offert et employé avec zèle son crédit pour l'avancement de ses jeunes cousins germains, fils de M. Gauthier d'Hauteserve son oncle. Il est également de mon devoir de dire et reconnaître que la bienveillance de M. Pasquier s'est étendue jusqu'à mon frère et à son épouse, en leur accordant son appui dans leurs intérêts et celui de leurs enfants.

M. Pasquier avait épousé une de ses parentes, femme d'un très grand mérite, auprès de laquelle s'était retirée sa belle-sœur, mademoiselle Pasquier, que je connaissais à peine, et des vertus de laquelle on m'avait fait le plus grand éloge. Je n'avais point revu, depuis 1806, madame la baronne Pasquier, et sa belle-sœur; je fus alors une seule fois invité à dîner chez M. Pasquier, avec mon épouse. Mon éloignement de Paris, les événements politiques, et nombre de petits motifs qui contrarient les liaisons so-

ciales, mirent obstacle à mes liaisons plus intimes avec ce magistrat d'une notabilité remarquable ; et je proteste que c'est toujours avec le plus vif regret que j'ai perdu les occasions de liaisons plus assidues avec des personnes d'un mérite aussi rare que madame et mademoiselle Pasquier. J'ai trouvé un grand dédommagement de ces privations dans les sentiments loyaux et consciencieux de M. Gauthier d'Hauteserve, digne et respectable oncle de M. Pasquier. Sa conduite honorable et courageuse à l'apparition des armées étrangères, son assistance aux délibérations de la commune de Paris, qui demandait aux chefs des armées royales leur appui pour le rétablissement du trône des Bourbons, enfin leur protection pour éviter à la capitale du royaume les horreurs d'un siége, et de l'anarchie qui en aurait été la suite. Je n'entrerai pas dans les détails des délibérations importantes de cette époque, dans les assemblées de la commune de Paris. Mais il est incontestable que M. Gauthier d'Hauteserve a mérité l'honneur d'être cité parmi les premiers et les plus ardents défenseurs des intérêts du trône.

Le gouvernement provisoire approuva plus particulièrement la noble et courageuse proclamation de la commune, qui fut solennellement affichée dans tout Paris. A la tête du gouvernement étaient des personnages d'un rare talent politique; son président surtout, diplomate sans égal pour la conception des moyens de succès de toute tentatives politiques. M. le prince de Talleyrand et ses collègues approuvèrent toutes les délibérations de la commune de Paris, et son génie obtint l'appui des puissances pour la restauration du trône légitime. Le prince de Talleyrand avait alors et a encore aujourd'hui beaucoup de finesse dans l'esprit, un langage adroit et piquant, souvent préférable

à l'éloquence pour le succès de la conviction; et aux époques de 1814 et 1815, la capitale, la France et l'Europe l'ont vu développer avec éclat les qualités médiatrices et conciliatrices sans lesquelles la restauration de Louis XVIII était incertaine et douteuse.

M. le prince de Talleyrand avait été mon camarade de classe au collége d'Harcourt, avec ce brave et digne Lally-Tolendal. J'ai toujours conservé pour eux mes premiers sentiments de jeunesse et d'étude. Le marquis de Lally-Tolendal a cessé de vivre; le prince de Talleyrand, quoique mon contemporain, est encore dans un état de santé passable. C'est un de ces caractères dont les gouvernements, dans leurs ébranlements, sont heureux de pouvoir consulter le génie et le talent.

Je n'ai pas le don de lire au fond des cœurs, je ne fais pas de comparaison de mon opinion et de mes pensées avec celles d'autrui; mais, à cela près des affections de mon cœur, je me rallie toujours à la sagesse et à la modération, sans craindre la critique de ceux qui, sans réflexion, demeurent dans des systèmes aussi irréfléchis qu'imprudents.

Le tribut dû à la célébrité comme aux rares talents qui ont illustré la longue et méritante carrière de M. le marquis de Lally est déjà et sera plus d'une fois encore rendu à sa mémoire. Je reconnais l'infériorité de mes moyens pour hasarder le portrait moral et politique de cet orateur; mais, en mon titre et qualité de contemporain de ce noble pair, dont j'ai eu le bonheur d'être le camarade de classe et d'étude au collége d'Harcourt, il peut m'être permis d'essayer quelques traits sur sa vie privée, à commencer par l'époque de ses études.

M. le marquis de Lally n'a été connu au collége d'Harcourt que sous le nom de Gérard de Trophime. Ce n'est

qu'à sa sortie du collége qu'il a pris le nom de son père, M. le comte de Lally. L'estime et l'amitié constante dont il m'a honoré me donnent quelques droits à parler de mon ancien camarade le jeune et intéressant Trophime. C'est sous ce nom que, toujours vainqueur aux combats d'études, il obtenait chaque année, à la distribution des prix, les premières couronnes, déposées sur sa tête au bruit des fanfares. Il les recevait toujours avec une modestie touchante.

Ses dignes et nobles camarades, le prince de Chalais-Périgord; le prince de Talleyrand, grand-chambellan; le comte Beuvron, duc d'Harcourt; le cardinal Lafare, et tous ses condisciples, loin d'être jaloux de sa gloire, se plaisaient à applaudir à ses triomphes et à les encourager, et déjà l'on présageait à cette époque ses succès dans l'art oratoire. Ce n'est pas m'écarter de mon sujet que de dire que son cœur était aussi grand et généreux que son esprit était supérieur. Sa vie politique, sa célébrité, comme celle de ses écrits, pleins d'âme et de feu, sont assez connus pour que je m'abstienne d'en parler. Le soin délicat qu'a eu M. le comte Montlosier de rappeler et publier dans ses Mémoires la lettre mémorable que M. de Lally, son collègue à l'assemblée constituante, lui écrivit au sujet de son départ de Versailles après le 6 octobre, lui fait honneur. Cette lettre est un chef-d'œuvre, résultat de nobles pensées, expression des plus nobles principes, et surtout d'un royalisme pur, ainsi que d'un dévoûment parfait au trône des augustes Bourbons de cette époque. Cette lettre enfin est le plus bel éloge des vertus civiques et des talents du noble pair. Aussi disons-nous, comme M. de Montlosier, que toute l'âme de M. Lally est dans cette lettre: tout autre éloge serait inférieur et superflu.

La reconnaissance m'oblige à dire que, soit comme émi-

gré dans la capitale des Iles-Britanniques, soit comme sujet fidèle à nos rois avant et après la restauration, je n'ai reçu de M. de Lally que des services et des témoignages du plus bienveillant intérêt. Il se plaisait à m'entendre réciter des vers, et toujours il joignait ses éloges aux encouragements que je recevais du célèbre abbé Delille, le premier récitateur de l'Europe, et dont j'étais devenu l'ami. Sa confiance en moi, et surtout les souvenirs de nos liaisons d'études, lui avaient inspiré pour moi un sentiment d'estime et d'amitié qui m'a valu plus d'une fois, dans notre exil, ses visites amicales. Quittant parfois le beau séjour de Richemont, l'une des ces résidences chéries, il venait me voir et partager le repas frugal d'un émigré, son compagnon d'étude; et tous deux alors, le verre à la main, nous portions un toast au bonheur de la France et de son roi.

Je conserve de ce digne et noble pair plusieurs lettres (1), dont les sentiments qu'elles expriment sont pour moi d'un grand prix. Il avait donné, disait-il, sans flatterie, quelques éloges à mes compositions politiques, et surtout à mon portrait moral de S. M. Charles X, comme à ceux de son auguste famille. Il avait aussi loué hautement mon dévoûment téméraire à Toulon en 1793.

Hélas! il a cessé de vivre, ce digne et illustre contemporain de ma jeunesse; mais son nom vivra dans mon cœur jusqu'à mon dernier jour; et bientôt peut-être j'irai le suivre dans un monde nouveau, où, soumis et résigné aux décrets de l'Éternel, j'ai l'espoir que quelques vertus civiques m'obtiendront le prix et la récompense d'avoir été constamment fidèle à ma religion et à mon roi.

---

(1) Voir aux notes additionnelles les lettres de MM. de Lally et Montlosier.

L'amitié bienveillante que me témoignaient le prince de Chalais et le cardinal Lafare fut une de mes plus douces jouissances; cette amitié était un gage de l'estime qu'ils avaient pour leur camarade de collége. Enfin je citerai aux nombres de ces honorables et bienveillants amis le vieux duc d'Avaray, et M. le duc de Damas-Crux, mon contemporain du collége Duplessis.

CHAPITRE XLVIII.

1818.

—

Je mets au rang de mes plus intéressants souvenirs ceux dont j'ai fait le récit dans le précédent chapitre. En offrant un dîner de reconnaissance à l'amiral anglais Cockburn, j'avais fait l'essai de la tenue de ma maison et table, et j'avais reconnu que mon modeste revenu me permettait de recevoir de temps en temps mes parents et amis à quelques dîners passables, quoique moins de cérémonie que celui que j'avais donné à l'amiral anglais. Indépendamment de ces dîners offerts à l'amitié, nous avons eu des réunions plus nombreuses, et quelquefois des soirées de lecture que j'accordais toujours à la demande de ma société plus intime. Je m'occupais rarement des débats parlementaires, mon plus vif et plus constant intérêt était toujours pour le bonheur du roi et de sa famille. J'avais cependant réduit mes visites aux Tuileries aux audiences des fêtes et dimanches; j'y entendais la messe dans la chapelle du roi, et ensuite j'assistais à la réception des officiers généraux de tous grades et des notabilités de tous les états qui avaient été présentés au

roi, et qui venaient lui offrir leurs hommages. J'assistais aussi quelquefois à la réception des dames, que le roi accueillait toujours avec grâce, et dont le nombre, les jours de réception, s'élevait souvent à plus de cent dames élégamment vêtues et parées. En général je ne trouvais à la cour que des sujets et objets de distraction et de plaisirs, dont les plus amusants pour moi étaient les représentations de théâtre, qui se donnaient en plus petit comité dans la galerie de Diane, et auxquelles le roi assistait plus à son aise et sans étiquette. Ces représentations étaient pour le roi un délassement de ses travaux et de ses sollicitudes pour les intérêts, la gloire et le bonheur de son royaume, ainsi que du fardeau de l'étiquette de cour, à laquelle les rois sont souvent forcés de se soumettre contre leurs goûts et leurs penchants. Néanmoins, aux époques de sa fête et du premier jour de chaque année, Louis XVIII recevait avec plaisir et intérêt les hommages et les vœux d'un immense concours des habitants de tous les rangs de sa bonne ville de Paris, les autorités civiles et militaires, la magistrature, la garde nationale, la garde royale, ses gardes; tout cet ensemble de félicitations était toujours signalé par des démonstrations de joie et de contentement.

CHAPITRE XLIX.

1818.

Après les hommages rendus au roi le premier de l'an, le nombreux cortége qui se présentait à cette fête solennelle se

rendait immédiatement au Palais-Royal, chez Son Altesse Monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang de France, et successivement chez Monseigneur le duc de Bourbon. Le roi voyait sans peine et avec plaisir cette réconnaissance des princes de sa famille, auxquels toute sa cour offrait comme à lui les hommages dus aux descendants des Bourbons, ses aïeux. J'avais été heureux de retrouver au palais Bourbon ce très bon et affectueux prince, héritier des vertus de son brave et vertueux père le prince de Condé, digne chef de cette vaillante armée d'émigrés qui, sans autre intérêt que celui de la gloire de combattre les ennemis du trône de France, marchaient modestement en soldats, pour le succès d'un trône dont ils désiraient le triomphe pour le bonheur de leur patrie. Le duc de Bourbon m'avait accordé, pendant mon émigration et séjour à Londres, une estime et considération qui se changea bientôt en sentiments d'intérêts pour moi, et j'ose le dire d'affection. Lorsqu'il revint en France j'étais déjà nommé lecteur du cabinet du roi : sans cette puissante considération, je me serais contenté du bonheur d'être attaché à sa personne, et j'aurais été nommé son lecteur. Il avait alors pour premier gentilhomme M. le comte de Réuilly, seigneur estimable et bien digne de sa confiance. Je faisais souvent ma cour à cet excellent et trop modeste prince; il m'accueillait constamment avec bienveillance et m'admettait quelquefois à sa table. Je recevais de lui des invitations de venir passer quelques moments chez lui à son château de Chantilly, où, après le dîner et dans le cours de la soirée, il se plaisait à m'entendre lire et réciter des poésies fugitives. Ici mes lecteurs se rappelleront que, dans mes récits sur mon séjour à Londres, j'ai raconté la faveur que ce bon prince m'avait faite, d'assister à mes soirées de lectures. Il

avait à Chantilly un très joli théâtre, sur lequel le baron de Feuchère, l'un de ses aides-de-camp, lui avait conseillé de permettre quelques représentations de comédies de son choix. M. de Feuchère était très bon acteur, il s'adressa, pour compléter le nombre des acteurs nécessaires aux représentations des pièces choisies, aux personnes de la société du prince, qu'il crut avoir le plus d'aptitude pour le succès des comédies, et je fus de ce nombre.

Il y avait déjà long-temps que j'allais chez le prince, et que j'y étais reçu avec la plus grande bonté, lorsqu'un jour il me demanda comment se portait mon épouse. Je fus d'autant plus surpris que je ne lui en avais jamais parlé : madame de Brécy s'était toujours refusée au désir que je lui avais témoigné de la présenter au prince. Je fus donc assez embarrassé de répondre à cette politesse attentive de Son Altesse Royale ; cependant je l'en remerciai, et je lui fis l'aveu que mon épouse n'aimait pas le grand monde, et ne cherchait pas les occasions de s'y produire, quoique, malgré son âge un peu mûr, elle eût fort bon air, de la grâce et de l'aisance dans les cercles de société. Le prince insista, et me dit qu'il la verrait et recevrait avec grand plaisir. Je dois ajouter que, dans le cours de ma conversation avec lui à ce sujet, lorsque je lui fis l'aveu que ma femme était un peu sauvage pour le grand monde, il me répondit, avec ingénuité : « Elle est donc comme moi. » Je répondis à mon tour au prince : « Monseigneur, personne ne sera de cet avis ; on vous trouve seulement beaucoup trop modeste, mais toujours affectueux dans vos manières et vos paroles. » En me séparant du prince, je l'assurai que je rendrais compte à madame de Brécy de son bienveillant souvenir de sa personne. Ma femme, au récit que je lui fis de ma dernière entrevue

avec le prince, me parut éloignée d'accepter cette invitation ; cependant, après plusieurs instances de ma part, elle se décida à m'accompagner dans la première visite que je ferais au Palais-Bourbon.

Le jour de cette première visite étant arrivée, mon épouse fut annoncée et introduite par le baron de Feuchère. Le prince était occupé à une partie de wisk, il se leva et s'avança de plusieurs pas au-devant de madame de Brécy, qu'il fit asseoir auprès de lui. La partie de wisk était à sa fin, et, lorsqu'elle fut terminée, S. A. R. eut, avec mon épouse, un entretien poli et gracieux qui l'encouragea à se trouver plus libre et plus à son aise qu'elle ne l'avait espéré. Le lendemain de cette visite, nous reçûmes un billet d'invitation pour dîner chez le prince le dimanche suivant. Nous acceptâmes cette invitation avec un grand contentement. Ce dîner des dimanches, chez le prince, réunissait toujours vingt à vingt-cinq convives. Madame de Brécy eut, ce jour-là, l'honneur d'être placée à l'un des deux côtés de S. A. R. Après le dîner le prince me fit un grand éloge du bon ton et de l'aimable conversation de mon épouse. Puisque je suis sur le chapitre de ce prince du sang de la famille royale, je ferai l'aveu que je crois difficile de trouver un prince plus poli, plus doux et plus affable ; mes visites chez lui, tant à Paris qu'à Chantilly et à Saint-Leu, ont été pour moi des journées de plaisir et de bonheur. Il faut bien cependant que je termine un récit qui m'est presque entièrement personnel.

CHAPITRE L.

1818 à 1819.

J'étais également bien reçu par madame la duchesse d'Orléans douairière, qui, dans une circonstance marquante pour moi, daigna m'assurer de son estime, en considération des sacrifices qu'elle savait que j'avais faits pour la cause royale.

J'avais reçu, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, du roi de Naples la croix de l'ordre royal Constantinien-Saint-George des Deux-Siciles. Pour avoir le droit de porter la grande décoration, il fallait faire les vœux de chevalier profès, et être reçu en cette qualité par un commissaire délégué par le grand-prieur. Cette commission fut composée du prince Castelcicala, en qualité de commissaire du roi de Naples, et de M. l'abbé de Latil, archevêque de Reims, comme délégué du grand-prieur. Le jour choisi pour cette cérémonie et cette réception, je me rendis à l'hôtel de l'ambassade de Naples, où, dans la chapelle de cet hôtel, j'assistai avec M. Rozet de Folmont à une messe célébrée par M. l'abbé de Latil, qui devait, après la messe, procéder à la réception de M. de Folmont et de moi aux titres et dignités de chevalier profès. M. de Folmont était chancelier de mad. la duchesse d'Orléans douairière. Il avait reçu depuis long-temps la décoration de l'ordre royal Constantinien

pendant son séjour à Naples; mais il n'en avait point fait la profession. C'était pour lui comme pour moi que le prince Castelcicala avait sollicité la délégation des commissaires qui devaient procéder à notre réception légale. M. de Folmont, comme plus ancien que moi dans cet ordre, fut reçu le premier. Je lui succédai dans cette cérémonie, et, suivant mes souvenirs, je dois dire qu'après la récitation des prières appropriées à cette réception, M. l'abbé de Latil, commissaire ecclésiastique célébrant, après avoir béni les insignes de cet ordre, apposa sur mon habit, sur le côté du cœur, la grande plaque de cet ordre royal et suspendit autour de mon cou le ruban bleu en sautoir auquel était attachée la grande croix de cette décoration.

La cérémonie terminée, madame la duchesse d'Orléans, qui avait honoré de sa présence la réception de M. de Folmont et la mienne, voulut bien s'approcher de moi et me félicita dans les termes les plus gracieux de l'honneur et faveur que je venais de recevoir. Quelques heures plus tard nous assistâmes à un très beau dîner, honoré de la présence de Son Altesse Royale, et dont madame la princesse Castelcicala et son aimable fille firent les honneurs avec beaucoup de grâce, sans compter les attentions et prévenances du prince Castelcicala, qui, ce jour-là, redoubla pour moi d'intérêt et d'amitié.

J'étais moins connu de monseigneur le duc d'Orléans que je ne l'avais été du duc de Bourbon. Cependant, dans plusieurs circonstances, il m'avait assuré de son bienveillant intérêt.

J'ai dit que toute la cour allait chez lui, et je croyais remplir un devoir de convenance en allant de temps à autres lui présenter mes hommages, à l'imitation de toute la cour

et de tous les plus dévoués serviteurs du roi. Je recevais, à mon tour, des invitations aux bals et aux concerts du Palais-Royal.

Madame la duchesse d'Orléans m'honorait d'un intérêt particulier en considération de la faveur que le roi de Naples, son père, m'avait accordée de la décoration de l'ordre royal Constantinien-Saint-Georges, comme juste récompense de mes services et sacrifices au siége de Toulon, dans les rangs de l'armée royale, dont les troupes napolitaines étaient auxiliaires. Madame la duchesse d'Orléans connaissait mes vieux et importants services. Le chevalier de Broval, mon collègue de l'ordre royal Constantinien, qui était alors contrôleur et directeur général de la maison du prince, entretenait souvent de moi Leurs Altesses Royales. Un autre intéressant officier de la maison d'Orléans, et aide-de-camp du prince, avec lequel j'avais fait connaissance, ne laissait échapper aucune occasion de me ménager les bonnes grâces de madame la duchesse d'Orléans, dont il obtint pour moi plusieurs audiences.

M. le baron Athalin avait remplacé, comme aide-de-camp du prince, le général Albert, mon ancien ami. Je me liai plus particulièrement avec lui, et plusieurs fois, sur l'invitation de madame de Brécy et la mienne, il avait assisté à mes soirées de musique et de danses, soirées dans lesquelles il rencontrait un cercle de jolies femmes et la compagnie de plusieurs ministres du roi, qui nous honoraient de leur présence, ainsi que plusieurs ambassadeurs à la cour de France, au nombre desquels je cite plus particulièrement le prince Castelcicala et l'ambassadeur d'Angleterre.

C'est sans orgueil et sans vanité que je cite ici ces hauts

personnages. Je n'en parle que parce que leurs présences ajoutaient, selon moi, à la considération qui m'était accordée.

A mesure que j'approchais de mes vieux jours, je diminuais mes habitudes, mes jouissances et plaisirs de société, ainsi que l'extérieur et les dépenses de la tenue de ma maisons, qui n'excédaient jamais la somme entière des 20,000 fr. de revenus qui me restaient à ma rentrée définitive dans Paris, ma ville natale. Cependant, à la cour, chez le roi et partout, on me croyait un revenu de 40,000 fr., et l'on ne voulait pas me croire lorsque je disais que j'avais à peine un revenu annuel de 20,000 fr. C'est ainsi cependant qu'avec l'ordre et la méthode que j'avais toujours, et que je mettais dans mes dépenses, je me contentais de trouver à la fin de l'année une économie et avance d'un sac de mille francs. Cette légère épargne était suffisante à mes besoins. Seul avec ma femme et sans enfants, pourvu d'un fort beau mobilier en tout genre, et possesseur d'une petite mais jolie maison de campagne, j'ai encore aujourd'hui l'extérieur de presque le double de ma fortune réelle.

Après ces récits et détails sur mon service de lecteur, sur mes habitudes et délassements aux Tuileries, sur mes visites obligées et de convenances au Palais-Bourbon et au Palais-Royal, enfin sur ma vie privée et intérieure chez moi et dans ma société, il peut m'être permis d'ajouter ici quelques observations nouvelles à mes précédentes sur la situation de la France au rétablissement du roi sur le trône de ses pères.

Louis XVIII avait rapporté de son exil un travail de législation qu'il présenta à la France sous le titre de Charte monarchique et constitutionnelle, qu'il croyait mieux appropriée aux opinions du siècle, et dont il attendait la sta-

bilité du bonheur et de la tranquillité publique de son royaume.

Trois partis étaient en opposition à ses vues bienveillantes.

Le premier de ces partis, selon moi le moins dangereux, était celui des bonapartistes, dont les uns avaient aidé et accompagné Napoléon dans ses victoires, et dont les autres avaient obtenu sa confiance pour l'administration intérieure de son empire. Ce parti était généralement composé de gens d'honneur, qui se décidaient sagement à mériter et obtenir la confiance du roi.

Le second parti était celui d'un petit nombre de royalistes exagérés, hommes d'honneur, sans doute, mais trop légèrement persuadés de la possibilité du retour de la féodalité, dont ils espéraient le rétablissement de leurs honneurs et de leur fortune. Ce parti avait obtenu quelques prosélytes, mais en petit nombre, et qui ne pouvaient se promettre le succès de leur conception irréfléchie.

Le troisième parti enfin, que la prudence suggérait de surveiller, était celui des anciens jacobins, connu depuis sous le titre de libéraux, au nombre et à la tête desquels étaient encore quelques descendants des républicains de 1793, qui étaient sans puissance et sans moyens de succès contre l'autorité régulière du gouvernement du roi.

La charte de Louis XVIII fut loyalement et consciencieusement acceptée, sinon par toute la France, au moins par la très grande majorité des Français, au retour de Louis-le-Désiré en 1814. La monarchie, le roi, la légitimité, les Bourbons, ces noms si long-temps chers et sacrés, étaient dans toutes les bouches; tous les cœurs furent à l'unisson pour célébrer le retour du roi et de son auguste précurseur. Chacun voulut et crut avoir des droits à leur

amour. Ces bons et sensibles princes ne méconnurent aucun service; ils avaient plus d'une fois, dans leur exil, payé leur tribut d'éloges à la valeur de l'armée française, illustrée loin d'eux par trente ans de victoires, sous d'intrépides guerriers, dont les noms pouvaient figurer avec orgueil à la suite de ceux des vaillants capitaines des armées de nos rois. La bonté et la loyauté de ces incomparables Bourbons accueillirent avec la même grâce les Français de tous les rangs, de tous les états, qui avaient honorablement servi la patrie. Le roi savait bien que la fidélité ne s'était pas exclusivement retirée dans l'émigration; cependant un sentiment plus particulier était dû à ceux dont les services et les sacrifices avaient été entièrement consacrés à la cause royale: de ce nombre étaient les Vendéens, et les royalistes de Toulon en 1793. Ils reçurent de Sa Majesté Louis XVIII des assurances de sa royale protection. L'heureuse mémoire du roi lui avait conservé le souvenir des glorieux événements de 1793 à Toulon. Aussi les paroles qu'il adressa, en 1814, à la députation de Toulon, sont-elles aussi justes que remarquables:

« Je sais à travers combien de dangers vous avez montré « votre fidélité à mon neveu; il n'a pas tenu à moi de les « empêcher ou de les partager. Vous m'avez appelé dans « vos murs, je me suis mis en route pour me rendre à vos « désirs; mais lorsque je suis entré en Italie, il n'était « plus temps d'arriver jusqu'à vous. Vous pouvez compter « sur ma protection spéciale. »

Ces paroles du roi étaient flatteuses et consolantes; cependant les Vendéens et les Toulonnais n'obtinrent que difficilement une partie des récompenses auxquelles ils avaient droit, parce que le nombre des solliciteurs de toutes les classes était immense: les uns demandaient de

l'avancement et des emplois, les autres des décorations et des secours. Les ministres, embarrassés, n'avaient pas les moyens de satisfaire à tant de demandes, souvent indiscrètes et sans droit. Les placets présentés au roi furent examinés avec intérêt, et on parvint à satisfaire aux demandes les plus pressées, lorsqu'elles étaient appuyées par des titres reconnus valables. La bonne foi des ministres du roi fut souvent trompée, et de tout temps l'intrigue et la faveur eurent souvent plus de succès que le bon droit et la justice. Quoique je fusse retiré des fonctions publiques, il se présenta une occasion de me dédommager du sacrifice que j'avais fait de ma belle place de Lyon. Cette occasion fut la vacance d'une place d'administrateur de la loterie. Cette vacance eut lieu sous le ministère de M. le comte de Corveto; j'avais eu le bonheur d'obtenir son intérêt particulier, à la recommandation de MM. les duc de Duras et de Damas-Crux. J'avais édifié le ministre sur la validité de mes droits à sa justice; je lui demandai cette place vacante d'administrateur de la loterie: il me la promit, à moins d'ordre contraire de Sa Majesté. Je fus présenté comme premier postulant; mais j'eus le malheur d'avoir pour concurrent le frère de M. Lainé, président de la chambre des députés, qui demanda au roi cette place pour son frère. Le crédit de M. Lainé était bien supérieur à celui de mes droits à la justice du monarque. Le frère de M. Lainé était un Bordelais dans le commerce, dont il voulait se retirer; et certes, personne n'avait pensé qu'il obtiendrait la préférence sur un émigré qui, comme moi, faisait valoir trente années de services méritants dans l'administration des finances, sans compter mes sacrifices pour la cause royale. Je fus alors très affecté d'être obligé de renoncer à une place qui me convenait sous tous les rapports; mais je

n'en fus pas moins pénétré de reconnaissance pour le digne ministre qui croyait et voulait être juste en me présentant au roi comme postulant à cette place d'administrateur de la loterie. Je n'avais aucun doute sur la sincérité des désirs et de la volonté de M. de Corveto; et cependant, d'après mes principes de sévère et exacte justice, je regrettai qu'il n'eût pas eu le courage de dire au roi que son devoir lui commandait de lui dire que je méritais la préférence sur le frère du président de la chambre élective, au mérite et au talent duquel il y avait bien d'autres moyens d'accorder des faveurs, sans nuire à de plus justes droits. Mais telle était alors la situation politique du roi et de ses ministres, que le besoin d'attacher à la cause du trône des hommes d'un caractère aussi éminent que celui de M. le président Lainé leur prescrivait d'éviter les occasions d'aucune sorte de refus de leurs demandes. Je n'en continuai pas moins les liaisons de convenances que j'avais commencées avec les deux frères dans un voyage que j'avais fait à Bordeaux; ils m'accordèrent leur estime; ils gardèrent comme moi le silence sur la préférence qu'ils avaient obtenue. Je n'ai pas cessé depuis de prendre le plus vif intérêt à M. le président et ancien ministre M. Lainé, dont la santé, souvent altérée, demandait de grands ménagements. Le digne M. de Corveto avait quitté le ministère pour la réparation de sa santé, dont l'état était inquiétant; loin de s'améliorer elle s'altéra davantage, et il arriva au terme de sa méritante carrière, regretté du roi, et de tous ceux dont il avait acquis l'estime et la plus haute considération.

CHAPITRE LI.

1819 à 1824.

La présence journalière du roi me consola d'avoir échoué dans ma demande et dans mes espérances de l'obtention de la place d'administrateur de la loterie ; j'étais toujours content quand le roi l'était lui-même ; il voyait sa Charte fidèlement observée, malgré quelques oppositions parlementaires. Plusieurs actes de justice, de sagesse et de prudence, lui obtenaient la confiance publique : il avait récompensé dignement le courageux défenseur de Louis XVI, M. De Seze ; il avait choisi les témoins du mariage de monseigneur le duc de Berri dans des notabilités marquantes de cette époque : MM. Barthélemi et Bellart furent les deux témoins ; le roi fit quelques autres choix politiques de ce genre. Enfin, malgré quelques efforts et tentatives d'un parti qui, à la suite d'une révolution, n'est jamais content, le gouvernement du roi fut trouvé sage et modéré ; il se maintint dans un état de tranquillité jusqu'à la fatale catastrophe de l'assassinat du duc de Berri, le 13 février 1820. Un second Jacques Clément, le fanatique Louvel, plongea un fer homicide dans le cœur d'un prince dont la France attendait des héritiers du trône des Bourbons. Le secret de cet horrible attentat n'est pas encore bien connu. Louvel est-il un assassin isolé ou l'a-

gent d'un complot contre la race des Bourbons? Je tenterais en vain de trouver la vérité, et mes souvenirs ne me permettent ici que d'exprimer la profonde douleur dont je fus accablé, et que je partageai avec toute la France, et surtout avec ma famille entière. Le prince reçut avec éclat la pompe funèbre de sa sépulture à Saint-Denis, royal séjour des dépouilles mortelles des rois et princes de France.

Madame la duchesse de Berri, sa jeune épouse de sang royal, était, à la mort du duc, dans un état de grossesse. Le 29 septembre suivant elle accoucha d'un enfant mâle dont la naissance était si vivement désirée. Les amis du trône comptaient les jours d'attente de cet événement, et lorsqu'on fut informé de l'arrivée des premières douleurs de l'accouchement de la princesse, on compta les heures et les minutes. On fut aux écoutes du bruit du canon qui devait confirmer ou dissiper les espérances de la France. Ce fut dans le cours de la nuit du 29 au 30 septembre que le vingt-et-unième coup de canon annonça la naissance d'un prince. En racontant ici ce qui se passa chez moi à cette heureuse nouvelle, je ne crains pas de dire qu'à quelques légères nuances près, la scène fut la même chez la grande majorité des Parisiens. Pour ce qui me regarde, je dois dire que le vingt-et unième coup de canon me trouva sans sommeil, et, dans mes rêveries, je sautai subitement de mon lit, et je courus à la chambre de mon épouse; elle était comme moi très éveillée; je la trouvai à genoux sur son lit, en prières, et en pleurs de joie; nous nous embrassâmes de cœur, en nous faisant des félicitations respectives; nous restâmes plusieurs instants dans l'agitation d'un grand contentement, et nous rendîmes grâce à Dieu du

succès d'un événement que la France appelait à grands cris. Quelques justes plaintes, et d'autres plus ou moins exagerées, laissèrent quelque temps le roi indécis sur ses résolutions; il crut enfin devoir céder à l'opinion qui lui demandait un nouveau ministère.

Louis XVIII appela dans son conseil des ministres nouveaux que l'on lui désigna comme méritant toute sa confiance. Il avait besoin de cette consolation et de ce dédommagement de ses souffrances, qui altéraient sa santé; il sentait s'approcher le terme de sa royale carrière; il voulut néanmoins, avant l'entier épuisement de ses forces, présider à la cérémonie du baptême de son petit-neveu, le fils du duc de Berri. Cette cérémonie fut préparée avec un grand éclat; toutes les bonnes villes de la France y envoyèrent des députés; la cathédrale de Paris fut changée en une sorte de palais céleste, ornée de fleurs et d'illuminations de la plus brillante clarté; le coup-d'œil et la sainteté du lieu pénétrèrent d'admiration et d'attendrissement l'immense et imposante assemblée des spectateurs de tous les rangs qui avaient été invités à assister à la célébration du baptême de l'enfant royal. Des estrades élégantes préparées à grands frais, les ornements de l'église, les riches habillements des grands dignitaires du royaume, la présence du roi et de sa Cour, l'extérieur saint du vertueux cardinal archevêque qui devait donner au prince l'eau du baptême, tout cet ensemble de grandeur et de merveilles présentait à l'œil charmé une sorte de tableau magique qui électrisa tous les cœurs. J'atteste pour mon compte que je n'ai de ma vie vu un spectacle plus imposant et plus merveilleux, préférable pour les cœurs religieux aux plaisirs mondains des grands théâtres, dont je

n'ai cependant pas la prétention de blâmer les jouissances permises, puisque, ayant obtenu du roi mes entrées à l'Opéra, j'y étais un spectateur assidu.

Mes lecteurs s'apercevront que, ne m'étant annoncé que comme un observateur, et n'ayant pour ainsi dire à parler que de moi, j'ai évité les occasions de les entretenir de la conduite administrative des ministres, si ce n'est dans les circonstances dans lesquelles les ministres du roi m'ont paru être trop fortement en opposition avec mes pensées loyales et consciencieuses. Je reviendrai sur ce sujet avec cette véracité et ingénuité qui sont le premier et presque le seul mérite de ces mémoires. Je garderai donc le silence sur les actes ministériels, depuis le baptême du duc de Bordeaux jusqu'au décès de Louis XVIII, dont le règne remplira dans l'histoire de France plusieurs pages d'éloges dus à la sagacité et à la sagesse de Louis-le-Désiré. Je n'ai pour mon compte aucun doute que, si les jours de Louis XVIII avaient été prolongés, il aurait obtenu pour la Charte constitutionnelle la plus grande stabilité; malgré les tentatives imprudentes et hasardeuses, sinon pour l'annuler, au moins pour la changer, elle est encore aujourd'hui la base du gouvernement représentatif, et il me paraît difficile qu'aucun gouvernement en France puisse se maintenir sans une franche adoption et exécution des conditions de la Charte monarchique octroyée par Louis XVIII. Ce roi n'est plus, et sa cendre repose dans le royal tombeau de ses aïeux; mais mon devoir de sujet fidèle m'impose l'obligation de parler de lui avec la conviction de la reconnaissance que la France lui doit pour les bienfaits de sa Charte sans laquelle la France courait les chances d'une guerre civile interminable: car il est connu de tout le monde que c'est à la considération que les rois

alliés avait pour Louis XVIII que la France doit leur renonciation au démembrement de plusieurs parties du territoire français.

CHAPITRE LII.

1824 à 1827.

A la mort de Louis XVIII, S. A. R. Monsieur lui succéda sous le nom de Charles X. La France attendait de lui, de son gracieux caractère et de son cœur bienfaisant, les plus heureux bienfaits. Son entrée et son apparition comme roi dans la capitale fut un nouveau triomphe, semblable à celui du 12 avril 1814, jour auquel il parut après son long exil, comme précurseur du roi son frère. Je partageai vivement l'allégresse publique. Je fus un des premiers à obtenir de lui un acte de justice, et cet acte, d'un modique intérêt pour les autres, mérite de ma part le récit de mon contentement. Louis XVIII, quelque temps avant sa mort, avait rendu, sur les propositions du grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, une ordonnance portant qu'à l'avenir les plaques ou crachats des ordres étrangers ne pourraient être portés dans le militaire que par les officiers supérieurs du grade de maréchal de camp, et dans l'ordre civil que par les fonctionnaires ayant le titre et rang de conseiller d'état. Le premier gentilhomme de service fut chargé de veiller à

l'exécution de cette ordonnance, et comme il savait que je n'étais pas conseiller d'état, il m'invita à cesser de porter la grande plaque de l'ordre royal Constantinien des Deux-Siciles, et de me contenter de porter la petite croix à la boutonnière de mon habit. Je m'étais persuadé que l'ordonnance du roi ne devait pas avoir un effet rétroactif pour quelqu'un qui, comme moi, depuis près de dix ans, était décoré de cette plaque avec la permission du roi. Le maréchal grand-chancelier de la Légion-d'Honneur reçut mes observations à ce sujet; il les trouva justes, et m'invita à lui remettre dans cet objet un placet pour le roi. Lorsque ce placet fut présenté à Charles X, ses premières paroles furent pour dire au maréchal qu'il savait très bien que depuis dix ans j'avais obtenu de son frère la permission de porter cette plaque, qu'il regardait comme très méritée; qu'en conséquence il l'autorisait à m'annoncer qu'il m'accordait une nouvelle permission. Le grand-chancelier fut très empressé de me donner cette gracieuse nouvelle, et dès le lendemain, qui était un dimanche, je me présentai à l'audience du cabinet du roi, décoré de ma grande plaque. Sa Majesté m'aperçut; elle s'approcha lentement de moi; elle me parut jeter les yeux sur ma plaque avec un air satisfait. Lorsque le roi m'aborda, il daigna me dire gracieusement: « Bonjour, monsieur de Brécy, » avec un sourire expressif. Ce sourire semblait me dire: Vous devez être content de moi. MM. de Balinvilliers et de Vitrolle étaient auprès de moi, ils me félicitèrent de cet acte de bonté, pour moi, de ce roi gracieux dont ils avaient eux-mêmes éprouvé plus d'une fois la bienveillance et la justice. L'année suivante le roi, de son propre mouvement, m'accorda la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Il pensait de temps en temps à mes vieux services; il se rappelait mon émigration et les

droits que j'avais eus aux bontés dont il m'avait honoré pendant mon séjour à Londres. J'étais sensiblement touché des constantes bontés du roi; je les devais en partie aux prérogatives de ma place de lecteur, qui me permettait de jouir journellement de la présence du roi. C'est à la cour, c'est dans ces vastes et beaux salons des Tuileries, que j'allais, tous les dimanches au moins, sans exception, présenter mes hommages au roi, me rappeler à son souvenir, et me distraire ainsi de mes trop nombreux loisirs.

Habitué dès ma jeunesse à la politesse du grand monde, j'accueillais librement tous les courtisans, que je connaissais et dont j'étais encore plus connu; je faisais à tous les partis l'accueil que leur promettaient la résidence et le palais du roi. J'eus bientôt à mon tour à me louer des égards et des prévenances que je recevais de nombreux concours des hauts personnages qui remplissaient les salons du roi; j'entretenais les uns et les autres suivant la connaissance que j'avais de leurs opinions politiques, et ma conversation avec eux se terminait rarement sans quelque succès en faveur des intérêts du roi, et je peux me glorifier d'avoir obtenu par ma sagesse et ma modération la considération et presque la confiance de ceux avec lesquels j'avais l'habitude de m'entretenir. Les députés avaient leur entrée dans les salons des Tuileries; je conversais également avec ceux du côté gauche comme avec ceux du côté droit; je fortifiais les uns et encourageais les autres; je ne gardais le silence qu'avec ceux que je désespérais de convertir; enfin jusqu'aux derniers jours d'existence du règne de la charte constitutionnelle, j'ai rempli mes devoirs de bon et loyal Français, fidèle au trône des Bourbons. J'avais aux Tuileries de fréquentes conversations avec les minis-

tres du roi, surtout avec M. de Belleyme, préfet de police probe et très surveillant; tous me connaissaient et m'accueillaient avec aisance et confiance. Je ne laissais jamais échapper aucune occasion de donner des éloges mérités à ceux des actes ministériels qui obtenaient l'approbation générale; je gardais le silence lorsque ces actes étaient frappés d'une sorte d'improbation, et me paraissaient à moi-même en dehors de la ligne constitutionnelle. Je poussai même une fois un peu plus loin mon zèle pour l'intérêt du trône, et je vais en conter sans crainte la cause et les motifs.

M. de Villèle, au commencement de son ministère, improvisa sans réflexion l'institution du trois pour cent et le projet de la réduction du cinq pour cent. Ces deux mesures, proposées sans doute par le ministre dans des vues d'intérêt et d'amélioration du trésor public, parurent tellement intempestives, qu'elles excitèrent un mécontentement général de tous les rentiers, surtout de ceux de la capitale. Dans les lieux publics, dans les cercles, dans les sociétés, la grande majorité condamnait ces mesures; enfin le mécontentement fut assez général, pour faire cesser la joie publique et les démonstrations d'amour pour le roi quand il se présentait. C'est ici maintenant que je dois citer un fait qui m'est personnel. A l'un des anniversaires du 12 avril 1814, jour de l'entrée à Paris de Sa Majesté, jour joyeux et solennel, si bien célébré dans les vers du poète Chazet, le roi voulut passer une revue particulière des légions de la garde national. J'appartenais à l'état-major; je fus commandé pour une des stations du roi. Lorsque Sa Majesté se présenta, je la saluai, et, tenant mon chapeau en évidence, j'élevai la voix en criant: « Vive le roi! » Personne ne répondit, comme à l'ordinaire, à ce cri d'amour et de fidélité, et le plus grand silence fut observé. Ce silence fut

remarqué et m'affecta particulièrement. Le public était généralement mécontent des mesures proposées par M. de Villèle. Je conçus dès le lendemrin l'idée d'en entretenir M. le dauphin. Le prince me connaissait et me voyait presque tous les jours chez le roi; je lui demandai une audience, et elle me fut accordée par les soins de M. le duc de Damas.

Le prince me demanda quel était le sujet dont j'avais à l'entretenir. Je lui racontai le silence que le public avait gardé à la présence du roi son père, lorsque j'avais donné le signal du cri de Vive le roi! Je ne lui cachai point le mécontentement public sur les mesures du trois et du cinq pour cent, mesures que je considérais à la vérité comme très favorables aux intérêts du trésor, mais comme intempestives. J'ajoutai que selon moi le premier devoir des ministres d'un roi était celui de lui faire des amis, et non des ennemis, et que, si j'avais eu l'honneur d'être ministre du roi, c'est dans cet esprit comme dans ce premier but que j'aurais employé toute ma science, et que son assistance aux délibérations du conseil des ministres lui donnait le droit de proposer sinon le rejet, au moins l'ajournement de toutes mesures qui pouvaient exciter le mécontentement public.

Le prince me remercia de mes bonnes intentions, et me promit de s'en entretenir avec le roi et de lui confier tout ce que je lui avais appris. Je désirai m'assurer par moi-même de l'effet que pourrait produire sur le roi la connaissance que M. le dauphin m'avait promis de lui donner de mon entretien avec lui. A cet effet, je me présentai deux jours après à l'audience du roi, et lorsqu'à mon tour de présentation je m'approchai de lui, après ma salutation respectueuse, en me relevant je vis Sa Majesté m'accorder un sou-

rire très expressif, qui semblait me dire qu'elle approuvait la confidence que j'avais faite à son fils, et qu'il la considérait comme un nouveau gage de ma fidélité. Charles X avait un tact particulier pour faire connaître sa pensée, et ses premières inspirations étaient toujours parfaites. La preuve en est dans ce qui se passa le jour de la grande et belle revue que Sa Majesté fit au Champ-de-Mars au 30 avril 1827. Cette revue fut populeuse et magnifique; le roi y reçut la presque-totalité des témoignages d'amour, de fidélité et de dévoûment de la garde nationale; un seul bataillon fut, dit-on, licencieux, et se permit l'exclamation inconvenante et déplacée de : « A bas les ministres, à bas M. de Villèle! » Le roi, qui n'avait pas vu cette faute grave, et qui au contraire était très satisfait de la revue, en fit des félicitations au maréchal duc de Reggio. Mais lorsque cette revue fut terminée, on indisposa contre la garde nationale madame la dauphine, en lui disant qu'un bataillon de cette garde lui avait manqué de respect en passant devant elle, et en criant : « A bas M. de Villèle! » M. de Villèle, sous le prétexte de l'insulte faite à madame la dauphine, demanda au roi de faire un exemple, et sans réflexion des suites et conséquences, il obtint le licenciement de toute la garde nationale.

Cette ordonnance de licenciement excita le lendemain dans tout Paris le plus grand mécontentement. Que l'on cherche et punisse les coupables, disait-on; mais licencier toute la garde pour la faute d'un seul bataillon, peut-être même d'un petit nombre de mauvais sujets de ce bataillon, c'est une faute ministérielle impardonnable. Il fallait faire une enquête, et suspendre seulement l'exercice de la garde nationale, jusqu'à la découverte des auteurs coupables de l'insulte; il fallait enfin s'en rapporter à la prudence des

chefs de la garde nationale pour cette découverte, et surtout à la sagesse du maréchal colonel général.

Un très petit nombre de personnes excusaient M. de Villèle, et comme il avait déjà perdu en grande partie la confiance publique, on lui attribua d'avance tous les malheurs qui pouvaient résulter du juste mécontentement de l'immense et imposante population d'habitants de Paris, qui, jusque là, avait aimé et presque adoré le roi. Le mal aurait pu se réparer au bout de quinze jours, après une enquête et la découverte des coupables, découverte qui ne pouvait, sans être recherchée, différer plus long-temps le rapport de l'ordonnance de licenciement, qui frappait d'une punition sévère des milliers d'innocents de toutes les classes. Je ne répète ici que la pensée publique, je ne blâme qu'une mesure que ma conscience condamne. Ce licenciement fut-il provoqué par la volonté de M. de Villèle, j'ai de la peine à le croire.

Cependant mon zèle et mon dévoûment aux intérêts du roi, mes craintes d'un refroidissement des bons et affectueux sentiments de la garde nationale pour Charles X, qu'elle avait constamment aimé, m'inspirèrent le désir de faire auprès de M. de Villèle une tentative pour obtenir la suppression de l'ordonnance de licenciement. Mes désirs et mon projet furent approuvés par le maréchal colonel, par le duc de Clermont-Tonnerre et autres chefs de cette brave garde nationale parisienne. Je connaissais assez M. de Villèle pour espérer qu'il m'écouterait au moins avec l'attention que méritait ma demande, dont l'obtention avait certes quelque importance. J'atteste et j'en appelle à ses souvenirs, qu'à peine j'avais dit quelques paroles sur le désir public d'obtenir la suppression de l'ordonnance du licenciement, M. de Villèle froidement me dit : « Monsieur

de Brécy, parlons d'autre chose.» Je ne répliquai point, et je pris congé de lui. Il est possible qu'il crut prudent de ne pas s'expliquer avec moi sur les obstacles qu'il prévoyait pouvoir rencontrer auprès du roi pour la révocation de ce licenciement, dont plusieurs personnes assuraient que mad. la dauphine avait fait la demande. Pour moi, qui n'ai pas cette croyance, je ne peux que renouveler ici mes regrets amers d'une mesure qui, dans l'opinion publique, a été et est encore considérée comme la première cause du refroidissement des Parisiens pour Charles X.

J'avais prévu alors que le roi ne tarderait pas à se croire obligé de donner un successeur à M. de Villèle, dont sept années de ministère ne s'étaient point écoulées sans mérite et sans l'approbation d'un grand nombre d'actes de son administration. Je suis loin de refuser à ce ministre les talents qu'il a mérités, surtout dans la chambre législative; j'y ai souvent applaudi, ainsi que je l'ai fait à l'occasion de la guerre d'Espagne, dans le cours de laquelle la bravoure de nos armées les a conduites à la victoire.

CHAPITRE LIII.

1827 à 1828.

—

Un nouveau ministère fut donc bientôt annoncé. Les Portalis, Martignac, Hyde de Neuville, le comte Roy, le comte Bourmont, et leurs autres collègues, remplacèrent le

ministère de M. de Villèle. L'opinion de la capitale approuva le choix du roi, et le gouvernement marcha de nouveau avec régularité vers un ordre de chose sage et modéré. *L'excès en tout est*, dit-on, *un défaut.*

Ce fut pendant ce ministère que je présentai au roi un placet tendant à m'accorder le titre de conseiller d'état. Charles X me promit de s'en entretenir avec le ministre de la justice, comte Portalis. J'avais appuyé ma demande sur plusieurs de ces titres donnés à des fonctionnaires qui les avaient obtenus dans le ministère précédent, avec une grande faveur, et pour des services de très courte durée, tandis que j'appuyais mes droits sur quarante ans de services méritants et reconnus, sans compter mon émigration. Le ministre de la justice, quoique très bien disposé pour moi, exposa au roi que, n'étant point maître des requêtes, je ne pouvais pas, d'après les dernières ordonnances, être fait conseiller d'état, et qu'il ne voulait pas s'exposer à mériter un juste reproche.

Charles X n'insista plus; mais il dit à M. Portalis qu'il désirait qu'il fût fait quelque chose pour moi. Le ministre se ressouvint que, lors de la régularisation de mon titre de baron, j'avais témoigné des regrets de n'avoir pas reçu de préférence le titre de vicomte. Il pensa que l'obtention de ce titre me serait agréable. Il en porta l'ordonnance au conseil des ministres en présence du roi, qui, le premier, donna l'exemple de l'approbation de l'ordonnance, qui, sans avoir passé à la commission du sceau, fut approuvée par tout le conseil avec des signes et témoignages d'un vif intérêt pour moi.

Cette forme de concession de titre n'était point usitée; elle servit à me prouver que je devais cette faveur à la seule recommandation du roi, qui y ajouta l'exemption d'un

tiers des droits du sceau, et les lettres patentes de ce titre de vicomte me furent immédiatement expédiées.

Invité à dîner le lendemain chez M. le comte Portalis, je ne lui laissai pas ignorer le regret de n'avoir pas obtenu le titre de conseiller d'état. Il me répondit qu'il serait possible de renouveler cette demande avec succès. Le ministre de la justice n'avait pas moins mis beaucoup d'obligeance pour moi dans cette occasion. Je le connaissais depuis long-temps, et j'étais sûr de sa bienveillance : il fallut donc me contenter des assurances nouvelles que je reçus de lui, ainsi que de son digne collègue M. le vicomte de Martignac, de ne laisser échapper aucune occasion de me placer au nombre des ayant-droits aux hautes faveurs de Sa Majesté. On me fit même entrevoir la possibilité d'être promu à la pairie. J'en aurais été flatté, sans doute; mais, je le dis avec franchise, je préférais le titre de conseiller d'état, qui suppose au moins des services, lorsque la pairie a été très souvent accordé à la seule faveur, et quelquefois à la politique.

Puisque j'ai cité plus haut M. de Martignac, je le mets, ainsi que MM. Portalis, Hyde de Neuville, le comte Roy et le comte de Bourmont, au nombre de mes souvenirs de haute estime.

Je comptais sur les vues de sagesse et de bonheur public du ministre de l'intérieur : très peu de temps après son entrée au ministère, je lui adressai mes observations et explications sur le licenciement de la garde nationale parisienne, et je l'assurai que tout Paris attendait de son autorité et de sa sagesse le bienfait de la restauration de cette brave et digne garde nationale, qui fourmille de plusieurs milliers de bons citoyens. M. de Martignac ne me proposa pas, comme M. de Villèle, de l'entretenir d'au-

tre chose; il me fit une réponse consolante en m'assurant qu'il saisirait une occasion favorable d'obtenir du roi son consentement au rétablissement de cette garde nationale, protectrice au besoin des intérêts du trône, et surtout de l'ordre et de la tranquillité publique. Cette garde nationale avait à la cour un grand nombre d'adversaires qui, ne connaissant ni mes pensées, ni mes désirs, blâmaient librement devant moi les tentatives faites auprès du roi pour la réorganisation de la garde nationale dans ses nobles fonctions.

La totalité du ministère de cette époque sentait le besoin de réprimer l'anarchie, qui s'avançait à grands pas, et demandait quelques concessions bienveillantes qui lui paraissaient nécessaires pour ramener les esprits. Je ne suis aucunement suspect dans mes désirs et vœux; je ne voyais que le bien. Les efforts du ministère furent inutiles, et j'étais effrayé d'un choix de ministres nouveaux qui marcheraient peut-être en sens contraire de la Charte constitutionnelle. Je prévoyais la chute prochaine du ministère actuel.

Pour me soulager de mes craintes je vais suspendre mes réflexions ingénues et consciencieuses sur la doctrine ministérielle et ses opposants. Il y a bien long-temps que je n'ai parlé de nos affections particulières envers nos parents et amis, et surtout pour une adorable nièce de mon épouse, mademoiselle Virginie Dolera. Plusieurs propositions de mariage nous avaient été faites pour son établissement; la première fut celle d'un de mes anciens camarades du collége d'Harcourt, l'abbé De Lafare, archevêque de Sens, qui désirait marier cette aimable Virginie avec un de ses neveux, le comte de ***. Ce mariage était en assez bonne voie de succès; mais, par une fatalité qui

m'a long-temps peiné, il a fallu y renoncer. Le comte était chef de bataillon d'infanterie ; la mère de notre nièce craignait de se séparer de sa fille, qui avait le même désir d'être près de ses parents. L'archevêque fut aussi affecté que moi d'une rupture qui détruisait toutes nos espérances.

Un peu plus tard, cependant, un autre mariage se présenta d'un jeune Bordelais. M. Jules Azevedo se mit sur les rangs. La mère de notre nièce, et mon épouse sa tante, séduites par la certitude qu'elles ne seraient point séparées de leur enfant chéri, conclurent ce mariage, et le jeune Azevedo devint l'heureux époux de cette jeune mariée, dont la figure, les grâces et l'esprit, avaient fait si long-temps, dans son enfance et sa première jeunesse, l'agrément de notre société. Ici je renvoie mes lecteurs à ce que j'en ai dit plus haut à l'époque de son voyage à Lyon, où la mère et la fille passèrent six semaines près de nous. Ce ne fut qu'après quatre années de mariage qu'elle accoucha d'une fille, événement que nous désirions pour resserrer le nœud conjugal de son mariage avec Jules Azevedo, qui en effet fut au comble de sa joie, sans prévoir qu'il serait incessamment séparé de son adorable femme, à laquelle il prodigua les soins les plus assidus pendant la maladie qui la mit au tombeau le 16 novembre 1828. Elle avait perdu sa mère dans cette même année, et cette perte cruelle fut la cause de la maladie de langueur dont elle fut atteinte. Sa mort contrista ses parents et ses nombreux amis des deux sexes, car elle était généralement aimée. Elle avait perdu sa grand'-mère en 1826, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ; elle promettait, par sa bonne et forte constitution, une plus longue existence. Il m'est impossible de ne pas revenir ici sur toutes

les qualités d'esprit de ces trois générations. Il reste à son mari comme à nous une fille âgée de six ans, qui promet d'avoir au moins une grande partie des grâces de sa mère. M. Azevedo, notre beau-neveu, donne à cette aimable enfant une éducation très soignée, il lui prodigue toute la tendresse d'un excellent père. Il ne restait encore, dans ces dernières années, à cette aimable enfant, de grands parents que son grand-père et une grand'-tante ; l'un et l'autre ont cessé de vivre : il ne lui reste donc plus que son père et mon épouse, sa tante, qui la chérit comme une fille de sa Virginie Dolera, pour laquelle elle avait toujours eu des tendresses de mère.

Le Père Lachaise renferme dans la même tombe les dépouilles mortelles de M. et madame Dolera et de leur fille Dolera-Azevedo.

Parmi les personnes qui ont été le plus vivement affectées de la mort de madame Jules Azevedo, je dois citer mon neveu le Breton, capitaine alors dans la garde royale. Ce brave, digne et estimable neveu, bien pénétré des vertus et rares qualités de notre nièce chérie, m'envoya, trois jours après sa mort, l'article nécrologique suivant, avec invitation de le faire insérer dans un journal quelconque. Le mari et les parents furent d'accord pour refuser cette insertion ; mais, comme mon neveu a fait un portrait fidèle de tout l'ensemble de cette adorable nièce, que j'ai regrettée autant que si elle eût été ma fille, j'espère que nos parents, nos amis et les siens, me sauront gré de leur donner ici une occasion de leur rappeler le souvenir des grâces, de l'esprit, du cœur et de l'amabilité de cette jeune madame Jules Azevedo.

Portait de madame Jules Azevedo.

Madame Jules Azevedo, née Dolera, était incontestablement le plus bel ornement de notre société. Il faudrait avoir vécu dans l'intimité de ses relations pour apprécier l'amertume d'une semblable perte, à jamais irréparable pour ceux qui ont pu jouir du charme de ses entretiens et des douceurs de sa société. Une rare beauté, une élégance de manières peu commune, étaient ses moindres avantages. Son esprit, cultivé beaucoup plus qu'on n'a le droit de l'attendre des personnes de son sexe, n'avait rien de cette affectueuse prétention que donne quelquefois la science; il était vif, gracieux et bienveillant. Son caractère était doux et facile. Sa conversation offrait un attrait particulier, parce qu'elle participait à la fois de la vivacité de son imagination et de la sensibilité de son âme. Cette sensibilité, à laquelle nous devons souvent tant de douces émotions, a été la cause principale de sa fin prématurée. La mort inattendue de la meilleure des mères avait vivement frappé cette fille pieuse et tendre; elle n'avait jamais pu vaincre une douleur si pressante. Sa santé, déjà affaiblie par une longue maladie dont elle relevait à peine, n'a pu supporter une aussi rude épreuve. Vainement l'art lui a-t-il prodigué ses secours? Elle devait rejoindre enfin celle qu'elle avait tant pleurée. L'idée de cette réunion aura du moins adouci ses derniers instants. Mais un père, un époux, une vertueuse et sensible tante, qui lui tenait lieu de mère, ne pourront de long-temps trouver d'allégeance à leurs douleurs, et son vieil oncle le vicomte Gauthier de Brécy, qui lui avait voué les sentiments d'un père, retrouve encore dans cette perte douloureuse, au déclin d'une

vie honorablement remplie, une de ces épreuves cruelles dont son attachement à la royauté a semé son orageuse carrière. Puissent ses parents désolés trouver quelque consolation à leur douleur dans l'unanimité des regrets qu'inspire le digne objet de leur affection. Puissent ces bons et vertueux parents, auxquels j'ai moi-même le bonheur d'appartenir, trouver dans cet hommage à la mémoire de cette adorable femme un gage sincère de tendres sentiments pour eux!

CASIMIR-EUGÈNE LE BRETON.

A l'époque de la mort de madame Mortier la grand'-mère, voyant les embarras et soucis que les sépultures donnaient aux parents de ceux dont la mort les sépare, je me décidai à acheter un terrain suffisant pour y faire construire une tombe de famille. Cette tombe est située auprès du tombeau d'Héloïse et d'Abélard : c'est un caveau entouré d'une enceinte de barres de fer ornée d'arbres verts. A l'époque de cette construction, j'y ai fait transférer les dépouilles mortelles de ma mère, qui avait été enterrée au cimetière Montmartre. Trois pyramides forment ce mausolée : les deux pyramides de droite et de gauche sont consacrées l'une à l'inscription du décès de ma mère, et l'autre aux pieux souvenirs pour mon frère Gauthier de Saint-Michel, décédé à Lons-le-Saulnier, où il était directeur des domaines et enregistrement. La pyramide du milieu est en blanc, et prête à recevoir nos inscriptions et nos noms, quand il plaira à la divine Providence de nous retirer de ce monde. Cette précaution de préparer son tombeau est philosophique; elle n'appelle point le malheur sur la tête de ceux qui savent se résigner aux volontés du grand Créateur de ce vaste monde; tel est au moins

l'effet qu'elle produit sur moi. J'ai couru une longue carrière; je dois céder la place; aujourd'hui, demain, je suis prêt, et je n'ai aucun souci de mon dernier jour.

CHAPITRE LIV.

1828 à 1829.

Les événements lugubres dont je viens d'entretenir mes lecteurs me décidèrent à diminuer le nombre des soirées et réunions dans mon intérieur; je ne conservai dans leur intégrité que mes habitudes à la cour, où j'avais souvent trouvé des occasions de réfléchir sur les vicissitudes de ces nombreux concitoyens qui venaient le dimanche garnir les salons des Tuileries. J'y voyais les orateurs de la chambre des pairs et de la chambre des députés; j'espérais la stabilité de leurs bons principes. Plusieurs, dans certaines occasions marquantes, avaient fait leurs preuves d'éloquence et de dévoûment à la charte; ils paraissaient s'être déclarés de bonne foi. Les Villèle, Siméon, les Lally, Pasquier, Portalis, Martignac, Chabrol, Hyde de Neuville, Roy, tous personnages de grande notabilité; les maréchaux, les grands chefs de la garde nationale, étaient les premiers objets de mes regards et de mes entretiens. J'abordais fréquemment le digne député Barthélemi, mon ami, et l'éloquent M. de Châteaubriand, dont le système et les doctrines répondaient à mes pensées politiques; et puis-

que je cite ici ces illustres noms, je dois faire l'aveu que je fus vivement affecté de leur disgrâce, lorsque Louis XVIII fut imprudemment conseillé de leur retirer sa confiance. Le député Barthélemi, ainsi que son ami Bellart, ont terminé leur carrière. Mais M. de Châteaubriand vit encore, pour la gloire de la littérature; il me permettra de rappeler à ses souvenirs l'honneur que j'ai eu d'avoir reçu de lui plusieurs témoignages d'estime et d'intérêt. Je fais des vœux pour que sa santé lui permette d'augmenter le nombre de ses illustres écrits.

Les grands dignitaires de service du roi m'accordaient une honorable considération ; quelques uns y joignaient le sentiment de l'amitié. Parmi ces derniers je mets en tête les ducs de Rohan - Chabot, et de Duras, premier gentilhomme de la chambre. L'existence du duc de Rohan fut de trop courte durée. J'avais eu le bonheur de lui plaire, et il était disposé à saisir les occasions de m'obtenir du roi des faveurs signalées et proportionnées aux sacrifices qu'il savait bien que j'avais faits pour le trône des Bourbons. M. le duc de Duras était dans les même dispositions, et s'il n'a pas toujours réussi à combler mes vœux, je peux dire au moins qu'il m'a fidèlement maintenu dans la jouissance de cette protection spéciale que Louis XVIII et son gracieux frère m'avaient accordée pour mes services et dangers au siége de Toulon. J'avais été dans ma jeunesse considéré et protégé par ses grands parents, le duc et la duchesse de Noailles-Mouchy. Il en avait conservé le souvenir, et il m'a constamment accordé les mêmes sentiments, tant avant que pendant et après mon émigration, aussi j'en suis profondément reconnaissant.

Les ducs d'Aumont, de La Châtre, de Blacas et de Damas, ont été pour moi ce que je devais attendre d'eux, en

considération de la protection consciencieuse dont le roi m'avait continué les douces et justes jouissances. Je m'étais attendu à un peu plus de démonstration d'intérêt de la part de M. de Blacas, d'abord par le souvenir de mes liaisons de jeunesse, à Avignon, avec madame la marquise de Blacas sa mère, aimable et agréable femme, qui avait un goût passionné pour la comédie bourgeoise, et avec laquelle j'avais joué le rôle d'Almaviva dans *le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais, dans laquelle elle joua le rôle de Rosine. Je conviens que ce souvenir n'était pas d'une grande importance pour obtenir de M. de Blacas un très vif intérêt; mais il connaissait parfaitement mes vieux et importants services, mes sacrifices et mes dangers au siége de Toulon; ces services, selon moi, étaient dans la même catégorie que ceux qui lui avaient obtenu la bienveillance de Louis XVIII. On parviendrait difficilement à me prouver que ma conduite périlleuse depuis 1789 jusqu'à ma rentrée en France à la fin de 1802 n'était pas de nature à obtenir des récompenses supérieures à celles qui m'ont été accordées (1).

J'ai à parler d'une petite intrigue qui a été employée dans l'année d'exercice de M. le duc d'Aumont, pour me priver d'un droit qui m'appartenait. Voici le fait. Aux sacres des rois de France, le premier gentilhomme de service est chargé d'acheter et préparer les présents que le roi donne aux officiers civils de tout grade de sa maison. Au retour du sacre de Charles X, j'aperçus sur la cheminée du secrétariat une tabatière d'or sur laquelle était une inscription

(1) Voir à la fin et suite de ces Mémoires, après la table des chapitres, une copie littérale d'un article de la *Statistique du département du Var*, sur le nom Gauthier de Brécy.

portant ces mots : *pour le lecteur du roi.* J'étais le doyen des lecteurs du cabinet du roi; à ce titre seul la boîte devait m'être destinée. Je la réclamai, mais sans succès. Ou cette boîte est restée dans le coffre des menus, ou le premier gentilhomme de service a cru devoir en gratifier quelque autre que moi, quoique tous ses collègues s'étaient prononcés en ma faveur. J'en ai dit assez à ce sujet, et peut-être trop, pour prouver que, chez le premier gentilhomme de service comme partout ailleurs, on n'est pas à l'abri d'éprouver une injustice.

J'ai toujours eu pour M. le duc de la Châtre une grande vénération, cependant je veux compter ici une petite aventure qui m'a privé pendant vingt-quatre heures seulement de son affabilité extérieure. Je connaissais les prérogatives attachées à la place de lecteur du cabinet; ces prérogatives avaient souvent excité l'envie d'un certain nombre de courtisans, mais je savais me défendre. Le duc de la Châtre, mal indiqué, crut un jour que j'avais pris à l'audience du cabinet du roi une place et rang supérieur à mes droits; après l'audience du roi, il me fit des reproches un peu vifs sur cette prétendue place usurpée. Je me sentais fort de mes droits, et je lui prouvai que j'étais parfaitement en règle pour la tenue de mon service au cabinet. Le très honorable duc ne tarda pas à reconnaître son erreur; deux jours après il m'assura de nouveau de ses bons sentiments pour moi, sentiments qu'il a conservés jusqu'au dernier de ses jours. M. le duc de Duras, qui était de service à cette époque, peut se rappeler que je fis mon devoir envers ce bon duc de la Châtre; je rends d'ailleurs hommage aux qualités de ses autres collègues. Il me reste à citer, au nombre des personnages bienveillants pour moi, MM. les ducs de Damas-Crux, duc d'Avarai, le cardinal Lafare, le prince

de Talleyrand, qui tous dans plusieurs occasions d'intérêt pour moi me prêtèrent obligeamment leur appui. Le prince de Talleyrand surtout se plaisait à me reconnaître pour son ancien camarade de classe; je le voyais souvent tant à la cour que chez le duc de Bourbon. Mais le cardinal Lafare est celui avec lequel j'ai eu des relations plus intimes, d'abord parce que j'avais connu dans ma jeunesse une partie de sa famille au pont Saint-Esprit, mais plus particulièrement à l'occasion du mariage qu'il avait projeté d'un de ses neveux avec ma nièce Dolera. La rupture de ce mariage l'avait affecté, il n'avait pas prévu qu'il pouvait y rencontrer des obstacles; il avait pour cette adorable nièce un sentiment d'affection fondé et appuyé sur ses grâces et la douceur de son caractère, et jusqu'à ses derniers moments il m'en parlait toujours avec un sentiment de regret de ne pouvoir l'appeler sa nièce, de la société de laquelle il avait espéré obtenir tant de douceurs.

Ici je m'aperçois que j'ai oublié de citer au nombre des personnes qui m'accordaient leur estime et intérêt particulier MM. le maréchal de Lauriston et le comte de Pradel. Ce dernier avait été pendant plusieurs années directeur général de la maison civile de Louis XVIII. M. de Pradel était de mœurs douces et polies, et aussi juste qu'obligeant. J'ai reçu de lui plusieurs témoignages de haute estime et bienveillance. A l'égard du maréchal de Lauriston, quoiqu'il fût favorablement disposé pour moi, je n'ai pu obtenir de lui que des promesses, pendant son ministère de la maison du roi, parce que sa clientèle était immense, et parce que ses affections et ses faveurs étaient réservées pour les militaires, ses compagnons d'armes, de bravoure et de gloire. Il était mal informé sur ma fortune, il me croyait très riche et disait que je n'avais besoin de rien; mais ce n'était pas

pour moi que je lui demandais les grâces du roi, c'était pour deux jeunes nièces orphelines, malheureuses, et sans autre secours que mon assistance, et celle de leurs parents. A la veille d'obtenir une modique pension de sa justice, le roi lui donna un successeur, et mes nièces n'obtinrent qu'un très léger et modique secours annuel de la grande aumônerie. J'avais fait ma première connaissance avec le marquis de Lauriston lorsque, en 1802, Bonaparte l'envoya à Londres porter le traité d'Amiens. Au retour de mon émigration en France, j'eus des liaisons plus intimes avec lui; il était homme de douces et affables manières, et il se plaisait à venir passer quelques heures dans nos soirées et réunions, où il trouvait un cercle d'aimables femmes, dont plusieurs lui paraissaient dignes de ses hommages.

A mesure que j'approche du terme de ces mémoires, je trouve mes souvenirs considérablement affaiblis. Je ne m'étais pas attendu aux difficultés que j'ai rencontrées pour me rappeler mes actions et mes pensées depuis 1814, époque de la restauration du trône. Ces difficultés ont été telles, que j'ai été plus d'une fois sur le point d'arrêter à cette époque le récit des actions de ma vie. En conséquence, et malgré mes nouveaux efforts pour faire arriver ces mémoires à la présente année 1834, quatre-vingt-unième de ma vie, je crois pouvoir demander et obtenir quelque indulgence pour la narration et le style de cette dernière partie de mes Mémoires, dont je vais remplir les dernières pages, jusqu'au 30 juillet 1830, de la récapitulation de mes relations et liaisons avec mes parents et amis, narration dont je m'occuperai immédiatement après quelques dernières paroles sur les deux ministères prédécesseurs de la révolution.

—

CHAPITRE LV.

1829.

Le ministère que j'appellerai Martignac, et auquel le roi va donner pour successeur le ministère Polignac, sera constamment, dans mes souvenirs, l'objet de mes regrets. Avec un peu plus de modération et de conciliation, on l'aurait conservé, et la France n'en eût pas été plus malheureuse. Tous ceux qui composaient ce ministère, étaient des gens de bien, sincèrement dévoués au trône. J'avais eu de temps en temps des conversations plus intimes à ce sujet, avec un ami du digne ministre Martignac. Cet ami, M. Barateau, de Bordeaux, était son sécrétaire de cabinet; homme d'esprit et voué à la cause royale, il m'avait souvent invité à prendre la plume et à publier mes pensées politiques, et je m'étais décidé à commencer ce genre d'occupation, lorsque le roi remplaça le ministère Martignac par le ministère Polignac. J'avais souvent soumis à M. le comte Portalis, sans aucun déguisement, mes pensées sur les obstacles qui contrariaient la marche administrative de son ministère et de celui de ses collègues. M. le comte Portalis, homme de grand mérite, respectable sous tous les rapports et digne fils de son père, était toujours pour moi d'un abord facile et gracieux; il était très lié avec M. le baron Pasquier, dont il connaissait le digne et vertueux oncle, M. Gauthier d'Hauteserve, conseiller de préfecture de la Seine, mon digne pa-

rent; il m'avait fait de lui le plus juste et le plus flatteur éloge, il le citait et le reconnaissait comme un des meilleurs administrateurs de la capitale, et surtout de la plus rare modestie, il s'étonnait lui-même qu'il n'eût pas encore été appelé au conseil d'état, pour récompense de ses nombreux travaux et services. M. le comte Portalis m'a tenu loyalement ce langage; je me plais à en consigner ici le récit fidèle.

La disgrâce du ministère Martignac et de ses collègues ne lui enleva ni la confiance ni l'estime publique. Il se retirait avec certitude de l'approbation presque générale de la pureté et sagesse des intentions consciencieuses de tous les membres du conseil, dans le double but de l'ordre et de la tranquillité publique, et dans l'intérêt et sûreté de l'autorité royale.

La conquête d'Alger venait d'illustrer les derniers jours de ce ministère. A l'occasion de cette conquête je dois à mes lecteurs quelques détails sur le maréchal Bourmont, avec lequel j'avais depuis long-temps des liaisons particulières. J'avais fait connaissance avec lui pendant mon séjour à Londres, où il était émigré, comme moi, pour la cause royale. Très peu de temps après la restauration j'eus un très grand plaisir à le revoir et rencontrer aux Tuileries, et je fis avec lui une connaissance plus intime.

Je me retrouvais souvent avec lui chez le roi, et chez le duc de Bourbon, à la table duquel nous avions l'honneur d'être admis avec mon épouse et la sienne, femme d'un caractère doux et affable. Ils trouvèrent notre société de leur goût, et ils venaient quelquefois avec leurs enfants assister à nos réunions et soirées.

J'entendais souvent faire l'éloge des talents de M. de Bourmont et de son noble caractère, et je vis avec plaisir que Charles X l'avait choisi pour commander l'armée

française destinée à combattre et détruire le royaume d'Alger, le plus mortel ennemi de la chrétienté. Il accepta loyalement ce commandement. Il s'embarqua, emmenant avec lui ses quatre fils. Ce zèle et ce dévouement excitèrent pour lui le plus vif intérêt. Le royaume d'Alger fut conquis par sa valeur et celle de l'armée française de terre et de mer, conquête et victoire remarquables par un succès glorieux que la fortune avait jusqu'à ce jour refusé aux expéditions et tentatives contre ce royaume de piraterie.

J'avais plus d'une fois entendu avec regret censurer la conduite à Waterloo de M. de Bourmont. Les bonapartistes la considéraient comme une désertion; les royalistes, au contraire, en faisaient l'éloge, et trouvaient dans cette conduite le gage d'un dévouement téméraire mais courageux pour obtenir la restauration du trône légitime des Bourbons.

C'est sous ce dernier point de vue que je suis disposé à croire que la conscience seule de M. de Bourmont lui a inspiré une tentative aussi hasardeuse. Je n'ai rien à dire de plus sur le maréchal Bourmont. Je plains et regrette la situation malheureuse, dans laquelle l'a placé, ainsi que toute sa famille, son exil de sa patrie, à la suite d'une grande et belle conquête, qui a illustré sa carrière militaire, en même temps qu'elle est et sera toujours une illustration du règne de Charles X. Je le répète donc avec sincérité, je regrette l'inconstance de la fortune de M. de Bourmont; je l'ai suffisamment connu pour prendre à son sort le plus vif intérêt. Mes pensées et mes vœux le suivent dans son exil, où je désire ardemment qu'il trouve des consolations et un meilleur avenir.

Il faut bien maintenant que je m'occupe du nouveau

ministère. Qu'en dirai-je, et que puis-je en dire? A la première nouvelle de ce ministère, le nom seul de Polignac me présenta immédiatement la pensée d'un obstacle à la confiance publique, non pas pour le personnel, du prince Polignac, qui était connu et cité pour sa religion et ses mœurs, mais à cause des souvenirs d'autres époques. Les collègues de M. de Polignac étaient des hommes de bien que, dans toute autre circonstance, on aurait été satisfait de voir arriver au ministère; mais la rumeur publique était hostile à ce ministère, dont on savait que le système était contraire à celui de ses prédécesseurs.

Alarmé moi-même des craintes publiques, et indécis sur mes opinions, j'ai besoin de me distraire, et je retourne aux pensées plus tranquilles de mes habitudes et jouissances de société.

Ma maison de campagne de Passy était pour moi un dédommagement de mes sollicitudes sur la tranquillité publique. J'y passais cinq mois de la belle saison, et j'y recevais, comme à mon ancienne habitation de Livry, mes parents et amis, quand il leur plaisait de venir nous y voir.

Ici je dois quelques détails sur ces deux maisons de campagne de Livry et de Passy.

J'avais fait l'acquisition de ma maison de Passy presque immédiatement après la mort de madame Azevedo, en remplacement de ma maison de Livry, que j'avais vendue pour ne plus habiter pendant l'été des lieux qui, chaque année, étaient embellis pour nous par la présence de notre adorable nièce. Elle n'était plus que dans nos souvenirs; mais les souvenirs n'égalent jamais les jouissances présentes. Ce ne fut cependant pas sans quelques regrets que nous abandonnâmes à Livry notre maison de plaisance, dont

j'avais augmenté à grands frais l'habitation et le jardin, et dont le voisinage de Clichy et de Mont-Fermeil nous avait procuré la société d'aimables amis et parents, la famille Boucher, monsieur et madame Bellisle, sans compter le plus près voisinage de madame de la Chaume, propriétaire comme nous à Livry, et très bonne et complaisante amie que la Providence nous a conservée.

Monsieur et madame Bellisle étaient propriétaires à Clichy d'une maison charmante, ornée d'un jardin délicieux, remarquable par ses excellents fruits, mais plus particulièrement par une collection de plantes et fleurs rares et recherchées. Pendant six ans de résidence et propriété à Livry, nous nous faisions de fréquentes visites, et nous trouvions des plaisirs doux et tranquilles dans leur société. Ils étaient nos amis d'été et nos amis d'hiver, pendant lesquels nous nous régalions de temps en temps à de très bons dîners respectivement donnés et rendus.

Le sévère et impitoyable choléra nous a privé de la moitié de cet heureux et agréable ménage, en enlevant à M. Bellisle sa douce, joyeuse et gracieuse compagne, et à nous une excellente amie. Son mari nous est conservé, et nous jouissons toujours avec plaisir de sa société, soit à Paris, soit à Passy, quand il peut venir nous voir.

M. Boucher, sa femme et ses aimables sœurs Fauvel et Fontenelle, avaient leur séjour de campagne à Courtry, à une demi-lieue de Mont-Fermeil. La distance de Livry et la nature des chemins ne nous permettaient pas de hasarder souvent des visites et de nous rencontrer avec l'aimable famille Boucher. Cependant l'été ne se passait jamais sans nous voir et recevoir à des dîners d'amis toujours offerts avec le plus grand plaisir. J'avais alors une excellente berline et de bons chevaux qui nous permettaient de nous dé-

placer facilement pour nous rendre soit à Livry, soit à Paris. Le duc d'Orléans nous avait accordé les entrées en voiture dans son parc du Raincy, et nous en profitions souvent. Le village de Livry est situé dans une position charmante, qui nous fournissait une grande diversité de promenades.

Après ces détails, qui justifient et qui confirment nos regrets du motif pénible qui m'avait déterminé à faire la vente de ma maison de Livry, je retourne à mes récits sur ma nouvelle et présente résidence et propriété de Passy, où déjà, depuis cette acquisition, nous possédons de temps en temps les deux plus anciennes amies de feu notre nièce Jules Azevedo. Ces deux constantes amies, madame et mademoiselle Mérigo, nous consacrent quelques journées de leurs loisirs. L'amitié les conduit chez nous, l'amitié les reçoit. Mademoiselle Désirée Mérigo, la plus ancienne amie d'enfance et de jeunesse de notre nièce, douée, comme sa mère, de grâces et d'esprit, est très forte musicienne; elle est très recherchée dans la société, et elle a mille petits talents ingénieux, dont je me plais à faire ici un juste éloge.

Une de nos plus grandes jouissances à Passy pendant l'été est celle de la présence et des visites fréquentes que nous y recevons de la jolie Clare Azevedo, notre petite-nièce, fille de l'aimable madame Jules Azevedo, dont il m'est impossible de prononcer le nom sans une sorte d'emphase et même d'exaltation. Cette jeune et charmante enfant est maintenant dans le cours de sa septième année; elle vient nous voir sous la tutelle de son institutrice, agréable Anglaise, qui lui donne une éducation parfaite.

Cette institutrice, miss Cliford, a de l'esprit et de très bonnes manières. La nature a doué d'un esprit précoce sa

jeune et jolie élève Claire Azevedo, dont la figure, l'esprit et les grâces, quoique dans un âge aussi peu avancé, la mettent déjà au rang des jeunes demoiselles, dont le langage et la conversation inspirent un grand intérêt. Portrait de sa mère, notre jolie Claire fait nos délices pendant les heures de son séjour à Passy, où son tendre père l'accompagne quand ses fonctions au ministère des travaux publics lui permettent de venir nous voir. Jules Azevedo, mon beau neveu, homme d'esprit et très instruit, est aussi excellent père qu'il est bon citoyen, ami de l'ordre public, et désireux du bonheur de sa patrie.

D'autres visites, non moins intéressantes pour nous, à Passy, sont celles de madame Gauthier de Saint-Michel, ma belle-sœur, et de sa fille Alexandrine, ma nièce, toutes deux femmes de mérite et d'aimable société. Elles nous ont consacré plus d'une fois quelques journées de leurs loisirs, tant à Livry qu'à Passy, et nous avons leur promesse qu'elles viendront chaque été passer plusieurs semaines chez nous. Nous aurons de plus les visites accidentelles que pourraient nous accorder monsieur et madame Lemercier, gendre et fille de ma belle-sœur de Saint-Michel.

M. Lemercier, mon beau-neveu, est père de trois garçons qui sont au collége de Louis-le-Grand, et dont ma nièce Lemercier a soigné avec la plus vive tendresse l'éducation d'enfance. Son mari, grand travailleur, est très considéré de ses chefs, et a un des meilleurs et des plus honorables emplois de chef à l'administration des domaines et de l'enregistrement. Il m'est doux, il m'est agréable de n'avoir que du bien à dire de la famille de feu mon frère Gauthier de Saint-Michel, dont le fils Alexis Gauthier, très excellent sujet, suit la même carrière que son père;

et est aujourd'hui receveur de l'enregistrement à Sezanne ; il est agréablement marié depuis deux ans à une jeune demoiselle de bonne famille, d'esprit, et de figure agréable. Son état en province nous prive de leur société, mais nous en recevons fréquemment des nouvelles. Madame Gauthier de Saint-Michel, sa mère, demeure à Versailles ; elle est ainsi séparée de nous, comme de ses enfants ; mais l'éloignement de Versailles est si peu de chose qu'il lui permet de nous donner quelques journées de sa présence à Passy, et nous l'y invitons le plus souvent possible.

Nous recevons aussi de temps en temps la gracieuse visite de la comtesse Nelson, agréable Anglaise, de jolie figure et de bon ton, d'un esprit fin, d'un cœur parfait ; elle est la seule Anglaise avec lequelle nous ayons des liaisons de sincère amitié ; elle se plait avec nous, et nous avec elle, et nous la recevons toujours avec un grand plaisir, tant à Paris qu'à Passy.

Je n'oublierai point de parler ici de nos bons voisins de Passy, madame et mademoiselle Fleury, et de M. Laubry, leur ancien et constant ami. Mad. Fleury est devenue propriétaire, à Passy, d'une charmante maison qui n'est séparée de la nôtre que par un mur mitoyen; ils sont d'une douce et aimable société; nous nous voyons fréquemment; tous les dimanches cet aimable trio est augmenté de la visite et présence de M. Fleury fils, et de son épouse, jeune Allemande d'agréable figure, et douée, comme mademoiselle Fleury sa belle-sœur, du plus doux caractère. Ce jeune ménage, habituellement domicilié à Paris, est très exact pendant l'été à venir passer, à la fin de chaque semaine, une couple de jours à Passy chez leurs grands parents, où nous avons grand plaisir à les voir et rencontrer, ainsi que M. Schuster, digne et bon Strasbourgeois,

père de la jeune madame Fleury, dont la tendresse et pitié filiale pour lui sont portées au plus haut degré.

Malgré la grande diminution de ma société, diminution nécessitée par mon grand âge, et un peu par les suites des événements de 1830, je m'estime heureux d'avoir conservé le nombre d'amis qui viennent encore assez souvent nous faire des visites amicales; je cite avec plaisir leurs noms quand ils se présentent à mes souvenirs. Au nombre de ces gracieux visiteurs je dois nommer la famille Sévrin, le comte et la comtesse Deforget, madame veuve Bertin, Kollaire, la famille entière Gauthier d'Hauteserve, le baron et la baronne de Viviers, M. et madame de Saint-Projet, nos voisins, locataires, comme nous, dans la maison du digne et respectable M. Pauquet de Villejust, notre propriétaire, riche, et homme de bien et de bienfaisance, octogénaire, mon doyen, pour lequel j'ai une haute estime. M. et madame Sévrin sont de la plus douce société, et leur jeune et gracieuse fille est un trésor de talents et d'agréments. Madame la baronne Dufresne, belle-mère de mon parent Gauthier Saint-Elme, est d'une santé délicate, qui ne lui permet pas de se communiquer aussi souvent qu'elle est recherchée et désirée. Madame de Brécy, mon épouse, très connaisseuse du mérite de son sexe, apprécie depuis long-temps celui de madame Dufresne, et ma femme s'en rapproche aussi souvent que possible. Madame Gauthier d'Hauteserve Saint-Elme, sa fille, est une jeune femme d'esprit et de douce humeur, heureuse dans son ménage avec le joyeux et bon Saint-Elme, notre parent. Son frère le baron Gauthier d'Hauteserve, député, a, comme son épouse, les mœurs et la bonté de ses grands parents. Il me reste à parler de la jeune et intéressante Edme Gauthier d'Hauteserve, fille et sœur

de tous les Gauthiers dont je viens de parler. Elle a été élevée par les soins de sa tendre mère ; elle est jeune et jolie, grande et bien faite, pieuse et modeste ; elle aime les plaisirs de son âge avec une grande réserve, et tout son ensemble me paraît lui promettre incessamment un établissement digne du rang et des vœux de ses grands parents et des nôtres (1).

Ici doit finir ma loyale citation de mes parents et amis les plus familiers ; il me faudrait un second volume au moins pour passer en revue toutes les connaissances que j'ai reçues chez moi depuis la restauration, dont un grand nombre m'a un peu abandonné. Quant à ceux que j'ai nommés, c'est pour mon cœur sensible une douce jouissance de rappeler les égards que j'ai reçus et que je reçois encore de mes anciens amis des deux sexes qui m'ont été fidèles.

En passant la revue de mes souvenirs, je ne peux oublier un des actes de ma vie à la conception duquel j'attache un grand honneur, celui d'avoir le premier et seul encore publié le portrait moral de Charles X. Cette légère composition a été répandue dans toute la France, même par les ministres du roi ; la France et les journaux ont applaudi et reconnu la vérité de la ressemblance. Je crois faire plaisir à mes parents et amis de leur donner ici une copie de ce portrait moral.

Portrait moral de S. M. Charles X.

Sa majesté Charles X a un cœur parfait ; son esprit est facile, agréable, ingénieux ; son jugement est aussi sage que

(1) Addition aux éloges précédemment donnés à cette jeune parente.

juste. La nature lui a prodigué ces grâces aimables qui plaisent dans tous les rangs de la société, et dont le charme devient, sur le front des rois, un talisman qui entraîne et subjugue les cœurs.

Le roi, dans son jeune âge, malgré les piéges de la séduction, a triomphé de bonne heure des passions et faiblesses de l'humanité; il ne s'est signalé que par des vertus. Excellent père, excellent frère, premier et fidèle sujet des rois ses frères, leur adversité a toujours été sa plus amère douleur; généreux et brave comme ses aïeux, il a toujours été prêt à verser son sang pour le trône, parce qu'il n'en a jamais séparé la gloire de celle de la France.

Protecteur et consolateur des émigrés qui ont partagé son exil, son cœur aimant et sensible ne lui a jamais permis de voir dans leur rentrée en France un abandon de la cause royale. Ce bon prince, au contraire, encourageait les émigrés timides qui craignaient de lui déplaire, en profitant de l'amnistie accordée pour fait d'émigration.

« Allez en France, disait aux émigrés, en 1802, monsei-
« gneur le comte d'Artois; vous avez été assez long-temps
« privés de vos affections les plus chères; rentrez dans le
« sein de vos familles: je ne vous demande que de conser-
« ver dans le cœur *fidélité au roi et attachement à moi-*
« *même.* »

Enfin, quand la divine Providence a renversé le gouvernement usurpateur, S. M. Charles X, royal et digne précurseur de Louis XVIII, a reparu dans sa belle patrie comme un ange tutélaire envoyé de Dieu pour la paix et le bonheur de cette France qui, même au milieu des triomphes de son armée, avait été si long-temps opprimée. Charles X ne voulut alors être qu'un *Français de plus;* mais quel Français! Qui peut jamais oublier, s'il a eu le bonheur

d'en être comme moi témoin, l'ivresse et les élans de joie qui partout, sur son passage, annonçaient à ce prince royal le bonheur que causait sa gracieuse présence ? Aucune narration, aucune expression, n'ont jamais égalé et n'égaleront jamais la vérité de cet heureux événement. Il était réservé à Charles X d'enivrer une seconde fois de joie et de bonheur le peuple français.

Le jour de l'entrée à Paris de l'auguste nouveau roi de France, l'immense et entière population de sa capitale a accueilli S. M. Charles X avec un transport vrai, qui peignait à la fois l'espérance et le désir de voir prolonger les jours et le règne d'un monarque qui, depuis long-temps, par mille traits aussi sensibles qu'ingénieux, annonçait devoir être un jour le père tendre de ses sujets, et que toutes les bouches, comme tous les cœurs, ont, le même jour, proclamé Charles-le-Bienaimé.

Presque tous les personnages auxquels je crus devoir offrir des exemplaires de ce portrait du roi m'en ont fait des remercîments, les uns verbalement, les autres par des réponses extrêmement flatteuses, que je conserve comme des gages de l'approbation publique. J'avais fait hommage d'un exemplaire de ce portrait du roi à LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Bourbon, et ces deux princes ajoutèrent à leurs remercîments des félicitations sur la vérité du portrait. Je me suis honoré, plus haut, des bontés particulières du duc de Bourbon, dans la société duquel j'étais admis avec une extrême bienveillance. Le Palais Royal me recevait aussi avec des démonstrations d'un intérêt particulier ; j'en donnerai pour preuve les deux circonstances suivantes, dans lesquelles la duchesse d'Orléans, son époux, et son fils, me donnèrent des témoignages

de cet intérêt. J'avais obtenu, par les soins du général Athalin, une audience particulière de monseigneur le duc d'Orléans. Le but et l'objet de cette audience étaient d'offrir et proposer à S. A. R. mon examen des dispositions que pouvait avoir son fils le duc de Chartres à rendre et exprimer ses pensées, et en même temps de connaître son organe, offrant de lui consacrer quelques heures de mes loisirs et conseils, ainsi que les moyens que me donnait pour ce genre d'instruction ma réputation de lecteur distingué (1). J'avais été conduit à faire ces offres au prince, d'après les conseils d'un ami intime pour lequel S. A. R. avait une grande considération, et dont le prince m'avait plusieurs fois parlé avec un grand éloge; cet ami était M. Pyère littérateur, et auteur de la comédie de *l'Ecole des pères*, mon plus ancien ami, sur les moyens et l'esprit duquel j'ai fait quelques récits dans la première partie de ces mémoires.

S. A. R. le duc d'Orléans avait écouté avec une attention bienveillante mes propositions; il me remercia, et m'observa que son fils était encore fortement occupé de ses études, et que ce n'était pas le moment d'entreprendre pour lui des occupations de tout autre genre, et qu'en attendant, cependant, lui, son père, ne négligeait point les moyens de le mettre en bonne voie de savoir bien parler et s'exprimer. A la suite de mes propositions, j'eus avec le prince une courte conversation politique. Un certain M. Cauchoix Lemaire venait de faire paraître un écrit dans lequel les sentiments du prince pouvaient être com-

(1) Voir à la fin de ces mémoires mon opinion sur l'utilité d'un cours de lecture publique.

promis. Le prince me dit qu'on avait bien grand tort de s'occuper de lui ; qu'il mettait tout son bonheur dans la tranquille jouissance de son heureux ménage, dont les vertus de son épouse, et l'heureux naturel de ses nombreux enfants, faisaient toute la félicité de sa vie journalière. « Il est bien douteux, ajouta-t-il, que je serais plus heureux sur un trône ; je n'en ai point l'ambition. Le trône peut m'échoir. J'ai mon lot, comme Charles X a eu le sien. Je me résigne aux volontés de la divine Providence, sans désirer de sa part un nouveau bienfait; car je puis vous l'asurer, Monsieur de Brécy, je suis heureux et content de mon existence, et Charles X le sait bien. Il est très bon roi, et mérite l'affection des Français. » La seconde circonstance dans laquelle le duc d'Orléans m'a montré une bienveillance extraordinaire est celle-ci. Il m'est pénible d'en rappeler le souvenir, parce que ce souvenir est également celui de la perte cruelle que je fis, au mois de novembre 1828, de l'intéressant objet de mes plus tendres affections, de cette adorable nièce, enfin madame Jules Azevedo, dont le baron Athalin avait plus d'une fois dans mes soirées admiré les grâces et la beauté.

Six semaines après la mort de cette nièce, et le 1^er^ janvier 1829, je me rendis avec toute la cour au Palais-Royal, où le prince et sa famille recevait chaque année, à la suite de l'audience solennelle du roi, les félicitations et hommages de nouvel an de toutes les autorités civiles et militaires, et de la magistrature. Le concours était immense; on arrivait devant le prince à la suite l'un de l'autre. Le prince avait à sa gauche le général Athalin, son aide-de-camp, et à sa droite le jeune duc de Chartres. Lorsque mon tour fut arrivé de me trouver à une grande proximité de la présence du prince, le général Athalin me reconnut,

et me salua avec un geste aimable de sa main, en me disant à demi-voix : « Comment se portent vos dames ? » A ces mots je fis un mouvement de surprise en frappant du pied, et je gardai le silence. Le prince causait avec M. de Cossé, que j'allais remplacer. Arrivé en présence du prince, il me demanda des nouvelles de ma santé, en ajoutant. « Vous paraissez affecté, Monsieur de Brécy ! quelle en est la cause ? » Je lui répondis qu'il ne me paraissait pas convenable d'entretenir Son Altesse Royale de mes malheurs domestiques. Le prince insista pour connaître la cause de mes chagrins. Je n'hésitai plus à lui répondre : « Monseigneur, cette cause est la perte douloureuse que j'ai récemment faite d'une nièce adorable, dont les vertus, les grâces, l'esprit et la beauté faisaient la félicité de ma vie. » Le prince alors, en appuyant légèrement sa main sur moi, me dit : « Monsieur de Brécy, je prends le plus vif intérêt à vos douleurs, et je vous invite à les calmer. » Je saluai le prince et le remerciai. Son jeune fils, qui était auprès de lui, m'adressa avec sensibilité ses regrets de mes chagrins, et lorsque mon tour fut arrivé de m'arrêter devant la duchesse et sa famille, je reçus d'elle ainsi que de la princesse Adélaïde les témoignages de leur vif intérêt sur la perte cruelle que je venais de faire. J'étais dans une situation de trouble qui fut facilement aperçue par un grand nombre d'assistants à l'audience du prince, je fus abordé par plusieurs d'entre eux, entre autres par le comte de La Villegonthier, premier gentilhomme du duc de Bourbon. Il était à peu de distance de moi à l'audience du duc d'Orléans, et il avait vu le commencement de mon trouble ; il me félicita des gages d'intérêt que je venais de recevoir de toute la famille d'Orléans. Je dois faire l'aveu que je trouvai quelque consolation dans ces témoignages d'une bienveillance

particulière que j'attribuais à la considération que l'on savait m'être accordée par Charles X, comme je l'avais obtenue de Louis XVIII. Je trouvai dans le témoignage d'intérêt que je venais de recevoir de la famille d'Orléans une consolation du souvenir de l'événement qui m'avait attiré une bienveillance que je devais en grande partie à l'obligeance ainsi qu'aux sentiments affectueux que j'éprouvais de la part du digne baron Athalin. Ce général, aide-de-camp du duc d'Orléans, était, et est encore aujourd'hui connu et cité comme un modèle d'urbanité française, de douce humeur et caractère affable; et puisque mon grand âge et ma santé ont exigé ma retraite de toute société, je peux au moins affirmer que le nom et toutes les excellentes qualités de M. Athalin sont presque journellement dans mes pensées, et j'ai la certitude que je suis également dans ses souvenirs.

Ce fut dans cette même année 1819 que le roi de Naples vint à Paris voir sa digne et vertueuse sœur madame la duchesse d'Orléans. Son séjour à Paris fut remarquable par deux superbes fêtes données à ce roi des Deux-Siciles, l'une par madame la duchesse de Berri et l'autre par le duc d'Orléans. Cette dernière surtout fut de la plus grande magnificence. Charles X y parut avec ses grâces et la bonté de son cœur empreinte sur sa figure. Le duc d'Orléans le reçut d'abord avec le respect dont il donna l'exemple comme premier sujet de son auguste cousin, mais ensuite avec des prévenances et des attentions qui annonçaient ses justes affections pour son auguste parent; et Charles X eut ce jour là l'extérieur franc d'un cœur satisfait, et confiant dans les bons sentiments d'un Bourbon de sa race. Aucun de ces intéressants détails ne peut être contesté, je les rends tels que je les ai vus, mais tels aussi qu'ils ont paru aux

yeux de l'immense et imposante réunion qui remplissait les beaux salons du Palais-Royal. Quelle que soit l'opinion que la malveillance et la passion puissent concevoir de ces récits, j'ai cru de mon devoir de les publier, et j'en atteste toute la véracité. Je ne crains pas de jeter le gant à celui qui entreprendrait de les contredire.

CHAPITRE LVI.

1829 à 1830.

Quoiqu'il y ait un peu loin de cette fête au Palais-Royal au 30 juillet 1830, je me rapproche de cette fatale époque. Je la dis fatale, quand ce ne serait que sous le seul rapport du sang français dont elle a inondé la capitale. Un peu plus tard je m'expliquerai avec la même franchise sur cette révolution du 30 juillet. Aujourd'hui mes pensées roulent tout entières sur l'agitation qui régnait à Paris dans tous les esprits, sur les résolutions sévères du roi et de ses ministres, résolutions dont le gouvernement de Charles X ne voulut pas faire le sacrifice. J'étais plus agité que bien d'autres au sujet de ces résolutions, que l'on désignait d'avance sous le titre d'ordonnances. J'avais prévu d'avance les malheurs dont la capitale devait être affligée. J'avais fait de vaines tentatives pour obtenir une audience de M. de Polignac. Refusé par ce ministre, qui me savait en opposition au système du jour, je conçus dans les premiers jours de

juin l'idée de demander et obtenir une audience du roi. Le duc de Duras était de service; il demanda au roi cette audience : elle me fut accordée le 4 ou le 5 juin.

J'avais demandé cette audience parce que j'allais quitter ma résidence à Paris, pour m'établir pendant l'été dans ma maison de campagne de Passy. Je me rendis aux Tuileries le jour de l'audience; mais, à peine arrivé dans la salle du trône, je vis venir à moi M. le duc de Duras. Il venait, dit-il, me prévenir que le roi m'avait accordé cette audience avec plaisir avant son départ pour Saint-Cloud, mais que sous aucun prétexte je ne devais lui parler politique. Dès lors mon but était manqué. Je ne cachai point au duc de Duras mes justes regrets du silence qui m'était imposé, car je n'avais demandé cette audience que dans l'objet de raconter ingénument et avec une grande franchise à Sa Majesté la situation inquiète de la capitale, ainsi que les craintes des troubles dont elle se croyait menacée. J'avais aussi demandé à M. de Polignac deux audiences dans le même but. Il me les avait refusées, parce qu'il savait bien que j'étais en opposition avec ses projets du jour, et que je lui proposerais des résolutions conciliatrices auxquelles on assurait qu'il croyait être de son devoir de se refuser. Cependant l'huissier du cabinet de service vint m'annoncer mon tour d'entrer chez le roi. Je trouvai le roi seul : je lui demandai la permission de rester à Passy pendant son séjour à Saint-Cloud, pour ma santé qui était altérée. Sa Majesté, toujours sensible et bienveillante, m'accorda cette faveur. Alors retenu par l'ordre que j'avais reçu de ne rien dire au roi sur la politique du jour, je me bornai à lui demander la permission de baiser sa main royale, faveur qu'il m'accorda avec grâce en me présentant sa main. Je saluai profondément le roi, et je me retirai.

Le lendemain je quittai Paris, et je m'installai dans ma maison de Passy. Ceux de mes amis qui venaient me voir ne me dissimulèrent point leurs craintes sur l'orage qui planait sur la capitale. Charles X, malgré plusieurs représentations de quelques grands dignitaires de sa cour les plus dévoués, comme moi, aux intérêts de son trône, ne voulait, disait-on, consentir à aucune mesure conciliatrice. On parlait de prochaines ordonnances dont l'esprit et les dispositions étaient entièrement contraires aux désirs comme à l'opinion publique. Ces ordonnances parurent les 25 et 26 juillet. L'agitation dans la capitale fut extrême, et je ne doutais plus de voir arriver l'orage dont j'avais vu depuis déjà long-temps la capitale et le trône également menacés. Je me mis religieusement en prières pour le rappel des fatales ordonnances, que les ministres disaient être la volonté formelle du roi. Je veux le croire; mais que devaient faire alors les ministres? En pareil cas, moi, j'aurais peut-être partagé leurs erreurs sur la nécessité des ordonnances; mais, dans le cas contraire, je n'aurais pas hésité à donner ma démission, en assurant respectueusement Sa Majesté que ma conscience, et l'intérêt seul de son bonheur et de sa gloire, m'ordonnaient mon refus de la signature des ordonnances. Telle fut alors ma pensée, telle fut celle de la presque-totalité de ses plus fidèles serviteurs. Il n'y eut pas un seul individu raisonnable dans Paris qui ne fît des vœux pour le rappel de ces ordonnances. Le trône en eût été si légèrement compromis, qu'à la première nouvelle qu'on eût reçue de leur rappel, l'allégresse et le contentement publics eussent immédiatement éclaté et succédé aux craintes et aux agitations de la multitude, et tout Paris aurait été illuminé aux cris de joie, et de *Vive le roi! Vive Charles X!*

Mais l'heure fatale de la chute du trône de Charles X était arrivée. Le ministère s'égara au point de ne pas même entourer le trône des troupes nombreuses qui avaient été commandées pour le défendre. Ces troupes furent immédiatement ordonnées pour entrer dans la capitale, et en réprimer la sédition. Ce fut alors que commença un sanglant carnage entre les troupes et les habitants de Paris. Ici je m'arrête : assez d'autres ont signalé ces sanglantes horreurs. Charles X et son fils abdiquent la couronne en faveur du duc de Bordeaux, et le dernier acte de l'autorité de ce malheureux roi est pour nommer lieutenant-général du royaume son cousin le duc d'Orléans.

Ces mesures de sagesse auraient alors suffi ; mais en un instant deux partis se présentèrent pour la destruction de la branche aînée des Bourbons : d'un côté les républicains, et de l'autre les ennemis constants de la branche aînée. Louis-Philippe avait accepté la lieutenance-générale ; mais tout à coup un parti bien connu de ces jacobins qui se trouvent toujours dans les moments de révolutions se présente au duc d'Orléans, et lui offre le trône. Son premier mouvement est de refuser ; mais la tourbe révolutionnaire insiste avec des menaces sourdes, qui bientôt éclatent avec violence, et ne lui donne que le choix de l'exil ou de la couronne. Dans cette position cruelle, Louis-Philippe hésite encore, et ce n'est que lorsqu'on vient l'assurer que son acceptation seule peut faire cesser le carnage, et dissiper les germes de la guerre civile qui se prépare, que le duc d'Orléans accepte enfin le trône des Français. On ne peut se dissimuler que ce trône fut illégalement offert. Il était du devoir de la chambre des pairs de défendre les intérêts du trône légitime, et de représenter à Louis-Philippe qu'il devait se contenter d'exercer l'auto-

rité royale, sans prendre le titre de roi, titre qui ne pouvait lui appartenir que dans le cas où une élection populaire, et générale dans toute la France, l'aurait appelé à succéder à Charles X. Voilà quelles étaient mes pensées. Je n'avais éprouvé depuis la restauration que de la bienveillance du duc d'Orléans; c'est pour sa seule gloire que je regrettais qu'il n'eût pas hasardé les chances d'un refus définitif, qui eût été pour lui le triomphe de la plus éclatante victoire. Sa situation, j'en convieus, fut cruelle et désespérante; un seul jour pouvait anéantir sa félicité, celle de sa vertueuse épouse et de ses nombreux enfants. Je laisse à l'impartiale histoire le soin de peindre les anxiétés de Louis-Philippe, habitué à une vie paisible et tranquille, et désormais obligé de supporter le fardeau journalier d'une couronne contestée.

Cependant, malgré mille obstacles presque insurmontables, le talent des ministres, et la surveillance d'une police active et difficile, sont parvenus à réduire au silence les agitateurs. La France, amie avant tout de la paix publique, s'est soumise au gouvernement de Louis-Philippe: toutes les autorités de la capitale et des provinces, la magistrature entière, la chambre des pairs et celle des députés, ont eu la majorité suffisante pour la continuation des ministres du roi dans leur département. Enfin toutes les autorités de la France ont, dans de nombreuses adresses, attribué au roi la cessation des sanglantes horreurs des derniers jours de juillet. Cette magistrature, si juste et si redoutable pour la répression des crimes, compte dans les tribunaux des hommes vertueux, aussi bons pères que bons citoyens; le militaire est conduit par l'honneur aux devoirs de l'obéissance à celui qui donne les couronnes. Dieu et le roi, voilà quelle est la divise qui soumet les peuples à

l'autorité des rois. Le respectable et nombreux clergé de France, les évêques et archevêques, ont également donné l'exemple de leur soumission à l'autorité royale : aussi l'affluence des fidèles, et leur tenue religieuse dans leurs églises, annoncent les bienfaits de leur zèle pour les intérêts de la religion, qui leur sont confiés. Cet immense concours de gens de mérite et de vertus a contribué à assurer le repos public. Sans ce concours, que serait devenue la France? Les Français fidèles à la légitimité ont déploré et déploreront long-temps encore la déchéance de Charles X. Mais le malheur de ce prince n'ordonne pas de résister à l'autorité royale qui lui a succédé, quelque contestée qu'elle puisse être. Mes regrets du malheur de Charles X sont bien connus; je ne les désavoue point, et je suis bien sûr que Louis-Philippe et sa vertueuse épouse ne m'en estimeront que mieux. Au risque de déplaire à certain parti, qui ne sait ni connaître ni désirer le bien, je dirai ici que plusieurs personnages du plus grand mérite m'ont paru plus d'une fois convaincus que Louis-Philippe ne se regardait que comme le conservateur et gardien d'une couronne qu'il serait prêt à rendre lorsque le vœu général la demanderait en faveur du duc de Bordeaux. J'avoue que ces pensées m'ont donné plus d'une fois de la consolation; mais aujourd'hui, prêt à succomber à ma longue carrière, je ne connais que l'obéissance aux lois divines et humaines, ainsi que les jouissances de la pureté de mes vœux consciencieux pour le bonheur de ma patrie.

Je ne me crois pas apte à parler convenablement de l'administration matérielle des ministres du nouveau règne. Je vais seulement me permettre d'exposer loyalement mes pensées sur quelques actes qui m'ont paru mériter l'approbation publique.

Mes sentiments d'humanité mettent d'abord au premier rang de ces actes dignes d'éloges les courageux et hasardeux efforts de M. le comte de Montalivet pour sauver des attaques d'une horde sanguinaire la vie des ministres de Charles X, avant et le jour même de leur transfert à cette prison d'état, dont un jugement sévère a puni leur trop scrupuleuse obéissance aux ordres de leur roi. C'est avec plaisir que je cite ici ce généreux dévouement de M. de Montalivet, parce que mes souvenirs m'ont rappelé l'intérêt que je lui dois, autant pour la mémoire de son père que parce qu'il est petit-fils d'un de mes anciens collègues M. de Saint-Germain, receveur général des fermes, devenu fermier général, dont la fille avait épousé M. de Montalivet père, de mémorable souvenir.

J'ai partagé et partage l'opinion publique sur le rare talent de l'honorable ministre Casimir Perrier, dont les courageux et persévérants efforts ont fait triompher la monarchie constitutionnelle. Il était convaincu que la France voulait un roi; et le plus sûr moyen, selon lui, de maintenir l'autorité royale, était de la conserver à Louis-Philippe, qui en avait supporté avec courage, et non sans danger, le pesant fardeau.

Je dois aussi quelques éloges à M. le ministre maréchal Soult, dont on ne peut méconnaître le mérite et la gloire d'avoir réorganisé l'armée française.

Je pense aussi que le ministre de l'université, M. Guizot, a le même droit à la satisfaction publique pour l'obtention des lois qu'il a proposées pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, lois sages et réfléchies, dont la France ne tardera pas à recevoir les bienfaits.

A l'égard des autres ministres du conseil du roi, je ne les connais pas assez pour parler de leurs qualités person-

nelles; mais, selon moi, ils connaissent les vrais moyens d'administration politique après une révolution sanglante comme celle de 1830. Indépendamment du talent qu'on leur accorde, ils ont éminemment celui de s'entendre et de marcher ensemble au même but, celui de vouloir et d'assurer la paix, l'ordre et la tranquillité publique.

J'ai dit plus haut que le devoir de la chambre des pairs eût été de maintenir le trône légitime; mais, il faut en convenir, cette chambre des pairs eut à cette terrible époque de grandes sollicitudes, et peu de moyens de succès dans toutes ses tentatives en faveur du duc de Bordeaux.

J'ai déploré les malheurs publics et surtout, les scènes scandaleuses qui ont outragé la religion de mes pères, cette belle et sublime religion catholique, si universellement répandue dans les contrées les plus éloignées de ce vaste univers. Je déplore également l'abandon de cette croix de Saint-Louis, *virtutis bellicæ premium*, récompense de la valeur guerrière, si glorieusement méritée et achetée au prix du sang de la noblesse française, qui, sous Louis XIV et sous Louis XV, avait illustré la gloire de nos armées. Cette croix de Saint-Louis est immortelle, et ne sera jamais rayée de l'histoire de France.

Mes regrets et lamentations sont aujourd'hui pour l'état d'abandon et presque de dénûment de la majeure partie des anciens serviteurs de la liste civile de Louis XVIII et de Charles X, dont la fatale déchéance a mis dans l'oubli ses fidèles serviteurs. L'humanité et la justice n'ont pas encore fixé leurs droits à leur pension de vétérance, si légitimement acquise. Espérons que la continuation des efforts du digne et sensible M. de Schonen triomphera de l'indifférence et des lenteurs qui ont paralysé la fixation définitive de cette caisse de vétérance, à laquelle est atta-

ché le sort de plusieurs milliers d'anciens serviteurs paisibles des derniers rois, serviteurs dont je déplore le malheureux sort. Je nomme particulièrement ici mon jeune et ancien collègue, lecteur du roi, M. E. Ménéchet, jeune homme d'esprit et de bonnes manières, dont j'ai déjà parlé avec un juste éloge, et qui est réduit aujourd'hui à un très modique revenu, insuffisant pour l'existence de sa jeune et aimable femme et de ses enfants. Dieu veuille améliorer son sort! c'est le plus sincère de mes vœux.

Avant de terminer quelques lignes encore de ces mémoires, j'ai besoin de justifier mon silence sur la mort inattendue et si extraordinaire de S. A. R. le duc de Bourbon, prince de Condé, duquel j'ai été si constamment honoré, et dont j'ai précédemment, dans mes récits, fait le plus juste éloge. Plus d'une fois j'ai fait l'essai de m'expliquer sur la nature et les circonstances de cette mort inexplicable, qui a excité les regrets et la douleur publics; mais j'ai trouvé tant de contradictions dans les opinions sur cet événement, sur sa nature et ses causes, que j'ai cru prudent de garder le silence. Cependant je crois être fondé à dire que, si le baron de Feuchère, l'un de ses aides de camp, qui depuis plusieurs années remplissait chez lui les fonctions de premier gentilhomme, ne s'était pas cru obligé par honneur de se séparer de cet excellent prince, s'il eût enfin été encore en exercice auprès de lui au moment de cette mort inattendue, elle aurait été au moins naturelle et sans violence.

J'ai suffisamment connu M. de Feuchère pour assurer que son dévoûment au prince était parfait. Dans ma correspondance avec lui tout exprime son affection respectueuse et sans bornes pour son maître, dont il avait le talent de diversifier les plaisirs. Le prince m'a toujours paru

avoir en lui une confiance méritée par ses égards et prévenances de toute nature. Je n'ai pas vu le baron de Feuchère depuis qu'il a quitté le Palais-Bourbon. J'aime à croire qu'il a versé d'abondantes larmes sur la mort et la perte de son digne et ancien prince. S'il en était autrement, il se serait rendu coupable de la plus grande ingratitude; mais loin de moi cette pensée. Vos amis, mon cher Feuchère, discrets comme moi sur les causes qui ont pu vous faire abandonner le service du prince, ne peuvent que regretter ces causes et vous plaindre.

Le duc de Bourbon était aimé de tous ses serviteurs français. A l'égard des officiers étrangers qu'il avait admis depuis quelques années à son service, je ne les ai pas assez connus pour assurer que leur dévoûment était égal à celui de ses bons, anciens et nouveaux officiers français, qui, à coup sûr, ont amèrement regretté la perte d'un si bon maître. Je les ai presque tous connus, et j'ai pour eux, comme ils ont pour moi, la plus parfaite estime.

Me croyant sans moyens de percer le sombre nuage qui cache encore la vérité de cette funeste mort, j'en éloigne de moi le douloureux souvenir; mais je conserve religieusement plusieurs lettres affectueuses de cet éminemment bon duc de Bourbon, dont la Providence m'avait si longtemps accordé une affection qu'il qualifiait modestement de franche et sincère amitié.

Je ne saurais maintenant arriver au terme de mes récits sans dire encore quelques paroles sur la fatalité des événements qui ont à la fois ensanglanté la capitale et amené l'abdication de Charles X. Son autorité royale était douce et bienveillante; ses intentions étaient toujours pures. Il avait cru consciencieusement que ses trop fatales ordonnances étaient le seul moyen d'arrêter les progrès de

l'anarchie, et d'obtenir la tranquillité publique, sans laquelle il n'y a de bonheur pour personne. Sa religion, sa piété, ne lui permettaient pas d'ignorer que la destinée des empires appartient à Dieu seul. Résigné aux volontés de la majesté divine, il ne lui demande plus aujourd'hui pour lui que les bienfaits de sa miséricorde; mais il lui demande journellement la gloire, la paix et la félicité du beau royaume de France, séjour et patrie de ses aïeux.

Ici se terminent les récits de ma vie jusqu'à ce jour, et je ne donnerai aucuns détails sur ma vie future. Affligé de ma vieillesse, quel intérêt ces nouveaux détails pourraient-ils présenter à mes parents et amis? Enfermé presque toute la journée dans mon cabinet, je n'ai plus de communication qu'avec un petit nombre d'amis des deux sexes, qui me rendent de temps en temps quelques visites.

Ma religion est presque le seul mobile de mes pensées, et je suis à chaque instant du jour préparé à rendre un nouveau compte à Dieu des actions de ma vie.

Ce n'est pas sans une grande surprise que mes amis m'ont vu arriver à la fin de ces mémoires. J'en ai rendu grâce plus d'une fois à l'ordonnateur de ma destinée, dont j'implore chaque jour la divine miséricorde.

Le vicomte GAUTHIER DE BRÉCY.

CONCLUSION.

Je vous avais promis, mes chers lecteurs, les mémoires de ma vie entière ; mais lorsque les détails de cette longue vie se sont présentés en foule à mes souvenirs, j'en ai trouvé un grand nombre d'un si faible intérêt, que j'ai cru devoir les supprimer. Cette suppression a réduit ces mémoires à un seul volume, dont les récits me paraissent devoir satisfaire suffisamment votre curiosité sur les actions, opinions et pensées d'un parent et d'un ami qui a toujours attaché un grand prix à vos sentiments d'estime et d'affection.

Quoique je n'aie livré ces mémoires à l'impression que sur votre demande, il est possible qu'ils tombent entre les mains de personnes moins bienveillantes que vous. D'après cette pensée, j'en ai retranché tout ce qui m'a paru pouvoir attirer de leur part une censure envieuse, injuste et sévère. J'ai loyalement avoué mes goûts et penchants pour le beau sexe ; mais, quoique je les aie présentés sous les apparences d'une galanterie modeste et permise, la malice envieuse pourra peut-être les considérer comme un déguisement d'intrigues amoureuses. Ma jeunesse a été généralement très morale ; et si elle n'a pas été sans quelques erreurs, ne me serait-il pas permis alors de réclamer et obtenir quelque indulgence en faveur des qualités qui m'ont valu et obtenu, pendant ma longue carrière, l'estime des gens

de bien, et surtout celle de mes nombreux parents et amis, qui jouissent tous d'une excellente réputation?

Je vous invite, après la lecture de ces mémoires, à me dire confidentiellement, et surtout sans flatterie aucune, l'effet qu'ils auront produit sur vous. Peu soucieux de l'effet qu'ils pourront produire sur des lecteurs étrangers à mes affections, il me suffira de savoir de vous, quand nous nous verrons et nous rencontrerons, votre opinion consciencieuse; et je serai content s'ils ont au moins satisfait votre curiosité, et si vous me comptez au nombre de ces hommes de bien dont j'ai constamment recherché l'estime.

Vous trouverez à la suite de ces mémoires d'abord un article de la statistique de France du département du Var, sur le nom Gauthier de Brécy;

Secondement des notes additionnelles justificatives;

Troisièmement mon opinion sur l'utilité et les avantages de l'établissement, aux frais du gouvernement, d'un cours de lecture publique, ainsi que les réponses ministérielles que j'ai reçues à l'occasion de mes sollicitations et demandes sur cet établissement.

Ces mémoires sont clos et terminés par moi, à Paris, le 6 février 1834.

Le vicomte GAUTHIER DE BRÉCY.

STATISTIQUE DE LA FRANCE,

DÉPARTEMENT DU VAR, page 61.

—

GAUTHIER DE BRÉCY (Charles-Edme, baron, puis vicomte, doyen des lecteurs du roi, officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de plusieurs ordres royaux, etc.) est né à Paris le 1er décembre 1753; mais son nom appartient plus particulièrement à la biographie du Var, en raison du rôle actif qu'il a joué en 1793, dans les événements de Toulon. C'est à ces événements que se borne toute la carrière politique de M. de Brécy; il y a attaché une grande importance, et il se glorifie hautement d'avoir été un de ceux qui, suivant son langage, ont ouvert les portes de Toulon, non pas aux étrangers, mais aux amis des Bourbons, et qui ont trahi, non pas la France, mais la république. La famille de M. de Brécy est ancienne. Il assure que, sous le simple nom de Gauthier, elle était déjà très honorablement connue dans Tonnerre (Yonne), au temps de Saint-Louis. Toutefois sa noblesse n'est authentique que depuis 1764, époque à laquelle son père, Jean Charles-Alexis-Gauthier, fut élu échevin de la ville de Paris. M. de Brécy occupait la place de directeur des fermes et douanes à Toulon, lorsque, à l'imitation de Marseille, les sections s'organisèrent dans cette ville, et substituèrent une administration nouvelle aux autorités constituées par la Convention. De sanglantes représailles signalèrent cette réaction; les sectionnaires avaient improvisé une cour criminelle, qui rivalisa de zèle et d'activité avec l'ancien tribunal révolutionnaire. Quoique étranger et fixé depuis peu dans la ville, M. de Brécy, dont les sentiments royalistes s'étaient déjà manifestés ostensiblement, fut accueilli par les sectionnaires, et devint bientôt un de leurs agents les plus influents et les plus actifs. Cependant les Toulonnais avaient résolu d'arborer le drapeau blanc dans leurs murs, et d'y rétablir l'exercice de l'autorité royale. M. de Brécy fit partie des diverses députations envoyées à

l'amiral Hood, pour réclamer l'assistance et le concours de la flotte anglaise. Capitaine à la suite de l'armée toulonnaise, il prit part à toutes les sorties qui eurent lieu pendant le siége; et ce fut lui qui, après la reprise du fort Pharon sur les républicains, fut chargé de haranguer les chefs et les généraux étrangers, en présentant à chacun une branche de lauriers, emblème de la victoire. Cependant l'audace et l'habileté d'un jeune officier d'artillerie, qui devait plus tard remuer toute l'europe avec sa puissante épée, triomphèrent de la résistance des Toulonnais, secondés par les canons anglais et les baïonnettes espagnoles. Le 18 décembre 1793, la ville de Toulon vit son enceinte envahie par les républicains, et abandonnée par les Anglais et leurs alliés, qui lui laissaient pour adieux la dévastation et l'incendie. M. de Brécy fit partie des nombreux émigrés qui encombrèrent alors les vaisseaux étrangers. En 1793, il se rendit à Vérone, et se fit présenter à Louis XVIII, qui l'accueillit avec bienveillance, et lui confia des dépêches pour le duc d'Harcourt, son chargé d'affaires à Londres. Il demeura en Angleterre, où la protection de Monsieur lui avait obtenu du gouvement anglais une pension qui le mettait au-dessus du besoin. En 1802, M. de Brécy profitant des dispositions du traité d'Amiens, rentra en France. Le gouvernement impérial se croyait intéressé à traiter favorablement les anciens émigrés; il paraît que M. de Brécy trouva le moyen de se faire réintégrer dans l'administration des finances; il fut envoyé à Lyon pour y remplir la place lucrative de receveur général des douanes. Lors de la première invasion des étrangers, M. de Brécy sauva au trésor une somme de 500,000 francs, qu'il parvint à soustraire au séquestre de l'intendant général de l'armée autrichienne, en apportant lui-même à Paris sa caisse et son portefeuille. Ce fait est attesté par un certificat des députés du Rhône daté de 1815. M. de Brécy, qui, malgré les faveurs impériales, nourrissait toujours dans son cœur des sentiments royalistes, fut un des premiers à se parer de la cocarde blanche en 1814. Au mois de septembre de la même année, il publia un précis de la révolution de Toulon en 1793, dédié à Louis XVIII, qui l'admit au nombre de ses lecteurs; une quatrième édition de cet opuscule historique a paru en 1828. Lors du retour de Napoléon en 1815, M. de Brécy abandonna sa place de receveur général des douanes à Lyon, pour suivre le comte d'Artois. Cet acte de dévoûment et le souvenir de son émigration lui ont valu plus tard la croix de la Légion-d'Honneur. Il vient de publier sous le titre de *Portraits de S. M. Charles X et des membres de la famille royale*, des esquisses flatteuses, où il est facile de reconnaître l'âme du royaliste et la touche du courtisan. Immédiatement après cette publication, monsieur le doyen des lecteurs du roi a vu convertir son titre de

baron en celui de vicomte. Il nous promet depuis long-temps les mémoires de sa vie.

Nota. Cet extrait littéral de la Statistique du Var est un hommage que les auteurs de cet ouvrage ont cru devoir offrir à M. de Brécy, en considération de ses périlleux services et dangers au siége de Toulon en 1793; siége dont il a été un des courageux défenseurs, après avoir été un des premiers moteurs de la révolution royaliste, dont le succès devait rendre à la France son roi légitime. La publication de cet article de la Statistique du Var est au même rang que celui des mentions honorables qui sont insérées dans les écrits des historiens modernes, même dans l'Histoire de France par l'éloquent M. de Lacretelle, ainsi que dans les premiers journaux de la capitale, tels que *le Moniteur, les Débats, la Quotidienne* et autres, dont les directeurs consciencieux ont fait de justes éloges de cette honorable, mais malheureusement infructueuse révolution de 1793.

NOTES ADDITIONNELLES. (1)

EXTRAITS DE LETTRES JUSTIFICATIVES

A L'APPUI DE PLUSIEURS RÉCITS DE CES MÉMOIRES.

Toutes ces lettres sont adressées à M. de Brécy.)

—

S. A. R. le duc de Bourbon.

26 septembre 1822.

Connaissant, Monsieur, depuis long-temps votre intérêt et celui de madame de Brécy pour tout ce qui peut m'être agréable, je vous fais mes remercîments de l'intérêt que vous me témoignez tous les deux dans cette circonstance, et je profite avec plaisir de cette occasion pour vous renouveler l'assurance de mon estime et de mon amitié pour vous.

L. H. S. DE BOURBON. (Page 382.)

Quoique j'aie plusieurs autres lettres de S. A. R., comme elles sont toutes du même genre, je me dispense de les rapporter. Voir dans le cours de l'ouvrage mes récits sur S. A. R.

—

M. le baron de Feuchère, aide-de-camp de S. A. R.

Chantilly, 12 octobre 1823.

Mon cher M. de Brécy, j'ai trouvé le moment de parler à Monseigneur

(1) Les pages correspondantes de ces Mémoires aux notes additionnelles sont citées et indiquées à la suite de chaque article.

de votre touchant intérêt pour lui ; je vous remercie de sa part. Dieu nous rendra, j'espère, bientôt notre bon prince à une santé parfaite. Sa résignation est courageuse, et nous attendons avec impatience son rétablissement. Présentez mes hommages à madame de Brécy. Etc., etc.

Le baron DE FEUCHÈRE. (Page 382.)

Le même.

Château de Saint-Leu, 17 septembre 1823.

Mon cher M. de Brécy, j'apprends à l'instant que Monseigneur a le projet de rester ici encore dimanche prochain, et je m'empresse de vous informer que S. A. R. sera charmée que madame de Brécy et vous veniez dimanche dîner au château de Saint-Leu : nous vous attendons en conséquence pour ce jour-là entre quatre et cinq heures. Mes hommages, etc.

Le baron de FEUCHÈRE.

Voir à la page 442 de ces Mémoires mon opinion sur ce brave et digne Feuchère, que S. A. R. estimait et affectionnait. J'ai expliqué les motifs de mon silence sur tous autres détails.

M. le baron Athalin.

D'abord plusieurs lettres d'audiences et d'invitations au Palais-Royal.

Secondement plusieurs lettres de civilité française pour M. et madame de Brécy.

Troisièmement une lettre particulière à la suite de l'intérêt aussi honorable que remarquable que témoignèrent presque publiquement LL. AA. RR. le duc et la duchesse d'Orléans à M. de Brécy, le 1er janvier 1829, à l'occasion de la perte douloureuse et récente qu'il venait de faire de son aimable nièce madame Jules Azevedo. (Page 386.)

Le même.

Palais-Royal, le 5 janvier 1829.

Monsieur le baron, je n'ai pas manqué de remplir vos intentions, et j'ai saisi la première occasion qui s'est offerte pour faire connaître à LL. AA. RR. combien vous avez été touché de l'intérêt qu'elles vous ont montré et de toute la bienveillance dont elles ont accompagné la manifestation de la part qu'elles ont prises au malheur qui est venu vous accabler ; elles ont été bien aises d'apprendre que vous y avez trouvé un motif de consolation, et que, compatissant à votre peine, elles y ont apporté

quelque adoucissement. En me chargeant d'être l'interprète de vos sentiments, vous m'avez fourni l'occasion de joindre mes regrets aux vôtres, et j'en profite pour vous exprimer combien j'ai été péniblement surpris en apprenant la perte cruelle que vous venez d'éprouver, et qui a été d'autant plus douloureuse pour vous que la beauté, la fraîcheur et tout ce qui annonce la santé la mieux établie, se réunissaient pour écarter de vous l'idée même de la possibilité d'un tel malheur. Il est tel, je le sens, qu'aucune consolation ne peut vous être offerte ; le temps seul pourra vous en apporter, et je ne peux que faire des vœux pour que son action soit efficace et la moins lente possible. Croyez que mes vœux sont bien sincères, et veuillez les agréer ainsi que mes hommages respectueux pour madame de Brécy.

Le baron ATHALIN. Page 432.

Cette lettre affectueuse de M. le baron Athalin confirme sans aucun doute les justes éloges que j'ai accordés dans ces Mémoires à l'obligeance comme au digne et noble caractère de cet aide-camp, justement honoré de la confiance de son prince. (Page 386.)

M. le duc de La Châtre.

10 mars 1818.

Le duc de La Châtre a l'honneur de remercier M. de Brécy de l'exemplaire qu'il lui a adressé de son ouvrage sur Toulon ; il le lira sûrement avec l'intérêt qu'il mérite, et se fera un vrai plaisir, dans tous les temps, de rendre aux sentiments et aux principes purs de M. de Brécy le tribut d'estime que lui doivent tous les amis de l'ordre et de la royauté.

(Page 414.)

Le même.

22 mars 1822.

Le duc de La Châtre est extrêmement sensible à l'intérêt que veut bien prendre à son rétablissement M. de Brécy, et il sera toujours très aise de le recevoir chez lui entre onze heures et midi. Il lui offre ses bien sincères compliments. (Page 414.)

M. Lainé.

.....1814.

Monsieur, les marques d'estime que vous me donnez ajoutent un grand

prix aux compliments que vous avez la bonté de m'adresser. Il y a longtemps, Monsieur, que je suis accoutumé à avoir pour vous la considération que votre mérite et votre dévoûment vous ont mérités de la part de tout le monde. Mon frère se joint à moi pour vous adresser nos remercîments.

LAINÉ. (Page 390.

Le même.

10 janvier 1815.

Monsieur, on voit bien, à votre bonté et à votre bon goût, que les anciens usages étaient excellents. Les souhaits que vous exprimez si bien augmentent la joie de m'annoncer une année si différente des précédentes. Que Dieu préserve ceux qu'il nous a rendus de toute adversité, et qu'il protége notre chère France. Ces vœux, qui vous plaisent si fort, n'excluent pas les vœux particuliers que forme la profonde estime que vous inspirez à ceux qui vous connaissent.

LAINÉ. (Page 391.)

Le même.

16 juillet 1828.

Monsieur, nous sommes, mon frère et moi, sensibles à votre obligeant souvenir. Nous vous remercions des deux exemplaires de la quatrième édition de votre ouvrage sur la révolution de Toulon. La nouvelle préface que vous y avez mise ajoute beaucoup de prix au cadeau que vous voulez bien nous faire; on y retrouve tous vos sentiments et le talent que vous savez mettre à les exprimer.

LAINÉ. (Page 391.)

M. de Saint-Cricq.

.....1825.

Je n'ai pas encore eu un instant, mon cher Gauthier, pour vous remercier de vos obligeantes félicitations. J'espère que vous ne vous ressentez plus de votre indisposition, et je le désire beaucoup. Recevez les nouvelles assurances de mon sincère attachement.

DE SAINT-CRICQ. (Page 316.)

Le même.

6 novembre 1826.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance les félicitations de mon ancien camarade M. le baron de Brécy. Je le prie d'agréer l'expression de toute ma sensibilité, et la nouvelle assurance de mes anciens sentiments.

DE SAINT-CRICQ. (Page 347.)

Le même.

3 septembre 1829.

Excusez-moi, je vous prie, Monsieur, du retard que j'ai mis à vous remercier de votre obligeante lettre. J'ai servi le roi avec zèle et dévoûment, et je ne cesserai jamais d'être son fidèle sujet. Il vient une époque de la vie où le repos est le meilleur des biens, et cette époque-là s'approchant beaucoup pour moi, je n'ai donc que des actions de grâce à rendre a la circonstance qui m'en fait jouir. Restez long-temps en possession du vôtre, et recevez les nouvelles assurances de mes anciens sentiments.

DE SAINT-CRICQ. (Page 347.)

—

M. le comte Roy.

26 janvier 1829.

J'ai reçu, M. le baron, le placet adressé au roi, par lequel vous sollicitez le titre de conseiller d'état honoraire. Cette demande étant tout-à-fait étrangère à mes attributions, et rentrant dans celles de M. le garde des sceaux, je viens de la transmettre à M. le comte Portalis, en ne lui laissant pas ignorer l'intérêt que je prends à son succès.

ROY, ministre secrétaire d'état.

Voir page 414 ma demande du titre de conseiller d'état.

—

M. le comte de Courvoisier, ministre de la justice.

10 février 1830.

M. le vicomte, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, pour demander le titre de conseiller d'état ho-

noraire. Toute nomination au conseil d'état se trouve suspendue jusqu'au moment de l'adoption du projet de loi sur la réorganisation de ce corps. j'ai donc le regret de ne pouvoir dans ce moment mettre votre demande sous les yeux du roi ; j'ai un désir bien sincère qu'elle puisse être accueillie par Sa Majesté.

COURVOISIER.

M. le comte de Lally.

Le comte de Lally s'empresse d'adresser à son ancien camarade M. de Brécy ses félicitations sur son titre de baron ; il est bien sûr qu'il sera compté au nombre des barons de France les plus dévoués au trône des Bourbons. Il lui renouvelle ses anciens et constants sentiments d'estime et d'affection.

DE LALLY. (Page 316.)

—

M. le comte de Montlosier.

10 février 1830.

Monsieur, je m'empresse de vous remercier de l'exemplaire que vous m'avez adressé de la quatrième édition de votre ouvrage sur la révolution de 1793 à Toulon, ainsi que de votre bon souvenir. Vous devez croire à tout ce que vous donne de retour une ancienne estime qui ne vous abandonnera jamais : c'est dans ces sentiments, Monsieur, qui sont ici de la plus haute considération, que je vous prie d'agréer mes hommages.

DE MONTLOSIER. (Page 377.)

—

M. le chancelier Dambray.

.....1829.

M. le baron, j'ai reçu le nouvel opuscule que vous venez de publier sous le titre de *Portrait moral de S. M. Charles X.* Il appartenait à l'un des plus fidèles sujets de la monarchie légitime de célébrer dignement les vertus de notre bien-aimé souverain : je ne peux qu'applaudir à ce nouvel élan, dont vous avez donné tant de gages. Recevez, etc.

DAMBRAY.

—

M. le comte de La Villegontier.

Chantilly, le 4 janvier 1829.

M. le baron, je reçus hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à l'occasion du nouvel an, et de suite je fis votre commission auprès de Monseigneur, qui m'a chargé de vous en exprimer sa sensibilité. Je n'ai pas oublié votre visite au Palais-Royal; j'en avais déjà parlé au prince, car j'étais assis près de vous, et j'avais déjà remarqué l'accueil qui vous était fait, auquel vous paraissiez répondre avec beaucoup d'effusion. Je me doutais du motif, car je n'ai vu personne qui, ayant connu seulement un peu madame Azevedo, ne m'en ait fait un éloge charmant. Il était bien naturel que la première fois que vous reparaissiez devant une auguste famille qui savait si bien pénétrer dans les sentiments de ceux qui ont l'honneur de l'approcher, elle eût touché avec sa grâce ordinaire une corde si sensible de votre cœur. Recevez, etc.

DE LA VILLÉGONTIER. (Page 431.)

M. de Belleyme, préfet de police.

Paris, 21 décembre 1828.

M. le baron, j'ai reçu les observations que vous m'avez adressées sur l'ordre et la sûreté publique; je vous remercie beaucoup de cette obligeance. Actuellement je ferai de cette communication l'usage convenable. Recevez, etc.

DE BELLEYME.

Réponse de madame la baronne Pasquier à M. de Brécy, sur les droits de M. Gauthier, son oncle, au titre de conseiller d'état.

9 décembre.

Je partage, M. le vicomte, les sentiments d'attachement que vous me témoignez éprouver pour M. Gauthier, et qu'il mérite si bien; il sera sensible à votre intérêt, comme il ne peut douter de celui de M. Pasquier et du mien. Je suis fâchée de vous savoir souffrant; je suis dans le même état. Veuillez bien, Monsieur, partager avec madame la vicomtesse Gauthier les compliments que j'ai l'honneur de vous offrir.

DE SAINT-ROMANS PASQUIER. (Page 374 et 375.)

Nota. J'ai cru devoir extraire du grand nombre de lettres honorables que j'ai reçues depuis la restauration celles qui ont une sorte de correspondance avec mes écrits, et qui confirment ma satisfaction des témoignages d'estime qui m'ont été accordés par les notabilités marquantes que j'ai citées.

OPINION

De M. le vicomte de Brécy sur les avantages et l'utilité de l'établissement d'un cours public de lecture à haute voix.

—

Le siècle de Louis XIV a vu s'élever au plus haut degré la gloire littéraire de la France. Les charmes de l'esprit et de l'éloquence ont brillé dans les compositions de nos orateurs ; enfin, une prospérité soutenue de génies et de talents a maintenu jusqu'à ce jour la gloire des arts et des lettres.

L'art de bien lire est le seul qui a été négligé. Cependant, depuis longtemps on a senti la nécessité de chercher et fixer les moyens de créer et obtenir de bons lecteurs ; on attend encore aujourd'hui la fixation de ces moyens. Je n'entends pas parler ici de la déclamation théâtrale ; l'école consacrée au talent des théâtres est insuffisante pour former de bons lecteurs. La chaire, le barreau, les deux chambres, exigent un genre de diction différente de celle des théâtres : car on a vu presque toujours de très bons comédiens être des lecteurs ordinaires.

Je crois nécessaire de créer une école de lecture. Un directeur ou inspecteur de cette école et trois ou quatre professeurs suffiraient pour avoir un cours régulier. Ces professeurs seraient choisis après des épreuves, parmi les personnes qui ont un accent net et une voie sonore, qui joindraient dans leur diction le talent de l'expression et du sentiment. Ces dons de la nature sont nécessaires pour obtenir le suffrage de ceux qui nous écoutent. Les ouvrages consacrés à un cours de lecture seraient choisis parmi ceux de nos poètes et prosateurs sur des sujets de bonne et saine morale.

Personne n'a mieux et plus justement vanté les moyens et avantages du

talent de bien lire que M. François de Neuchâteau dans son épitre en vers ayant pour titre *l'Art de bien lire.* C'est en écoutant souvent un bon prefesseur de lecture que l'on peut parvenir à être soi-même un bon lecteur.

L'art de bien lire apprend le talent de bien exprimer ses pensées. La magistrature et le barreau, le ministre de Dieu qui prêche à ses ouailles la parole sainte, le général d'armée qui harangue ses soldats, les princes et les rois eux-mêmes lorsqu'ils s'adressent à leurs peuples, portent plus facilement et plus sûrement la persuasion dans les cœurs lorsqu'ils ont obtenu le talent de bien lire.

Arrivé à un âge auquel on ne prétend plus à la célébrité, je crois pouvoir donner des conseils sur les moyens d'acquérir un talent que les suffrages des connaisseurs, et surtout celui de M. l'abbé Delille, m'ont accordé. Il était mon ami; et pendant mon émigration, lorsque plusieurs fois en sa présence et sur son invitation, j'ai lu ses vers élégants et pleins de sentiments, j'ai reçu de lui des félicitations, et il se plaisait à dire que ses vers ne perdaient rien avec moi.

Ce court exposé des considérations et aperçus que je présentai en 1826 au ministre de l'université me parut alors suffisant pour solliciter l'établissement d'un cours et chaire de lecture publique aux frais du gouvernement.

Je vais donner ici des copies littérales des réponses que j'ai reçues alors de M. de Vatimesnil, ministre, et de M. de Courville, directeur de l'instruction publique.

Copie de la lettre de M. de Courville à M. de Brécy.

30 janvier 1827.

Monsieur,

J'ai mis sous les yeux du ministre la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 13 de ce mois, ainsi que la note de vos propositions relativement à la création d'une école et d'un cours de lecture. Son excellence reconnaît que les opinions que vous lui avez présentées méritent d'être examinées avec intérêt. Elle s'occupera de méditer vos vues, qui se fondent sur une longue expérience, et qui sont dictées par le zèle le plus louable.

Recevez, etc.

DE COURVILLE.

Réponse de M. de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique.

30 avril 1828.

M. le baron

J'ai examiné avec soin la proposition que vous avez faite à plusieurs reprises à l'université pour la création d'une école de lecture à haute voix ou d'*éloquence parlée*. Je ne doute pas qu'un tel enseignement ne puisse être réellement utile. Des essais en ce genre ont déjà été tentés par plusieurs particuliers, avec l'autorisation du conseil royal de l'instruction publique; mais l'expérience n'a pas encore suffisamment prouvé qu'il convienne de former pour cet objet un établissement public spécial, attendu que les leçons de lecture à haute voix et d'éloquence parlée peuvent se rattacher aux autres branches d'instruction dont se compose l'enseignement universitaire.

Le manque de fonds disponibles présenterait une autre difficulté, qui n'est pas moins sérieuse. Je me trouve donc, M. le baron, dans l'impossibilité de donner suite aux vues que vous m'avez fait l'honneur de m'exposer. Dans le cas où votre zèle vous porterait à faire vous-même une épreuve et si vous désiriez faire ouvrir sous votre direction un cours de lecture, j'appellerais avec empressement l'attention du conseil royal sur la demande d'autorisation que vous pourriez former à ce sujet.

Signé, le ministre secrétaire d'état de l'instruction publique,

VATIMESNIL.

Nota. Les deux réponses ministérielles ci-dessus m'obligèrent à renoncer au succès des espérances que j'avais conçues; mais ces réponses étaient écrites dans des termes flatteurs, qui décidèrent ma résignation aux motifs que le ministre me présentait pour ne pas adopter les mesures que je lui proposais, mesures dont il reconnaissait lui-même les avantages et l'utilité, et dont il m'invitait à faire moi-même l'essai. Mais mon grand âge d'une part, et les frais d'entretien d'un cours de lecture dirigé par moi, s'opposèrent aux désirs que j'avais intérieurement d'arriver à l'établissement de ce cours public, dont j'aurais presque osé garantir le succès avec l'aide des conseils de ma vieille expérience. Je ne connaissais que M. Laurent de Jussieu, qui avait fait ses preuves de bon lecteur, à la Société des bonnes lettres, et que j'avais proposé pour être professeur d'une chaire d'école de lecture publique. Le gouvernement pouvait dès-lors commencer à faire lui-même ces essais. J'aurais avec zèle et plaisir indiqué ma méthode en qualité d'inspecteur gratuit de ce cours, sans honoraires et sans appointements quelconques, dont je n'avais pas besoin.

—

24 AOUT 1793
A TOULON.

C'est dans le cours de cette année 1793, trop fameuse par les crimes qui semblèrent étendre un voile éternel de deuil et d'opprobre sur le nom français, que l'on vit éclater aussi sur divers points du royaume les vertus héroïques des défenseurs du trône, dont la république venait d'arroser les débris avec le sang le plus auguste. Louis XVI avait déjà sanctifié l'échafaud qui attendait après lui la fille des Césars, et cette Elisabeth qui, au milieu d'un siècle pervers, apparut comme un ange descendu du ciel pour réaliser l'image des vertus qu'allait bientôt couronner son martyre.

Entre Elisabeth et Marie-Antoinette, une jeune princesse que la Providence devait rendre plus tard à notre amour ne connaissait d'autre plaisir que celui de soulager leurs maux en partageant leurs larmes; tandis que l'enfant royal, destiné à tomber comme un lis naissant sous la faux de la mort, sans avoir connu de la vie autre chose que la douleur, et les prérogatives de son rang que l'infortune de sa famille, jouait avec ses fers au milieu des bourreaux de son père.

Telles étaient les tristes et touchantes victimes que renfermait la tour du Temple; mais tandis que la majesté royale chancelante et captive reposait sans force sur la tête

d'un malheureux enfant, et semblait prête à s'engloutir à jamais avec lui dans la tombe, un cri de fidélité s'élève tout à coup à l'une des extrémités les plus reculées de la France ; rapide comme l'air qui le porte, brûlant comme l'enthousiasme qui le produit, ce cri traverse le royaume, et vient effrayer jusque dans Paris les coupables usurpateurs du pouvoir souverain.

C'est Toulon (1) qui, bravant les menaces du présent et les terreurs de l'avenir, proclame solennellement dans ses murs Louis XVII, et brise le joug de la Convention avec une sagesse qui aurait dû assurer son triomphe, et avec une dignité qui du moins ennoblit son malheur. Certes, il sera toujours glorieux pour une cité française d'avoir, la première, relevé les autels de la légitimité. Mais combien jettent d'éclat sur la conduite des Toulonnais les circonstances malheureuses où la France se trouvait alors plongée, et les obstacles presque invincibles qui semblaient s'opposer au concours des moyens qui pouvaient seuls consolider le succès d'une aussi courageuse détermination!

En laissant à l'histoire le soin de développer les titres des Toulonnais à l'admiration de la postérité, qu'il nous soit permis de les rappeler au souvenir des contemporains, dans ce même jour qui signala ce sublime élan de leur royalisme. Ce fut le 24 août que tombèrent, arrachés par leur courage, ces ignobles trophées du gouvernement républicain et que reparut cette couleur antique et vraiment nationale qui semblait renaître, ce jour-là, plus blanche et plus belle, pour orner, le lendemain 25, la fête du père auguste des Bourbons. En reconnaissant les droits imprescriptibles de la souveraineté dans le précieux et tendre rejeton de cette

(1) Voir et lire tout le trente et unième chap. de mes Mémoires, pag. 231.

noble tige de nos rois, le dévoûment des Toulonnais cédait moins à l'impulsion quelquefois plus généreuse qu'éclairée de l'enthousiasme, qu'il ne préparait pour la France de nouvelles destinées de bonheur, en plaçant l'éducation politique du jeune roi et les intérêts du royaume sous la garantie du génie et de la sagesse de son oncle Monseigneur le comte de Provence, qui dès lors aurait réalisé, dans le cours d'une régence mémorable, les bienfaits que nous devons, après vint-cinq ans d'agitation et de trouble, à ce gouvernement approprié aux circonstances, fort de sa propre modération, qui chaque jour fait, par la raison, des conquêtes à la légitimité, et rallie autour de lui les Français par les liens de la reconnaissance.

Tout ce qui retrace de glorieux souvenirs, tous les anniversaires d'actions honorables, ne sauraient être trop souvent rappelés : la ville de Bordeaux célèbre chaque année avec orgueil ce jour mémorable où sa fidélité, à la seule présence d'un prince valeureux de la famille royale, rangea de nouveau ses habitants sous les drapeaux de la monarchie. Une autre journée non moins précieuse pour les fastes de cette cité est celle où l'étonnant courage et la rare vertu d'une auguste princesse, seul rejeton d'une reine et d'un roi aussi justement regrettés qu'adorés, se développèrent avec cette grandeur et cette magnanimité qui lui ont valu le titre immortel d'*Héroïne de Bordeaux!*

Ne mettons dans l'oubli que les époques funestes : l'histoire n'en présentera que trop fidèlement les détails, et ils serviront de leçons à nos neveux. Indulgents pour les erreurs passées, qui (disons-le avec franchise) n'ont été que trop partagées, laissons bien loin de nous des orages qu'il faut oublier pour jouir du calme présent.

TABLE

DES MATIÈRES ET CHAPITRES.

Dédicace. Page 1.
Hommage à M. Michaud de l'académie française. Page 3.
Avant-propos. Pages 5 et 6.

CHAPITRE Ier. — 1720 à 1753.

Naissance de mon père à Paris ; ses aïeux. Mon grand-père ; sa fortune. M. le Blocteu ; sa fille madame de la Ville-aux-Clercs ; leur grande beauté. Début de mon père dans le monde et les affaires ; son mariage en 1752. Madame Gaudot sa belle-mère ; sa fortune. Ma naissance. Mort de mon grand-père et de ma grand'-mère Gauthier. Ma première éducation d'enfance. Visite de madame Gaudot, ma grand'-mère, à la pension de Picpus. Voyage à Versailles ; détails sur ce voyage. Dîner de la reine. Page 11.

CHAPITRE II. — 1763.

Mon entrée au collége Duplessis. Inauguration de la statue équestre de Louis XV. Echevinage de mon père en 1764. Serment d'échevin entre les mains du roi. Détail de cette cérémonie. Baptême d'une cloche à Notre-Dame. Page 18.

CHAPITRE III. — 1764.

Progrès dans mes études. Dignités classiques. Obtention du titre d'empereur. Visite du corps de ville, au collége Duplessis ; de la conduite et tuyaux des eaux d'Arcueil. Mon père préside la députation. Congé accordé au collége. Je suis nommé empereur. J'assiste au banquet de la Ville ; détails à ce sujet. Ma première communion. Le duc de Damas-Crux. L'abbé Seguin. Le prince de Lambesc ; ses politesses et son intérêt pour moi. Mort de mon oncle Bonnemets. Le père Gauthier, oratorien. P. 21.

CHAPITRE IV. — 1765.

Feu de joie et d'artifice de la Saint-Jean. Ma mère fait les honneurs de la loge de mon père à l'Hôtel-de-Ville. Détails de la cérémonie du feu de joie et feu d'artifice. De Curbic, notre précepteur ; son renvoi. Mon père nous retire du collége Duplessis. MM. Gauthier de Lisolle et d'Hauteserve, mes parents. Page 28.

CHAPITRE V. — 1765.

Maladie du dauphin ; prières publiques ; neuvaine et prières du corps de

ville à Sainte-Geneviève; mort du dauphin en 1765. Deuil public. Apostrophe aux philosophes. Premières armes offertes par la ville de Paris au jeune Dauphin. Page 31.

CHAPITRE VI. — 1766 à 1770.

Mon père nous place dans la pension de M. de Can, pension externe au collége d'Harcourt. Voyage et séjour à la terre seigneuriale de Brécy; détails de ce séjour. Pèlerinage de Sainte-Solange. Reprise de mes études au collége d'Harcourt. Exercice public de rhétorique à la pension de M. de Can. Tragédie et comédie. Ma mère et sa petite cour. Naissance de ma sœur le Breton. Dénomination de mes hauts camarades de classe. Voyage de ma mère, en 1770, hors de France; détails et succès de ce voyage. Mariage du dauphin; désordre et malheurs sur la place Louis XV. Page 34.

CHAPITRE VII. — 1770 à 1772.

Retour de ma mère à Paris; sa santé rétablie. Nouvel éloge filial des grâces, de l'esprit et du caractère de ma mère. Mon serment d'avocat. Portrait physique et moral de mon digne parent M. Gauthier, fermier général; trait de justice et de bonté de sa part. Le vieux Gauthier son frère; les deux demoiselles Gauthier, filles du fermier général. Mariage de sa fille aînée avec M. Pasquier fils, conseiller au parlement de Paris; elle devient mère de M. Etienne Pasquier, qui est aujourd'hui président de la chambre des pairs. Château de Bondy; détails sur les visites et séjours à Bondy; passage, séjour et dîner de la reine; préparatifs pour sa réception. M. Gauthier nommé administrateur des postes. Page 50.

CHAPITRE VIII. — 1772 à 1773.

Refus de mon père de mon entrée dans l'état militaire; il accepte, sur la proposition de son parent, le fermier général, mon admission à un brevet de contrôleur général des fermes. Je suis envoyé à Epernay; détail de mon séjour en cette ville, et de mes plaisirs, tant à Epernay qu'à Ai, et environs; fête extraordinaire et remarquable à Ai. Les demoiselles Millot. M. Collin de Sussy. Voyage à Tronchoy; amples détails de ce voyage, et de la propriété de Tronchoy. Détails sur le petit village de Cheney, et sur M. Mirey, son propriétaire. Réconciliation avec mon père. Mort du digne M. Gauthier, fermier général. Départ d'Epernay. P. 56.

CHAPITRE IX. — 1774 à 1775.

Arrivée à Châlons-sur-Marne. M. de Valois, directeur des fermes. Mes occupations et mes plaisirs. Madame Gauthier, ma belle cousine et son mari. Société de Châlons, ville de Jeu, garnison des gardes-du-corps de Villeroy. Intérim du contrôle général de Saint-Dizier; divers détails sur cet intérim, M. Collin, père de M. Collin de Sussy, directeur général des douanes. Aventure d'un coin pris pour une poire de la Guadeloupe. Difficultés d'un colonel d'infanterie pour la visite de son régiment à la barrière de Saint-Dizier. Entrevue à Vitry-le-Français avec un ancien camarade de classe. M. et madame de Meaux. Rouges-gorges de l'abbaye d'Ecuré. M. le marquis de Casteja, gouverneur de Saint-Dizier. Chasse dans les bois et en plaine. Adieux à Saint-Dizier. Retour à Châlons. Voyage à Reims; ouragan violent sur la route de Reims à Châlons. Perte au jeu. Chasse au tir. Aventure d'un perdreau et d'un lièvre fugitifs. Départ de Châlons; détails sur les jolies femmes de Châlons. P. 66.

CHAPITRE X. — 1775 à 1776.

Retour à Paris. Adieux à mes parents. Départ de Paris pour Lyon et

Marseille ; court séjour à Lyon. Arrivée à Marseille. Hiver de 1775 à 1776. M. Taillepied, directeur des fermes. Société de Marseille ; mes plaisirs ; affaire d'honneur. Voyage à Toulon ; bassin Brognard ; orangers de la ville d'Hières. Madame la baronne de Tott et ses filles. Michel Saint-Perest. Départ de Marseille. Page 79.

CHAPITRE XI. — 1776 à 1777.

Arrivée à Narbonne ; le directeur des fermes ; société de Narbonne. Voyage et tournée à Perpignan. Madame Saint-Fereol. Madame de la Valière. Excellentes oranges du port de la Nouvelle. Cavagnol chez madame de Saint-Félix. Le marquis de Bon. Départ de Narbonne. Canal du Languedoc. Bassin de Saint-Fereol. Arrivée à Saint-Sulpice-de-la Pointe. Agréable réception de madame de la Valière. Excellents canards. Départ de Saint-Sulpice. Arrivée à Toulouse. Mon départ pour Bordeaux sur la Garonne ; détail de ce voyage. Arrivée à Bordeaux. Le directeur et le receveur général des fermes. Détails sur cette grande et belle ville de Bordeaux. Départ de Bordeaux. Arrivée à Paris. Page 84.

CHAPITRE XII. — 1777.

Mon retour à Paris. Tendre réception de mes parents. Six mois de séjour dans la capitale. Première lettre de ma mère à son fils aîné. Location d'une chambre de rendez-vous. Détails de nos amusements et plaisirs. Sortie de Paris. Mon arrivée et séjour à Rouen ; détails de mes plaisirs ; partie au Vaudreuil avec mes camarades. Rencontre d'Alexandre Beauharnais ; mes liaisons intimes avec lui. Mad. de la Pière à Honfleur. Voyage à Evreux et au château de Navarre. Ma nomination au contrôle général de Villeneuve-lès-Avignons. Retour à Paris. Départ pour Villeneuve. P. 89.

CHAPITRE XIII. — 1777 à 1779.

Mon arrivée à Villeneuve-lès-Avignon. M. Ménard mon prédécesseur ; son départ. Détails sur l'étendue et les attributions de mon contrôle. Mon établissement à Villeneuve. Eglises et couvents. Ma première tournée et inspection. Visite à Avignon, au vice-légat et principaux habitants, et surtout à à la famille Michel ; détails sur cette famille. Voyage à Montpellier. Deuxième tournée. Comptes rendus à la ferme générale. Théâtre et comédie de société à Avignon ; mon association à ce théâtre ; détails sur nos représentations. Aventure et intrigue à l'occasion d'un baiser. Epître en vers. Madame Daugier et son fils contre-amiral. Page 98.

CHAPITRE XIV. — 1779 à 1780.

Suspension de nos représentations. La comédie du Barbier de Séville mise à l'étude. Mes occupations et loisirs à Villeneuve. Foire de Beaucaire ; détails sur les intérêts et plaisirs de cette foire annuelle. Fermiers généraux. Commissaires du roi. Maison et table du fermier général à Beaucaire. Dîners, réunions et danses à l'hôtel des fermes. Je suis à la fois inspecteur de cette foire, et aide-de-camp du fermier général. Loge extraordinaire de francs-maçons, ordonnée par M. et madame de la Borde. M. et madame Angeard. M. et madame Delaage de Bellefaye. Page 112.

CHAPITRE XV. — 1782 à 1783.

Réflexion sur ma vie privée. Madame la marquise de Blacas. Représentation du Barbier de Séville. Elle joue le rôle de Rosine, et moi celui d'Almaviva. Bruit d'un sifflet au commencement du second acte ; madame de Blacas se croit offensée ; suspension de la représentation ; madame Daugier, conciliatrice, donne toute satifaction à madame de Blacas. On

recommence le second acte ; à l'apparition de Rosine la salle retentit d'applaudissements. La pièce est bien jouée. Collot-d'Herbois. Voyage et visite dans ma division, et particulièrement à Nîmes. Détails sur la société de Nîmes ; désignation de mes connaissances et amis. Madame de Bourdic. M. Pyère, auteur de la comédie de l'*Ecole des Pères*. La marquise de Chastelier. Nouveaux détails sur Nîmes. M. et madame Thiériat à Monpellier. Eloge des cuisiniers de Montpellier. Ma connaissance avec la famille Daru. Page 120.

CHAPITRE XVI. — 1783 à 1784.

Mon retour à Villeneuve. Mon inoculation à Avignon. Ma rentrée à Villeneuve. Visite de mon frère Gauthier de Saint-Michel ; détails sur son voyage et sur son départ pour Saint-Domingue ; retour de mon frère en France. Mon frère Gauthier de Lille officier des colonies ; son retour en France ; son arrivé à Villeneuve ; détails sur ses services, sa santé et son séjour dans les Indes ; son départ deVilleneuve ; son arrivée à Paris. Visite de mon père à Villeneuve ; détails sur la situation de sa fortune ; sur ses vertus et qualités ; son départ ; ses visites en province chez ses amis ; ses chagrins ; ses malheurs et ses pertes ; son état de langueur et sa mort. M. de la Rochefoucault-Liancourt. Page 127.

CHAPITRE XVII. — 1784 à 1786.

Voyage à Aubenas. Tournée dans le Vivarais ; détails sur les villes du Pont-Saint-Esprit, Viviers-le-Theil, Cruas-la-Voûte et Privas. Le marquis de la Fare, et son fils, archevêque de Sens. Représentation du Barbier de Séville sur le théâtre de Privas. Madame de Chazot à Aubenas. M. deVaugué, évêque de Dijon. Petite académie chez madame la marquise deVaugué. Proposition de mariage avec une demoiselle d'Aubenas ; condition de mariage. Voyage à Paris dans cet objet. M. Champanet. Protection de la reine. Voyage sans succès. Page 138

CHAPITRE XVIII. — 1786.

Départ de Paris. Arrivée à Dijon. Voyage à Plombière. Maison de campagne de l'évêque. M. de Vaugué m'invite à dîner ; je lui rends compte de mon voyage ; après dîner je continue ma route jusqu'à Mâcon ; je suis saisi dans la nuit d'une fièvre violente ; je continue mon voyage et j'arrive le lendemain à Lyon. Fluxion de poitrine et séjour obligé de trois semaines à Lyon. Ma convalescence et rétablissement. Egards et prévenances de la famille Michel de Lyon. Retour à Villeneuve, et félicitations sur ce retour de la part de tous les habitants. Mon affiliation à l'ordre des chartreux ; mes liaisons intimes avec le prieur. Retraite de l'archevêque d'Avignon à la chartreuse. Excellents et abondants repas de délicieux poissons. Détails du séjour de l'archevêque, de son mérite et de ses qualités. Plusieurs bons dîners chez moi ; dîner particulier et extraordinaire donné à l'aimable famille Michel d'Avignon. Page 146.

CHAPITRE XIX. — 1786.

Mes ennuis de la vie de garçon. Couvent de Sainte-Elizabeth ; éducation à ce couvent des deux filles aînées de M. de Montespin, major commandant du fort de la Grosse-Tour à Toulon. Plaisirs tranquilles à Villeneuve. Plaisirs plus bruyants à Avignon, surtout pendant le carnaval. Superbe et mémorable mascarade à Avignon. Mes promenades à cheval et en voiture. Prix modéré d'entretien de mes chevaux et de ma voiture. Voyage à Florac dans le Gévaudan ; détails de ce voyage. Retour à Villeneuve. Opinion de la ferme générale sur ma représentation de théâtre à Privas.

Contentement de la majorité du comité. Séjour à la campagne de Saint-Perest, habitation d'été de la famille Michel; détails sur cette campagne. Page 151

CHAPITRE XX. — 1786.

Ma vie privée à Villeneuve. Confrérie des pénitents noirs. Mes devoirs de prieur de cette confrérie. Détails sur ces confréries en général, et processions de la Fête-Dieu, remarquable par le luxe du luminaire. Ma première procession. Différence de la vie de garçon avec celle d'un mariage bien assorti. Abandon de mon mariage à Aubenas. Proposition d'un autre mariage à Toulon avec l'aînée des demoiselles Montespin. Voyage à Toulon dans cet objet; succès de ce voyage; conditions de ce mariage. Retour à Villeneuve. Retour à Toulon pour la conclusion de mon mariage. Détails sur la cérémonie de ce mariage, célébré dans la chapelle militaire de la Grosse-Tour de Toulon. Repas de noce. Première nuit. Contentement de toute la famille et de moi-même. Retour à Villeneuve avec ma jeune et jolie épouse. Brillante et affectueuse réception à notre arrivée. Détails de notre entrée dans mon ménage et notre domicile. Dîners donnés et reçus. Messe d'honneur avec musique à la chapelle des pénitents. Page 160

CHAPITRE XXI. — 1786 à 1787.

Voyage à Montpellier. Présentation de ma femme à mes bons et dignes parents monsieur et madame Thiériat. Présentation de cette jeune et jolie mariée à M. le comte de Périgord, et à madame la princesse de Chalais sa belle-fille. Gracieuse réception du prince de Chalais et de son épouse. Rentrée à Villeneuve. Ma femme se livre aux détails de son ménage. Elle désire me rendre père. Annonce d'un traité pour la réunion du comtat d'Avignon à la France. Mon oncle Gaudot sollicite et obtient la promesse pour moi d'un contrôle général frontière. Vacance du contrôle général de la ville et port de Cette. Ma nomination à ce contrôle. Détails sur M. Gaudot mon oncle. Page 174

CHAPITRE XXII. — 1786.

Premiers préparatifs pour mon déménagement au port de Cette. Ferrade dans la Camargue pour la marque des bœufs. Abbaye de Montmajor. Acceptation d'une belle chienne danoise. Détails sur cette abbaye. P. 177

CHAPITRE XXIII. — 1787.

Visite à Villeneuve de MM. Demontcloux et Doazand fils. Voyage et visite à la Fontaine-de-Vaucluse. Paysage dessiné par M. Demontcloux. Dîner à l'Isle avec les plus excellents poissons. Oubli et abandon de ma chienne. Retour de ma fidèle chienne à Villeneuve. Voyage à Orange. Détails sur la fête du pape Gai. Comédie bourgeoise. Mon parent le chevalier de Vivier. Détails sur sa famille. Détails d'un voyage au Vigan. Le prince d'Estherazi; son crédit; son obligeance. M. Rouges, receveur et médecin au Vigan. Vin muscat de Lunel. Visite à l'évêque d'Uzes. Visite au marquis de la Chapelle. Concert donné par le marquis. La comtesse de Capelis. Retour à Villeneuve. Violent mal de dent. Voyage à Cruas. Inspection de ce bureau des fermes. Page 181

CHAPITRE XXIV. — 1788.

Assassinat sur la route de Villeneuve à Nîmes. Recherches et battues dans les bois pour découvrir les assassins. Arrestation et supplice de deux assassins. Détails de trois voyages à Paris pendant ma longue résidence à Villeneuve. Le capitaine Landolphe et le fils du roi d'Oaire. Visite de mon frère le militaire au ministre de la marine. Départ de mon frère

pour l'Afrique. Mauvais succès de ce voyage. Mort de mon frère. Détails sur ma sœur; sur les visites et prétentions du prince d'Ouaire. Page 188

CHAPITRE XXV. — 1788.

Notre départ pour la ville de Cette. Mes adieux aux bons habitants de Villeneuve. Mon arrivée à Cette. Mon installation. Mon logement. Visites aux autorités et principaux négociants. Détails sur la société de Cette. Première tournée. Visite à la manufacture de tabac. Liaison avec M. de Ricard, commissaire de marine, et avec M. de Bosc, conseiller à la cour des aides de Montpellier. Société Barbaroux et Renaud. Détails sur le jeune Renaud, et sur le jeune Claparède, militaires distingués sous Bonaparte. Page 194

CHAPITRE XXVI. — 1789 à 1790.

Hiver de 1789. Poisson sur l'étang de Tau. Révolte pour le prix du pain. Arrestation de deux complices. Institution d'une garde bourgeoise. Je suis nommé capitaine d'une compagnie. Jugement, condamnation et exécution des coupables. Visite à Cette de M. et madame de Bellefaye; leur séjour chez moi. Je suis nommé député à la fédération générale. Arrivée à Paris. Nous sommes logés chez M. Godescar de Lille, oncle de mon épouse. Visites fréquentes chez ma mère. Détails très étendus sur la prestation du serment au Champ-de-Mars. Dîner de quinze mille couverts dans le parc de la Muette. Revue générale du roi de toute la fédération. Détails sur cette mémorable revue. M. de Lafayette. Langage paternel du roi aux fédérés. Mécontentement de l'assemblée. Allégresse publique aux Champs-Elysées. Départ des fédérés. Notre départ de Paris. Nos tendres adieux à ma mère et au digne oncle de mon épouse. Page 200

CHAPITRE XXVII. — 1790 à 1791.

Retour à Cette. Visite et contentement de la garde nationale pour mon exactitude à lui avoir rendu des détails de la fédération. Acceptation d'un dîner qui m'est offert en l'honneur de mon retour. Etablissement d'un club. Organisation définitive de la garde nationale. Je suis nommé chef de bataillon. Complot du tambour-major contre moi. Le maire promet de déjouer ce complot, qui fut sans succès par ma prudence et ma fermeté. Je prononce le serment de fidélité sur la place d'armes. Excuse du tambour-major. Arrestation des fusils extraits de la citadelle pour l'armement de la garde nationale de Montpellier. Députation au commandant de la province, qui donne de nouveaux ordres pour l'envoi de ces fusils, qui sont enfin conduits sans obstacle à Montpellier. Arrestation du roi à Varennes. Arrivée de la frégate *la Badine* dans le port de Cette. Détails sur cette frégate, et sa sortie nocturne de port de Cette. P. 215

CHAPITRE XXVIII. — 1792.

Voyage et arrivée à Paris. Admission et entrée dans la maison de Saint-Cyr de la plus jeune sœur de mon épouse. Séparation des deux sœurs. Visites et repas journaliers chez ma mère. Arrivée des Marseillais à Paris. Siége des Tuileries. Crimes et horreurs de cette époque. Ma rencontre au Palais-Royal de la sanglante tête de madame la princesse de Lamballe. Dîner chez mon oncle Gaudot. Quelques mots sur sa fille, ma jeune et douce cousine. Retraite chez ma mère d'un parent et d'un ami le jour du siége des Tuileries. M. Le Grand et son fils. Ma mère, effrayée, se retire à Avallon. Nous l'accompagnons, et nous rentrons avec elle à Paris dans les premiers jours d'octobre. Page 220

CHAPITRE XXIX. — 1792.

Ma nomination à la direction des douanes à Marseille. Dîner chez ma mère avec les trois administrateurs MM. Magnien, Chaslons et Collin, Départ de Paris et arrivée à Marseille. Difficultés et obstacles à mon installation. Menaces et dangers. Le maire de Marseille M. Mourailles. Je quitte Marseille et retourne à Cette, après avoir donné à l'administration ma démission. Page 223

CHAPITRE XXX. — 1793.

Année 1793. 21 janvier. Jugement et assassinat du roi Louis XVI. Proposition violente dans le club pour son adhésion au jugement du roi, qualifié par moi de *lâche assassinat*. Opposition énergique de mon ami Desmarets et de moi à cette adhésion. La motion est rejetée à la presque unanimité. Détails à ce sujet. Ma nomination à la direction des douanes à Toulon. Intention de refus. Mon acceptation. Mon départ pour Toulon seul et sans mon épouse, qui reste à Cette pour le déménagement de notre mobilier. Son arrivée à Toulon. Obstacles et difficultés de mon installation. Ma résistance et mon installation définitive. Détails à ce sujet, et sur ma location d'une maison pour mon domicile. M. Contencin mon prédécesseur. Je suis reconnu dans toute l'étendue de ma direction. Page 226.

CHAPITRE XXXI. — 1793.

Relation exacte des événements successifs qui ont opéré la révolution royaliste de 1793 à Toulon. Arrestation de cinquante prétendus aristocrates. Discussion orageuse dans le club pour leur élargissement. Mon concours à cet élargissement. Discrédit du club. Arrestation et emprisonnement de Bailhe et Beauvais et de plusieurs chefs clubistes. Tribunal criminel pour le jugement des coupables. Plusieurs condamnés à mort et exécutés. La Convention met Toulon hors la loi. Les flottes anglaise et espagnole entrent à Toulon, à la demande des sections. Reprise du pavillon blanc et de la cocarde blanche. Louis XVII est reconnu et proclamé roi. L'armée républicaine assiége Toulon. Détails du siége. Attaque et reprise du fort Pharon. Le général anglais O'Hara prisonnier. Mésintelligence entre les troupes anglaises et espagnoles. Nécessité de l'évacuation. Situation déplorable de cette ville. Les habitants de Toulon, effrayés, se préparent à grands frais à quitter Toulon dans la nuit. Les flottes anglaise et espagnole sortent du port. Détails sur ma sortie miraculeuse du port de Toulon. Ma réunion à ma famille sur le vaisseau amiral *le Victori*. Sidney Smith. Page 231

CHAPITRE XXXII. — 1793 à 1794.

Evacuation entière de Toulon. Nouveaux détails. Les flottes anglaise et espagnole en grande rade. Départ de plusieurs vaisseaux pour l'Angleterre. Disposition de l'amiral en chef pour le transport des émigrés. Hospitalité accordée aux fugitifs sur les flottes anglaise et espagnole. Départ définitif des escadres. Blocus de Toulon. Notre admission sur le vaisseau *le Saint-George*, amiral Parker, pour nous conduire en Angleterre. Suspension de notre départ. La flotte française sort de Toulon. L'amiral anglais va à sa rencontre, et la force de se retirer dans la rade du golfe Juan. L'amiral anglais se prépare à attaquer la flotte française. Détails à ce sujet. La prudence décide l'amiral à se contenter du blocus de la flotte française. Départ sur le Saint-George de madame de Courtive ma belle-sœur, pour aller faire ses couches à Livourne. Sa mort à la suite de ses

couches, triste nouvelle qui nous décide à nous retirer à Livourne. L'amiral nous y fait conduire. Nos remercîments. Page 250

CHAPITRE XXXIII. — 1794 à 1795.

Notre arrivée et séjour à Livourne. Départ de mon beau-frère pour la France. Obtention d'une pension de 1,200 fr., tant pour moi que pour M. de Montespin, mon beau-père. Rencontre de mon ami M. de Ricard, chef d'une pension d'émigrés. Notre admission dans cette pension à des prix très modiques. Grossesse et couches de mon épouse. Elle me rend père d'une fille. Au relevé de ses couches je me décide à faire le voyage d'Angleterre, d'abord pour obtenir le maximum de la pension de 3,600 fr. accordée aux émigrés de ma classe pour leurs pertes et sacrifices à Toulon; le second but de ce voyage est mon extrême désir de m'arrêter à Véronne, pour y présenter mes hommages à Louis XVIII. Arrivée à Véronne. Le duc de Duras. Je reçois de Sa Majesté un bienveillant accueil. Rencontre à Véronne de l'abbé de Montblanc. Le roi me charge de ses dépêches pour Londres. Continuation de mon voyage jusqu'à Hambourg, après avoir traversé les villes de Pise, Florence, Ferrare, Venise, Véronne, Inspruck Augsbourg, Cassel et Hanovre. Détails sur quelques unes de ces villes. Page 260

CHAPITRE XXXIV. — 1795 à 1796.

Arrivée et séjour à Hambourg. Rencontre d'amis et de parents, MM. Coulet et Gauthier de Mutigny, madame de Vaisey. Départ de Hambourg. Arrivée à Gravesende, et le même jour à Londres. Présentation à monseigneur le comte d'Artois par M. le duc de Maillé. Obtention de la pension de 3,600 fr. Départ d'Angleterre pour aller à Livourne chercher mon épouse et ma fille. J'obtiens mon passage sur la frégate l'Amphitrite, en station à Douvre. Le capitaine Herbert de l'Amphitrite m'offre sa table. Page 264

CHAPITRE XXXV. — 1796.

Départ de Douvres. Rencontre du vaisseau le Goliath, capitaine Knoles, chargé d'escorter l'Amphitrite. Calme profond à la hauteur du cap Saint-Vincent. Mon abordage sur le Goliath. Détails sur cet abordage. Arrivée à Gibraltar. Réception du gouverneur. Départ de Gibraltar pour la Corse. Brouillard constant pendant toute la traversée. Arrivée à la rade de Saint-Florent en Corse. Arrivé à Bastia, j'y retrouve mon épouse, ma fille, mon beau-père et sa famille. Départ de la Corse pour retourner à Londres. Longue traversée de la flotte anglaise. Arrivée à Gibraltar. Détails sur le capitaine Samuel Hood. Avaries dans le port de Gibraltar. Départ et retour en Angleterre sur un transport accordé pour moi et ma famille. Traversée longue et difficile. Mes soins assidus auprès de ma fille pendant la traversée. Arrivée à la Tamise et le même jour à Londres. Page 266

CHAPITRE XXXVI. — 1796 à 1798.

Mon établissement à Londres. Mes sollicitudes sur la situation de notre ménage. Continuation de mes soins assidus auprès de ma fille. Grossesse de ma femme; ses couches. Mort de mon fils le dernier né. Mes engagements avec M. John Symmons pour l'examen et le catalogue de sa bibliothèque. Détails sur ce noble Anglais. Dîner chez lui extraordinaire et de mon ordonnance. Désignation des convives de ce dîner remarquable de ce digne Amphitryon. Société de madame d'Outremont. Mes soirées de lecture. L'abbé Delille. Comédie bourgeoise. Misanthropie et repentir,

tragédie de Richard III. Camille ou le souterrain. Pygmalion. Les Précieuses ridicules chez la margravine d'Anspach. Page 273

CHAPITRE XXXVII. — 1799 à 1800.

Excursion aux maisons de campagnes de M. Symmons; continuation de mon travail de sa bibliothèque. M. Greville et M. le comte de Bourmont. Rencontre du roi George dans le parc Hyde. Le noble relieur le comte de Caumont, sa belle reliure du poème de la Pitié, de l'abbé Delille; détails sur cette reliure. La comtesse de Tott, sa société, son intérêt, son souvenir et ses égards pour moi. Continuation de mes soins auprès de ma fille. Départ de Londres de ma femme et de ma fille pour Paris. Conseils et espérances d'un divorce. Page 285

CHAPITRE XXXVIII. — 1800 à 1802.

Etablissement de ma femme à Paris; gracieux accueil qu'elle reçoit de ma mère. Brillant état de santé de ma fille; annonce imprudente de sa mort inopinée; mon évanouissement à cette nouvelle. Mes dernières occupations dans la bibliothèque M. Symmons. M. de Mussey, ancien fermier général, intendant de l'armée de l'Ile-Dieu; sa triste situation; succès de mes sollicitudes pour l'amélioratiou de son sort. Mes dernières lectures. M. le marquis d'Osmond et sa fille; son mariage avec le général Deboigne; sacrifice de cette généreuse fille. Décret qui permet la rentrée des émigrés. Mes préparatifs de départ pour la France. Paroles remarquables de monseigneur le comte d'Artois aux émigrés rentrants en France. Tendres et reconnaissants adieux au digne M. Symmons. Mon départ de Londres. Dépôt de mon manuscrit sur le siége de Toulon. Arrivée à Dieppe. Page 289

CHAPITRE XXXIX. — 1802.

Mon arrivée à Paris. Mon domicile chez mon frère Gauthier de Saint-Michel. Visite chez ma mère. Refus de ma femme de venir loger avec moi; ses résolutions de se séparer de moi par un divorce. Ma visite à M. Collin de Sussy, directeur général des douanes; gracieux accueil de ce digne et ancien ami. Commencement des formalités de notre divorce. Promesse de M. Collin de ma rentrée dans les emplois supérieurs des douanes, aussitôt que j'aurai obtenu mon certificat d'amnistie d'émigré. Ma réputation de lecteur. Invitations qui me sont faites d'assister à des soirées données exprès pour moi, et pour m'entendre. Ma première lecture à l'Athenée des étrangers. Du dithyrambe de l'abbé Delille sur l'immortalité de l'âme. Plusieurs autres lectures chez madame Barillon et de Bellefaye, chez M. François de Neufchâteau et chez madame Anson. Dîner remarquable chez madame Anson, avec l'astronome Lalande, les sieurs de Volney, Cambon, Gaudain et Crozet. Dîner des chats de madame Anson. Mad. de Récamier; quelques détails sur cette jolie femme. Mon certificat d'amnistie obtenu, M. Collin me donne un emploi supérieur à Bordeaux. Mes dernières visites et adieux à mes parents et amis, et surtout à ma mère et à la famille Thiériat; mariage de leur fille Eliza Thiériat avec le fils du baron de Vergènes. Détails sur l'ensemble de la famille de mon frère Gauthier de Saint-Michel. Départ pour Bordeaux. Page 295

CHAPITRE XL. — 1802 à 1806.

Arrivée et séjour à Bordeaux; société dans cette ville. Réconciliation du directeur et receveur principal; détails et dîner à cette occasion. Société Gros-Davilliers. Détails sur madame Raymond de Sèze et de sa so-

ciété. Retour et arrivée à Paris. Nouvelle preuve d'intérêt de M. Collin pour moi ; il me nomme inspecteur à Gattinara-Verceil, en Piémont. Détails de mon voyage avec les trois inspecteurs nommés en Piémont. Visites et dîner à Turin chez le général Menou. Mes occupations d'inspecteur à Gattinara. Je demande et obtiens un congé pour Paris. Avant mon départ je veux voir les curiosités du voisinage. Voyage et visite au lac Majeur. La statue colossale de S.-Charles Boromé. L'île Belle et ses jardins. La ville de Milan et son église cathédrale. Mon départ pour Paris. Rhumatisme lumbago pris sur le passage du Mont-Cénis. Quelques journées de séjour à Lyon pour les douleurs de mon rhumatisme. Mon arrivée à Paris dans un état de souffrances qui me retiennent au lit pendant trois semaines. Le docteur Gastady. Lorsque je suis en état de sortir, je m'empresse de voir le digne M. Collin, qui m'embrasse et m'apprend qu'il vient de me nommer à l'inspection de Cherbourg. Mon rétablissement, et départ pour Cherbourg. Détails de mes nombreuses occupations dans cette ville. Mes liaisons de société. Après un an de résidence j'obtiens un congé pour Paris. Bienveillance constante de la famille Collin pour moi. Proposition de MM. Collin et de Lavigerie d'un mariage avec une demoiselle de bonne famille et de leur connaissance particulière ; ce mariage est accepté par les parents et par les deux futurs époux ; la demoiselle est fille de M. Mortier, ancien premier commis des finances ; très beau dîner donné par mon ami de Lavigerie le jour des fiançailles. Célébration de mon mariage civil. Détails des objections que j'avais présentées sur mon divorce. Départ pour Cherbourg. Page 306

CHAPITRE XLI. — 1806 à 1809.

Arrivée à Cherbourg avec mon épouse. Réflexion sur mon divorce. Qualités de société de mon épouse. Détails sur le directeur des douanes et sa famille, et sur la société de Cherbourg. Nos soirées et nos réunions. Les frans-maçons. Baptême de la digue et d'une frégate. Fête de Napoléon. Bons dîners donnés et rendus. Le sénateur comte de la Tour-Maubourg. Départ de Cherbourg pour Paris. Arrivée à Paris. La famille Doléra. Mon frère, sa femme et sa famille. Continuation de l'intérêt de M. Collin pour moi. Ma nomination à l'inspection de Bourg-Libre ; départ pour cette inspection. Séjour de ving-quatre heures à Nancj. Détails sur mon frère Gauthier de Rougemont et sa famille, et sur le général Curto; mort de ce frère et le triste état de sa fortune. Arrivée à Strasbourg. Bon accueil du directeur. Arrivée à Bourg-Libre ; détails sur mon logement, mes occupations et mes plaisirs. MM. de Labillète et Destailleurs. Mes parents. Visites, soirées et réunions à Bâle. Page 316

CHAPITRE XLII. — 1809 à 1811.

Arrivée à Paris. Nouveau sujet de reconnaissance envers M. Collin pour ma nomination à la recette principale de Lyon ; ses conseils. Madame Destailleurs. Mon arrivée à Lyon ; difficultés pour la prise de possession de mon logement ; détails sur ce logement. Mes visites aux autorités et aux principaux habitants de Lyon. Détails sur la composition de mes bureaux. M. Rochefort et M. Mortier. Remboursement de mes avances. Détails sur mes occupations, amusements et plaisirs. M. Nivière, receveur général. M. Monicaut directeur des postes. Achat du domaine de Grange-Blanche ; dépenses extraordinaires pour rendre ce domaine utile et agréable ; rassemblement d'ouvriers de toute espèce. Promenades publiques dans le mois de novembre de chaque année, sur le terrain de mon domaine; cette promenade est appelée : La vogue des sottises ; réforme de

cette promenade ridicule. Détails de ma société, tant à la ville qu'à la campagne. Madame Vincent devenue comtesse de la Tour-Maubourg. Monsieur et madame la comtesse de Bondy. Le cardinal Fesche l'archi-trésorier. Le duc de Plaisance. Mort de ma mère. Le général Baraguai d'Hilliers. Salle de billard de Grange-Blanche. Arrivée à Lyon de madame Dolera et de sa fille Virginie; divers détails sur leur séjour chez moi, tant à Lyon qu'à Grange-Blanche. Retour à Paris de madame Dolera et de sa fille notre nièce. Page 325

CHAPITRE XLIII. — 1811 à 1814.

Préparatifs des armées étrangères contre la France; marche de ces armées contre la ville de Lyon. Fausse allarme qui oblige le préfet à ordonner l'évacuation de la ville. Départ de ma femme pour Paris. Mon départ de Lyon avec ma comptabilité. Les autorités de Lyon et les fonctionnaires se retirent à Valence. Ma retraite provisoire à Villeneuve-lès-Avignon. Détails sur mon court séjour à Villeneuve. Retour des fonctionnaires à Lyon. Reprises de mes fonctions de receveur principal. Nouvelle et seconde évacuation de Lyon. Mon second voyage à Villeneuve. Annonce subite de l'entrée des armées alliées à Paris. Reprise de la cocarde blanche à Avignon. Mon second retour à Lyon. Nouvelle positive de l'entrée des armées étrangères à Paris. Abdication de Bonaparte. Mon départ pour Paris avec cinq cent mille francs d'effets de crédit de ma caisse. Mon aventure à S.-Pierre-le-Moutier avec un des courriers de Bonaparte, à l'occasion de ma cocarde blanche. Passage de Bonaparte. Mon arrivée à Paris avec MM. Milanais et Saint-Cricq, deux jeunes royalistes. Page 335

CHAPITRE XLIV. 1814.

Ma réunion à Paris avec mon épouse. Audience de Monseigneur le comte d'Artois; gracieuse réception du prince. M. Collin de Sussy. Détails sur le départ de Londres et sur l'arrivée à Calais de S. M. Louis XVIII; son arrivée à Paris; mes sollicitations pour être attaché à sa personne en qualité de lecteur de son cabinet. Intérêt pour moi et appui de MM. les ducs de Duras et d'Aumont. Arrivée de Londres à Paris de M. l'abbé Villaron de Montblanc, qui me remet de la part de M. Symmons mon manuscrit sur le siége de Toulon en 1793; présentation de ce manuscrit à Louis XVIII, qui en approuve l'impression et en accepte la dédicace; publication de cet ouvrage; éloge de cette histoire de Toulon dans presque tous les journaux. Ma nomination de lecteur du cabinet du roi. Longs détails sur M. de Saint-Cricq. Quelques détails sur M. Colin de Sussy. MM. Vigée et Michaud sont nommés lecteurs du cabinet. Départ de Paris avec mon épouse. Notre retour à Lyon. Détails sur notre séjour jusqu'à l'arrivée à Lyon de Monseigneur le comte d'Artois et de Monseigneur le duc d'Orléans; leurs efforts pour obtenir des Lyonnais leur opposition à la rentrée de Bonaparte; vains succès de leurs efforts, quoique Leurs Altesses Royales sont personnellement bien reçues; mais, ne pouvant compter sur la fidélité des troupes, les princes retournent à Paris. Mon devoir m'appelle auprès de Louis XVIII. Ma rencontre à Lapalisse avec le duc d'Orléans et le général Albert son aide-de-camp. Mon arrivée à Paris le 12 mars. Le duc de Duras m'annonce que le roi va se rendre à Gand. Il m'invite à rester en France pour la réddition de mes comptes. Départ du roi. Page 343

CHAPITRE XLV. — 1815.

Retour à Paris de Bonaparte. Ma démission de la recette principale de Lyon.

Ma pension de retraite. M. Ferirer reprend la direction générale. Dîner chez madame Brak ; détails sur ce dîner et sur les convives, MM. de Vilmain Artaud, Béranger et autres. Mon retour définitif à Lyon. Tandis que je m'occupe de la reddition de mes comptes, ma femme s'occupait de notre déménagement, et vend une partie de nos meubles. Départ définitif de cette bonne ville de Lyon. A notre arrivée à Paris nous nous réunissons aux bons royalistes, en attendant les événements que l'on annonçait devoir être favorables à la cause royale. Annonce presque subite de l'arrivée de Louis XVIII à Saint-Ouen ; sa rentrée à Paris le 8 juillet. M. Henri, architecte, reçoit et admet aux croisées des fenêtres de sa maison sur le boulevart, mon épouse et toute sa famille pour voir l'entrée du roi. Comparaison de la situation de Napoléon au 8 juillet 1815, avec sa brillante fortune en 1802. Reprise de mon service et de ma présence à la cour ; détails sur la stricte obligation de ce service. Autorisation du roi pour porter les décorations que venaient de m'envoyer les rois de Naples et de Sardaigne de leurs ordres royaux et militaires, et félicitations flatteuses de S. A. R. Monsieur sur l'obtention de ces ordres royaux. Ma sœur Lebreton et ses enfants ; son fils Casimir Lebreton est reçu officier dans le cinquième régiment de la garde royale ; moyens et qualités de ce neveu. Détails sur M. Vigée, mon collègue. M. et mad. Michaud et M. Menechet. Page 352.

CHAPITRE XLVI. — 1815.

Détails sur la situation de l'opinion publique, depuis la rentrée du roi et de son auguste frère. Retour et rentrée de ces deux princes, célébré par le poète Chazet. Mariage de Monseigneur le duc de Berri ; détails sur ce mariage. Prérogatives des lecteurs du roi pour assister aux cérémonies à Saint-Denis. Mon assistance, ainsi que celle de mon épouse, à la cérémonie funèbre de la sépulture du prince de Condé. Le duc de Duras fait approuver au roi qu'aucun ouvrage ne lui sera présenté qu'après un examen et rapport d'un de ses lecteurs. Détails sur les dépenses de ma maison. Rencontre sur la place Vendôme de l'amiral Cokburne ; dîner offert à cet amiral ; désignation de mes convives à ce dîner ; remerciement de cet amiral ; son départ pour l'Angleterre. Page 366.

CHAPITRE XLVII — 1816 à 1817.

Visite à la famille Thiériat. La comtesse de Vergène, sa fille ; accueil bienveillant que cette jeune et jolie femme reçoit du roi et de madame la Dauphine. Mon assistance à une de ses réceptions aux Tuileries. Mort inopinée de cette méritante nièce, madame de Vergène. Mon frère Gauthier de Saint-Michel et sa famille. Mon digne parent, M. Gauthier-d'Hauteserve, conseiller de préfecture de la Seine ; ses vertus, ses qualités et ses moyens ; détails sur sa courageuse et honorable conduite en 1814, pour le rétablissement du trône des Bourbons. M. le baron Pasquier, son neveu, madame la baronne et mademoiselle Pasquier. M. le prince de Talleyrand ; son génie ; ses moyens employés avec succès auprès des chefs des armées royales ; sa bienveillance particulière pour moi. Le marquis de Lally-Tollendal ; mes liaisons avec ce noble ami ; détails sur ses études, sur ses écrits et ses qualités. Le cardinal Lafare. Le comte Montlosier. L'abbé Delille. Le duc d'Harcourt. Le prince Chalais. Les ducs d'Avaray et Damas-Crux. Pages 371.

CHAPITRE XLVIII. — 1818.

Dîners sans cérémonie après celui de l'amiral Cockburn. Mes réu-

nions et soirées. Réductions de mes visites aux Tuileries. Mon assistance les dimanches et fêtes à la messe du roi. Réceptions du roi après la messe. Réception des dames le soir. Visite du jour de l'an et de la fête du roi. Représentation de théâtre dans la galerie de Diane. Page 379.

CHAPITRE XLIX. — 1818.

Réception au Palais-Royal et au palais Bourbon, de l'armée, de la magistrature, et de toutes les notabilités marquantes, pour la présentation de leurs hommages à Leurs Altesses Royales les ducs d'Orléans et de Bourbon. Détails particuliers sur le duc de Bourbon; son intérêt et bienveillance pour moi. Théâtre de Chantilly. Le baron de Feuchère. Désirs du prince de connaître mon épouse. Visite de madame de Brécy au palais Bourbon. Dîner de mon épouse chez ce prince. Page 380.

CHAPITRE L. — 1818 à 1819.

Ma réception des décorations de l'ordre royal de Constantinien-Saint-George des Deux-Siciles dans la chapelle de l'ambassade de Naples, par M. l'abbé de Lalli, archevêque de Reims, en présence de madame la duchesse d'Orléans douairière; détails sur cette cérémonie. Dîner chez le prince Castelcicala. Félicitations de madame la duchesse d'Orléans douairière. Bontés et bienveillance de la duchesse, épouse de S. A. R. le duc d'Orléans. Le baron Athalin. Détails sur mon modeste revenu. Détails sur mon service de lecteur, et de mes visites aux Tuileries, Palais-Royal et Palais-Bourbon. Ma vie intérieur dans ma société. Situation de la France. Charte de Louis XVIII. Trois partis politiques. Paroles du roi à la députation de Toulon. Place vacante d'administrateur à la loterie; M. Corveto me promet cette place; obtention de cette place par M. le président Lainé pour son frère. Retraite et mort de ce digne ministre. Page 384.

CHAPITRE LI. — 1819 à 1821.

Charte du roi fidèlement observée. Récompense accordée à M. de Sèze. MM. Barthelemi et Bellart témoins au mariage du duc de Berri. Assassinat du duc de Berri; sa sépulture à Saint-Denis. Grossesse reconnue de madame la duchesse de Berri; son heureux accouchement d'un prince; détails sur les transports de joie publique, et dans l'intérieur de ma famille. Baptême du prince, duc de Bordeaux, à Notre-Dame; détails sur cette magnifique, religieuse et imposante cérémonie. Mon silence sur l'administration des ministres du roi. Mes opinions sur la sagesse de la Charte de Louis XVIII. Page 392.

CHAPITRE LII. — 1824 à 1827.

Mes visites et entretiens dans les salons des Tuileries avec tous les partis. Défaveur publique de M. de Villèle à l'occasion du 3 et 5 pour 100. Revue particulière de la garde nationale. Silence des cris ordinaires de *Vive le roi!* Mon mécontentement. Audience de S. A. R. le Dauphin. Ma présentation à la réception du roi. Extérieur de contentement du roi. Seconde revue générale de toute la garde nationale au Champ-de-Mars. Licenciement de la garde nationale; détails sur les motifs de ce licenciement. Demande d'une audience à M. de Villèle, dans l'objet de ce malheureux licenciement; refus de M. de Villèle. Probabilité d'un nouveau ministère. Page 396.

CHAPITRE LIII. — 1827 à 1828.

Nouveau ministère. MM. Martignac, Portalis, Hyde de Neuville, Roy, etc., sont choisis par le roi. Satisfaction générale. Ma demande du titre de conseiller d'état; le roi s'en entretient avec le ministre Portalis; rejet de ma demande, qui est remplacée par une ordonnance qui m'accorde le titre de vicomte. Ma demande et mes observations à M. de Martignac sur la nécessité du retablissement de la garde nationale; promesse du ministre de s'en entretenir avec le roi. Ma juste confiance dans les nouveaux ministres. Mes efforts pour le rétablissement de la garde nationale. Mes craintes sur le choix d'un nouveau ministère. Suspension des mes pensées politiques. L'abbé de Lafare, archevêque de Sens, me propose un de ses neveux, le comte de ***, pour épouser notre nièce Virginie Dolera; détails sur les dispositions et espérances de ce mariage; madame Dolera et sa fille le refusent, dans la crainte d'être séparées l'une de l'autre; ce mariage est remplacé par celui du jeune Jules Azevedo avec notre nièce. Détails sur les grâces et perfections de cette jeune et jolie femme; sa grossesse et son heureux accouchement d'une fille. Maladie et mort de madame Dolera. Bientôt atteinte elle-même d'une maladie de langueur, madame Jules Azevedo rejoint au tombeau sa tendre mère. Justes regrets de M. Azevedo son époux, et de toute sa famille. Portrait de madame Jules Azevedo. Construction d'un tombeau et caveau au cimetière du Père Lachaise, pour ma sépulture et celle de ma famille; détails et réflexions à ce sujet. Page 403.

CHAPITRE LIV. — 1823 à 1829.

Continuation de mes visites et habitudes aux Tuileries. Concours et présence de courtisans et de notabilités distingués. Mon opinion sur les disgrâces de M. Barthélemi, et de M. le vicomte de Châteaubriant, sous le règne de Louis XVIII. Détails sur l'intérêt bienveillant que m'accordaient les ducs de Duras et de Rohan-Chabot, ainsi que les ducs d'Aumont, la Châtre, Damas et Blacas. Anecdote de la soustraction d'un des présents destinés au lecteur du roi, à l'occasion des présents du sacre. Aventure avec le duc de la Châtre. Les ducs de Damas-Crux, d'Avaray, le prince de Talleyrand et le cardinal Lafare. Les regrets du cardinal de la rupture du mariage de son neveu avec notre nièce Dolera. Réflexions sur les difficultés que j'éprouve à terminer ces mémoires. Le maréchal Lauriston et le comte de Pradel. Page 411.

CHAPITRE LV. — 1829.

Ministères Martignac et Polignac. M. Barateau, ami et secrétaire du cabinet de M. Martignac. Le comte Portalis. M. Gauthier d'Hauteserve. Le maréchal de Bourmont. Détails sur le nouveau ministère Polignac; improbation publique; craintes des suites et conséquences de ce ministère. Détails sur ma maison de Passy. Réunions, visites et dénomination de parents et amis constants. Portrait moral de Charles X. Bontés bienveillantes des ducs de Bourbon et d'Orléans pour moi. Audience du duc d'Orléans; offre de mes soins auprès de son fils. Entretiens politiques du duc d'Orléans avec moi. Intérêt remarquable du prince et de sa famille à l'occasion de la perte cruelle de ma nièce Azevedo. Arrivée du roi de Naples. Fête extraordinaire et magnifique en son honneur au Palais-Royal. Page 417.

CHAPITRE LVI. — 1829 à 1830.

Opinions et pensées premières sur les événements de juillet 1830. Regret

des malheurs et du carnage de Paris à cette sanglante époque. Agitation préliminaire dans tous les esprits sur les résolutions sévères du roi. Ma prédiction des malheurs dont la capitale est menacée. Demande et obtention d'une audience du roi. Je quitte Paris et m'installe à Passy pour la saison d'été. Visites de plusieurs de mes amis. Mes réflexions sur les ordonnances et sur la conduite des ministres. Regret général des habitants de Paris sur le refus du rappel de ces ordonnances. Entrée des troupes dans Paris. Combat des troupes avec les habitants. Sanglant carnage. Charles X et son fils abdiquent la couronne en faveur du duc de Bordeaux. Le duc d'Orléans est nommé par Charles X lieutenant général du royaume. Deux partis se présentent pour remplacer la branche aînée des Bourbons. Ces partis offrent la couronne au duc d'Orléans. Après plusieurs refus, ce prince accepte le trône, lorsque les autorités et la multitude lui présentent l'acceptation de ce trône comme le seul moyen de faire cesser le carnage et d'éviter la guerre civile. Retour à la tranquillité publique. Détails sur mes opinions et regrets de ce que la position difficile de Louis-Philippe ne lui a pas permis de refuser le trône. Mes regrets des outrages faits à ma religion par les révolutionnaires. Quelques mots sur la croix de S.-Louis. Justes éloges dus à M. de Montalivet pour le courage avec lequel il a sauvé la vie des ministres de Charles X. Persévérants efforts de M. Casimir Perrier pour le maintien de l'autorité royale constitutionnelle. Réorganisation de l'armée due aux talents du ministre de la guerre, le maréchal Soult. M. Guisot, ministre de l'instruction publique. Etat d'abandon et de dénûment des pensionnaires de la liste civile de Louis XVIII et de Charles X. Liquidation de cette liste civile. Le baron de Schonen. Attente de la fixation d'une caisse de vétérance. M. Menechet. Terme de ma longue carrière. Ma confiance dans la miséricorde de Dieu. Quelques lignes sur la mort du duc de Bourbon et sur le baron de Feuchère. Charles X; sa résignation. Mes dernières pensées. La religion, mon seul mobile. Attente des bienfaits de la miséricorde de Dieu Page 433.

Conclusion. Page 444.

Statistique. Page 446.

Notes additionnelles. Page 449.

Avantage d'un établissement d'un cours de lecture, et Opinion de M. de Brécy sur l'utilité de ce cours public. Page 456.

24 août 1793, à Toulon. Page 459.

FIN.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY,
BERKELEY

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

Books not returned on time are subject to a fine of 50c per volume after the third day overdue, increasing to $1.00 per volume after the sixth day. Books not in demand may be renewed if application is made before expiration of loan period.

AUG 5 1925

15m-12,'24

YC 75465

474259
DC255
G35A2

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY